

**Dossier # : 1220029003**

Unité administrative responsable :	Service des finances , Direction de la comptabilité et des informations financières , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Dépôt à l'assemblée du conseil municipal du rapport financier consolidé audité de la Ville de Montréal sous le format "Ville", du rapport financier consolidé audité produit sur les formules prescrites par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation ainsi que des documents non audités, Reddition de comptes financière et Faits saillants, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

Je recommande :

- de prendre connaissance du rapport financier consolidé audité de la Ville de Montréal sous le format "Ville", du rapport financier consolidé audité produit sur les formules prescrites par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation ainsi que des documents non audités, "Reddition de comptes financière" et "Faits saillants" pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021 et de les déposer à l'assemblée du conseil municipal.

Signé par Serge LAMONTAGNE **Le** 2022-05-10 18:41**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

 Directeur général
 Direction générale , Cabinet du directeur général

IDENTIFICATION

Dossier # :1220029003

Unité administrative responsable :	Service des finances , Direction de la comptabilité et des informations financières , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Dépôt à l'assemblée du conseil municipal du rapport financier consolidé audité de la Ville de Montréal sous le format "Ville", du rapport financier consolidé audité produit sur les formules prescrites par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation ainsi que des documents non audités, Reddition de comptes financière et Faits saillants, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

CONTENU

CONTEXTE

Selon la Loi sur les cités et villes, (art. 105), dès la fin de l'exercice financier, le trésorier dresse le rapport financier pour l'exercice qui vient de se terminer et atteste de sa véracité. Ce rapport comprend les états financiers de la municipalité et tout autre document ou renseignement requis par le ministre. Il doit aussi produire un état établissant le taux global de taxation réel de la municipalité, conformément à la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale ([chapitre F-2.1](#)), ainsi que tout autre document ou renseignement requis par le ministre. Le ministre peut prescrire toute règle relative aux documents et renseignements visés aux deux premiers alinéas.

Selon l'article 105.1 de cette même Loi, le trésorier doit, lors d'une séance du conseil, déposer le rapport financier ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre.

De plus, selon l'article 105.2, au plus tard le 15 mai, le greffier transmet au ministre le rapport financier et tout rapport d'un vérificateur général ou d'un vérificateur externe en vertu de l'article 108.2 ou 108.2.1 qui ont été déposés lors d'une séance du conseil municipal.

De plus, dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'outils de gestion, soit les documents "Reddition de comptes financière" et "Faits saillants". Ces documents sont considérés en soi comme un processus visant à faire la preuve, notamment, sous forme de rapport de gestion, que l'administration municipale a fait tout ce qui était raisonnable avec les pouvoirs et les ressources dont elle disposait, pour atteindre des résultats escomptés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1218395002 - CM21 0482 - Dépôt du rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal et du document Reddition de comptes financière non audité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020.

DESCRIPTION

Prendre connaissance du rapport financier consolidé audité de la Ville de Montréal sous le format "Ville", du rapport financier consolidé vérifié produit sur les formules prescrites par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation et des documents non audités, Reddition de comptes financière et Faits saillants, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

JUSTIFICATION

Respect des exigences de la Loi sur les cités et villes, articles 105, 105.1 et 105.2

ASPECT(S) FINANCIER(S)

N/A

MONTRÉAL 2030

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Aucun.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Aucun.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication est élaborée en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Aucune.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436
Télécop. : 514 872-8647

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-05-10

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436
Télécop. : 514 872-8647

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Raoul CYR
Directeur - Comptabilité et informations
financières

Tél : 514 872-2436
Approuvé le : 2022-05-10

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Yves COURCHESNE
DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES

Tél : 514 872-6630
Approuvé le : 2022-05-10

Rapport financier annuel

Exercice terminé
le 31 décembre 2021



Rapport financier annuel

Exercice terminé le 31 décembre

2021

Déposé au greffe de la Ville de Montréal
le 11 mai 2022

Table des matières

INTRODUCTION

Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif	III
Mot du directeur général	V
Mot du trésorier	VII
Carte géographique du territoire de Montréal	XI
L'organisation municipale	XIII
Résumé des compétences	XIV

INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	1
Rapport des auditeurs indépendants	2
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé des résultats	6
État consolidé de la variation de la dette nette	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Informations sectorielles	
Annexe 1 – Situation financière consolidée par organisme	9
Annexe 2 – Résultats détaillés consolidés par organisme	10
Annexe 3 – Excédent consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par organisme	11
Annexe 4 – Déficit consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales par organisme	12
Annexe 5 – Charges par objet consolidées par organisme	13

Table des matières (suite)

Notes et tableaux complémentaires	15
Tableau 1 – Excédent (déficit) consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par compétence	48
Tableau 2 – (Déficit) excédent consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales par compétence	51
Tableau 3 – Excédent accumulé consolidé.....	52
Tableau 4 – Endettement total net à long terme consolidé	54
Tableau 5 – Conciliation des budgets déposés et du budget consolidé présenté à l'état consolidé des résultats	55

INFORMATION FINANCIÈRE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Ventilation par compétence

Tableau 6 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par compétence	58
Tableau 7 – (Déficit) excédent non consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales par compétence.....	61
Tableau 8 – Excédent accumulé non consolidé par compétence	62
Tableau 9 – Charges par objet non consolidées à des fins fiscales par compétence	64

Gestion de l'eau

Tableau 10 – (Déficit) excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales lié à la gestion de l'eau par compétence	68
Tableau 11 – Excédent (déficit) non consolidé des activités d'investissement en immobilisations à des fins fiscales lié à la gestion de l'eau par compétence	71

Ventilation des charges mixtes

Rapport des auditeurs indépendants	74
Tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence.....	76
Notes complémentaires.....	78

INFORMATION FINANCIÈRE NON AUDITÉE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....79

Introduction

2021

Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif



Relance inclusive

En 2021, Montréal a plus que jamais été résiliente et tournée vers l'avenir. Et grâce aux efforts concertés de tous les services centraux et arrondissements, l'exercice financier 2021 se solde par un excédent non consolidé appréciable de 293,1 M\$.

C'est une excellente nouvelle, car cette marge de manœuvre supplémentaire nous permettra de reprendre plus facilement le cours normal des activités qui font la force de notre ville. Nous sommes d'ailleurs confiantes que Montréal renouera rapidement avec son dynamisme d'avant la pandémie, grâce notamment aux sommes investies dans le centre-ville et en soutien au milieu des affaires.

Malgré une année encore marquée par la COVID-19, nous avons gardé les yeux tournés vers l'avenir de la métropole, en relançant des projets structurants en sécurité, habitation, développement économique et transition écologique.

Nous sommes fières de constater qu'avec nos nombreux partenaires, nous avons réussi à placer l'humain au centre des décisions pour renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion.

Climat, sécurité et habitation

Nous le réitérons, la sécurité est une priorité absolue. Au total, 18,8 % de nos revenus globaux ont été alloués au maintien ou à l'amélioration de la sécurité. De plus, 8 M\$ ont été ajoutés au budget prévu pour répondre à la récente hausse des incidents impliquant des armes à feu.

En habitation, avec la mise en œuvre de notre *Règlement pour une métropole mixte*, nous avons fait avancer le développement d'un nombre important de logements sociaux et communautaires, dont 4 400 étaient terminés ou en cours de réalisation à la fin de l'année.

Du côté de la transition écologique, toutes les équipes de la Ville se sont mobilisées pour l'accélérer et augmenter la résilience de la métropole face au défi climatique.

D'ailleurs, les premières mesures du *Plan climat 2020-2030*, visant à réduire de 55 % les gaz à effet de serre (GES) émis à Montréal, ont été lancées. Ainsi, la plantation de 500 000 arbres, échelonnée sur 10 ans, a déjà commencé.

De plus, nous avons poursuivi l'élaboration du *Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*, en adoptant le *Projet de ville*, un document qui oriente Montréal vers une métropole plus verte, inclusive et résiliente. Notre administration a également adopté la *Stratégie d'électrification des transports* au cours de cette même année.

Bref, nous sommes fières de la gestion responsable des finances publiques de la Ville de Montréal en 2021, et des actions menées par notre organisation, présentées dans cet important exercice financier.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Dominique Ollivier
Présidente du comité exécutif

Mot du directeur général



L'année 2021 fut encore marquée par la pandémie de la COVID-19, dont les effets se sont fait sentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville de Montréal.

Les équipes municipales se sont adaptées aux défis quotidiens engendrés par les différentes mesures sanitaires, s'employant particulièrement à maintenir les services à la population et à soutenir les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes en situation d'itinérance et les organismes. Un montant de 39,1 M\$ a été consacré à la gestion des mesures sanitaires au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU).

Nous pouvons être fiers et fières de l'exercice financier 2021 de la Ville de Montréal qui se solde par un excédent non consolidé de 293,1 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Nous avons fait preuve de rigueur par une gestion habile, responsable et cohérente avec notre vision de maintenir la qualité de vie des gens dans tous les quartiers de la métropole, sans perdre de vue son avenir. La Ville a commencé à concrétiser son premier programme décennal d'immobilisations (PDI), un exercice de prévoyance à long terme et a relancé divers projets structurants en matière de sécurité, d'habitation, de développement économique et de transition écologique.

La Ville a continué d'améliorer son processus budgétaire pour le rendre plus accessible et transparent. Ainsi, quelque 20 000 Montréalaises et Montréalais ont voté pour choisir parmi 620 idées soumises dans le cadre du premier budget participatif de la Ville. Les projets retenus contribueront à la transition écologique et sociale de Montréal.

Forte de cette expérience, la Ville s'est engagée à répéter l'exercice. En outre, dans le cadre de l'élaboration du budget 2022, une troisième consultation prébudgétaire a été organisée pour recueillir les avis de la population et d'organismes montréalais sur plusieurs thèmes tels que la relance économique, la transition écologique et l'attractivité de la métropole pour les familles.

Les projets s'inspirent des orientations de notre planification stratégique Montréal 2030 que nous nous sommes engagés à implanter grâce entre autres au nouveau Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle.

Enfin, la Ville a fait preuve d'agilité et est maintenant plus performante grâce au mode de travail hybride qu'elle a mis sur pied, appuyé par sa première politique en la matière.

Je tiens à remercier toutes les employées et tous les employés de la Ville de Montréal qui déploient des efforts soutenus pour toujours mieux servir les Montréalaises et les Montréalais.

Serge Lamontagne
Directeur général

Mot du trésorier

Mesdames,
Messieurs,

Le présent rapport financier est constitué de trois sections : la première concerne les données financières consolidées de la Ville; la seconde présente l'analyse des informations financières de l'administration municipale, en excluant les organismes de son périmètre comptable; et enfin, la troisième section met en valeur l'information financière climatique, telle qu'elle est promulguée par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

Comme pour l'année 2020, au cours de l'année 2021 beaucoup d'organisations furent marquées par les impacts importants, tant au point de vue opérationnel que financier, résultant des effets causés par la pandémie de la COVID-19 et Montréal n'a pas été épargnée.

Grâce à une saine gestion et un respect des perspectives financières, l'exercice financier de 2021 s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 293,1 M\$, ou 4,9 % des revenus globaux non consolidés de la Ville. Cet excédent non consolidé est attribuable à des revenus supérieurs au budget de fonctionnement préalablement déposé. Il se ventile de la façon suivante : un excédent de 359,7 M\$ pour les compétences de nature locale (442,6 M\$ en 2020) et un déficit de 66,6 M\$ pour les compétences d'agglomération (déficit de 195,6 M\$ en 2020). Ce déficit de 66,6 M\$ provient en partie des coûts de 38,0 M\$ occasionnés par la sécurité publique, plus précisément par la mise en place des mesures sanitaires imposées par le gouvernement provincial dans le but de contrer la pandémie. En ce qui concerne le surplus de gestion des arrondissements (inclus dans l'excédent des compétences de nature locale), il s'élève à 108,6 M\$ (92,5 M\$ en 2020).

Les revenus globaux se chiffrent à 6 036,5 M\$, soit une hausse de 146,3 M\$ (2,5 %) par rapport au budget de fonctionnement. Le marché immobilier toujours très actif à Montréal a permis de générer des revenus additionnels de 161,3 M\$, soit 134,3 M\$ en droits de mutation immobilière et 27,0 M\$ pour la délivrance de permis de construction. C'est aussi

grâce à l'appui des autres paliers gouvernementaux, se traduisant par une augmentation de 81,3 M\$ dans les transferts, que la Ville a pu faire face aux défis de cette pandémie. Cependant, ces augmentations ont été impactées par la diminution de certains autres revenus. Ainsi, en ce qui concerne les taxes, il y a eu une diminution de 14,2 M\$ (0,4 %) par rapport au montant prévu au budget de 2021. Cette baisse résulte en partie d'un retard dans la réalisation de certains projets de construction, ce qui a eu comme effet de reporter aux années futures certaines taxations.

Pour les revenus des services rendus, la situation fut identique à celle de 2020. Compte tenu des mesures sanitaires imposées, plusieurs activités ont été annulées, ce qui a généré une diminution nette de 22,7 M\$, comprenant notamment 6,9 M\$ en revenus de stationnement et de parcomètres, 21,9 M\$ pour les activités culturelles et récréatives et 14,0 M\$ pour les services techniques facturés par la Ville. Cependant, ces diminutions furent compensées par une augmentation marquée de 16,6 M\$ au niveau des revenus en provenance de l'occupation du domaine public.

Un autre secteur impacté par les mesures sanitaires a été celui des amendes et pénalités, où la baisse a été de 58,8 M\$, soit 45,7 M\$ en revenus de contraventions liées à la circulation et au stationnement et 13,1 M\$ en revenus d'amendes et de pénalités concernant la réglementation municipale, les lois provinciales et le Code criminel.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, de financement et les affectations sont de l'ordre de 5 743,4 M\$, soit un écart positif de 146,8 M\$ (2,5 %) par rapport au budget établi. Au niveau des charges de fonctionnement, les économies nettes de 87,6 M\$ se composent d'économies à hauteur de 206,0 M\$ pour certains types de charges, contrebalancé par une augmentation de 118,4 M\$ pour les autres types de charges. Au niveau des économies de 206,0 M\$, elles se situent principalement au niveau du coût des services professionnels et techniques (31,2 M\$), des frais de location, d'entretien et de réparation (16,0 M\$), des biens non durables (16,0 M\$), des frais de transport (7,4 M\$), d'une réduction dans les charges sociales (13,9 M\$), des coûts moindres pour le financement de la dette (16,8 M\$) et dans les autres objets (104,7 M\$). L'écart de 104,7 M\$

résulte en majeure partie d'une réduction dans les dépenses de contingence (26,9 M\$), d'une réduction de la provision pour mauvaises créances (9,4 M\$), diminution du budget de 50,0 M\$ afin de verser cette somme sous forme de contributions à différents organismes soutenus dans le cadre du plan de relance de la Ville, des coûts moindres de 10,6 M\$ suite à l'annulation d'événements culturels ou de la réduction des frais de gestion versés résultant d'une baisse d'affluence causée par la pandémie.

Cependant, ces baisses sont contrebalancées par des charges de fonctionnement supérieures de 118,4 M\$, provenant principalement des augmentations suivantes :

- 102,3 M\$ au niveau de la rémunération, soit 49,2 M\$ pour la rémunération courante et 52,6 M\$ pour les heures supplémentaires, dont 34,9 M\$ au niveau du Service de police liés aux opérations générales et inhabituelles et 12,7 M\$ au Service de sécurité incendie, notamment reliés aux remplacements restreints entre casernes (COVID-19) et aux retraits préventifs pour maladies chroniques, ainsi qu'aux opérations.
- 10,5 M\$ pour les biens durables, résultant d'investissements de 4,9 M\$ dans le plan de gestion de la forêt urbaine et de 4,3 M\$ au niveau des arrondissements pour le Plan d'action canopée, des équipements dans les parcs et terrains de jeux, de l'outillage, des travaux mineurs et du mobilier urbain.
- 5,6 M\$ au niveau des contributions financières.

De plus, étant donné que dans les prochaines années, chaque ville devra faire face aux impacts importants des différents bouleversements et changements climatiques, le rapport financier de la Ville inclut dorénavant une section non auditée permettant de divulguer les informations financières relatives aux changements climatiques.

Pour terminer, il est important de souligner le professionnalisme du personnel de la Ville, qui travaille au quotidien à fournir l'ensemble des services municipaux.



Yves Courchesne, CPA, CGA
Trésorier de la Ville de Montréal

Introduction – Information financière de l'administration municipale

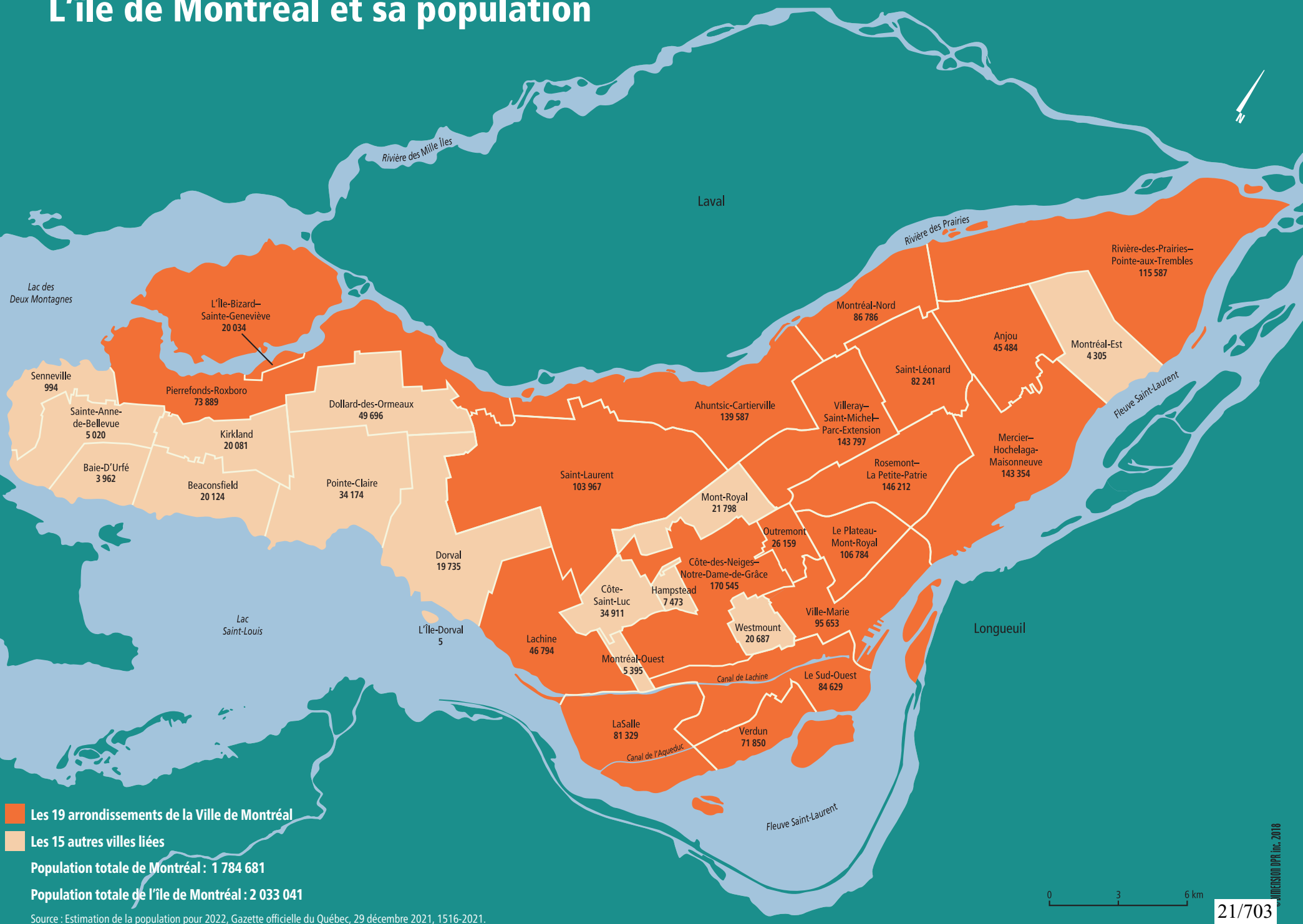
Exercice terminé le 31 décembre 2021

EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

(en milliers de dollars)

	2021						2020		
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus									
Taxes	3 657 339	3 642 464	50 090	50 759	-	-	3 707 429	3 693 223	3 661 052
Compensations tenant lieu de taxes	285 333	285 843	-	-	-	-	285 333	285 843	279 133
Quotes-parts	-	-	2 507 711	2 506 481	(2 070 135)	(2 067 728)	437 576	438 753	424 496
Transferts	215 205	256 920	196 468	236 085	-	-	411 673	493 005	825 162
Services rendus	298 826	283 360	63 763	57 371	(1 401)	(2 211)	361 188	338 520	281 776
Imposition de droits	277 038	440 118	1 969	161	-	-	279 007	440 279	342 278
Amendes et pénalités	109 704	79 238	109 561	81 188	-	-	219 265	160 426	129 092
Intérêts	83 027	76 491	88 213	70 849	-	-	171 240	147 340	148 581
Autres revenus	16 525	28 908	1 019	10 231	-	-	17 544	39 139	39 553
	4 942 997	5 093 342	3 018 794	3 013 125	(2 071 536)	(2 069 939)	5 890 255	6 036 528	6 131 123
Charges de fonctionnement									
Administration générale	575 894	478 022	341 064	324 407	(202)	(185)	916 756	802 244	737 868
Sécurité publique	8 757	10 472	1 079 844	1 184 786	(396)	(762)	1 088 205	1 194 496	1 187 619
Transport	506 104	490 997	670 347	654 639	(61)	(325)	1 176 390	1 145 311	1 107 712
Hygiène du milieu	237 542	235 785	240 813	234 526	(401)	(596)	477 954	469 715	471 118
Santé et bien-être	57 970	60 161	118 973	123 490	(1)	-	176 942	183 651	147 556
Aménagement, urbanisme et développement	199 986	172 075	114 193	117 808	(282)	(288)	313 897	289 595	234 531
Loisirs et culture	497 588	493 236	129 505	128 165	(58)	(55)	627 035	621 346	594 779
Frais de financement	280 641	268 870	142 755	137 746	-	-	423 396	406 616	396 696
Effet net des opérations de restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-	9 596
	2 364 482	2 209 618	2 837 494	2 905 567	(1 401)	(2 211)	5 200 575	5 112 974	4 887 475
Quotes-parts pour le financement									
des activités de l'agglomération	2 070 135	2 067 728	-	-	(2 070 135)	(2 067 728)	-	-	-
Excédent avant financement et affectations	508 380	815 996	181 300	107 558	-	-	689 680	923 554	1 243 648
Financement									
Remboursement de la dette à long terme	(428 118)	(425 486)	(146 928)	(143 181)	-	-	(575 046)	(568 667)	(534 848)
Affectations									
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	-	(4 559)	-	1 832	-	-	-	(2 727)	(11 436)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	236 810	266 281	(21 294)	1 704	-	-	215 516	267 985	156 107
Réserves financières et fonds réservés	(291 187)	(289 477)	(100 651)	(189 257)	-	-	(391 838)	(478 734)	(675 833)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(25 885)	(3 095)	87 573	154 757	-	-	61 688	151 662	69 358
	(80 262)	(30 850)	(34 372)	(30 964)	-	-	(114 634)	(61 814)	(461 804)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	-	359 660	-	(66 587)	-	-	-	293 073	246 996

L'île de Montréal et sa population



L'organisation municipale

Les pouvoirs d'administrer la Ville de Montréal sont partagés en compétences d'agglomération et en compétences locales. La Ville de Montréal, en sa qualité de ville centrale, continue à fournir des services et à gérer des équipements communs pour l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, à la fois sur son territoire et sur celui des 15 villes reconstituées.

La prestation des services communs est assurée par les employés de la Ville de Montréal. Depuis 2009, les 16 villes liées sur le territoire de l'île de Montréal financent au moyen de quotes-parts l'ensemble des services communs placés sous l'autorité du conseil d'agglomération. Ce mode de financement des compétences d'agglomération a été introduit par la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (projet de loi 22), adoptée en juin 2008.

Cette loi apporte également des modifications aux éléments relevant de la compétence du conseil d'agglomération à l'égard du réseau artériel de voirie à l'échelle de l'agglomération. Ainsi, la compétence exclusive de la municipalité centrale sur ce réseau se limite désormais à certaines fonctions, notamment celles relatives à la détermination de normes de gestion et d'harmonisation des règles de signalisation et de contrôle de la circulation, de planification générale du réseau et à la réalisation de certains travaux mentionnés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001). Les autres activités qui concernent le réseau de voirie artérielle à l'échelle de l'agglomération et qui ne sont pas mentionnées dans la loi demeurent de compétence locale.

Aussi, la liste initiale des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif prévue à l'annexe du *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (no 1229-2005 et modifications) a été diminuée de plusieurs éléments, notamment plusieurs grands parcs, équipements culturels, fêtes et festivals. De plus, à la suite de l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (Projet de loi 120), la Ville de Montréal assume, depuis le 1^{er} janvier 2017, le remboursement des emprunts contractés par le conseil d'agglomération de Montréal pour le financement de dépenses engagées dans l'exercice de la compétence d'agglomération relative à l'aménagement et au réaménagement du domaine public dans le secteur désigné comme le centre-ville.

À la suite de l'adoption de la *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (Projet de loi 121) qui a notamment modifié la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001), l'activité de dépannage, de remorquage et de remisage des véhicules est maintenant de compétence d'agglomération. Les activités de remorquage en lien avec les opérations de déneigement ont toutefois été déléguées à chaque municipalité liée le 18 avril 2019, conformément au *Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs en matière de remorquage aux municipalités liées* (RCG 19-016).

Les compétences d'agglomération

Les compétences d'agglomération, soit les pouvoirs relatifs aux services fournis à l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, sont exercées par le conseil d'agglomération.

Cette instance politique et décisionnelle de la Ville de Montréal détient, à l'égard des services communs, le pouvoir d'adopter tout règlement, d'autoriser toute charge et d'imposer toute quote-part sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal. La structure du conseil d'agglomération se veut légère et démocratique. La mairesse de Montréal choisit les représentants de la Ville de Montréal qui l'accompagnent au conseil d'agglomération, lesquels tiennent leurs mandats du conseil municipal; celui-ci détermine les orientations que prennent les élus au conseil d'agglomération. Il en est de même pour les maires des villes reconstituées, qui sont liés aux orientations de leur conseil municipal respectif.

Au total, le conseil d'agglomération est composé de 31 élus, soit :

- la mairesse de Montréal, qui en est la présidente;
- 15 élus du conseil municipal de Montréal, désignés par la mairesse;
- 14 maires des villes reconstituées, dont un nommé vice-président (il n'y a qu'un représentant pour L'Île-Dorval et Dorval);
- un représentant supplémentaire pour Dollard-des-Ormeaux (en raison de la taille de sa population), désigné par le maire de cette municipalité.

Au sein de ce conseil, les 16 villes liées possèdent une représentation proportionnelle à leur poids démographique, soit environ 87,8 % pour la Ville de Montréal et 12,2% pour les 15 municipalités reconstituées.

Les compétences locales

Par ailleurs, les compétences locales de la Ville, conformément aux différents domaines d'activités énoncés dans la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement.

Le conseil municipal de la Ville de Montréal assume ses responsabilités à l'égard des compétences locales sur le territoire de Montréal qui compte 19 arrondissements. Les conseils d'arrondissement assurent, quant à eux, la prestation des services locaux sur leur territoire respectif.

Le conseil municipal est composé de la mairesse de Montréal qui est, d'office, mairesse de l'arrondissement de Ville-Marie, et des 64 conseillères et conseillers municipaux, dont 18 sont des maires d'arrondissement. Les conseils d'arrondissement, dont la composition est fixée par le décret 645-2005, compte un minimum de cinq membres, soit le maire d'arrondissement, le ou les conseillères et conseillers municipaux et, selon le cas, les conseillères et conseillers d'arrondissement représentant cet arrondissement. Au total, les 19 arrondissements comprennent 46 conseillères et conseillers qui siègent également au conseil municipal et 38 conseillères et conseillers d'arrondissement.

Le coût inhérent aux services locaux fournis sur le territoire de la Ville de Montréal est défrayé à même les revenus provenant de la taxe municipale locale acquittée par les contribuables de la Ville de Montréal. Dans certains cas, les contribuables d'un arrondissement peuvent être appelés, à la suite de décisions de leur conseil d'arrondissement, à verser une taxe d'arrondissement pour des services locaux.

Résumé des compétences

Compétences d'agglomération

- L'évaluation foncière
- Les services de police et de sécurité incendie et civile
- Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte Saint-Luc
- Le centre d'urgence 911
- L'élaboration et l'adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile
- La cour municipale
- Le logement social
- L'aide destinée aux personnes en situation d'itinérance
- La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci
- L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses
- L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles
- La gestion des cours d'eau municipaux
- Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales
- Le transport collectif des personnes
- La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées
- La promotion économique, y compris à des fins touristiques, lorsqu'elle est effectuée hors du territoire d'une municipalité liée
- Toute mesure pour favoriser le développement local et régional (l'exercice des pouvoirs prévus aux articles 126.2 à 126.4 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. G-47.1))
- L'accueil touristique
- Les parcs industriels
- Le Conseil des arts de Montréal
- Le schéma d'aménagement
- Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (no 1229-2005 et modifications)
- La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie
- Le dépannage, le remorquage et le remisage des véhicules
- La compétence de conclure et d'appliquer une entente visée à l'article 29.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) (inspection des aliments)
- Toute autre compétence anciennement accordée à la communauté urbaine, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci (ex : les parcs régionaux)

Compétences locales

- L'urbanisme, à l'exception du schéma d'aménagement
- La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité
- L'habitation, à l'exception du logement social
- La prévention en sécurité incendie et sécurité civile
- La collecte et le transport des matières résiduelles
- La gestion des rues locales et artérielles
- Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale
- Les équipements locaux de sport ou de loisir
- Les bibliothèques locales
- Les parcs locaux
- Le développement économique local, communautaire, culturel et social
- Le patrimoine
- L'environnement
- La Commission des services électriques de Montréal
- Les sociétés de développement commercial
- Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020
- L'organisation des élections

Information
financière
consolidée

2021

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 afférente à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport financier annuel, la Reddition de comptes financière et les Faits saillants sont la responsabilité de la direction de la Ville. Cette dernière s'est également assurée de la cohérence entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier annuel, la Reddition de comptes financière et les Faits saillants.

Pour évaluer certains faits et opérations, la direction de la Ville a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

La direction de la Ville a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Les pouvoirs et les compétences de la Ville sont exercés, soit par le conseil d'agglomération, soit par le conseil municipal ou encore par les conseils d'arrondissement.

Les responsabilités du comité d'audit, lequel est composé d'au plus dix membres, dont au moins trois sont conseillers de la Ville, deux sont membres du conseil d'agglomération représentant les municipalités reconstituées et au moins trois membres sont indépendants, comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision des états financiers consolidés et des autres éléments contenus dans le présent rapport financier annuel.

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et l'auditeur indépendant, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., ont audité les états financiers consolidés et ont présenté les rapports qui suivent.



Yves Courchesne



Serge Lamontagne

Montréal, le 5 mai 2022

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À Madame la Mairesse,
À la présidente et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil municipal de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Montréal (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont décrites à la note 14 des états financiers. La direction a choisi de présenter ces informations, car elle juge qu'elles sont nécessaires en vue d'une analyse pertinente et plus approfondie des résultats des activités réalisées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport financier annuel, des Faits saillants et de la Reddition de comptes financière, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le Rapport financier annuel, les Faits saillants et la Reddition de comptes financière avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

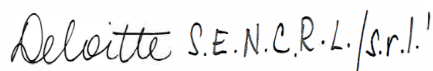
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



FCPA auditrice, FCA

Michèle Galipeau, FCPA auditrice, FCA
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal



¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	2021	2020
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	1 461 943	1 547 479
Placements	4	3 069 046	2 768 920
Débiteurs	5	5 719 700	5 233 186
Propriétés destinées à la revente		1 937	1 970
Prêts	6	117 051	95 739
		10 369 677	9 647 294
Passifs			
Emprunts temporaires	7	799 672	699 696
Créditeurs, provisions et charges à payer	8	2 568 941	2 500 671
Revenus reportés	9	729 533	730 244
Dette à long terme	10	14 818 637	13 941 850
Passif au titre des avantages sociaux futurs	11	404 566	391 692
		19 321 349	18 264 153
Dette nette		(8 951 672)	(8 616 859)
Actifs non financiers			
Immobilisations	12	22 006 922	19 988 315
Propriétés destinées à la revente		161 760	164 679
Stocks		118 995	118 244
Autres actifs non financiers	13	151 141	301 863
		22 438 818	20 573 101
Excédent accumulé	14	13 487 146	11 956 242
Obligations contractuelles et droits contractuels	18		
Actifs éventuels	19		
Passifs éventuels	20		
Événement postérieur à la date des états financiers	21		
Organisation et gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal	23		

Les annexes, notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	2021	2021	2020
		Budget consolidé ¹	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Taxes		3 684 024	3 666 786	3 634 485
Compensations tenant lieu de taxes		285 333	285 843	279 133
Quotes-parts		437 576	438 753	424 496
Transferts	15	1 978 536	2 007 516	1 682 658
Services rendus		1 894 786	1 794 182	1 762 070
Imposition de droits		279 007	440 279	342 278
Amendes et pénalités		219 265	160 426	129 092
Intérêts	16	133 412	110 506	133 537
Autres revenus		91 488	112 501	118 547
		9 003 427	9 016 792	8 506 296
Charges				
Administration générale		915 336	801 674	736 314
Sécurité publique		1 104 544	1 210 525	1 203 017
Transport		3 135 876	3 047 638	3 011 720
Hygiène du milieu		584 495	573 251	572 341
Santé et bien-être		222 843	221 532	196 862
Aménagement, urbanisme et développement		338 264	368 842	285 203
Loisirs et culture		776 754	769 368	731 243
Frais de financement		528 613	493 058	489 673
		7 606 725	7 485 888	7 226 373
Excédent de l'exercice		1 396 702	1 530 904	1 279 923
Excédent accumulé au début de l'exercice		11 956 242	11 956 242	10 676 319
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		13 352 944	13 487 146	11 956 242

¹ Des informations sur les données budgétaires sont fournies au tableau 5.

Les annexes, notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Note	2021	2021	2020
		Budget consolidé	Réalisations	Réalisations
Excédent de l'exercice		1 396 702	1 530 904	1 279 923
Variation des immobilisations				
Acquisition	12	(3 552 098)	(2 985 684)	(2 609 519)
Produit de cession		4 174	11 810	9 147
Amortissement	12	937 071	963 688	902 366
Gain sur cession		(4 174)	(8 421)	(2 064)
		(2 615 027)	(2 018 607)	(1 700 070)
Variation des propriétés destinées à la revente		-	2 919	(6 835)
Variation des stocks		-	(751)	(20 110)
Variation des autres actifs non financiers		-	150 722	(170 312)
		-	152 890	(197 257)
Variation de la dette nette		(1 218 325)	(334 813)	(617 404)
Dette nette au début de l'exercice		(8 616 859)	(8 616 859)	(7 999 455)
Dette nette à la fin de l'exercice		(9 835 184)	(8 951 672)	(8 616 859)

Les annexes, notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021

		(en milliers de dollars)	
	Notes	2021	2020
Activités de fonctionnement			
Excédent de l'exercice		1 530 904	1 279 923
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations	12	963 688	902 366
Gain sur cession d'immobilisations		(8 421)	(2 064)
Transfert en immobilisations ¹	15	(56 003)	-
Perte de valeur des prêts	6	55 258	29 200
Actualisation des prêts		937	(1 719)
		2 486 363	2 207 706
Variation des éléments hors caisse			
Débiteurs		(486 514)	(176 052)
Propriétés destinées à la revente		2 952	(6 835)
Créditeurs, provisions et charges à payer ²		47 741	80 410
Revenus reportés		(711)	153 105
Passif au titre des avantages sociaux futurs		12 874	83 041
Stocks		(751)	(20 110)
Autres actifs non financiers ³		(48 933)	(6 732)
		2 013 021	2 314 533
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations ^{1, 2}		(2 909 152)	(2 502 818)
Produit de cession d'immobilisations		11 810	9 147
Variation des dépôts pour l'achat de voitures de métro ³		57 335	(22 027)
Variation des autres dépôts pour l'achat d'immobilisations ³		142 320	(141 553)
		(2 697 687)	(2 657 251)
Activités de placement			
Acquisition de placements		(794 451)	(531 901)
Produit de cession de placements		494 325	502 789
Émission de prêts		(79 486)	(67 114)
Remboursement de prêts		1 979	1 494
		(377 633)	(94 732)
Activités de financement			
Produit des emprunts		1 954 555	1 589 698
Remboursement de la dette à long terme déduction faite des refinancements		(981 661)	(625 014)
Rachat d'obligations par refinancement		(96 107)	(3 789)
Variation nette des emprunts temporaires		99 976	121 300
		976 763	1 082 195
(Diminution)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(85 536)	644 745
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		1 547 479	902 734
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		1 461 943	1 547 479

¹ En 2021, la Ville a reçu un transfert en immobilisations du gouvernement du Québec. Ce montant, sans effet sur les flux de trésorerie, est retranché des acquisitions d'immobilisations.

² Le coût des immobilisations impayées au 31 décembre 2021 est établi à 787,5 M\$ (767,0 M\$ en 2020). La variation de ce coût entre 2021 et 2020 est retranchée des créditeurs, provisions et charges à payer ainsi que des acquisitions puisqu'elle n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie.

³ Le montant des dépôts pour l'achat d'immobilisations au 31 décembre 2021 est établi à 23,6 M\$ (223,3 M\$ en 2020). La variation de ce montant entre 2021 et 2020 est retranchée des autres actifs non financiers et ajoutée aux activités d'investissement en immobilisations.

Les annexes, notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Informations sectorielles

Au 31 décembre 2021

ANNEXE 1– SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2021				2020
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 147 470	314 473	-	1 461 943	1 547 479
Placements	2 720 843	348 203	-	3 069 046	2 768 920
Débiteurs	3 778 258	3 524 490	(1 583 048)	5 719 700	5 233 186
Propriétés destinées à la revente	1 592	345	-	1 937	1 970
Prêts	116 076	975	-	117 051	95 739
	7 764 239	4 188 486	(1 583 048)	10 369 677	9 647 294
Passifs					
Emprunts temporaires	99 938	699 734	-	799 672	699 696
Créditeurs, provisions et charges à payer	1 976 356	636 988	(44 403)	2 568 941	2 500 671
Revenus reportés	655 082	74 451	-	729 533	730 244
Dette à long terme	11 600 273	4 757 009	(1 538 645)	14 818 637	13 941 850
Passif au titre des avantages sociaux futurs	214 218	190 348	-	404 566	391 692
	14 545 867	6 358 530	(1 583 048)	19 321 349	18 264 153
Dette nette	(6 781 628)	(2 170 044)	-	(8 951 672)	(8 616 859)
Actifs non financiers					
Immobilisations	13 707 053	8 299 869	-	22 006 922	19 988 315
Propriétés destinées à la revente	161 760	-	-	161 760	164 679
Stocks	50 247	68 748	-	118 995	118 244
Autres actifs non financiers	80 316	70 825	-	151 141	301 863
	13 999 376	8 439 442	-	22 438 818	20 573 101
Excédent accumulé					
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	102 432	-	-	102 432	72 492
Excédent des activités de fonctionnement affecté	644 187	51 469	-	695 656	701 548
Réserves financières et fonds réservés	649 148	172 725	-	821 873	476 792
Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(523 211)	(639 500)	-	(1 162 711)	(995 553)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 372 462)	(110 599)	31 358	(1 451 703)	(1 313 527)
Investissement net dans les immobilisations	7 717 654	6 795 303	(31 358)	14 481 599	13 014 490
	7 217 748	6 269 398	-	13 487 146	11 956 242

Informations sectorielles

Exercice terminé le 31 décembre 2021

ANNEXE 2 – RÉSULTATS DÉTAILLÉS CONSOLIDÉS PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2021				2020
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	3 693 223	-	(26 437)	3 666 786	3 634 485
Compensations tenant lieu de taxes	285 843	-	-	285 843	279 133
Quotes-parts	438 753	-	-	438 753	424 496
Transferts	493 005	117 850	(48 179)	562 676	900 104
Services rendus	338 520	1 596 091	(140 429)	1 794 182	1 762 070
Imposition de droits	440 279	-	-	440 279	342 278
Amendes et pénalités	160 426	-	-	160 426	129 092
Intérêts	147 340	10 178	(47 012)	110 506	133 537
Autres revenus	36 651	33 452	-	70 103	65 675
	6 034 040	1 757 571	(262 057)	7 529 554	7 670 870
Investissement en immobilisations et en prêts					
Transferts	448 586	996 254	-	1 444 840	782 554
Contributions des promoteurs	7 468	-	-	7 468	16 963
Autres revenus	15 746	19 184	-	34 930	35 909
	471 800	1 015 438	-	1 487 238	835 426
	6 505 840	2 773 009	(262 057)	9 016 792	8 506 296
Charges					
Administration générale	810 548	30	(8 904)	801 674	736 314
Sécurité publique	1 211 030	-	(505)	1 210 525	1 203 017
Transport	1 438 062	1 756 432	(146 856)	3 047 638	3 011 720
Hygiène du milieu	574 350	-	(1 099)	573 251	572 341
Santé et bien-être	184 536	55 068	(18 072)	221 532	196 862
Aménagement, urbanisme et développement	365 134	6 035	(2 327)	368 842	285 203
Loisirs et culture	765 161	41 489	(37 282)	769 368	731 243
Frais de financement	406 616	133 454	(47 012)	493 058	489 673
	5 755 437	1 992 508	(262 057)	7 485 888	7 226 373
Excédent de l'exercice	750 403	780 501	-	1 530 904	1 279 923

Informations sectorielles

Exercice terminé le 31 décembre 2021

ANNEXE 3 – EXCÉDENT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2021				2020
	Budget consolidé	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total
Excédent de l'exercice	1 396 702	750 403	780 501	-	1 530 904
Moins: revenus des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(1 523 810)	(471 800)	(1 015 438)	-	(1 487 238)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de l'exercice	(127 108)	278 603	(234 937)	-	43 666
Conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations					
Produit de cession	4 174	11 115	695	-	11 810
Amortissement	937 071	587 205	376 483	-	963 688
Gain sur cession	(4 174)	(8 627)	206	-	(8 421)
	937 071	589 693	377 384	-	967 077
Prêts					
Perte de valeur des prêts	-	55 258	-	-	55 258
	-	55 258	-	-	55 258
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	(689 812)	(568 667)	(96 043)	(12 253)	(676 963)
Affectations (note 14)					
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(27 000)	(2 727)	(22 593)	-	(25 320)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	217 016	267 985	-	-	267 985
Réserves financières et fonds réservés	(388 399)	(478 734)	(1 224)	-	(479 958)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	80 515	151 662	(2 610)	12 253	161 305
	(117 868)	(61 814)	(26 427)	12 253	(75 988)
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	2 283	293 073	19 977	-	313 050

Informations sectorielles

Exercice terminé le 31 décembre 2021

ANNEXE 4 – DÉFICIT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2021			2020
	Budget consolidé	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total
Revenus des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	1 523 810	471 800	1 015 438	1 487 238
Conciliation à des fins fiscales				
Immobilisations				
Acquisition				
Administration générale	(207 800)	(133 855)	-	(133 855)
Sécurité publique	(39 400)	(35 497)	-	(35 497)
Transport	(2 001 298)	(382 733)	(1 454 252)	(1 836 985)
Hygiène du milieu	(589 000)	(533 212)	-	(533 212)
Santé et bien-être	(50 000)	(9 003)	(10 532)	(19 535)
Aménagement, urbanisme et développement	(128 700)	(85 921)	(73)	(85 994)
Loisirs et culture	(535 900)	(340 606)	-	(340 606)
	(3 552 098)	(1 520 827)	(1 464 857)	(2 985 684)
Émission de prêts	-	(78 386)	-	(78 386)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	1 577 388	967 435	261 026	1 228 461
Affectations (note 14)				
Activités de fonctionnement	27 000	2 727	22 593	25 320
Excédent des activités de fonctionnement affecté	14 000	21 123	-	21 123
Réserves financières et fonds réservés	409 900	134 770	-	134 770
	450 900	158 620	22 593	181 213
Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales de l'exercice	-	(1 358)	(165 800)	(167 158)

Informations sectorielles

Exercice terminé le 31 décembre 2021

ANNEXE 5 – CHARGES PAR OBJET CONSOLIDÉES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2021				2020
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Rémunération					
Élus	11 528	138	-	11 666	11 576
Employés	1 997 006	829 336	(24 125)	2 802 217	2 701 777
Charges sociales					
Élus	4 788	23	-	4 811	4 995
Employés	597 581	256 359	-	853 940	781 157
Transport et communication	32 859	120 020	-	152 879	148 336
Services professionnels, techniques et autres					
Honoraires professionnels	106 614	27 911	(80 188)	54 337	90 562
Achats de services techniques	362 082	55 709	(17 459)	400 332	379 325
Autres	3 651	1 928	-	5 579	10 796
Location, entretien et réparation					
Location	105 437	21 626	(18 353)	108 710	105 959
Entretien et réparation	97 674	34 737	(31)	132 380	133 530
Biens durables					
Travaux de construction	25 775	-	-	25 775	61 813
Autres biens durables	7 409	42	-	7 451	6 282
Biens non durables					
Fourniture de services publics	75 685	11 246	(302)	86 629	79 871
Autres biens non durables	157 185	92 694	(9 485)	240 394	265 188
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :					
La municipalité	313 797	63 749	-	377 546	363 880
Gouvernement du Québec et ses entreprises	31 845	67 482	-	99 327	101 287
Autres tiers	66 381	-	(47 012)	19 369	17 674
Autres frais de financement	(5 407)	2 223	-	(3 184)	6 832
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts - Communauté métropolitaine de Montréal	42 690	-	-	42 690	41 984
Quotes-parts - Autorité régionale de transport métropolitain	622 645	-	-	622 645	619 946
Autres	47 760	-	(47 760)	-	-
Organismes gouvernementaux	17 071	-	-	17 071	16 929
Autres organismes	358 034	14 037	(419)	371 652	298 415
Amortissement des immobilisations	587 205	376 483	-	963 688	902 366
Autres objets					
Créances douteuses ou irrécouvrables	14 388	238	-	14 626	17 744
Perte de valeur des prêts	55 258	-	-	55 258	29 200
Autres	18 496	16 527	(16 923)	18 100	28 949
	5 755 437	1 992 508	(262 057)	7 485 888	7 226 373

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

1. STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1^{er} janvier 2002, en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (la Charte de la Ville de Montréal) (RLRQ, chapitre C-11.4).

Le 1^{er} janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003, chapitre 14), les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-Des-Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount ont été reconstituées, créant ainsi une Ville de Montréal résiduaire de 19 arrondissements, laquelle regroupe 88 % de la population totale de l'île de Montréal. Conformément aux dispositions de cette loi, toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal demeurent toutefois liées les unes aux autres et forment une agglomération correspondant au territoire de la Ville de Montréal tel qu'il existait au 31 décembre 2005.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret numéro 1229-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle, investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville visé par l'article 14 de la Charte de la Ville de Montréal. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les NCCSP). Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales présentées à la note 14.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Montréal et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de l'administration municipale et des organismes qu'elle contrôle. Ces organismes sont : la Société de transport de Montréal (la STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, l'Agence de mobilité durable, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

En 2021, la Société en commandite Stationnement de Montréal ne fait plus partie du périmètre comptable de la Ville.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

B) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux NCCSP, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits contractuels, des obligations contractuelles, des actifs éventuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses utilisées par la Ville pour comptabiliser ou présenter certains éléments des états financiers consolidés reposent sur les données disponibles les plus fiables et les hypothèses les plus probables lors de l'établissement du rapport financier et font appel au jugement.

a) Estimations

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses sur les débiteurs, la provision pour droits de mutation non facturés, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la provision pour moins-value et l'écart d'actualisation de prêts, la durée de vie utile estimative des immobilisations, les provisions à l'égard du passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides, du passif environnemental, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs et à l'établissement de la juste valeur des placements, des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme et de la dette à long terme.

b) Incertitude relative à la mesure

Une incertitude relative à la mesure existe lorsqu'il y a un écart entre le montant constaté ou communiqué dans les états financiers consolidés et un autre montant raisonnablement possible. Il est possible qu'à la suite du processus annuel de révision des estimations et des hypothèses, les montants subissent des modifications et les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Il existe une importante incertitude relative à la mesure, à court terme, attribuable aux hypothèses utilisées pour établir la provision pour les passifs éventuels, le passif environnemental et pour le passif au titre des avantages sociaux futurs. Des informations additionnelles sur la nature et les circonstances donnant lieu à cette incertitude sont présentées dans les notes complémentaires appropriées.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements très liquides qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

C) Actifs financiers (suite)

b) Placements

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable et celle-ci est reflétée à l'état consolidé des résultats. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au fonds d'amortissement est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

c) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent est présentée dans les actifs financiers.

d) Prêts

Les prêts sont présentés au moindre du coût et de leur valeur de recouvrement nette. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. Cet élément est constaté à titre de contribution à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel le prêt est consenti. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt réel. Lorsque des faits laissent présager une perte, une perte de valeur des prêts est constatée à l'état consolidé des résultats. Cette provision peut être réduite si le recouvrement du prêt est par la suite considéré probable.

D) Passifs

a) Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides

La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges estimatives prévues liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation jusqu'en 2062. Ces charges sont présentées au net des redevances découlant de la valorisation des biogaz.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**D) Passifs (suite)****b) Passif environnemental**

La Ville comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause basée sur les flux de trésorerie actualisés.

Importante incertitude relative à la mesure

Le passif environnemental est sujet à une incertitude relative à la mesure en raison de l'utilisation de différentes méthodologies (estimation qualitative ou quantitative) pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, lesquels peuvent varier considérablement en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de réhabilitation et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de la réhabilitation requise. Des modifications apportées à des hypothèses, notamment la durée des activités d'assainissement, et à la réglementation pourraient entraîner des changements importants aux passifs comptabilisés.

c) Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

d) Revenus reportés

Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les montants perçus à l'égard de l'acquisition et de l'aménagement des parcs et terrains de jeux et pour le Fonds de développement du logement social sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'acquisition d'immeubles destinés à ces fins ou lors de la réalisation des travaux qui y sont reliés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**D) Passifs (suite)****e) Passif au titre des avantages sociaux futurs****Régimes à prestations déterminées**

Le passif relatif à ces régimes reflète l'écart, à la fin de l'exercice, entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et de la provision pour moins-value. L'évaluation actuarielle de l'actif ou du passif est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec projection des salaires. Elle est aussi basée sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de la direction liée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus des actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués selon une valeur liée au marché établie sur une période n'excédant pas quatre ans.

Le coût des services passés, lié aux modifications des régimes, est constaté dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées.

Les gains et pertes actuariels, résultant de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes ou découlant des modifications des hypothèses actuarielles et de l'expérience réelle des régimes, sont reportés puis amortis sur la durée de service moyenne restante des employés actifs. Au 31 décembre 2021, cette durée de service moyenne restante pondérée est de 12 ans.

La charge de ces régimes est établie selon la méthode de la comptabilisation d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Le coût des services passés, l'amortissement des gains et pertes actuariels, la charge ou le revenu d'intérêt résultant de l'écart entre les intérêts débiteurs sur l'obligation et le rendement prévu des actifs des régimes ainsi que la variation de la provision pour moins-value constituent les autres composantes de la charge des régimes à prestations déterminées.

Importante incertitude relative à la mesure

Les obligations relatives aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs peuvent varier significativement en raison des écarts entre les hypothèses économiques et démographiques retenues aux fins des évaluations actuarielles et les résultats réels.

Régimes à cotisations déterminées et régimes de retraite des élus municipaux

La charge de retraite de ces régimes est constatée au moment où les cotisations sont dues.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

E) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	5 à 135 ans
Réseau du métro - infrastructures	20 à 40 ans
Réseau du métro - tunnels	100 ans
Voitures de métro	40 et 60 ans
Bâtiments	20 à 60 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Véhicules	5 à 25 ans
Ameublements et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par un contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est passé en charge à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la dépréciation est déterminée. Aucune réduction de valeur ne fait l'objet d'une reprise par la suite.

b) Éléments incorporels

L'ensemble des éléments incorporels détenu par la Ville n'est pas constaté comme des actifs dans les états financiers.

c) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût, établi selon la méthode du coût moyen, et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

d) Autres actifs non financiers

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**F) Revenus****a) Taxes et compensations tenant lieu de taxes**

À l'exception des revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules, les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice pour lequel ils sont exigibles. Les revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules sont constatés sur une période de douze mois à compter de la date de leur encaissement.

b) Quotes-parts

Les charges de l'administration municipale reliées à l'exercice des compétences d'agglomération sont partagées entre les villes liées au moyen de quotes-parts. Ces quotes-parts sont inscrites à titre de revenus à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel elles sont exigibles.

c) Transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ils ont été autorisés par le cédant et durant lequel les critères d'admissibilité, s'il en est, sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par le gouvernement cédant à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

d) Services rendus

En vertu de la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal* (RLRQ, chapitre O-7.3), l'Autorité régionale de transport métropolitain (l'ARTM) a le mandat de financer les services de transport collectif. Les services rendus comprennent notamment les revenus provenant de l'ARTM correspondant à la rémunération prévue selon la prestation du service de transport collectif sur le territoire de la STM. Ces revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats sur la base des montants convenus entre les deux organismes selon un budget établi annuellement.

Les autres services rendus sont constatés à titre de revenus lorsque les services sont rendus, qu'ils donnent lieu à une créance et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

e) Imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts et autres revenus

Les revenus d'imposition de droits, d'amendes et pénalités et les autres revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'imposition de droits incluent les droits de mutation immobilière; ceux-ci sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits. Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**G) Autres éléments****a) Sectorisation et présentation des résultats**

La situation financière de la Ville, ses résultats, ses excédents (déficits) des activités de fonctionnement et d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales de l'exercice ainsi que ses charges par objet sont ventilés entre les deux secteurs suivants : l'administration municipale et les organismes contrôlés.

Les charges sont réparties entre les fonctions suivantes :

- la fonction « administration générale » comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les charges sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel;
- la fonction « sécurité publique » comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les charges relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile;
- la fonction « transport » comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises;
- la fonction « hygiène du milieu » comprend les charges relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des matières résiduelles et à la protection de l'environnement;
- la fonction « santé et bien-être » comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes incluant le logement social et la sécurité du revenu;
- la fonction « aménagement, urbanisme et développement » comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les charges liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville;
- la fonction « loisirs et culture » comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture;
- la fonction « frais de financement » regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement.

b) Contributions à des organismes

Les contributions à des organismes sont constatées à titre de charge à l'état consolidé des résultats dans l'exercice où le paiement de transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**G) Autres éléments (suite)****c) Instruments financiers dérivés**

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme et applique la comptabilité de couverture pour ses relations de couverture admissibles. Lors de leur mise en place, les relations de couverture de devises doivent faire l'objet d'une documentation détaillée telle que requise par la norme SP 2600 *Conversion des devises* et la Ville doit s'attendre à ce que les relations soient efficaces pour gérer les risques consignés. Par la suite, sur une base annuelle, les relations de couverture en place sont évaluées afin d'établir qu'elles sont demeurées efficaces et qu'il est prévu qu'elles le demeurent. L'efficacité d'une relation de couverture est généralement évaluée en analysant la concordance des principaux termes de swap et de la dette couverte. La Ville n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ni de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. La valeur des swaps de devises est déterminée en appliquant la variation entre les taux de change stipulés aux contrats des swaps et les taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière aux montants des notionnels des swaps. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes liés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt lié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement de l'année. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante, autrement la valeur des contrats de swaps de taux d'intérêt n'est pas comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

d) Conversion de devises étrangères

Les revenus et les charges résultant d'opérations conclues en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière et le gain ou la perte de change est constaté immédiatement à l'état consolidé des résultats.

e) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines. L'existence de ces actifs est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur dénouant l'incertitude se réalise.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

G) Autres éléments (suite)

f) Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

Importante incertitude relative à la mesure

Les passifs éventuels peuvent varier en raison des hypothèses retenues pour établir la probabilité du dénouement d'une situation existante à la date des états financiers et de celles relatives à l'estimation de la valeur du passif éventuel. Parmi les hypothèses utilisées figurent l'expérience passée, les négociations en cours, les règlements récents et les jugements rendus par les tribunaux.

Il est possible que cette provision subisse des variations importantes dans la prochaine année. Puisque la présentation d'informations pourrait entraîner des répercussions négatives sur le dénouement de ces poursuites et litiges, l'information à l'égard des montants n'est pas présentée de façon détaillée et l'ampleur des incertitudes qui y sont liées n'est pas fournie.

g) Compétences d'agglomération

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), l'administration municipale exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les municipalités liées. Les compétences portant sur l'évaluation foncière, le transport collectif des personnes, certaines fonctions relatives aux voies de circulation constituant le réseau artériel, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau et lacs municipaux, les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants (sauf le territoire de la municipalité de Côte-Saint-Luc), la cour municipale, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri et certains éléments de développement économique constituent les principales compétences d'agglomération. La ventilation de l'excédent (déficit) consolidé des activités de fonctionnement et d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales, par type de compétences, est donnée aux tableaux complémentaires 1 et 2.

h) Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison des données réelles avec les données budgétaires consolidées.

À l'état consolidé des résultats, les données budgétaires sont constituées du budget de l'administration municipale adopté par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération en décembre 2020 ainsi que des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés. Elles tiennent aussi compte d'ajustements apportés aux données budgétaires de l'administration municipale, afin de se conformer aux NCCSP et d'éliminations d'opérations réciproques. Une conciliation des budgets déposés et du budget présenté à l'état consolidé des résultats est présentée au tableau 5.

À l'état consolidé de la variation de la dette nette, les données budgétaires relatives à l'acquisition des immobilisations proviennent de la combinaison du budget d'immobilisations de l'administration municipale adopté en décembre 2020 par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération ainsi que des budgets d'immobilisations adoptés par les principaux organismes contrôlés.

Une comparaison des données réelles avec les données budgétaires est également présentée dans les annexes et les tableaux établis à des fins fiscales.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (en milliers de dollars)

	2021	2020
Trésorerie	1 441 254	1 432 682
Trésorerie affectée		
Fonds d'amortissement	1 000	97 840
Autre	4 702	5 875
Équivalents de trésorerie	14 987	11 082
	1 461 943	1 547 479

Les équivalents de trésorerie sont constitués essentiellement de billets, d'acceptations bancaires et de certificats de dépôts. Ils portent intérêt à des taux variant de 0,20 % à 0,77 % (de 0,22 % à 1,48 % en 2020).

4. PLACEMENTS (en milliers de dollars)

	2021			2020
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Dépôts à terme et autres titres	80 321	5 209	85 530	6 309
Obligations et débentures	2 930 994	52 522	2 983 516	2 762 611
	3 011 315	57 731	3 069 046	2 768 920

Au 31 décembre 2021, la juste valeur des placements s'établit à 3 140,3 M\$ (2 976,5 M\$ en 2020).

Au 31 décembre 2020, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffraient respectivement à 2 735,0 M\$ et à 33,9 M\$.

Les obligations et débentures détenues par la Ville se composent essentiellement de titres émis par des gouvernements et leurs organismes, des municipalités et des commissions scolaires. Elles comprennent notamment des obligations et des débentures émises par la Ville de Montréal et la STM qui s'élèvent à 472,4 M\$ (478,8 M\$ en 2020).

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

4. PLACEMENTS (suite) (en milliers de dollars)

Les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	Dépôts à terme et autres titres	Obligations et débitures	Total	Taux d'intérêt nominal pondéré
31 décembre 2021				
2022	85 530	174 622	260 152	1,71 %
2023	-	165 705	165 705	3,28 %
2024	-	443 813	443 813	3,06 %
2025	-	174 643	174 643	2,92 %
2026	-	195 656	195 656	3,92 %
1 à 5 ans	85 530	1 154 439	1 239 969	2,92 %
6 à 10 ans	-	905 223	905 223	2,55 %
11 à 15 ans	-	512 130	512 130	3,17 %
16 à 20 ans	-	348 755	348 755	3,38 %
Plus de 20 ans	-	62 969	62 969	4,87 %
	85 530	2 983 516	3 069 046	2,95 %
31 décembre 2020				
2021	6 309	199 437	205 746	3,86 %
2022	-	134 174	134 174	2,87 %
2023	-	186 355	186 355	3,27 %
2024	-	435 226	435 226	3,05 %
2025	-	190 729	190 729	2,84 %
1 à 5 ans	6 309	1 145 921	1 152 230	3,18 %
6 à 10 ans	-	826 594	826 594	2,99 %
11 à 15 ans	-	402 699	402 699	3,31 %
16 à 20 ans	-	336 295	336 295	3,42 %
Plus de 20 ans	-	51 102	51 102	4,63 %
	6 309	2 762 611	2 768 920	3,20 %

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

5. DÉBITEURS (en milliers de dollars)

	2021	2020
Taxes	122 727	157 623
Gouvernement du Canada et ses entreprises	320 072	193 843
Gouvernement du Québec et ses entreprises ¹	4 597 172	4 297 794
Organismes municipaux	70 878	114 887
Services rendus et autres	608 851	469 039
	5 719 700	5 233 186

¹ Comprend les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme de 3 147,5 M\$ (3 054,9 M\$ en 2020) dont la juste valeur s'établit à 3 202,7 M\$ (3 279,5 M\$ en 2020).

Une provision pour créances douteuses de 149,0 M\$ (153,9 M\$ en 2020) a été déduite des débiteurs. Une provision pour droits de mutation non facturés de 131,8 M\$ (92,0 M\$ en 2020) a été incluse aux débiteurs.

Les encaissements des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2021, s'établissent comme suit :

		Taux d'intérêt		
		Encaissements	nominal pondéré	Refinancement
31 décembre 2021				
	2022	323 392	2,91 %	2 304
	2023	286 174	2,88 %	51 142
	2024	217 889	2,88 %	88 197
	2025	166 391	2,54 %	88 934
	2026	153 198	2,50 %	93 024
	1 à 5 ans	1 147 044	2,79 %	323 601
	6 à 10 ans	544 509	2,40 %	481 527
	11 à 15 ans	287 496	2,45 %	186 222
	16 à 20 ans	176 065	2,21 %	1 001
		2 155 114	2,60 %	992 351
31 décembre 2020				
	2021	318 611	3,07 %	18 593
	2022	285 286	3,03 %	10 400
	2023	248 400	2,99 %	59 237
	2024	180 115	3,04 %	96 293
	2025	128 616	2,66 %	97 029
	1 à 5 ans	1 161 028	2,99 %	281 552
	6 à 10 ans	419 544	2,52 %	516 871
	11 à 15 ans	244 053	2,51 %	279 786
	16 à 20 ans	141 653	2,17 %	10 451
		1 966 278	2,77 %	1 088 660

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

6. PRÊTS (en milliers de dollars)

	2021	2020
Prêts aux PME-MTL		
PAUPME	61 043	37 914
PME	42 065	44 547
Autres	3 640	2 765
Prêts à un office municipal d'habitation	3 757	4 518
Prêts à des organismes à but non lucratif	5 571	4 048
Soldes de prix de vente	975	1 947
	117 051	95 739

Dans le cadre du Programme d'aide aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) élaboré par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), la Ville a accordé des prêts sans intérêts aux PME-MTL devant servir exclusivement à l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises admissibles du territoire montréalais affectées par la pandémie de la COVID-19. Ces prêts sont remboursables dans l'année suivant l'échéance des prêts consentis aux petites et moyennes entreprises, pour un montant correspondant à la totalité du prêt remboursé par ces dernières. Ceux-ci sont affectés au remboursement de la dette à long terme.

Les sommes octroyées à ces entreprises sous le volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) ou sous le volet Aide à certaines entreprises du secteur du tourisme (ACEST) pourraient être éligibles à un pardon de prêt. Le cas échéant, les montants ne pouvant être récupérés ne feront pas l'objet d'un remboursement à la Ville. Les sommes non prêtées par les PME-MTL dans le cadre du programme PAUPME devront être remises à la Ville le 15 août 2022. Au 31 décembre, ces sommes représentaient un montant de 27,0 M\$. Un montant de 84,5 M\$ (29,2 M\$ en 2020) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur de recouvrement nette.

Les prêts PME et les autres prêts octroyés aux PME-MTL, échéants en 2025, ne portent pas intérêt. Un montant de 2,9 M\$ (0,5 M\$ en 2020) a été déduit de la valeur des prêts PME et un montant de 0,3 M\$ (aucun en 2020) a été réduit de la valeur des autres prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Les prêts à un office municipal d'habitation, échéants entre 2022 et 2033, ne portent pas intérêt. Un montant de 1,4 M\$ (1,6 M\$ en 2020) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Les prêts à des organismes à but non lucratif, échéants en 2033 et 2034, ne portent pas intérêt. Un montant de 3,0 M\$ (4,5 M\$ en 2020) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Pour ces quatre dernières catégories de prêts, aucune provision pour moins-value n'a été comptabilisée (aucune en 2020).

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES (en milliers de dollars)

	2021		2020	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Marges de crédit à demande	312 000	-	312 000	-
Titres ¹	2 155 124	799 672	1 845 900	699 696
	2 467 124	799 672	2 157 900	699 696

¹ Le montant total des titres autorisés de 2 155,1 M\$ (1 845,9 M\$ en 2020) se compose de la limite autorisée de 1 000,0 M\$ à la STM (750,0 M\$ en 2020) et de 1 155,1 M\$ en vertu de la Charte de la Ville de Montréal qui autorise jusqu'à 20 % des crédits budgétaires pour l'émission de titres temporaires (1 095,9 M\$ en 2020). La Ville peut emprunter, en tout ou en partie, au moyen de billets, d'acceptations bancaires, de papier commercial ou d'autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme.

Au 31 décembre 2021, les titres émis à court terme sont composés de 99,9 M\$ (99,9 M\$ en 2020) de billets émis à escompte au taux de 0,25 % (0,21 % en 2020) et de 699,8 M\$ (599,8 M\$ en 2020) de papier commercial au taux moyen de 0,27 % (0,26 % en 2020). Tous les titres émis viennent à échéance au cours de la prochaine année et le taux moyen pondéré est de 0,27 % (0,25 % en 2020).

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

8. CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER (en milliers de dollars)

	2021	2020
Fournisseurs	1 062 372	1 014 391
Rémunération et charges sociales	676 633	656 801
Dépôts et retenues de garantie	266 345	265 907
Intérêts courus sur la dette à long terme	98 336	95 361
Provisions		
Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides ¹	77 087	80 295
Passif environnemental ²	64 116	68 408
Contestations d'évaluation	51 036	49 470
Autres	104 982	91 379
Gouvernement du Québec et ses entreprises ³	56 536	52 620
Autres ⁴	111 498	126 039
	2 568 941	2 500 671

¹ La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les charges totales estimatives non actualisées se chiffrent à 125,8 M\$ (134,9 M\$ en 2020) et le taux d'actualisation utilisé est de 3,0 % (3,2 % en 2020).

² La Ville comptabilise un passif environnemental à l'égard de l'assainissement des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux reliés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites. Lorsque la période de réalisation des travaux d'assainissement peut être établie, la Ville en actualise les coûts. Au 31 décembre 2021, le passif relatif aux sites dont les coûts d'assainissement ont été actualisés s'élève à 39,5 M\$ (44,8 M\$ en 2020), les charges totales estimatives non actualisées, dont la réalisation prévue s'échelonne jusqu'en 2045, se chiffrent à 56,4 M\$ (63,2 M\$ en 2020) et le taux d'actualisation utilisé est de 3,0 % (3,2 % en 2020). Le passif relié aux sites pour lesquels la période de réalisation des travaux ne peut être établie est de 16,0 M\$ (23,6 M\$ en 2020).

³ En 2017, le Gouvernement du Québec et la Société nationale du cheval de course ont cédé à la Ville certains lots d'un emplacement connu sous le nom de l'Hippodrome de Montréal. Cette cession fut faite sans contrepartie monétaire immédiate mais en considération du partage, entre la Ville et le Gouvernement, du prix de vente de ces terrains. Au 31 décembre 2021, le montant payable au Gouvernement du Québec comptabilisé aux livres de la Ville est estimé à 40,4 M\$ (38,8 M\$ en 2020).

⁴ Les autres créditeurs sont composés des éléments suivants : amendes et pénalités 36,8 M\$ (46,3 M\$ en 2020), trop perçus 25,2 M\$ (19,6 M\$ en 2020), subvention à verser 21,0 M\$ (21,0 M\$ en 2020) et autres créditeurs 28,5 M\$ (39,1 M\$ en 2020).

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

9. REVENUS REPORTÉS (en milliers de dollars)

	2021	2020
Transferts	442 376	463 005
Primes à l'émission de titres	112 701	123 075
Acquisition et aménagement de parcs et de terrains de jeux	106 024	78 706
Taxe sur l'immatriculation des véhicules	16 564	16 503
Fonds de développement du logement social	29 707	25 005
Autres	22 161	23 950
	729 533	730 244

Les revenus de transferts reportés par programme se répartissent de la façon suivante :

	2021	2020
AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec	154 884	117 036
Réhabilitation de terrains contaminés dans l'Est de Montréal du ministère de l'Économie et de l'innovation	97 623	100 002
Réhabilitation de terrains contaminés situés sur le territoire de la Ville de Montréal du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	76 005	78 451
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les infrastructures	36 996	84 692
Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) financé par la Société Canadienne d'hypothèques et de logement	22 263	-
Autres	54 605	82 824
	442 376	463 005

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

10. DETTE À LONG TERME (en milliers de dollars)

	2021	2020
Obligations et emprunts bancaires ¹	14 493 123	13 693 311
Emprunts à terme et hypothèques immobilières ²	163 409	170 273
Emprunt - Gouvernement du Québec MEI ³	145 500	58 200
Autres dettes à long terme	16 605	20 066
	14 818 637	13 941 850

¹ Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 294,9 M\$ (1 294,9 M\$ en 2020).

² Les hypothèques immobilières, au montant de 0,9 M\$ (2,5 M\$ en 2020), sont garanties par des propriétés d'une valeur comptable de 22,0 M\$ (19,4 M\$ en 2020).

³ L'emprunt octroyé par le MEI, sans intérêts et échéant le 31 mars 2030, doit servir exclusivement à l'octroi de prêts du PAUPME, par l'entremise des PME-MTL, aux petites et moyennes entreprises admissibles du territoire montréalais affectées par la pandémie de la COVID-19. Les sommes des volets AERAM et ACEST octroyées à ces entreprises sont éligibles aux pardons de prêt. Le cas échéant, elles ne feront pas l'objet d'un remboursement au gouvernement. De plus, le MEI pourrait potentiellement radier, à terme, une portion de l'emprunt équivalente aux montants qui n'auront pas été récupérés des entreprises aidées.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

10. DETTE À LONG TERME (suite)

(en milliers de dollars)

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	2021	2020
À la charge des contribuables		
De la municipalité centrale	4 953 130	4 796 663
De l'agglomération ¹	3 223 087	2 833 773
Fonds d'amortissement	3 012 315	2 832 859
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	3 147 465	3 054 938
À recouvrer de tiers par l'entremise de redevances	421 597	385 703
Prêts aux PME-MTL - PAUPME	61 043	37 914
	14 818 637	13 941 850

¹ Ce solde inclut un montant de 84,5 M\$ (20,3 M\$ en 2020), représentant le montant des provisions pour pardons et pour créances douteuses sur les prêts accordés aux PME-MTL dans le cadre du programme PAUPME. Celui-ci pourrait potentiellement faire l'objet d'une radiation et serait par conséquent à la charge du gouvernement.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 268,1 M\$ (273,4 M\$ en 2020). Les passifs financiers associés à ces swaps sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2021, tous les emprunts contractés en devises font l'objet d'une couverture.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

Années	2021			2020		
	Dollars canadiens	À refinancer	Montant net	Dollars canadiens	À refinancer	Montant net
2021				1 077 754	294 345	783 409
2022	907 469	460 912	446 557	861 206	460 912	400 294
2023	1 544 062	579 812	964 250	1 500 169	579 812	920 357
2024	1 236 705	203 102	1 033 603	1 246 718	203 102	1 043 616
2025	688 214	207 402	480 812	644 145	207 402	436 743
2026	1 119 155	288 318	830 837	-	-	-
1 à 5 ans	5 495 605	1 739 546	3 756 059	5 329 992	1 745 573	3 584 419
6 à 10 ans	4 508 530	1 471 203	3 037 327	4 519 098	1 452 017	3 067 081
11 à 15 ans	1 934 707	134 255	1 800 452	1 297 651	93 321	1 204 330
16 à 20 ans	1 826 065	261 480	1 564 585	1 741 379	247 054	1 494 325
2043	934 556	-	934 556	934 556	-	934 556
2045	119 174	-	119 174	119 174	-	119 174
TOTAL	14 818 637	3 606 484	11 212 153	13 941 850	3 537 965	10 403 885

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

10. DETTE À LONG TERME (suite) (en milliers de dollars)

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

	2021	2020
Années d'échéance	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	3,32 %	3,43 %
6 à 10 ans	2,54 %	2,89 %
11 à 15 ans	3,73 %	4,03 %
16 à 20 ans	3,09 %	3,37 %
2043	6,00 %	6,00 %
2045	6,00 %	6,00 %
	3,30 %	3,50 %

Juste valeur

La juste valeur de la dette se chiffre à 16 036,9 M\$ (16 091,0 M\$ en 2020). Elle comprend des passifs financiers nets associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 28,7 M\$ (34,3 M\$ en 2020).

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

11. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (en milliers de dollars)

	2021	2020
Régimes de retraite à prestations déterminées	110 200	106 140
Autres régimes	294 366	285 552
Passif au titre des avantages sociaux futurs	404 566	391 692

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées se chiffrent à 406,6 M\$ (333,5 M\$ en 2020). Les charges relatives aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite des élus municipaux s'élèvent respectivement à 1,8 M\$ (1,5 M\$ en 2020) et à 2,6 M\$ (2,9 M\$ en 2020).

Régimes à prestations déterminées

a) Description des régimes

La Ville offre à la plupart de ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées. En vertu de ces régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Les cotisations de la Ville sont établies suivant différentes méthodes actuarielles.

Des avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires, sont aussi accordés à certains employés. De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

Les plus récentes évaluations actuarielles disponibles couvrent les exercices 2018 à 2021.

b) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants portés à l'état consolidé de la situation financière

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Valeur actuarielle des actifs des régimes	22 804 093	-	21 548 792	-
Obligation au titre des prestations constituées	(22 857 443)	(314 439)	(21 710 959)	(301 944)
Déficit	(53 350)	(314 439)	(162 167)	(301 944)
(Gains) pertes actuarielles non amorties	(54 268)	20 073	199 342	16 392
(Passif) actif au titre des prestations constituées	(107 618)	(294 366)	37 175	(285 552)
Provision pour moins-value	(2 582)	-	(143 315)	-
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(110 200)	(294 366)	(106 140)	(285 552)

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

11. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) (en milliers de dollars)

c) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	(9 249 018)	(314 439)	(9 085 306)	(301 944)
Valeur actuarielle des actifs des régimes	8 784 824	-	8 484 237	-
Déficit	(464 194)	(314 439)	(601 069)	(301 944)

d) Valeur actuarielle des actifs des régimes

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	21 548 792	-	20 741 485	-
Rendement prévu des actifs des régimes	1 200 744	-	1 199 705	-
Gains survenus dans l'exercice sur le rendement prévu des actifs des régimes	543 192	-	233 282	-
Rendement réel des actifs des régimes	1 743 936	-	1 432 987	-
Cotisations de l'employeur ¹	384 033	9 711	241 069	9 371
Cotisations des employés	276 127	-	267 495	-
Prestations versées	(1 148 795)	(9 711)	(1 134 244)	(9 371)
Solde à la fin de l'exercice	22 804 093	-	21 548 792	-
Juste valeur des actifs des régimes ²	24 056 452	-	21 870 484	-

¹ En 2020, un versement de 146,2 M\$, correspondant à l'excédent des actifs d'un régime attribué à la STM, a été réduit des cotisations de l'employeur (aucun en 2021).

² La juste valeur des actifs comprend les obligations émises directement par la Ville à ses régimes de retraite. Elles sont inscrites à leur coût de 303,7 M\$ (303,7 M\$ en 2020).

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

11. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) (en milliers de dollars)

e) Obligation au titre des prestations constituées

	2021		2020	
	Régimes de retraite ¹	Autres régimes	Régimes de retraite ¹	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	21 710 959	301 944	20 583 458	292 262
Coût des services rendus au cours de l'exercice	518 541	7 778	481 298	7 560
Coût des services passés	156 427	546	170	-
Cotisation au fonds de stabilisation	60 464	-	57 988	-
Prestations versées	(1 148 795)	(9 711)	(1 134 244)	(9 371)
Intérêts débiteurs sur l'obligation	1 203 245	9 188	1 186 591	9 137
Pertes survenues dans l'exercice sur l'obligation	356 602	4 694	535 698	2 356
Solde à la fin de l'exercice	22 857 443	314 439	21 710 959	301 944

¹ Au 31 décembre 2021, l'obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite comprend une obligation implicite de 2 807,5 M\$ (2 381,7 M\$ au 31 décembre 2020) découlant de l'adoption, en 2014, de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15).

f) Composantes de la charge des régimes à prestations déterminées

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	518 541	7 778	481 298	7 560
Coût des services passés	156 427	546	170	-
Cotisation au fonds de stabilisation	60 464	-	57 988	-
Cotisations des employés	(276 127)	-	(267 495)	-
(Gains) pertes actuariels non amortis constatés lors de modifications de régimes	(4 870)	(546)	200	-
Amortissement des pertes actuarielles	71 891	1 559	51 162	1 020
Charge au titre des avantages de retraite	526 326	9 337	323 323	8 580
Intérêts débiteurs sur l'obligation	1 203 245	9 188	1 186 591	9 137
Rendement prévu des actifs des régimes	(1 200 744)	-	(1 199 705)	-
Charge (revenu) d'intérêt	2 501	9 188	(13 114)	9 137
Variation de la provision pour moins-value	(140 733)	-	5 554	-
Charge totale	388 094	18 525	315 763	17 717

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

11. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) (en milliers de dollars)

g) Principales hypothèses

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	5,35% à 5,73%	2,75% à 3,00%	5,35 % à 6,20 %	3,00 % à 3,20 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	5,35% à 6,24%		5,35 % à 6,25 %	
Taux d'inflation	2,00%	2,10%	2,00 % à 2,10 %	2,10 %
Taux de croissance des salaires	2,10% à 2,75%	2,20% à 2,50%	2,20 % à 2,75 %	2,20 % à 2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé		3,00% à 6,50%		3,00 % à 7,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé		3,00% à 4,50%		3,00 % à 5,00 %
Années où le taux devrait se stabiliser		2037 et 2040		2028 et 2040

Tables de mortalité

Pour ses principaux régimes de retraite, à l'exception de celui des policiers, la Ville utilise la table de mortalité CPM-2014 combinée avec l'échelle CPM-B et des facteurs d'ajustement selon les rapports de provisionnement. Pour le régime de retraite des policiers, la Ville utilise la table de mortalité CPM-2014Publ avec l'échelle CPM-B et des facteurs d'ajustement selon les rapports de provisionnement.

Régimes à cotisations déterminées et régimes des élus municipaux

a) Description des régimes

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. Les élus municipaux participent quant à eux à des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par Retraite Québec. Les cotisations de la Ville sont fixées par le gouvernement.

b) Cotisations de l'employeur

	2021	2020
Régimes à cotisations déterminées	1 790	1 510
Régimes de retraite des élus municipaux	2 598	2 869

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

12. IMMOBILISATIONS (en milliers de dollars)

	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Cessions / Radiations	Solde à la fin de l'exercice
COÛT				
Infrastructures ¹	14 422 974	1 065 325	214 326	15 273 973
Réseau du métro - infrastructures	3 343 239	364 636	-	3 707 875
Réseau du métro - tunnels	328 081	-	-	328 081
Voitures de métro	2 290 837	314 389	37 840	2 567 386
Bâtiments	5 036 686	699 813	1 461	5 735 038
Améliorations locatives	167 665	24 933	987	191 611
Véhicules	2 105 896	160 140	20 985	2 245 051
Ameublement et équipement de bureau	823 241	177 157	54 156	946 242
Machinerie, outillage et équipement	558 606	44 785	149	603 242
Terrains	1 568 603	125 602	1 139	1 693 066
Autres	14 879	8 904	-	23 783
	30 660 707	2 985 684	331 043	33 315 348
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures	5 509 712	423 255	214 326	5 718 641
Réseau du métro - infrastructures	964 984	113 752	-	1 078 736
Réseau du métro - tunnels	113 858	3 398	-	117 256
Voitures de métro	374 291	50 226	37 105	387 412
Bâtiments	1 923 159	87 966	802	2 010 323
Améliorations locatives	97 907	13 286	928	110 265
Véhicules	1 098 903	116 191	20 202	1 194 892
Ameublement et équipement de bureau	366 683	127 143	54 153	439 673
Machinerie, outillage et équipement	222 895	28 471	138	251 228
	10 672 392	963 688	327 654	11 308 426
VALEUR COMPTABLE NETTE	19 988 315	2 021 996	3 389	22 006 922

¹ En 2021, le ministère des Transports du Québec a transféré à la Ville, sans contrepartie monétaire, un collecteur d'égouts évalué à 56,0 M\$.

Le coût des immobilisations en cours de réalisation se chiffre à 2 287,8 M\$ au 31 décembre 2021 (1 959,3 M\$ en 2020). Aucune réduction de valeur n'a été opérée au cours de l'exercice (aucune en 2020).

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

13. AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Dépôt pour l'achat d'actifs		
Terrains et autres actifs	23 617	165 937
Voitures de métro et de bus	-	57 335
Frais d'émission de titres	92 751	66 851
Autres	34 773	11 740
	151 141	301 863

14. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	102 432	72 492
Excédent des activités de fonctionnement affecté	695 656	701 548
Réserves financières et fonds réservés	821 873	476 792
Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(1 162 711)	(995 553)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 451 703)	(1 313 527)
Investissement net dans les immobilisations	14 481 599	13 014 490
	13 487 146	11 956 242

Conformément au modèle élaboré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec, la Ville présente, dans son rapport financier annuel, certaines informations financières établies à des fins fiscales. Outre la ventilation de l'excédent accumulé dans différents postes définis aux paragraphes qui suivent, ces informations financières sont montrées aux annexes 3 et 4, ainsi qu'aux tableaux 1 à 11.

Excédent des activités de fonctionnement affecté

L'excédent des activités de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent accumulé dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (L.Q. 2000, chapitre 56), par des résolutions adoptées par le conseil municipal, le conseil d'agglomération et les conseils d'arrondissements. Il comprend également l'excédent des activités de fonctionnement des organismes contrôlés.

Réserves financières et fonds réservés

Les réserves financières et fonds réservés correspondent à la partie de l'excédent accumulé réservée à des fins particulières en vertu de dispositions législatives et contractuelles. Ces réserves et fonds réservés servent notamment à l'aménagement et à l'entretien d'unités de stationnement, à la fourniture des services de l'eau et de la voirie et à l'acquisition d'immobilisations.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

14. EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite) (en milliers de dollars)

Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts

Le déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts correspond à la différence entre, d'une part, le cumul du coût des immobilisations et des émissions de prêts et, d'autre part, le total des sources de financement.

Charges constatées à taxer ou à pourvoir

Les charges constatées à taxer ou à pourvoir correspondent au solde net des charges constatées à l'état consolidé des résultats qui feront l'objet de revenus futurs. À l'exception du montant lié aux prêts consentis dans le cadre du PAUPME, ce solde net est viré, par affectations, à l'excédent des activités de fonctionnement non affecté selon les montants prévus au budget ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Les charges constatées à taxer ou à pourvoir résultent des éléments suivants :

- l'application des mesures d'allègements liées aux régimes de retraite (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2025) et aux avantages complémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux futurs postérieurs à l'emploi (affectations sur la base de résolutions spécifiques associées à la valeur du passif);
- l'application des mesures d'allègements pour atténuer les impacts de la crise financière de 2008 sur les régimes de retraite à prestations déterminées (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2022);
- l'application des mesures d'allègements liées à la pandémie de COVID-19 permise pendant la période allant de 2021 à 2026, applicable aux régimes de retraite à prestations déterminées (affectations sur une période s'échelonnant jusqu'en 2030);
- l'application des mesures d'allègements liées au passif environnemental (affectations, sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2042);
- l'application permise pendant la période allant de 2014 à 2017 des mesures d'allègements liées au changement de la méthode de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) (affectations sur une période maximale de 10 ans);
- le financement à long terme de certaines charges de fonctionnement liées essentiellement au refinancement, effectué en 2003 et 2005, d'actes notariés concernant certains régimes de retraite (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2045);
- l'application de la directive sur le traitement comptable et fiscal des prêts consentis dans le cadre du PAUPME. Cet élément des charges constatées à taxer ou à pourvoir ne fait pas l'objet d'affectations. Il est crédité lors de l'émission des prêts puis débité lors du remboursement ou du pardon des prêts et de l'enregistrement d'une provision pour moins-value.

Investissement net dans les immobilisations

L'investissement net dans les immobilisations correspond à la valeur comptable nette des immobilisations réduite de la portion de la dette liée à ces immobilisations et augmentée des placements du fonds d'amortissement et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

15. REVENUS DE TRANSFERTS (en milliers de dollars)

	2021	2020
Transferts - activités de fonctionnement		
Gouvernement du Canada	48 074	-
Gouvernement du Québec	475 828	856 829
Communauté métropolitaine de Montréal	38 774	43 276
	562 676	900 105
Transferts - activités d'investissement en immobilisations et en prêts		
Gouvernement du Canada		
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	227 606	-
Programme de transferts Canada - Québec	16 964	11 800
Autres	699	37
Gouvernement du Québec		
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes	425 141	191 657
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	370 577	223 714
Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC)	274 452	182 512
Programme d'aide financière du fonds de l'infrastructure de transport en commun	24 451	116 548
Programmes de transfert Canada - Québec	18 748	14 879
Programmes de transfert Québec - Municipalité	22 221	25 053
Autres ¹	56 278	6 333
Autres		
Communauté métropolitaine de Montréal	375	5 550
Autres	7 328	4 470
	1 444 840	782 553
	2 007 516	1 682 658

¹ En 2021, comprend un transfert de 56,0 M\$ en immobilisation en provenance du ministère des Transports du Québec (aucun en 2020).

16. REVENUS D'INTÉRÊTS (en milliers de dollars)

	2021	2020
Placements du fonds d'amortissement	81 390	92 072
Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres	14 302	23 981
	95 692	116 053
Arriérés de taxes	14 814	17 484
	110 506	133 537

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Utilisation d'instruments financiers dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque des variations des flux de trésorerie associés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt auxquelles l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ni de spéculation.

La Ville a des contrats de swaps avec des institutions financières dont les dates d'échéances se situent entre décembre 2022 et décembre 2024 afin de se prémunir en partie des variations de prix du carburant.

Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2021, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

Risque de crédit

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tiers. La Ville considère que ces tiers seront en mesure de satisfaire à leurs obligations.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs autres que ceux à affecter au remboursement de la dette à long terme, des emprunts temporaires et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	2021		2020	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements	3 140 289	3 069 046	2 976 527	2 768 920
Débiteurs affectés au remboursement				
de la dette à long terme	3 202 743	3 147 465	3 279 496	3 054 938
Dette à long terme	16 036 886	14 818 637	16 090 970	13 941 850

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur de la dette à long terme et des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme est fondée essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2021, la juste valeur des passifs financiers associés aux swaps se chiffre à 28,7 M\$ (34,3 M\$ en 2020). Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

18. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

a) Obligations contractuelles

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de location de propriétés, de location de machinerie et de divers équipements, de service pour le déneigement et la collecte des ordures, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 2 993,3 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2022	2023	2024	2025	2026	2027-2067	Total
823,0 M\$	472,6 M\$	347,3 M\$	281,4 M\$	200,4 M\$	868,6 M\$	2 993,3 M\$

Les engagements à l'égard des activités d'investissement en immobilisations et en prêts se chiffrent à 2 507,0 M\$, dont 58,9 M\$ pour l'acquisition de bus et 5,5 M\$ pour l'achat de voitures de métro.

b) Droits contractuels

Les droits contractuels liés aux activités de fonctionnement, estimés à 1 441,2 M\$, représentent des revenus futurs auxquels la Ville aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des revenus de transferts de 439,5 M\$ et des services rendus de 1 001,7 M\$ associés à la location de locaux et à des prêts d'employés.

L'échéancier des droits contractuels est établi ainsi :

2022 ¹	2023	2024	2025	2026	2027-2065	Total
368,1 M\$	143,3 M\$	182,2 M\$	96,8 M\$	68,5 M\$	582,3 M\$	1 441,2 M\$

¹ Comprend les droits contractuels associés à des ententes à durée indéterminée au montant de 104,7 M\$. Ils sont liés à des revenus de transferts de 104,5 M\$ et de services rendus de 0,2 M\$ associés à d'autres services rendus et à des baux.

Les droits contractuels liés aux activités d'investissement en immobilisations et en prêts se chiffrent à 965,6 M\$ dont 58,3 M\$ pour l'acquisition de bus et 4,3 M\$ pour l'achat de voitures de métro.

19. ACTIFS ÉVENTUELS

a) Réduction de l'emprunt du Gouvernement du Québec

Dans le cadre du PAUPME, le Gouvernement du Québec a consenti un prêt de 145,5 M\$ devant servir exclusivement à l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises admissibles du territoire montréalais affectées par la pandémie de la COVID-19. Selon les modalités du prêt, les sommes octroyées à ces entreprises sous la forme de pardons de prêts ne font pas l'objet d'un remboursement au gouvernement. Le gouvernement pourrait également radier, à terme, une portion du prêt équivalente aux montants qui n'auront pu être récupérés des entreprises aidées. Au 31 décembre, un montant de 84,5 M\$ a été déduit de la valeur des prêts consentis par la Ville dans le cadre de ce programme. La Ville estime probable que ce montant de 84,5 M\$ ne fasse pas l'objet d'un remboursement.

b) Poursuites intentées en justice

Afin d'éviter toutes incidences négatives sur le dénouement des poursuites qu'elle a intentées, la Ville a choisi de ne pas divulguer le montant qu'elle juge probable de récupérer.

20. PASSIFS ÉVENTUELS

a) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 3 057,0 M\$.

Elles comprennent notamment une action collective de 1 500,0 M\$ intentée par le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (le RAPLIQ) et autorisée par la Cour supérieure le 26 mai 2017. Le RAPLIQ est un organisme qui a pour mission de promouvoir et de défendre les droits des personnes en situation de handicap physique. Les réclamations comprennent également une action collective intentée par une citoyenne et autorisée par la Cour supérieure le 26 janvier 2021. Cette action collective concerne toutes les personnes physiques, associations et personnes morales ayant utilisé, depuis le 15 juin 2015, un stationnement contrôlé par un parcomètre appartenant à la Ville, ou dont elle a l'usage, la gestion ou la possession, dont le paiement du coût d'utilisation doit être effectué à une borne de péage ou par le biais d'une application mobile et qui n'ont pu cumuler leur temps lors d'un paiement subséquent ou qui n'ont pu bénéficier du temps restant d'un utilisateur précédent. À l'heure actuelle, la Ville n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces actions collectives.

Les avocats de la Ville considèrent que le règlement des autres réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

L'administration municipale ne contracte aucune assurance contre les risques. Toutefois, elle a prévu à son budget une somme de 37,0 M\$ afin de couvrir le règlement de réclamations, le paiement des condamnations judiciaires et les charges non prévues au budget.

b) *Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2021. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

c) Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer notamment à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (L.Q. 2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

20. PASSIFS ÉVENTUELS (suite)

d) Garanties d'emprunts

En vertu des dispositions de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (RLRQ, chapitre C-37.01) (la CMM), de la *Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain* (RLRQ, chapitre A-33.3) et de la *Loi sur le réseau de transport métropolitain* (RLRQ, chapitre R-25.01) (le RTM, aussi connu sous le nom d'EXO), les municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la CMM, de l'ARTM ou du RTM sont garantes des obligations et des engagements de ces organismes. Les quotes-parts de l'administration municipale dans l'endettement total net à long terme de ceux-ci sont indiquées au tableau 4.

Dans le cadre du programme d'aide à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal), la Ville cautionne des prêts contractés par des organismes à but non lucratif responsables de la réalisation des projets pour un montant maximal de 250,0 M\$. Au 31 décembre 2021, le montant des prêts cautionnés par la Ville se chiffre à 68,3 M\$. Il est prévu qu'une partie de ces prêts, estimée à 15,2 M\$, sera remboursée à même une contribution ultérieure de la Ville. Le passif éventuel relié aux prêts cautionnés est de 53,1 M\$. Aucune provision pour perte n'a été comptabilisée, aucune n'étant jugée probable.

21. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Après la clôture de l'exercice financier, le 24 février 2022, un conflit entre la Russie et l'Ukraine a entraîné une guerre entre les deux pays. Les impacts de ce conflit sur l'économie mondiale sont très importants, notamment sur la hausse des coûts de l'énergie, de l'inflation en général et des taux d'intérêts en particulier. Bien qu'il soit impossible d'estimer de façon fiable les conséquences que la durée et la gravité de cette guerre pourraient avoir sur l'économie montréalaise et sur la situation financière de la Ville au cours des exercices futurs, cette conjoncture pourrait affecter négativement les résultats financiers de la Ville, plus spécifiquement à travers la hausse des coûts de l'essence utilisé dans les opérations courantes de la Ville, la hausse généralisée des coûts de l'ensemble des contrats, la hausse des taux d'intérêts et son impact sur la valeur marchande des actifs des régimes de retraite ainsi que sur le coût de l'endettement.

22. INFORMATION RELATIVE AUX APPARENTÉS

La Ville est apparentée à ses principaux dirigeants et à leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants de la Ville sont la mairesse, les autres membres du comité exécutif, le directeur général et les directeurs généraux adjoints de l'administration municipale ainsi que les dirigeants des autres entités comprises dans le périmètre de consolidation.

Au cours de l'année financière 2021, la Ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

23. ORGANISATION ET GOUVERNANCE DU TRANSPORT COLLECTIF DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Depuis le 1^{er} juin 2017, la STM est assujettie à la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal* (RLRQ, chapitre O-7.3).

En vertu de cette loi, l'ARTM doit acquérir de la STM et de la Ville des équipements et des infrastructures qui ont un caractère métropolitain. Les contrats de transfert des actifs devront préciser la date et les modalités de transfert des biens. Il est prévu que ces actifs seront acquis à leur valeur comptable nette, déduction faite de toute aide gouvernementale reçue. Inversement, les actifs auparavant désignés comme métropolitains, dont l'usage est exclusif aux usagers de la STM, seront transférés à cette dernière.

Au 31 décembre 2021, certaines cessions d'actifs n'ont pas encore été réalisées. Il est prévu que la STM transfère des terminus à l'ARTM, et l'ARTM transférera à la STM des stationnements incitatifs et des terminus.

24. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

TABEAU 1 – EXCÉDENT (DÉFICIT) CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

2021		
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations ¹
Revenus		
Taxes	3 657 339	3 642 464
Compensations tenant lieu de taxes	285 333	285 843
Quotes-parts	-	-
Transferts	229 555	266 860
Services rendus	429 060	411 874
Imposition de droits	277 038	440 118
Amendes et pénalités	109 704	79 238
Intérêts	83 403	76 507
Autres revenus	17 702	29 777
	5 089 134	5 232 681
Charges de fonctionnement		
Administration générale	902 659	804 817
Sécurité publique	821 404	823 119
Transport	1 053 901	1 024 289
Hygiène du milieu	506 699	502 535
Santé et bien-être	116 710	110 729
Aménagement, urbanisme et développement	275 462	247 069
Loisirs et culture	599 899	595 547
Frais de financement	285 168	273 920
	4 561 902	4 382 025
Excédent avant financement et affectations	527 232	850 656
Financement		
Remboursement de la dette à long terme ³	(434 969)	(432 350)
Affectations (note 14)		
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(10 000)	(16 408)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	236 810	266 281
Réserves financières et fonds réservés	(291 187)	(289 477)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(25 885)	(3 095)
	(90 262)	(42 699)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	2 001	375 607

¹ Les revenus de transferts, ainsi que les charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, excluent un montant de 65,1 M\$ (aucun en 2020) correspondant à la quote-part de l'administration municipale à l'égard du coût des travaux d'infrastructures de compétences d'agglomération admissibles à l'aide financière du « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) ».

² Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre comptable et aux opérations intercompétences.

³ Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

(en milliers de dollars)

2021						2020
Compétences d'agglomération		Éliminations ²		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
50 090	50 759	(23 405)	(26 437)	3 684 024	3 666 786	3 634 485
-	-	-	-	285 333	285 843	279 133
2 507 711	2 506 481	(2 070 135)	(2 067 728)	437 576	438 753	424 496
316 538	343 995	(53 158)	(48 179)	492 935	562 676	900 104
1 582 029	1 524 948	(116 303)	(142 640)	1 894 786	1 794 182	1 762 070
1 969	161	-	-	279 007	440 279	342 278
109 561	81 188	-	-	219 265	160 426	129 092
98 529	81 011	(48 520)	(47 012)	133 412	110 506	133 537
35 577	43 715	-	-	53 279	73 492	72 758
4 702 004	4 632 258	(2 311 521)	(2 331 996)	7 479 617	7 532 943	7 677 953
341 064	324 407	(336 445)	(335 854)	907 278	793 370	728 691
1 079 844	1 184 786	(813 553)	(813 914)	1 087 695	1 193 991	1 187 079
2 055 610	1 996 098	(604 389)	(629 823)	2 505 122	2 390 564	2 399 576
240 813	234 526	(270 669)	(268 445)	476 843	468 616	470 510
118 973	123 490	(25 663)	(25 667)	210 020	208 552	184 269
114 193	117 808	(71 641)	(71 633)	318 014	293 244	236 841
176 811	169 648	(140 641)	(139 648)	636 069	625 547	598 168
291 965	266 150	(48 520)	(47 012)	528 613	493 058	489 673
4 419 273	4 416 913	(2 311 521)	(2 331 996)	6 669 654	6 466 942	6 294 807
282 731	215 345	-	-	809 963	1 066 001	1 383 146
(242 590)	(232 360)	(12 253)	(12 253)	(689 812)	(676 963)	(651 580)
(17 000)	(8 912)	-	-	(27 000)	(25 320)	(41 276)
(19 794)	1 704	-	-	217 016	267 985	156 564
(97 212)	(190 481)	-	-	(388 399)	(479 958)	(681 585)
94 147	152 147	12 253	12 253	80 515	161 305	81 229
(39 859)	(45 542)	12 253	12 253	(117 868)	(75 988)	(485 068)
282	(62 557)	-	-	2 283	313 050	246 498

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

TABLEAU 2 – (DÉFICIT) EXCÉDENT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS
ET EN PRÊTS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

(en milliers de dollars)

	2021				2020		
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Total		Total
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations ¹	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus							
Transferts	174 800	290 971	1 310 801	1 153 869	1 485 601	1 444 840	782 554
Contributions des promoteurs	-	5 977	1 900	1 491	1 900	7 468	16 963
Autres revenus	-	12 908	36 309	22 022	36 309	34 930	35 909
	174 800	309 856	1 349 010	1 177 382	1 523 810	1 487 238	835 426
Acquisition d'immobilisations							
Administration générale	131 700	75 141	76 100	58 714	207 800	133 855	92 035
Sécurité publique	-	177	39 400	35 320	39 400	35 497	46 864
Transport	492 200	367 488	1 509 098	1 469 497	2 001 298	1 836 985	1 630 418
Hygiène du milieu	186 300	161 834	402 700	371 378	589 000	533 212	446 491
Santé et bien-être	50 000	11 883	-	7 652	50 000	19 535	22 060
Aménagement, urbanisme et développement	124 100	83 200	4 600	2 794	128 700	85 994	84 438
Loisirs et culture	420 700	300 744	115 200	39 862	535 900	340 606	287 213
	1 405 000	1 000 467	2 147 098	1 985 217	3 552 098	2 985 684	2 609 519
Émission de prêts	-	-	-	78 386	-	78 386	67 114
Déficit avant financement et affectations	(1 230 200)	(690 611)	(798 088)	(886 221)	(2 028 288)	(1 576 832)	(1 841 207)
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	903 900	651 449	673 488	577 012	1 577 388	1 228 461	963 166
Affectations (note 14)							
Activités de fonctionnement	10 000	16 408	17 000	8 912	27 000	25 320	41 276
Excédent des activités de fonctionnement affecté	14 000	21 123	-	-	14 000	21 123	12 696
Réserves financières et fonds réservés	302 300	32 136	107 600	102 634	409 900	134 770	810 822
	326 300	69 667	124 600	111 546	450 900	181 213	864 794
(Déficit) excédent des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales de l'exercice	-	30 505	-	(197 663)	-	(167 158)	(13 247)

¹ Les revenus comprennent des transferts de 65,1 M\$ (aucun en 2020), autorisés dans l'année, correspondant à la quote-part de l'administration municipale à l'égard du coût des travaux d'infrastructures de compétences d'agglomération admissibles à l'aide financière TECQ.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

TABEAU 3 – EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Excédent accumulé		
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	102 432	72 492
Excédent des activités de fonctionnement affecté	695 656	701 548
Réserves financières et fonds réservés	821 873	476 792
Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(1 162 711)	(995 553)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 451 703)	(1 313 527)
Investissement net dans les immobilisations	14 481 599	13 014 490
	13 487 146	11 956 242
Ventilation des différents éléments		
Excédent des activités de fonctionnement affecté		
Affectation à l'exercice suivant	-	190 687
Excédent affecté - Arrondissements	263 621	236 405
Excédent affecté - Projets spécifiques	324 764	186 422
Excédent affecté - Autres fins	107 271	88 034
	695 656	701 548
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières		
Eau	19 369	10 727
Voirie	15 603	19 287
Immobilisations	603 982	264 999
	638 954	295 013
Fonds réservés		
Immobilisations	159 668	158 444
Fonds de roulement	10 536	10 526
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	6 763	6 871
Unités de stationnement	5 810	5 738
Autres	142	200
	182 919	181 779
	821 873	476 792
Charges constatées à taxer ou à pourvoir		
Avantages sociaux futurs		
Régimes de retraite	(29 053)	52 859
Autres régimes	(185 436)	(188 683)
	(214 489)	(135 824)
Passif environnemental	(32 000)	(33 600)
Mesure transitoire relative à la TVQ	(2 340)	(4 540)
Prêts aux PME-MTL- PAUPME	61 043	37 914
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 263 917)	(1 177 477)
	(1 451 703)	(1 313 527)

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

TABLEAU 3 – EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ (suite)

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Investissement net dans les immobilisations		
Actif		
Placements - Fonds d'amortissement	3 012 315	2 832 859
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	3 089 759	2 980 203
Immobilisations	22 006 922	19 988 315
	28 108 996	25 801 377
Passif		
Dette à long terme	(14 818 637)	(13 941 850)
Dette n'affectant pas l'investissement net dans les immobilisations	1 191 240	1 154 963
	(13 627 397)	(12 786 887)
	14 481 599	13 014 490

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

TABEAU 4 – ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Dette à long terme de l'administration municipale	11 600 273	10 834 333
Ajouter		
Activités de fonctionnement à financer à long terme	141 865	115 842
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts à financer à long terme	523 211	521 853
Acquisition de propriétés destinées à la revente à financer à long terme	71 068	70 211
Déduire		
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	1 810 251	1 675 100
Fonds d'amortissement	2 668 321	2 476 740
Prêts aux PME-MTL - PAUPME	61 043	37 914
Prêts aux PME-MTL - PAUPME - montant à la charge du MEI	84 457	20 286
Montant à recouvrer par l'entremise de redevances	442 689	424 288
Endettement net à long terme de l'administration municipale	7 269 656	6 907 911
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	2 188 232	1 859 446
Endettement net à long terme	9 457 888	8 767 357
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Réseau de transport métropolitain	168 104	174 601
Autorité régionale de transport métropolitain	38 175	29 936
Communauté métropolitaine de Montréal	13 984	13 540
Endettement total net à long terme consolidé	9 678 151	8 985 434

L'endettement total net à long terme correspond à l'endettement dont le remboursement doit être pourvu au moyen de revenus fiscaux ou d'autres revenus autonomes futurs.

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2021

TABLEAU 5 - CONCILIATION DES BUDGETS DÉPOSÉS ET DU BUDGET CONSOLIDÉ PRÉSENTÉ À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS (en milliers de dollars)

					2021
	Budgets déposés				
	Administration municipale	Organismes contrôlés ¹	Ajustements ²	Éliminations ³	Budget consolidé
Revenus					
Taxes	3 707 429	-	-	(23 405)	3 684 024
Compensations tenant lieu de taxes	285 333	-	-	-	285 333
Quotes-parts	437 576	-	-	-	437 576
Transferts	411 673	1 292 821	327 200	(53 158)	1 978 536
Services rendus	361 188	1 648 500	-	(114 902)	1 894 786
Imposition de droits	279 007	-	-	-	279 007
Amendes et pénalités	219 265	-	-	-	219 265
Intérêts	171 240	10 692	-	(48 520)	133 412
Autres revenus	17 544	72 044	1 900	-	91 488
	5 890 255	3 024 057	329 100	(239 985)	9 003 427
Charges					
Administration générale	916 756	-	8 058	(9 478)	915 336
Sécurité publique	1 088 205	-	16 849	(510)	1 104 544
Transport	1 176 390	1 781 321	299 851	(121 686)	3 135 876
Hygiène du milieu	477 954	-	107 652	(1 111)	584 495
Santé et bien-être	176 942	63 115	853	(18 067)	222 843
Aménagement, urbanisme et développement	313 897	6 513	20 195	(2 341)	338 264
Loisirs et culture	627 035	47 321	140 670	(38 272)	776 754
Frais de financement	423 396	153 737	-	(48 520)	528 613
	5 200 575	2 052 007	594 128	(239 985)	7 606 725
Excédent avant financement et affectations	689 680	972 050	(265 028)	-	1 396 702
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	(575 046)	-	575 046	-	-
Affectations (note 14)					
Excédent des activités de fonctionnement affecté	215 516	-	(215 516)	-	-
Réserves financières et fonds réservés	(391 838)	-	391 838	-	-
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	61 688	-	(61 688)	-	-
	(114 634)	-	114 634	-	-
Excédent consolidé budgété de l'exercice	-	972 050	424 652	-	1 396 702

¹ Les revenus et les charges des organismes contrôlés ont été inscrits dans les catégories correspondantes à celles utilisées par l'administration municipale. La charge d'amortissement des immobilisations des organismes contrôlés, au montant de 342,9 M\$, est répartie dans les fonctions suivantes : transport 330,9 M\$ et santé et bien-être 12,0 M\$.

² Les ajustements sont relatifs aux données budgétaires de l'administration municipale. Ils sont nécessaires pour calculer l'excédent de l'exercice budgété sur la base des NCCSP. Ils consistent à inclure les revenus liés aux activités d'investissement en immobilisations et en prêts de 329,1 M\$ ainsi que la charge d'amortissement des immobilisations au montant de 594,1 M\$. En contrepartie, le remboursement de la dette à long terme et les affectations sont éliminés car ils n'ont aucune incidence sur l'excédent établi selon ces mêmes normes.

³ En vertu des NCCSP, les opérations entre les organismes inclus dans le périmètre de consolidation sont éliminées.

Information financière de l'administration municipale

2021

Ventilation par
compétence

Gestion de l'eau

Ventilation des
charges mixtes

Information financière de l'administration municipale

2021

Ventilation par
compétence

Information financière de l'administration municipale

31 décembre 2021

TABLEAU 6 – EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

2021		
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations ¹
Revenus		
Taxes	3 657 339	3 642 464
Compensations tenant lieu de taxes	285 333	285 843
Quotes-parts	-	-
Transferts	215 205	256 920
Services rendus	298 826	283 360
Imposition de droits	277 038	440 118
Amendes et pénalités	109 704	79 238
Intérêts	83 027	76 491
Autres revenus	16 525	28 908
	4 942 997	5 093 342
Charges de fonctionnement		
Administration générale	902 659	804 787
Sécurité publique	821 404	823 119
Transport	988 746	973 639
Hygiène du milieu	506 699	502 535
Santé et bien-être	65 565	67 756
Aménagement, urbanisme et développement	269 004	241 093
Loisirs et culture	599 899	595 547
Frais de financement	280 641	268 870
Effet net des opérations de restructuration	-	-
	4 434 617	4 277 346
Excédent avant financement et affectations	508 380	815 996
Financement		
Remboursement de la dette à long terme ³	(428 118)	(425 486)
Affectations (note 14)		
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	-	(4 559)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	236 810	266 281
Réserves financières et fonds réservés	(291 187)	(289 477)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(25 885)	(3 095)
	(80 262)	(30 850)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	-	359 660

¹ Les revenus de transferts, ainsi que les charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, excluent un montant de 65,1 M\$ (aucun en 2020) correspondant à la quote-part de l'administration municipale à l'égard du coût des travaux d'infrastructures de compétences d'agglomération admissibles à l'aide financière TECQ.

² Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

³ Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

(en milliers de dollars)

2021						2020
Compétences d'agglomération		Éliminations ²		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
50 090	50 759	-	-	3 707 429	3 693 223	3 661 052
-	-	-	-	285 333	285 843	279 133
2 507 711	2 506 481	(2 070 135)	(2 067 728)	437 576	438 753	424 496
196 468	236 085	-	-	411 673	493 005	825 162
63 763	57 371	(1 401)	(2 211)	361 188	338 520	281 776
1 969	161	-	-	279 007	440 279	342 278
109 561	81 188	-	-	219 265	160 426	129 092
88 213	70 849	-	-	171 240	147 340	148 581
1 019	10 231	-	-	17 544	39 139	39 553
3 018 794	3 013 125	(2 071 536)	(2 069 939)	5 890 255	6 036 528	6 131 123
341 064	324 407	(326 967)	(326 950)	916 756	802 244	737 868
1 079 844	1 184 786	(813 043)	(813 409)	1 088 205	1 194 496	1 187 619
670 347	654 639	(482 703)	(482 967)	1 176 390	1 145 311	1 107 712
240 813	234 526	(269 558)	(267 346)	477 954	469 715	471 118
118 973	123 490	(7 596)	(7 595)	176 942	183 651	147 556
114 193	117 808	(69 300)	(69 306)	313 897	289 595	234 531
129 505	128 165	(102 369)	(102 366)	627 035	621 346	594 779
142 755	137 746	-	-	423 396	406 616	396 696
-	-	-	-	-	-	9 596
2 837 494	2 905 567	(2 071 536)	(2 069 939)	5 200 575	5 112 974	4 887 475
181 300	107 558	-	-	689 680	923 554	1 243 648
(146 928)	(143 181)	-	-	(575 046)	(568 667)	(534 848)
-	1 832	-	-	-	(2 727)	(11 436)
(21 294)	1 704	-	-	215 516	267 985	156 107
(100 651)	(189 257)	-	-	(391 838)	(478 734)	(675 833)
87 573	154 757	-	-	61 688	151 662	69 358
(34 372)	(30 964)	-	-	(114 634)	(61 814)	(461 804)
-	(66 587)	-	-	-	293 073	246 996

Information financière de l'administration municipale

31 décembre 2021

TABLEAU 7 – (DÉFICIT) EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

(en milliers de dollars)

	2021				2020		
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Total		Total
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations ¹	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus							
Transferts	166 500	290 971	160 700	157 615	327 200	448 586	65 195
Contributions des promoteurs	-	5 977	1 900	1 491	1 900	7 468	16 963
Effet net des opérations de restructuration	-	-	-	-	-	-	12 423
Autres revenus	-	12 908	-	2 838	-	15 746	6 613
	166 500	309 856	162 600	161 944	329 100	471 800	101 194
Acquisition d'immobilisations							
Administration générale	131 700	75 141	76 100	58 714	207 800	133 855	92 035
Sécurité publique	-	177	39 400	35 320	39 400	35 497	46 864
Transport ²	492 200	366 244	56 600	16 489	548 800	382 733	446 204
Hygiène du milieu	186 300	161 834	402 700	371 378	589 000	533 212	446 491
Santé et bien-être	-	1 351	-	7 652	-	9 003	3 699
Aménagement, urbanisme et développement	124 100	83 127	4 600	2 794	128 700	85 921	84 395
Loisirs et culture	420 700	300 744	115 200	39 862	535 900	340 606	287 213
	1 355 000	988 618	694 600	532 209	2 049 600	1 520 827	1 406 901
Émission de prêts	-	-	-	78 386	-	78 386	67 114
Déficit avant financement et affectations	(1 188 500)	(678 762)	(532 000)	(448 651)	(1 720 500)	(1 127 413)	(1 372 821)
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	886 200	651 449	424 400	315 986	1 310 600	967 435	724 687
Affectations (note 14)							
Activités de fonctionnement	-	4 559	-	(1 832)	-	2 727	11 436
Excédent des activités de fonctionnement affecté	-	21 123	-	-	-	21 123	12 696
Réserves financières et fonds réservés	302 300	32 136	107 600	102 634	409 900	134 770	810 822
	302 300	57 818	107 600	100 802	409 900	158 620	834 954
(Déficit) excédent des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales de l'exercice	-	30 505	-	(31 863)	-	(1 358)	186 820

¹ Les revenus comprennent des transferts de 65,1 M\$ (aucun en 2020), autorisés dans l'année, correspondant à la quote-part de l'administration municipale à l'égard du coût des travaux d'infrastructures de compétences d'agglomération admissibles à l'aide financière TECQ.

² En 2020, comprend un montant de 12,4 M\$ dans les compétences de nature locale provenant des opérations de restructuration (aucun en 2021).

Information financière de l'administration municipale
31 décembre 2021

TABLEAU 8 – EXCÉDENT ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ PAR COMPÉTENCE

	2021		
	Compétences de nature		
	locale	d'agglomération	Total
Excédent accumulé			
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	401 589	(299 157)	102 432
Excédent des activités de fonctionnement affecté	639 181	5 006	644 187
Réserves financières et fonds réservés	284 610	364 538	649 148
Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(279 186)	(244 025)	(523 211)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 178 384)	(194 078)	(1 372 462)
Investissement net dans les immobilisations			7 717 654
			7 217 748
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant	-	-	-
Excédent affecté - Arrondissements	263 621	-	263 621
Excédent affecté - Projets spécifiques	319 758	5 006	324 764
Excédent affecté - Autres fins	55 802	-	55 802
	639 181	5 006	644 187
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Eau	13 099	6 270	19 369
Voirie	12 714	2 889	15 603
Immobilisations	249 309	354 673	603 982
	275 122	363 832	638 954
Fonds réservés			
Fonds de roulement	3 536	-	3 536
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	-	706	706
Unités de stationnement	5 810	-	5 810
Autres	142	-	142
	9 488	706	10 194
	284 610	364 538	649 148
Charges constatées à taxer ou à pourvoir			
Avantages sociaux futurs			
Régimes de retraite	(32 895)	9 959	(22 936)
Autres régimes	(86 727)	(5 803)	(92 530)
	(119 622)	4 156	(115 466)
Passif environnemental	(32 000)	-	(32 000)
Mesure transitoire relative à la TVQ	(1 000)	(1 340)	(2 340)
Prêts aux PME-MTL - PAUPME	-	61 043	61 043
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 025 762)	(257 937)	(1 283 699)
	(1 178 384)	(194 078)	(1 372 462)

(en milliers de dollars)

2020

Compétences de nature			
	locale	d'agglomération	Total
Excédent accumulé			
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	305 062	(232 570)	72 492
Excédent des activités de fonctionnement affecté	663 345	6 711	670 056
Réserves financières et fonds réservés	27 377	277 914	305 291
Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(309 691)	(212 162)	(521 853)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 181 478)	(62 451)	(1 243 929)
Investissement net dans les immobilisations			7 185 288
			6 467 345
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant	190 687	-	190 687
Excédent affecté - Arrondissements	236 405	-	236 405
Excédent affecté - Projets spécifiques	179 711	6 711	186 422
Excédent affecté - Autres fins	56 542	-	56 542
	663 345	6 711	670 056
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Eau	88	10 639	10 727
Voirie	15 963	3 324	19 287
Immobilisations	1 754	263 245	264 999
	17 805	277 208	295 013
Fonds réservés			
Fonds de roulement	3 526	-	3 526
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	108	706	814
Unités de stationnement	5 738	-	5 738
Autres	200	-	200
	9 572	706	10 278
	27 377	277 914	305 291
Charges constatées à taxer ou à pourvoir			
Avantages sociaux futurs			
Régimes de retraite	(23 404)	82 380	58 976
Autres régimes	(89 000)	(6 777)	(95 777)
	(112 404)	75 603	(36 801)
Passif environnemental	(33 600)	-	(33 600)
Mesure transitoire relative à la TVQ	(2 000)	(2 540)	(4 540)
Prêts aux PME-MTL - PAUPME	-	37 914	37 914
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 033 474)	(173 428)	(1 206 902)
	(1 181 478)	(62 451)	(1 243 929)

Information financière de l'administration municipale
31 décembre 2021

TABLEAU 9 – CHARGES PAR OBJET NON CONSOLIDÉES À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

2021		
Compétences de nature locale		
	Budget	Réalizations
Rémunération		
Élus	11 891	11 528
Employés	936 993	971 189
Charges sociales		
Élus	4 695	4 788
Employés	320 335	294 182
Transport et communication	31 906	25 873
Services professionnels, techniques et autres		
Honoraires professionnels	99 905	89 087
Achats de services techniques	272 707	262 748
Autres	4 140	2 723
Location, entretien et réparation		
Location	79 187	75 476
Entretien et réparation	86 831	68 887
Biens durables		
Travaux de construction	6 896	16 810
Autres biens durables	1 592	436
Biens non durables		
Fourniture de services publics	44 654	37 415
Autres biens non durables	114 679	102 370
Frais de financement		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :		
La municipalité	243 590	238 805
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14 816	16 183
Autres tiers	19 565	19 415
Autres frais de financement	2 670	(5 533)
Contributions à des organismes		
Organismes municipaux		
Quotes-parts - Agglomération de Montréal	2 070 135	2 067 728
Quotes-parts - Communauté métropolitaine de Montréal	31 108	31 054
Quotes-parts - Autorité régionale de transport métropolitain	-	-
Autres	19 096	9 737
Organismes gouvernementaux	-	-
Autres organismes	144 703	151 245
Autres objets		
Créances douteuses ou irrécouvrables	12 598	7 088
Effet net des opérations de restructuration	-	-
Autres	(140 075)	(221 888)
	4 434 617	4 277 346

¹ Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

(en milliers de dollars)

2021						2020
Compétences d'agglomération		Éliminations ¹		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
-	-	-	-	11 891	11 528	11 444
957 346	1 025 817	-	-	1 894 339	1 997 006	1 900 856
-	-	-	-	4 695	4 788	4 973
291 221	303 399	-	-	611 556	597 581	532 066
8 383	6 986	-	-	40 289	32 859	30 753
18 937	17 527	-	-	118 842	106 614	93 537
107 173	100 470	(418)	(1 136)	379 462	362 082	345 387
1 047	928	-	-	5 187	3 651	5 397
22 388	30 425	(491)	(464)	101 084	105 437	103 184
31 649	29 387	(423)	(600)	118 057	97 674	101 141
8 829	8 965	-	-	15 725	25 775	61 813
5 479	6 984	(69)	(11)	7 002	7 409	6 264
41 025	38 270	-	-	85 679	75 685	71 692
48 520	54 815	-	-	163 199	157 185	167 482
78 687	74 992	-	-	322 277	313 797	300 040
14 854	15 662	-	-	29 670	31 845	32 806
48 484	46 966	-	-	68 049	66 381	60 705
730	126	-	-	3 400	(5 407)	3 145
-	-	(2 070 135)	(2 067 728)	-	-	-
73 692	11 636	-	-	104 800	42 690	41 984
580 642	622 645	-	-	580 642	622 645	619 946
39 307	38 023	-	-	58 403	47 760	51 485
16 915	17 071	-	-	16 915	17 071	16 929
177 097	206 789	-	-	321 800	358 034	285 584
11 180	7 300	-	-	23 778	14 388	17 025
-	-	-	-	-	-	9 596
253 909	240 384	-	-	113 834	18 496	12 241
2 837 494	2 905 567	(2 071 536)	(2 069 939)	5 200 575	5 112 974	4 887 475

Information financière de l'administration municipale

2021

Gestion de l'eau

Information financière de l'administration municipale

31 décembre 2021

**TABLEAU 10 – (DÉFICIT) EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES LIÉ
À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE**

		2021
		Compétences de nature locale
	Budget	Réalisations
Revenus		
Quotes-parts - service de l'eau	-	-
Quotes-parts - alimentation en eau potable	-	-
Quotes-parts - financement des investissements TECQ	-	-
Quotes-parts - financement des investissements FCCQ	-	-
Quotes-parts - tarifaire	-	-
Tarification des eaux usées et vente d'eau potable à Charlemagne	-	-
Taxe relative à l'eau	396 004	394 537
Tarification forfaitaire et au compteur	13 859	13 369
Revenus pour activités déléguées d'agglomération	382	349
Autres tarifications	1 111	1 642
Services rendus	225	5 887
	411 581	415 784
Charges		
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	204 351	201 945
Fonctionnement	128 830	130 229
	333 181	332 174
Excédent avant financement et affectations	78 400	83 610
Financement		
Remboursement de la dette à long terme ¹	(32 862)	(46 441)
Affectations (note 14)		
Excédent de fonctionnement affecté	-	-
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(527)	(530)
Réserve financière de l'eau	(45 011)	(45 011)
	(45 538)	(45 541)
(Déficit) excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	-	(8 372)

¹ Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers. Aux fins de ce tableau, le remboursement inclut les frais de financement.

² Les opérations intercompétences sont éliminées.

(en milliers de dollars)

2021						2020
Compétences d'agglomération		Éliminations ²		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
140 772	140 772	(116 307)	(116 307)	24 465	24 465	24 137
93 743	93 677	(80 918)	(79 531)	12 825	14 146	13 371
5 718	5 718	(1 589)	(1 589)	4 129	4 129	4 242
7 084	7 084	(3 104)	(3 104)	3 980	3 980	3 347
2 908	1 744	(2 433)	(1 414)	475	330	217
4 355	4 077	-	-	4 355	4 077	3 781
-	-	-	-	396 004	394 537	384 325
-	-	-	-	13 859	13 369	20 982
-	-	(382)	(349)	-	-	-
1 170	1 466	-	-	2 281	3 108	1 601
1 168	166	-	-	1 393	6 053	1 021
256 918	254 704	(204 733)	(202 294)	463 766	468 194	457 024
-	-	(204 351)	(201 945)	-	-	-
177 075	184 799	(382)	(349)	305 523	314 679	295 178
177 075	184 799	(204 733)	(202 294)	305 523	314 679	295 178
79 843	69 905	-	-	158 243	153 515	161 846
(68 925)	(69 026)	-	-	(101 787)	(115 467)	(100 143)
-	-	-	-	-	-	7 940
-	-	-	-	(527)	(530)	(524)
(10 918)	(10 918)	-	-	(55 929)	(55 929)	(58 912)
(10 918)	(10 918)	-	-	(56 456)	(56 459)	(51 496)
-	(10 039)	-	-	-	(18 411)	10 207

Information financière de l'administration municipale

31 décembre 2021

TABLEAU 11 –EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES LIÉ
À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE

(en milliers de dollars)

	2021				2020		
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Total		Réalisations
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus							
Transferts	29 366	244 402	123 791	148 535	153 157	392 937	31 832
Autres revenus	-	-	-	29	-	29	150
	29 366	244 402	123 791	148 564	153 157	392 966	31 982
Acquisition d'immobilisations							
Production de l'eau potable	-	-	158 408	136 488	158 408	136 488	135 858
Épuration des eaux usées	-	-	103 315	142 830	103 315	142 830	55 621
Réseau secondaire d'aqueduc et d'égout	181 300	152 503	12 957	5 931	194 257	158 434	189 363
Immeubles	-	9 142	-	2 948	-	12 090	21 255
	181 300	161 645	274 680	288 197	455 980	449 842	402 097
(Déficit) excédent avant financement et affectations	(151 934)	82 757	(150 889)	(139 633)	(302 823)	(56 876)	(370 115)
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations	106 923	16 533	132 962	198 550	239 885	215 083	74 660
Affectations (note 14)							
Réserve financière de l'eau	45 011	32 036	17 927	15 334	62 938	47 370	76 008
Excédent (déficit) des activités d'investissement en immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	-	131 326	-	74 251	-	205 577	(219 447)

Information financière de l'administration municipale

2021

Ventilation des charges mixtes

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À Madame la Mairesse,
À la présidente et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil municipal de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau de la ventilation des charges mixtes entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération de la Ville de Montréal (la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, ainsi que des notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement le « tableau »).

À notre avis, le tableau ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été établi par la direction de la Ville, dans tous ses aspects significatifs, conformément sur la base du règlement RCG06-054 adopté par le conseil d'agglomération le 13 décembre 2006 et de ses modifications subséquentes (les « exigences réglementaires »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 afférente au tableau, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences réglementaires. En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit du tableau

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

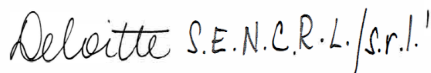
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



FCPA auditrice, FCA

Michèle Galipeau, FCPA auditrice, FCA

Vérificatrice générale de la Ville de Montréal



¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

Montréal, Québec
Le 5 mai 2022

Information financière de l'administration municipale
31 décembre 2021

TABLEAU DE LA VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE

2021		
Compétences de nature locale		
	Budget	Réalisations
Charges		
Administration générale	165 669	121 940
Transport	60 947	82 298
Hygiène du milieu	20 325	26 248
Santé et bien-être	1 108	886
Aménagement, urbanisme et développement	7 701	7 492
Loisirs et culture	23 770	23 625
Total des charges	279 520	262 489

¹ Les opérations intercompétences sont éliminées.

(en milliers de dollars)

2021						2020
Compétences d'agglomération		Éliminations ¹		Total		
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
176 271	186 086	(1)	(1)	341 939	308 025	299 497
1 955	6 633	-	-	62 902	88 931	61 685
8 063	8 852	(1)	(2)	28 387	35 098	27 526
1 203	1 011	-	-	2 311	1 897	3 660
6 632	6 621	-	(2)	14 333	14 111	12 899
6 437	6 481	-	-	30 207	30 106	29 123
200 561	215 684	(2)	(5)	480 079	478 168	434 390

Administration municipale – Ventilation des charges mixtes – Notes complémentaires

31 décembre 2021

1. CHARGES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, les charges engagées par la Ville de Montréal dans l'accomplissement, par l'administration municipale, d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une charge mixte constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

L'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

2. VENTILATION DES CHARGES MIXTES

Les charges mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis dans le règlement RCG06-054, adopté par le conseil d'agglomération le 31 décembre 2006, et ses modifications subséquentes.

Ainsi, la partie d'une charge mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

De plus, la partie d'une charge mixte qui en est une d'administration générale réalisée par l'une ou l'autre des unités de soutien dans l'exercice de compétences d'agglomération est déterminée en fonction d'un taux des charges d'administration à appliquer aux charges d'agglomération, à l'exclusion des charges du service de la dette, des charges de contribution, des charges contingentes et des charges mixtes d'administration générale. Le taux des charges d'administration est calculé annuellement en fonction des critères définis au règlement mentionné ci-dessus. Le taux applicable en 2021 est de 9,67 %.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les charges présentées dans le tableau de la ventilation des charges mixtes de l'administration municipale sont extraites des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, lesquels sont dressés conformément aux NCCSP. La note 2 des états financiers consolidés décrit les méthodes comptables appliquées.

De par leur nature, les charges mixtes de l'administration municipale n'incluent aucun élément de conciliation à des fins fiscales.

INFORMATION FINANCIÈRE NON AUDITÉE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RISQUES ET OPPORTUNITÉS

INTRODUCTION

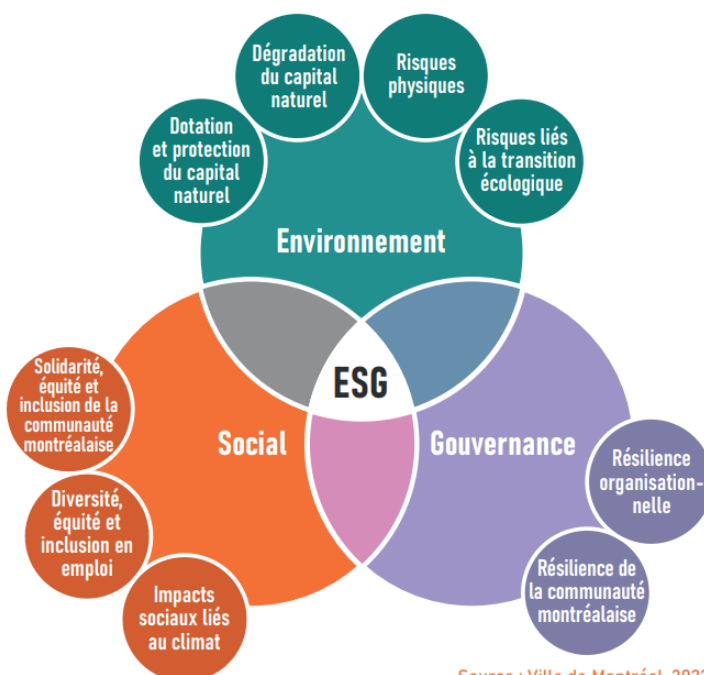
La première divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques par la Ville de Montréal remonte en 2019. Cette initiative a été prise à la suite de la participation de la Ville et d'autres villes canadiennes au groupe de travail organisé par l'ordre des CPA Canada afin de promouvoir l'intégration et la divulgation des risques et opportunités liés aux changements climatiques ainsi que leurs incidences sur les finances municipales. L'information publiée dans cette section est volontaire et est abordée selon les connaissances acquises à ce jour par la Ville, et ce, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Ce groupe est connu aussi sous le nom « *Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)* »¹.

Bien que l'application de ce cadre visait initialement les entreprises œuvrant dans le secteur financier, aujourd'hui, il est utilisé par différents organismes mondiaux privés et publics. Depuis les trois dernières années, il continue à gagner du terrain auprès des villes canadiennes ainsi qu'auprès des organisations du gouvernement fédéral, car comme la plupart des industries, les gouvernements ne sont pas à l'abri des risques liés aux changements climatiques.

La courante pandémie a ébranlé les fondements de toute forme d'organisation en les incitant à évoluer rapidement et a mis en lumière, entre autres, que les systèmes humains et naturels sont interdépendants, inextricables, et de plus en plus fragiles. Les risques, comme ceux liés aux changements climatiques, peuvent émerger rapidement et évoluer de manière dynamique causant des impacts d'une ampleur catastrophique. Les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont désormais au cœur des stratégies pour bâtir la résilience des organisations tout en assurant la stabilité économique et le bien-être mondial. Ainsi, le présent rapport inclut également deux nouvelles sections, soit les Actifs naturels et l'Équité, la diversité et l'inclusion sociale à la Ville de Montréal.



Environnement, social et gouvernance



Source : Ville de Montréal, 2022

¹ <https://www.fsb-tcfd.org/>.

Les villes sont en première ligne pour faire face à tout choc ou stress auquel elles peuvent être exposées, notamment, aux risques physiques croissants associés aux changements climatiques. D'ici 2050², les villes abriteront les deux tiers de la population mondiale qui sera de plus en plus vulnérable face à ce grand enjeu climatique. Comme pour les conséquences subies par la Covid-19, les changements climatiques ne connaissent ni frontière ou discrimination, et de façon non uniforme, leurs effets sont déjà ressentis à travers le monde.

Les changements climatiques sont indéniablement une menace à moyen et à long terme pour le capital naturel, le capital social et humain ainsi que pour le capital économique et financier. Sur le plan financier, les principales répercussions sur l'administration municipale se font et se feront ressentir à la fois sur les revenus, les charges d'exploitation et d'investissements ainsi que sur les coûts de financement affectant ainsi l'équilibre de son cadre financier.

Ainsi, pour atténuer les effets des changements climatiques, des actions découlant de deux orientations stratégiques sont à privilégier. D'une part, des actions immédiates sont nécessaires pour assurer une transition rapide et douce vers une économie à faibles émissions de carbone et, d'autre part, des actions et des mesures efficaces et efficientes d'adaptation pour bâtir des villes résilientes aux changements climatiques.

Comme pour toutes les organisations publiques et privées, ces actions permettent aux villes de préserver l'environnement bâti sans compromettre les services essentiels aux citoyens et d'assurer ainsi un milieu de vie prospère et propice au développement économique, social, environnemental et culturel.

Finalement, les villes ont l'occasion de jouer un rôle de premier plan en faisant preuve d'exemplarité. À cet effet, la Ville de Montréal ainsi que les autres villes canadiennes Edmonton, Toronto et Vancouver ont ajouté, à des fins de transparence, la présente section, non auditée, qui traite la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques dans leur rapport financier annuel, et ce, conformément aux recommandations du GIFCC.

² <https://www.un.org/development/desa/en/news/population/2018-revision-of-world-urbanization-prospects.html>.

CONTEXTE

Le Forum Économique Mondial

Les changements climatiques sont l'un des risques les plus graves auxquels l'humanité est confrontée. Le rapport « The Global Risks Report 2022 »³ publié par le Forum Économique Mondial met l'accent sur les dix premiers risques les plus graves à l'échelle globale pour les dix prochaines années. L'échec des actions climatiques, les phénomènes climatiques extrêmes ainsi que la perte de la biodiversité occupent les trois premières places des risques les plus graves à l'échelle mondiale au cours des 10 prochaines années. Malgré les impacts mondiaux causés par la présente pandémie, les maladies infectieuses sont classées seulement au sixième rang.

Selon le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les événements climatiques s'aggravent et sans des actions immédiates, les impacts seront dévastateurs et si graves qu'ils dépasseront les limites d'adaptation possible pour de nombreux pays.

D'ailleurs, les Nations Unies ont déclaré que ce rapport est une « alerte rouge »⁴ pour l'humanité d'où l'importance d'agir rapidement pour réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50 % d'ici 2030 afin d'éviter une hausse irréversible des températures et de limiter ces impacts climatiques à un réchauffement planétaire en dessous de 1,5 °C d'ici la fin du siècle, tel qu'il est stipulé dans l'Accord de Paris de 2015. Cependant, selon le GIEC, considérant les émissions actuelles et leurs prévisions futures, cette hausse de température sera vraisemblablement atteinte d'ici 20 ans et non d'ici 2100, d'où l'urgence d'agir rapidement.

Risques les plus graves à l'échelle mondiale au cours des 10 prochaines années



Source : Forum Économique Mondial « The Global Risks Perception Survey 2021-2022 » [Traduction libre]

La COP26 et alignement vers 1,5 °C de l'Accord de Paris

En novembre 2021, dans le cadre de la COP26, près de 200 dirigeants de pays se sont réunis à Glasgow lors de la conférence organisée par les Nations Unies sur les changements climatiques afin de discuter des progrès concernant les promesses et les engagements pris lors de l'Accord de Paris à la COP21 en 2015. Ce rassemblement était considéré comme la dernière chance pour convenir, entre autres, de nouvelles mesures pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 2 °C et viser 1,5 °C pour pouvoir s'adapter aux impacts des changements climatiques et lever les fonds nécessaires pour y parvenir.

Après deux semaines de pourparlers, le Pacte de Glasgow pour le climat a été adopté à la suite d'avancées dans des séries de compromis ayant permis de renforcer les engagements de réduction des émissions de carbone, de réduire progressivement les combustibles fossiles et, finalement, d'augmenter l'aide financière aux pays en voie de développement, soit les pays les plus vulnérables et qui se trouvent en première ligne à faire face aux impacts des changements climatiques.

Cependant, cet accord n'a pas créé les percées transformatrices nécessaires pour s'aligner davantage avec le 1,5 °C d'ici la fin du siècle et ainsi d'éviter les pires catastrophes climatiques potentiellement désastreuses et irréversibles pour l'humanité dues au réchauffement planétaire tel qu'il est affirmé par la communauté scientifique.

À cet effet, plutôt que d'attendre la prochaine conférence quinquennale⁵, de nombreuses parties ont réclamé une mise à niveau des « Contributions déterminées au niveau national (CDNs) » afin de revoir les actions de chaque pays, et ce, dès 2022 pour maintenir en vie l'objectif de 1,5°C.

³ <https://www.weforum.org/reports/global-risks-report-2022>.

⁴ <https://www.un.org/press/en/2021/sgsm20847.doc.htm>.

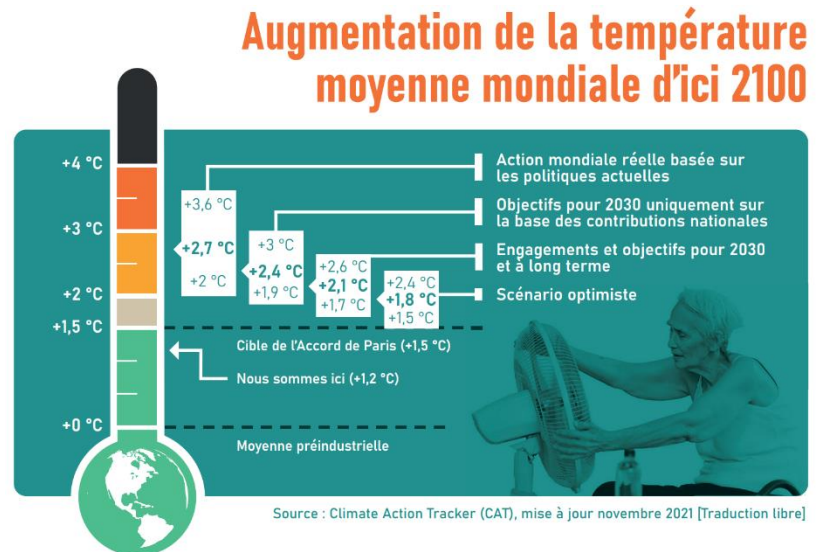
⁵ <https://unfccc.int/about-us/partnerships/current-calls-for-partnerships/call-for-action-partnerships-for-2022-and-2023-including-cop-27>.

Un consortium de scientifiques sur le climat « Climate Action Tracker (CAT) » suit de très près les actions et les engagements climatiques des gouvernements afin de mesurer leurs progrès par rapport à l'objectif convenu mondialement dans le cadre de l'Accord de Paris. En novembre 2021, ce consortium a publié une mise à jour des projections de la hausse des températures globales d'ici la fin du siècle en tenant compte, entre autres, des nouvelles ententes et engagements négociés lors du Pacte de Glasgow pour le climat.

Les constats du CAT

Basé sur les politiques et les actions mondiales actuelles, le rehaussement de la température globale est estimé à 2,7 °C d'ici la fin du siècle.

Les nouvelles promesses faites lors du Sommet sur le climat de la COP26 engendreraient un réchauffement planétaire de 2,4 °C⁶ d'ici la fin du siècle. Cette température est bien au-dessus de 1,5 °C à laquelle les nations se sont engagées lors de l'Accord de Paris, car des écarts notables ont été constatés entre les objectifs à long terme et les actions mises en place pour l'atteinte des objectifs de zéro émission nette d'ici 2050. Ce manque de cohérence a été qualifié d'un « déficit de crédibilité » lors de la COP26.



La publication de 2021 du Royal Institute of International Affairs (Chatham House), un institut de réflexion de nature politique, de renommée mondiale basé à Londres, intitulée « Climate change risk assessment 2021-The risks are compounding, and without immediate action the impacts will be devastating »⁷, n'exclut pas le pire scénario de 7 °C de réchauffement d'ici la fin du siècle. Malheureusement, il est encore possible d'atteindre ce point de non-retour surtout dans le cas où les engagements et les actions politiques actuelles liés à la réduction des émissions des GES stagnent ou échouent.

Les impacts climatiques à 1,5 °C versus 2 °C

Depuis l'ère préindustrielle, la température moyenne à l'échelle globale a augmenté d'environ 1,2 °C. Au Canada, cette température a haussé environ deux fois plus vite que la moyenne mondiale⁸. Selon le GIEC, à 1,5 °C de réchauffement, l'humanité sera confrontée à de graves impacts climatiques et les effets s'aggraveront considérablement à 2 °C affectant ainsi de manière significative des centaines de millions de vies et d'espèces ainsi que l'économie mondiale d'ici 2050.

La marge est clairement mince, mais les impacts seront significatifs et même catastrophiques. À titre d'exemple, selon l'article de GARP « Making sense of COP26 : a Short Guide to Reaching Net Zero »⁹, en limitant le réchauffement à une température de 1,5°C, environ 420 millions de personnes ne seront pas exposées à des chaleurs extrêmes et environ 65 millions de personnes ne subiront pas les chaleurs extrêmes exceptionnelles. Cependant, selon le scénario 2 °C, l'élévation du niveau de la mer connaîtrait une hausse plus importante d'environ 100 cm d'ici 2100 comparativement au scénario de 1,5 °C. Bien que cet écart semble peu significatif, cette augmentation affectera 10 millions de personnes supplémentaires en l'absence de mesures d'adaptation. Limiter ce réchauffement à 1,5 °C permettra également de réduire les impacts sur la biodiversité et les écosystèmes tels que la perte et l'extinction des espèces tout en conservant leur grande valeur de services aux humains. De plus, la perte de la productivité des océans entraînera un ralentissement des activités notamment celles liées à la pêche qui devraient être plus affectées sous le réchauffement de 2 °C comparativement à 1,5 °C.

⁶ <https://climateactiontracker.org/publications/glasgow-2030-credibility-gap-net-zero-lip-service-to-climate-action/>.

⁷ <https://www.chathamhouse.org/sites/default/files/2021-09/2021-09-14-climate-change-risk-assessment-quiggin-et-al.pdf>.

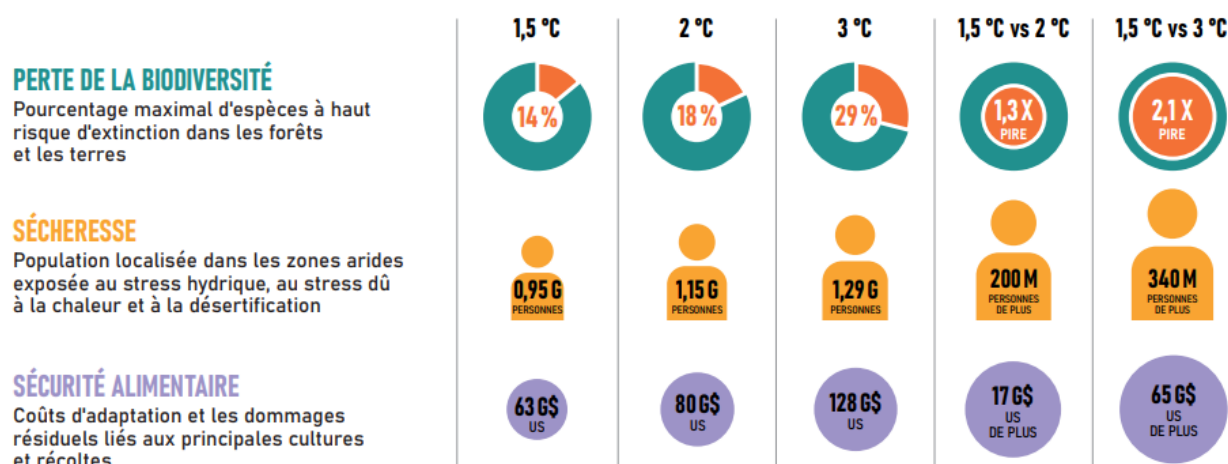
⁸ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/changements-temperature.html>.

⁹ <https://www.garp.org/risk-intelligence/sustainability-climate/making-sense-of-cop26-211126>.

Le « World Resources Institute (WRI) »¹⁰ a publié récemment les six grands constats du dernier rapport du GIEC (AR 6)¹¹ sur les impacts climatiques, l'adaptation et la vulnérabilité indiquant que chaque dixième de degré d'augmentation du réchauffement supplémentaire entraînera des conséquences graves pour les personnes, les espèces et les écosystèmes. De plus, même en atteignant une limite de réchauffement climatique à 1,5 °C, ce degré de réchauffement n'est pas sans danger pour la planète et l'humanité.

Comparaison des risques selon la hausse des températures globales

Selon le rapport du groupe de travail II du GIEC (AR6)



Source : World Resources Institute, 6 Big Findings from the IPCC 2022 Report on Climate Impacts, Adaptation and Vulnerability, février 2022 [Traduction libre]

Les effets actuels du climat à 1,2 °C

À 1,2 °C de réchauffement climatique depuis l'ère préindustrielle, les changements climatiques se manifestent déjà à travers le monde par les catastrophes naturelles qui menacent les moyens de subsistance. De la montée du niveau de la mer aux inondations, aux feux de forêt, aux chaleurs extrêmes et aux sécheresses, ces événements climatiques occasionnent ainsi des coûts et pertes économiques, environnementaux et humains trop importants pour être ignorés.

Les événements climatiques survenus dans l'Ouest canadien

L'année 2021 fut une année éprouvante, car elle a enregistré les températures parmi les plus chaudes jamais enregistrées à l'échelle mondiale et le Canada, le deuxième pays le plus froid au monde, n'a pas pu y échapper. Plusieurs événements climatiques marquants ont été observés dans l'Ouest canadien, notamment, en Colombie-Britannique qui fut l'épicentre de ces événements climatiques extrêmes.

Sur une très courte période, la province a vécu de multiples événements qui se sont manifestés, dont le dôme de chaleur mortel au début de la période estivale, où un record de température de 49,6 °C¹² a été atteint. Cette période a été également marquée par des sécheresses plus intenses, des feux de forêt ainsi que la formation de rivières atmosphériques à la suite de pluies torrentielles entraînant des inondations records et des glissements de terrain.

Ces multiples événements ont causé de nombreux impacts sévères, entre autres, des décès, la destruction d'une collectivité « Ville de Lytton », le déplacement de milliers de citoyens, l'augmentation des coûts non assurés et assurés, les effets négatifs sur la santé physique et les détresses mentales qui ont à leur tour entraîné une pression sur le système d'urgence de santé. Les pertes économiques liées au commerce international ont été, quant à elles, non négligeables, car les perturbations dans le système de transport et dans les activités du port de Vancouver, le troisième plus important au Canada, ont entraîné des interruptions majeures dans les chaînes logistiques d'approvisionnement du pays limitant ainsi l'accès à certains produits.

¹⁰ https://www.wri.org/insights/ipcc-report-2022-climate-impacts-adaptation-vulnerability?utm_campaign=wridigest&utm_source=wridigest-2022-03-01&utm_medium=email&utm_content=image.

¹¹ <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/>.

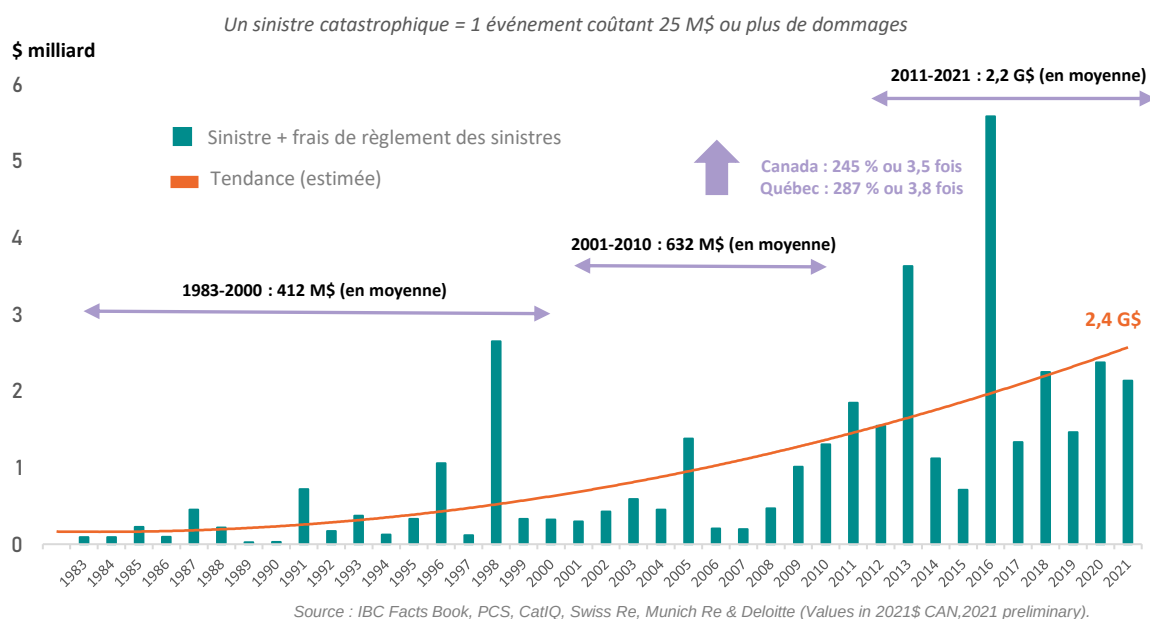
¹² https://www.ouranos.ca/changements-climatiques-tour-dhorizon-2021/?utm_source=Cyberimpact&utm_medium=email&utm_campaign=Infolettre---Janvier-2022.

Les coûts des dommages assurés au Canada

Ces événements climatiques extrêmes témoignent clairement que les changements climatiques sont réels et ont un effet cumulatif, dont les risques systémiques créent des impacts en cascade sur la société, l'environnement et l'économie mondiale. Aussi, ces événements ne sont pas des cas isolés, car chaque année des événements météorologiques extrêmes frappent le Québec et le Canada causant ainsi des pertes humaines, matérielles et financières importantes.

Selon les données publiées par le Bureau d'assurance du Canada (BAC)¹³, le coût des sinistres catastrophiques assurés au Canada lié, entre autres, aux inondations, aux pluies abondantes, aux tornades, aux ouragans, aux incendies et aux tempêtes de verglas s'élève en moyenne à environ 2,2 milliards de dollars annuellement depuis les dix dernières années. Pour l'année 2021, le BAC a estimé que les pertes assurées liées à ces événements extrêmes subis au Canada sont à la hauteur de 2,1 milliards de dollars. Au Canada, les dommages assurés ont connu une hausse moyenne de 3,5 fois plus importante ou de 245 % pour la période 2011 à 2021, comparativement à 2001-2010. Au Québec, pour cette même période, l'augmentation fut de 3,8 fois plus importante ou de 287 %.

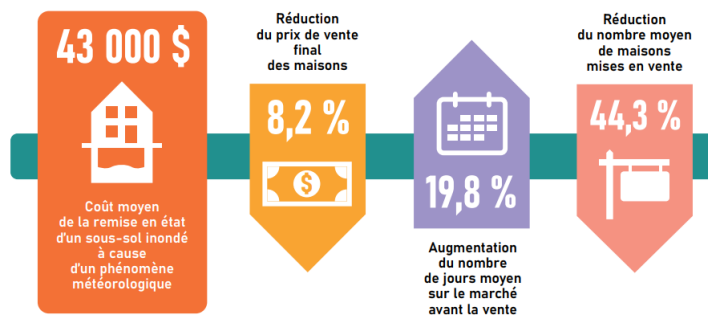
Pertes assurées liées aux catastrophes au Canada



L'impact des inondations sur le marché immobilier

Aujourd'hui, environ 20 % de la population canadienne est vulnérable face aux inondations et, de ce pourcentage, 11 % de celle-ci est considérée à haut risque d'inondation¹⁴. Ces pourcentages sont voués à croître avec l'intensification des précipitations découlant des changements climatiques causant notamment des dégâts matériels importants aux propriétés et aux infrastructures grises et naturelles. À cet effet, le rapport du Centre Intact publié en décembre 2021 intitulé « Nager sur place : Les effets des inondations catastrophiques sur le marché de l'habitation du Canada »¹⁵ a soulevé les conséquences des inondations sur le marché d'habitation, entre autres, sur le prix de vente final, le nombre de jours d'une maison à vendre sur le marché, le nombre de maisons disponibles sur le marché, etc.

Impacts sur le marché immobilier



Source : Université de Waterloo et Centre Intact d'adaptation au climat, « Nager sur place : Les effets des inondations catastrophiques sur le marché de l'habitation du Canada », février 2022

¹³ Les informations fournies à la Ville de Montréal par le Bureau d'assurance du Canada en date du 14 février 2022. <http://www.ibc.ca/fr/on>.

¹⁴ https://publicdocs.nait.ca/sites/pd/_layouts/15/docidredir.aspx?ID=4NUSZQ57DJN7-208515216-20995.

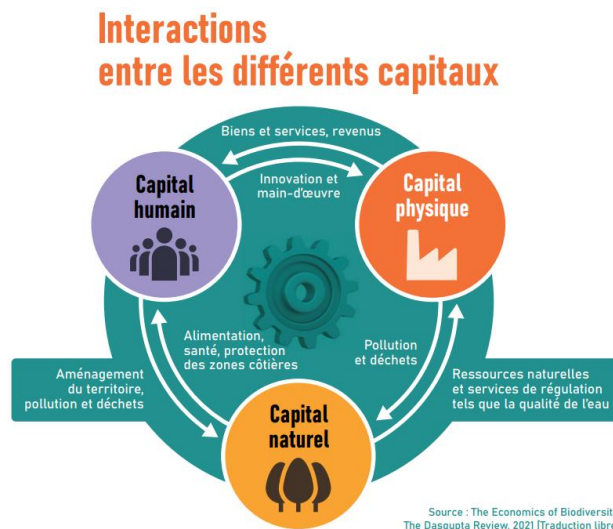
¹⁵ https://www.centreintactadaptationclimat.ca/wp-content/uploads/2022/02/UoW_CIAC_2022_02_Nager-sur-place_Marche-habitation.pdf.

LES ACTIFS NATURELS ET L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE DANS UN CONTEXTE CLIMATIQUE

Les actifs naturels

La préservation du capital naturel est essentielle en raison de la multitude d'éléments vitaux qu'il procure, notamment, la nourriture, l'eau et l'abri à la population, la régularisation du climat, le maintien des cycles des nutriments et de la production d'oxygène ainsi que l'épanouissement spirituel, culturel et récréatif permettant ainsi d'améliorer la santé et le bien-être des humains.

Au même titre que le capital physique (routes, bâtiments et usines) et le capital humain (santé, connaissances et compétences), le capital naturel par son écosystème et sa biodiversité permet à la nature d'être productive, résiliente face aux chocs tels que les risques climatiques tout en assurant le maintien des services essentiels et vitaux pour l'humanité. Selon le professeur Sir Partha Dasgupta, un économiste renommé et reconnu pour ces récents travaux publiés dans le rapport intitulé « The Economics of Biodiversity : The Dasgupta Review »¹⁶, les produits et services écosystémiques sous-tendent toutes les activités économiques et plus la biodiversité est réduite, plus la nature et l'humanité en souffrent.



Les implications de la Ville de Montréal

À cet effet, en juin 2021, la Ville de Montréal a appuyé avec d'autres villes canadiennes le Centre Intact d'adaptation au climat dans sa réponse aux deux exposés sondages du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), soit le « Cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public » et le projet du chapitre SP 1202 « Présentation des états financiers », portant sur la reconnaissance du capital naturel à titre d'actifs dans la comptabilité du secteur public canadien. De plus, le Centre Intact d'adaptation au climat a émis plusieurs recommandations, notamment, sur l'élaboration de lignes directrices sur la comptabilisation et l'évaluation des ressources naturelles tels que les projets menés par « l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB) ».

Les démarches effectuées à ce jour

En novembre 2021, le CCSP a organisé une rencontre de groupe portant sur les discussions autour des enjeux émergents de la comptabilisation du capital naturel. Plusieurs discussions ont eu lieu, entre autres, sur les avantages, les contraintes et les défis entourant la présentation, l'évaluation et la comptabilisation des actifs naturels dans les états financiers.

À la fin des discussions, la plupart des membres du groupe ont convenu qu'une certaine forme de déclaration des actifs naturels serait importante pour le CCSP et celui-ci devrait le considérer dans ses travaux futurs. D'autres membres ont demandé que cette déclaration soit une priorité clé pour le Conseil.

Les travaux prévus en 2022 et 2023

En février 2022, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), le Groupe CSA et la « Municipal Natural Assets Initiative (MNAI) » ont signé une entente dans laquelle le Groupe CSA élaborera une nouvelle norme nationale au Canada pour les inventaires concernant les actifs naturels intitulée « Methodology for Completing Natural Asset Inventories »¹⁷. Cette nouvelle norme permettra aux gouvernements locaux, lors de la première étape du processus de gestion des actifs naturels, de rendre la comptabilisation et la valorisation des actifs naturels comparables et reproductibles partout au Canada. Une ébauche de cette norme sera disponible pour une consultation publique à la fin de 2022 et une publication est envisagée vers le mois de juin 2023.

¹⁶ https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/962785/The_Economics_of_Biodiversity_The_Dasgupta_Review_Full_Report.pdf.

¹⁷ <https://www.csagroup.org/news/new-national-standard-of-canada-will-help-standardize-natural-asset-inventories/>.

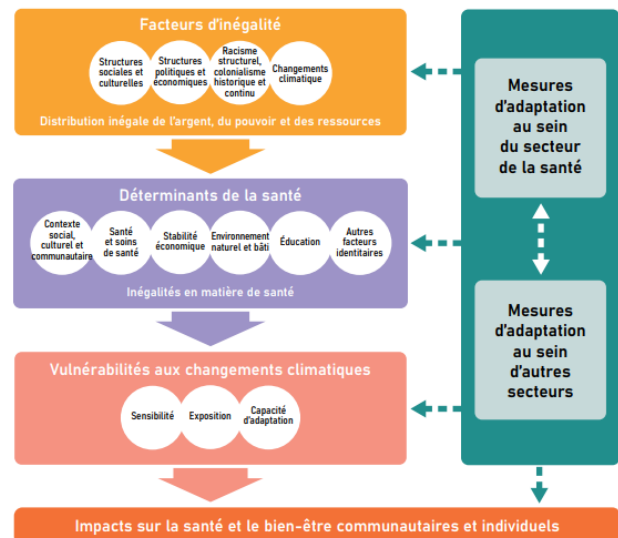
L'équité, la diversité et l'inclusion sociale

Les changements climatiques constituent une grande menace pour la population mondiale et surtout pour les communautés qui sont, à la base, les moins responsables de ces changements. Aujourd'hui, ces communautés sont souvent les plus vulnérables à l'exposition aux aléas climatiques et le seront davantage dans le futur, entre autres, les communautés ayant de faibles revenus, les personnes défavorisées, les minorités, les groupes ethniques, les personnes âgées, etc. À mesure que les effets des changements climatiques s'intensifieront, les inégalités existantes s'aggraveront et créeront ainsi des conditions propices à l'émergence de nouvelles inégalités. À cet effet, l'urgence d'assurer l'équité sera encore plus complexe à réaliser pour protéger les vies et pour éviter l'aggravation des inégalités, des migrations massives et des perturbations économiques majeures.

Les incidences des changements climatiques sur les iniquités sont complexes et dynamiques. Dans le rapport intitulé « La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement, faire progresser nos connaissances pour agir »¹⁸, de Santé Canada a énoncé plusieurs messages clés pour l'iniquité existante en santé :

- Les changements climatiques peuvent exacerber les iniquités existantes en santé. Par exemple, les impacts disproportionnés des chaleurs extrêmes sur la santé peuvent accroître la vulnérabilité de certaines personnes et de populations aux risques sanitaires associés aux changements climatiques.
- Les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques mises en œuvre en dehors du secteur de la santé peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les déterminants de la santé et les résultats en matière de santé. De plus, une participation communautaire inclusive et équitable est essentielle au processus d'adaptation pour concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces qui protègent la santé des citoyens.

Impacts sur la santé et le bien-être communautaires et individuels



Source : Santé Canada, rapport « La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement », février 2022

La diversité, l'équité et l'inclusion à la Ville de Montréal

En 2021, la Ville de Montréal s'est engagée à mettre en place des actions concrètes autant en lien avec son « Plan directeur pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi » qu'avec son plan « Solidarité, équité et inclusion » auprès de la population montréalaise vulnérable. Ces orientations visent à réduire les inégalités, à lutter contre le racisme et les discriminations systémiques.

Dans son plan « Solidarité, équité et inclusion : pour ne laisser personne derrière », 71 actions ont été ciblées pour que Montréal soit plus solidaire, plus équitable et plus inclusif. À cet effet, ce plan présente 5 grandes ambitions autour de trois échelles d'intervention, soit l'humain, le quartier et la métropole :

- Un accès à des services de qualité et de proximité sans égard à son statut ou à ses conditions.
- Une réponse à ses besoins de base en matière d'alimentation et de logement.
- Une population qui peut s'approprier les espaces publics et s'y épanouir.
- Une Ville exemplaire qui agit de manière cohérente et transversale contre toutes formes de discriminations systémiques.
- Des personnes qui peuvent contribuer pleinement à la vie économique en fonction de leur formation et de leurs aspirations.



¹⁸ <https://changingclimate.ca/health-in-a-changing-climate/fr/>.

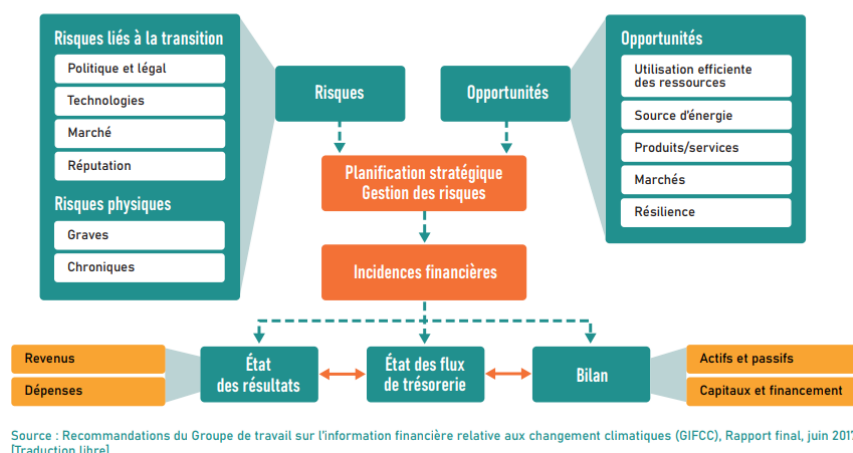
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIFCC)

La raison d'être du GIFCC

Les recommandations du GIFCC¹⁹ fournissent à tous les acteurs du marché des lignes directrices sur la divulgation d'information traitant des conséquences financières des risques et opportunités liés au climat. Ainsi, les organisations sont encouragées à intégrer ces risques et opportunités dans toutes les décisions organisationnelles, notamment, dans les investissements.

Plus concrètement, le GIFCC recommande aux organisations d'effectuer des évaluations prospectives des risques et opportunités liés au climat. Ainsi, le Groupe incite les organisations à effectuer une analyse des scénarios pour évaluer à court, moyen et long terme les impacts des changements climatiques sur leur situation financière et finalement d'en tenir compte lors de la prise de décisions stratégiques.

Risques et opportunités liés au climat et leurs impacts sur les finances



Bien que le GIFCC est un organisme international qui cherche à renforcer et à protéger les marchés financiers mondiaux contre les risques provenant des changements climatiques, cette organisation compte aujourd'hui plus de 3 000 partisans situés dans 89 juridictions appartenant à différentes industries incluant des institutions gouvernementales. Les institutions gouvernementales incluent, entre autres, les banques centrales, les sociétés de la Couronne et les villes canadiennes notamment la Ville de Montréal.

Le réseau canadien des villes « Canadian Municipal Network for TCFD »

Comme toutes les organisations et villes, la Ville de Montréal est tout aussi exposée aux différents risques des changements climatiques. De plus, les activités des villes étant limitées à des activités locales, elles deviennent ainsi plus exposées au risque géographique surtout lors de catastrophes climatiques où son tissu économique, environnemental et social pourrait être affecté. En 2021, les différents événements climatiques violents, successifs et dans un court laps de temps se sont abattus sur les villes de l'Ouest canadien, particulièrement, celles situées en Colombie-Britannique. L'ampleur de ces catastrophes climatiques a été systémique et en cascade, causant l'effondrement d'une ville. Ainsi, une gestion saine de ces risques climatiques est impérative pour préserver le bon fonctionnement administratif tout en assurant l'offre des services essentiels à la population.

Ainsi, depuis 2019, la Ville de Montréal poursuit ses travaux de concert avec trois grandes villes canadiennes (Edmonton, Toronto et Vancouver). Ces travaux ont pour objectif de promouvoir la transparence, la comparabilité et la standardisation des pratiques entourant les informations financières relatives aux changements climatiques. Dans cette optique, le réseau a convenu d'inclure ces informations dans une section non audité de leur rapport financier annuel afin que celles-ci soient cohérentes et claires pour toutes les parties prenantes.

¹⁹ <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/10/FINAL-2017-TCFD-Report.pdf>.

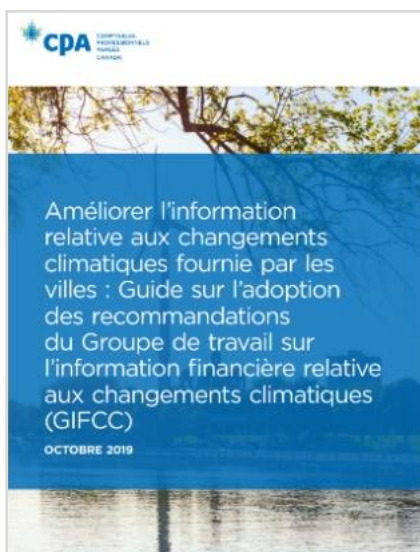
Le GIFCC au Canada

À partir de 2022, les sociétés d'État canadiennes ayant des actifs de plus d'un milliard de dollars débiteront, sur une base annuelle, la divulgation de l'information financière relative au climat. Quant aux plus petites sociétés d'État, elles suivront d'ici 2024. De plus, le gouvernement fédéral s'engage avec les provinces et les territoires afin qu'ils puissent adopter cette même orientation. En 2021, les pays du G7 et du G20 ont également convenu de passer à la divulgation de l'information financière obligatoire liée au climat.

La place du GIFCC dans les travaux d'ISSB

Lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), « *The Trustees of the IFRS Foundation* » a annoncé la création d'une nouvelle organisation internationale de normalisation de la finance durable, soit l'« *International Sustainability Standards Board (ISSB)* ». À ce moment, Montréal a été sélectionné avec la Ville de Francfort (Allemagne) pour appuyer, établir et diffuser, à l'échelle internationale, les normes standardisées régissant la divulgation sur les informations environnementales (incluant les changements climatiques), sociales, et de gouvernance (ESG) par les organisations.

Cette même année, le « Technical Readiness Working Group (TRWG) » présidé par la Fondation d'IFRS, a transmis une série de recommandations à l'organisme ISSB sur l'établissement des normes et des standards de la divulgation de l'information financière relative au climat. Ces recommandations ont été regroupées selon les quatre piliers du GIFCC essentiels au bon fonctionnement organisationnel, soit la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et finalement les mesures et objectifs.



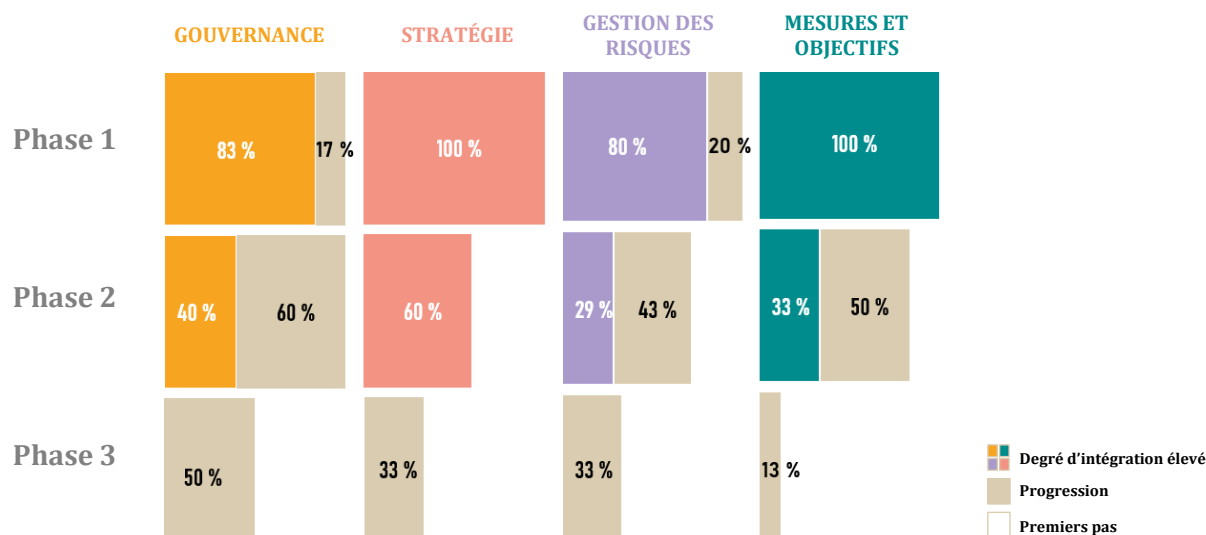
L'état de progression des recommandations du GIFCC à la Ville de Montréal

Chaque année, l'exercice sur l'état de progression dans la mise en œuvre des recommandations du GIFCC est effectué en se basant sur le guide développé pour les villes par l'ordre des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA) intitulé « Améliorer l'information relative aux changements climatiques fournie par les villes : Guide sur l'adoption des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) »²⁰. Grâce à ce guide, chaque organisation est outillée pour évaluer annuellement sa progression dans l'application des recommandations du GIFCC, et ce, en fonction de ses quatre piliers.

²⁰ <https://www.cpacanada.ca/-/media/site/operational/rg-research-guidance-and-support/docs/02337-rg-guide-gifcc-pour-villes-oct-2019.pdf?la=fr>.

L'alignement de la Ville à ce jour par rapport aux recommandations du GIFCC

À la Ville de Montréal, le portait sur l'état de progression dans l'application des recommandations du GIFCC est exprimé par le pourcentage d'alignement selon chacune des phases et des quatre piliers recommandés par le GIFCC.



Degré d'intégration élevé

L'état de progression demeure inchangé par rapport à l'année dernière, car lors des élections municipales de 2021, les membres des instances municipales ont été réélus et leur mandat a été renouvelé. Ainsi, les orientations et stratégies de la Ville se maintiennent, et ce, conformément au plan stratégique Montréal 2030.

État de progression

L'année 2021 a aussi connu un début pour certains travaux et des progrès ont été réalisés dans les trois phases des recommandations du GIFCC.

À la Phase 1 du pilier de « Gestions des risques », chacune des unités d'affaires a commencé le processus d'identification et de priorisation de ses principaux risques auxquels elle est exposée, notamment, les risques des changements climatiques. À la suite de cet exercice, les principaux risques corporatifs seront priorisés à nouveau afin de gérer ceux étant les plus pertinents pour la Ville.

La Phase 2 du pilier de la « Gouvernance » des instances municipales, quant à elle, a également été marquée par le développement de l'outil Test climat développé par la Ville ainsi que de son application, sur une base exploratoire, pour certains projets inclus dans le Programme décennal d'immobilisations (PDI 2022-2031). Ce nouvel outil permet de jauger la cohérence des projets et programmes avec les engagements climatiques du Plan Climat 2020-2030.

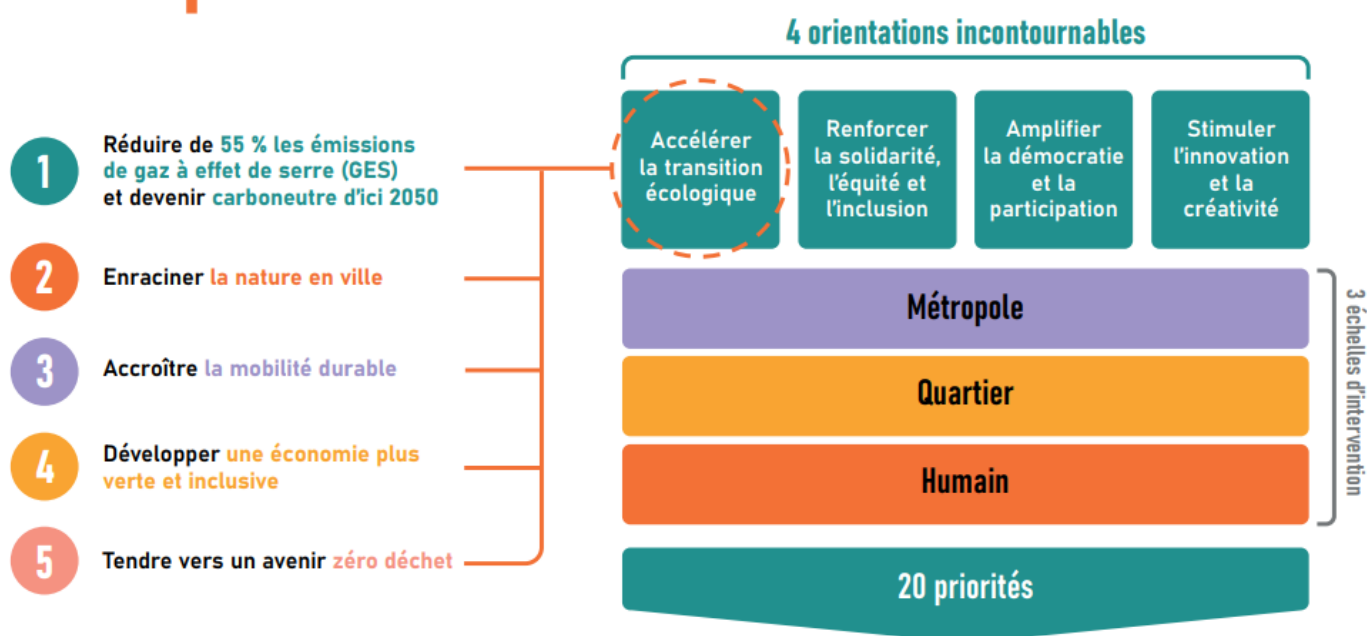
Finalement, la Phase 3 sous le même pilier de la « Gouvernance » des instances municipales, plusieurs éléments sont ajoutés à la suite de la publication du plan stratégique Montréal 2030. Parmi les cinq priorités de la Ville, l'accélération des engagements en cours pour la transition écologique figure au premier plan. Autrement dit, les instances municipales sont impliquées de très près sur tout ce qui a trait au climat. En 2021, une des nouvelles initiatives entreprises par la Ville est sa participation au projet pilote Budget Climat organisé par l'organisme « C40 Cities (C40) ».

GOUVERNANCE : INSTANCES MUNICIPALES

L'année 2021 a été marquée par une réaffirmation de la volonté des citoyens de continuer à poursuivre les orientations de la Ville qui sont en cours, notamment, celles visant les changements climatiques. Ainsi, la mairesse et son équipe, les principaux acteurs décisionnels à la Ville de Montréal, ont été réélus pour un deuxième mandat à la mairie de Montréal. Ce renouvellement du mandat permettra une continuité dans la mise en œuvre des actions et des stratégies, et ce, conformément aux orientations globales de la Ville établies dans son plan stratégique « Montréal 2030 ». À la Ville, le climat demeure au cœur des stratégies et des réalisations, car cette année, la mairesse de Montréal fut aussi élue à titre de vice-présidente du comité directeur du C40 Cities. Cette initiative positionne davantage la Ville comme leader mondial engagé activement dans le combat face aux changements climatiques.

Le plan stratégique Montréal 2030 vise la relance de la métropole autant au niveau économique que social, et ce, dans le contexte continu de la crise sanitaire. Ce dernier s'articule autour de quatre orientations incontournables de la Ville, de trois échelles d'intervention centrées sur l'être humain, les quartiers et la métropole ainsi que de vingt priorités en lien étroit avec les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)²¹.

Les 5 priorités de la Ville



Le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle (SPSPO)

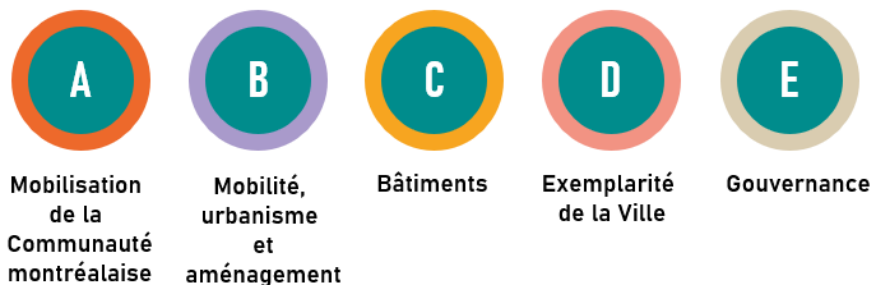
Le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle a été créé pour assurer la coordination du cycle de la planification stratégique de la Ville, incluant sa mise en œuvre. Ainsi, ce Service a pour mission de mettre en place les mécanismes et les outils nécessaires à la gestion axée sur les résultats ainsi qu'un arrimage entre les processus décisionnels.

À cet effet, il assure la cohérence et la priorisation des actions, des projets et des programmes afin d'optimiser la gestion efficace des ressources humaines et financières. Finalement, il met également de l'avant des projets stratégiques permettant la capitalisation des apprentissages, l'innovation et l'amélioration continue de l'organisation ainsi que de répondre aux grands défis urbains. Ses travaux se déclinent en deux axes d'intervention : la mise en place d'indicateurs de performance organisationnelle et d'innovation urbaine ainsi que l'identification des opportunités stratégiques.

²¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>.

Les plans, les programmes et les politiques issues du plan stratégique « Montréal 2030 »

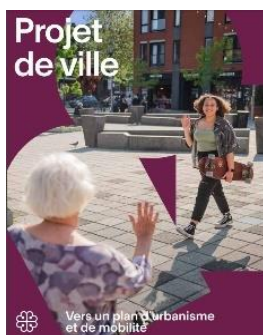
Plusieurs nouveaux projets et plans stratégiques ont été mis en place pour rejoindre les grandes orientations de la stratégie globale de la Ville « Montréal 2030 ». Un des exemples de ces stratégies, sont celles énoncées dans le Plan Climat 2020-2030 développé par le Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) en collaboration avec différentes unités d'affaires et un comité d'experts externes. Ce dernier, inclut 46 actions regroupées en 5 chantiers d'intervention et est établi conformément avec les orientations globales de la Ville.



En complément du Plan Climat, d'autres nouveaux projets et plans stratégiques ont été mis sur pied, notamment, pour instaurer de nouvelles façons de faire dans la conception, la préservation et la valorisation du cadre bâti et du paysage urbain, et ce, pour que la Ville de Montréal devienne plus résiliente aux changements climatiques, plus responsable sur le plan écologique et plus performante économiquement.



L'**Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture** inclut six stratégies visant l'instauration d'une culture du design pour les acteurs municipaux et les professionnels de l'architecture et du design dans la réalisation de leurs projets.



Le **Plan d'urbanisme et de mobilité 2050** explore les différentes façons dont la ville pourrait être aménagée pour répondre aux aspirations et aux besoins futurs de sa population. Ainsi, les grands changements sont proposés dans le Projet tels que les orientations, les actions et les solutions devant être réalisées afin que Montréal soit une ville plus verte, inclusive et résiliente aux changements climatiques tout en visant l'équité sociale et territoriale et procurant une qualité de vie à ses citoyens.



La **Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026** permettra de réaffirmer le rôle de Montréal comme chef de file en matière d'agriculture urbaine, de favoriser l'accessibilité de cette pratique et d'assurer son plein développement, de façon harmonieuse et durable. Elle permettra également de répondre au fort engouement des citoyens pour une agriculture de proximité qui favorise la création de liens sociaux.

GOUVERNANCE : GESTIONNAIRES

BUREAU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA RÉSILIENCE (BTER)

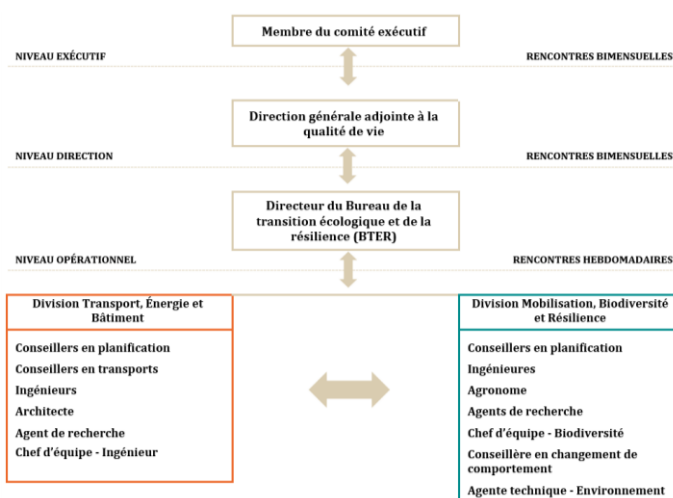
Le Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) est en activité depuis 3 ans. Aujourd'hui, ce bureau est sous la supervision de la Direction générale adjointe à la qualité de vie et se rapporte directement à l'élue responsable de la transition écologique et de l'environnement, qui est aussi membre du comité exécutif, madame Marie-Andrée Mauger.

Les actions prioritaires en 2022 du BTER

Ces priorités s'inscrivent dans la continuité du déploiement du Plan climat 2020-2030 :

- Poursuivre les études pour la mise en place d'un projet pilote de Zone faible émission (ZFE).
- Intégrer la méthodologie pour consacrer de 10 % à 15 % du Programme décennal d'immobilisations (PDI) pour les infrastructures naturelles et innovantes.
- Publier un recensement des mesures d'écofiscalité pour la Ville de Montréal.
- Publier la première reddition de comptes annuelle du Plan climat 2020-2030.
- Élaborer et lancer un programme de réfection des jardins communautaires.
- Intégrer le Test Climat graduellement comme intrant aux processus décisionnels des nouveaux projets et programmes d'envergures à la Ville.
- Continuer la mobilisation et la sensibilisation des employés aux changements climatiques à toutes les échelles organisationnelles de la Ville.

La structure du BTER



À la Ville, les changements climatiques sont de plus en plus abordés à tous les paliers organisationnels. Les rencontres formelles et informelles, quant à elles, continuent d'être organisées entre les différents niveaux organisationnels ainsi qu'entre les différentes unités d'affaires de la Ville. Ces rencontres ont pour but d'avancer dans la mise en œuvre des actions en lien avec la mitigation et l'adaptation aux changements climatiques.

Sur le plan de la mobilisation des employés et afin de faciliter l'adhésion aux nouvelles pratiques et des façons de faire dans la mise en œuvre des actions du Plan Climat, la Ville continue d'instaurer des capsules, des cohortes de formation et des ateliers pour la transition écologique afin de sensibiliser et conscientiser les employés aux enjeux du climat. Un exemple de ces pratiques fut le travail collaboratif entre le BTER, le Laboratoire de l'innovation urbaine de Montréal (LIUM) ainsi que trois arrondissements (Montréal-Nord, Le Sud-Ouest et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve) visant à mobiliser les cols bleus et leur permettre de participer à l'alignement stratégique Montréal 2030. À cet effet, des ateliers de formation, des séances d'idéations et de suivi soutenant la transition écologique ont été organisés, car c'est l'un des thèmes concrets qui interpelle les cols bleus et sur lequel ils ont un pouvoir d'agir.

Finalement, la participation du BTER avec différents comités internes et externes, entre autres, en lien avec la Stratégie montréalaise d'agriculture urbaine 2021-2026 est un autre exemple. À cet effet, lors de ces rencontres plusieurs échanges d'idées et d'expertise sont abordés sur les différents enjeux qui freinent les actions du développement de l'agriculture urbaine. En d'autres mots, ces échanges permettent la mobilisation des différents partenaires afin de répondre à l'intérêt grandissant pour cette pratique au sein de la collectivité montréalaise.

Les exemples de partenariat avec le BTER

Le BTER travaille et collabore étroitement avec les différentes unités d'affaires et les partenaires externes de la Ville dans le but de faciliter et d'accélérer la mise en œuvre des actions du Plan climat. Les initiatives suivantes facilitent le partage et le développement de l'expertise en matière de lutte contre les changements climatiques.

La Division de la Transition écologique et innovation (DTEI)

Cette division du Service de la planification et de la gestion immobilière collabore avec le BTER à la mise en place de divers projets de transition écologique qui sont en lien avec les Actions 30 et 31 du Plan Climat visant à réduire l'empreinte écologique des bâtiments municipaux.

Le Service des finances

Le Service des finances travaille en collaboration avec le BTER dans l'allocation de 10 % à 15 % du Programme décennal d'immobilisations (PDI) pour des projets en adaptation aux changements climatiques. Aussi, le BTER accompagne le Service des finances, entre autres, dans le Budget Climat, la quantification des impacts des changements climatiques sur les finances de la Ville, l'analyse des scénarios et les risques climatiques.

Comité d'experts en adaptation aux changements climatiques

Tel qu'il est prévu dans le Plan climat 2020-2030, le BTER a formé un comité d'experts internes et externes afin de développer des indicateurs probants pour suivre la progression de la Ville en termes d'adaptation aux changements climatiques et de résilience urbaine dont les travaux ont débuté en 2021. Également, le comité réfléchit pour bonifier la stratégie en matière d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques.

Partenariat Ouranos

Une première entente de partenariat avec Ouranos, consortium québécois sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, a été signée en 2017. En devenant membre affilié, la Ville consolide une alliance incontournable afin de se préparer et de mieux répondre aux impacts des changements climatiques en développant les connaissances en matière d'adaptation climatique et en provoquant un changement dans les pratiques tout en suscitant l'innovation. Ce partenariat a été renouvelé en juin 2020 afin de poursuivre les initiatives sur une durée de trois ans. Finalement, la Ville a commencé récemment à collaborer avec Ouranos pour réaliser les travaux en lien avec la quantification financière des impacts des changements climatiques sur les finances de la Ville.

Partenariat Climat Montréal (PCM)

Ce partenariat a commencé lors de la collaboration établie en 2018-2019 par un groupe de fondations philanthropiques, telles que la Fondation familiale Trottier et la Fondation du Grand Montréal, avec la Ville de Montréal et l'organisation C40 pour l'élaboration du Plan Climat 2020-2030 de la Ville. L'objectif principal de ce partenariat consiste à mobiliser les acteurs clés de la collectivité montréalaise pour contribuer à réduire les émissions de GES de 55 % d'ici 2030 et à mettre la métropole sur la voie de la carboneutralité pour 2050. Le PCM est constitué d'un comité directeur et de groupes de travail regroupés en thématiques suivantes : bâtiments, mobilité, adaptation, entreprise et projets citoyens.

STRATÉGIES ET GESTION DES RISQUES

RISQUES LIÉS AU CLIMAT

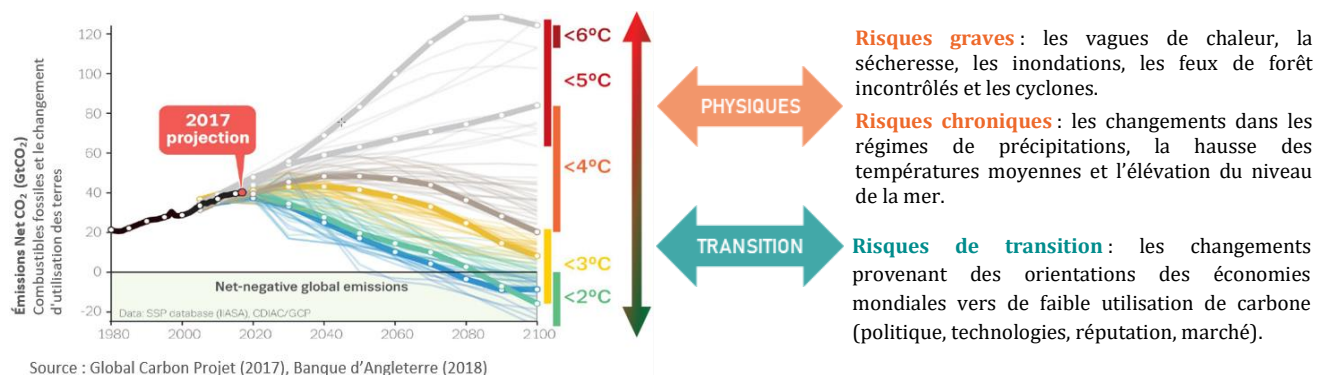
L'évaluation prospective des impacts financiers du climat

Le GIFCC recommande aux organisations d'effectuer des évaluations prospectives des risques et opportunités liés aux changements climatiques. Autrement dit, les organisations devront utiliser l'analyse des scénarios pour évaluer à court, moyen et long terme les impacts des changements climatiques sur leur situation financière, d'en tenir compte lors de la prise de décisions stratégiques et finalement de divulguer ces risques et opportunités liés au climat, en toute transparence, dans leur rapport financier annuel. Bien que ces scénarios ne prédisent pas l'avenir, ils permettront de mieux identifier et d'évaluer les différents impacts potentiels et futurs des changements climatiques sur le portrait financier actuel de l'administration municipale. L'outil d'analyse des scénarios, autant pour la réduction des émissions de GES que pour l'adaptation, demeure essentiel pour l'évaluation, la planification et la gestion des orientations stratégiques, des risques et de la résilience d'une organisation.

Les risques climatiques selon le GIFCC

Les recommandations du GIFCC ciblent deux principaux risques climatiques, soit les risques physiques et les risques liés à la transition écologique. L'étendue et l'ampleur des conséquences des changements climatiques dépendent, non seulement, de leur sévérité et fréquence mais aussi du niveau d'adaptation ainsi que de la vitesse à laquelle les actions de transition écologique se matérialisent à l'échelle mondiale afin de limiter le réchauffement à 1,5 °C d'ici la fin du siècle.

Les risques physiques et les risques liés à la transition écologique



À la Ville de Montréal, les orientations stratégiques en matière de climat visent à la fois la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques.

Le Plan Climat 2020-2030 de la Ville élabore en détail les actions liées à la transition vers une économie à faible carbone qui comprennent, entre autres, le transport, les bâtiments et l'énergie. Les actions en adaptation, quant à elles, visent notamment à préserver et maintenir la biodiversité, à bâtir la résilience et à mobiliser l'administration municipale et la collectivité montréalaise.

Les orientations stratégiques de la Ville dans la lutte contre les changements climatiques



Les risques physiques à la Ville de Montréal

Les six aléas climatiques

Dans le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 (PACCAM), il a été identifié six aléas climatiques dont les impacts sur le territoire et la population de l'agglomération de Montréal seront susceptibles d'être exacerbés par les changements climatiques. Ces aléas sont de nature chronique ou grave : les pluies abondantes, les vagues de chaleur, les crues, l'augmentation des températures moyennes, les sécheresses et les tempêtes destructrices.

L'analyse de vulnérabilité

De plus, ce Plan inclut une analyse cartographique des vulnérabilités de l'agglomération montréalaise. Cette analyse est fondée sur les impacts potentiels des aléas tout en tenant compte des sensibilités physiques, territoriales, environnementales et sociales.

Aujourd'hui, cette analyse est revue telle quelle est établie dans l'Action 17 du Plan Climat. Cette action permettra de bonifier les outils de planification et de réglementation en urbanisme pour favoriser l'aménagement de quartiers à échelle humaine afin de s'adapter efficacement aux changements climatiques.

L'analyse des impacts des réchauffements climatiques

Le Plan d'adaptation a identifié les impacts de façon qualitative et rétrospective, et ce, basés sur la revue des événements climatiques extrêmes s'étant produits au cours des 30 dernières années. Ces impacts sont classés sous quatre catégories : impacts sur le bâti, impacts environnementaux, impacts socio-économiques et impacts sur les opérations municipales.

Les effets du réchauffement climatique sur le territoire montréalais : la trajectoire actuelle sous le scénario pessimiste d'Ouranos RCP 8.5²²



1981-2010



2041-2070



2071-2100



Source : Ouranos. Portrait climatique, www.ouranos.ca, 20 septembre 2021.

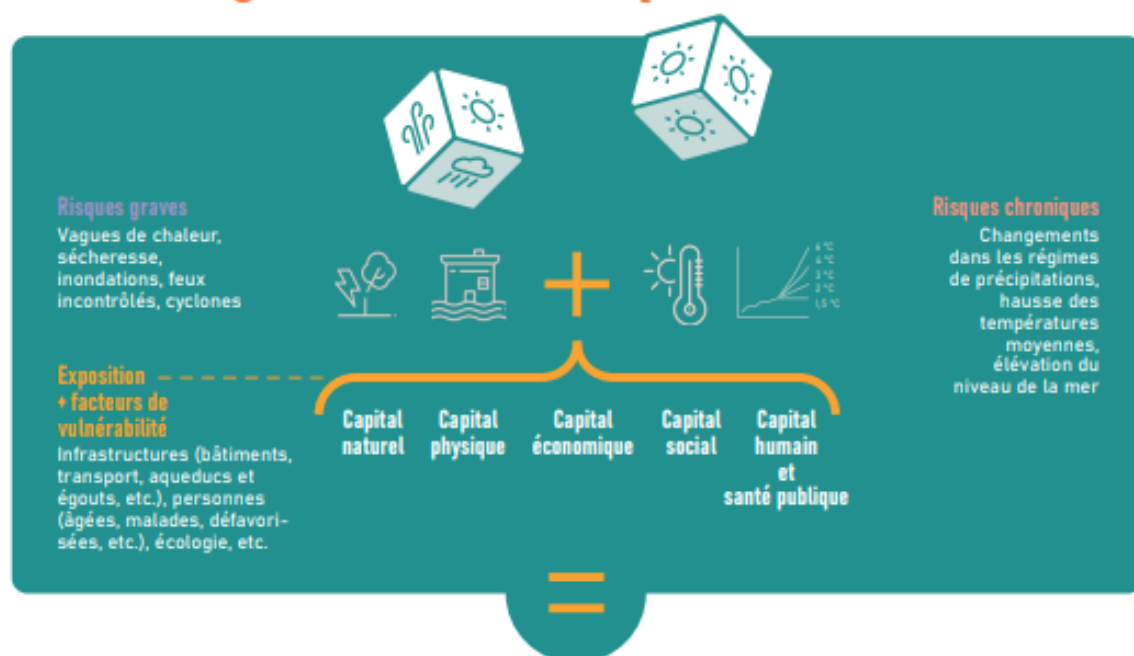
²² RCP (Representative Concentration Pathway), selon Wikipédia, RCP représente une approximation et est défini comme la différence entre la puissance radiative reçue et la puissance radiative émise par un système climatique donnée. Le scénario RCP 8.5 correspond à un forçage de +8,5 W/M2. https://fr.wikipedia.org/wiki/For%C3%A7age_radiatif. Consulté le 18 avril 2021.



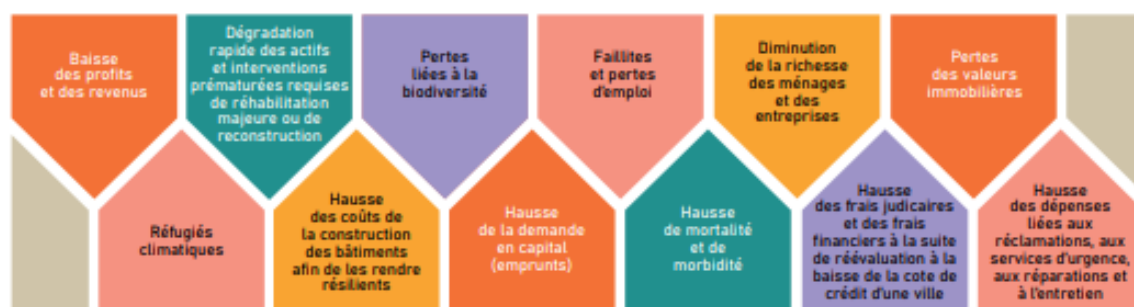
Les événements climatiques extrêmes s'intensifieront et seront plus fréquents dans le futur. Leurs effets seront de plus en plus violents, successifs, cumulatifs et entraîneront dans un court laps de temps des impacts en cascade occasionnant des répercussions néfastes sur l'ensemble de la société, de l'environnement et de l'économie mondiale. Pour cette raison, les données historiques des événements climatiques ne sont malheureusement plus représentatives du futur du climat d'où l'importance d'effectuer une évaluation prospective en utilisant l'outil d'analyse de scénarios lors de l'évaluation des risques et des impacts des changements climatiques.

Comme pour toute organisation, ces risques physiques se manifestent et se manifesteront en causant des dommages directs aux infrastructures municipales et/ou des impacts indirects via l'économie. Dépendamment du degré de réchauffement planétaire et de la géolocalisation, les impacts seront variables. Le rapport financier annuel de la Ville de 2020 a présenté, d'une manière générale et qualitative, une évaluation de ces impacts potentiels, sous un scénario hypothétique et pessimiste, sur les actifs et passifs ainsi que les revenus et dépenses d'une ville.

Sommaire des impacts directs et indirects des changements climatiques sur les finances



Exemples des impacts potentiels directs et indirects du climat



Conséquences sur les finances de l'administration municipale



Les comités internes et externes pour l'évaluation des risques et des impacts climatiques

Depuis 2019, le comité pour l'atténuation du risque d'inondations fluviales continue son travail, qui consiste à évaluer et mettre en place des outils et des infrastructures municipales nécessaires pour prévenir et atténuer les conséquences futures des inondations sur la communauté montréalaise.

En 2021, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a entrepris des démarches pour effectuer la quantification des impacts des changements climatiques sur les finances municipales des villes québécoises. Ainsi, un comité a été formé où la Ville de Montréal, en tant que membre, participe aux rencontres pour l'avancement des travaux dans le cadre du mandat confié à la firme WSP. À cet effet, un rapport sera publié au printemps 2022.

En 2021, la Ville de Montréal a commencé des travaux pour identifier et évaluer les risques corporatifs incluant les risques climatiques à l'échelle globale. Cet exercice est effectué auprès de différentes unités d'affaires dans le but de mettre en place des tableaux de bord permettant l'identification et le suivi régulier des risques majeurs à la Ville, et ce, tout en tenant compte de l'élément climatique.

En 2022, Hydro-Québec a mandaté le professeur Benoît Robert de l'Université de Polytechnique Montréal pour entreprendre un processus d'analyse des risques liés aux pannes électriques potentielles de longue durée, à la suite d'événements de verglas extrêmes dans la région de Montréal. Ainsi, un groupe de travail interne à la Ville sera constitué prochainement pour participer à ces travaux afin d'évaluer les conséquences de ces pannes sur les services ou les réseaux essentiels municipaux. Ces travaux seront réalisés avec la collaboration de différentes unités d'affaires à la Ville, notamment, le Centre de sécurité civile, le BTER, le Service des finances, etc. Grâce à ces travaux, la Ville sera en mesure de mettre en place les actions proactives afin d'atténuer ces risques.

Les risques liés à la transition

Le GIEC incite les pays à cibler leurs actions climatiques pour s'aligner avec un scénario de réchauffement de 1,5 °C plutôt qu'un scénario de 2 °C et, de réduire ainsi la barre des émissions de GES mondiale à 45 %²³ d'ici 2030 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cette réduction des émissions globales de GES permettra d'éviter des dommages sans précédent sur la biodiversité, les êtres humains et les économies. Cependant, cette transition impliquera plusieurs changements majeurs, notamment, l'évolution et la mise en place des politiques climatiques, les avancées technologiques en matière du climat, les investissements dans les technologies vertes ainsi que les comportements et préférences des marchés. Plus les actions politiques mondiales liées à la transition se matérialisent rapidement, plus la transition vers le faible carbone est ordonnée et plus les impacts négatifs sur l'économie seront peu perturbateurs et plus prévisibles.

Ces risques de transition entraînent des conséquences qui s'apparentent, entre autres, aux impacts indirects sur la conjoncture économique. À titre d'exemple, la mise en place d'une taxe carbone augmentera les coûts des matériaux et à leur tour affecteront à la hausse les montants des soumissions pour les travaux d'infrastructures. Cette hausse engendrera également un impact sur les dépenses d'exploitation et d'immobilisations ainsi que sur la dette et sur le coût d'emprunt d'une ville. Bien que ces risques ne soient pas actuellement identifiés et évalués à la Ville, la transition écologique est l'une des orientations stratégiques prioritaires à la Ville.

²³ <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/spm/>.

Un exemple de stratégie d'électrification des transports

D'ici 2023, Montréal souhaite augmenter et diversifier l'offre de transport électrique en développant davantage d'options de mobilité durable, abordable et accessible. La Stratégie d'électrification des transports renouvelée est basée sur la diversité des moyens déployés et des partenariats impliqués :

- Le déploiement d'une première zone à faible émission (ZFE).
- Le déploiement de 600 nouvelles bornes de recharge publiques.
- L'ajout de 2 100 vélos Bixi à assistance électrique et de 250 taxis électriques.

En septembre 2021, le BTER a créé le comité Bornes de recharge pour véhicules électriques (VÉ) municipaux. Le comité a pour objectif de planifier l'acquisition et d'optimiser l'installation et l'utilisation des bornes de recharge pour les VÉ municipaux. La réalisation de ces objectifs sera accomplie de manière à respecter les engagements de la Ville de Montréal en lien avec la mobilité durable et l'électrification des transports, tels qu'ils sont détaillés dans le Plan climat 2020-2030 et la Stratégie d'électrification des transports 2021-2023. Finalement, les travaux de ce comité permettront d'évaluer les besoins en investissement nécessaires à la réalisation de ces objectifs.



Les opportunités

Les changements climatiques ne présentent pas uniquement les risques associés aux impacts qu'ils engendrent, mais aussi les opportunités. Le GIFCC a identifié cinq domaines d'opportunités : l'utilisation efficiente des ressources, les sources d'énergie, les produits/services, les marchés et la résilience. Ces opportunités représentent des économies directes en termes de coûts d'exploitation à moyen et long terme et elles varient selon les régions, le marché et l'industrie dans lesquels une organisation exerce ses activités.

À la Ville, ces opportunités ne sont pas encore évaluées au même titre que les risques physiques ou liés à la transition. Cependant, avec les changements climatiques, les différentes unités d'affaires de la Ville évaluent et révisent leurs façons de faire afin de trouver des solutions novatrices, durables et économiques.

L'équipe dédiée à la gestion intégrée des eaux pluviales

Cette équipe continue son travail dans l'établissement de mesures permettant de réduire les impacts causés par les différents types de pluie, lesquels touchent tant les citoyens que l'administration municipale, et ce, au meilleur coût pour la collectivité.

Le Service de l'approvisionnement

En septembre 2021, une nouvelle Politique d'approvisionnement responsable de la Ville de Montréal a été adoptée. Elle vise à encadrer les achats de la Ville en favorisant l'achat local, responsable et social. Notamment, des critères environnementaux seront appliqués aux processus d'approvisionnement en matière d'émissions de GES, de consommation énergétique ou d'émissions de carbone des matériaux. Ces travaux peuvent contribuer à l'atteinte des cibles de réduction des émissions de GES à la Ville conformément à l'Action 43 du Plan climat 2020-2030.

MESURES ET OBJECTIFS

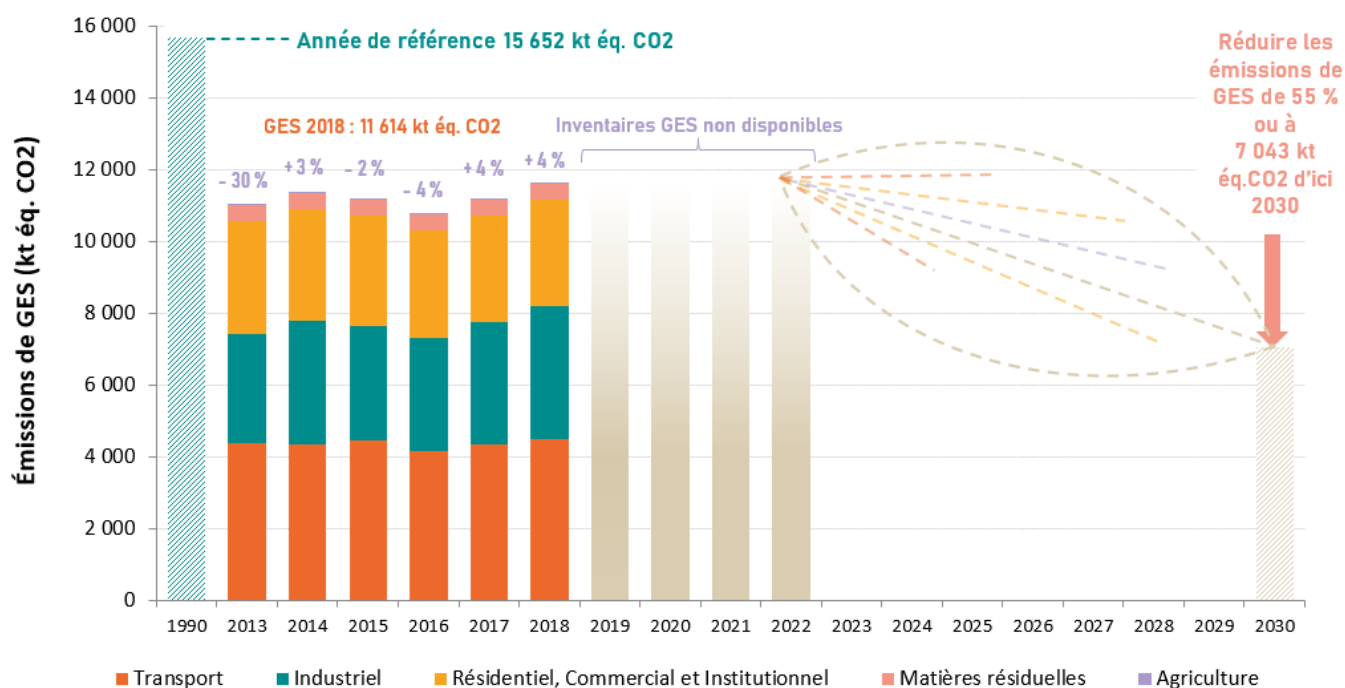
Les inventaires de GES de la collectivité montréalaise

Depuis l'année 2013, la Ville de Montréal dresse un inventaire des émissions de GES selon des standards internationaux reconnus en utilisant la méthodologie du « Global Protocol for Community - Scale Greenhouse Gas Emission Inventories (GPC) » publié par le World Resources Institute (WRI), le C40 et l'ICLEI.

L'inventaire des émissions de GES répertorie les émissions estimées de GES de la collectivité montréalaise dont le périmètre se limite à l'agglomération de Montréal. Les émissions de GES sont comparées à l'année de référence (1990) qui sert de base à l'objectif de réduction.

Les émissions de GES sont présentées en fonction de cinq secteurs d'activités : les sources fixes de combustion, le transport, les matières résiduelles, les procédés industriels et l'utilisation de produits (PIUP) et l'agriculture incluant la foresterie et autres affectations des terres (AFAT). Le secteur des sources fixes de combustion représente toute forme d'énergie consommée par les sous-secteurs suivants : (1) résidentiel, (2) commercial et institutionnel, (3) industries manufacturières et de la construction, (4) industries énergétiques et (5) émissions fugitives des systèmes de production et de distribution du gaz naturel.

L'évolution des émissions de GES de la collectivité montréalaise entre 1990 et 2018 et les trajectoires possibles de réduction des émissions de GES d'ici 2030



Les constats

Depuis 2013, les émissions de GES de la collectivité montréalaise varient légèrement d'une année à l'autre. En effet, une fluctuation sur la période 2013-2018 est observée, l'inventaire de l'année 2016 présente une réduction de 31 % par rapport à 1990. Tandis que l'inventaire de l'année 2018 présente des résultats inférieurs à l'objectif établi de 30 % de réduction des émissions de GES d'ici 2020, soit de 26 % par rapport à 1990.

Plusieurs facteurs influent sur les émissions de GES de la collectivité montréalaise, car elles fluctuent, par exemple, en fonction d'événements météorologiques ou de l'activité économique propre à une année.

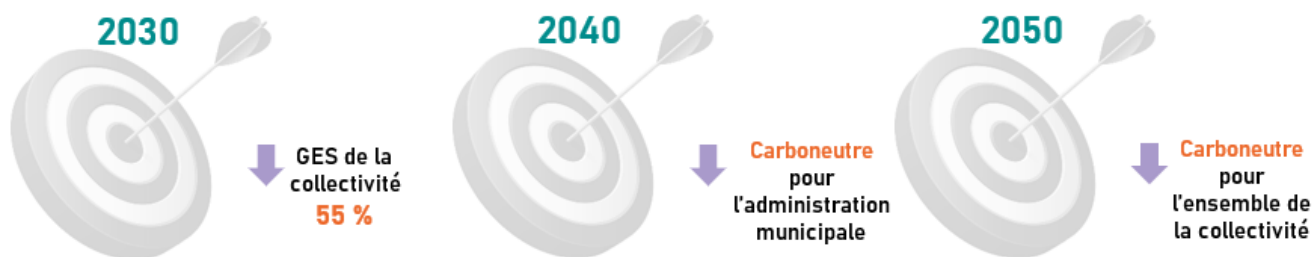
Les principales réductions d'émissions de GES qui expliquent cette réduction des émissions de GES depuis 1990 sont attribuables aux événements suivants :

- L'abandon progressif du mazout dans les sous-secteurs : résidentiel, commercial et institutionnel.
- La fermeture d'une raffinerie de pétrole dans l'est de l'île de Montréal (sous-secteur des industries énergétiques).
- La mise en place et l'amélioration progressive de systèmes de captation du biogaz dans les lieux d'enfouissement technique (secteur des matières résiduelles).

La vision prospective des émissions de GES

En ce qui concerne la cible de 1,5 °C de l'Accord de Paris, il est clair que les objectifs ne seront pas atteints sans la mise en place des actions plus ambitieuses pour rencontrer les cibles établies par la Ville, telles que celles énumérées dans les actions qui sont, entre autres, définies dans son plan stratégique Montréal 2030 et son Plan Climat 2020-2030. De plus, la Ville de Montréal a un devoir d'exemplarité auprès de sa communauté. Bien que les émissions de GES des activités municipales comptent pour moins de 2 % de celles de l'ensemble de la collectivité, l'administration municipale prévoit atteindre la carboneutralité en 2040, soit 10 ans avant l'ensemble de la collectivité.

Les cibles de réduction des émissions de GES à la Ville de Montréal



Cependant, comment s'assurer que ces promesses climatiques sont bien alignées avec les cibles et les dates fixées et, en cas d'échec de l'atteinte de ces cibles et dans les temps prescrits, qui pourra être tenu responsable ? Quel est le chemin ou les stratégies et les actions additionnelles à prendre pour atteindre les cibles établies ? Quel est le financement supplémentaire requis pour les nouvelles actions nécessaires pour l'atteinte de ces cibles ? Selon les actions et les mesures actuelles, quel est le risque de ne pas atteindre les objectifs ? À cet effet, le Budget Climat représente une solution contre-intuitive et un des outils de gouvernance et de gestion permettant d'assurer un alignement entre les actions et les stratégies en cours avec les cibles futures de réduction des émissions de GES d'une ville.

Le Budget Climat

Depuis septembre 2021, la Ville de Montréal, avec d'autres villes à l'international, participe au « Pilote du Budget Climat » organisé par le C40 et chapeauté par la Ville d'Oslo. Ce Pilote fournit des conseils pratiques aux villes participantes pour comprendre les différentes approches pour instaurer le Budget Climat au sein de leur organisation. Aussi, il offre une occasion aux villes d'échanger, de partager les expériences et d'apprendre des villes qui possèdent déjà l'expertise dans ce domaine, telles que la Ville d'Oslo et la Ville de Stockholm. Ce Pilote comprend deux étapes, soit une première étape qui était consacrée en 2021 à la création d'une compréhension commune du Budget Climat. La deuxième étape qui se poursuivra jusqu'en décembre 2022, quant à elle, comprend le développement, la mise en œuvre et l'amélioration de l'utilisation du Budget Climat au sein des villes participantes. À cet effet, ce Pilote procurera également aux villes participantes des outils nécessaires pour le développement d'une méthodologie permettant d'implanter le Budget Climat dans leur gouvernance.

L'approche innovante du Budget Climat de la Ville d'Oslo

Le Budget Climat de la Ville d'Oslo fait partie d'un système de gouvernance qui intègre les objectifs climatiques dans tout le processus de prise de décisions, tout en faisant partie intégrante du cadre budgétaire financier. Cette approche innovante a été jusqu'à présent fructueuse, car ses émissions de GES ont baissé et la Ville a atteint ses cibles, et ce, malgré qu'elle soit l'une des villes qui connaît une croissance économique la plus rapide d'Europe.

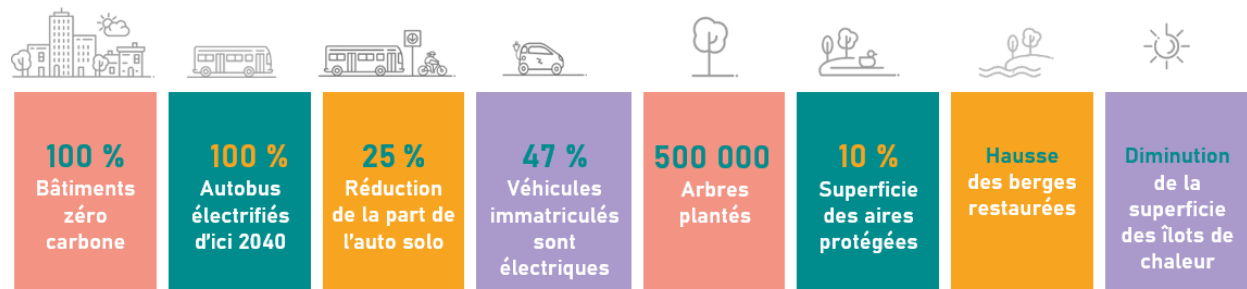
Ce Budget Climat a permis à la Ville d'Oslo d'entreprendre des mesures de réduction des émissions de GES ambitieuses dans le but d'atteindre son objectif de 95 % de réduction de ses émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 1990. Aussi, ses cibles et ses objectifs à long terme sont précisés dans son budget financier annuel ainsi que dans son budget financier quadriennal. Ainsi chaque année, la Ville quantifie les réductions des émissions de GES pour chaque action à entreprendre d'ici 2030, prend des mesures correctives lors de l'identification des écarts entre les résultats actuels de ses actions et son objectif cible de réduction des émissions de GES à atteindre, planifie les dépenses requises pour l'implantation des actions correctives et finalement détermine l'unité d'affaires responsable de sa mise en œuvre.

Selon la Ville d'Oslo, ce processus est critique surtout lors d'interventions faites par la Ville pour sensibiliser sa communauté, définir le soutien financier lors de la planification ainsi que pour évaluer et ajuster l'action climatique. À cet effet, la Ville a développé plusieurs mesures et indicateurs pour évaluer et suivre leurs actions afin qu'elles soient conformes avec leurs objectifs. Finalement, la Ville d'Oslo divulgue annuellement, en toute transparence, à sa communauté, un compte rendu des progrès réalisés en lien avec les émissions de GES tout en soulignant les avantages pour ses citoyens.

Les indicateurs de performance

Au cours de l'année 2021, plusieurs actions ont été entreprises par la Ville de Montréal pour l'atteinte de la majorité de ses cibles d'ici 2030.

Les exemples d'indicateurs visés par le Plan Climat 2020



La divulgation et la cotation des émissions de GES des grands bâtiments

En septembre 2021, un nouveau règlement sur la divulgation et la cotation des émissions de GES des grands bâtiments a été adopté. Pour arriver à une implémentation rapide et efficace du règlement, le BTER est soutenu par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour développer un seul programme, d'abord montréalais et éventuellement pour la province. Afin d'adapter l'outil de divulgation aux exigences du règlement, une collaboration a également été établie avec Ressources naturelles Canada responsable d'Energy Star Portfolio Manager pour le Canada. De plus, d'autres comités ont été créés avec les fournisseurs d'énergie pour les guider dans les nouvelles exigences réglementaires et pour faciliter le recensement ainsi que le partage des données avec les propriétaires d'immeubles.

La plantation, l'entretien et la protection de 500 000 arbres

Le BTER participe également, avec le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, au Comité directeur et au Comité des membres de l'Alliance forêt urbaine. Cette Alliance, coordonnée par la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI), contribue à réaliser, l'Action 20 du Plan climat qui prévoit de « Planter, entretenir et protéger 500 000 arbres », en priorité dans des zones vulnérables aux vagues de chaleur. La Soverdi coordonnera la plantation de 200 000 arbres sur les terrains privés et institutionnels avec les membres de l'Alliance forêt urbaine.

PERSPECTIVES ET PROCHAINES ÉTAPES

L'année 2021 a été marquée par de multiples événements climatiques et autres. D'une part, au niveau des risques climatiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Forum Économique Mondial et le World Resources Institute (WRI) ont clairement dressé un état alarmant des impacts futurs des changements climatiques sur l'humanité, l'écosystème, l'économie, etc. D'autre part, plusieurs événements internationaux ont eu lieu, notamment, la COP26 à Glasgow où le constat de l'urgence climatique a incité les pays de revenir à la table de discussions en 2022 afin de prendre, entre autres, des actions concrètes et à long terme pour limiter le réchauffement à 1,5 °C tel qu'il a été établi par l'Accord de Paris en 2015. De plus, lors de cette COP26, l'organisme « *International Sustainability Standards Board (ISSB)* » a été fondé et dont l'un des principaux bureaux est situé à Montréal. Finalement, sur le plan des risques physiques liés au climat, la Colombie Britannique, une des provinces canadiennes qui était la plus affectée par les impacts extrêmes des changements climatiques en 2021, nous fait réaliser que Montréal pourrait être tout aussi visé par ces événements climatiques extrêmes, d'où l'importance de poursuivre les travaux entrepris par la Ville au niveau de la réduction des émissions de GES et de l'adaptation aux changements climatiques.

À cet effet, cette année, la Ville prévoit débiter ses travaux d'évaluation financière quantitative des impacts des changements climatiques. Ces travaux s'effectueront en fonction des aléas climatiques identifiés à la Ville, des vulnérabilités, entre autres, sociales, environnementales et physiques, et ce, en tenant compte de la vision prospective du climat, soit les scénarios climatiques. Pour la réalisation de ce projet, plusieurs partenaires internes et externes seront impliqués, notamment, l'organisme Ouranos et autres firmes spécialisées.

Aussi, la Ville continuera à implanter graduellement le Test Climat à l'ensemble des projets inclus dans son Programme décennal d'immobilisations (PDI 2022-2031) ainsi que l'intégration de la méthodologie pour consacrer de 10 % à 15 % du budget du PDI aux projets liés à l'adaptation aux changements climatiques. De plus, dans le cadre des travaux entrepris par la Ville avec le C40 pour le Budget Climat, la Ville analyse actuellement la possibilité de commencer des travaux afin d'intégrer ce Budget comme outil de gouvernance et de gestion. Ces actions et orientations sont des exemples de ce qui est prévu par le Plan Climat de la Ville.

Finalement, la Ville continuera ses travaux avec le réseau canadien des villes « CMN for TCFD » ainsi que potentiellement avec l'ISSB, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et l'ordre des CPA Canada afin de participer à l'établissement de normes et standards comptables de la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques.

BIBLIOGRAPHIE

Bureau d'assurance du Canada. (2022). Les informations fournies à la Ville de Montréal par le Bureau d'assurance du Canada en date du 14 février 2022. <http://www.abc.ca/fr/on>.

Bureau d'assurance du Canada (2022). Severe Weather Trends in Alberta: What Does 2021 Have in Store for Us? Repéré à https://publicdocs.nait.ca/sites/pd/_layouts/15/docidredir.aspx?ID=4NUSZQ57DJN7-208515216-20995.

Centre for International Climate Research (CICERO), Endrava, Asplan Viak. (2020). Utvikling av klimabudsjettarbeidet (Climate Budget). Repéré à <https://www.ks.no/contentassets/d5f034a9bc964f6092991af111f6a591/utvikling-av-klimabudsjettarbeidet.pdf>.

Chatham House. (2021). Climate change risk assessment 2021, "The risks are compounding, and without immediate action the impacts will be devastating". Repéré à <https://www.chathamhouse.org/sites/default/files/2021-09/2021-09-14-climate-change-risk-assessment-quiggin-et-al.pdf>.

City of Oslo. (2018). Climate budget 2018. Repéré à <https://www.klimaoslo.no/wp-content/uploads/sites/88/2018/02/Climate-Budget-English.pdf>.

City of Oslo, (2020). How the City of Oslo Manages Carbon Like It Manages Money. Repéré à <http://carbonneutralcities.org/wp-content/uploads/2020/12/How-The-City-Of-Oslo-Manages-Carbon-Like-It-Manages-Money.pdf>.

Climate Action Tracker. (2022). Glasgow's 2030 credibility gap: net zero's lip service to climate action. Repéré à <https://climateactiontracker.org/publications/glasgows-2030-credibility-gap-net-zeros-lip-service-to-climate-action/>.

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). (2019). Améliorer l'information relative aux changements climatiques fournie par les villes : Guide sur l'adoption des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Repéré à <https://www.cpacanada.ca/-/media/site/operational/rg-research-guidance-and-support/docs/02337-rg-guide-gifcc-pour-villes-oct-2019.pdf?la=fr>.

Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. (2021). Exposé-sondage - Le cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public. Repéré à <https://www.frascanada.ca/fr/secteur-public/documents/es-ccsp-cadre-conceptuel>.

Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. (2021). Exposé-sondage – Projet de chapitre SP 1202, « Présentation des états financiers ». Repéré à <https://www.frascanada.ca/fr/secteur-public/documents/es-ccsp-modele-information>.

CSA Group. (2022). New National Standard of Canada will help standardize natural asset inventories. Repéré à <https://www.csagroup.org/news/new-national-standard-of-canada-will-help-standardize-natural-asset-inventories/>.

GARP Global Association of Risk Professionals. (2021). Making Sense of COP26: a Short Guide to Reaching Net Zero. Repéré à <https://www.garp.org/risk-intelligence/sustainability-climate/making-sense-of-cop26-211126>.

Global Carbon Project. (2017). Global Carbon Budget 2017. Repéré à https://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget/archive/2017/GCP_CarbonBudget_2017_eps.pdf.

Gouvernement du Canada. (2021). Changement de la température au Canada. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/changements-temperature.html>.

Gouvernement du Canada. (2021). Les 10 événements météorologiques les plus marquants au Canada. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/dix-evenements-meteorologiques-plus-marquants/2021.html>.

Government of United Kingdom (UK). (2021). Final Report – The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review. Repéré à https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/962785/The_Economics_of_Biodiversity_The_Dasgupta_Review_Full_Report.pdf.

Manifest Climate. (2021). What the Glasgow Climate Pact Means for Business. Repéré à <https://manifestclimate.com/blog/glasgow-climate-pact-for-business/>.

Ouranos. (2022). Changements climatiques : tour d'horizon 2021. Repéré à https://www.ouranos.ca/changements-climatiques-tour-dhorizon-2021/?utm_source=Cyberimpact&utm_medium=email&utm_campaign=nfolettre---Janvier-2022.

Santé Canada. (2022). La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement, Faire progresser nos connaissances pour agir. Repéré à <https://changingclimate.ca/health-in-a-changing-climate/fr/>.

Task Force on Climate-related Financial Disclosure (2017). Final Report: Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosure. Repéré à <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/10/FINAL-2017-TCFD-Report.pdf>.

The IFRS Foundation. (2021) Summary of the Technical Readiness Working Group's Programme of Work, developed by the Technical Readiness Working Group, chaired by the IFRS Foundation, to provide recommendations to the International Sustainability Standards Board for consideration. Repéré à <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/groups/trwg/summary-of-the-trwg-work-programme.pdf>.

The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Repéré à <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/>.

The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2022). Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Repéré à <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/spm/>.

United Nations, Climate Change. (2022). Call for Action: Partnerships for 2022 and 2023 including COP 27. Repéré à <https://unfccc.int/about-us/partnerships/current-calls-for-partnerships/call-for-action-partnerships-for-2022-and-2023-including-cop-27>.

United Nation. (2018). 68 % of the world population projected to live in urban areas by 2050, says UN. Repéré à <https://www.un.org/development/desa/en/news/population/2018-revision-of-world-urbanization-prospects.html>.

United Nations. (2021). Secretary-General Calls Latest IPCC Climate Report “Code Red for Humanity”, Stressing “Irrefutable” Evidence of Human influence. Repéré à <https://www.un.org/press/en/2021/sgsm20847.doc.htm>.

Université de Waterloo et Centre Intact d'adaptation au climat. (2022). Nager sur place : Les effets des inondations catastrophiques sur le marché de l'habitation du Canada. Repéré à https://www.centreintactadaptationclimat.ca/wp-content/uploads/2022/02/UoW_CIAC_2022_02_Nager-sur-place_Marche-habitation.pdf.

Ville de Montréal. (2019). L'Agenda montréalais pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture. Repéré à <https://designmontreal.com/nouvelles/agenda-montrealais-2030>.

Ville de Montréal. (2019). Émissions de gaz à effet de serre des activités municipales de l'agglomération de Montréal, Inventaire 2015. Repéré à https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/inventaire_ges_activites_municipales_2015.pdf.

Ville de Montréal. (2019). Émissions de gaz à effet de serre municipales de la collectivité montréalaise 2017. Repéré à https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/inventaire_ges_collectivite_2017_vf_0.pdf.

Ville de Montréal. (2021). Montréal 2030. Repéré à <https://montreal.ca/articles/montreal-2030-un-premier-plan-strategique>.

Ville de Montréal. (2020). Plan climat 2020-2030. Repéré à <https://montreal.ca/articles/plan-climat-montreal-objectif-carboneutralite-dici-2050-7613>.

Ville de Montréal. (2017). Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020, Les constats, une production du Service de l'environnement. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/document_s/paccam_2015-2020_lesconstats.pdf.

Ville de Montréal. (2021). Plan directeur pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi. Repéré à <https://montreal.ca/articles/plan-directeur-pour-la-diversite-lequite-et-linclusion-en-emploi-14942>.

Ville de Montréal. (2021). Plan solidarité, équité et inclusion : pour ne laisser personne derrière. Repéré à <https://montreal.ca/articles/plan-solidarite-equite-et-inclusion-pour-ne-laisser-personne-derriere-20662>.

Ville de Montréal. (2021). Projet de ville, Vers un plan d'urbanisme et de mobilité. Repéré à <https://montreal.ca/articles/projet-de-ville-rever-le-montreal-de-2050-15564>.

Ville de Montréal. (2021) Stratégie d'agriculture urbaine : s'adapter aux changements climatiques. Repéré à <https://montreal.ca/articles/strategie-dagriculture-urbaine-sadapter-aux-changements-climatiques-18674>.

Ville de Montréal. (2021). Stratégie d'électrification des transports 2021-2023 : vers la mobilité durable. Repéré à <https://montreal.ca/articles/strategie-delectrification-des-transport-2021-2023-vers-la-mobilite-durable-17859>.

Ville de Montréal. (2016). Stratégie montréalaise pour une ville résiliente. Repéré à www.resilient.montreal.ca/assets/doc/strategie-montreal-ville-resiliente-fr.pdf.

World Bank Group. (2020). Demographic trends and urbanization. Repéré à <https://documents1.worldbank.org/curated/en/260581617988607640/pdf/Demographic-Trends-and-Urbanization.pdf>.

World Economic Forum. (2021). Diversity, Equity and Inclusion have failed. How about Belonging, Dignity and Justice instead? Repéré à <https://www.weforum.org/agenda/2021/02/diversity-equity-inclusion-have-failed-belonging-dignity-justice/>.

World Economic Forum. (2022). Global Risks Report 2022. Repéré à <https://www.weforum.org/reports/global-risks-report-2022>.

Articles autres sites et documents consultés

C40 Ouranos. (2021). Repéré à <https://www.ouranos.ca/>.

Global Association of Risk Professionals (GARP), (2022). Repéré à <https://www.garp.org/>.

Haut Conseil pour le Climat. (2021). Renforcer l'atténuation, engager l'adaptation. Repéré à https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2021/09/HCC_Rapport_GP_2021_web-1.pdf.

La Presse. (2021). La vulnérabilité de l'Ouest canadien. Repéré à <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-12-02/chaines-dapprovisionnement/la-vulnerabilite-de-l-ouest-canadien.php>.

Radio Canada, (2021). Chaleur, feu, inondations, sécheresse : la météo se déchaîne au Canada en 2021. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1848406/meteo-canada-2021-feux-inondations-chaaleur>.

Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD). Repéré à <https://www.fsb-tcfd.org/>.

The Globe and Mail. (2021). Extreme. Deadly heat in Canada is going to come back, worse than ever. Will we be ready? Repéré à <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-extreme-deadly-heat-in-canada-is-going-to-come-back-and-worse-will-we/>.

The IFRS Foundation. Repéré à <https://www.ifrs.org/>.
The International Sustainability Standards Board (ISSB). Repéré à <https://www.ifrs.org/groups/international-sustainability-standards-board/>.

United Nations Environment – Finance Initiative (UNEP FI). Repéré à <https://www.unepfi.org/>.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

montreal.ca

Dépôt légal
2^e trimestre 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1874-2
Rapport financier annuel 2021
PDF, Français

978-2-7647-1875-9
2021 Annual Financial Report
PDF, English

Design graphique:
Ville de Montréal
Service de l'expérience citoyenne
et des communications
27912



Montréal 

montreal.ca

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ville de Montréal | 66023 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Courchesne, Yves, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Signature



Date 11 mai 2022

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	6
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	18
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	19
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	20
Situation financière par organismes	21
Charges par objets	22
Excédent (déficit) accumulé	23
Avantages sociaux futurs	27

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	33
Analyse des charges consolidées	45

Renseignements financiers non consolidés ventilés par compétences

Compétences d'agglomération	
Renseignements financiers non consolidés audités	
Résultats détaillés	51
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	52
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	53
Charges par objets	54
Excédent (déficit) accumulé	55
Renseignements financiers non consolidés non audités	
Analyse des revenus	59
Analyse des charges sans amortissement	71
Compétences de nature locale	
Renseignements financiers non consolidés audités	
Résultats détaillés	75
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	76
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	77
Charges par objets	78
Excédent (déficit) accumulé	79
Renseignements financiers non consolidés non audités	
Analyse des revenus	83
Analyse des charges sans amortissement	95

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À Madame la Mairesse,
À la présidente et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil municipal de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Montréal (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date dans le format du modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ainsi que les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le MAMH et présentées aux pages 19, 20, 21, 23, 24, 25 et 26, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Cependant, nous attirons également l'attention sur le fait que la présentation d'éléments de certaines rubriques de l'excédent accumulé diffère de ce qui est prescrit par le MAMH. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Nous avons également émis un rapport des auditeurs indépendants comportant une opinion non modifiée signé en date du 5 mai 2022 relativement aux états financiers consolidés de la Ville, ayant été déposés au greffe de la Ville le 11 mai 2022.

Informations autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport financier annuel, les Faits saillants, la Reddition de comptes financière et le Rapport financier annuel 2021 du MAMH, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le Rapport financier annuel, les Faits saillants, la Reddition de comptes financière et le Rapport financier annuel 2021 du MAMH avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

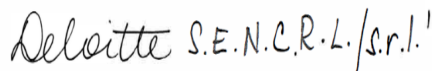
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



FCPA auditrice, FCA

Michèle Galipeau, FCPA auditrice, FCA
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal



¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°
A116207

Montréal, Québec
Le 11 mai 2022

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalizations	
		2021	2021	2020
Revenus				
Taxes	1	3 684 024 000	3 666 786 000	3 634 485 000
Compensations tenant lieu de taxes	2	285 333 000	285 843 000	279 133 000
Quotes-parts	3	437 576 000	438 753 000	424 496 000
Transferts	4	1 978 536 000	2 007 516 000	1 682 658 000
Services rendus	5	1 894 786 000	1 794 182 000	1 762 070 000
Imposition de droits	6	279 007 000	440 279 000	342 278 000
Amendes et pénalités	7	219 265 000	160 426 000	129 092 000
Revenus de placements de portefeuille	8	120 876 000	95 692 000	116 053 000
Autres revenus d'intérêts	9	12 536 000	14 814 000	17 484 000
Autres revenus	10	91 488 000	112 501 000	118 547 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	9 003 427 000	9 016 792 000	8 506 296 000
Charges				
Administration générale	14	915 336 000	801 674 000	736 314 000
Sécurité publique	15	1 104 544 000	1 210 525 000	1 203 017 000
Transport	16	3 135 876 000	3 047 638 000	3 011 720 000
Hygiène du milieu	17	584 495 000	573 251 000	572 341 000
Santé et bien-être	18	222 843 000	221 532 000	196 862 000
Aménagement, urbanisme et développement	19	338 264 000	368 842 000	285 203 000
Loisirs et culture	20	776 754 000	769 368 000	731 243 000
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	528 613 000	493 058 000	489 673 000
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	7 606 725 000	7 485 888 000	7 226 373 000
Excédent (déficit) de l'exercice	25	1 396 702 000	1 530 904 000	1 279 923 000
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		11 956 242 000	10 676 319 000
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		11 956 242 000	10 676 319 000
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		13 487 146 000	11 956 242 000

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 461 943 000	1 547 479 000
Débiteurs (note 5)	2	5 719 700 000	5 233 186 000
Prêts (note 6)	3	117 051 000	95 739 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	3 069 046 000	2 768 920 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 937 000	1 970 000
	8	10 369 677 000	9 647 294 000
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	799 672 000	699 696 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	2 427 738 000	2 351 968 000
Revenus reportés (note 12)	12	729 533 000	730 244 000
Dette à long terme (note 13)	13	14 818 637 000	13 941 850 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	404 566 000	391 692 000
Autres passifs (note 14)	15	141 203 000	148 703 000
	16	19 321 349 000	18 264 153 000
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(8 951 672 000)	(8 616 859 000)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	22 006 922 000	19 988 315 000
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	161 760 000	164 679 000
Stocks de fournitures	20	118 995 000	118 244 000
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	151 141 000	301 863 000
	23	22 438 818 000	20 573 101 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	13 487 146 000	11 956 242 000

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Budget	Réalisations	
		2021	2021	2020
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 396 702 000	1 530 904 000	1 279 923 000
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	3 552 098 000)(	2 985 684 000)(	2 609 519 000)
Produit de cession	3	4 174 000	11 810 000	9 147 000
Amortissement	4	937 071 000	963 688 000	902 366 000
(Gain) perte sur cession	5	(4 174 000)	(8 421 000)	(2 064 000)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(2 615 027 000)	(2 018 607 000)	(1 700 070 000)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		2 919 000	(6 835 000)
Variation des stocks de fournitures	10		(751 000)	(20 110 000)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		150 722 000	(170 312 000)
	13		152 890 000	(197 257 000)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(1 218 325 000)	(334 813 000)	(617 404 000)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(8 616 859 000)	(7 999 455 000)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(8 616 859 000)	(7 999 455 000)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(8 951 672 000)	(8 616 859 000)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 530 904 000	1 279 923 000
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	963 688 000	902 366 000
Autres			
- Gain sur cession d'immobilisations	3	(8 421 000)	(2 064 000)
- Transfert en immobilisations (note 27)	4	(56 003 000)	
- Perte de valeur des prêts (note 6)		55 258 000	29 200 000
- Actualisation des prêts		937 000	(1 719 000)
	5	2 486 363 000	2 207 706 000
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(486 514 000)	(176 052 000)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	47 741 000	80 410 000
Revenus reportés	9	(711 000)	153 105 000
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	12 874 000	83 041 000
Propriétés destinées à la revente	11	2 952 000	(6 835 000)
Stocks de fournitures	12	(751 000)	(20 110 000)
Autres actifs non financiers	13	(48 933 000)	(6 732 000)
	14	2 013 021 000	2 314 533 000
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	2 909 152 000)	(2 502 818 000)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	16	11 810 000	9 147 000
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (		
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
Variation des dépôts pour l'achat de voitures de métro		57 335 000	(22 027 000)
Variation des autres dépôts pour l'achat d'immobilisations		142 320 000	(141 553 000)
	19	(2 697 687 000)	(2 657 251 000)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (	79 486 000)	(67 114 000)
Remboursement ou cession	21	1 979 000	1 494 000
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (	794 451 000)	(531 901 000)
Cession	23	494 325 000	502 789 000
	24	(377 633 000)	(94 732 000)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	1 954 555 000	1 589 698 000
Remboursement de la dette à long terme	26 (	1 077 768 000)	(628 803 000)
Variation nette des emprunts temporaires	27	99 976 000	121 300 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28		
Autres			
- Perte de change	29		
-	30		
	31	976 763 000	1 082 195 000
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	(85 536 000)	644 745 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	1 547 479 000	902 734 000
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	1 547 479 000	902 734 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	1 461 943 000	1 547 479 000

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

1. Statut de l'organisme municipal

Voir la note 1 à la page S11, 18.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ("NCCSP"). Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales présentées aux notes 26 et 29.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Montréal et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariats

.

a) Périmètre comptable

Voir la note 2.A à la page S11, 18.

b) Partenariats

S/O.

B) Comptabilité d'exercice

S/O.

C) Actifs

.

a) Actifs financiers

Voir la note 2.C aux pages S11, 19 et 20.

b) Actifs non financiers

Voir la note 2.E à la page S11, 22.

D) Passifs

Voir la note 2.D aux pages S11, 20 et 21.

E) Revenus

Voir la note 2.F à la page S11, 23.

F) Avantages sociaux futurs

Voir la note 2.D.e à la page S11, 21.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Voir la note 26 aux pages S11, 43 et 44.

H) Instruments financiers

Voir la note 2.G.c à la page S11, 25.

I) Autres éléments

Voir la note 2.B à la page S11, 19 et la note 2.G.a, .b, .d, .e, .f et .g aux pages S11, 24 à 26.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

3. Modification de méthodes comptables

S/O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2021	2020
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	1 446 956 000	1 536 397 000
Découvert bancaire	2 (	)	()
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	14 987 000	11 082 000
Autres éléments			
▪	4		
▪	5		
▪	6		
▪	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	1 461 943 000	1 547 479 000
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	5 702 000	103 715 000
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	96 107 000	3 789 000

Note

Les équivalents de trésorerie sont constitués essentiellement de billets, d'acceptations bancaires et de certificats de dépôt. Ils portent intérêt à des taux variant de 0,20 % à 0,77 % (0,22 % à 1,48 % en 2020).

Dans l'état consolidé des flux de trésorerie, à la page S10, le coût des immobilisations impayées au 31 décembre 2021 est établi à 787,5 M\$ (767,0 M\$ en 2020). La variation de ce coût entre 2021 et 2020 est retranchée des créditeurs et charges à payer/autres passifs ainsi que des acquisitions puisqu'elle n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie.

En 2021, la Ville a reçu un transfert en immobilisations du gouvernement du Québec. Ce montant, sans effet sur les flux de trésorerie, est retranché des acquisitions d'immobilisations.

Le montant des dépôts pour l'achat d'immobilisations au 31 décembre 2021 est établi à 23,6 M\$ (223,3 M\$ en 2020). La variation de ce montant entre 2021 et 2020 est retranchée des autres actifs non financiers et ajoutée aux activités d'investissement en immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

5. Débiteurs

		2021	2020
Taxes municipales	11	122 727 000	157 623 000
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	4 597 172 000	4 297 794 000
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	320 072 000	193 843 000
Organismes municipaux	15	70 878 000	114 887 000
Autres			
▪ Services rendus et autres	16	608 851 000	469 039 000
▪	17		
	18	5 719 700 000	5 233 186 000
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	3 147 465 000	3 054 938 000
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	3 147 465 000	3 054 938 000
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	149 013 000	153 908 000

Note

Voir la note 5 à la page S11, 27.

6. Prêts

		2021	2020
Prêts à un office d'habitation	24	3 757 000	4 518 000
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
▪ Aux PME - MTL	26	106 748 000	85 226 000
▪ Soldes prix de vente, autres	27	6 546 000	5 995 000
	28	117 051 000	95 739 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	29	84 457 000	29 200 000

Note

Voir la note 6 à la page S11, 28.

7. Placements de portefeuille

		2021	2020
Placements à titre d'investissement	30	3 011 315 000	2 735 019 000
Autres placements	31	57 731 000	33 901 000
	32	3 069 046 000	2 768 920 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	3 011 315 000	2 735 019 000
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Voir la note 7 à la page S11, 29.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

8. Avantages sociaux futurs

		2021	2020
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(110 200 000)	(106 140 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(294 366 000)	(285 552 000)
	37	(404 566 000)	(391 692 000)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	388 094 000	315 763 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	18 525 000	17 717 000
Régimes à cotisations déterminées	40	1 790 000	1 510 000
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	2 598 000	2 869 000
	43	411 007 000	337 859 000

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

Voir la note 8 aux pages S11, 30 à 33.

9. Autres actifs financiers

		2021	2020
Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	1 937 000	1 970 000
Autres	45		
	46	1 937 000	1 970 000

Note**10. Emprunts temporaires**

Voir la note 10 à la page S11, 34.

11. Créiteurs et charges à payer

		2021	2020
Fournisseurs	47	1 062 372 000	1 014 391 000
Salaires et avantages sociaux	48	676 633 000	656 801 000
Dépôts et retenues de garantie	49	266 345 000	265 907 000
Provision pour contestations d'évaluation	50	51 036 000	49 470 000
Autres			
▪ Int. courus sur la dette à LT	51	98 336 000	95 361 000
▪ Autres provisions	52	104 982 000	91 379 000
▪ Gouv. du Qc et entreprises	53	56 536 000	52 620 000
▪ Autres	54	111 498 000	126 039 000
▪	55		
	56	2 427 738 000	2 351 968 000

Note

Voir la note 11 à la page S11, 34.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

12. Revenus reportés

		2021	2020
Taxes perçues d'avance	57	16 564 000	16 503 000
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	58		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	59		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	60	106 024 000	78 706 000
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	61		
Société québécoise d'assainissement des eaux	62		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	63		
Autres contributions des promoteurs	64		
Fonds de redevances réglementaires	65		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	66		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	67		
Accès entreprise Québec	68		
Autres			
▪ Primes à l'émission de titres	69	112 701 000	123 075 000
▪ Fonds de dév. logement social	70	29 707 000	25 005 000
▪ Autres transferts	71	442 376 000	463 005 000
▪ Autres	72	22 161 000	23 950 000
▪	73		
▪	74		
▪	75		
	76	729 533 000	730 244 000

Note

Voir la note 12 à la page S11, 35.

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2021	2020
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,25	11,00	2022	2045	77	14 493 123 000	13 693 311 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					78		
Gains (pertes) de change reportés					79		
					80		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises			2030	2030	81	145 500 000	58 200 000
Organismes municipaux					82		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					83		
Autres	0,71	7,25	2022	2029	84	180 014 000	190 339 000
					85	14 818 637 000	13 941 850 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					86	()	()
					87	14 818 637 000	13 941 850 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2021
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2022	88	59 000 000	798 805 000		49 664 000	907 469 000
2023	89	810 000 000	726 733 000		7 329 000	1 544 062 000
2024	90	954 500 000	275 120 000		7 085 000	1 236 705 000
2025	91	450 000 000	206 728 000		31 486 000	688 214 000
2026	92	850 000 000	264 085 000		5 070 000	1 119 155 000
2027 et plus	93	7 620 798 000	1 477 354 000		224 880 000	9 323 032 000
	94	10 744 298 000	3 748 825 000		325 514 000	14 818 637 000
Intérêts et frais accessoires	95		()		()	
	96	10 744 298 000	3 748 825 000		325 514 000	14 818 637 000

Note

Voir la note 13 aux pages S11, 36 et 37.

14. Autres passifs

		2021	2020
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	97	77 087 000	80 295 000
Assainissement des sites contaminés	98	64 116 000	68 408 000
Autres			
▪	99		
▪	100		
▪	101		
▪	102		
	103	141 203 000	148 703 000

Note

Voir la note 14 à la page S11, 38.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	104	2 965 449 000	246 077 000	8 096 000	3 203 430 000
Eaux usées	105	3 278 909 000	199 726 000	12 185 000	3 466 450 000
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	106	4 619 670 000	293 967 000	115 827 000	4 797 810 000
Autres					
▪ Réseau du métro	107	3 671 320 000	364 636 000		4 035 956 000
▪ Autres	108	3 558 946 000	325 555 000	78 218 000	3 806 283 000
Réseau d'électricité	109				
Bâtiments	110	5 036 686 000	699 813 000	1 461 000	5 735 038 000
Améliorations locatives	111	167 665 000	24 933 000	987 000	191 611 000
Véhicules	112	4 396 733 000	474 529 000	58 825 000	4 812 437 000
Ameublement et équipement de bureau	113	823 241 000	177 157 000	54 156 000	946 242 000
Machinerie, outillage et équipement divers	114	558 606 000	44 785 000	149 000	603 242 000
Terrains	115	1 568 603 000	125 602 000	1 139 000	1 693 066 000
Autres	116	14 879 000	8 904 000		23 783 000
	117	30 660 707 000	2 985 684 000	331 043 000	33 315 348 000
Immobilisations en cours	118				
	119	30 660 707 000	2 985 684 000	331 043 000	33 315 348 000

AMORTISSEMENT CUMULÉ

Infrastructures					
Eau potable	120	788 818 000	42 210 000	8 096 000	822 932 000
Eaux usées	121	1 645 701 000	41 986 000	12 185 000	1 675 502 000
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	122	1 689 393 000	214 104 000	115 827 000	1 787 670 000
Autres					
▪ Réseau du métro	123	1 078 842 000	117 150 000		1 195 992 000
▪ Autres	124	1 385 800 000	124 955 000	78 218 000	1 432 537 000
Réseau d'électricité	125				
Bâtiments	126	1 923 159 000	87 966 000	802 000	2 010 323 000
Améliorations locatives	127	97 907 000	13 286 000	928 000	110 265 000
Véhicules	128	1 473 194 000	166 417 000	57 307 000	1 582 304 000
Ameublement et équipement de bureau	129	366 683 000	127 143 000	54 153 000	439 673 000
Machinerie, outillage et équipement divers	130	222 895 000	28 471 000	138 000	251 228 000
Autres	131				
	132	10 672 392 000	963 688 000	327 654 000	11 308 426 000
VALEUR COMPTABLE NETTE	133	19 988 315 000			22 006 922 000

Biens loués en vertu de contrats
de location-acquisition inclus
dans les immobilisations corporelles

Coût	134				
Amortissement cumulé	135	()	()	()	()
Valeur comptable nette	136				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Note 15 Immobilisations corporelles (suite)

Le coût des immobilisations en cours de réalisation se chiffre à 2 287,8 M\$ au 31 décembre 2021 (1 959,3 M\$ en 2020). Aucune réduction de valeur n'a été opérée au cours de l'exercice (aucune en 2020).

En 2021, le ministère des Transports du Québec a transféré à la Ville, sans contrepartie monétaire, un collecteur d'égouts évalué à 56,0 M\$.

Le poste autres infrastructures autres comprend les infrastructures suivantes; Conduits souterrains 1 363 M\$, réseau d'éclairage 319 M\$, parcs 1 684 M\$, décharges de déchets 29 M\$, terrains de stationnement 21 M\$, décharges de neige 113 M\$, centre de traitement des matières résiduelles 175 M\$ et infrastructures régionales de la STM 101 M\$ (en 2020, Conduits souterrains 1 303 M\$, réseau d'éclairage 305 M\$, parcs 1 587 M\$, décharges de déchets 29 M\$, terrains de stationnement 19 M\$, décharges de neige 125 M\$, centre de traitement des matières résiduelles 96 M\$ et infrastructures régionales de la STM 96 M\$).

16. Propriétés destinées à la revente

		2021	2020
Immeubles de la réserve foncière	137		
Immeubles industriels municipaux	138		
Autres	139	163 697 000	166 649 000
	140	163 697 000	166 649 000
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	141	1 937 000	1 970 000
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	142	161 760 000	164 679 000

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	143				
▪	144				
▪	145				
▪	146				
	147				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	148				
▪	149				
▪	150				
▪	151				
	152				
VALEUR COMPTABLE NETTE	153				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

18. Autres actifs non financiers

		2021	2020
Frais payés d'avance			
▪ Dépôts: terrains et autres	154	23 617 000	165 937 000
▪ Dépôts voitures de métro, bus	155		57 335 000
▪ Frais d'émission et d'escompte	156	92 751 000	66 851 000
Autres			
▪ Autres	157	34 773 000	11 740 000
▪	158		
	159	151 141 000	301 863 000

Note**19. Obligations contractuelles**

Voir la note 19 à la page S11, 39.

20. Droits contractuels

Voir la note 20 à la page S11, 39.

21. Passifs éventuels

Voir la note 21 aux pages S11, 40 et 41.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2021	2020
	160		

Voir la note 21d à la page S11, 41.

B) Auto-assurance

Voir la note 21a à la page S11, 40.

C) Poursuites

Voir la note 21a à la page S11, 40.

D) Autres

Voir les notes 21b et 21c à la page S11, 40.

22. Actifs éventuels

Voir la note 22 à la page S11, 41.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison des données réelles avec les données budgétaires consolidées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**Note 24 Données budgétaires (suite)**

À l'état consolidé des résultats, les données budgétaires sont constituées du budget de l'administration municipale adopté par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération en décembre 2020 ainsi que des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés. Elles tiennent aussi compte d'ajustements apportés aux données budgétaires de l'administration municipale, afin de se conformer aux NCCSP et d'éliminations d'opérations réciproques. Une conciliation des budgets déposés et du budget présenté à l'état consolidé des résultats est présentée au tableau de la page S11, 47.

À l'état consolidé de la variation de la dette nette, les données budgétaires relatives à l'acquisition des immobilisations proviennent de la combinaison du budget d'immobilisations de l'administration municipale adopté en décembre 2020 par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération ainsi que des budgets d'immobilisations adoptés par les principaux organismes contrôlés.

25. Instruments financiers

Voir la note 25 à la page S11, 42.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

26 Excédent accumulé

Voir la note 26 aux pages S11, 43 et 44.

27 Revenus de transferts

Voir la note 27 à la page S11, 45.

28 Revenus d'intérêts

Voir la note 28 à la page S11, 45.

29 Remboursement de la dette dans les données financières établies à des fins fiscales

Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et les charges de fonctionnement pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

30 Événement postérieur à la date des états financiers

Après la clôture de l'exercice financier, le 24 février 2022, un conflit entre la Russie et l'Ukraine a entraîné une guerre entre les deux pays. Les impacts de ce conflit sur l'économie mondiale sont très importants, notamment sur la hausse des coûts de l'énergie, de l'inflation en général et des taux d'intérêts en particulier. Bien qu'il soit impossible d'estimer de façon fiable les conséquences que la durée et la gravité de cette guerre pourraient avoir sur l'économie montréalaise et sur la situation financière de la Ville au cours des exercices futurs, cette conjoncture pourrait affecter négativement les résultats financiers de la Ville, plus spécifiquement à travers la hausse des coûts de l'essence utilisé dans les opérations courantes de la Ville, la hausse généralisée des coûts de l'ensemble des contrats, la hausse des taux d'intérêts et son impact sur la valeur marchande des actifs des régimes de retraite ainsi que sur le coût de l'endettement.

31 Information relative aux apparentés

La Ville est apparentée à ses principaux dirigeants et à leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants de la Ville sont la mairesse, les autres membres du comité exécutif, le directeur général et les directeurs généraux adjoints de l'administration municipale ainsi que les dirigeants des autres entités comprises dans le périmètre de consolidation.

Au cours de l'année financière 2021, la Ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

32 Organisation et gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Depuis le 1er juin 2017, la STM est assujettie à la Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (RLRQ, chapitre O-7.3).

En vertu de cette loi, l'ARTM doit acquérir de la STM et de la Ville des équipements et des infrastructures qui ont un caractère métropolitain. Les contrats de transfert des actifs devront préciser la date et les modalités de transfert des biens. Il est prévu que ces actifs seront acquis à leur valeur comptable nette, déduction faite de toute aide gouvernementale reçue. Inversement, les actifs auparavant désignés comme métropolitains, dont l'usage est exclusif aux usagers de la STM, seront transférés à cette dernière.

Au 31 décembre 2021, certaines cessions d'actifs n'ont pas encore été réalisées. Il est prévu que la STM transfère des terminus à l'ARTM, et l'ARTM transférera à la STM des stationnements incitatifs et des terminus.

33 Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

1. STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1^{er} janvier 2002, en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (la Charte de la Ville de Montréal) (RLRQ, chapitre C-11.4).

Le 1^{er} janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003, chapitre 14), les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-Des-Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount ont été reconstituées, créant ainsi une Ville de Montréal résiduaire de 19 arrondissements, laquelle regroupe 88 % de la population totale de l'île de Montréal. Conformément aux dispositions de cette loi, toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal demeurent toutefois liées les unes aux autres et forment une agglomération correspondant au territoire de la Ville de Montréal tel qu'il existait au 31 décembre 2005.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret numéro 1229-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle, investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville visé par l'article 14 de la Charte de la Ville de Montréal. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de l'administration municipale et des organismes qu'elle contrôle. Ces organismes sont : la Société de transport de Montréal (la STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, l'Agence de mobilité durable, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

En 2021, la Société en commandite Stationnement de Montréal ne fait plus partie du périmètre comptable de la Ville.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

B) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux NCCSP, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits contractuels, des obligations contractuelles, des actifs éventuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses utilisées par la Ville pour comptabiliser ou présenter certains éléments des états financiers consolidés reposent sur les données disponibles les plus fiables et les hypothèses les plus probables lors de l'établissement du rapport financier et font appel au jugement.

a) Estimations

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses sur les débiteurs, la provision pour droits de mutation non facturés, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la provision pour moins-value et l'écart d'actualisation de prêts, la durée de vie utile estimative des immobilisations, les provisions à l'égard du passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides, du passif environnemental, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs et à l'établissement de la juste valeur des placements, des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme et de la dette à long terme.

b) Incertitude relative à la mesure

Une incertitude relative à la mesure existe lorsqu'il y a un écart entre le montant constaté ou communiqué dans les états financiers consolidés et un autre montant raisonnablement possible. Il est possible qu'à la suite du processus annuel de révision des estimations et des hypothèses, les montants subissent des modifications et les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Il existe une importante incertitude relative à la mesure, à court terme, attribuable aux hypothèses utilisées pour établir la provision pour les passifs éventuels, le passif environnemental et pour le passif au titre des avantages sociaux futurs. Des informations additionnelles sur la nature et les circonstances donnant lieu à cette incertitude sont présentées dans les notes complémentaires appropriées.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements très liquides qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

b) Placements de portefeuille

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable et celle-ci est reflétée à l'état consolidé des résultats. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au fonds d'amortissement est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

C) Actifs financiers (suite)

c) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent est présentée dans les actifs financiers.

d) Prêts

Les prêts sont présentés au moindre du coût et de leur valeur de recouvrement nette. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. Cet élément est constaté à titre de contribution à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel le prêt est consenti. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt réel. Lorsque des faits laissent présager une perte, une perte de valeur des prêts est constatée à l'état consolidé des résultats. Cette provision peut être réduite si le recouvrement du prêt est par la suite considéré probable.

D) Passifs

a) Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides

La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges estimatives prévues liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation jusqu'en 2062. Ces charges sont présentées au net des redevances découlant de la valorisation des biogaz.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

b) Passif environnemental

La Ville comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause basée sur les flux de trésorerie actualisés.

Importante incertitude relative à la mesure

Le passif environnemental est sujet à une incertitude relative à la mesure en raison de l'utilisation de différentes méthodologies (estimation qualitative ou quantitative) pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, lesquels peuvent varier considérablement en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de réhabilitation et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de la réhabilitation requise. Des modifications apportées à des hypothèses, notamment la durée des activités d'assainissement, et à la réglementation pourraient entraîner des changements importants aux passifs comptabilisés.

c) Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

D) Passif (suite)

d) Revenus reportés

Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les montants perçus à l'égard de l'acquisition et de l'aménagement des parcs et terrains de jeux et pour le Fonds de développement du logement social sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'acquisition d'immeubles destinés à ces fins ou lors de la réalisation des travaux qui y sont reliés.

e) Passif au titre des avantages sociaux futurs

Régimes à prestations déterminées

Le passif relatif à ces régimes reflète l'écart, à la fin de l'exercice, entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et de la provision pour moins-value. L'évaluation actuarielle de l'actif ou du passif est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec projection des salaires. Elle est aussi basée sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de la direction liée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus des actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués selon une valeur liée au marché établie sur une période n'excédant pas quatre ans.

Le coût des services passés, lié aux modifications des régimes, est constaté dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées.

Les gains et pertes actuariels, résultant de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes ou découlant des modifications des hypothèses actuarielles et de l'expérience réelle des régimes, sont reportés puis amortis sur la durée de service moyenne restante des employés actifs. Au 31 décembre 2021, cette durée de service moyenne restante pondérée est de 12 ans.

La charge de ces régimes est établie selon la méthode de la comptabilisation d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Le coût des services passés, l'amortissement des gains et pertes actuariels, la charge ou le revenu d'intérêt résultant de l'écart entre les intérêts débiteurs sur l'obligation et le rendement prévu des actifs des régimes ainsi que la variation de la provision pour moins-value constituent les autres composantes de la charge des régimes à prestations déterminées.

Importante incertitude relative à la mesure

Les obligations relatives aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs peuvent varier significativement en raison des écarts entre les hypothèses économiques et démographiques retenues aux fins des évaluations actuarielles et les résultats réels.

Régimes à cotisations déterminées et régimes de retraite des élus municipaux

La charge de retraite de ces régimes est constatée au moment où les cotisations sont dues.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

E) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	5 à 135 ans
Réseau du métro - infrastructures	20 à 40 ans
Réseau du métro - tunnels	100 ans
Voitures de métro	40 et 60 ans
Bâtiments	20 à 60 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Véhicules	5 à 25 ans
Ameublements et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par un contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est passé en charge à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la dépréciation est déterminée. Aucune réduction de valeur ne fait l'objet d'une reprise par la suite.

b) Éléments incorporels

L'ensemble des éléments incorporels détenu par la Ville n'est pas constaté dans les états financiers.

c) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût, établi selon la méthode du coût moyen, et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

d) Autres actifs non financiers

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

F) Revenus

a) Taxes et compensations tenant lieu de taxes

À l'exception des revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules, les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice pour lequel ils sont exigibles. Les revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules sont constatés sur une période de douze mois à compter de la date de leur encaissement.

b) Quotes-parts

Les charges de l'administration municipale reliées à l'exercice des compétences d'agglomération sont partagées entre les villes liées au moyen de quotes-parts. Ces quotes-parts sont inscrites à titre de revenus à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel elles sont exigibles.

c) Transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ils ont été autorisés par le cédant et durant lequel les critères d'admissibilité, s'il en est, sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par le gouvernement cédant à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

d) Services rendus

En vertu de la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (RLRQ, chapitre O-7.3)*, l'Autorité régionale de transport métropolitain (l'ARTM) a le mandat de financer les services de transport collectif. Les services rendus comprennent notamment les revenus provenant de l'ARTM correspondant à la rémunération prévue selon la prestation du service de transport collectif sur le territoire de la STM. Ces revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats sur la base des montants convenus entre les deux organismes selon un budget établi annuellement.

Les autres services rendus sont constatés à titre de revenus lorsque les services sont rendus, qu'ils donnent lieu à une créance et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

e) Imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts et autres revenus

Les revenus d'imposition de droits, d'amendes et pénalités et les autres revenus sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'imposition de droits incluent les droits de mutation immobilière; ceux-ci sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits. Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

G) Autres éléments

a) Sectorisation et présentation des résultats

La situation financière de la Ville, ses résultats, ses excédents (déficits) des activités de fonctionnement et d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales de l'exercice ainsi que ses charges par objet sont ventilés entre les deux secteurs suivants : l'administration municipale et les organismes contrôlés.

Les charges sont réparties entre les fonctions suivantes :

- la fonction « administration générale » comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les charges sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel;
- la fonction « sécurité publique » comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les charges relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile;
- la fonction « transport » comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises;
- la fonction « hygiène du milieu » comprend les charges relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des matières résiduelles et à la protection de l'environnement;
- la fonction « santé et bien-être » comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes incluant le logement social et la sécurité du revenu;
- la fonction « aménagement, urbanisme et développement » comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les charges liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville;
- la fonction « loisirs et culture » comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture;
- la fonction « frais de financement » regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

G) Autres éléments (suite)

b) Contributions à des organismes

Les contributions à des organismes sont constatées à titre de charge à l'état consolidé des résultats dans l'exercice où le paiement de transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant.

c) Instruments financiers dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme et applique la comptabilité de couverture pour ses relations de couverture admissibles. Lors de leur mise en place, les relations de couverture de devises doivent faire l'objet d'une documentation détaillée telle que requise par la norme SP 2600 *Conversion des devises* et la Ville doit s'attendre à ce que les relations soient efficaces pour gérer les risques consignés. Par la suite, sur une base annuelle, les relations de couverture en place sont évaluées afin d'établir qu'elles sont demeurées efficaces et qu'il est prévu qu'elles le demeurent. L'efficacité d'une relation de couverture est généralement évaluée en analysant la concordance des principaux termes de swap et de la dette couverte. La Ville n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ni de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. La valeur des swaps de devises est déterminée en appliquant la variation entre les taux de change stipulés aux contrats des swaps et les taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière aux montants des notionnels des swaps. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes liés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt lié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement de l'année. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante, autrement la valeur des contrats de swaps de taux d'intérêt n'est pas comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

d) Conversion de devises étrangères

Les revenus et les charges résultant d'opérations conclues en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière et le gain ou la perte de change est constaté immédiatement à l'état consolidé des résultats.

e) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines. L'existence de ces actifs est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur dénouant l'incertitude se réalise.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

G) Autres éléments (suite)

f) Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

Incertitude importante relative à la mesure

Les passifs éventuels peuvent varier en raison des hypothèses retenues pour établir la probabilité du dénouement d'une situation existante à la date des états financiers et de celles relatives à l'estimation de la valeur du passif éventuel. Parmi les hypothèses utilisées figurent l'expérience passée, les négociations en cours, les règlements récents et les jugements rendus par les tribunaux.

Il est possible que cette provision subisse des variations importantes dans la prochaine année. Puisque la présentation d'informations pourrait entraîner des répercussions négatives sur le dénouement de ces poursuites et litiges, l'information à l'égard des montants n'est pas présentée de façon détaillée et l'ampleur des incertitudes qui y sont liées n'est pas fournie.

g) Compétences d'agglomération

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), l'administration municipale exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les municipalités liées. Les compétences portant sur l'évaluation foncière, le transport collectif des personnes, certaines fonctions relatives aux voies de circulation constituant le réseau artériel, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau et lacs municipaux, les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants (sauf le territoire de la municipalité de Côte-Saint-Luc), la cour municipale, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri et certains éléments de développement économique constituent les principales compétences d'agglomération.

3. MODIFICATION COMPTABLE (S/O)

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (en milliers de dollars)

Voir note 4 à la page S11, 7.

5. DÉBITEURS
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Taxes	122 727	157 623
Gouvernement du Canada et ses entreprises	320 072	193 843
Gouvernement du Québec et ses entreprises ¹	4 597 172	4 297 794
Organismes municipaux	70 878	114 887
Services rendus et autres	608 851	469 039
	5 719 700	5 233 186

¹ Comprend les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme de 3 147,5 M\$ (3 054,9 M\$ en 2020) dont la juste valeur s'établit à 3 202,7 M\$ (3 279,5 M\$ en 2020).

Une provision pour créances douteuses de 149,0 M\$ (153,9 M\$ en 2020) a été déduite des débiteurs. Une provision pour droits de mutation non facturés de 131,8 M\$ (92,0 M\$ en 2020) a été incluse aux débiteurs.

Les encaissements des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2021, s'établissent comme suit :

		Taux d'intérêt		
		Encaissements	nominal pondéré	Refinancement
31 décembre 2021				
	2022	323 392	2,91 %	2 304
	2023	286 174	2,88 %	51 142
	2024	217 889	2,88 %	88 197
	2025	166 391	2,54 %	88 934
	2026	153 198	2,50 %	93 024
	1 à 5 ans	1 147 044	2,79 %	323 601
	6 à 10 ans	544 509	2,40 %	481 527
	11 à 15 ans	287 496	2,45 %	186 222
	16 à 20 ans	176 065	2,21 %	1 001
		2 155 114	2,60 %	992 351
31 décembre 2020				
	2021	318 611	3,07 %	18 593
	2022	285 286	3,03 %	10 400
	2023	248 400	2,99 %	59 237
	2024	180 115	3,04 %	96 293
	2025	128 616	2,66 %	97 029
	1 à 5 ans	1 161 028	2,99 %	281 552
	6 à 10 ans	419 544	2,52 %	516 871
	11 à 15 ans	244 053	2,51 %	279 786
	16 à 20 ans	141 653	2,17 %	10 451
		1 966 278	2,77 %	1 088 660

6. PRÊTS
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Prêts aux PME-MTL		
PAUPME	61 043	37 914
PME	42 065	44 547
Autres	3 640	2 765
Prêts à un office municipal d'habitation	3 757	4 518
Prêts à des organismes à but non lucratif	5 571	4 048
Soldes de prix de vente	975	1 947
	117 051	95 739

Dans le cadre du Programme d'aide aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) élaboré par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), la Ville a accordé des prêts sans intérêts aux PME-MTL devant servir exclusivement à l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises admissibles du territoire montréalais affectées par la pandémie de la COVID-19. Ces prêts sont remboursables dans l'année suivant l'échéance des prêts consentis aux petites et moyennes entreprises, pour un montant correspondant à la totalité du prêt remboursé par ces dernières. Ceux-ci sont affectés au remboursement de la dette à long terme.

Les sommes octroyées à ces entreprises sous le volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) ou sous le volet Aide à certaines entreprises du secteur du tourisme (ACEST) pourraient être éligibles à un pardon de prêt. Le cas échéant, les montants ne pouvant être récupérés ne feront pas l'objet d'un remboursement à la Ville. Les sommes non prêtées par les PME-MTL dans le cadre du programme PAUPME devront être remises à la Ville le 15 août 2022. Au 31 décembre, ces sommes représentaient un montant de 27,0 M\$. Un montant de 84,5 M\$ (29,2 M\$ en 2020) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur de recouvrement nette.

Les prêts PME et les autres prêts octroyés aux PME-MTL, échéants en 2025, ne portent pas intérêt. Un montant de 2,9 M\$ (0,5 M\$ en 2020) a été déduit de la valeur des prêts PME et un montant de 0,3 M\$ (aucun en 2020) a été réduit de la valeur des autres prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Les prêts à un office municipal d'habitation, échéants entre 2022 et 2033, ne portent pas intérêt. Un montant de 1,4 M\$ (1,6 M\$ en 2020) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Les prêts à des organismes à but non lucratif, échéants en 2033 et 2034, ne portent pas intérêt. Un montant de 3,0 M\$ (4,5 M\$ en 2020) a été déduit de la valeur de ces prêts afin de les présenter à leur valeur nominale actualisée.

Pour ces quatre dernières catégories de prêts, aucune provision pour moins-value n'a été comptabilisée (aucune en 2020).

7. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE
(en milliers de dollars)

	2021			2020
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Dépôts à terme et autres titres	80 321	5 209	85 530	6 309
Obligations et débentures	2 930 994	52 522	2 983 516	2 762 611
	3 011 315	57 731	3 069 046	2 768 920

Au 31 décembre 2021, la juste valeur des placements s'établit à 3 140,3 M\$ (2 976,5 M\$ en 2020).

Au 31 décembre 2020, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffraient respectivement à 2 735,0 M\$ et à 33,9 M\$.

Les obligations et débentures détenues par la Ville se composent essentiellement de titres émis par des gouvernements et leurs organismes, des municipalités et des commissions scolaires. Elles comprennent notamment des obligations et des débentures émises par la Ville de Montréal et la STM qui s'élèvent à 472,4 M\$ (478,8 M\$ en 2020).

Les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	Dépôts à terme et autres titres	Obligations et débentures	Total	Taux d'intérêt nominal pondéré
31 décembre 2021				
2022	85 530	174 622	260 152	1,71 %
2023	-	165 705	165 705	3,28 %
2024	-	443 813	443 813	3,06 %
2025	-	174 643	174 643	2,92 %
2026	-	195 656	195 656	3,92 %
1 à 5 ans	85 530	1 154 439	1 239 969	2,92 %
6 à 10 ans	-	905 223	905 223	2,55 %
11 à 15 ans	-	512 130	512 130	3,17 %
16 à 20 ans	-	348 755	348 755	3,38 %
Plus de 20 ans	-	62 969	62 969	4,87 %
	85 530	2 983 516	3 069 046	2,95 %
31 décembre 2020				
2021	6 309	199 437	205 746	3,86 %
2022	-	134 174	134 174	2,87 %
2023	-	186 355	186 355	3,27 %
2024	-	435 226	435 226	3,05 %
2025	-	190 729	190 729	2,84 %
1 à 5 ans	6 309	1 145 921	1 152 230	3,18 %
6 à 10 ans	-	826 594	826 594	2,99 %
11 à 15 ans	-	402 699	402 699	3,31 %
16 à 20 ans	-	336 295	336 295	3,42 %
Plus de 20 ans	-	51 102	51 102	4,63 %
	6 309	2 762 611	2 768 920	3,20 %

8. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (en milliers de dollars)

	2021	2020
Régimes de retraite à prestations déterminées	110 200	106 140
Autres régimes	294 366	285 552
Passif au titre des avantages sociaux futurs	404 566	391 692

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées se chiffrent à 406,6 M\$ (333,5 M\$ en 2020). Les charges relatives aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite des élus municipaux s'élèvent respectivement à 1,8 M\$ (1,5 M\$ en 2020) et à 2,6 M\$ (2,9 M\$ en 2020).

Régimes à prestations déterminées

a) Description des régimes

La Ville offre à la plupart de ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées. En vertu de ces régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Les cotisations de la Ville sont établies suivant différentes méthodes actuarielles.

Des avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires, sont aussi accordés à certains employés. De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

Les plus récentes évaluations actuarielles disponibles couvrent les exercices 2018 à 2021.

b) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants portés à l'état consolidé de la situation financière

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Valeur actuarielle des actifs des régimes	22 804 093	-	21 548 792	-
Obligation au titre des prestations constituées	(22 857 443)	(314 439)	(21 710 959)	(301 944)
Déficit	(53 350)	(314 439)	(162 167)	(301 944)
(Gains) pertes actuarielles non amorties	(54 268)	20 073	199 342	16 392
(Passif) actif au titre des prestations constituées	(107 618)	(294 366)	37 175	(285 552)
Provision pour moins-value	(2 582)	-	(143 315)	-
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(110 200)	(294 366)	(106 140)	(285 552)

8. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

c) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	(9 249 018)	(314 439)	(9 085 306)	(301 944)
Valeur actuarielle des actifs des régimes	8 784 824	-	8 484 237	-
Déficit	(464 194)	(314 439)	(601 069)	(301 944)

d) Valeur actuarielle des actifs des régimes

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	21 548 792	-	20 741 485	-
Rendement prévu des actifs des régimes	1 200 744	-	1 199 705	-
Gains survenus dans l'exercice sur le rendement prévu des actifs des régimes	543 192	-	233 282	-
Rendement réel des actifs des régimes	1 743 936	-	1 432 987	-
Cotisations de l'employeur ¹	384 033	9 711	241 069	9 371
Cotisations des employés	276 127	-	267 495	-
Prestations versées	(1 148 795)	(9 711)	(1 134 244)	(9 371)
Solde à la fin de l'exercice	22 804 093	-	21 548 792	-
Juste valeur des actifs des régimes ²	24 056 452	-	21 870 484	-

¹ En 2020, un versement de 146,2 M\$, correspondant à l'excédent des actifs d'un régime attribué à la STM, a été réduit des cotisations de l'employeur (aucun en 2021).

² La juste valeur des actifs comprend les obligations émises directement par la Ville à ses régimes de retraite. Elles sont inscrites à leur coût de 303,7 M\$ (303,7 M\$ en 2020).

8. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

e) Obligation au titre des prestations constituées

	2021		2020	
	Régimes de retraite ¹	Autres régimes	Régimes de retraite ¹	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	21 710 959	301 944	20 583 458	292 262
Coût des services rendus au cours de l'exercice	518 541	7 778	481 298	7 560
Coût des services passés	156 427	546	170	-
Cotisation au fonds de stabilisation	60 464	-	57 988	-
Prestations versées	(1 148 795)	(9 711)	(1 134 244)	(9 371)
Intérêts débiteurs sur l'obligation	1 203 245	9 188	1 186 591	9 137
Pertes survenues dans l'exercice sur l'obligation	356 602	4 694	535 698	2 356
Solde à la fin de l'exercice	22 857 443	314 439	21 710 959	301 944

¹ Au 31 décembre 2021, l'obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite comprend une obligation implicite de 2 807,5 M\$ (2 381,7 M\$ au 31 décembre 2020) découlant de l'adoption, en 2014, de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15).

f) Composantes de la charge des régimes à prestations déterminées

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	518 541	7 778	481 298	7 560
Coût des services passés	156 427	546	170	-
Cotisation au fonds de stabilisation	60 464	-	57 988	-
Cotisations des employés	(276 127)	-	(267 495)	-
(Gains) pertes actuariels non amortis constatés lors de modifications de régimes	(4 870)	(546)	200	-
Amortissement des pertes actuarielles	71 891	1 559	51 162	1 020
Charge au titre des avantages de retraite	526 326	9 337	323 323	8 580
Intérêts débiteurs sur l'obligation	1 203 245	9 188	1 186 591	9 137
Rendement prévu des actifs des régimes	(1 200 744)	-	(1 199 705)	-
Charge (revenu) d'intérêt	2 501	9 188	(13 114)	9 137
Variation de la provision pour moins-value	(140 733)	-	5 554	-
Charge totale	388 094	18 525	315 763	17 717

8. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) (en milliers de dollars)

g) Principales hypothèses

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	5,35% à 5,73%	2,75% à 3,00%	5,35 % à 6,20 %	3,00 % à 3,20 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	5,35% à 6,24%		5,35 % à 6,25 %	
Taux d'inflation	2,00%	2,10%	2,00 % à 2,10 %	2,10 %
Taux de croissance des salaires	2,10% à 2,75%	2,20% à 2,50%	2,20 % à 2,75 %	2,20 % à 2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé		3,00% à 6,50%		3,00 % à 7,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé		3,00% à 4,50%		3,00 % à 5,00 %
Années où le taux devrait se stabiliser		2037 et 2040		2028 et 2040

Tables de mortalité

Pour ses principaux régimes de retraite, à l'exception de celui des policiers, la Ville utilise la table de mortalité CPM-2014 combinée avec l'échelle CPM-B et des facteurs d'ajustement selon les rapports de provisionnement. Pour le régime de retraite des policiers, la Ville utilise la table de mortalité CPM-2014Publ avec l'échelle CPM-B et des facteurs d'ajustement selon les rapports de provisionnement.

Régimes à cotisations déterminées et régimes des élus municipaux

a) Description des régimes

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. Les élus municipaux participent quant à eux à des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par Retraite Québec. Les cotisations de la Ville sont fixées par le gouvernement.

b) Cotisations de l'employeur

	2021	2020
Régimes à cotisations déterminées	1 790	1 510
Régimes de retraite des élus municipaux	2 598	2 869

9. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Voir la note 9 à la page S11, 9.

10. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2021		2020	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Marges de crédit à demande	312 000	-	312 000	-
Titres ¹	2 155 124	799 672	1 845 900	699 696
	2 467 124	799 672	2 157 900	699 696

¹ Le montant total des titres autorisés de 2 155,1 M\$ (1 845,9 M\$ en 2020) se compose de la limite autorisée de 1 000,0 M\$ à la STM (750,0 M\$ en 2020) et de 1 155,1 M\$ en vertu de la Charte de la Ville de Montréal qui autorise jusqu'à 20 % des crédits budgétaires pour l'émission de titres temporaires (1 095,9 M\$ en 2020). La Ville peut emprunter, en tout ou en partie, au moyen de billets, d'acceptations bancaires, de papier commercial ou d'autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme.

Au 31 décembre 2021, les titres émis à court terme sont composés de 99,9 M\$ (99,9 M\$ en 2020) de billets émis à escompte au taux de 0,25 % (0,21 % en 2020) et de 699,8 M\$ (599,8 M\$ en 2020) de papier commercial au taux moyen de 0,27 % (0,26 % en 2020). Tous les titres émis viennent à échéance au cours de la prochaine année et le taux moyen pondéré est de 0,27 % (0,25 % en 2020).

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER (en milliers de dollars)

	2021	2020
Fournisseurs	1 062 372	1 014 391
Rémunération et charges sociales	676 633	656 801
Dépôts et retenues de garantie	266 345	265 907
Intérêts courus sur la dette à long terme	98 336	95 361
Provisions		
Contestations d'évaluation	51 036	49 470
Autres	104 982	91 379
Gouvernement du Québec et ses entreprises ¹	56 536	52 620
Autres ²	111 498	126 039
	2 427 738	2 351 968

¹ En 2017, le Gouvernement du Québec et la Société nationale du cheval de course ont cédé à la Ville certains lots d'un emplacement connu sous le nom de l'Hippodrome de Montréal. Cette cession fut faite sans contrepartie monétaire immédiate mais en considération du partage, entre la Ville et le Gouvernement, du prix de vente de ces terrains. Au 31 décembre 2021, le montant payable au Gouvernement du Québec comptabilisé aux livres de la Ville est estimé à 40,4 M\$ (38,8 M\$ en 2020).

² Les autres créditeurs sont composés des éléments suivants : amendes et pénalités 36,8 M\$ (46,3 M\$ en 2020), trop perçus 25,2 M\$ (19,6 M\$ en 2020), subvention à verser 21,0 M\$ (21,0 M\$ en 2020) et autres créditeurs 28,5 M\$ (39,1 M\$ en 2020).

12. REVENUS REPORTÉS
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Transferts	442 376	463 005
Primes à l'émission de titres	112 701	123 075
Acquisition et aménagement de parcs et de terrains de jeux	106 024	78 706
Taxe sur l'immatriculation des véhicules	16 564	16 503
Fonds de développement du logement social	29 707	25 005
Autres	22 161	23 950
	729 533	730 244

Les revenus de transferts reportés par programme se répartissent de la façon suivante :

	2021	2020
AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec	154 884	117 036
Réhabilitation de terrains contaminés dans l'Est de Montréal du ministère de l'Économie et de l'innovation	97 623	100 002
Réhabilitation de terrains contaminés situés sur le territoire de la Ville de Montréal du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	76 005	78 451
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les infrastructures	36 996	84 692
Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) financé par la Société Canadienne d'hypothèques et de logement	22 263	-
Autres	54 605	82 824
	442 376	463 005

13. DETTE À LONG TERME (en milliers de dollars)

	2021	2020
Obligations et emprunts bancaires ¹	14 493 123	13 693 311
Emprunts à terme et hypothèques immobilières ²	163 409	170 273
Emprunt - Gouvernement du Québec MEI ³	145 500	58 200
Autres dettes à long terme	16 605	20 066
	14 818 637	13 941 850

¹ Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 294,9 M\$ (1 294,9 M\$ en 2020).

² Les hypothèques immobilières, au montant de 0,9 M\$ (2,5 M\$ en 2020), sont garanties par des propriétés d'une valeur comptable de 22,0 M\$ (19,4 M\$ en 2020).

³ L'emprunt octroyé par le MEI, sans intérêts et échéant le 31 mars 2030, doit servir exclusivement à l'octroi de prêts du PAUPME, par l'entremise des PME-MTL, aux petites et moyennes entreprises admissibles du territoire montréalais affectées par la pandémie de la COVID-19. Les sommes des volets AERAM et ACEST octroyées à ces entreprises sont éligibles aux pardons de prêt. Le cas échéant, elles ne feront pas l'objet d'un remboursement au gouvernement. De plus, le MEI pourrait potentiellement radier, à terme, une portion de l'emprunt équivalente aux montants qui n'auront pas été récupérés des entreprises aidées.

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	2021	2020
À la charge des contribuables		
De la municipalité centrale	4 953 130	4 796 663
De l'agglomération ¹	3 223 087	2 833 773
Fonds d'amortissement	3 012 315	2 832 859
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	3 147 465	3 054 938
À recouvrer de tiers par l'entremise de redevances	421 597	385 703
Prêts aux PME-MTL - PAUPME	61 043	37 914
	14 818 637	13 941 850

¹ Ce solde inclut un montant de 84,5 M\$ (20,3 M\$ en 2020), représentant le montant des provisions pour pardons et pour créances douteuses sur les prêts accordés aux PME-MTL dans le cadre du programme PAUPME. Celui-ci pourrait potentiellement faire l'objet d'une radiation et serait par conséquent à la charge du gouvernement.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 268,1 M\$ (273,4 M\$ en 2020). Les passifs financiers associés à ces swaps sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2021, tous les emprunts contractés en devises font l'objet d'une couverture.

13. DETTE À LONG TERME (suite) (en milliers de dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

Années	2021			2020		
	Dollars canadiens	À refinancer	Montant net	Dollars canadiens	À refinancer	Montant net
2021				1 077 754	294 345	783 409
2022	907 469	460 912	446 557	861 206	460 912	400 294
2023	1 544 062	579 812	964 250	1 500 169	579 812	920 357
2024	1 236 705	203 102	1 033 603	1 246 718	203 102	1 043 616
2025	688 214	207 402	480 812	644 145	207 402	436 743
2026	1 119 155	288 318	830 837	-	-	-
1 à 5 ans	5 495 605	1 739 546	3 756 059	5 329 992	1 745 573	3 584 419
6 à 10 ans	4 508 530	1 471 203	3 037 327	4 519 098	1 452 017	3 067 081
11 à 15 ans	1 934 707	134 255	1 800 452	1 297 651	93 321	1 204 330
16 à 20 ans	1 826 065	261 480	1 564 585	1 741 379	247 054	1 494 325
2043	934 556	-	934 556	934 556	-	934 556
2045	119 174	-	119 174	119 174	-	119 174
TOTAL	14 818 637	3 606 484	11 212 153	13 941 850	3 537 965	10 403 885

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

Années d'échéance	2021	2020
	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	3,32 %	3,43 %
6 à 10 ans	2,54 %	2,89 %
11 à 15 ans	3,73 %	4,03 %
16 à 20 ans	3,09 %	3,37 %
2043	6,00 %	6,00 %
2045	6,00 %	6,00 %
	3,30 %	3,50 %

Juste valeur

La juste valeur de la dette se chiffre à 16 036,9 M\$ (16 091,0 M\$ en 2020). Elle comprend des passifs financiers nets associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 28,7 M\$ (34,3 M\$ en 2020).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

14. AUTRES PASSIFS
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides ¹	77 087	80 295
Passif environnemental ²	64 116	68 408
	141 203	148 703

¹ La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les charges totales estimatives non actualisées se chiffrent à 125,8 M\$ (134,9 M\$ en 2020) et le taux d'actualisation utilisé est de 3,0 % (3,2 % en 2020).

² La Ville comptabilise un passif environnemental à l'égard de l'assainissement des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux reliés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites. Lorsque la période de réalisation des travaux d'assainissement peut être établie, la Ville en actualise les coûts. Au 31 décembre 2021, le passif relatif aux sites dont les coûts d'assainissement ont été actualisés s'élève à 39,5 M\$ (44,8 M\$ en 2020), les charges totales estimatives non actualisées, dont la réalisation prévue s'échelonne jusqu'en 2045, se chiffrent à 56,4 M\$ (63,2 M\$ en 2020) et le taux d'actualisation utilisé est de 3,0 % (3,2 % en 2020). Le passif relié aux sites pour lesquels la période de réalisation des travaux ne peut être établie est de 16,0 M\$ (23,6 M\$ en 2020).

15. IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

Voir note 15 aux pages S11, 12 et 13.

16. PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE

Voir la note 16 à la page S11, 13.

17. ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS (S/O.)

18. AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS
(en milliers de dollars)

Voir la note 18 à la page S11, 14.

19. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de location de propriétés, de location de machinerie et de divers équipements, de service pour le déneigement et la collecte des ordures, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 2 993,3 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit:

2022	2023	2024	2025	2026	2027-2067	Total
823,0 M\$	472,6 M\$	347,3 M\$	281,4 M\$	200,4 M\$	868,6 M\$	2 993,3 M\$

Les engagements à l'égard des activités d'investissement en immobilisations et en prêts se chiffrent à 2 507,0 M\$, dont 58,9 M\$ pour l'acquisition de bus et 5,5 M\$ pour l'achat de voitures de métro.

20. DROITS CONTRACTUELS

Les droits contractuels liés aux activités de fonctionnement, estimés à 1 441,2 M\$, représentent des revenus futurs auxquels la Ville aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des revenus de transferts de 439,5 M\$ et des services rendus de 1 001,7 M\$ associés à la location de locaux et à des prêts d'employés.

L'échéancier des droits contractuels est établi ainsi :

2022¹	2023	2024	2025	2026	2027-2065	Total
368,1 M\$	143,3 M\$	182,2 M\$	96,8 M\$	68,5 M\$	582,3 M\$	1 441,2 M\$

¹ Comprend les droits contractuels associés à des ententes à durée indéterminée au montant de 104,7 M\$. Ils sont liés à des revenus de transferts de 104,5 M\$ et de services rendus de 0,2 M\$ associés à d'autres services rendus et à des baux.

Les droits contractuels liés aux activités d'investissement en immobilisations et en prêts se chiffrent à 965,6 M\$ dont 58,3 M\$ pour l'acquisition de bus et 4,3 M\$ pour l'achat de voitures de métro.

21. PASSIFS ÉVENTUELS

a) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 3 057,0 M\$.

Elles comprennent notamment une action collective de 1 500,0 M\$ intentée par le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (le RAPLIQ) et autorisée par la Cour supérieure le 26 mai 2017. Le RAPLIQ est un organisme qui a pour mission de promouvoir et de défendre les droits des personnes en situation de handicap physique. Les réclamations comprennent également une action collective intentée par une citoyenne et autorisée par la Cour supérieure le 26 janvier 2021. Cette action collective concerne toutes les personnes physiques, associations et personnes morales ayant utilisé, depuis le 15 juin 2015, un stationnement contrôlé par un parcomètre appartenant à la Ville, ou dont elle a l'usage, la gestion ou la possession, dont le paiement du coût d'utilisation doit être effectué à une borne de péage ou par le biais d'une application mobile et qui n'ont pu cumuler leur temps lors d'un paiement subséquent ou qui n'ont pu bénéficier du temps restant d'un utilisateur précédent. À l'heure actuelle, la Ville n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces actions collectives.

Les avocats de la Ville considèrent que le règlement des autres réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

L'administration municipale ne contracte aucune assurance contre les risques. Toutefois, elle a prévu à son budget une somme de 37,0 M\$ afin de couvrir le règlement de réclamations, le paiement des condamnations judiciaires et les charges non prévues au budget.

b) *Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2021. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

c) Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer notamment à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (L.Q. 2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation.

21. PASSIFS ÉVENTUELS (SUITE)

d) Garanties d'emprunts

En vertu des dispositions de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (RLRQ, chapitre C-37.01) (la CMM), de la *Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain* (RLRQ, chapitre A-33.3) et de la *Loi sur le réseau de transport métropolitain* (RLRQ, chapitre R-25.01) (le RTM, aussi connu sous le nom d'EXO), les municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la CMM, de l'ARTM ou du RTM sont garantes des obligations et des engagements de ces organismes. Les quotes-parts de l'administration municipale dans l'endettement total net à long terme de ceux-ci se chiffrent à 220,3 M\$ (218,1 M\$ en 2020).

Dans le cadre du programme d'aide à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal), la Ville cautionne des prêts contractés par des organismes à but non lucratif responsables de la réalisation des projets pour un montant maximal de 250,0 M\$. Au 31 décembre 2021, le montant des prêts cautionnés par la Ville se chiffre à 68,3 M\$. Il est prévu qu'une partie de ces prêts, estimée à 15,2 M\$, sera remboursée à même une contribution ultérieure de la Ville. Le passif éventuel relié aux prêts cautionnés est de 53,1 M\$. Aucune provision pour perte n'a été comptabilisée, aucune n'étant jugée probable.

22. ACTIFS ÉVENTUELS

a) Réduction de l'emprunt du Gouvernement du Québec

Dans le cadre du PAUPME, le Gouvernement du Québec a consenti un prêt de 145,5 M\$ devant servir exclusivement à l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises admissibles du territoire montréalais affectées par la pandémie de la COVID-19. Selon les modalités du prêt, les sommes octroyées à ces entreprises sous la forme de pardons de prêts ne font pas l'objet d'un remboursement au gouvernement. Le gouvernement pourrait également radier, à terme, une portion du prêt équivalente aux montants qui n'auront pu être récupérés des entreprises aidées. Au 31 décembre, un montant de 84,5 M\$ a été déduit de la valeur des prêts consentis par la Ville dans le cadre de ce programme. La Ville estime probable que ce montant de 84,5 M\$ ne fasse pas l'objet d'un remboursement.

b) Poursuites intentées en justice

Afin d'éviter toutes incidences négatives sur le dénouement des poursuites qu'elle a intentées, la Ville a choisi de ne pas divulguer le montant qu'elle juge probable de récupérer.

23. REDRESSEMENT AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (S/O)

24. DONNÉES BUDGÉTAIRES

Voir la note 24 aux pages S11, 14 et 15.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Utilisation d'instruments financiers dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque des variations des flux de trésorerie associés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt auxquelles l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ni de spéculation.

La Ville a des contrats de swaps avec des institutions financières dont les dates d'échéances se situent entre décembre 2022 et décembre 2024 afin de se prémunir en partie des variations de prix du carburant.

Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2021, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

Risque de crédit

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tiers. La Ville considère que ces tiers seront en mesure de satisfaire à leurs obligations.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs autres que ceux à affecter au remboursement de la dette à long terme, des emprunts temporaires et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	2021		2020	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements	3 140 289	3 069 046	2 976 527	2 768 920
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	3 202 743	3 147 465	3 279 496	3 054 938
Dette à long terme	16 036 886	14 818 637	16 090 970	13 941 850

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur de la dette à long terme et des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme est fondée essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2021, la juste valeur des passifs financiers associés aux swaps se chiffre à 28,7 M\$ (34,3 M\$ en 2020). Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

26. EXCÉDENT ACCUMULÉ (en milliers de dollars)

	2021	2020
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	102 432	72 492
Excédent des activités de fonctionnement affecté	695 656	701 548
Réserves financières et fonds réservés	821 873	476 792
Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	(1 162 711)	(995 553)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 451 703)	(1 313 527)
Investissement net dans les immobilisations	14 481 599	13 014 490
	13 487 146	11 956 242

Conformément au modèle élaboré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec, la Ville présente, dans son rapport financier annuel, certaines informations financières établies à des fins fiscales.

Excédent des activités de fonctionnement affecté

L'excédent des activités de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent accumulé dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (L.Q. 2000, chapitre 56), par des résolutions adoptées par le conseil municipal, le conseil d'agglomération et les conseils d'arrondissements. Il comprend également l'excédent des activités de fonctionnement des organismes contrôlés.

Réserves financières et fonds réservés

Les réserves financières et fonds réservés correspondent à la partie de l'excédent accumulé réservée à des fins particulières en vertu de dispositions législatives et contractuelles. Ces réserves et fonds réservés servent notamment à l'aménagement et à l'entretien d'unités de stationnement, à la fourniture des services de l'eau et de la voirie et à l'acquisition d'immobilisations.

Déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts

Le déficit des activités d'investissement en immobilisations et en prêts correspond à la différence entre, d'une part, le cumul du coût des immobilisations et des émissions de prêts et, d'autre part, le total des sources de financement.

26. EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite) (en milliers de dollars)

Charges constatées à taxer ou à pourvoir

Les charges constatées à taxer ou à pourvoir correspondent au solde net des charges constatées à l'état consolidé des résultats qui feront l'objet de revenus futurs. À l'exception du montant lié aux prêts consentis dans le cadre du PAUPME, ce solde net est viré, par affectations, à l'excédent des activités de fonctionnement non affecté selon les montants prévus au budget ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Les charges constatées à taxer ou à pourvoir résultent des éléments suivants :

- l'application des mesures d'allègements liées aux régimes de retraite (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2025) et aux avantages complémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux futurs postérieurs à l'emploi (affectations sur la base de résolutions spécifiques associées à la valeur du passif);
- l'application des mesures d'allègements pour atténuer les impacts de la crise financière de 2008 sur les régimes de retraite à prestations déterminées (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2022);
- l'application des mesures d'allègements liées à la pandémie de COVID-19 permise pendant la période allant de 2021 à 2026, applicable aux régimes de retraite à prestations déterminées (affectations sur une période s'échelonnant jusqu'en 2030);
- l'application des mesures d'allègements liées au passif environnemental (affectations, sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2042);
- l'application permise pendant la période allant de 2014 à 2017 des mesures d'allègements liées au changement de la méthode de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) (affectations sur une période maximale de 10 ans);
- le financement à long terme de certaines charges de fonctionnement liées essentiellement au refinancement, effectué en 2003 et 2005, d'actes notariés concernant certains régimes de retraite (affectations sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2045);
- l'application de la directive sur le traitement comptable et fiscal des prêts consentis dans le cadre du PAUPME. Cet élément des charges constatées à taxer ou à pourvoir ne fait pas l'objet d'affectations. Il est crédité lors de l'émission des prêts puis débité lors du remboursement ou du pardon des prêts et de l'enregistrement d'une provision pour moins-value.

Investissement net dans les immobilisations

L'investissement net dans les immobilisations correspond à la valeur comptable nette des immobilisations réduite de la portion de la dette liée à ces immobilisations et augmentée des placements du fonds d'amortissement et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme.

27. REVENUS DE TRANSFERTS
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Transferts - activités de fonctionnement		
Gouvernement du Canada	48 074	-
Gouvernement du Québec	475 828	856 829
Communauté métropolitaine de Montréal	38 774	43 276
	562 676	900 105
Transferts - activités d'investissement en immobilisations et en prêts		
Gouvernement du Canada		
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	227 606	-
Programme de transferts Canada - Québec	16 964	11 800
Autres	699	37
Gouvernement du Québec		
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes	425 141	191 657
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	370 577	223 714
Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC)	274 452	182 512
Programme d'aide financière du fonds de l'infrastructure de transport en commun	24 451	116 548
Programmes de transfert Canada - Québec	18 748	14 879
Programmes de transfert Québec - Municipalité	22 221	25 053
Autres ¹	56 278	6 333
Autres		
Communauté métropolitaine de Montréal	375	5 550
Autres	7 328	4 470
	1 444 840	782 553
	2 007 516	1 682 658

¹ En 2021, comprend un transfert de 56,0 M\$ en immobilisation en provenance du ministère des Transports du Québec (aucun en 2020).

28. REVENUS D'INTÉRÊTS
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Placements du fonds d'amortissement	81 390	92 072
Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres	14 302	23 981
	95 692	116 053
Arriérés de taxes	14 814	17 484
	110 506	133 537

29. REMBOURSEMENT DE LA DETTE DANS LES DONNÉES FINANCIÈRES ÉTABLIES À DES FINS FISCALES

Voir la note 29 à la page S11, 16.

30. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Voir la note 30 à la page S11, 16.

31. INFORMATION RELATIVE AUX APPARENTÉS

Voir la note 31 à la page S11, 16.

32. ORGANISATION ET GOUVERNANCE DU TRANSPORT COLLECTIF DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Voir la note 32 à la page S11, 16 et 17

33. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Voir la note 33 à la page S11, 17.

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

CONCILIATION DES BUDGETS DÉPOSÉS ET DU BUDGET CONSOLIDÉ PRÉSENTÉ À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS					(en milliers de dollars)
					2021
Budgets déposés					Budget consolidé
	Administration municipale	Organismes contrôlés ¹	Ajustements ²	Éliminations ³	
Revenus					
Taxes	3 707 429	-	-	(23 405)	3 684 024
Compensations tenant lieu de taxes	285 333	-	-	-	285 333
Quotes-parts	437 576	-	-	-	437 576
Transferts	411 673	1 292 821	327 200	(53 158)	1 978 536
Services rendus	361 188	1 648 500	-	(114 902)	1 894 786
Imposition de droits	279 007	-	-	-	279 007
Amendes et pénalités	219 265	-	-	-	219 265
Intérêts	171 240	10 692	-	(48 520)	133 412
Autres revenus	17 544	72 044	1 900	-	91 488
	5 890 255	3 024 057	329 100	(239 985)	9 003 427
Charges					
Administration générale	916 756	-	8 058	(9 478)	915 336
Sécurité publique	1 088 205	-	16 849	(510)	1 104 544
Transport	1 176 390	1 781 321	299 851	(121 686)	3 135 876
Hygiène du milieu	477 954	-	107 652	(1 111)	584 495
Santé et bien-être	176 942	63 115	853	(18 067)	222 843
Aménagement, urbanisme et développement	313 897	6 513	20 195	(2 341)	338 264
Loisirs et culture	627 035	47 321	140 670	(38 272)	776 754
Frais de financement	423 396	153 737	-	(48 520)	528 613
	5 200 575	2 052 007	594 128	(239 985)	7 606 725
Excédent avant financement et affectations	689 680	972 050	(265 028)	-	1 396 702
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	(575 046)	-	575 046	-	-
Affectations (note 26)					
Excédent des activités de fonctionnement affecté	215 516	-	(215 516)	-	-
Réserves financières et fonds réservés	(391 838)	-	391 838	-	-
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	61 688	-	(61 688)	-	-
	(114 634)	-	114 634	-	-
Excédent consolidé budgété de l'exercice	-	972 050	424 652	-	1 396 702

¹ Les revenus et les charges des organismes contrôlés ont été inscrits dans les catégories correspondantes à celles utilisées par l'administration municipale. La charge d'amortissement des immobilisations des organismes contrôlés, au montant de 342,9 M\$, est répartie dans les fonctions suivantes : transport 330,9 M\$ et santé et bien-être 12,0 M\$.

² Les ajustements sont relatifs aux données budgétaires de l'administration municipale. Ils sont nécessaires pour calculer l'excédent de l'exercice budgété sur la base des NCCSP. Ils consistent à inclure les revenus liés aux activités d'investissement en immobilisations et en prêts de 329,1 M\$ ainsi que la charge d'amortissement des immobilisations au montant de 594,1 M\$. En contrepartie, le remboursement de la dette à long terme et les affectations sont éliminés car ils n'ont aucune incidence sur l'excédent établi selon ces mêmes normes.

³ En vertu des NCCSP, les opérations entre les organismes inclus dans le périmètre de consolidation sont éliminées.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	Budget 2021	Réalisations 2021			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	3 661 052 000	3 707 429 000	3 693 223 000			3 666 786 000
Compensations tenant lieu de taxes	2	279 133 000	285 333 000	285 843 000			285 843 000
Quotes-parts	3	424 496 000	437 576 000	438 753 000			438 753 000
Transferts	4	825 162 000	411 673 000	493 005 000		117 850 000	562 676 000
Services rendus	5	281 776 000	361 188 000	338 520 000		1 596 091 000	1 794 182 000
Imposition de droits	6	342 278 000	279 007 000	440 279 000			440 279 000
Amendes et pénalités	7	129 092 000	219 265 000	160 426 000			160 426 000
Revenus de placements de portefeuille	8	88 066 000	110 184 000	85 514 000		10 178 000	95 692 000
Autres revenus d'intérêts	9	60 515 000	61 056 000	61 826 000			14 814 000
Autres revenus	10	32 487 000	17 544 000	36 651 000		33 452 000	70 103 000
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	6 124 057 000	5 890 255 000	6 034 040 000		1 757 571 000	7 529 554 000
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	65 195 000	327 200 000	448 586 000		996 254 000	1 444 840 000
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	16 963 000	1 900 000	7 468 000			7 468 000
Autres	18	6 613 000		15 746 000		19 184 000	34 930 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20	12 423 000					
	21	101 194 000	329 100 000	471 800 000		1 015 438 000	1 487 238 000
	22	6 225 251 000	6 219 355 000	6 505 840 000		2 773 009 000	9 016 792 000
Charges							
Administration générale	23	737 868 000	916 756 000	802 244 000	8 304 000	30 000	801 674 000
Sécurité publique	24	1 187 619 000	1 088 205 000	1 194 496 000	16 534 000		1 210 525 000
Transport	25	1 107 712 000	1 176 390 000	1 145 311 000	292 751 000	1 756 432 000	3 047 638 000
Hygiène du milieu	26	471 118 000	477 954 000	469 715 000	104 635 000		573 251 000
Santé et bien-être	27	147 556 000	176 942 000	183 651 000	885 000	55 068 000	221 532 000
Aménagement, urbanisme et développement	28	263 731 000	313 897 000	344 853 000	20 281 000	6 035 000	368 842 000
Loisirs et culture	29	594 779 000	627 035 000	621 346 000	143 815 000	41 489 000	769 368 000
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	396 696 000	423 396 000	406 616 000		133 454 000	493 058 000
Effet net des opérations de restructuration	32	16 506 000					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	562 004 000	594 128 000	587 205 000 (	587 205 000)		
	34	5 485 589 000	5 794 703 000	5 755 437 000		1 992 508 000	7 485 888 000
Excédent (déficit) de l'exercice	35	739 662 000	424 652 000	750 403 000		780 501 000	1 530 904 000

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020 Administration municipale	Budget 2021 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2021 Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	739 662 000	424 652 000	750 403 000	780 501 000	1 530 904 000
Moins : revenus d'investissement	2 (	101 194 000)	329 100 000)	471 800 000)	1 015 438 000)	1 487 238 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	638 468 000	95 552 000	278 603 000	(234 937 000)	43 666 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	562 004 000	594 128 000	587 205 000	376 483 000	963 688 000
Produit de cession	5	9 102 000	4 173 000	11 115 000	695 000	11 810 000
(Gain) perte sur cession	6	(2 036 000)	(4 173 000)	(8 627 000)	206 000	(8 421 000)
Réduction de valeur / Reclassement	7	6 910 000				
	8	575 980 000	594 128 000	589 693 000	377 384 000	967 077 000
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	29 200 000		55 258 000		55 258 000
	15	29 200 000		55 258 000		55 258 000
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	116 022 000	36 634 000	132 433 000		132 433 000
Remboursement de la dette à long terme	17 (	596 266 000)	639 839 000)	634 303 000)	96 043 000)	730 346 000)
	18	(480 244 000)	(603 205 000)	(501 870 000)	(96 043 000)	(597 913 000)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	11 436 000)		2 727 000)	22 593 000)	25 320 000)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	156 107 000	215 516 000	267 985 000		267 985 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(675 833 000)	(391 838 000)	(478 734 000)	(1 224 000)	(479 958 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	14 754 000	89 847 000	84 865 000	(2 610 000)	82 255 000
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(516 408 000)	(86 475 000)	(128 611 000)	(26 427 000)	(155 038 000)
	26	(391 472 000)	(95 552 000)	14 470 000	254 914 000	269 384 000
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	246 996 000		293 073 000	19 977 000	313 050 000

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020		Réalisations 2021	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	101 194 000	471 800 000	1 015 438 000	1 487 238 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	92 035 000)	133 855 000)		133 855 000)
Sécurité publique	3 (	46 864 000)	35 497 000)		35 497 000)
Transport	4 (	446 204 000)	382 733 000)	1 454 252 000)	1 836 985 000)
Hygiène du milieu	5 (	446 491 000)	533 212 000)		533 212 000)
Santé et bien-être	6 (	3 699 000)	9 003 000)	10 532 000)	19 535 000)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	84 395 000)	85 921 000)	73 000)	85 994 000)
Loisirs et culture	8 (	287 213 000)	340 606 000)		340 606 000)
Réseau d'électricité	9 (				
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (				
	11 (	1 406 901 000)	1 520 827 000)	1 464 857 000)	2 985 684 000)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	67 114 000)	78 386 000)		78 386 000)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	724 687 000	967 435 000	261 026 000	1 228 461 000
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	11 436 000	2 727 000	22 593 000	25 320 000
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17	12 696 000	21 123 000		21 123 000
Réserves financières et fonds réservés	18	810 822 000	134 770 000		134 770 000
	19	834 954 000	158 620 000	22 593 000	181 213 000
	20	85 626 000	(473 158 000)	(1 181 238 000)	(1 654 396 000)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	186 820 000	(1 358 000)	(165 800 000)	(167 158 000)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2020	2021	2021	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 128 363 000	1 147 470 000	314 473 000	1 461 943 000
Débiteurs (note 5)	2	3 464 662 000	3 778 258 000	3 524 490 000	5 719 700 000
Prêts (note 6)	3	93 792 000	116 076 000	975 000	117 051 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 433 425 000	2 720 843 000	348 203 000	3 069 046 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 592 000	1 592 000	345 000	1 937 000
	8	7 121 834 000	7 764 239 000	4 188 486 000	10 369 677 000
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	99 948 000	99 938 000	699 734 000	799 672 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	1 797 528 000	1 843 801 000	628 340 000	2 427 738 000
Revenus reportés (note 12)	12	609 325 000	655 082 000	74 451 000	729 533 000
Dette à long terme (note 13)	13	10 834 333 000	11 600 273 000	4 757 009 000	14 818 637 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	215 506 000	214 218 000	190 348 000	404 566 000
Autres passifs (note 14)	15	139 861 000	132 555 000	8 648 000	141 203 000
	16	13 696 501 000	14 545 867 000	6 358 530 000	19 321 349 000
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(6 574 667 000)	(6 781 628 000)	(2 170 044 000)	(8 951 672 000)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	12 775 919 000	13 707 053 000	8 299 869 000	22 006 922 000
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	164 679 000	161 760 000		161 760 000
Stocks de fournitures	20	53 930 000	50 247 000	68 748 000	118 995 000
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	47 484 000	80 316 000	70 825 000	151 141 000
	23	13 042 012 000	13 999 376 000	8 439 442 000	22 438 818 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	72 492 000	102 432 000		102 432 000
Excédent de fonctionnement affecté	25	670 056 000	644 187 000	51 469 000	695 656 000
Réserves financières et fonds réservés	26	305 291 000	649 148 000	172 725 000	821 873 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	1 243 929 000) (	1 372 462 000) (	110 599 000) (	1 451 703 000)
Financement des investissements en cours	28	(521 853 000)	(523 211 000)	(639 500 000)	(1 162 711 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	7 185 288 000	7 717 654 000	6 795 303 000	14 481 599 000
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	6 467 345 000	7 217 748 000	6 269 398 000	13 487 146 000
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalizations	Réalizations	Réalizations
		2021	2021	2021	2020
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	1 906 230 000	2 008 534 000	2 813 883 000	2 713 353 000
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	616 251 000	602 369 000	858 751 000	786 152 000
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	1 034 526 000	974 371 000	1 214 466 000	1 281 662 000
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	322 277 000	313 797 000	377 546 000	363 880 000
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	29 670 000	31 845 000	99 327 000	101 287 000
D'autres tiers	12	68 049 000	66 381 000	19 369 000	17 674 000
Autres frais de financement	13	3 400 000	(5 407 000)	(3 184 000)	6 832 000
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	685 442 000	665 335 000	665 335 000	661 930 000
Transferts	15				
Autres	16	58 403 000	47 760 000		
Autres organismes					
Transferts	17				
Autres	18	338 715 000	375 105 000	388 723 000	315 344 000
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	594 128 000	587 205 000	963 688 000	902 366 000
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Créances douteuses	21	137 612 000	14 388 000	14 626 000	17 744 000
▪ Perte sur valeur des prêts	22		55 258 000	55 258 000	29 200 000
▪ Autres	23		18 496 000	18 100 000	28 949 000
	24	5 794 703 000	5 755 437 000	7 485 888 000	7 226 373 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	102 432 000	72 492 000
Excédent de fonctionnement affecté	2	695 656 000	701 548 000
Réserves financières et fonds réservés	3	821 873 000	476 792 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 451 703 000)	(1 313 527 000)
Financement des investissements en cours	5	(1 162 711 000)	(995 553 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	14 481 599 000	13 014 490 000
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	13 487 146 000	11 956 242 000
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	102 432 000	72 492 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	102 432 000	72 492 000
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Affect. À l'exercice suivant	12		190 687 000
▪ Exc.affect.-Arrondissements	13	263 621 000	236 405 000
▪ Exc.affect.-Projets spécifique	14	324 764 000	186 422 000
▪ Exc.affect.-Autres fins	15	55 802 000	56 542 000
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	644 187 000	670 056 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Exc.affect.-Autres fins	22	51 469 000	31 492 000
▪	23		
▪	24		
	25	51 469 000	31 492 000
	26	695 656 000	701 548 000

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Gestion de la voirie	27	15 603 000	19 287 000
▪ Gestion de l'eau	28	19 369 000	10 727 000
▪ Immobilisations	29	603 982 000	264 999 000
▪	30		
▪	31		
	32	638 954 000	295 013 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	33		
▪	34		
▪	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	3 536 000	3 526 000
Organismes contrôlés et partenariats	38	7 000 000	7 000 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41	706 000	814 000
Organismes contrôlés et partenariats	42	6 057 000	6 057 000
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
▪ Immobilisations	45	159 668 000	158 444 000
▪ Unités de stat. et autres	46	5 952 000	5 938 000
	47	182 919 000	181 779 000
	48	821 873 000	476 792 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (	6 117 000)	(6 117 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 (	185 436 000)	(188 683 000)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (	14 100 000)	(28 400 000)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	52 (	58 600 000)	()
Autres	53 (	(49 764 000))	(87 376 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	54 (	)	()
	55 (	214 489 000)	(135 824 000)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	56 (	)	()
Assainissement des sites contaminés	57 (	32 000 000)	(33 600 000)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 (	)	()
Autres			
▪	59 (	)	()
▪	60 (	)	()
	61 (	246 489 000)	(169 424 000)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	62 (	2 340 000)	(4 540 000)
Utilisation du fonds de roulement	63 (	)	()
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	64 (	)	()
Utilisation du fonds de roulement	65 (	)	()
Autres			
▪	66 (	)	()
▪	67 (	)	()
	68 (	2 340 000)	(4 540 000)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	69 (	)	()
Mesure relative à la COVID-19	70 (	)	()
Frais d'émission de la dette à long terme	71 (	7 856 000)	(6 452 000)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	72 (	)	()
Autres			
▪ Act. fonctionnement financées	73 (	1 526 268 000)	(1 450 368 000)
▪ Act. fonctionnement à financer	74 (	169 505 000)	(133 312 000)
	75 (	1 703 629 000)	(1 590 132 000)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	76	7 856 000	6 452 000
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	77	374 150 000	331 468 000
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	78		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	79	61 043 000	37 914 000
Autres			
▪ Débiteurs sur les dép. de fonc	80	57 706 000	74 735 000
	81	500 755 000	450 569 000
	82 (	1 451 703 000)	(1 313 527 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	83	3 920 677 000	2 401 208 000
Investissements à financer	84 (	5 083 388 000)(	3 396 761 000)
	85	(1 162 711 000)	(995 553 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	86	22 006 922 000	19 988 315 000
Propriétés destinées à la revente	87	163 697 000	166 649 000
Prêts	88	117 051 000	95 739 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	89	3 011 315 000	2 735 019 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	90		
	91	25 298 985 000	22 985 722 000
Ajustements aux éléments d'actif	92	(337 454 000)	(239 284 000)
	93	24 961 531 000	22 746 438 000
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	94 (	14 818 637 000)(	13 941 850 000)
Frais reportés liés à la dette à long terme	95 (	)	)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	96	3 147 465 000	3 054 938 000
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	97	1 152 118 000	1 118 900 000
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	98	39 122 000	36 064 000
	99 (	10 479 932 000)(	9 731 948 000)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	100 (	)	)
	101 (	10 479 932 000)(	9 731 948 000)
	102	14 481 599 000	13 014 490 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	12
Régimes supplémentaires de retraite	2	21

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(106 140 000)	(31 445 000)
Charge de l'exercice	4 (	388 094 000)	(315 763 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	384 034 000	241 068 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(110 200 000)	(106 140 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	22 804 093 000	21 548 792 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	22 857 443 000)	(21 710 959 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(53 350 000)	(162 167 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(54 268 000)	199 342 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(107 618 000)	37 175 000
Provision pour moins-value	12 (	2 582 000)	(143 315 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(110 200 000)	(106 140 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	22	22
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	8 784 824 000	8 484 237 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	9 249 018 000)	(9 085 306 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	464 194 000)	(601 069 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	579 005 000	539 286 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	156 427 000	170 000
	20	735 432 000	539 456 000
Cotisations salariales des employés	21 (	276 127 000)	(267 495 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	()
	23	459 305 000	271 961 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	71 891 000	51 162 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(4 870 000)	200 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	(140 733 000)	5 554 000
Autres	29		
▪	30		
▪	31	385 593 000	328 877 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32	1 203 245 000	1 186 591 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 (	1 200 744 000)	(1 199 705 000)
Rendement espéré des actifs	34	2 501 000	(13 114 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35	388 094 000	315 763 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	1 743 936 000	1 432 987 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(1 200 744 000)	(1 199 705 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	543 192 000	233 282 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(356 602 000)	(535 698 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	1 148 795 000	1 134 244 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	24 056 452 000	21 870 484 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	(142 811 000)	(140 740 000)
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	518 668 000	445 215 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	2 288 888 000	1 936 510 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	12	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,50 %	5,62 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,64 %	5,61 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,49 %	2,52 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,02 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite

53

Autres avantages sociaux futurs

54

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(285 552 000)	(277 206 000)
Charge de l'exercice	56 (	18 525 000)	(17 717 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	9 711 000	9 371 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(294 366 000)	(285 552 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	314 439 000)	(301 944 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(314 439 000)	(301 944 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	20 073 000	16 392 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(294 366 000)	(285 552 000)
Provision pour moins-value	64 (	)	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(294 366 000)	(285 552 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	314 439 000)	(301 944 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	314 439 000)	(301 944 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	7 778 000	7 560 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	546 000	
	72	8 324 000	7 560 000
Cotisations salariales des employés	73 (	)(	)
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(	)
	75	8 324 000	7 560 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	1 559 000	1 020 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	(546 000)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	9 337 000	8 580 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	9 188 000	9 137 000
Rendement espéré des actifs	85 (	)(	)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	9 188 000	9 137 000
Charge de l'exercice	87	18 525 000	17 717 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (	)(	)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	(4 694 000)	(2 356 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	92	9 711 000	9 371 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	12	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	2,81 %	3,06 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	2,28 %	2,29 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	2,10 %	2,10 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	5,35 %	5,39 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	3,62 %	3,70 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	2040	2040
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106		
Description des régimes et autres renseignements		2021	2020
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111	1 790 000	1 510 000
	112	1 790 000	1 510 000

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113		
Description des régimes et autres renseignements		2021	2020
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116		
Autres régimes	117		
	118		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2021	2020
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	105	100
Description du régime			
-			
		2021	2020
Cotisations des élus au RREM	120	399 000	468 000
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121	1 341 000	1 583 000
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	1 257 000	1 286 000
	123	2 598 000	2 869 000
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	2 904 887 000	2 878 450 000	2 847 632 000
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	417 785 000	417 785 000	407 067 000
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	105 892 000	105 892 000	104 955 000
Activités de fonctionnement	8	160 921 000	160 921 000	154 902 000
Activités d'investissement	9			
Autres	10	2 055 000	2 055 000	2 052 000
	11	3 591 540 000	3 565 103 000	3 516 608 000
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	11 888 000	11 888 000	19 499 000
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	19 000	19 000	8 496 000
Autres				
▪ Taxe immatriculation	16	37 194 000	37 194 000	36 508 000
▪ Autres	17	575 000	575 000	620 000
▪	18			
Centres d'urgence 9-1-1	19	13 565 000	13 565 000	12 567 000
Service de la dette	20	4 680 000	4 680 000	5 588 000
Pouvoir général de taxation	21	19 284 000	19 284 000	
Activités de fonctionnement	22			19 648 000
Activités d'investissement	23			
	24	87 205 000	87 205 000	102 926 000
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	25			
Autres	26	14 478 000	14 478 000	14 951 000
	27	14 478 000	14 478 000	14 951 000
	28	101 683 000	101 683 000	117 877 000
	29	3 693 223 000	3 666 786 000	3 634 485 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	30	32 800 000	32 800 000	33 223 000
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	31	3 893 000	3 893 000	3 923 000
Taxes d'affaires	32			
Compensations pour les terres publiques	33			
	34	36 693 000	36 693 000	37 146 000
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	35	78 042 000	78 042 000	76 247 000
Cégeps et universités	36	62 624 000	62 624 000	61 045 000
Écoles primaires et secondaires	37	49 422 000	49 422 000	47 473 000
	38	190 088 000	190 088 000	184 765 000
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	39	1 664 000	1 664 000	1 598 000
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	40	199 000	199 000	193 000
Taxes d'affaires	41			
	42	1 863 000	1 863 000	1 791 000
	43	228 644 000	228 644 000	223 702 000
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	44	34 247 000	34 247 000	33 377 000
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	45	4 013 000	4 013 000	3 974 000
Taxes d'affaires	46	2 088 000	2 088 000	2 049 000
	47	40 348 000	40 348 000	39 400 000
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	48			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	49	14 838 000	14 838 000	14 002 000
	50	14 838 000	14 838 000	14 002 000
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	51			
Autres	52	2 013 000	2 013 000	2 029 000
	53	2 013 000	2 013 000	2 029 000
	54	285 843 000	285 843 000	279 133 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	55	33 611 000	33 611 000	21 227 000
Sécurité publique				
Police	56	19 429 000	19 429 000	5 432 000
Sécurité incendie	57	8 725 000	8 725 000	9 700 000
Sécurité civile	58	185 000	185 000	2 644 000
Autres	59	117 000	117 000	115 000
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	60	1 658 000	1 658 000	1 958 000
Enlèvement de la neige	61	648 000	648 000	637 000
Autres	62	6 569 000	9 069 000	899 000
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	63	1 985 000	69 156 000	77 150 000
Transport adapté	64			
Transport scolaire	65			
Autres	66			
Transport aérien	67			
Transport par eau	68			
Autres	69			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	70	206 000	206 000	166 000
Réseau de distribution de l'eau potable	71	59 000	59 000	58 000
Traitement des eaux usées	72	9 262 000	9 262 000	9 405 000
Réseaux d'égout	73	5 490 000	5 490 000	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	74	17 463 000	17 463 000	16 755 000
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	75	121 000	121 000	407 000
Tri et conditionnement	76	52 000	52 000	
Autres	77			
Autres	78	100 000	100 000	135 000
Cours d'eau	79			
Protection de l'environnement	80	136 000	136 000	10 184 000
Autres	81	223 000	223 000	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	82	87 921 000	87 921 000	46 318 000
Sécurité du revenu	83			
Autres	84	20 887 000	20 887 000	18 850 000
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	85	60 000	60 000	12 000
Rénovation urbaine	86	1 279 000	1 279 000	1 436 000
Promotion et développement économique	87	80 460 000	80 460 000	70 481 000
Autres	88			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	89	993 000	993 000	1 149 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	90	6 353 000	6 353 000	5 204 000
Autres	91	7 147 000	7 147 000	7 640 000
Réseau d'électricité	92			
	93	311 139 000	380 810 000	307 962 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	94	26 000	26 000	(18 000)
Sécurité publique				
Police	95	5 000	5 000	
Sécurité incendie	96			26 000
Sécurité civile	97			
Autres	98			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	99	2 163 000	2 163 000	3 407 000
Enlèvement de la neige	100	549 000	549 000	
Autres	101	27 481 000	27 481 000	327 000
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	102	2 796 000	999 050 000	717 359 000
Transport adapté	103			
Transport scolaire	104			
Autres	105			
Transport aérien	106			
Transport par eau	107			
Autres	108	(1 000)	(1 000)	25 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	109	(268 000)	(268 000)	1 861 000
Réseau de distribution de l'eau potable	110	212 333 000	212 333 000	2 638 000
Traitement des eaux usées	111	12 081 000	12 081 000	10 844 000
Réseaux d'égout	112	166 193 000	166 193 000	16 791 000
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	113			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	114			883 000
Tri et conditionnement	115	1 035 000	1 035 000	
Autres	116			
Autres	117			
Cours d'eau	118			
Protection de l'environnement	119	8 000	8 000	
Autres	120			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	121	7 226 000	7 226 000	3 132 000
Sécurité du revenu	122			
Autres	123			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	124			
Rénovation urbaine	125	1 768 000	1 768 000	554 000
Promotion et développement économique	126			183 000
Autres	127	669 000	669 000	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	128	3 142 000	3 142 000	21 915 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	129	11 089 000	11 089 000	2 288 000
Autres	130	291 000	291 000	339 000
Réseau d'électricité	131			
	132	448 586 000	1 444 840 000	782 554 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	133			
Péréquation	134			
Neutralité	135			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	136			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	137	29 785 000	29 785 000	26 628 000
Fonds de développement des territoires	138			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	139			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	140			
Dotation spéciale de fonctionnement	141			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	142			
Autres	143	152 081 000	152 081 000	565 514 000
	144	181 866 000	181 866 000	592 142 000
TOTAL DES TRANSFERTS	145	941 591 000	2 007 516 000	1 682 658 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS	2021		2021	2020
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	146			
Évaluation	147			
Autres	148			
	149			
Sécurité publique				
Police	150			
Sécurité incendie	151			
Sécurité civile	152			
Autres	153			
	154			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	155			
Enlèvement de la neige	156			
Autres	157			
Transport collectif	158		1 460 126 000	1 447 502 000
Autres	159			
	160		1 460 126 000	1 447 502 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	161	261 000	261 000	349 000
Réseau de distribution de l'eau potable	162			
Traitement des eaux usées	163			
Réseaux d'égout	164			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	165			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	166			
Tri et conditionnement	167			
Autres	168			
Autres	169			
Cours d'eau	170			
Protection de l'environnement	171			
Autres	172			
	173	261 000	261 000	349 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2021		2021	2020
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	174			
Autres	175			
	176			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	177			
Rénovation urbaine	178			
Promotion et développement économique	179			
Autres	180			
	181			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	182			
Activités culturelles				
Bibliothèques	183			
Autres	184			
	185			
Réseau d'électricité	186			
	187	261 000	1 460 387 000	1 447 851 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	188	204 000	204 000	137 000
Évaluation	189	73 000	73 000	1 308 000
Autres	190	33 291 000	33 291 000	27 439 000
	191	33 568 000	33 568 000	28 884 000
Sécurité publique				
Police	192	41 860 000	24 401 000	18 746 000
Sécurité incendie	193	233 000	233 000	357 000
Sécurité civile	194			
Autres	195	115 000	115 000	108 000
	196	42 208 000	24 749 000	19 211 000
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	197	3 572 000	3 572 000	4 006 000
Enlèvement de la neige	198	1 125 000	1 125 000	1 618 000
Autres	199	80 005 000	21 055 000	15 114 000
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	200			(653 000)
Transport adapté	201			
Transport scolaire	202			
Autres	203	4 000	4 000	
Autres	204	13 030 000	13 891 000	42 923 000
	205	97 736 000	39 647 000	63 008 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	206			
Réseau de distribution de l'eau potable	207	1 435 000	1 435 000	1 312 000
Traitement des eaux usées	208	3 982 000	3 982 000	3 583 000
Réseaux d'égout	209	124 000	124 000	313 000
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	210	75 000	75 000	15 000
Matières recyclables	211	508 000	508 000	477 000
Autres	212	772 000	772 000	669 000
Cours d'eau	213			
Protection de l'environnement	214	713 000	713 000	651 000
Autres	215	1 000	1 000	2 000
	216	7 610 000	7 610 000	7 022 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	217	197 000	61 061 000	58 314 000
Sécurité du revenu	218	13 200 000	13 200 000	14 430 000
Autres	219	127 000	127 000	193 000
	220	13 524 000	74 388 000	72 937 000
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	51 840 000	51 840 000	40 224 000
Rénovation urbaine	222	99 000	99 000	194 000
Promotion et développement économique	223	2 740 000	2 740 000	1 910 000
Autres	224	62 340 000	65 436 000	62 478 000
	225	117 019 000	120 115 000	104 806 000
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	11 199 000	18 298 000	15 053 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	296 000	296 000	224 000
Autres	228	15 099 000	15 124 000	3 074 000
	229	26 594 000	33 718 000	18 351 000
Réseau d'électricité	230			
	231	338 259 000	333 795 000	314 219 000
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	338 520 000	1 794 182 000	1 762 070 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2021	Réalizations 2021	Réalizations 2020
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	56 814 000	56 814 000	53 409 000
Droits de mutation immobilière	234	383 466 000	383 466 000	288 869 000
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236	(1 000)	(1 000)	
	237	440 279 000	440 279 000	342 278 000
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	238	160 426 000	160 426 000	129 092 000
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239	85 514 000	95 692 000	116 053 000
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	240	61 826 000	14 814 000	17 484 000
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241	8 627 000	8 627 000	2 045 000
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243	5 754 000	5 754 000	18 792 000
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245	7 468 000	7 468 000	16 963 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246		19 184 000	29 296 000
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions	248			
Redevances réglementaires	249			
Autres	250	38 016 000	71 468 000	51 451 000
	251	59 865 000	112 501 000	118 547 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	252			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2021			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2021	2020	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	61 573 000	80 000	61 653 000	61 632 000	54 384 000
Greffé et application de la loi	2	106 958 000	1 758 000	108 716 000	107 753 000	80 810 000
Gestion financière et administrative	3	305 369 000	738 000	306 107 000	307 068 000	290 592 000
Évaluation	4	17 187 000	57 000	17 244 000	17 267 000	17 441 000
Gestion du personnel	5	72 637 000	82 000	72 719 000	72 719 000	71 246 000
Autres						
▪ Autres	6	238 520 000	5 589 000	244 109 000	235 235 000	221 841 000
▪	7					
	8	802 244 000	8 304 000	810 548 000	801 674 000	736 314 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	763 212 000	7 076 000	770 288 000	770 288 000	735 601 000
Sécurité incendie	10	372 880 000	9 372 000	382 252 000	382 252 000	370 455 000
Sécurité civile	11	40 247 000	86 000	40 333 000	40 333 000	82 501 000
Autres	12	18 157 000		18 157 000	17 652 000	14 460 000
	13	1 194 496 000	16 534 000	1 211 030 000	1 210 525 000	1 203 017 000
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	169 368 000	264 580 000	433 948 000	433 948 000	387 899 000
Enlèvement de la neige	15	172 970 000	4 230 000	177 200 000	177 200 000	192 640 000
Éclairage des rues	16	30 160 000	19 839 000	49 999 000	49 999 000	47 445 000
Circulation et stationnement	17	96 664 000	1 061 000	97 725 000	133 693 000	114 976 000
Transport collectif						
Transport en commun	18	622 722 000		622 722 000	2 176 125 000	2 192 810 000
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	53 427 000	3 041 000	56 468 000	76 673 000	75 950 000
	22	1 145 311 000	292 751 000	1 438 062 000	3 047 638 000	3 011 720 000

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2021			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2021	2020	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	56 029 000	14 155 000	70 184 000	70 184 000	65 423 000
Réseau de distribution de l'eau potable	24	109 673 000	36 231 000	145 904 000	145 904 000	134 967 000
Traitement des eaux usées	25	66 301 000	22 428 000	88 729 000	88 729 000	85 466 000
Réseaux d'égout	26	40 345 000	27 447 000	67 792 000	67 792 000	66 287 000
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	52 187 000	2 254 000	54 441 000	55 207 000	55 963 000
Élimination	28	33 991 000	37 000	34 028 000	33 991 000	35 221 000
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	36 635 000	316 000	36 951 000	36 951 000	33 349 000
Tri et conditionnement	30	4 576 000	728 000	5 304 000	4 576 000	12 838 000
Matières organiques						
Collecte et transport	31	13 805 000		13 805 000	13 977 000	10 703 000
Traitement	32	10 507 000		10 507 000	10 507 000	9 450 000
Matériaux secs	33	24 641 000	328 000	24 969 000	24 968 000	22 452 000
Autres	34	3 877 000	172 000	4 049 000	3 877 000	3 575 000
Plan de gestion	35					
Autres	36	2 478 000		2 478 000	2 478 000	2 742 000
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38	18 038 000	539 000	18 577 000	18 577 000	30 725 000
Autres	39	(3 368 000)		(3 368 000)	(4 467 000)	3 180 000
	40	469 715 000	104 635 000	574 350 000	573 251 000	572 341 000
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	122 649 000	885 000	123 534 000	160 530 000	132 762 000
Sécurité du revenu	42	12 277 000		12 277 000	12 277 000	15 323 000
Autres	43	48 725 000		48 725 000	48 725 000	48 777 000
	44	183 651 000	885 000	184 536 000	221 532 000	196 862 000

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2021			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2021	2020	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	76 368 000	4 203 000	80 571 000	82 898 000	77 845 000
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46	1 944 000		1 944 000	1 944 000	2 439 000
Autres biens	47	42 230 000	91 000	42 321 000	42 321 000	25 346 000
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	161 311 000	216 000	161 527 000	161 527 000	127 340 000
Tourisme	49	941 000		941 000	941 000	2 170 000
Autres	50	425 000		425 000	425 000	231 000
Autres	51	61 634 000	15 771 000	77 405 000	78 786 000	49 832 000
	52	344 853 000	20 281 000	365 134 000	368 842 000	285 203 000
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	60 910 000	8 221 000	69 131 000	69 131 000	68 931 000
Patinoires intérieures et extérieures	54	35 116 000	9 608 000	44 724 000	44 724 000	42 424 000
Piscines, plages et ports de plaisance	55	33 312 000	6 276 000	39 588 000	39 588 000	43 276 000
Parcs et terrains de jeux	56	215 003 000	103 765 000	318 768 000	318 768 000	294 307 000
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	65 000		65 000	65 000	66 000
Autres	59	13 223 000	483 000	13 706 000	34 050 000	34 454 000
	60	357 629 000	128 353 000	485 982 000	506 326 000	483 458 000
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	19 231 000	2 739 000	21 970 000	21 970 000	20 636 000
Bibliothèques	62	98 404 000	6 788 000	105 192 000	105 192 000	103 244 000
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63	82 394 000	5 405 000	87 799 000	87 799 000	77 703 000
Autres ressources du patrimoine	64	43 000		43 000	43 000	
Autres	65	63 645 000	530 000	64 175 000	48 038 000	46 202 000
	66	263 717 000	15 462 000	279 179 000	263 042 000	247 785 000
	67	621 346 000	143 815 000	765 161 000	769 368 000	731 243 000

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2021			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2021	2020
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	412 183 000		412 183 000	543 414 000	527 433 000
Autres frais	70	(160 000)		(160 000)	(47 172 000)	(44 592 000)
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71					
Autres	72	(5 407 000)		(5 407 000)	(3 184 000)	6 832 000
	73	406 616 000		406 616 000	493 058 000	489 673 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	587 205 000 (	587 205 000)			

Annexe
Renseignements financiers non consolidés ventilés par compétences

Compétences d'agglomération

Renseignements financiers non consolidés audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2021		2020
		Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus				
Fonctionnement				
Taxes	1	50 090 000	50 759 000	49 075 000
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	2 507 711 000	2 506 481 000	2 431 746 000
Transferts	4	196 468 000	236 085 000	340 971 000
Services rendus	5	63 763 000	57 371 000	54 363 000
Imposition de droits	6	1 969 000	161 000	503 000
Amendes et pénalités	7	109 561 000	81 188 000	60 511 000
Revenus de placements de portefeuille	8	39 693 000	23 833 000	28 751 000
Autres revenus d'intérêts	9	48 520 000	47 016 000	43 031 000
Autres revenus	10	1 019 000	10 231 000	5 295 000
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	3 018 794 000	3 013 125 000	3 014 246 000
Investissement				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	160 700 000	157 615 000	26 710 000
Imposition de droits	16			
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17	1 900 000	1 491 000	(27 000)
Autres	18		2 838 000	501 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
Effet net des opérations de restructuration	20			
	21	162 600 000	161 944 000	27 184 000
	22	3 181 394 000	3 175 069 000	3 041 430 000
Charges				
Administration générale	23	341 064 000	324 407 000	296 407 000
Sécurité publique	24	1 079 844 000	1 184 786 000	1 180 960 000
Transport	25	670 347 000	654 639 000	648 333 000
Hygiène du milieu	26	240 813 000	234 526 000	238 573 000
Santé et bien-être	27	118 973 000	123 490 000	85 720 000
Aménagement, urbanisme et développement	28	114 193 000	173 066 000	132 479 000
Loisirs et culture	29	129 505 000	128 165 000	131 166 000
Réseau d'électricité	30			
Frais de financement	31	142 755 000	137 746 000	129 570 000
Effet net des opérations de restructuration	32			
	33	2 837 494 000	2 960 825 000	2 843 208 000
Excédent (déficit) de l'exercice	34	343 900 000	214 244 000	198 222 000

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations corporelles.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2021		2020
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	343 900 000	214 244 000	198 222 000
Moins : revenus d'investissement	2 (	162 600 000)	(161 944 000)	(27 184 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	181 300 000	52 300 000	171 038 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4			
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8			
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		55 258 000	29 200 000
	15		55 258 000	29 200 000
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	36 634 000	110 158 000	93 107 000
Remboursement de la dette à long terme	17 (	171 954 000)	(168 829 000)	(152 317 000)
	18	(135 320 000)	(58 671 000)	(59 210 000)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (		(1 832 000)	(4 968 000)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	(21 294 000)	1 704 000	
Réserves financières et fonds réservés	22	(100 651 000)	(189 257 000)	(358 990 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	75 965 000	70 247 000	27 294 000
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(45 980 000)	(115 474 000)	(336 664 000)
	26	(181 300 000)	(118 887 000)	(366 674 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		(66 587 000)	(195 636 000)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2021	2020
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	161 944 000	27 184 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	58 714 000)	(32 004 000)
Sécurité publique	3 (	35 320 000)	(46 719 000)
Transport	4 (	16 489 000)	(34 476 000)
Hygiène du milieu	5 (	371 378 000)	(250 384 000)
Santé et bien-être	6 (	7 652 000)	(3 413 000)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	2 794 000)	(418 000)
Loisirs et culture	8 (	39 862 000)	(32 489 000)
Réseau d'électricité	9 (	)	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	()
	11 (	532 209 000)	(399 903 000)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	78 386 000)	(67 114 000)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	315 986 000	237 062 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	(1 832 000)	4 968 000
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	102 634 000	241 589 000
	19	100 802 000	246 557 000
	20	(193 807 000)	16 602 000
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(31 863 000)	43 786 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2021		2020
		Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	957 346 000	1 025 817 000	981 909 000
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	291 221 000	303 399 000	256 825 000
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	293 430 000	294 757 000	347 136 000
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	78 687 000	74 992 000	69 894 000
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	14 854 000	15 662 000	16 024 000
D'autres tiers	12	48 484 000	46 966 000	43 009 000
Autres frais de financement	13	730 000	126 000	643 000
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	654 334 000	634 281 000	631 611 000
Transferts	15			
Autres	16	39 307 000	38 023 000	38 667 000
Autres organismes				
Transferts	17			
Autres	18	194 012 000	223 860 000	173 148 000
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19			
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Autres	21	265 089 000	247 684 000	255 142 000
▪ Perte sur valeur des prêts	22		55 258 000	29 200 000
▪	23			
	24	2 837 494 000	2 960 825 000	2 843 208 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2021	2020
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	(299 952 000)	(232 570 000)
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 006 000	6 711 000
Réserves financières et fonds réservés	3	364 538 000	277 914 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(194 178 000)	(62 451 000)
Financement des investissements en cours	5	(244 025 000)	(212 162 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Exc.aff. - Projets spécifiques	9	5 006 000	6 711 000
▪	10		
▪	11		
▪	12		
▪	13		
▪	14		
▪	15		
▪	16		
▪	17		
	18	5 006 000	6 711 000
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
▪ Gestion de la voirie	19	2 889 000	3 324 000
▪ Gestion de l'eau	20	6 270 000	10 639 000
▪ Immobilisations	21	354 673 000	263 245 000
▪	22		
▪	23		
	24	363 832 000	277 208 000
Fonds réservés			
Fonds de roulement	25		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	26		
Montant non réservé	27	706 000	706 000
Fonds local d'investissement	28		
Fonds local de solidarité	29		
Autres			
▪	30		
▪	31		
	32	706 000	706 000
	33	364 538 000	277 914 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	34 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	35 (	5 803 000)(	6 777 000)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 (	7 255 000)(	14 555 000)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	37 (	42 499 000)(	)
Autres	38 (	(59 613 000)(	(96 935 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	39 (	)(	)
	40 (	(4 056 000)(	(75 603 000)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41 (	)(	)
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(	)
Autres			
▪	44 (	)(	)
▪	45 (	)(	)
	46 (	(4 056 000)(	(75 603 000)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47 (	1 340 000)(	2 540 000)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	49 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	50 (	)(	)
Autres			
▪	51 (	)(	)
▪	52 (	)(	)
	53 (	1 340 000)(	2 540 000)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	54 (	)(	)
Mesure relative à la COVID-19	55 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	56 (	)(	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	57 (	)(	)
Autres			
▪ Charges de fonc. financées	58 (	216 649 000)(	149 909 000)
▪ Charges de fonc. à financer	59 (	41 852 000)(	24 520 000)
	60 (	258 501 000)(	174 429 000)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	61		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	62	422 000	847 000
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	63		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	64	61 043 000	37 914 000
Autres			
▪ Débiteurs	65	142 000	154 000
	66	61 607 000	38 915 000
	67	(194 178 000)	(62 451 000)
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	68	1 266 817 000	766 471 000
Investissements à financer	69	(1 510 842 000)	(978 633 000)
	70	(244 025 000)	(212 162 000)

Compétences d'agglomération

Renseignements financiers non consolidés non audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TAXES	Réalizations	
	2021	2020
SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Autres		
▪ Immatriculation	16	37 194 000
▪	17	
▪	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	13 565 000
Service de la dette	20	
Pouvoir général de taxation	21	
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
	24	50 759 000
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	
	27	
	28	50 759 000
	29	50 759 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Réalisations	
	2021	2020
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	30	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	31	
Taxes d'affaires	32	
Compensations pour les terres publiques	33	
	34	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	35	
Cégeps et universités	36	
Écoles primaires et secondaires	37	
	38	
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	39	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	40	
Taxes d'affaires	41	
	42	
	43	
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	44	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	45	
Taxes d'affaires	46	
	47	
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	48	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	49	
	50	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	51	
Autres	52	
	53	
	54	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS		Réalizations	
		2021	2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	55	12 030 000	8 787 000
Sécurité publique			
Police	56	19 429 000	5 432 000
Sécurité incendie	57	8 445 000	9 424 000
Sécurité civile	58	185 000	2 644 000
Autres	59		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	60	279 000	454 000
Enlèvement de la neige	61		
Autres	62	3 333 000	
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	63	1 917 000	2 138 000
Transport adapté	64		
Transport scolaire	65		
Autres	66		
Transport aérien	67		
Transport par eau	68		
Autres	69		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	70	74 000	36 000
Réseau de distribution de l'eau potable	71		
Traitement des eaux usées	72	9 053 000	9 184 000
Réseaux d'égout	73		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	74		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	75		
Tri et conditionnement	76		
Autres	77		
Autres	78		
Cours d'eau	79		
Protection de l'environnement	80	122 000	166 000
Autres	81		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalizations		
	2021	2020	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	82	87 921 000	46 318 000
Sécurité du revenu	83		
Autres	84	16 757 000	17 667 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	85		
Rénovation urbaine	86	356 000	420 000
Promotion et développement économique	87	50 559 000	58 353 000
Autres	88		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	89		4 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	90	146 000	398 000
Autres	91	59 000	368 000
Réseau d'électricité	92		
	93	210 665 000	161 793 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalizations	
	2021	2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT		
Administration générale	94	20 000
Sécurité publique		
Police	95	5 000
Sécurité incendie	96	26 000
Sécurité civile	97	
Autres	98	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	99	(312 000)
Enlèvement de la neige	100	240 000
Autres	101	8 000
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	102	
Transport adapté	103	
Transport scolaire	104	
Autres	105	
Transport aérien	106	
Transport par eau	107	
Autres	108	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	109	1 861 000
Réseau de distribution de l'eau potable	110	820 000
Traitement des eaux usées	111	10 844 000
Réseaux d'égout	112	363 000
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	113	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	114	
Tri et conditionnement	115	883 000
Autres	116	
Autres	117	
Cours d'eau	118	
Protection de l'environnement	119	
Autres	120	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalisations	
		2021	2020
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	121	7 226 000	3 132 000
Sécurité du revenu	122		
Autres	123		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	124		
Rénovation urbaine	125	694 000	218 000
Promotion et développement économique	126		
Autres	127		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	128	434 000	8 052 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	129		
Autres	130		243 000
Réseau d'électricité	131		
	132	157 615 000	26 710 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalizations	
		2021	2020
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	133		
Péréquation	134		
Neutralité	135		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	136		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	137		
Fonds de développement des territoires	138	9 868 000	10 077 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	139		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	140		
Dotation spéciale de fonctionnement	141		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	142		
Autres	143	15 552 000	169 101 000
	144	25 420 000	179 178 000
TOTAL DES TRANSFERTS	145	393 700 000	367 681 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS	Réalisations		
	2021	2020	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	146		
Évaluation	147		
Autres	148		
	149		
Sécurité publique			
Police	150		
Sécurité incendie	151		
Sécurité civile	152		
Autres	153		
	154		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	155		
Enlèvement de la neige	156		
Autres	157		
Transport collectif	158		
Autres	159		
	160		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	161	261 000	349 000
Réseau de distribution de l'eau potable	162		
Traitement des eaux usées	163		
Réseaux d'égout	164		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	165		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	166		
Tri et conditionnement	167		
Autres	168		
Autres	169		
Cours d'eau	170		
Protection de l'environnement	171		
Autres	172		
	173	261 000	349 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Réalizations	
	2021	2020
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	174	
Autres	175	
	176	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	177	
Rénovation urbaine	178	
Promotion et développement économique	179	
Autres	180	
	181	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	182	
Activités culturelles		
Bibliothèques	183	
Autres	184	
	185	
Réseau d'électricité	186	
	187	
	261 000	349 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations	
		2021	2020
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	188	90 000	38 000
Évaluation	189	71 000	1 306 000
Autres	190	1 528 000	1 200 000
	191	1 689 000	2 544 000
Sécurité publique			
Police	192	42 619 000	36 490 000
Sécurité incendie	193	233 000	357 000
Sécurité civile	194		
Autres	195		
	196	42 852 000	36 847 000
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	197		
Enlèvement de la neige	198		
Autres	199	26 000	31 000
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	200		
Transport adapté	201		
Transport scolaire	202		
Autres	203		
Autres	204	3 940 000	6 566 000
	205	3 966 000	6 597 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	206		
Réseau de distribution de l'eau potable	207	191 000	296 000
Traitement des eaux usées	208	3 982 000	3 583 000
Réseaux d'égout	209	(99 000)	84 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	210	58 000	
Matières recyclables	211		30 000
Autres	212	755 000	566 000
Cours d'eau	213		
Protection de l'environnement	214	702 000	645 000
Autres	215		
	216	5 589 000	5 204 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations	
		2021	2020
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	217	197 000	249 000
Sécurité du revenu	218		
Autres	219		
	220	197 000	249 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	221	370 000	412 000
Rénovation urbaine	222		
Promotion et développement économique	223	1 000	11 000
Autres	224		
	225	371 000	423 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	226	2 202 000	2 150 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	227		
Autres	228	244 000	
	229	2 446 000	2 150 000
Réseau d'électricité			
	230		
	231	57 110 000	54 014 000
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	57 371 000	54 363 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalizations	
		2021	2020
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	233	161 000	503 000
Droits de mutation immobilière	234		
Droits sur les carrières et sablières	235		
Autres	236		
	237	161 000	503 000
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	238	81 188 000	60 511 000
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	239	23 833 000	28 751 000
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	240	47 016 000	43 031 000
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243	1 824 000	1 627 000
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244		
Contributions des promoteurs	245	1 491 000	(27 000)
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246		
Contributions des organismes municipaux	247		
Autres contributions	248		
Redevances réglementaires	249		
Autres	250	11 245 000	4 169 000
	251	14 560 000	5 769 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	252		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalisations	
		2021	2020
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Conseil	1	648 000	806 000
Greffe et application de la loi	2	50 635 000	46 143 000
Gestion financière et administrative	3	7 466 000	7 142 000
Évaluation	4	17 187 000	17 359 000
Gestion du personnel	5	800 000	1 042 000
Autres			
▪ Autres	6	247 671 000	223 915 000
▪	7		
	8	324 407 000	296 407 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Police	9	762 123 000	727 338 000
Sécurité incendie	10	372 917 000	361 479 000
Sécurité civile	11	39 555 000	84 694 000
Autres	12	10 191 000	7 449 000
	13	1 184 786 000	1 180 960 000
TRANSPORT			
Réseau routier			
Voirie municipale	14	6 437 000	2 066 000
Enlèvement de la neige	15	2 807 000	2 629 000
Éclairage des rues	16	196 000	354 000
Circulation et stationnement	17	137 000	419 000
Transport collectif			
Transport en commun	18	622 644 000	619 947 000
Transport aérien	19		
Transport par eau	20		
Autres	21	22 418 000	22 918 000
	22	654 639 000	648 333 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalizations	
		2021	2020
HYGIÈNE DU MILIEU			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	56 029 000	52 867 000
Réseau de distribution de l'eau potable	24	27 407 000	27 689 000
Traitement des eaux usées	25	66 301 000	63 565 000
Réseaux d'égout	26	9 128 000	8 735 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Collecte et transport	27		8 000
Élimination	28	33 652 000	34 883 000
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	29		56 000
Tri et conditionnement	30	4 576 000	12 824 000
Matières organiques			
Collecte et transport	31	135 000	3 000
Traitement	32	10 358 000	9 402 000
Matériaux secs	33	18 461 000	16 191 000
Autres	34	1 143 000	1 156 000
Plan de gestion	35		
Autres	36		
Cours d'eau	37		
Protection de l'environnement	38	7 336 000	11 194 000
Autres	39		
	40	234 526 000	238 573 000
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Logement social	41	103 478 000	64 431 000
Sécurité du revenu	42		
Autres	43	20 012 000	21 289 000
	44	123 490 000	85 720 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			
Aménagement, urbanisme et zonage	45	3 329 000	3 614 000
Rénovation urbaine			
Biens patrimoniaux	46	1 654 000	2 294 000
Autres biens	47	6 837 000	3 724 000
Promotion et développement économique			
Industries et commerces	48	103 642 000	89 588 000
Tourisme	49	930 000	2 170 000
Autres	50		
Autres	51	56 674 000	31 089 000
	52	173 066 000	132 479 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalizations	
		2021	2020
LOISIRS ET CULTURE			
Activités récréatives			
Centres communautaires	53	414 000	552 000
Patinoires intérieures et extérieures	54	119 000	236 000
Piscines, plages et ports de plaisance	55	47 000	84 000
Parcs et terrains de jeux	56	34 713 000	38 183 000
Parcs régionaux	57		
Expositions et foires	58		
Autres	59	2 565 000	2 030 000
	60	37 858 000	41 085 000
Activités culturelles			
Centres communautaires	61		
Bibliothèques	62	12 523 000	12 778 000
Patrimoine			
Musées et centres d'exposition	63	55 605 000	55 896 000
Autres ressources du patrimoine	64	7 000	
Autres	65	22 172 000	21 407 000
	66	90 307 000	90 081 000
	67	128 165 000	131 166 000
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ			
	68		
FRAIS DE FINANCEMENT			
Dettes à long terme			
Intérêts	69	137 159 000	129 247 000
Autres frais	70	461 000	(320 000)
Autres frais de financement			
Avantages sociaux futurs	71		
Autres	72	126 000	643 000
	73	137 746 000	129 570 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	74		

Compétences de nature locale

Renseignements financiers non consolidés audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2021		2020
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement				
Taxes	1	3 657 339 000	3 642 464 000	3 611 977 000
Compensations tenant lieu de taxes	2	285 333 000	285 843 000	279 133 000
Quotes-parts	3			
Transferts	4	215 205 000	256 920 000	484 191 000
Services rendus	5	298 826 000	283 360 000	230 246 000
Imposition de droits	6	277 038 000	440 118 000	341 775 000
Amendes et pénalités	7	109 704 000	79 238 000	68 581 000
Revenus de placements de portefeuille	8	70 491 000	61 681 000	59 315 000
Autres revenus d'intérêts	9	12 536 000	14 810 000	17 484 000
Autres revenus	10	16 525 000	26 420 000	27 192 000
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	4 942 997 000	5 090 854 000	5 119 894 000
Investissement				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	166 500 000	290 971 000	38 485 000
Imposition de droits	16			
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17		5 977 000	16 990 000
Autres	18		12 908 000	6 112 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
Effet net des opérations de restructuration	20			12 423 000
	21	166 500 000	309 856 000	74 010 000
	22	5 109 497 000	5 400 710 000	5 193 904 000
Charges				
Administration générale	23	902 659 000	804 787 000	541 229 000
Sécurité publique	24	821 404 000	823 119 000	941 780 000
Transport	25	988 746 000	973 639 000	999 060 000
Hygiène du milieu	26	506 699 000	502 535 000	500 427 000
Santé et bien-être	27	65 565 000	67 756 000	70 102 000
Aménagement, urbanisme et développement	28	269 004 000	241 093 000	186 275 000
Loisirs et culture	29	599 899 000	595 547 000	567 955 000
Réseau d'électricité	30			
Frais de financement	31	280 641 000	268 870 000	267 126 000
Effet net des opérations de restructuration	32			16 506 000
	33	4 434 617 000	4 277 346 000	4 090 460 000
Excédent (déficit) de l'exercice	34	674 880 000	1 123 364 000	1 103 444 000

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations corporelles.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2021		2020
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	674 880 000	1 123 364 000	1 103 444 000
Moins : revenus d'investissement	2 (	166 500 000)	(309 856 000)	(74 010 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	508 380 000	813 508 000	1 029 434 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4			
Produit de cession	5		2 488 000	13 976 000
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		2 488 000	13 976 000
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		22 275 000	22 915 000
Remboursement de la dette à long terme	17 (	467 885 000)	(465 474 000)	(443 949 000)
	18	(467 885 000)	(443 199 000)	(421 034 000)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (		4 559 000)	6 468 000)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	236 810 000	266 281 000	156 107 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(291 187 000)	(289 477 000)	(316 843 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	13 882 000	14 618 000	(12 540 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(40 495 000)	(13 137 000)	(179 744 000)
	26	(508 380 000)	(453 848 000)	(586 802 000)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		359 660 000	442 632 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2021	2020
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	309 856 000	74 010 000
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	75 141 000)	(60 031 000)
Sécurité publique	3 (	177 000)	(145 000)
Transport	4 (	366 244 000)	(411 728 000)
Hygiène du milieu	5 (	161 834 000)	(196 107 000)
Santé et bien-être	6 (	1 351 000)	(286 000)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	83 127 000)	(83 977 000)
Loisirs et culture	8 (	300 744 000)	(254 724 000)
Réseau d'électricité	9 (	)	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	()
	11 (	988 618 000)	(1 006 998 000)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	)	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	651 449 000	487 625 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	4 559 000	6 468 000
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	21 123 000	12 696 000
Réserves financières et fonds réservés	18	32 136 000	569 233 000
	19	57 818 000	588 397 000
	20	(279 351 000)	69 024 000
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	30 505 000	143 034 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2021		2020
		Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	948 884 000	982 717 000	930 391 000
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	325 030 000	298 970 000	280 214 000
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	742 497 000	681 825 000	642 347 000
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	243 590 000	238 805 000	230 146 000
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	14 816 000	16 183 000	16 782 000
D'autres tiers	12	19 565 000	19 415 000	17 696 000
Autres frais de financement	13	2 670 000	(5 533 000)	2 502 000
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	2 101 243 000	2 098 782 000	2 037 569 000
Transferts	15			
Autres	16	19 096 000	9 737 000	12 818 000
Autres organismes				
Transferts	17			
Autres	18	144 703 000	151 245 000	129 365 000
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19			
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Autres	21	(127 477 000)	(214 800 000)	(225 876 000)
Effet net op. restructuration	22			16 506 000
	23			
	24	4 434 617 000	4 277 346 000	4 090 460 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2021	2020
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	401 589 000	305 062 000
Excédent de fonctionnement affecté	2	639 181 000	663 345 000
Réserves financières et fonds réservés	3	284 610 000	27 377 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 178 384 000)	(1 181 478 000)
Financement des investissements en cours	5	(279 186 000)	(309 691 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Affect. À l'exercice suivant	9		190 687 000
▪ Exc.affect.-Arrondissements	10	263 621 000	236 405 000
▪ Exc.affect.-Projets spécifique	11	319 758 000	179 711 000
▪ Exc.affect.-Autres fins	12	55 802 000	56 542 000
▪	13		
▪	14		
▪	15		
▪	16		
▪	17		
	18	639 181 000	663 345 000
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
▪ Gestion de la voirie	19	12 714 000	15 963 000
▪ Gestion de l'eau	20	13 099 000	88 000
▪ Immobilisations	21	249 309 000	1 754 000
▪	22		
▪	23		
	24	275 122 000	17 805 000
Fonds réservés			
Fonds de roulement	25	3 536 000	3 526 000
Solde disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	26		
Montant non réservé	27		108 000
Fonds local d'investissement	28		
Fonds local de solidarité	29		
Autres			
▪ Unités de stationnement	30	5 810 000	5 738 000
▪ Autres	31	142 000	200 000
	32	9 488 000	9 572 000
	33	284 610 000	27 377 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	34 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	35 (	86 727 000)(	89 000 000)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 (	6 945 000)(	13 845 000)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	37 (	16 101 000)(	)
Autres	38 (	9 849 000)(	9 559 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	39 (	)(	)
	40 (	119 622 000)(	112 404 000)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41 (	)(	)
Assainissement des sites contaminés	42 (	32 000 000)(	33 600 000)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(	)
Autres			
▪	44 (	)(	)
▪	45 (	)(	)
	46 (	151 622 000)(	146 004 000)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47 (	1 000 000)(	2 000 000)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	49 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	50 (	)(	)
Autres			
▪	51 (	)(	)
▪	52 (	)(	)
	53 (	1 000 000)(	2 000 000)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	54 (	)(	)
Mesure relative à la COVID-19	55 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	56 (	)(	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	57 (	)(	)
Autres			
▪ Charges de fonc. financées	58 (	1 357 043 000)(	1 347 355 000)
▪ Charges de fonc. à financer	59 (	100 013 000)(	91 323 000)
	60 (	1 457 056 000)(	1 438 678 000)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	61		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	62	373 731 000	330 622 000
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	63		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	64		
Autres			
▪ Débiteurs sur les dép. de fonc	65	57 563 000	74 582 000
	66	431 294 000	405 204 000
	67	(1 178 384 000)	(1 181 478 000)
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	68	2 653 860 000	1 634 737 000
Investissements à financer	69	(2 933 046 000)	(1 944 428 000)
	70	(279 186 000)	(309 691 000)

Compétences de nature locale

Renseignements financiers non consolidés non audités

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TAXES		Réalizations	
		2021	2020
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	2 904 887 000	2 874 199 000
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3	417 785 000	407 067 000
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7	105 892 000	104 955 000
Activités de fonctionnement	8	160 921 000	154 902 000
Activités d'investissement	9		
Autres	10	2 055 000	2 052 000
	11	3 591 540 000	3 543 175 000
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	11 888 000	19 499 000
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15	19 000	8 496 000
Autres			
▪ Autres	16	575 000	620 000
▪	17		
▪	18		
Centres d'urgence 9-1-1	19		
Service de la dette	20	4 680 000	5 588 000
Pouvoir général de taxation	21	19 284 000	19 648 000
Activités de fonctionnement	22		
Activités d'investissement	23		
	24	36 446 000	53 851 000
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	25		
Autres	26	14 478 000	14 951 000
	27	14 478 000	14 951 000
	28	50 924 000	68 802 000
	29	3 642 464 000	3 611 977 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		2021	2020
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	30	32 800 000	33 223 000
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	31	3 893 000	3 923 000
Taxes d'affaires	32		
Compensations pour les terres publiques	33		
	34	36 693 000	37 146 000
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	35	78 042 000	76 247 000
Cégeps et universités	36	62 624 000	61 045 000
Écoles primaires et secondaires	37	49 422 000	47 473 000
	38	190 088 000	184 765 000
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	39	1 664 000	1 598 000
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	40	199 000	193 000
Taxes d'affaires	41		
	42	1 863 000	1 791 000
	43	228 644 000	223 702 000
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	44	34 247 000	33 377 000
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	45	4 013 000	3 974 000
Taxes d'affaires	46	2 088 000	2 049 000
	47	40 348 000	39 400 000
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	48		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	49	14 838 000	14 002 000
	50	14 838 000	14 002 000
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	51		
Autres	52	2 013 000	2 029 000
	53	2 013 000	2 029 000
	54	285 843 000	279 133 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS		Réalizations	
		2021	2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	55	21 581 000	12 440 000
Sécurité publique			
Police	56		
Sécurité incendie	57	280 000	276 000
Sécurité civile	58		
Autres	59	117 000	115 000
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	60	1 379 000	1 504 000
Enlèvement de la neige	61	648 000	637 000
Autres	62	3 236 000	899 000
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	63	68 000	70 000
Transport adapté	64		
Transport scolaire	65		
Autres	66		
Transport aérien	67		
Transport par eau	68		
Autres	69		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	70	132 000	130 000
Réseau de distribution de l'eau potable	71	59 000	58 000
Traitement des eaux usées	72	209 000	221 000
Réseaux d'égout	73	5 490 000	
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	74	17 463 000	16 755 000
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	75	121 000	119 000
Tri et conditionnement	76	52 000	
Autres	77		
Autres	78	100 000	135 000
Cours d'eau	79		
Protection de l'environnement	80	14 000	10 018 000
Autres	81	223 000	288 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations		
	2021	2020	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	82		
Sécurité du revenu	83		
Autres	84	4 130 000	1 183 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	85	60 000	12 000
Rénovation urbaine	86	923 000	1 016 000
Promotion et développement économique	87	29 901 000	12 128 000
Autres	88		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	89	993 000	1 145 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	90	6 207 000	4 806 000
Autres	91	7 088 000	7 272 000
Réseau d'électricité	92		
	93	100 474 000	71 227 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalizations	
		2021	2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	94	26 000	(38 000)
Sécurité publique			
Police	95		
Sécurité incendie	96		
Sécurité civile	97		
Autres	98		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	99	2 475 000	3 167 000
Enlèvement de la neige	100	549 000	
Autres	101	27 311 000	319 000
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	102	2 796 000	
Transport adapté	103		
Transport scolaire	104		
Autres	105		
Transport aérien	106		
Transport par eau	107		
Autres	108	(1 000)	25 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	109		
Réseau de distribution de l'eau potable	110	147 000 000	1 818 000
Traitement des eaux usées	111		
Réseaux d'égout	112	94 976 000	16 428 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	113		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	114		
Tri et conditionnement	115		
Autres	116		
Autres	117		
Cours d'eau	118		
Protection de l'environnement	119	8 000	
Autres	120		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations	
	2021	2020
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	121	
Sécurité du revenu	122	
Autres	123	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	124	
Rénovation urbaine	125	1 074 000
Promotion et développement économique	126	183 000
Autres	127	669 000
Loisirs et culture		
Activités récréatives	128	2 708 000
Activités culturelles		13 863 000
Bibliothèques	129	11 089 000
Autres	130	291 000
Réseau d'électricité	131	
	132	290 971 000
		38 485 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalizations	
		2021	2020
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	133		
Péréquation	134		
Neutralité	135		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	136		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	137	19 917 000	16 551 000
Fonds de développement des territoires	138		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	139		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	140		
Dotation spéciale de fonctionnement	141		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	142		
Autres	143	136 529 000	396 413 000
	144	156 446 000	412 964 000
TOTAL DES TRANSFERTS	145	547 891 000	522 676 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS	Réalisations	
	2021	2020
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX		
Administration générale		
Greffes et application de la loi	146	
Évaluation	147	
Autres	148	
	149	
Sécurité publique		
Police	150	
Sécurité incendie	151	
Sécurité civile	152	
Autres	153	
	154	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	155	
Enlèvement de la neige	156	
Autres	157	
Transport collectif	158	
Autres	159	
	160	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	161	
Réseau de distribution de l'eau potable	162	
Traitement des eaux usées	163	
Réseaux d'égout	164	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	165	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	166	
Tri et conditionnement	167	
Autres	168	
Autres	169	
Cours d'eau	170	
Protection de l'environnement	171	
Autres	172	
	173	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Réalizations	
	2021	2020
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	174	
Autres	175	
	176	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	177	
Rénovation urbaine	178	
Promotion et développement économique	179	
Autres	180	
	181	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	182	
Activités culturelles		
Bibliothèques	183	
Autres	184	
	185	
Réseau d'électricité	186	
	187	

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations	
		2021	2020
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	188	114 000	99 000
Évaluation	189	2 000	2 000
Autres	190	32 012 000	26 568 000
	191	32 128 000	26 669 000
Sécurité publique			
Police	192		
Sécurité incendie	193		
Sécurité civile	194		
Autres	195	115 000	108 000
	196	115 000	108 000
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	197	3 572 000	4 027 000
Enlèvement de la neige	198	1 125 000	1 618 000
Autres	199	80 296 000	63 007 000
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	200		
Transport adapté	201		
Transport scolaire	202		
Autres	203	4 000	
Autres	204	9 090 000	5 052 000
	205	94 087 000	73 704 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	206		
Réseau de distribution de l'eau potable	207	1 837 000	1 530 000
Traitement des eaux usées	208		
Réseaux d'égout	209	223 000	229 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	210	17 000	15 000
Matières recyclables	211	508 000	447 000
Autres	212	17 000	120 000
Cours d'eau	213		
Protection de l'environnement	214	11 000	6 000
Autres	215	1 000	2 000
	216	2 614 000	2 349 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalizations	
		2021	2020
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	217		
Sécurité du revenu	218	13 200 000	14 430 000
Autres	219	127 000	193 000
	220	13 327 000	14 623 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	221	51 470 000	39 812 000
Rénovation urbaine	222	99 000	194 000
Promotion et développement économique	223	2 739 000	1 899 000
Autres	224	62 628 000	59 072 000
	225	116 936 000	100 977 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	226	9 002 000	8 547 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	227	296 000	224 000
Autres	228	14 855 000	3 045 000
	229	24 153 000	11 816 000
Réseau d'électricité			
	230		
	231	283 360 000	230 246 000
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	283 360 000	230 246 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
		2021	2020
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	233	56 653 000	52 906 000
Droits de mutation immobilière	234	383 466 000	288 869 000
Droits sur les carrières et sablières	235		
Autres	236	(1 000)	
	237	440 118 000	341 775 000
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	238	79 238 000	68 581 000
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	239	61 681 000	59 315 000
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	240	14 810 000	17 484 000
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243	3 930 000	17 165 000
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244		
Contributions des promoteurs	245	5 977 000	16 990 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246		
Contributions des organismes municipaux	247		
Autres contributions	248		
Redevances réglementaires	249		
Autres	250	35 398 000	16 139 000
	251	45 305 000	50 294 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	252		12 423 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
		2021	2020
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Conseil	1	62 315 000	54 652 000
Greffe et application de la loi	2	56 469 000	33 938 000
Gestion financière et administrative	3	304 680 000	288 547 000
Évaluation	4	14 826 000	15 263 000
Gestion du personnel	5	71 837 000	70 125 000
Autres			
▪ Autres	6	294 660 000	78 704 000
▪	7		
	8	804 787 000	541 229 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Police	9	516 884 000	593 621 000
Sécurité incendie	10	286 446 000	330 537 000
Sécurité civile	11	2 036 000	(948 000)
Autres	12	17 753 000	18 570 000
	13	823 119 000	941 780 000
TRANSPORT			
Réseau routier			
Voirie municipale	14	169 465 000	142 224 000
Enlèvement de la neige	15	173 719 000	183 821 000
Éclairage des rues	16	30 187 000	28 443 000
Circulation et stationnement	17	96 926 000	86 518 000
Transport collectif			
Transport en commun	18	463 119 000	516 871 000
Transport aérien	19		
Transport par eau	20		
Autres	21	40 223 000	41 183 000
	22	973 639 000	999 060 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
		2021	2020
HYGIÈNE DU MILIEU			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	70 975 000	70 118 000
Réseau de distribution de l'eau potable	24	109 268 000	103 311 000
Traitement des eaux usées	25	97 569 000	87 803 000
Réseaux d'égout	26	38 212 000	39 102 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Collecte et transport	27	52 187 000	54 209 000
Élimination	28	30 588 000	30 396 000
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	29	36 635 000	32 292 000
Tri et conditionnement	30	4 742 000	10 773 000
Matières organiques			
Collecte et transport	31	13 670 000	10 543 000
Traitement	32	10 968 000	7 733 000
Matériaux secs	33	21 889 000	23 239 000
Autres	34	3 852 000	3 665 000
Plan de gestion			
Autres	36	2 478 000	2 742 000
Cours d'eau			
	37		
Protection de l'environnement	38	12 870 000	20 713 000
Autres	39	(3 368 000)	3 788 000
	40	502 535 000	500 427 000
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Logement social	41	23 456 000	23 924 000
Sécurité du revenu	42	12 277 000	15 323 000
Autres	43	32 023 000	30 855 000
	44	67 756 000	70 102 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			
Aménagement, urbanisme et zonage	45	75 688 000	70 654 000
Rénovation urbaine			
Biens patrimoniaux	46	1 797 000	1 820 000
Autres biens	47	38 972 000	25 298 000
Promotion et développement économique			
Industries et commerces	48	115 661 000	80 086 000
Tourisme	49	1 812 000	2 130 000
Autres	50	425 000	231 000
Autres	51	6 738 000	6 056 000
	52	241 093 000	186 275 000

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
		2021	2020
LOISIRS ET CULTURE			
Activités récréatives			
Centres communautaires	53	60 732 000	61 327 000
Patinoires intérieures et extérieures	54	35 311 000	33 728 000
Piscines, plages et ports de plaisance	55	33 304 000	37 545 000
Parcs et terrains de jeux	56	205 894 000	188 430 000
Parcs régionaux	57		
Expositions et foires	58	65 000	66 000
Autres	59	14 149 000	16 662 000
	60	349 455 000	337 758 000
Activités culturelles			
Centres communautaires	61	19 231 000	18 138 000
Bibliothèques	62	96 251 000	96 203 000
Patrimoine			
Musées et centres d'exposition	63	71 097 000	55 803 000
Autres ressources du patrimoine	64	36 000	
Autres	65	59 477 000	60 053 000
	66	246 092 000	230 197 000
	67	595 547 000	567 955 000
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ			
	68		
FRAIS DE FINANCEMENT			
Dettes à long terme			
Intérêts	69	275 021 000	265 865 000
Autres frais	70	(618 000)	(1 241 000)
Autres frais de financement			
Avantages sociaux futurs	71		
Autres	72	(5 533 000)	2 502 000
	73	268 870 000	267 126 000
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	74		16 506 000

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

Autres renseignements

Questionnaire	14

Autres renseignements financiers non consolidés non audités ventilés par compétences

Compétences d'agglomération	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par catégories	20
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles non consolidées	20
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement non consolidés	21
Questionnaire	22
Compétences de nature locale	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par catégories	24
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles non consolidées	24
Analyse de la charge de quotes-parts non consolidée	25

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	193 370 000	193 370 000	227 546 000
Usines de traitement de l'eau potable	2	52 707 000	52 707 000	44 448 000
Usines et bassins d'épuration	3	27 973 000	27 973 000	32 143 000
Conduites d'égout	4	171 753 000	171 753 000	101 006 000
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	79 222 000	79 222 000	40 300 000
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	251 103 000	251 103 000	327 813 000
Ponts, tunnels et viaducs	7	42 864 000	42 864 000	24 900 000
Systèmes d'éclairage des rues	8	23 813 000	23 813 000	25 140 000
Aires de stationnement	9	1 860 000	1 860 000	3 330 000
Parcs et terrains de jeux	10	132 399 000	132 399 000	122 059 000
Autres infrastructures	11	82 999 000	452 897 000	504 189 000
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	75 667 000	531 784 000	241 208 000
Édifices communautaires et récréatifs	14	168 029 000	168 029 000	147 049 000
Améliorations locatives	15	24 691 000	24 933 000	17 412 000
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		314 389 000	221 313 000
Autres	17	25 203 000	160 140 000	286 343 000
Ameublement et équipement de bureau	18	94 597 000	177 157 000	135 624 000
Machinerie, outillage et équipement divers	19	21 977 000	44 785 000	84 163 000
Terrains	20	41 696 000	125 602 000	23 533 000
Autres	21	8 904 000	8 904 000	
	22	1 520 827 000	2 985 684 000	2 609 519 000

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	81 835 000	81 835 000	77 974 000
Usines de traitement de l'eau potable	24	52 707 000	52 707 000	44 448 000
Usines et bassins d'épuration	25	27 973 000	27 973 000	32 143 000
Conduites d'égout	26	57 852 000	57 852 000	51 987 000
Autres infrastructures	27	453 219 000	823 117 000	935 617 000
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	111 535 000	111 535 000	149 572 000
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31	113 901 000	113 901 000	49 019 000
Autres infrastructures	32	161 041 000	161 041 000	112 114 000
Autres immobilisations corporelles	33	460 764 000	1 555 723 000	1 156 645 000
	34	1 520 827 000	2 985 684 000	2 609 519 000

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4	2 832 859 000	747 781 000	568 325 000	3 012 315 000
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 796 663 000	584 885 000	428 418 000	4 953 130 000
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	2 813 487 000	943 410 000	618 267 000	3 138 630 000
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	10 443 009 000	2 276 076 000	1 615 010 000	11 104 075 000
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 054 938 000	410 850 000	318 323 000	3 147 465 000
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	3 054 938 000	410 850 000	318 323 000	3 147 465 000
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	13				
	14	3 054 938 000	410 850 000	318 323 000	3 147 465 000
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	15	58 200 000	87 300 000		145 500 000
Autres	16	385 703 000	80 252 000	44 358 000	421 597 000
	17	3 498 841 000	578 402 000	362 681 000	3 714 562 000
	18	13 941 850 000	2 854 478 000	1 977 691 000	14 818 637 000
Dettes en cours de refinancement	19 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	20		(899 923 000)	(899 923 000)	
Dettes à long terme	21	13 941 850 000	1 954 555 000	1 077 768 000	14 818 637 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ **AU 31 DÉCEMBRE 2021**

<i>Non audité</i>		Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Portrait global
Administration municipale				
Dette à long terme	1	7 267 336 000	4 332 937 000	11 600 273 000
Ajouter				
Activités d'investissement à financer	2	279 186 000	244 025 000	523 211 000
Activités de fonctionnement à financer	3	100 013 000	41 852 000	141 865 000
Dette en cours de refinancement	4			
Autres				
▪ Achat de terrains	5	42 349 000	28 719 000	71 068 000
▪	6			
Déduire				
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme				
Excédent accumulé				
Fonds d'amortissement	7	1 972 139 000	696 182 000	2 668 321 000
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8			
Débiteurs	9	83 879 000	1 726 372 000	1 810 251 000
Autres montants	10		145 500 000	145 500 000
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11			
Autres				
▪ Montant à recouvrer redevances	12	442 689 000		442 689 000
▪	13			
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	5 190 177 000	2 079 479 000	7 269 656 000
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats				
Endettement net à long terme	15	163 409 000	2 024 823 000	2 188 232 000
Endettement net à long terme	16	5 353 586 000	4 104 302 000	9 457 888 000
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes				
Municipalité régionale de comté	17			
Communauté métropolitaine	18	13 984 000		13 984 000
Autres organismes	19	206 279 000		206 279 000
Endettement total net à long terme	20	5 573 849 000	4 104 302 000	9 678 151 000
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	3 389 497 000		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22			
	23	3 389 497 000		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	8 963 346 000		
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25			
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26			

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	6 552 000	6 552 000	8 546 000
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	622 645 000	622 645 000	619 946 000
Autres	10	240 000	240 000	328 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	919 000	919 000	925 000
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	17 075 000	17 075 000	17 161 000
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	5 827 000	5 827 000	3 335 000
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	12 077 000	12 077 000	11 689 000
Réseau d'électricité	24			
	25	665 335 000	665 335 000	661 930 000

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		2021	2020
Rémunération	1	57 139 000	74 177 000
Charges sociales	2	17 142 000	31 790 000
Biens et services	3	1 446 546 000	1 300 934 000
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 520 827 000	1 406 901 000

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	2 183,40	37,50	3 953 118,00	289 298 308	94 932 552	384 230 860
Professionnels	2	2 651,40	35,00	5 632 199,00	312 441 555	85 373 823	397 815 378
Cols blancs	3	6 108,40	35,00	11 410 481,00	400 459 304	113 970 210	514 429 514
Cols bleus	4	4 543,50	36,00	8 940 948,00	313 474 635	120 244 160	433 718 795
Policiers	5	4 680,50	35,00	9 124 183,00	486 959 969	127 406 212	614 366 181
Pompiers	6	2 395,00	42,00	5 253 362,00	251 511 229	72 796 043	324 307 272
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	22 562,20		44 314 291,00	2 054 145 000	614 723 000	2 668 868 000
Élus	9	103,00			11 528 000	4 788 000	16 316 000
	10	22 665,20			2 065 673 000	619 511 000	2 685 184 000

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11	1 985 000	2 796 000			4 781 000
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	206 000	(268 000)			(62 000)
Réseau de distribution de l'eau potable	13	59 000	64 848 000	147 485 000		212 392 000
Traitement des eaux usées	14	9 262 000	6 041 000	6 040 000		21 343 000
Réseaux d'égout	15	5 494 000	93 843 000	72 346 000		171 683 000
Autres	16	389 151 000	36 057 000	67 472 000	38 774 000	531 454 000
	17	406 157 000	203 317 000	293 343 000	38 774 000	941 591 000

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		2021	2020
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	364 000	335 000
Évaluation	2	43 000	44 000
Autres	3	24 695 000	25 115 000
	4	25 102 000	25 494 000
Sécurité publique			
Police	5	3 490 000	3 394 000
Sécurité incendie	6	8 358 000	8 143 000
Sécurité civile	7	42 000	41 000
Autres	8	762 000	768 000
	9	12 652 000	12 346 000
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	134 230 000	128 201 000
Enlèvement de la neige	11	6 307 000	9 389 000
Autres	12	14 657 000	14 226 000
Transport collectif	13	50 917 000	47 082 000
Autres	14	1 500 000	1 536 000
	15	207 611 000	200 434 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	7 839 000	7 104 000
Réseau de distribution de l'eau potable	17	18 256 000	16 951 000
Traitement des eaux usées	18	17 432 000	17 304 000
Réseaux d'égout	19	13 560 000	14 607 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	2 275 000	1 661 000
Matières recyclables	21	156 000	649 000
Autres	22	85 000	78 000
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	266 000	730 000
Autres	25		
	26	59 869 000	59 084 000
Santé et bien-être			
Logement social	27	436 000	401 000
Sécurité du revenu	28	6 452 000	6 511 000
Autres	29		
	30	6 888 000	6 912 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	3 919 000	3 809 000
Rénovation urbaine	32	861 000	869 000
Promotion et développement économique	33	1 124 000	1 124 000
Autres	34	7 779 000	7 408 000
	35	13 683 000	13 210 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	68 903 000	64 676 000
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	1 764 000	4 909 000
Autres	38	10 144 000	9 631 000
	39	80 811 000	79 216 000
Réseau d'électricité			
	40		
	41	406 616 000	396 696 000

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Aneus, Ericka	Conseiller	7 631	1 430	158	
Amaya Munro, Kaila	Conseiller	4 335	1 430		
Arseneault, Christian	Conseiller	46 746	11 475		
Auger, Benoît	Conseiller	3 743	1 430		
Barbe, Manon	Maire	108 044	15 957		
Baril, Marie-Claude	Conseiller	4 730	1 430		
Battista, Mario	Conseiller	52 450	15 957		
Beaudry, Robert	Conseiller	109 843	17 339	13 117	
Beauregard, Céline-Audrey	Conseiller	3 347	1 430		
Beis, Dimitrios	Maire	93 854	17 339		
Bélanger, Richard	Conseiller	2 703	1 351		
Belinga, Renée-Chantal	Conseiller	67 625	15 956		
Biron, Michèle D	Conseiller	50 721	15 957		
Bissonnet, Michel	Maire	99 766	17 339		
Black, Christine	Maire	100 599	17 339		
Blanchet, Nancy	Maire	64 300	17 339		
Blanco, Josefina	Conseiller	80 653	17 339		
Boivin Roy, Karine	Conseiller	99 191	15 957		
Boukala, Younes	Conseiller	62 523	17 339		
Bourgeois, Caroline	Maire	136 330	17 339	7 263	
Braun, Caroline	Conseiller	3 094	1 401		
Caldwell, Éric Alan	Conseiller	119 020	17 339	19 986	
Christensen, Lisa	Conseiller	70 122	17 005		
Clément-Talbot, Catherine	Conseiller	71 999	17 339		
Cohen, Jacques	Conseiller	54 278	17 339		
Colin, Daphney	Conseiller	4 072	1 430		
Corbeil, Jean-Marc	Conseiller	30 887	13 811		
Corvil, Josué	Conseiller	68 453	17 339		
Côté, Stéphane	Maire	6 556	1 430		
Croteau, François William	Maire	141 244	15 957		
De Larochelière, Suzanne	Conseiller	4 105	1 430		
Décarie, Suzanne	Conseiller	68 812	15 957		
Declos, Serge	Conseiller	49 095	15 957		
Deros, Mary	Conseiller	79 568	17 339		
Desbois, Laurent	Maire	4 297	953		
Deschamps, Richard	Conseiller	80 725	17 339	5 988	
DeSousa, Alan	Maire	118 164	17 339	1 993	
Déziel, Gilles	Conseiller	55 696	15 957		
Dorais, Benoit	Maire	132 579	17 339	33 405	
Downey, Sterling	Conseiller	93 319	17 339	9 328	
Dubé, Marie Josée	Conseiller	2 703	1 351		
El Korbi, Arij	Conseiller	3 981	1 430		
Filato, Rosannie	Conseiller	70 781	15 956		
Flannery, Michèle	Conseiller	61 080	17 339		
Fumagalli, Giuliana	Maire	85 568	15 957		
Gagnier, Annie	Conseiller	3 743	1 430		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gagnon, Luc	Conseiller	50 677	15 957		
Gentile, Angela	Conseiller	5 007	1 430		
Giannou, Effie	Conseiller	63 738	17 339		
Gignac, Yves	Conseiller	56 029	15 956		
Giguère, Marianne	Conseiller	88 602	17 339	12 783	
Gosselin, Christine	Conseiller	68 676	15 957	5 631	
Goulet, Nathalie	Conseiller	117 875	17 339	4 803	
Gratton, Benoît	Conseiller	4 005	1 430		
Grondin, Vicki	Conseiller	6 934	1 430		
Guay, Richard	Conseiller	70 217	16 338		
Hassan-Cournol, Alia	Conseiller	7 319	1 430		
Hénault, Andrée	Conseiller	68 574	17 339		
Hénault-Ratelle, Julien	Conseiller	3 760	1 049		
Journeau, Virginie	Conseiller	5 766	1 430	158	
Katahwa, Gracia Kasoki	Maire	5 108	1 049	1 993	
Langevin, Benoît	Conseiller	76 477	17 339		
Larocque, Christian	Conseiller	50 968	15 957		
Lavigne Lalonde, Laurence	Maire	109 840	17 339	4 488	
Leblanc, Richard	Conseiller	36 706	17 339		
Leroux, Louise	Conseiller	50 483	17 339		
Lessard-Blais, Pierre	Maire	105 486	17 339	7 551	
L'heureux, Pierre	Conseiller	56 881	15 957		
Li, Tan Shan	Conseiller	3 759	1 430		
Limoges, François	Conseiller	121 478	17 339	10 473	
Machado, Enrique	Conseiller	4 334	1 430		
Magini, Fanny	Conseiller	56 537	15 957		
Marceau, Suzanne	Conseiller	37 354	17 339		
Marinacci, Normand	Maire	90 559	15 957	18 722	
Marsolais, Kristine	Conseiller	37 019	17 339		
Mauger, Marie-Andrée	Maire	71 167	17 339	24 677	
Mauzerolle, Sophie	Conseiller	118 498	17 339	3 789	
McQueen, Peter	Conseiller	87 469	17 339	9 565	
Miele, Francesco	Conseiller	720 437	15 957	25 020	
Miranda, Luis	Maire	79 363	17 339		
Miron, Suzie	Conseiller	126 525	16 338		
Montgomery, Sue	Maire	90 123	16 338		
Moroz, Sonny	Conseiller	5 337	1 430		
Musau Muele, Martine	Conseiller	7 345	1 430		
Myrand, Danielle	Conseiller	2 963	1 417		
Nazarian, Vana	Conseiller	5 007	1 430		
Noël, Michel	Conseiller	3 743	1 430		
Normand, Jérôme	Conseiller	80 274	17 339	22 998	
Norris, Alex	Conseiller	102 710	17 341	158	
Ollivier, Dominique	Conseiller	9 654	1 430	2 245	
Ouellet, Sylvain	Conseiller	128 304	17 339	37 422	
Palestini, Laura-Ann	Conseiller	50 947	17 339		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Parent, Laurence	Conseiller	4 730	1 430	2 491	
Parent, Marie-Josée	Conseiller	82 092	15 957		
Parenteau, Jean-François	Maire	122 653	15 957	4 131	
Parizeau, Hadrien	Conseiller	74 347	15 957		
Patreau, Valérie	Conseiller	57 841	17 341		
Pauzé, Jocelyn	Maire	95 105	17 339	4 330	
Perez, Lionel	Conseiller	103 367	15 957		
Perri, Dominic	Conseiller	84 172	17 339		
Pierre-Antoine, Nathalie	Conseiller	56 582	17 339		
Plante, Valérie	Maire	117 192	17 339	70 472	
Plourde, Marie	Maire suppléant	75 460	17 339	26 499	
Poirier, Jean-Marc	Conseiller	51 234	17 339		
Pollak, Mindy	Conseiller	60 213	17 339		
Popeanu, Magda	Conseiller	138 378	17 339	9 328	
Potvin, Marie	Conseiller	2 828	1 351		
Provost, Julie-Pascale	Conseiller	44 795	15 957		
Rabouin, Luc	Maire	136 867	17 339	7 876	
Rapana, Giovanni	Conseiller	69 421	17 339	9 328	
Romano, Daniela	Conseiller	3 743	1 430		
Rossi, Chantal	Conseiller	82 850	17 339		
Rotrand, Marvin	Conseiller	60 983	15 957		
Rouleau, Micheline	Conseiller	67 568	17 339		
Roy, Julie	Conseiller	5 666	1 430		
Ryan, Richard	Conseiller	96 569	15 957	3 631	
Salem, Aref	Conseiller	86 568	17 339		
Samoszewski, Robert	Conseiller	49 365	15 957		
Sarault, Yves	Conseiller	48 775	15 957		
Sari, Abdelhaq	Conseiller	76 022	17 339		
Sasseville, Serge	Conseiller	5 337	1 430		
Sauvé, Craig	Conseiller	81 942	17 339	32 075	
Shand, Lynne	Conseiller	34 832	15 957		
Sigouin, Anne-Marie	Conseiller	102 349	17 339		
Sourias, Despina	Conseiller	5 319	1 144	158	
Sterlin, Marie	Conseiller	4 072	1 430		
Tarakjian, Chahi	Conseiller	3 831	1 430		
Thermidor, Philippe	Conseiller	3 743	1 430		
Thiébaud, Sophie-Gabrielle	Conseiller	66 837	15 957		
Thuillier, Émilie	Maire	137 107	17 339		
Tomlinson, Philipe	Maire	79 167	16 338	9 394	
Tremblay, Lili-Anne	Conseiller	58 642	15 957		
Tremblay, Véronique	Conseiller	55 186	17 339	158	
Troilo, Josée	Conseiller	49 809	17 339		
Vaillancourt, Alain	Conseiller	79 223	17 341		
Valenzuela, Stéphanie	Conseiller	5 108	1 430		
Vilain, Maeva	Conseiller	70 619	17 339		
Vodanovic, Maja	Maire	91 201	17 339	32 849	

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Watt, Stéphanie	Conseiller	70 847	15 957	5 131	
Wilson, Alain	Conseiller	2 703	1 351		
Wong, Cathy	Conseiller	108 664	15 956		
Zarac, Lise	Conseiller	65 388	15 956		
Zuniga Ramos, Alba	Conseiller	4 921	1 430		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 4 050 000 \$**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ 3 ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021

4 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

5 ☐ 6 ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

7 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

8 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

9 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

10 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

11 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

12 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

13 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

14 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

15 _____ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer

16 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

17 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021

18 ☐ 19 ☒

20 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2021

21 ☒ 22 ☐

23 104 239 000 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021

24 ☒ 25 ☐

26 21 444 000 \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021

27 ☐ 28 ☒

29 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

30 ☒ 31 ☐

32 ☐ 33 ☒

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021

34 ☐ 35 ☒

36 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021

37 ☐ 38 ☒

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

40 ☐ 41 ☒

42 _____ \$

- b) autres formes d'aide

43 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2021

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2021

44 _____ \$

Facteur comparatif de 2021

45 _____

Valeur uniformisée

46 _____ \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2021 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

47 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

48 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

49 _____ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

50 _____ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

51 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

52 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

53 _____ \$

Systèmes de drainage

54 _____ \$

Abords de routes

55 _____ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

56 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

57 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

58 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

59 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 59 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2021 (ligne 47), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 56 et 58), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2021 (ligne 47) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

60 _____

b) Date d'adoption de la résolution

61 _____

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du <i>Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?</i> Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement : a) Numéro de la résolution b) Date d'adoption de la résolution	62	☒	63	
	64			CG10 0209
	65			2010-05-20
12. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens <i>Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice</i> a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) <i>Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens</i> c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'exercice (art. 5) d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 8) e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 9) f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice parce qu'il a mordu ou attaqué une personne (art. 10) g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice (art. 11) h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) i) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est de plus de 20 kg (art. 16) j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?	66		3	
	67		1	
	68		67	
	69			
	70		24	
	71		2	
	72		4	
	73		29 309	
	74		10 754	
	75		128	
	76	☒	77	
13. Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et de ses entreprises au 31 décembre 2021 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres Ministère des Transports Ministère de la Culture et des Communications Autres ministères/organismes	78		24 999 000 \$	
	79		861 677 000 \$	
	80		60 036 000 \$	
	81		129 409 000 \$	
	82		189 031 000 \$	
	83		1 265 152 000 \$	

Annexe
Autres renseignements financiers non consolidés
non audités ventilés par compétences

Compétences d'agglomération

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalisations	
		2021	2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	89 885 000	105 832 000
Usines de traitement de l'eau potable	2	52 707 000	44 448 000
Usines et bassins d'épuration	3	27 973 000	32 143 000
Conduites d'égout	4	112 820 000	22 172 000
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	79 222 000	40 300 000
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 754 000	18 556 000
Ponts, tunnels et viaducs	7	419 000	543 000
Systèmes d'éclairage des rues	8	554 000	927 000
Aires de stationnement	9	46 000	8 000
Parcs et terrains de jeux	10	29 649 000	29 985 000
Autres infrastructures	11	1 431 000	(329 000)
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	31 594 000	16 602 000
Édifices communautaires et récréatifs	14	21 036 000	5 917 000
Améliorations locatives	15	6 314 000	11 643 000
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	11 513 000	32 162 000
Ameublement et équipement de bureau	18	44 100 000	38 274 000
Machinerie, outillage et équipement divers	19	8 412 000	(300 000)
Terrains	20	2 899 000	5 109 000
Autres	21	6 881 000	(4 089 000)
	22	532 209 000	399 903 000

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23	27 395 000	23 315 000
Usines de traitement de l'eau potable	24	52 707 000	44 448 000
Usines et bassins d'épuration	25	27 973 000	32 143 000
Conduites d'égout	26	22 915 000	16 539 000
Autres infrastructures	27	24 739 000	28 548 000
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28	62 490 000	82 517 000
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31	89 905 000	5 633 000
Autres infrastructures	32	91 336 000	61 442 000
Autres immobilisations corporelles	33	132 749 000	105 318 000
	34	532 209 000	399 903 000

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
Ensemble des municipalités		
66023	Ville de Montréal	2 050 471 000
66112	Ville de Baie-D'Urfé	12 829 000
66107	Ville de Beaconsfield	23 467 000
66058	Ville de Côte-Saint-Luc	28 538 000
66142	Ville de Dollard-Des Ormeaux	42 524 000
66087	Ville de Dorval	69 837 000
66062	Ville de Hampstead	10 911 000
66092	Ville de L'Île-Dorval	89 000
66102	Ville de Kirkland	30 404 000
66072	Ville de Mont-Royal	54 855 000
66007	Ville de Montréal-Est	16 718 000
66047	Ville de Montréal-Ouest	5 845 000
66097	Ville de Pointe-Claire	63 507 000
66127	Village de Senneville	3 157 000
66117	Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue	7 506 000
66032	Ville de Westmount	58 583 000
		1 2 479 241 000
Certaines municipalités		
66023	Ville de Montréal	17 258 000
66112	Ville de Baie-D'Urfé	287 000
66107	Ville de Beaconsfield	582 000
66058	Ville de Côte-Saint-Luc	455 000
66142	Ville de Dollard-Des Ormeaux	956 000
66087	Ville de Dorval	1 766 000
66062	Ville de Hampstead	248 000
66092	Ville de L'Île-Dorval	1 000
66102	Ville de Kirkland	735 000
66072	Ville de Mont-Royal	1 254 000
66007	Ville de Montréal-Est	404 000
66047	Ville de Montréal-Ouest	115 000
66097	Ville de Pointe-Claire	1 549 000
66127	Village de Senneville	85 000
66117	Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue	216 000
66032	Ville de Westmount	1 329 000
		2 27 240 000
		3 2 506 481 000

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1			\$
2. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	2		3	X
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :				
a) crédits de taxes	4			\$
b) autres formes d'aide	5			\$
3. La municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	6		7	X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021				
4. La municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	9		10	X
5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant le pouvoir visé à l'article 500.6 LCV (1000.6 CM) lui permettant d'imposer des redevances réglementaires en vertu de l'article 99.2 LECCM?	11		12	X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021				
	13			\$

Compétences de nature locale

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalisations	
		2021	2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	103 485 000	121 714 000
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	58 933 000	78 834 000
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	246 349 000	309 257 000
Ponts, tunnels et viaducs	7	42 445 000	24 357 000
Systèmes d'éclairage des rues	8	23 259 000	24 213 000
Aires de stationnement	9	1 814 000	3 322 000
Parcs et terrains de jeux	10	102 750 000	92 074 000
Autres infrastructures	11	81 568 000	86 802 000
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	44 073 000	27 396 000
Édifices communautaires et récréatifs	14	146 993 000	141 132 000
Améliorations locatives	15	18 377 000	5 201 000
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	13 690 000	6 117 000
Ameublement et équipement de bureau	18	50 497 000	44 484 000
Machinerie, outillage et équipement divers	19	13 565 000	23 292 000
Terrains	20	38 797 000	14 714 000
Autres	21	2 023 000	4 089 000
	22	988 618 000	1 006 998 000

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23	54 441 000	54 658 000
Usines de traitement de l'eau potable	24		
Usines et bassins d'épuration	25		
Conduites d'égout	26	34 937 000	35 448 000
Autres infrastructures	27	428 480 000	489 354 000
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28	49 044 000	67 056 000
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31	23 996 000	43 386 000
Autres infrastructures	32	69 705 000	50 671 000
Autres immobilisations corporelles	33	328 015 000	266 425 000
	34	988 618 000	1 006 998 000

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS NON CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
		2021	2020
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	14 826 000	15 263 000
Autres	3	318 492 000	92 834 000
Sécurité publique			
Police	4	515 034 000	591 574 000
Sécurité incendie	5	286 482 000	330 580 000
Sécurité civile	6	1 344 000	1 329 000
Autres	7	9 787 000	11 020 000
Transport			
Réseau routier	8	10 387 000	11 203 000
Transport collectif	9	463 040 000	516 795 000
Autres	10	9 454 000	10 909 000
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11	201 945 000	197 666 000
Matières résiduelles	12	62 638 000	67 028 000
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14	3 087 000	3 576 000
Autres	15		
Santé et bien-être			
Logement social	16	21 359 000	22 057 000
Autres	17	3 310 000	3 366 000
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	2 649 000	2 981 000
Rénovation urbaine	19	5 085 000	5 434 000
Promotion et développement économique	20	65 621 000	47 996 000
Autres	21	1 490 000	1 659 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	29 650 000	34 196 000
Activités culturelles	23	73 102 000	70 103 000
Réseau d'électricité			
	24		
	25	2 098 782 000	2 037 569 000

Ventilation des dépenses mixtes

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants sur la ventilation des dépenses mixtes	1
Ventilation des dépenses mixtes par compétences	2
Notes complémentaires	3

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À Madame la Mairesse,
À la présidente et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil municipal de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau « Ventilation des dépenses mixtes par compétence » entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération de la Ville de Montréal (la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 dans le format du modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ainsi que des notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement le « tableau »).

À notre avis, le tableau ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été établi par la Direction de la Ville, dans tous ses aspects significatifs, conformément sur la base du règlement RCG06-054 adopté par le conseil d'agglomération le 13 décembre 2006 et de ses modifications subséquentes (les « exigences réglementaires »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 afférente au tableau, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences réglementaires. En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Nous avons également émis un rapport des auditeurs indépendants comportant une opinion non modifiée signé en date du 5 mai 2022 relativement au tableau de la ventilation des charges mixtes de la Ville entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, ayant été déposés au greffe de la Ville le 11 mai 2022.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La Direction est responsable de la préparation du tableau conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit du tableau

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

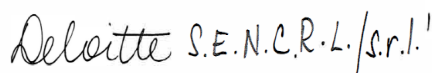
- nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



FCPA auditrice, FCA

Michèle Galipeau, FCPA auditrice, FCA
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal



¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°
A116207

Montréal, Québec
Le 11 mai 2022

VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES PAR COMPÉTENCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021					2020	
		Compétences d'agglomération		Compétences de nature locale		Éliminations	Total	
		Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	Budget	Réalisations
								Réalisations
Dépenses								
Administration générale	1	176 271 000	186 086 000	165 669 000	121 940 000	1 000	341 939 000	308 025 000
Sécurité publique	2							299 497 000
Transport	3	1 955 000	6 633 000	60 947 000	82 298 000		62 902 000	88 931 000
Hygiène du milieu	4	8 063 000	8 852 000	20 325 000	26 248 000	2 000	28 387 000	35 098 000
Santé et bien-être	5	1 203 000	1 011 000	1 108 000	886 000		2 311 000	1 897 000
Aménagement, urbanisme et développement	6	6 632 000	6 621 000	7 701 000	7 492 000	2 000	14 333 000	14 111 000
Loisirs et culture	7	6 437 000	6 481 000	23 770 000	23 625 000		30 207 000	30 106 000
Frais de financement	8							29 123 000
	9	200 561 000	215 684 000	279 520 000	262 489 000	5 000	480 079 000	478 168 000
								434 390 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

1. Dépenses mixtes et ventilation des dépenses mixtes

Voir les notes 1 et 2 à la page S61, 4.

2. Principales méthodes comptables

Voir la note 3 à la page S61, 4.

VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES – NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2021

1. DÉPENSES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, les dépenses engagées par la Ville de Montréal dans l'accomplissement, par l'administration municipale, d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des dépenses mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une dépense mixte constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

L'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

2. VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES

Les dépenses mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis dans le règlement RCG06-054, adopté par le conseil d'agglomération le 31 décembre 2006, et ses modifications subséquentes.

Ainsi, la partie d'une dépense mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

De plus, la partie d'une dépense mixte qui en est une d'administration générale réalisée par l'une ou l'autre des unités de soutien dans l'exercice de compétences d'agglomération est déterminée en fonction d'un taux des dépenses d'administration à appliquer aux dépenses d'agglomération, à l'exclusion des dépenses du service de la dette, des dépenses de contribution, des dépenses contingentes et des dépenses mixtes d'administration générale. Le taux des dépenses d'administration est calculé annuellement en fonction des critères définis au règlement mentionné ci-dessus. Le taux applicable en 2021 est de 9,67 %.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les dépenses présentées dans le tableau de la ventilation des dépenses mixtes de l'administration municipale sont extraites des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, lesquels sont dressés conformément aux NCCSP. La note 2 des états financiers consolidés décrit les méthodes comptables appliquées.

De par leur nature, les dépenses mixtes de l'administration municipale n'incluent aucun élément de conciliation à des fins fiscales.

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ville de Montréal | 66023 |

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	2

Rapport de l'auditeur indépendant

À Madame la Mairesse,
À la présidente et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil municipal de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal,
Au trésorier

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Montréal (ci-après la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été préparé par la direction de la Ville, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

Le 11 mai 2022

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	3 642 464 000
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u>(216 000)</u>

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2021 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	8 076 000
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	14 478 000
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	11 686 000
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	1 288 182 000
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	<u>21 780 000</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>2 314 414 000</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2021 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	267 755 855 000
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2021 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>268 702 077 000</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>268 228 966 000</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2021 (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)	14	<u>0,8629 / 100 \$</u>

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

OUI NON S.O.

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒ 2 ☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

3 ☒ 4 ☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

5 ☐ 6 ☒

3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

7 ☐ 8 ☒

4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

9 ☐ 10 ☒

Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

11 ☐ 12 ☒ 13 ☐

6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

14 ☐ 15 ☒ 16 ☐

7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

17 ☐ 18 ☒ 19 ☐

La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

20 ☒ 21 ☐ 22 ☐

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

23 ☒ 24 ☐

La question 9 s'applique aux municipalités locales seulement.

9. La municipalité possède-t-elle sur son territoire une personne assujettie à l'article 222 LFM (personne autoconsommatrice d'électricité)?

25 ☐ 26 ☒

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Les questions 10 et 11 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

10. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur la ventilation des dépenses mixtes?

27 ☒ 28 ☐

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

29 ☒ 30 ☐

11. Les dépenses reliées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts?

31 ☒ 32 ☐

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2022

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

Annexe : Compétences d'agglomération

Revenus de taxes	11
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	12

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	2 899 469 000
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	11 468 000
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	400 940 000
Réserve financière pour le service de la voirie	6	19 456 000
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	196 621 000
Activités de fonctionnement	8	168 722 000
Activités d'investissement	9	
Autres	10	570 000
	11	3 697 246 000

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	11 805 000
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Autres		
▪ Enseignes publicitaires	16	579 000
▪	17	
▪	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	
Service de la dette	20	4 496 000
Pouvoir général de taxation	21	19 849 000
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
	24	36 729 000
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	14 908 000
	27	14 908 000
	28	51 637 000
	29	3 748 883 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité***COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	35 629 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	35 629 000

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	70 590 000
Cégeps et universités	7	55 188 000
Écoles primaires et secondaires	8	43 170 000
	9	168 948 000

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux

Taxes sur la valeur foncière	10	1 685 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	1 685 000
	14	206 262 000

GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	38 349 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	2 148 000
Taxes d'affaires	17	
	18	40 497 000

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	16 141 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	16 141 000

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	2 191 000
	24	2 191 000
	25	265 091 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE
Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x	/100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	3	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	4	x	/100 \$					
Immeubles industriels	5	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6	x	/100 \$					
Autres	7	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	8	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	9	x	/100 \$					
Total	10				()	(3 505 000)	2 902 974 000	2 899 469 000
Taxes spéciales								
Service de la dette (taux unique)	11	x	/100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	14	x	/100 \$					
Immeubles industriels	15	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	x	/100 \$					
Autres	17	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	18	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	19	x	/100 \$					
Total	20				()	()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE
Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	22	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
Total	30			()	()		11 468 000	11 468 000
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	32	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
Total	40			()	()			
Valeur locative imposable								
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41	x	%	()	()			

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	_____	\$
Égout	2	_____	\$
Eau et égout	3	_____	\$
Traitement des eaux usées	4	_____	\$
Matières résiduelles	5	_____	\$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code	Préciser
	1 000,0000	7 - autres (préciser)	Autres

Secteurs ou arrondissements	Immeubles résidentiels		Immeubles non résidentiels		Terrains vagues		Arrondissements	
	Résiduelle	Six logements ou plus	Valeur n'excédant pas 900 000 \$	Valeur excédant 900 000 \$	Terrains vagues desservis	Terrains vagues non desservis ²	Taxes PTI	Taxes de services
Anjou	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0749	0,1250
Taux dettes anciennes villes	0,0080	0,0080	0,0219	0,0284	0,0160			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,3079		0,0975			
Lachine	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0440	49,52 \$ / unité
Taux dettes anciennes villes	0,0017	0,0017	0,0050	0,0065	0,0034			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,2855		0,0975			0,0504
LaSalle	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0421	0,0500
Taux dettes anciennes villes	0,0045	0,0045	0,0137	0,0178	0,0090			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,2705		0,0975			
L'Île-Bizard	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0824	0,0781
Taux dettes anciennes villes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,2754		0,0975			
Montréal	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712		
Taux dettes anciennes villes	0,0281	0,0281	0,0851	0,1107	0,0562			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,3323		0,0975			
Ahuntsic-Cartierville							0,0386	0,0438
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce							0,0278	0,0413
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve							0,0462	0,0661
Plateau Mont-Royal							0,0308	0,0537
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles							0,0720	0,0843
Rosemont-Petite-Patrie							0,0358	0,0487
Le Sud-Ouest							0,0338	0,0602
Ville-Marie							0,0065	0,0398
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension							0,0399	0,0542
Montréal-Nord	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0637	0,1475
Taux dettes anciennes villes	0,0167	0,0167	0,0471	0,0612	0,0334			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,1488		0,0975			
Outremont	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0303	0,0447
Taux dettes anciennes villes	0,0076	0,0076	0,0245	0,0319	0,0152			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,3342		0,0975			
Pierrefonds	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0581	0,0788
Taux dettes anciennes villes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,3041		0,0975			
Roxboro	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0581	0,0788
Taux dettes anciennes villes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,2862		0,0975			
Sainte-Genève	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0822	0,0781
Taux dettes anciennes villes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,2492		0,0975			
Saint-Laurent	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0487	0,0709
Taux dettes anciennes villes	0,0041	0,0041	0,0118	0,0153	0,0082			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,2803		0,0975			
Saint-Léonard	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0525	0,0877
Taux dettes anciennes villes	0,0085	0,0085	0,0252	0,0328	0,0170			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,2813		0,0975			
Verdun	0,5712	0,5712	2,2705	2,9520	1,1424	0,5712	0,0397	0,0625
Taux dettes anciennes villes	0,0054	0,0054	0,0169	0,0220	0,0108			
Taxe spéciale de l'eau	0,0975	0,0975	0,3104		0,0975			
Taxe relative à la voirie	Immeubles résidentiels	Immeubles non résidentiels			T.G.T. ³	Ens. Supérieur, Santé,S.Sociaux	Ens. Primaire et Secondaire	
Ville de Montréal	0,0032	0,0213			0,8475	100,0%	82,0%	
Taxe relative à l'ARTM	Immeubles résidentiels	Immeubles non résidentiels			Terrains vagues desservis			
	Résiduelle	Six logements ou plus	Valeur n'excédant pas 900 000 \$	Valeur excédant 900 000 \$				
Ville de Montréal	0,0023	0,0023	0,0090	0,0117	0,0046			
Divers	OBNL	STM	Terrains	Montréal-Nord				
Ville de Montréal	0,5000	0,9653	0,5800	Eau (non-résidentiel)		0,17116		

¹ Sauf indication contraire.

² S'ajoute au taux de la catégorie résiduelle.

³ Taux global de taxation utilisé à des fins d'estime des revenus provenant des immeubles des réseaux, des gouvernements étrangers (370 %) et des immeubles des ministères du gouvernement du Québec (135 %).

Tarification des immeubles non résidentiels dans les arrondissements de la Ville de Montréal pour l'exercice de 2022¹

Arrondissements	Eau	Matières résiduelles
Tous	Tarif de 0,58 \$/m ³ pour toute consommation excédant 100 000 m ³ , en plus des tarifs présentés ci-dessous.	s. o.
Ahuntsic-Cartierville	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.
Anjou	Tarif au compteur de 0,1869775 \$/m ³ . Un crédit de 227 m ³ par logement ou par chambre est alloué pour les immeubles mixtes.	s. o.
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.
Lachine	Tarifs variés selon le secteur (immeubles mixtes et non résidentiels) : Lachine, le plus élevé de : a) 150 \$ par établissement; b) 0,33 \$/m ³ pour 454 609 m ³ et 0,2552 \$/m ³ sur l'excédent. Saint-Pierre, le plus élevé de : a) 0,90 \$/m ³ ; b) 360 \$ par établissement; c) selon le type de compteur : de 1 300 \$ à 4 700 \$. Un crédit de 225 m ³ par logement est alloué pour les immeubles mixtes.	s. o.
LaSalle	Tarif de base de 90 \$ par local pour les premiers 255 m ³ , tarif de 0,37 \$/m ³ jusqu'à 425 m ³ et de 0,41 \$/m ³ sur l'excédent.	s. o.
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	L'Île-Bizard : tarifs fixes variés : commerce dans un immeuble mixte, 160 \$ par local; autres commerces : 270 \$ par local. Sainte-Geneviève : tarif de base de 175 \$ par local pour les premiers 227,3 m ³ et tarif au compteur de 0,274967 \$/m ³ sur l'excédent.	s. o.
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.
Montréal-Nord	Le plus élevé de : tarif fixe de 0,17116 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière non résidentielle ajustée ou 0,165 \$ du m ³ . Un crédit de 225 m ³ par logement est alloué pour les immeubles mixtes.	s. o.
Outremont	s. o.	s. o.
Pierrefonds-Roxboro	Pierrefonds : tarif de base de 85 \$ par local pour les premiers 360 m ³ et taux de 0,21 \$/m ³ sur l'excédent. Roxboro : tarifs fixes par local, variant de 180 \$ à 360 \$ selon le type de commerce.	s. o.
Plateau-Mont-Royal	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.
Rosemont–La Petite-Patrie	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.
Saint-Laurent	Tarif minimum variable selon le diamètre du compteur. Tarif de 0,396 \$/m ³ jusqu'à 909 200 m ³ et de 0,297 \$/m ³ sur l'excédent.	s. o.
Saint-Léonard	Tarif minimum de 85 \$ par établissement pour les premiers 318 m ³ et tarif au compteur de 0,26708 \$/m ³ sur l'excédent.	s. o.
Sud-Ouest	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.
Verdun	Tarif minimum de 78 \$ par unité pour les premiers 228 m ³ et tarif au compteur de 0,19 \$/m ³ sur l'excédent.	s. o.
Ville-Marie	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .	s. o.

¹ Ce tableau énumère les principaux modes de tarification. Cependant, plusieurs particularités n'y sont pas indiquées. Aussi, les données relatives à la consommation ont été converties en mètres cubes.

**Tarification des immeubles résidentiels dans les arrondissements de la Ville de Montréal
pour l'exercice de 2022**

Arrondissements	Eau	Matières résiduelles
Ahuntsic-Cartierville	s. o.	s. o.
Anjou	s. o.	s. o.
Côte-des-Neiges– Notre-Dame-de-Grâce	s. o.	s. o.
Lachine	s. o.	s. o.
LaSalle	s. o.	s. o.
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	s. o.	s. o.
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	s. o.	s. o.
Montréal-Nord	s. o.	s. o.
Outremont	s. o.	s. o.
Pierrefonds-Roxboro	s. o.	s. o.
Plateau-Mont-Royal	s. o.	s. o.
Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	s. o.	s. o.
Rosemont–La Petite-Patrie	s. o.	s. o.
Saint-Laurent	s. o.	s. o.
Saint-Léonard	s. o.	s. o.
Sud-Ouest	s. o.	s. o.
Verdun	s. o.	s. o.
Ville-Marie	s. o.	s. o.
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	s. o.	s. o.

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	1 783 542 000		11 403 000	17 505 000	302 634 000	135 000
De secteur	2	94 650 000		518 000	1 719 000	50 511 000	24 000
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	1 484 000				90 000	
Autres	5	32 233 000					
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7	14 908 000					
	8	1 926 817 000		11 921 000	19 224 000	353 235 000	159 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Immeubles forestiers	Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1		1 175 794 000	4 000	40 316 000	3 331 333 000
De secteur	2		210 697 000		7 224 000	365 343 000
Autres	3				570 000	570 000
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4		2 922 000			4 496 000
Autres	5					32 233 000
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					14 908 000
	8		1 389 413 000	4 000	48 110 000	3 748 883 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**Non audité****OUI NON S.O.**

1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les mesures fiscales suivantes?

- a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM

- Pour la taxe foncière générale
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV

1 ☒ 2 ☐
 3 ☐ 4 ☒ 5 ☐

- b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM

6 ☐ 7 ☒ 8 ☐

- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.

- c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM

9 ☒ 10 ☐ 11 ☐

- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.

Tranche de valeur inférieur qui n'excède pas 900 000 \$

Tranche de valeur supérieure qui excède 900 000 \$

Voir taux dans le fichier S59.1-L - Taux et Tarification 2022.xlsx

- d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM

- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels
- Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de :

2021

2022

- Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de :

2021

2022

12 ☒ 13 ☐ 14 ☐
 15 ☐ 16 ☐ 17 ☒
 18 ☐ 19 ☐ 20 ☒
 21 265 165 090 904 \$
 22 279 302 971 880 \$
 23 275 833 370 879 \$
 24 279 302 971 880 \$

2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?

25 ☐ 26 ☒

3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 :

- une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM
- une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM

27 ☐ 28 ☒
 29 ☒ 30 ☐

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2022 pour des exploitations agricoles enregistrées? 31 ☒ 32 ☐
- Si oui, indiquer le montant. 33 73 425 \$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante) 34 _____ \$
6. Date d'adoption du budget par le conseil 35 2022-01-20

PORTRAIT GLOBAL

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement) 36 5 842 166 000 \$
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget 37 603 454 000 \$
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget 38 428 707 000 \$
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget 39 85 000 000 \$

Les questions 11 et 12 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

11. Les dépenses reliées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts? 40 ☒ 41 ☐
12. Date d'adoption du budget d'agglomération par le conseil 42 2022-01-20

Annexe

Compétences d'agglomération

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022**

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Autres		
▪ Taxe immatriculation véhicules	16	37 280 000
▪	17	
▪	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	13 340 300
Service de la dette	20	
Pouvoir général de taxation	21	
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
	24	50 620 300
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	
	27	
	28	50 620 300
	29	50 620 300

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité***COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière 1

Taxes sur une autre base

Taxes, compensations et tarification 2

Taxes d'affaires 3

Compensations pour les terres publiques 4

5

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux 6

Cégeps et universités 7

Écoles primaires et secondaires 8

9

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux

Taxes sur la valeur foncière 10

Taxes sur une autre base

Taxes, compensations et tarification 11

Taxes d'affaires 12

13

14

GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière 15

Taxes sur une autre base

Taxes, compensations et tarification 16

Taxes d'affaires 17

18

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière 19

Taxes sur une autre base

Taxes, compensations et tarification 20

21

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité 22

Autres 23

24

25

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je, Yves Courchesne, atteste que le rapport financier consolidé de Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 19 mai 2022.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou greffier-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Ville de Montréal.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Ville de Montréal consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Ville de Montréal détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2022-05-10 09:27:22

Date de transmission au Ministère :

Bilan financier 2021

Une ville résiliente et tournée vers l'avenir

Reddition de comptes financière



Préparé par
le Service des finances

NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'investissement en immobilisations et en prêts », les données de 2019 et de 2020 ont été reclassées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2021 et de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2021.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la Reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers consolidés.

TABLE DES MATIÈRES

Messages

Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif	9
Mot du directeur général.....	11
Message du trésorier	13

Objectifs de la reddition de comptes financière	17

Activités de fonctionnement – Faits saillants	19

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2021.....	29

Analyse des revenus par objets	32
Taxes	32
Compensations tenant lieu de taxes	33
Quotes-parts.....	34
Transferts.....	38
Services rendus.....	40
Imposition de droits.....	42
Amendes et pénalités	43
Intérêts	44
Autres revenus.....	45
Affectation de revenus	47
Analyse des charges par secteurs d'activités.....	49
Services administratifs.....	50
Sécurité publique.....	68
Services institutionnels.....	75
Mobilité et attractivité - Global	89
Qualité de vie.....	103
Service aux citoyens.....	125
Arrondissements.....	135
Autres charges corporatives – Financement et autres charges	197
Service de la dette brute corporative	198
Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés	199
Dépenses communes	200
Charges de contributions corporatives	202
Analyses complémentaires	205

Charges de fonctionnement par objets	205
Analyse de certaines activités.....	223
Excédents accumulés et réserves	227
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts – Analyse des résultats de 2021	
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	231
Portrait des investissements.....	232
Analyse des investissements par catégories d'actifs.....	235
Environnement et infrastructures souterraines.....	235
Infrastructures routières	237
Bâtiments.....	238
Parcs, espaces verts et terrains de jeux.....	239
Autres catégories d'actifs	240
Impact des investissements en immobilisations	242
Analyse des principales réalisations	243
Services centraux.....	244
Arrondissements.....	254
Dettes et financement	
Encadrement financier et stratégies de financement	267
Encadrement financier	267
Stratégies de financement des investissements	268
Évolution de la dette directe	272
Évolution de la dette consolidée directe et indirecte	273
Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette	274
Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette.....	278
Annexes	
1. Données historiques (revenus et charges)	1.1
2. Répartition des compétences d'agglomération et locales	2.1
3. Glossaire.....	3.1
4. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations	4.1

INDEX DES TABLEAUX

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Tableau 1	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences.....	24
Tableau 2	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	25

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2021

Tableau 3	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités	30

Analyse des revenus par objets

Tableau 4	Sommaire des revenus.....	32
Tableau 5	Taxes	32
Tableau 6	Compensations tenant lieu de taxes.....	33
Tableau 7	Quotes-parts des villes reconstituées	34
Tableau 8	Transferts	38
Tableau 9	Services rendus	40
Tableau 10	Imposition de droits	42
Tableau 11	Amendes et pénalités	43
Tableau 12	Intérêts.....	44
Tableau 13	Autres revenus	45
Tableau 14	Affectation de revenus.....	47

Analyse des charges par secteurs d'activités

Tableau 15	Charges par secteurs d'activités	49
Tableau 16	Services administratifs	50
Tableau 17	Direction générale.....	51
Tableau 18	Affaires juridiques	54
Tableau 19	Finances.....	56
Tableau 20	Ressources humaines.....	59
Tableau 21	Bureau de l'inspecteur général	62
Tableau 22	Commission de la fonction publique.....	64
Tableau 23	Secrétariat de liaison.....	66
Tableau 24	Sécurité publique	68

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

Tableau 25	Police	69
Tableau 26	Sécurité incendie.....	72
Tableau 27	Services institutionnels	75
Tableau 28	Approvisionnement.....	76
Tableau 29	Évaluation foncière	78
Tableau 30	Gestion et planification immobilière	80
Tableau 31	Greffé	83
Tableau 32	Matériel roulant et ateliers.....	85
Tableau 33	Performance organisationnelle.....	87
Tableau 34	Mobilité et attractivité - Global.....	89
Tableau 35	Commission des services électriques.....	90
Tableau 36	Eau.....	92
Tableau 37	Grands parcs, mont Royal et sports	95
Tableau 38	Infrastructures du réseau routier	98
Tableau 39	Urbanisme et mobilité	100
Tableau 40	Qualité de vie	103
Tableau 41	Culture.....	104
Tableau 42	Développement économique	108
Tableau 43	Diversité et inclusion sociale.....	112
Tableau 44	Environnement.....	115
Tableau 45	Espace pour la vie – Charges de fonctionnement.....	119
Tableau 46	Espace pour la vie – Revenus	120
Tableau 47	Habitation.....	122
Tableau 48	Service aux citoyens.....	125
Tableau 49	Concertation des arrondissements	126
Tableau 50	Expérience citoyenne et communications	130
Tableau 51	Technologies de l'information	133
Tableau 52	Sommaire des arrondissements.....	135
Tableau 53	Arrondissement d'Achimsic-Cartierville.....	137
Tableau 54	Arrondissement d'Anjou	140
Tableau 55	Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	143
Tableau 56	Arrondissement de Lachine	147
Tableau 57	Arrondissement de LaSalle.....	150

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

Tableau 58	Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	153
Tableau 59	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.....	156
Tableau 60	Arrondissement de Montréal-Nord	159
Tableau 61	Arrondissement d'Outremont	162
Tableau 62	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	165
Tableau 63	Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	168
Tableau 64	Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.....	171
Tableau 65	Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie	174
Tableau 66	Arrondissement de Saint-Laurent.....	178
Tableau 67	Arrondissement de Saint-Léonard	181
Tableau 68	Arrondissement du Sud-Ouest.....	184
Tableau 69	Arrondissement de Verdun.....	187
Tableau 70	Arrondissement de Ville-Marie.....	190
Tableau 71	Arrondissement de Villeray-Saint-Michel - -Parc-Extension.....	193

Autres charges corporatives – Financement et autres charges

Tableau 72	Autres charges corporatives – Financement et autres charges.....	197
Tableau 73	Service de la dette brute corporative	198
Tableau 74	Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés	199
Tableau 75	Dépenses communes	200
Tableau 76	Charges de contributions corporatives.....	202

Analyses complémentaires

Tableau 77	Charges de fonctionnement par objets	205
Tableau 78	Rémunération et cotisations de l'employeur	206
Tableau 79	Transport et communications.....	209
Tableau 80	Services professionnels, techniques et autres.....	210
Tableau 81	Location, entretien et réparation.....	213
Tableau 82	Biens non durables.....	215
Tableau 83	Biens durables.....	217
Tableau 84	Frais de financement.....	218
Tableau 85	Principales contributions à des organismes.....	219
Tableau 86	Autres objets.....	221
Tableau 87	Sommaire des excédents accumulés et des réserves.....	227

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

Activités d'investissement en immobilisations et en prêts

Tableau 88	Déficit consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales	231

Analyse des principales réalisations

Tableau 89	Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires	243

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Tableau 90	Encadrement financier.....	267
Tableau 91	Sources de financement et répartition des dépenses	268
Tableau 92	Évolution du solde à financer.....	270
Tableau 93	Évolution du coût réel de la dette.....	271

ANNEXES

Données historiques (revenus et charges)

Tableau 94	Historique des revenus et des charges	1.1

INDEX DES FIGURES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Figure 1	Répartition de l'excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales	19

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2021

Figure 2	Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2021	29

INDEX DES GRAPHIQUES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Graphique 1	Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	23

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2021

Graphique 2	Sommaire des revenus et des charges	31

Analyses complémentaires

Graphique 3	Droits sur les mutations immobilières	223
Graphique 4	Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations	224
Graphique 5	Coût de la gestion des matières résiduelles	225

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

Portrait des investissements

Graphique 6	Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales	233
Graphique 7	Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2019 à 2021	234

Analyse des investissements par catégories d'actifs

Graphique 8	Réalisations de 2019 à 2021 par catégories d'actifs	235

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Graphique 9	Évolution de la dette directe brute et nette	272
Graphique 10	Évolution de la dette consolidée brute et nette	273
Graphique 11	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville	274

Encadrement financier et stratégies de financement (suite)

Graphique 12	Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement.....	275
Graphique 13	Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée.....	276
Graphique 14	Dette directe nette par citoyen.....	277

Reddition
de comptes
financière

2021



MOT DE LA MAIRESSE ET DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF



Relance inclusive

En 2021, Montréal a plus que jamais été résiliente et tournée vers l'avenir. Et grâce aux efforts concertés de tous les services centraux et arrondissements, l'exercice financier 2021 se solde par un excédent non consolidé appréciable de 293,1 M\$.

C'est une excellente nouvelle, car cette marge de manœuvre supplémentaire nous permettra de reprendre plus facilement le cours normal des activités qui font la force de notre ville. Nous sommes d'ailleurs confiantes que Montréal renouera rapidement avec son dynamisme d'avant la pandémie, grâce notamment aux sommes investies dans le centre-ville et en soutien au milieu des affaires.

Malgré une année encore marquée par la COVID-19, nous avons gardé les yeux tournés vers l'avenir de la métropole, en relançant des projets structurants en sécurité, habitation, développement économique et transition écologique.

Nous sommes fières de constater qu'avec nos nombreux partenaires, nous avons réussi à placer l'humain au centre des décisions pour renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion.

Climat, sécurité et habitation

Nous le réitérons, la sécurité est une priorité absolue. Au total, 18,8 % de nos revenus globaux ont été alloués au maintien ou à l'amélioration de la sécurité. De plus, 8 M\$ ont été ajoutés au budget prévu pour répondre à la récente hausse des incidents impliquant des armes à feu.

En habitation, avec la mise en œuvre de notre *Règlement pour une métropole mixte*, nous avons fait avancer le développement d'un nombre important de logements sociaux et communautaires, dont 4 400 étaient terminés ou en cours de réalisation à la fin de l'année.

Du côté de la transition écologique, toutes les équipes de la Ville se sont mobilisées pour l'accélérer et augmenter la résilience de la métropole face au défi climatique.

D'ailleurs, les premières mesures du *Plan climat 2020-2030*, visant à réduire de 55 % les gaz à effet de serre (GES) émis à Montréal, ont été lancées. Ainsi, la plantation de 500 000 arbres, échelonnée sur 10 ans, a déjà commencé.

De plus, nous avons poursuivi l'élaboration du *Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*, en adoptant le *Projet de ville*, un document qui oriente Montréal vers une métropole plus verte, inclusive et résiliente. Notre administration a également adopté la *Stratégie d'électrification des transports* au cours de cette même année.

Bref, nous sommes fières de la gestion responsable des finances publiques de la Ville de Montréal en 2021, et des actions menées par notre organisation, présentées dans cet important exercice financier.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Dominique Ollivier
Présidente du comité exécutif

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2021 fut encore marquée par la pandémie de la COVID-19, dont les effets se sont fait sentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville de Montréal.

Les équipes municipales se sont adaptées aux défis quotidiens engendrés par les différentes mesures sanitaires, s'employant particulièrement à maintenir les services à la population et à soutenir les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes en situation d'itinérance et les organismes. Un montant de 39,1 M\$ a été consacré à la gestion des mesures sanitaires au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU).

Nous pouvons être fiers et fiers de l'exercice financier 2021 de la Ville de Montréal qui se solde par un excédent non consolidé de 293,1 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Nous avons fait preuve de rigueur par une gestion habile, responsable et cohérente avec notre vision de maintenir la qualité de vie des gens dans tous les quartiers de la métropole, sans perdre de vue son avenir. La Ville a commencé à concrétiser son premier programme décennal d'immobilisations (PDI), un exercice de prévoyance à long terme et a relancé divers projets structurants en matière de sécurité, d'habitation, de développement économique et de transition écologique.

La Ville a continué d'améliorer son processus budgétaire pour le rendre plus accessible et transparent. Ainsi, quelque 20 000 Montréalaises et Montréalais ont voté pour choisir parmi 620 idées soumises dans le cadre du premier budget participatif de la Ville. Les projets retenus contribueront à la transition écologique et sociale de Montréal.

Forte de cette expérience, la Ville s'est engagée à répéter l'exercice. En outre, dans le cadre de l'élaboration du budget 2022, une troisième consultation prébudgétaire a été organisée pour recueillir les avis de la population et d'organismes montréalais sur plusieurs thèmes tels que la relance économique, la transition écologique et l'attractivité de la métropole pour les familles.

Les projets s'inspirent des orientations de notre planification stratégique Montréal 2030 que nous nous sommes engagés à implanter grâce entre autres au nouveau Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle.

Enfin, la Ville a fait preuve d'agilité et est maintenant plus performante grâce au mode de travail hybride qu'elle a mis sur pied, appuyé par sa première politique en la matière.

Je tiens à remercier toutes les employées et tous les employés de la Ville de Montréal qui déploient des efforts soutenus pour toujours mieux servir les Montréalaises et les Montréalais.

Serge Lamontagne
Directeur général

MESSAGE DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

Le présent rapport financier est constitué de trois sections : la première concerne les données financières consolidées de la Ville; la seconde présente l'analyse des informations financières de l'administration municipale, en excluant les organismes de son périmètre comptable; et enfin, la troisième section met en valeur l'information financière climatique, telle qu'elle est promulguée par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

Comme pour l'année 2020, au cours de l'année 2021 beaucoup d'organisations furent marquées par les impacts importants, tant au point de vue opérationnel que financier, résultant des effets causés par la pandémie de la COVID-19 et Montréal n'a pas été épargnée.

Grâce à une saine gestion et un respect des perspectives financières, l'exercice financier de 2021 s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 293,1 M\$, ou 4,9 % des revenus globaux non consolidés de la Ville. Cet excédent non consolidé est attribuable à des revenus supérieurs au budget de fonctionnement préalablement déposé.

Il se ventile de la façon suivante : un excédent de 359,7 M\$ pour les compétences de nature locale (442,6 M\$ en 2020) et un déficit de 66,6 M\$ pour les compétences d'agglomération (déficit de 195,6 M\$ en 2020). Ce déficit de 66,6 M\$ provient en partie des coûts de 38,0 M\$ occasionnés par la sécurité publique, plus précisément par la mise en place des mesures sanitaires imposées par le gouvernement provincial dans le but de contrer la pandémie. En ce qui concerne le surplus de gestion des arrondissements (inclus dans l'excédent des compétences de nature locale), il s'élève à 108,6 M\$ (92,5 M\$ en 2020).

Les revenus globaux se chiffrent à 6 036,5 M\$, soit une hausse de 146,3 M\$ (2,5 %) par rapport au budget de fonctionnement. Le marché immobilier toujours très actif à Montréal a permis de générer des revenus additionnels de 161,3 M\$, soit 134,3 M\$ en droits de mutation immobilière et 27,0 M\$ pour la délivrance de permis de construction. C'est aussi

grâce à l'appui des autres paliers gouvernementaux, se traduisant par une augmentation de 81,3 M\$ dans les transferts, que la Ville a pu faire face aux défis de cette pandémie. Cependant, ces augmentations ont été impactées par la diminution de certains autres revenus. Ainsi, en ce qui concerne les taxes, il y a eu une diminution de 14,2 M\$ (0,4 %) par rapport au montant prévu au budget de 2021. Cette baisse résulte en partie d'un retard dans la réalisation de certains projets de construction, ce qui a eu comme effet de reporter aux années futures certaines taxations.

Pour les revenus des services rendus, la situation fut identique à celle de 2020. Compte tenu des mesures sanitaires imposées, plusieurs activités ont été annulées, ce qui a généré une diminution nette de 22,7 M\$, comprenant notamment 6,9 M\$ en revenus de stationnement et de parcomètres, 21,9 M\$ pour les activités culturelles et récréatives et 14,0 M\$ pour les services techniques facturés par la Ville. Cependant, ces diminutions furent compensées par une augmentation marquée de 16,6 M\$ au niveau des revenus en provenance de l'occupation du domaine public.

Un autre secteur impacté par les mesures sanitaires a été celui des amendes et pénalités, où la baisse a été de 58,8 M\$, soit 45,7 M\$ en revenus de contraventions liées à la circulation et au stationnement et 13,1 M\$ en revenus d'amendes et de pénalités concernant la réglementation municipale, les lois provinciales et le Code criminel.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, de financement et les affectations sont de l'ordre de 5 743,4 M\$, soit un écart positif de 146,8 M\$ (2,5 %) par rapport au budget établi. Au niveau des charges de fonctionnement, les économies nettes de 87,6 M\$ se composent d'économies à hauteur de 206,0 M\$ pour certains types de charges, contrebalancé par une augmentation de 118,4 M\$ pour les autres types de charges. Au niveau des économies de 206,0 M\$, elles se situent principalement au niveau du coût des services professionnels et techniques (31,2 M\$), des frais de location, d'entretien et de réparation (16,0 M\$), des biens non durables (16,0 M\$), des frais de transport (7,4 M\$), d'une réduction dans les charges sociales (13,9 M\$), des coûts moindres pour le financement de la dette (16,8 M\$) et dans les autres objets (104,7 M\$). L'écart de 104,7 M\$

résulte en majeure partie d'une réduction dans les dépenses de contingence (26,9 M\$), d'une réduction de la provision pour mauvaises créances (9,4 M\$), diminution du budget de 50,0 M\$ afin de verser cette somme sous forme de contributions à différents organismes soutenus dans le cadre du plan de relance de la Ville, des coûts moindres de 10,6 M\$ suite à l'annulation d'événements culturels ou de la réduction des frais de gestion versés résultant d'une baisse d'affluence causée par la pandémie.

Cependant, ces baisses sont contrebalancées par des charges de fonctionnement supérieures de 118,4 M\$, provenant principalement des augmentations suivantes :

- 102,3 M\$ au niveau de la rémunération, soit 49,2 M\$ pour la rémunération courante et 52,6 M\$ pour les heures supplémentaires, dont 34,9 M\$ au niveau du Service de police liés aux opérations générales et inhabituelles et 12,7 M\$ au Service de sécurité incendie, notamment reliés aux remplacements restreints entre casernes (COVID-19) et aux retraits préventifs pour maladies chroniques, ainsi qu'aux opérations.
- 10,5 M\$ pour les biens durables, résultant d'investissements de 4,9 M\$ dans le plan de gestion de la forêt urbaine et de 4,3 M\$ au niveau des arrondissements pour le Plan d'action canopée, des équipements dans les parcs et terrains de jeux, de l'outillage, des travaux mineurs et du mobilier urbain.
- 5,6 M\$ au niveau des contributions financières.

De plus, étant donné que dans les prochaines années, chaque ville devra faire face aux impacts importants des différents bouleversements et changements climatiques, le rapport financier de la Ville inclut dorénavant une section non auditée permettant de divulguer les informations financières relatives aux changements climatiques.

Pour terminer, il est important de souligner le professionnalisme du personnel de la Ville, qui travaille au quotidien à fournir l'ensemble des services municipaux.



Yves Courchesne, CPA, CGA
Trésorier de la Ville de Montréal

Objectifs de
la reddition de
comptes financière

2021



OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière écoulée, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville, de faire le lien et de comparer les données financières à des fins fiscales présentées au rapport financier annuel avec les données budgétaires de la même année. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux activités d'investissement en immobilisations et en prêts et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.

Activités de
fonctionnement –
Faits saillants

2021



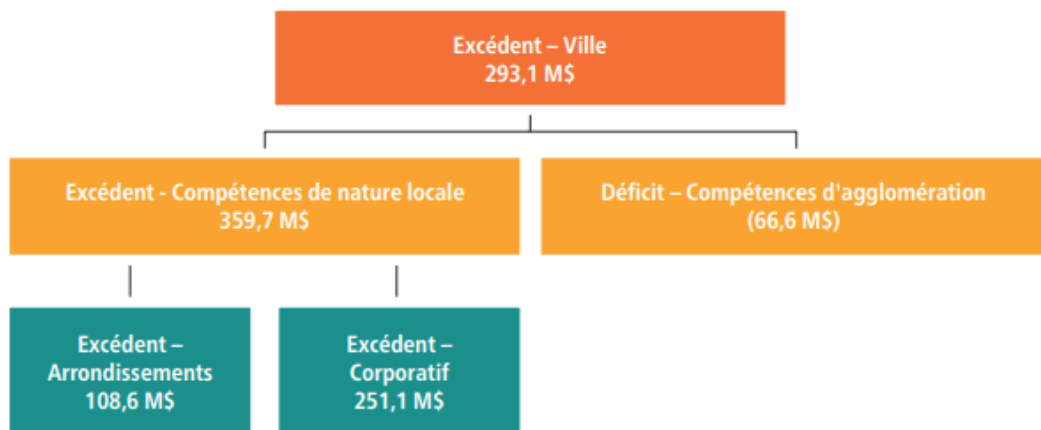
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), soit par activités.

L'exercice financier de 2021, en excluant les organismes de son périmètre de consolidation¹, s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 293,1 M\$, soit 4,9 % des revenus globaux.

L'année 2021, au même titre que 2020, a été une année particulière pour la ville de Montréal, tant au niveau de ses opérations qu'au niveau financier, causé par les différentes mesures sanitaires mises en place tout au long de l'année.

Figure 1 – Répartition de l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales



1. Le périmètre de consolidation comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, l'Agence de mobilité durable, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

Analyse des résultats de 2021

L'année 2021 fut encore marquée par la pandémie COVID-19. Les effets de celle-ci se sont fait ressentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville. Les principaux éléments et écarts ayant permis de générer l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 293,1 M\$ sont des revenus supplémentaires de 146,3 M\$, une baisse globale des charges de fonctionnement et de financement de 94,0 M\$ et une augmentation des affectations internes de 52,5 M\$ provenant principalement d'excédents accumulés d'exercices antérieurs.

En ce qui concerne les revenus, l'excédent budgétaire de 146,3 M\$ s'explique principalement par une augmentation de 266,0 M\$ dans les éléments ci-dessous :

- une augmentation de 81,3 M\$ dans les transferts gouvernementaux, dont un montant de 33,3 M\$ dédié au développement économique ainsi qu'un montant de 48,0 M\$, dont 34,5 M\$ consacrés à l'initiative pour la création rapide de logements avec la SCHL et 13,5 M\$ en lien avec le Défi des villes intelligentes;
- une augmentation de 161,3 M\$ de l'imposition de droits, provenant principalement des droits de mutation immobilière qui, malgré la pandémie, ont été supérieurs de 134,3 M\$, ainsi que de la délivrance des permis de construction, où divers projets immobiliers réalisés dans les arrondissements ont amené une hausse de revenus de 27,0 M\$;
- une augmentation de 21,5 M\$ constatée dans les autres revenus, dont 2,7 M\$ découlant de cession de terrains, 6,4 M\$ de gain réalisé suite à la terminaison du contrat d'assurance SSQ et 3,1 M\$ suite à la baisse de certaines provisions.

Ces augmentations de revenus sont contrebalancées par une diminution de 119,7 M\$ pour certaines autres activités, soient :

- une diminution de 14,2 M\$ en revenus de taxes, causée par un retard dans la réalisation de certains projets de construction. En contrepartie, le règlement de certaines contestations au rôle foncier a réduit ce manque à gagner;
- une baisse nette de 22,7 M\$ des revenus provenant des services rendus. Cette baisse résulte d'un manque à gagner de 44,7 M\$ causé par le ralentissement de certaines activités à la suite de la mise en place des mesures sanitaires tout au long de l'année 2021. Toutefois, elle a été contrebalancée par des revenus excédentaires de 16,6 M\$ pour l'occupation du domaine public et l'émission des permis de construction;
- une baisse des revenus de 58,8 M\$ en amendes et pénalités, soit 26,8 % des revenus budgétés pour 2021, qui s'explique par les diminutions suivantes :
 - 37,1 M\$ pour les revenus de contraventions de circulation émises par la police et les agents et agentes de stationnement;

- 8,6 M\$ pour les revenus des émissions de procédures de recouvrement, attribuable à la suspension par le ministre de la Justice et la juge en chef du Québec de tout délai et de toute nouvelle procédure de recouvrement, de mars à août 2020, en raison de la pandémie;
- 13,1 M\$ dans les autres revenus d’amendes et pénalités liées à la réglementation municipale, aux lois provinciales et au Code criminel;
- des revenus d’intérêts en baisse de 23,9 M\$, en raison principalement de taux d’intérêt moins élevés que prévu sur les placements et du report, dans le contexte de la pandémie, des échéances des taxes foncières et des quotes-parts.

Au niveau des charges de fonctionnement à des fins fiscales, les économies nettes s’établissent à 87,6 M\$ et s’explique principalement par une augmentation globale des charges de 118,4 M\$ dans certaines activités, compensée par des économies de 206,0 M\$ dans les charges dans d’autres activités.

Au niveau de l’augmentation des charges de 118,4 M\$ elles s’expliquent principalement par :

- une augmentation de la rémunération globale de 88,4 M\$, comprenant :
 - 49,2 M\$ au niveau de la rémunération régulière résultant principalement d’un ajustement de 29,4 M\$ au niveau de la main-d’œuvre capitalisable et 16,0 M\$ au niveau de la structure organisationnelle des policiers et de la nouvelle convention collective des pompiers ;
 - 52,6 M\$ pour la rémunération liée aux heures supplémentaires, notamment celles effectuées en lien avec la pandémie, pour 12,7 M\$ au Service de la sécurité civile et 34,9 M\$ au Service de police pour les activités policières générales et inhabituelles, notamment les événements concernant les armes à feu;
 - ces dépassements budgétaires étant contrebalancés par des économies de 19,7 M\$, dont 3,4 M\$ sur les charges sociales et de retraite, et de 16,0 M\$ sur les cotisations à la CNESST et les assurances collectives;
- une augmentation de 10,5 M\$ pour les biens durables, découlant principalement d’investissements de 9,2 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine et le Plan d’action canopée;
- une augmentation nette de 5,6 M\$ au niveau des contributions à des organismes. Cette augmentation fut causée d’une part par des contributions supplémentaires de l’ordre de 54,2 M\$ dont, 43,9 M\$ pour les ententes Réflexe Montréal, MEI centre-ville, le Fonds régions et ruralité, le fonds de développement des territoires et le plan de relance, 7,3 M\$ pour le Défi des villes intelligentes et 3,0 M\$ supplémentaires en provenance des arrondissements pour les Sociétés de développement commercial ou autres organismes afin de pallier les effets de la

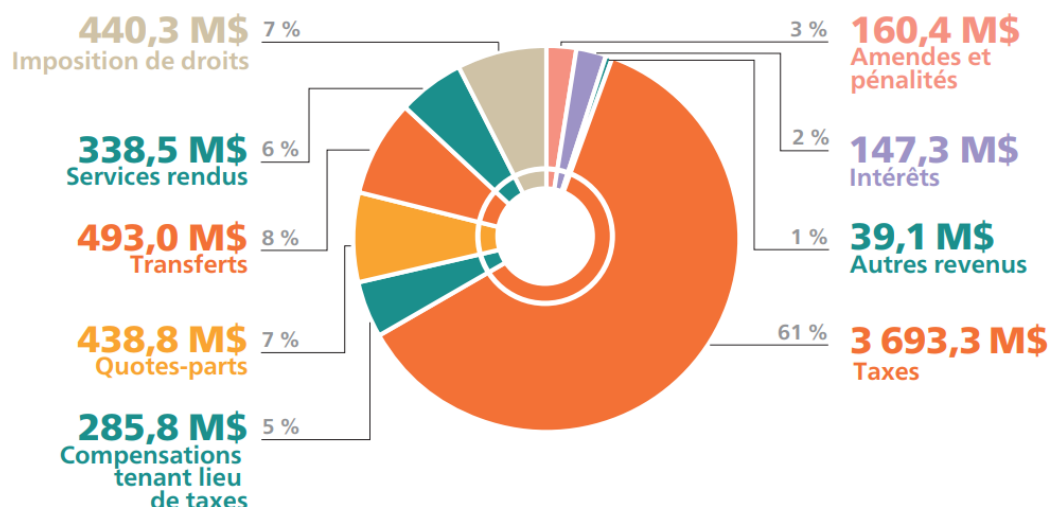
COVID-19. Ces augmentations furent compensées par une diminution de 48,6 M\$ de contributions, dont 20,0 M\$ au niveau de l'ARTM résultant d'un investissement moindre de 17,2 M\$ par la STM dans son programme SOFIL et de 2,9 M\$ de la non utilisation intégrale de l'enveloppe destinée au rabais tarifaire offert aux aînés, 10,4 M\$ au niveau de l'Habitation suite au ralentissement dans les programmes AccèsLogis, Rénovation Québec, Axe 3 pour le logement social, adaptation de domicile et celui d'acquisition d'une propriété résidentielle résultant de l'effet COVID-19 et finalement 10,6 M\$ au niveau du Service de l'urbanisme et de la mobilité, principalement par une contribution moindre à Bixi-Montréal suite à la baisse de ses activités dans le contexte de la COVID-19.

Les économies de 192,1 M\$ se composent principalement des éléments suivants :

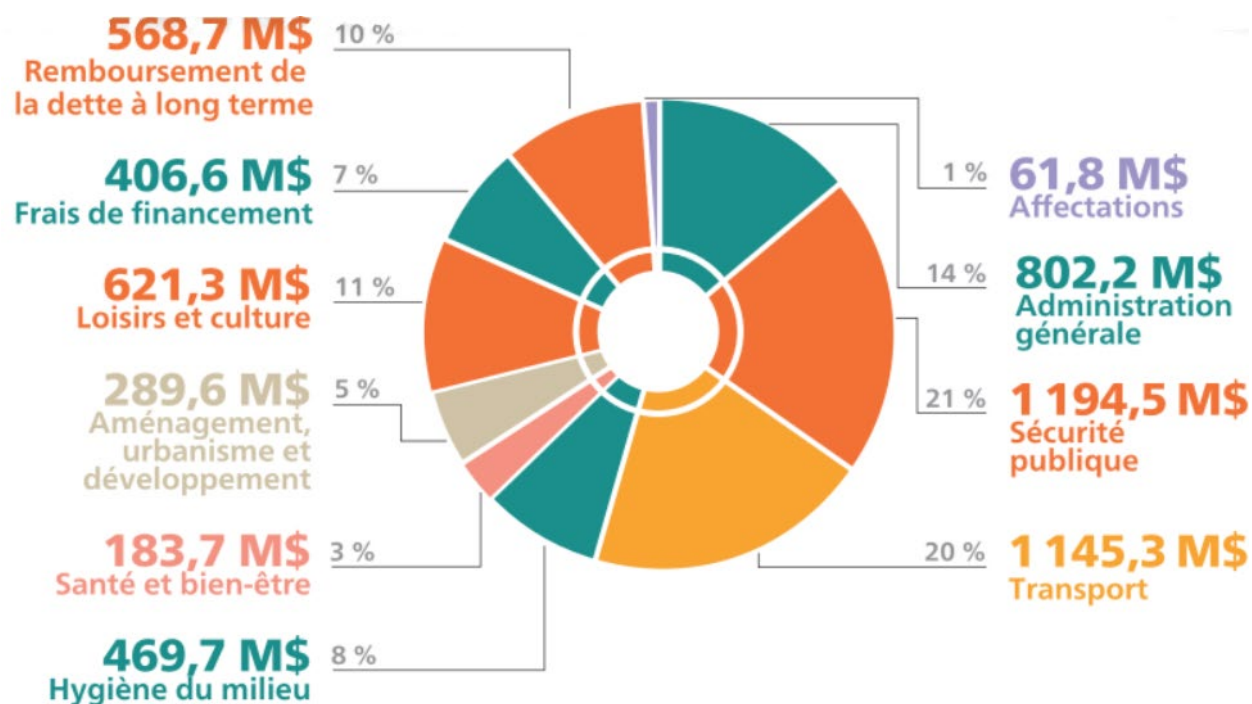
- une économie de 104,7 M\$ au niveau des autres objets de dépenses, dont 50,0 M\$ provenant du Plan de relance du Service du développement économique, 16,0 M\$ de budgets non utilisés et destiné aux nouveaux dossiers prioritaires, 15,5 M\$ de la provision pour litiges en réclamation, 15,7 M\$ concernant des dépenses réalisées dans les différentes unités d'affaires et pour lesquelles le budget a été transféré au cours de l'exercice.
- une économie nette de 31,2 M\$ des coûts de services professionnels et techniques pour lesquels, malgré des dépenses additionnelles de 13,6 M\$, incluant 5,3 M\$ pour les contrats d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige et des coûts supplémentaires de 7,1 M\$ au Service de sécurité incendie en rapport avec les opérations liées à la pandémie, des économies totalisant 44,8 M\$ ont été réalisées par les différentes unités d'affaires, dont 6,9 M\$ par les arrondissements;
- des économies de 16,8 M\$ résultant d'une réduction du programme d'emprunt et d'un financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire;
- une économie de 16,0 M\$ dans les frais de location ainsi que dans les frais d'entretien et de réparation, découlant du fait que malgré des coûts supplémentaires engendrés par les opérations reliées à la pandémie pour 9,8 M\$ au Service de sécurité incendie, plusieurs économies totalisant 26,9 M\$ ont été réalisées par les différentes unités d'affaires ;
- des économies totales de 16,0 M\$ sur les biens non durables, notamment les frais d'électricité, d'énergie et de gaz naturel, pour 10,0 M\$, et les autres biens non durables comme l'essence, pour 2,0 M\$, le sel et les autres abrasifs, pour 5,0 M\$, et les fournitures de bureau, pour 1,9 M\$;
- des économies de 7,4 M\$ sur les frais de transport et de communications, soit 4,5 M\$ pour les frais de déplacement de l'ensemble de la Ville et 2,8 M\$ pour les frais de publicité, de poste et de communications.

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations

Total des revenus → 6 036,5 M\$



Total des charges de fonctionnement à des fins fiscales et de financement et des affectations → 5 743,4 M\$



Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales → 293,10 M\$

Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences²

(en milliers de dollars)

	2021								2020
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Réel
Revenus									
Taxes	3 657 339	3 642 464	50 090	50 759	-	-	3 707 429	3 693 223	3 661 052
Compensations tenant lieu de taxes	285 333	285 843	-	-	-	-	285 333	285 843	279 133
Quotes-parts	-	-	2 507 711	2 506 481	(2 070 135)	(2 067 728)	437 576	438 753	424 496
Transferts	215 205	256 920	196 468	236 085	-	-	411 673	493 005	825 162
Services rendus	298 826	283 360	63 763	57 371	(1 401)	(2 211)	361 188	338 520	281 776
Imposition de droits	277 038	440 118	1 969	161	-	-	279 007	440 279	342 278
Amendes et pénalités	109 704	79 238	109 561	81 188	-	-	219 265	160 426	129 092
Intérêts	83 027	76 491	88 213	70 849	-	-	171 240	147 340	148 581
Autres revenus	16 525	28 908	1 019	10 231	-	-	17 544	39 139	39 553
	4 942 997	5 093 342	3 018 794	3 013 125	(2 071 536)	(2 069 939)	5 890 255	6 036 528	6 131 123
Charges de fonctionnement									
Administration générale	575 894	478 022	341 064	324 407	(202)	(185)	916 756	802 244	737 868
Sécurité publique	8 757	10 472	1 079 844	1 184 786	(396)	(762)	1 088 205	1 194 496	1 187 619
Transport	506 104	490 997	670 347	654 639	(61)	(325)	1 176 390	1 145 311	1 107 712
Hygiène du milieu	237 542	235 785	240 813	234 526	(401)	(596)	477 954	469 715	471 118
Santé et bien-être	57 970	60 161	118 973	123 490	(1)	-	176 942	183 651	147 556
Aménagement, urbanisme et développement	199 986	172 075	114 193	117 808	(282)	(288)	313 897	289 595	234 531
Loisirs et culture	497 588	493 236	129 505	128 165	(58)	(55)	627 035	621 346	594 779
Frais de financement	280 641	268 870	142 755	137 746	-	-	423 396	406 616	396 696
Effet net des opérations de restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-	9 596
	2 364 482	2 209 618	2 837 494	2 905 567	(1 401)	(2 211)	5 200 575	5 112 974	4 887 475
Quotes-parts pour le financement									
des activités de l'agglomération	2 070 135	2 067 728	-	-	(2 070 135)	(2 067 728)	-	-	-
Excédent avant financement et affectations	508 380	815 996	181 300	107 558	-	-	689 680	923 554	1 243 648
Financement									
Remboursement de la dette à long terme	(428 118)	(425 486)	(146 928)	(143 181)	-	-	(575 046)	(568 667)	(534 848)
Affectations									
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	-	(4 559)	-	1 832	-	-	-	(2 727)	(11 436)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	236 810	266 281	(21 294)	1 704	-	-	215 516	267 985	156 107
Réserves financières et fonds réservés	(291 187)	(289 477)	(100 651)	(189 257)	-	-	(391 838)	(478 734)	(675 833)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(25 885)	(3 095)	87 573	154 757	-	-	61 688	151 662	69 358
	(80 262)	(30 850)	(34 372)	(30 964)	-	-	(114 634)	(61 814)	(461 804)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	-	359 660	-	(66 587)	-	-	-	293 073	246 996

2. Ce tableau correspond à celui présenté à la section « Introduction – Information financière de l'administration municipale », à la page IX du rapport financier annuel de 2021.

Tableau 2 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0
Compensations tenant lieu de taxes	274 855,2	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6
Quotes-parts	425 936,3	424 495,6	438 752,7	437 575,9	1 176,8	437 575,9
Transferts	358 667,5	825 161,9	493 004,4	411 672,6	81 331,8	544 948,3
Services rendus	313 994,8	281 776,8	338 519,0	361 188,3	(22 669,3)	361 036,9
Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8
Amendes et pénalités	179 462,7	129 092,7	160 426,0	219 265,1	(58 839,1)	219 265,1
Intérêts	172 725,6	148 581,5	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8
Autres revenus	42 953,1	39 553,8	39 139,0	17 544,4	21 594,6	29 832,0
Total – Revenus	5 692 210,1	6 131 123,4	6 036 527,9	5 890 254,5	146 273,4	6 035 666,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	701 589,3	747 464,7	802 243,8	916 756,4	114 512,6	910 124,9
Sécurité publique	1 096 757,6	1 187 618,1	1 194 496,9	1 088 204,9	(106 292,0)	1 096 566,6
Transport	1 023 479,6	1 107 712,7	1 145 310,9	1 176 390,0	31 079,1	1 196 111,7
Hygiène du milieu	442 469,0	471 117,4	469 715,0	477 953,8	8 238,8	484 202,3
Santé et bien-être	123 977,4	147 556,7	183 651,0	176 941,9	(6 709,1)	259 375,0
Aménagement, urbanisme et développement	278 219,1	234 531,3	289 595,5	313 897,4	24 301,9	350 277,9
Loisirs et culture	617 600,2	594 778,4	621 345,8	627 034,8	5 689,0	657 893,4
Frais de financement	400 983,1	396 696,3	406 616,2	423 395,7	16 779,5	423 390,1
Total – Charges de fonctionnement	4 685 075,3	4 887 475,6	5 112 975,1	5 200 574,9	87 599,8	5 377 941,9
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	495 960,9	534 848,0	568 666,6	575 045,3	6 378,7	575 050,9
Affectations						
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	10 531,2	11 436,0	2 727,2	-	(2 727,2)	2 152,7
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(159 110,3)	(156 106,6)	(267 985,9)	(215 515,7)	52 470,2	(246 691,9)
Réserves financières et fonds réservés	437 311,8	675 832,3	478 734,6	391 838,0	(86 896,6)	388 900,8
Montant à pourvoir dans le futur	(28 418,0)	(69 358,1)	(151 662,4)	(61 688,0)	89 974,4	(61 688,0)
Total – Affectations	260 314,7	461 803,6	61 813,5	114 634,3	52 820,8	82 673,6
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	250 859,2	246 996,2	293 072,7	-	293 072,7	-

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des revenus
par objets

Analyse des charges
par secteurs d'activités

Autres charges
corporatives –
Financement et autres
charges

Analyses complémentaires



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2021

La présente section comprend 4 parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des dépenses par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et autres charges ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière sur la même base que celle établie pour la production du budget de 2021.

La figure 2 permet de faire le lien entre les données à des fins fiscales présentées dans le rapport financier annuel de 2021 (tableaux 2 et 3), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2021 (tableau 4), élaborée en fonction des secteurs d'activités, et ce, tel que l'ont adoptée les instances de la Ville.

Figure 2 – Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2021

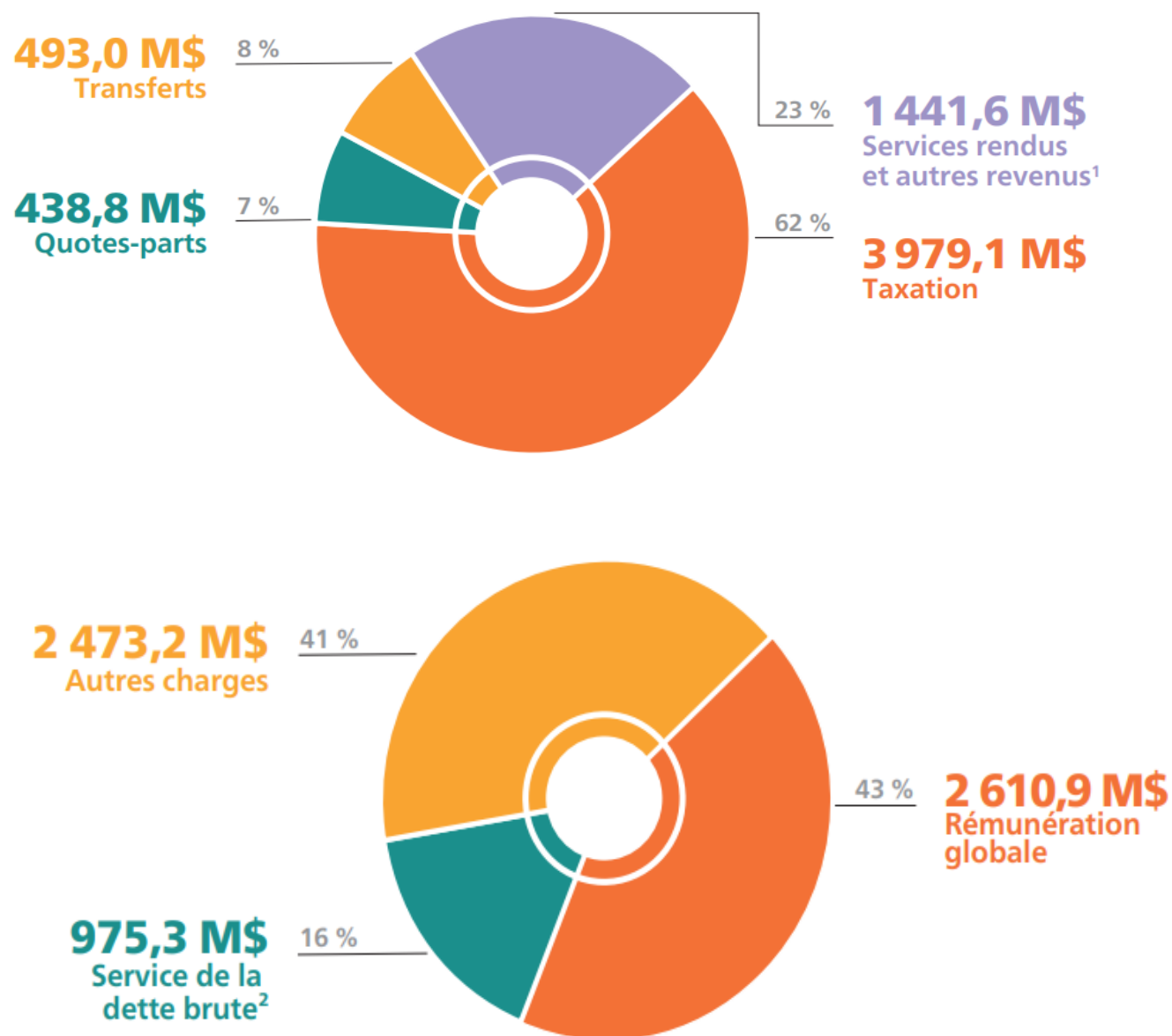
		Rapport financier	Ajustements	Présentation budgétaire
Revenus	Revenus	6 036,5 M\$	-	6 036,5 M\$
	Affectations des revenus	-	316,0 M\$	316,0 M\$
	Total	6 036,5 M\$	316,0 M\$	6 352,5 M\$
Charges	Charges de Fonctionnement ¹	5 681,6 M\$	-	5 681,6 M\$
	Affectations de charges	61,8 M\$	316,0 M\$	377,8 M\$
	Total	5 743,4 M\$	316,0 M\$	6 059,4 M\$
	Excédent	293,1 M\$	-	293,1 M\$

1. Comprend les charges de fonctionnement à des fins fiscales et le financement.

Tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d'activités
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0
Compensations tenant lieu de taxes	274 855,3	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6
Quotes-parts	425 936,3	424 495,7	438 752,6	437 575,9	1 176,7	437 575,9
Transferts	358 667,4	825 161,9	493 004,5	411 672,6	81 331,9	544 948,3
Services rendus	313 994,7	281 776,8	338 519,1	361 188,3	(22 669,2)	361 036,9
Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8
Amendes et pénalités	179 462,8	129 092,7	160 426,1	219 265,1	(58 839,0)	219 265,1
Intérêts	172 725,6	148 581,6	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8
Autres revenus	42 953,1	39 553,7	39 138,9	17 544,4	21 594,5	29 832,0
Affectation de revenus	226 496,9	220 936,8	315 978,0	276 244,2	39 733,8	307 420,4
Total – Revenus	5 918 707,0	6 352 060,3	6 352 506,0	6 166 498,7	186 007,3	6 343 086,8
Charges par secteurs d'activités						
Services administratifs	191 196,2	201 749,6	215 270,3	222 796,2	7 525,9	232 520,2
Sécurité publique	1 036 283,9	1 135 664,6	1 135 717,3	1 029 647,5	(106 069,8)	1 038 196,6
Services institutionnels	361 086,5	350 043,6	381 747,2	385 915,5	4 168,3	395 937,4
Mobilité et attractivité	494 176,3	483 119,0	541 238,8	503 292,7	(37 946,1)	508 780,9
Qualité de vie	478 724,5	507 076,1	583 056,8	621 671,9	38 615,1	739 934,9
Service aux citoyens	213 736,4	205 768,6	205 939,7	222 041,0	16 101,3	230 371,4
Arrondissements	917 221,0	882 955,4	916 181,4	944 382,4	28 201,0	979 937,5
Total – Charges par secteurs d'activités	3 692 424,8	3 766 376,9	3 979 151,5	3 929 747,2	(49 404,3)	4 125 678,9
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	780 813,7	762 212,1	760 946,0	878 932,9	117 986,9	878 932,9
Paiement comptant d'immobilisations	454 851,5	694 277,0	484 320,2	394 638,0	(89 682,2)	393 853,6
Total – Charges de financement	1 235 665,2	1 456 489,1	1 245 266,2	1 273 570,9	28 304,7	1 272 786,5
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	135 060,9	193 804,5	146 325,9	250 771,0	104 445,1	234 598,4
Dépenses de contributions	647 284,2	729 308,5	731 610,6	753 879,5	22 268,9	753 974,3
Total – Autres charges corporatives	782 345,1	923 113,0	877 936,5	1 004 650,5	126 714,0	988 572,7
Élimination des transactions internes et interentités	(42 587,3)	(40 914,9)	(42 920,9)	(41 469,9)	1 451,0	(43 951,3)
Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	5 667 847,8	6 105 064,1	6 059 433,3	6 166 498,7	107 065,4	6 343 086,8
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	250 859,2	246 996,2	293 072,7	-	293 072,7	-

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales



1. Comprend les affectations de revenus, pour 316,0 M\$.
2. Comprend les frais de financement, le remboursement de la dette à long terme.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des revenus par objets



ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2021, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 6,4 G\$, pour un écart favorable de 186,0 M\$ par rapport au budget original.

Tableau 4 – Sommaire des revenus

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0
Compensations tenant lieu de taxes	274 855,3	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6
Quotes-parts	425 936,3	424 495,7	438 752,6	437 575,9	1 176,7	437 575,9
Transferts	358 667,4	825 161,9	493 004,5	411 672,6	81 331,9	544 948,3
Services rendus	313 994,7	281 776,8	338 519,1	361 188,3	(22 669,2)	361 036,9
Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8
Amendes et pénalités	179 462,8	129 092,7	160 426,1	219 265,1	(58 839,0)	219 265,1
Intérêts	172 725,6	148 581,6	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8
Autres revenus	42 953,1	39 553,7	39 138,9	17 544,4	21 594,5	29 832,0
Affectations de revenus	226 496,9	220 936,8	315 978,0	276 244,2	39 733,8	307 420,4
Total – Revenus	5 918 707,0	6 352 060,3	6 352 506,0	6 166 498,7	186 007,3	6 343 086,8

TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

Tableau 5 – Taxes

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Taxes						
Taxes générales	2 775 694,5	2 874 198,6	2 904 887,0	2 919 279,9	(14 392,9)	2 919 279,9
Taxes de secteurs	253 918,6	261 340,2	268 294,7	264 738,5	3 556,2	264 738,5
Taxes sur une autre base – Autres	13 748,4	14 950,8	14 477,6	14 754,3	(276,7)	14 754,3
Taxes, compensation et tarification	116 128,8	102 925,4	87 205,4	88 675,1	(1 469,7)	88 675,1
Taxe relative au financement de la contribution ARTM	11 006,6	11 104,8	11 307,0	11 372,1	(65,1)	11 372,1
Taxes spéciales	383 786,1	396 530,7	407 051,7	408 609,1	(1 557,4)	408 609,1
Total – Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0

Les revenus de taxes pour l'année 2021 ont atteint 3,7 G\$, produisant un écart défavorable de 14,2 M\$, soit 0,4 % des sommes prévues au budget. Cela est principalement dû au fait que la croissance immobilière a été un peu plus faible que prévu et, qu'en moyenne, la fin des travaux de différents projets a été retardée. Inversement, le règlement de certaines contestations au rôle a réduit ce déficit.

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
	2019	2020	2021			
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouvernement du Québec	220 389,7	223 702,1	228 643,8	228 845,0	(201,2)	228 845,0
Gouvernement du Canada	39 128,9	39 400,2	40 348,3	40 042,7	305,6	40 042,7
Organismes municipaux	13 238,6	14 001,6	14 837,5	14 267,3	570,2	14 267,3
Autres organismes compensables	2 098,1	2 028,7	2 013,8	2 177,6	(163,8)	2 177,6
Total – Compensations tenant lieu de taxes	274 855,3	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 285,8 M\$, générant un écart favorable de 0,5 M\$, ou de 0,2 %, avec le budget. Les écarts sont non significatifs, à l'exception de l'écart favorable dans la catégorie « Organismes municipaux », qui émane de nouvelles exemptions octroyées par la CMQ.

QUOTES-PARTS

Les dépenses d'agglomération sont financées par des quotes-parts exigées des municipalités liées, tel que le précise l'article 118.79 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001, ci-après la « Loi »). Une fois ces dépenses déterminées, les villes liées prélèvent les sommes qui leur reviennent, selon leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe aussi au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts. Celles-ci ont totalisé plus de 2,4 G\$ en 2021, soit 1,2 M\$ de moins que les prévisions. Cette charge a été financée, principalement, par les taxes et les compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2021 auprès des autres villes liées, aussi appelées villes reconstituées, se chiffre à 438,8 M\$, soit 1,2 M\$ de plus que le budget original de 437,6 M\$. Ces autres villes liées sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-Des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Quotes-parts des villes reconstituées						
Dépenses générales	366 945,9	374 656,0	386 127,7	386 127,7	-	386 127,7
Alimentation en eau potable	11 732,8	13 273,2	14 145,7	12 824,6	1 321,1	12 824,6
Service de l'eau	23 479,7	24 136,6	24 465,3	24 465,4	(0,1)	24 465,4
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	427,4	417,5	407,6	407,6	-	407,6
Service des premiers répondants	1 311,0	1 490,3	1 465,9	1 465,9	-	1 465,9
Tarifaire (compteurs d'eau)	209,4	217,5	330,1	474,4	(144,3)	474,4
Déficit - Exercices antérieurs	14 752,9	2 714,7	3 700,8	3 700,8	-	3 700,8
Financement des investissements admissibles à la TECQ	4 198,0	4 242,6	4 128,8	4 128,8	-	4 128,8
Financement des investissements admissibles au FCCQ	2 879,2	3 347,3	3 980,7	3 980,7	-	3 980,7
Total – Quotes-parts des villes reconstituées	425 936,3	424 495,7	438 752,6	437 575,9	1 176,7	437 575,9

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, destinées au financement d'activités précises, notamment tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

LES QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Elles sont évidemment les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la Loi, ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le gouvernement du Québec.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les différents systèmes financiers de la Ville.

LES QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe 8 quotes-parts spécifiques, dont 5 financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les 3 quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle et le déficit constaté des exercices antérieurs.

Les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts associés aux activités de production et de distribution de l'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Lors de la préparation du budget, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations, à la fois, du volume d'eau consommé et du tarif au mètre cube. Au terme de chaque exercice financier, le tarif final est calculé en fonction des coûts et de la production réels d'eau potable. Les quotes-parts sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêt lorsqu'il y a lieu.

Somme toute, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de 2 facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment du budget. En 2021, les revenus de l'exercice ont affiché un écart de 1,3 M\$ par rapport aux prévisions, soit de 10,3 %. Environ la moitié de cet écart s'explique par la différence entre le tarif provisoire et le tarif final, qui est passé de 0,2171 \$ le m³ à 0,2286 \$ le m³, soit une hausse de 5,3 %. L'autre moitié s'explique par une consommation réelle plus élevée par rapport au volume de consommation qui avait été estimé par les villes reconstituées.

Les quotes-parts pour le service de l'eau

Les autres charges liées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, à savoir le potentiel fiscal. Aussi, tout comme ces dernières, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas d'écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les systèmes financiers de la Ville.

Les quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)

Ces quotes-parts servent au financement des dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, au cours des exercices de 2006, 2007 et 2008. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu'il s'agit d'un service de dette avec des annuités déjà calculées pour chacune des villes, on n'observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

Les quotes-parts pour le service des premiers répondants

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc, qui assume localement le financement de son propre service de premiers répondants (RLRQ, c. E-20.001, article 28.1). Pour cette raison, les activités associées au service des premiers répondants font l'objet de quotes-parts spécifiques, dont la Ville de Côte-Saint-Luc est exclue.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premiers répondants sont réparties entre les villes liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, en excluant celui de Côte-Saint-Luc. Tout comme les quotes-parts générales, celles des premiers répondants sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau

L'alimentation en eau relève du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau, ainsi que d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau consistent à facturer les coûts de ces activités déléguées, de même que le coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que les municipalités liées prévoient d'installer au cours de l'exercice.

Pour 2021, on observe une baisse de 0,1 M\$ entre les prévisions et les coûts réels, ce qui s'explique notamment par l'achat d'un nombre de compteurs moins élevés que ce qui avait été prévu dans les villes reconstituées.

Les quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs

En 2021, l'agglomération de Montréal a prélevé des quotes-parts spécifiques de 21,3 M\$ pour combler le déficit des exercices antérieurs. La répartition de ces quotes-parts entre les villes est faite sur la même base que les quotes-parts générales, c'est-à-dire en proportion de leur potentiel fiscal respectif. La part assumée par l'ensemble des villes reconstituées s'élevait à 3,7 M\$. Tout comme les quotes-parts générales, les quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

Les quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, tels que ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir annuellement de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente ou d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes de la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques des programmes de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville sans être associées à des activités précises.

Tableau 8 – Transferts

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Transferts						
Contribution au service de la dette	25 448,2	22 460,7	21 499,1	21 406,6	92,5	21 406,6
Compensation relative au pacte fiscal	-	14 637,6	14 204,4	14 200,0	4,4	14 200,0
CMM	42 988,3	43 275,9	38 774,0	61 830,0	(23 056,0)	61 830,0
AccèsLogis	28 106,1	46 318,2	53 386,1	61 320,0	(7 933,9)	103 695,7
Gestion des matières résiduelles	40 895,8	43 382,8	47 254,7	43 260,6	3 994,1	43 260,6
Rénovation urbaine	7 781,8	5 482,1	15 238,8	15 404,0	(165,2)	15 404,0
Développement économique local	20 754,7	19 523,4	34 161,5	1 000,0	33 161,5	31 522,9
Sécurité publique (police)	14 277,0	5 432,1	20 046,7	17 283,9	2 762,8	22 481,4
Lutte contre la pauvreté	7 946,2	9 632,9	9 689,3	10 000,0	(310,7)	9 689,3
Projet des premiers répondants	7 869,4	9 423,7	8 445,1	7 640,9	804,2	7 812,6
Loisirs et culture	13 218,6	12 172,4	9 816,1	4 325,0	5 491,1	10 462,9
Violence conjugale	1 483,4	1 848,4	1 479,7	2 106,3	(626,6)	2 106,3
Projets « Montréal 2025 »	356,8	-	-	-	-	-
Réflexe Montréal – Volet inconditionnel	88 636,7	93 068,5	97 721,9	97 142,3	579,6	97 142,3
Réflexe Montréal – Développement économique	25 472,5	44 160,8	28 548,4	30 000,0	(1 451,6)	28 548,4
Programmes de financements pluriannuels	13 535,5	16 603,7	33 150,2	18 174,2	14 976,0	19 610,4
Aide gouvernementale COVID-19	-	-	761,5	-	761,5	-
Autres	19 896,4	437 738,7	58 827,0	6 578,8	52 248,2	55 774,9
Total – Transferts	358 667,4	825 161,9	493 004,5	411 672,6	81 331,9	544 948,3

Les revenus de transferts sont en hausse de 81,3 M\$ par rapport au budget original, pour s'établir à 493,0 M\$. Cette variation de revenus s'explique principalement par :

- une baisse globale de 31,0 M\$ des subventions reçues pour le programme AccèsLogis, soit 23,1 M\$ en provenance de la Communauté métropolitaine de Montréal et 7,9 M\$ en provenance du gouvernement du Québec. Ces subventions sont versées en fonction de l'avancement des travaux et sont tributaires de l'évolution des chantiers;
- un excédent de 4,0 M\$ lié à la gestion des matières résiduelles, qui s'explique par la compensation de Recyc-Québec pour la collecte sélective. Cette compensation est établie en fonction de la population et de la performance de la Ville en matière de récupération;
- un écart favorable de 33,2 M\$, pour le développement économique local, qui s'explique principalement par :

- des revenus en provenance du gouvernement du Québec qui sont liés à différentes ententes comme celles pour la relance du centre-ville, pour 10,5 M\$, et la réhabilitation de terrains contaminés, pour 3,0 M\$, et par des contributions de 10,0 M\$ versées pour l'entente relative au Fonds régions et ruralité;
- le développement de l'îlot central du Technopôle Angus, pour 6,7 M\$;
- le programme ClimatSol, pour 1,5 M\$;
- des revenus supplémentaires de 2,8 M\$ à la sécurité publique, principalement attribuables à des subventions non prévues au budget pour différentes équipes et escouades (lutte contre le trafic d'armes et le, proxénétisme, concertation communautaire, etc.) ainsi que par des sommes reçues qui sont liées aux mesures sanitaires;
- un écart favorable de 0,8 M\$ associé aux premiers répondants, en raison d'une meilleure performance sur le temps de réponse et d'un taux d'indexation supérieur au budget;
- une hausse des subventions liées aux loisirs et à la culture, principalement pour les projets réalisés en 2021 en matière d'intégration de personnes immigrantes, selon l'entente conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration (MIFI), pour 4,8 M\$;
- les revenus issus de l'entente « Réflexe Montréal » sont reportables dans le temps et sont en fonction des dépenses admissibles pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville;
- un versement plus important qu'anticipé pour les programmes de maintien des infrastructures (TECQ, FCCQ, MCCQ, etc.) de 9,5 M\$ et l'utilisation de revenus de subventions TECQ non prévus pour l'auscultation des réseaux d'égouts et d'aqueducs, pour 5,5 M\$, qui génèrent un excédent des programmes de financements pluriannuels;
- une aide financière gouvernementale de 0,8 M\$ versée aux agglomérations, MRC et aéroports municipaux pour absorber les pertes liées à la pandémie de COVID-19;
- un écart favorable de 52,2 M\$ pour les autres transferts, qui s'explique principalement par :
 - l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) de la SCHL qui permet la construction d'habitations pour des personnes en situation d'itinérance ou vulnérables, pour 34,5 M\$;
 - un revenu de 13,5 M\$ en lien avec le Défi des villes intelligentes, que la Ville a remporté;
 - une subvention du gouvernement fédéral se rapportant à la légalisation du cannabis, pour 2,0 M\$.

SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

Tableau 9 – Services rendus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services rendus						
Services rendus aux organismes municipaux	8 627,1	8 814,2	8 903,4	8 980,8	(77,4)	8 980,8
Autres services rendus	305 367,6	272 962,6	329 615,7	352 207,5	(22 591,8)	352 056,1
Total – Services rendus	313 994,7	281 776,8	338 519,1	361 188,3	(22 669,2)	361 036,9

Les revenus de 338,5 M\$ des services rendus sont en baisse de 22,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par une baisse de 44,7 M\$ dans différentes activités, compensée par une augmentation de 22,0 M\$ dans d'autres activités.

La baisse de 44,7 M\$ se compose principalement des éléments suivants :

- une diminution de 14,0 M\$ concernant le ralentissement qu'ont connu les activités des services techniques et les travaux effectués par la Ville pour des tiers pendant la pandémie de COVID-19, notamment :
 - 4,1 M\$ pour les grands projets comme le REM, l'axe Champlain-Aut.15, le pont-tunnel Louis-Hippolyte- LaFontaine, etc.;
 - 3,8 M\$ concernant la commercialisation des services policiers;
 - 2,6 M\$ pour le réseau des conduits souterrains;
 - 1,4 M\$ pour les études et travaux menés par les arrondissements;
 - 1,4 M\$ pour le matériel roulant;
- une diminution de 6,9 M\$ liée à des revenus des stationnements et des parcomètres moins élevés que prévu, ce qui s'explique principalement par le congé de tarification dans l'arrondissement Ville-Marie pour une grande portion de l'année, par les différentes mesures sanitaires mises en place (fermetures des commerces, couvre-feu, etc.) ainsi que par une diminution du nombre d'espaces tarifés sur rue dans un réseau de plus de 400 places ;
- des recettes moindres que prévu de 6,7 M\$ en provenance des arrondissements pour :
 - les locations de salle et d'installations récréatives, pour 3,8 M\$;

- les droits d'entrée aux installations, pour 1,1 M\$;
- les inscriptions et les abonnements, pour 1,6 M\$;
- les bibliothèques pour 0,2 M\$;
- une baisse de revenus de 5,5 M\$ à l'Espace pour la vie, attribuable à une capacité d'accueil très réduite, en plus d'une diminution importante de la clientèle touristique, de fermetures temporaires en raison des restrictions sanitaires ainsi que du report de l'ouverture de l'Insectarium;
- une baisse de 5,5 M\$ pour les prêts de personnel et les libérations syndicales, liée principalement à l'entente conclue avec l'Agence de mobilité durable et le Bureau du taxi;
- une baisse de revenus de 4,2 M\$ relatives aux activités de la société Bixi Montréal, en raison de la pandémie;
- une baisse des revenus de location de 1,9 M\$, attribuable à la fermeture des installations sportives (arénas, Le TAZ, stade de soccer, etc.);

La hausse de 22,0 M\$ se compose principalement des éléments suivants :

- une augmentation de 16,6 M\$ des revenus attribuables à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, qui s'explique notamment par une demande de permis pour des projets de plus grande ampleur et de plus longue durée que prévu;
- différents gains judiciaires pour 4,1 M\$, à la suite d'ententes, d'indemnités ou de règlements à l'amiable de litiges;
- des revenus supplémentaires de 2,0 M\$ en provenance des arrondissements relativement au nombre et à la tarification des vignettes de stationnement, compensant en partie le déficit attribuable à la baisse de revenus des stationnements et des parcomètres.

IMPOSITION DE DROITS

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et permis divers.

Tableau 10 – Imposition de droits

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Imposition de droits						
Licences et permis	55 956,5	53 409,1	56 812,8	29 875,9	26 936,9	29 875,9
Droits sur les mutations immobilières	313 375,4	288 868,9	383 466,7	249 130,9	134 335,8	249 130,9
Total – Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8

En 2021, les revenus de l'imposition de droits sont de 440,3 M\$, ce qui représente une augmentation de 161,3 M\$ par rapport au budget original. Cet écart favorable est attribuable à :

- des revenus supplémentaires de 27,0 M\$ pour les licences et permis, dont 29,0 M\$ découlant des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements pour des projets immobiliers (construction ou rénovation d'établissements scolaires, d'hôpitaux, de tours d'habitation et de bureaux, poursuite du développement de Griffintown, etc.), et un écart défavorable de 2,8 M\$ relatif aux revenus de licences et permis du Bureau du taxi et aux ententes municipales avec les compagnies d'utilité publique;
- une augmentation de 134,3 M\$ des revenus des droits sur les mutations immobilières, en raison d'un marché immobilier très actif en 2021. Le nombre de transactions a augmenté de 11,4 % par rapport à 2020 et le montant moyen facturé pour les mutations a augmenté de 10,7 %. De plus, les grandes transactions ont rapporté 135,1 M\$ alors que la moyenne des trois exercices précédents était de 91,4 M\$.

AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par la police ainsi que par les agentes et agents de stationnement en matière de circulation et de stationnement, ainsi que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisance, prévention incendie, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

Tableau 11 – Amendes et pénalités

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
	2019	2020	2021			
Amendes et pénalités						
Contraventions – Circulation et stationnement	158 658,6	117 606,2	149 903,6	195 590,4	(45 686,8)	195 590,4
Autres – Amendes et pénalités	20 804,2	11 486,5	10 522,5	23 674,7	(13 152,2)	23 674,7
Total – Amendes et pénalités	179 462,8	129 092,7	160 426,1	219 265,1	(58 839,0)	219 265,1

Les revenus d'amendes et de pénalités en 2021 s'élèvent à 160,4 M\$, un écart défavorable de 58,8 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- un écart défavorable de 45,7 M\$ pour les revenus des contraventions en matière de circulation et de stationnement, s'expliquant par une diminution de 37,1 M\$ des revenus des constats émis par la police ainsi que par les agentes et agents de stationnement, et par une baisse de 8,6 M\$ des revenus issus des procédures de recouvrement, écart essentiellement attribuable à un nombre moins élevé de constats émis en raison de la pandémie de COVID-19;
- un écart défavorable de 13,1 M\$ pour les autres revenus d'amendes et de pénalités en matière de réglementation municipale, de lois provinciales et en vertu du Code criminel, s'expliquant par une diminution de 11,4 M\$ des revenus des constats émis et par une baisse de 1,7 M\$ des revenus issus des procédures de recouvrement, écart essentiellement attribuable à un nombre moins élevé de constats émis en cours d'année en raison de la pandémie COVID-19.

INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

Tableau 12 – Intérêts

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Intérêts						
Fonds d'amortissement	68 104,3	66 235,9	73 140,2	68 680,1	4 460,1	68 680,1
Encaisse et autres intérêts	90 100,4	64 861,6	59 386,8	90 023,7	(30 636,9)	90 023,7
Arriérés de taxes	14 520,9	17 484,1	14 813,5	12 536,0	2 277,5	12 536,0
Total – Intérêts	172 725,6	148 581,6	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8

Les revenus d'intérêts totalisent 147,3 M\$, soit une baisse de 23,9 M\$ par rapport au budget original. Cette diminution est attribuable à :

- des revenus en baisse de 30,6 M\$, une diminution générée par des taux d'intérêt moindres que prévu pour les placements et par un report des échéances des taxes foncières.

Cette baisse est contrebalancée par des hausses de revenus, incluant :

- des revenus supplémentaires de 4,5 M\$, produits par l'accroissement des placements du fonds d'amortissement. Le volume additionnel du fonds d'amortissement est requis pour assurer le remboursement de la dette à long terme qui est associé à la hausse du financement des dépenses en immobilisations;
- des revenus supplémentaires de 2,3 M\$ générés par des soldes de taxes foncières et de droits sur les mutations immobilières beaucoup plus élevés en début d'année que par les années antérieures. En raison des arrêtés ministériels 2020-014 et 2020-074, aucune vente pour défaut de paiement de taxes n'a eu lieu en 2020. Les procédures ont été reprises en 2021, ce qui a diminué les intérêts du solde à recevoir tout au long de l'année.

AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments des actifs, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

Tableau 13 – Autres revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Autres revenus						
Cession d'éléments d'actif	31 043,4	27 893,5	16 869,7	13 852,9	3 016,8	13 852,9
Autres	11 909,7	11 660,2	22 269,2	3 691,5	18 577,7	15 979,1
Total – Autres revenus	42 953,1	39 553,7	39 138,9	17 544,4	21 594,5	29 832,0

Les autres revenus s'élèvent à 39,1 M\$, soit une hausse de 21,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :

Cession d'actif

- des revenus plus importants de 2,7 M\$ tirés de la vente de terrains à des fins de logements sociaux ainsi que pour la construction d'un projet d'habitations locatives.

Autres

- un montant non prévu de 6,4 M\$, à la suite de la fin d'un contrat avec l'ancien assureur de la Ville (SSQ Assurance);
- un écart favorable de 3,1 M\$ concernant l'amortissement de la provision pour la dévaluation des prêts consentis aux OBNL et aux PME bénéficiant des fonds locaux d'investissement et de solidarité (FLI-FLS);
- un écart favorable de 2,4 M\$ lié à l'utilisation des fonds des arrondissements liés aux parcs, aux terrains de jeux et aux stationnements;
- des ententes de règlement à l'amiable favorables envers la Ville, pour 1,3 M\$, dans le cadre des dossiers Mels Studios et Postproduction;
- des revenus supplémentaires de 1,3 M\$ associés au programme d'aide d'urgence pour la pénurie de logements et provenant du Fonds de contribution, dans le cadre de projets AccèsLogis;
- des contributions supplémentaires de 1,0 M\$ de la Fondation Espace pour la vie et des « sociétés des Amis » pour différents projets des installations de l'Espace pour la vie;

- un écart favorable de 0,9 M\$ lié à des revenus encaissés en vertu d'ententes conclues avec divers partenaires (ARTM, Bell Canada, etc.) pour divers projets, principalement l'implantation du SRB Pie-IX.

AFFECTATION DE REVENUS

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir qui sont permis en vertu des dispositions de la comptabilité municipale du MAMH.

Tableau 14 – Affectation de revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Affectation de revenus						
Financement à long terme – SOFIL-STM	5 829,8	26 923,7	19 466,8	36 634,5	(17 167,7)	36 634,5
Financement à long terme – Autres	54 548,2	30 897,8	25 666,8	-	25 666,8	-
Excédent de fonctionnement - Aide gouvernementale COVID-19	-	-	178 500,0	178 500,0	-	178 500,0
Excédent de fonctionnement	74 693,5	88 181,2	89 485,9	58 309,7	31 176,2	89 485,9
Excédent de fonctionnement spécifique	71 416,8	12 925,4	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Gestion de la dette	-	40 000,0	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Élections	-	2 000,0	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Régimes de retraite – Allègement	13 000,0	13 000,0	-	-	-	-
Affectation des réserves et fonds	7 008,6	7 008,7	2 858,5	2 800,0	58,5	2 800,0
Total – Affectation de revenus	226 496,9	220 936,8	315 978,0	276 244,2	39 733,8	307 420,4

Ces affectations, totalisant 316,0 M\$, affichent une hausse de 39,7 M\$ par rapport au budget qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- une affectation moindre de 17,2 M\$ en financement par emprunt de la contribution versée en 2020 par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu du ralentissement des investissements réalisés par la STM dans le cadre de son programme d'immobilisations;
- une affectation de 25,7 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment:
 - des dépenses de 19,2 M\$ liées à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, dans le cadre du Plan d'action canopée de la Ville de Montréal;
 - une affectation de 2,9 M\$ pour le financement par emprunt des contributions versées notamment à divers organismes culturels, dans le cadre de l'entente MCC-Ville visant à favoriser l'accès aux arts, à la culture et à l'histoire;
 - une affectation de 2,4 M\$ pour le financement par emprunt de dépenses liées à l'acquisition et à la distribution d'outils de collecte des matières organiques, dans le cadre du programme de gestion des ordures ménagères et des matières résiduelles;
- une affectation additionnelle de 31,2 M\$ reflétant un recours plus important aux excédents accumulés des exercices antérieurs de la Ville, pour financer principalement:

- des dépenses additionnelles de 21,6 M\$ réalisées par les arrondissements et financées à même leurs excédents accumulés, notamment pour des projets d'aménagement urbain et des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs, ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés à la population.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services administratifs

Sécurité publique

Services institutionnels

Mobilité et attractivité –
Global

Qualité de vie

Service aux citoyens

Arrondissements



ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services centraux						
Direction générale	18 717,0	26 500,5	30 043,1	23 603,5	(6 439,6)	33 871,2
Affaires juridiques	60 279,6	60 292,1	66 691,0	67 703,8	1 012,8	67 889,6
Finances	46 687,1	47 524,9	50 694,2	52 309,0	1 614,8	52 794,7
Ressources humaines	55 599,4	56 944,5	56 840,6	64 278,5	7 437,9	63 063,1
Bureau de l'inspecteur général	4 500,3	4 508,3	4 274,3	6 583,8	2 309,5	6 583,9
Commission de la fonction publique	351,7	336,7	698,2	842,6	144,4	842,7
Secrétariat de liaison	85,0	84,0	87,2	745,8	658,6	745,8
Vérificateur général	4 976,1	5 558,6	5 941,7	6 729,2	787,5	6 729,2
Total – Services administratifs	191 196,2	201 749,6	215 270,3	222 796,2	7 525,9	232 520,2
Police	680 440,2	708 274,3	745 149,8	679 110,2	(66 039,6)	686 794,0
Sécurité incendie	355 843,7	427 390,3	390 567,5	350 537,3	(40 030,2)	351 402,6
Total – Sécurité publique	1 036 283,9	1 135 664,6	1 135 717,3	1 029 647,5	(106 069,8)	1 038 196,6
Approvisionnement	32 733,6	28 360,2	27 909,8	30 623,3	2 713,5	30 645,1
Évaluation foncière	15 463,2	16 150,3	15 918,1	16 868,1	950,0	16 868,2
Gestion et planification immobilière	164 942,3	164 377,9	174 444,2	178 940,7	4 496,5	179 353,2
Greffe	29 279,5	29 360,0	47 359,6	43 218,6	(4 141,0)	51 235,2
Matériel roulant et ateliers	115 014,5	107 780,4	113 091,3	110 384,8	(2 706,5)	113 114,0
Performance organisationnelle	3 653,4	4 014,8	3 024,2	5 880,0	2 855,8	4 721,7
Total – Services institutionnels	361 086,5	350 043,6	381 747,2	385 915,5	4 168,3	395 937,4
Commission des services électriques	65 700,3	69 465,3	72 935,0	83 841,2	10 906,2	83 841,2
Eau	255 908,1	266 129,3	288 032,2	274 220,6	(13 811,6)	272 745,7
Grands parcs, mont Royal et sports	52 363,5	52 304,0	53 087,7	41 790,7	(11 297,0)	42 124,1
Infrastructures du réseau routier	36 012,8	36 490,0	70 833,0	37 391,0	(33 442,0)	39 290,8
Urbanisme et mobilité	84 191,6	58 730,4	56 350,9	66 049,2	9 698,3	70 779,1
Total – Mobilité et attractivité	494 176,3	483 119,0	541 238,8	503 292,7	(37 946,1)	508 780,9
Culture	64 213,8	61 339,2	61 962,7	65 785,0	3 822,3	68 014,6
Développement économique	92 830,1	93 640,9	122 237,5	124 171,1	1 933,6	147 522,9
Diversité et inclusion sociale	29 251,7	34 626,7	34 740,9	31 143,8	(3 597,1)	36 575,7
Environnement	146 424,8	168 702,4	148 820,6	169 317,9	20 497,3	170 543,3
Espace pour la vie	59 063,8	59 161,5	69 444,6	75 397,9	5 953,3	82 802,0
Habitation	86 940,3	89 605,4	145 850,5	155 856,2	10 005,7	234 476,4
Total – Qualité de vie	478 724,5	507 076,1	583 056,8	621 671,9	38 615,1	739 934,9
Concertation des arrondissements	103 856,8	97 438,9	96 215,3	93 230,5	(2 984,8)	100 588,0
Expérience citoyenne et communications	24 100,1	25 894,0	28 166,4	28 752,5	586,1	29 314,7
Technologies de l'information	85 779,5	82 435,7	81 558,0	100 058,0	18 500,0	100 468,7
Total – Service aux citoyens	213 736,4	205 768,6	205 939,7	222 041,0	16 101,3	230 371,4
Arrondissements	917 221,0	882 955,4	916 181,4	944 382,4	28 201,0	979 937,5
Total – Charges par secteurs d'activités	3 692 424,8	3 766 376,9	3 979 151,5	3 929 747,2	(49 404,3)	4 125 678,9

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services administratifs



SERVICES ADMINISTRATIFS

Tableau 16 – Services administratifs

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services administratifs						
Services de la direction générale						
Direction générale	18 717,0	26 500,5	30 043,1	23 603,5	(6 439,6)	33 871,2
Affaires juridiques	60 279,6	60 292,1	66 691,0	67 703,8	1 012,8	67 889,6
Finances	46 687,1	47 524,9	50 694,2	52 309,0	1 614,8	52 794,7
Ressources humaines	55 599,4	56 944,5	56 840,6	64 278,5	7 437,9	63 063,1
Autres services administratifs						
Bureau de l'inspecteur général	4 500,3	4 508,3	4 274,3	6 583,8	2 309,5	6 583,9
Commission de la fonction publique	351,7	336,7	698,2	842,6	144,4	842,7
Secrétariat de liaison	85,0	84,0	87,2	745,8	658,6	745,8
Vérificateur général	4 976,1	5 558,6	5 941,7	6 729,2	787,5	6 729,2
Total – Services administratifs	191 196,2	201 749,6	215 270,3	222 796,2	7 525,9	232 520,2

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale dirige l'ensemble des activités administratives de la Ville de Montréal, établit les priorités d'action, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions.

La Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination en matière de transition écologique et de résilience, d'innovation urbaine, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, de contrôle interne, de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques et, enfin, de suivi des projets et programmes d'immobilisations.

Tableau 17 – Direction générale

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	13 682,8	16 427,0	17 548,5	17 395,2	(153,3)	18 853,7
Transport et communications	375,4	188,9	354,1	551,6	197,5	699,6
Services professionnels	1 650,2	1 591,6	1 506,6	1 761,1	254,5	2 072,4
Services techniques et autres	1 856,2	1 811,5	2 213,6	2 525,5	311,9	2 907,1
Location, entretien et réparation	92,8	62,3	49,3	140,6	91,3	92,3
Biens durables et non durables	162,0	100,5	83,8	205,5	121,7	279,5
Contributions à des organismes	899,9	6 316,3	8 403,1	1 006,2	(7 396,9)	8 948,8
Autres objets de dépenses	(2,3)	2,4	(115,9)	17,8	133,7	17,8
Total – Charges de fonctionnement	18 717,0	26 500,5	30 043,1	23 603,5	(6 439,6)	33 871,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de l'appui au Centre de coordination des mesures d'urgences (CCMU), avec la Direction régionale de santé publique (DRSP), pour la coordination des mesures d'urgence et la reprise des activités interrompues par la pandémie de COVID-19, en agissant à titre de point pivot entre les impératifs liés à la pandémie, les décisions politiques et les directions des services centraux et des arrondissements;
- coordination d'un vaste exercice collectif ayant mené à l'adoption du Plan stratégique Montréal 2030. Six grands chantiers transformationnels ont été entamés pour la mise en œuvre de la stratégie, dont un sur la mise en place d'un nouveau modèle organisationnel pour la planification stratégique;
- communication constante et efficace avec le personnel pour favoriser l'instauration d'un climat de mobilisation et d'engagement grâce, entre autres, au message hebdomadaire du directeur général et aux rencontres avec les cadres de gestion, afin d'assurer une compréhension commune des enjeux tels que le redressement budgétaire et les nouvelles mesures de télétravail et de santé et sécurité au travail;

- mise en place de l'équipe du Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques (BRDS) chargée de l'accompagnement en équité, diversité et inclusion et en Sécurité publique sans profilages; accompagnement des acteurs en ressources humaines et des unités afin d'accélérer le travail pour prévenir les pratiques organisationnelles discriminatoires et valoriser les actions visant la lutte contre le racisme;
- déploiement par le Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) du Plan climat 2020-2030, avec l'adoption d'un nouveau règlement sur la divulgation et la cotation des émissions des gaz à effet de serre (GES) des grands bâtiments, le premier volet du test climat et le lancement de la campagne de plantation de 500 000 arbres; élaboration d'une stratégie sur l'agriculture urbaine 2021-2026 et adoption du règlement interdisant la vente de certains pesticides;
- contribution du Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal (LIUM) à la réalisation du Plan stratégique Montréal 2030 par des initiatives de mobilisation et de formation; organisation du Sommet canadien des données ouvertes 2021; déploiement du second projet visant à tester des navettes autonomes; intervention dans les expérimentations entourant la carte OPUS et coordination de la stratégie collective Montréal numérique;
- réalisation de démarches du Bureau des relations gouvernementales et municipales (BRGM) pour atténuer les impacts de la pandémie; coordination des positions de la Ville en matière de transport collectif et de sécurité publique; renouvellement des ententes d'intégration des nouveaux arrivants et de développement culturel; conclusion d'une entente sur la Biosphère; mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones; élaboration du plan d'action en matière de valorisation de la langue française;
- contribution du Bureau des relations internationales (BRI) au leadership international par la diplomatie urbaine et le partage de pratiques novatrices; contribution à l'« Agenda des maires pour une relance verte et juste du C40 » et au dialogue avec le G20; veille stratégique en appui à l'élaboration de Montréal 2030; tenue par l'équipe du protocole d'événements protocolaires et d'accueil suivant les consignes sanitaires, notamment l'assermentation des personnes élues et la remise de l'Ordre de Montréal;
- prise de décision par le Contrôleur général dans les dossiers de plaintes relatives aux appels d'offres; collaboration avec les unités pour le suivi des recommandations du Bureau du vérificateur général (BVG) et du Bureau de l'inspecteur général (BIG), pour l'application du Règlement sur la gestion contractuelle et pour la détermination des risques corporatifs; mise en ligne de formations destinées aux gestionnaires et aux membres des conseils consultatifs;
- élaboration par le Bureau des projets et programmes d'immobilisations (BPPI) des documents d'aide à la rédaction de cadres de gouvernance pour les projets généraux et les arrondissements; production de nouveaux guides en gestion de projet; élaboration du bilan annuel sur la connaissance de l'état des actifs de la Ville; collaboration pour définir la vision de la reconversion de l'hôpital de la Miséricorde et de l'Institut des Sourdes-muettes.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la hausse de 10,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget de subvention dans le cadre du Défi des villes intelligentes (compensé par un revenu équivalent).

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est attribuable à plusieurs éléments.

Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart défavorable de 0,2 M\$ est principalement dû aux éléments suivants :

- écart défavorable de 0,7 M\$ notamment lié aux postes financés par la subvention du Défi des villes intelligentes et compensé par un revenu;
- écart favorable de 0,5 M\$ découlant d'économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie.

Autres familles de dépenses

L'écart défavorable de 6,2 M\$ est principalement dû aux éléments suivants :

- écart défavorable de 6,4 M\$ dans les contributions financières principalement relié à des dépenses financées par la subvention du Défi des villes intelligentes et compensé par un revenu équivalent;
- écart défavorable lié à une contribution de 1,0 M\$ à la Fondation du Grand Montréal pour la création et l'opérationnalisation du Partenariat Climat Montréal;
- écart favorable de 1,2 M\$ découlant d'économies réalisées dans les frais de transport et de communications, les honoraires professionnels, les services techniques et autres, en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie.

AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements), de rédiger des règlements municipaux et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques vise également à assurer à la population de l'agglomération de Montréal les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir à l'ensemble des justiciables de l'île de Montréal une justice pénale de proximité. Il vise aussi à assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la Reine, dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence, et du Bureau du taxi de Montréal.

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services accessibles et efficaces du Bureau des réclamations, où les citoyennes et les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou un membre de son personnel.

Tableau 18 – Affaires juridiques

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	49 356,3	51 832,4	57 046,7	55 146,9	(1 899,8)	55 332,7
Transport et communications	1 995,6	1 209,9	1 706,5	2 582,3	875,8	2 521,2
Services professionnels	2 241,3	2 480,7	2 275,1	2 082,9	(192,2)	2 103,4
Services techniques et autres	5 899,1	4 206,7	4 755,5	7 075,8	2 320,3	6 899,2
Location, entretien et réparation	135,5	105,9	250,0	144,8	(105,2)	260,5
Biens durables et non durables	658,1	446,5	621,5	671,1	49,6	760,2
Contributions à des organismes	-	10,0	10,0	-	(10,0)	10,0
Autres objets de dépenses	(6,3)	-	25,7	-	(25,7)	2,4
Total – Charges de fonctionnement	60 279,6	60 292,1	66 691,0	67 703,8	1 012,8	67 889,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- création de la nouvelle Direction des projets spéciaux, soutien général et services à la clientèle (DPS);
- revue des rôles et responsabilités en prévision des travaux d'implantation de la cour numérique et finalisation du processus d'octroi;

- consolidation des outils de diffusion d'informations avec les unités partenaires et le public (Montréal 2030) ainsi que des indicateurs de gestion;
- gestion proactive de la reprise des activités de la cour municipale dans le contexte de la pandémie;
- intégration de la visioconférence en salles d'audience, au chef-lieu de la cour (Montréal 2030);
- consolidation des outils de diffusion d'informations avec les unités partenaires et le public (Montréal 2030);
- consolidation et mise en place de diverses équipes spécialisées de la Direction des affaires civiles, de la Division des affaires policières et de la Division du droit du travail.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la hausse de 0,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié est expliqué par le transfert de 1 poste en provenance d'un autre service.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un excédent budgétaire de 1,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 2,2 M\$ résultant de l'indexation salariale de la magistrature rétroactive au 1^{er} juillet 2019 à un taux plus élevé que celui budgété;
- écart favorable de 0,3 M\$ découlant principalement des économies générées par le non-comblement de postes vacants ;

Transport et communications – Services professionnels et techniques

- écarts favorables de 0,9 M\$ et de 2,1 M\$, respectivement pour les frais de poste et les services professionnels et techniques afin de contribuer au financement du plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités dû à la pandémie, combiné à un volume moindre de constats émis en matière de circulation et de stationnement en raison du confinement.

FINANCES

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseil stratégique, opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure leur respect des normes et l'exactitude de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et de perception, ainsi que les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, l'innovation et l'efficacité;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise en comptabilité;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

Tableau 19 – Finances
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	36 582,7	38 105,8	38 409,9	38 945,2	535,3	39 120,3
Transport et communications	1 680,9	1 190,9	1 102,2	1 580,2	478,0	1 663,6
Services professionnels	1 421,0	1 491,6	1 564,3	1 346,2	(218,1)	1 707,6
Services techniques et autres	3 436,2	3 171,9	4 277,3	4 679,6	402,3	4 557,3
Location, entretien et réparation	121,7	53,2	51,8	134,6	82,8	132,2
Biens durables et non durables	183,5	246,4	130,5	424,6	294,1	341,2
Autres objets de dépenses	3 261,1	3 265,1	5 158,2	5 198,6	40,4	5 272,5
Total – Charges de fonctionnement	46 687,1	47 524,9	50 694,2	52 309,0	1 614,8	52 794,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- production du premier rapport « État des finances de la Ville de Montréal - Cadre budgétaire préliminaire 2022-2024 ». Ce document a permis d'expliquer au personnel politique et à la population les hypothèses et les calculs du cadre budgétaire ainsi que le défi budgétaire pour les 3 prochaines années;

- participation aux données ouvertes en publiant chaque ligne de taxes qui compose le compte de taxes annuel des contribuables; déploiement d'un service en ligne de consultation du solde du compte de taxes municipales, à l'intention des propriétaires; à l'interne, mise sur pied un portail personnalisé pour les services centraux;
- bonification de la section du rapport financier de la Ville concernant les changements climatiques et publication du document « Synthèse 2020 », qui permet de divulguer l'information financière et opérationnelle pour les différentes activités de la Ville;
- réorganisation de l'équipe de gestion de la dette et de la trésorerie ainsi que celle des placements, financement et risque, à la suite de la scission de la direction du Bureau des régimes de retraite (BRR) et de la direction de financement, placement et trésorerie. L'implantation de ces nouvelles structures de gestion a favorisé le leadership collaboratif et le travail transversal entre les 2 groupes, tout en mettant en commun des ressources attribuées à certaines activités spécialisées;
- implantation du système de gestion de factures (GDF), permettant le suivi du traitement des factures des fournisseurs, ainsi que du système Qlik Sense, fournissant une information de gestion rapide et plus accessible.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la hausse de 0,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par des crédits de 0,4 M\$ reçus pour l'application des normes comptables en lien avec le passif environnemental ainsi que par une somme de 0,1 M\$ reliée aux honoraires professionnels pour les audits sur l'élargissement du mandat.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances présente un excédent budgétaire de 1,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,5 M\$ s'expliquant principalement par des économies générées par la gestion des postes vacants ainsi que par des écarts entre les salaires réels et les salaires budgétés;

Transport et communications

- écart favorable de 0,5 M\$ découlant principalement d'une baisse des frais de poste, à la suite d'une augmentation du nombre de fournisseurs payés par virement électronique, ainsi que d'une diminution des frais de déplacement, attribuable au télétravail;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,4 M\$, dont 0,2 M\$ sont attribuables à une utilisation moindre des services bancaires, à la suite de fermetures temporaires de points de service pour cause de mesures sanitaires. De plus, un excédent de 0,2 M\$ a été constaté dans les frais de numérisation et les frais de formation;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,3 M\$, majoritairement imputable aux fournitures de bureau et informatiques, en raison du télétravail.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines exerce un leadership stratégique en offrant des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines. Il contribue de manière importante à ce que la Ville dispose d'employées et employés compétents et mobilisés, dans une perspective d'excellence des services à la population.

Tableau 20 – Ressources humaines

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	49 146,5	52 434,8	52 597,1	55 960,1	3 363,0	54 784,7
Transport et communications	1 006,9	985,1	938,1	1 153,3	215,2	1 329,7
Services professionnels	4 142,5	2 739,8	2 765,4	5 062,0	2 296,6	5 151,3
Services techniques et autres	943,2	923,4	798,1	1 648,3	850,2	1 492,4
Location, entretien et réparation	64,7	25,4	17,9	108,6	90,7	63,8
Biens durables et non durables	295,6	103,3	84,3	346,2	261,9	231,2
Autres objets de dépenses	-	(267,3)	(360,3)	-	360,3	10,0
Total – Charges de fonctionnement	55 599,4	56 944,5	56 840,6	64 278,5	7 437,9	63 063,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place et suivi de la première planification stratégique triennale, permettant de répondre à 10 grands défis RH corporatifs;
- lancement du Plan directeur pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi 2021-2023;
- négociation et implantation de 5 conventions collectives (architectes, cols blancs, scientifiques, juristes ainsi que brigadières et brigadiers scolaires);
- communication rapide d'orientations et d'outils COVID-19 pour assurer la santé des employées et employés, dont 75 % étaient présents sur les lieux de travail. Le taux d'infection était de près de 50 % moins élevé que celui de la population de la région de Montréal;
- lancement de l'organisation du travail en mode hybride et accompagnement des gestionnaires ainsi que des employées et des employés dans cette transition.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la baisse de 1,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire aux unités d'affaires participantes.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines présente un excédent budgétaire de 7,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,8 M\$, en raison d'économies générées par la gestion des postes vacants;
- écart favorable de 1,2 M\$, principalement attribuable au transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire aux unités d'affaires participantes
- écart favorable de 0,5 M\$, relatif à la diminution, en 2021, du nombre de stagiaires du programme de parrainage professionnel en raison du télétravail;
- écart favorable de 0,4 M\$ relatif à la diminution du nombre d'assignations temporaires;
- écart défavorable de 1,5 M\$, attribuable à l'augmentation des dépenses, plus élevées qu'à l'habitude, en lien avec le paiement de banques de vacances et de maladie à cause de la pandémie de COVID-19;

Transport

- écart favorable de 0,2 M\$ provenant de la diminution du nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs du programme de transport en commun (carte OPUS), directement lié au télétravail;

Services professionnels

- écart favorable de 1,2 M\$, principalement attribuable à des dépenses moindres que prévu en honoraires professionnels pour les expertises médicales, les enquêtes externes en lien avec le respect de la personne, les tests d'évaluation psychométrique et l'évaluation des cadres;
- écart favorable de 1,1 M\$, généré par le ralentissement et l'annulation de plusieurs programmes, entraînés par la pandémie;

Services techniques

- écart favorable de 0,6 M\$ relatif aux économies réalisées dans la formation d'employées et d'employés ainsi que de contremaîtres, ainsi que dans la formation prévue au programme de leadership;
- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable au ralentissement des activités et à la diminution des dépenses générés par le télétravail;

Location – Biens durables et non durables – Autres objets de dépenses

- écart favorable de 0,7 M\$ découlant d'une diminution des dépenses de fonctionnement directement liée au télétravail, ainsi que du remboursement des salaires des employées et employés du Service des ressources humaines qui ont travaillé pour les mesures d'urgence.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Bureau du taxi, etc.

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les autres instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Le bureau exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité.

Tableau 21 – Bureau de l'inspecteur général

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	3 955,6	4 121,0	3 726,1	4 264,1	538,0	4 264,1
Transport et communications	76,0	29,2	41,9	106,0	64,1	110,0
Services professionnels	54,2	210,6	231,7	1 900,2	1 668,5	1 602,8
Services techniques et autres	261,9	100,7	92,2	202,0	109,8	208,7
Location, entretien et réparation	34,7	14,5	17,0	34,0	17,0	35,8
Biens durables et non durables	117,9	32,3	165,4	77,5	(87,9)	362,5
Total – Charges de fonctionnement	4 500,3	4 508,3	4 274,3	6 583,8	2 309,5	6 583,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réception de plusieurs centaines de signalements, réalisation de nombreuses enquêtes et surveillances de chantiers, dépôt de rapports de recommandations aux instances et publication d'un rapport de décision résiliant plusieurs contrats octroyés. De plus, 2 bulletins de prévention ont été publiés et un rapport annuel sera déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération pour rendre compte des interventions menées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021;
- formation de tout le personnel de la Ville, des élu·es et des élus, des membres des conseils et des effectifs des sociétés paramunicipales. Un programme de formation est offert depuis l'automne 2017 dans le but d'accroître l'intégrité dans la gestion des contrats de la Ville; plus de 3 600 personnes ont bénéficié, en 2021, d'une des 5 formations offertes par le BIG;
- restructuration des formations afin de s'adapter à la nouvelle réalité virtuelle des fonctionnaires, ainsi que des élu·es et élus. ; élaboration d'une nouvelle formation portant sur les devis dirigés, en collaboration avec le Contrôleur général, pour diffusion en 2022;

- surveillance et analyse des appels d'offres publiés et des contrats octroyés afin d'y déceler des indices de collusion ou d'anomalies. Ces travaux mèneront à des enquêtes plus approfondies et leurs résultats seront communiqués aux autres bureaux d'intégrité du Québec;
- révision du système informatique de gestion et d'analyse de preuves. Pour donner suite au rapport d'analyse des besoins du BIG, un appel d'offres a été lancé. Le contrat a été octroyé et le nouveau système informatique a été implanté en 3 phases. Des ajustements sont à prévoir en 2022.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Bureau de l'inspecteur général présente un excédent budgétaire de 2,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,5 M\$ correspondant aux montants budgétisés, mais non dépensés pour le comblement de postes vacants, en raison du départ à la retraite de 5 membres du personnel;

Services professionnels

- écart favorable de 1,7 M\$ correspondant aux montants budgétisés, mais non dépensés pour des services professionnels.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est un organisme indépendant dont la mission première est de traiter les plaintes relatives aux processus de dotation et de gestion de la main-d'œuvre. La Commission mène ses activités avec rigueur, impartialité et professionnalisme, et ce, dans le but d'assurer la confiance des employées et des employés ainsi que de la population envers les pratiques en place. Dans une perspective d'amélioration continue, elle émet des recommandations et privilégie, dans toutes ses interventions, une approche constructive et de collaboration, tout en demeurant objective et neutre. En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, la CFPM relève du conseil municipal et est encadrée par le règlement 04-061 de la Ville.

Tableau 22 – Commission de la fonction publique
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	278,1	274,0	560,1	698,0	137,9	698,0
Transport et communications	6,5	0,9	56,8	25,0	(31,8)	56,9
Services professionnels	50,2	28,5	52,2	79,6	27,4	53,2
Services techniques et autres	12,5	26,6	24,7	28,6	3,9	26,9
Location, entretien et réparation	2,7	3,3	1,1	2,7	1,6	1,4
Biens durables et non durables	1,7	3,4	3,3	8,7	5,4	6,3
Total – Charges de fonctionnement	351,7	336,7	698,2	842,6	144,4	842,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 114 requêtes, incluant 41 plaintes recevables qui ont mené à une enquête. Sur les 41 plaintes recevables, 14 ont nécessité des vérifications sommaires;
- atteinte de la cible des 45 jours ouvrables pour le délai moyen de traitement des plaintes recevables, qui est passé de 49 jours en 2017 à 39 en 2021;
- création de 2 capsules vidéo pour présenter les services de la CFPM et le processus de plaintes aux personnes désireuses d'en connaître davantage;
- rédaction de 2 articles, qui ont été publiés dans le journal *Métro* pour assurer la visibilité de la CFPM auprès du public;
- réalisation d'une étude sur les freins à la progression de carrière chez les employées et employés issus de la diversité, à la Ville de Montréal;
- lancement de la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2024 par l'élaboration de son plan d'action et le début des travaux;

- dépôt d'une recommandation visant une modification du règlement de la CFPM, que le Conseil municipal a adoptée.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, la Commission de la fonction publique présente un excédent budgétaire de 0,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement à la rémunération :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant des économies générées par les postes vacants et les écarts salariaux.

SECRÉTARIAT DE LIAISON

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (SLAM) est entré en service le 1^{er} janvier 2009, à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), en juin 2008. Le SLAM relève directement du conseil d'agglomération.

La mission du SLAM est de répondre à toute demande d'information formulée par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le SLAM soumet une demande à la municipalité centrale en s'adressant à la personne désignée par le directeur général, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal.

Tableau 23 – Secrétariat de liaison

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	81,4	83,1	87,2	265,5	178,3	265,5
Transport et communications	-	-	-	12,7	12,7	12,7
Services professionnels	-	-	-	152,9	152,9	152,9
Services techniques et autres	3,6	0,9	-	14,9	14,9	14,9
Location, entretien et réparation	-	-	-	4,0	4,0	4,0
Biens durables et non durables	-	-	-	295,8	295,8	295,8
Total – Charges de fonctionnement	85,0	84,0	87,2	745,8	658,6	745,8

Faits saillants

Le SLAM assure une réponse rapide et efficace aux demandes en provenance des maires des villes liées. En maintenant un délai de traitement minimal des requêtes, le SLAM offre un service à la clientèle de qualité qui comble les besoins des membres de l'agglomération.

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 103 demandes en provenance des maires des villes liées en 2021;
- coordination de 2 demandes de présentation sous forme de séances d'information virtuelles :
 - une séance d'information a été tenue entre le SIM et les maires des villes liées afin de présenter un état de la situation sur les mesures d'urgence;
 - une séance d'information a été tenue entre le SPVM et les maires des villes liées afin de mieux comprendre les ententes prévues à 4 dossiers.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent budgétaire de 0,7 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$ découlant des économies générées par un poste vacant;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,5 M\$, attribuable à une absence de dépenses.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Sécurité publique



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau 24 – Sécurité publique

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Sécurité publique						
Police	680 440,2	708 274,3	745 149,8	679 110,2	(66 039,6)	686 794,0
Sécurité incendie	355 843,7	427 390,3	390 567,5	350 537,3	(40 030,2)	351 402,6
Total – Sécurité publique	1 036 283,9	1 135 664,6	1 135 717,3	1 029 647,5	(106 069,8)	1 038 196,6

POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyennes et des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires ainsi que la population de l'agglomération de Montréal, le SPVM s'engage à réduire la criminalité, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité, à constituer un milieu de vie paisible et sûr, et ce, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

Tableau 25 – Police

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	657 669,9	687 113,7	720 944,6	655 234,0	(65 710,6)	662 126,7
Transport et communications	2 233,1	2 018,8	2 704,2	2 600,7	(103,5)	2 771,8
Services professionnels	976,0	1 180,3	1 057,4	1 073,9	16,5	1 122,7
Services techniques et autres	4 263,4	3 902,1	5 188,6	3 852,1	(1 336,5)	5 217,8
Location, entretien et réparation	2 099,8	2 173,2	2 111,4	2 744,5	633,1	2 192,9
Biens durables et non durables	9 595,9	8 866,3	9 347,5	8 835,4	(512,1)	9 673,7
Contributions à des organismes	4 647,8	4 850,1	4 769,7	4 769,6	(0,1)	3 688,4
Autres objets de dépenses	(1 045,7)	(1 830,2)	(973,6)	-	973,6	-
Total – Charges de fonctionnement	680 440,2	708 274,3	745 149,8	679 110,2	(66 039,6)	686 794,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de son rôle d'acteur et de partenaire de premier plan dans l'application des règles définies par le gouvernement provincial ainsi que dans la sensibilisation de la population aux mesures d'urgence COVID-19;
- mise en place de diverses équipes :
 - équipe dédiée à la lutte contre le trafic d'armes (ELTA);
 - équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR);
 - équipe métro d'intervention et de concertation (EMIC), en partenariat avec la Société de transport de Montréal et la Société de développement social;
- bonification de l'équipe dédiée à la lutte contre les groupes criminalisés et soutien aux enquêtes;
- mise en œuvre de la nouvelle Politique sur les interpellations policières;

- création d'une équipe spécialisée en violences conjugales;
- poursuite des actions visant une plus grande représentativité du service.

Principales variations

Budget modifié

L'écart à la hausse entre le budget original et le budget modifié, de l'ordre de 7,7 M\$, est principalement attribuable à l'octroi de diverses subventions du ministère de la Sécurité publique pour la prolongation de divers programmes et l'ajout d'équipes, pour près de 5,9 M\$, ainsi qu'à l'injection d'un budget additionnel de 1,9 M\$ pour maintenir et renforcer les actions ciblées et collectives destinées à assurer le sentiment de sécurité, à augmenter le renseignement et à résoudre les crimes.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de police présente un déficit budgétaire de 66,0 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

Le résultat défavorable de 65,7 M\$ s'explique comme suit :

- écart favorable de 8,1 M\$ découlant d'économies générées par une augmentation du nombre d'absences, de départs à la retraite et de postes laissés vacants chez les policiers et les policières;
- écart favorable de 2,9 M\$ provenant d'économies sur la rémunération des brigadières et des brigadiers, et de postes laissés vacants chez le personnel civil;
- écart défavorable de 34,7 M\$ pour les heures supplémentaires, en grande partie lié aux opérations générales et inhabituelles, au remplacement des absences et des postes vacants, de même qu'aux événements avec armes à feu;
- écart défavorable de 20,0 M\$ pour la portion non réalisée de l'optimisation de la structure des effectifs policiers;
- écart défavorable de 18,7 M\$ pour le coût excédentaire du régime de retraite des policiers et des policières, à la suite de l'évaluation actuarielle et d'autres cotisations de l'employeur;
- écart défavorable de 1,7 M\$ pour l'augmentation du nombre d'embauches de policiers et de policières;
- écart défavorable de 1,6 M\$, principalement lié aux activités du Centre d'urgence 911.

Autres familles de dépenses

Le résultat défavorable de 0,3 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants:

- écart favorable de 1,0 M\$ découlant d’ajustements comptables pour le transfert d’une dépense du SPVM à la Sécurité civile pour les mesures d’urgence COVID-19;
- écart favorable de 0,3 M\$ lié aux économies engendrées sur les fournitures de bureau et informatiques;
- écart défavorable de 0,8 M\$ dû à des dépassements pour les coûts de formation;
- écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable aux frais de fonctionnement de diverses équipes subventionnées par le ministère de la Sécurité publique;
- écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable à un dépassement pour les frais de remorquage.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de Montréal s'emploie à rendre l'agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement.

Cette mission se réalise en intervenant lors de tous types d'urgence, notamment les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et en poursuivant les actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile.

Tableau 26 – Sécurité incendie
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	327 831,2	335 851,7	350 046,7	338 223,8	(11 822,9)	338 732,1
Transport et communications	1 027,6	2 505,3	676,7	902,0	225,3	767,6
Services professionnels	1 925,6	1 787,9	1 267,6	1 418,0	150,4	1 204,5
Services techniques et autres	3 199,1	19 567,4	9 139,6	2 536,6	(6 603,0)	2 175,8
Location, entretien et réparation	3 435,1	21 867,5	13 544,5	904,3	(12 640,2)	1 073,8
Biens durables et non durables	11 929,5	34 540,1	8 714,5	6 352,6	(2 361,9)	7 348,8
Contributions à des organismes	33,0	26,2	43,9	200,0	156,1	100,0
Autres objets de dépenses	6 462,6	11 244,2	7 134,0	-	(7 134,0)	-
Total – Charges de fonctionnement	355 843,7	427 390,3	390 567,5	350 537,3	(40 030,2)	351 402,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de la mobilisation de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (depuis le 10 mars 2020) et maintien de l'état d'urgence local (depuis le 27 mars 2020) en raison de l'urgence sanitaire nationale créée par la pandémie de COVID-19;
- coordination avec le réseau de la santé et des services sociaux, dans un contexte pandémique, pour la mise en place de cliniques de dépistage dans le réseau de la santé, du télétravail pour le personnel de la Ville et des voies actives et sécuritaires pour la population, ainsi que pour le soutien aux personnes en situation d'itinérance et aux organismes communautaires;
- déploiement du Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal et soutien à la coordination pour plusieurs sinistres tels que les chaleurs extrêmes, la perturbation dans la production de l'eau potable ainsi que la crise du logement, le tout exacerbé par la pandémie;
- implantation de la nouvelle convention collective des pompiers et pompières de Montréal;
- révision du schéma de couverture de risques conformément à la *Loi sur la sécurité incendie*;

- participation à des comités sur les grands chantiers tels que le réseau express de Montréal (REM), la ligne bleue du métro de Montréal ainsi que le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, permettant ainsi d'en assurer la conformité et la sécurité;
- mise en place d'un nouveau processus de planification des inspections permettant l'optimisation des ressources humaines et une réduction des risques sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Principales variations

Budget modifié

L'écart favorable de 0,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel en provenance du Service des ressources humaines pour le remboursement des affectations temporaires de l'année 2021. Il faut y ajouter les contributions financières fédérale et provinciale pour la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipements lourds.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de sécurité incendie présente un déficit budgétaire de 40,0 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart défavorable de 11,8 M\$ s'explique par les éléments suivants :

- écart défavorable de 12,9 M\$, dû aux heures supplémentaires chez les pompiers, se détaillant ainsi :
 - 7,7 M\$ pour l'augmentation du nombre d'absences en raison de vacances reportées et de l'horaire de 24 heures;
 - 7,1 M\$ en dépense additionnelle liée à une mesure COVID-19 devant être appliquée, concernant essentiellement les remplacements restreints entre casernes et les retraits préventifs pour maladies chroniques;
 - 3,8 M\$ d'écart défavorable pour les opérations;
 - 1,4 M\$ d'écart défavorable pour les affectations temporaires en cours d'année;
 - 7,1 M\$ d'économies pour les retraits de véhicules hors service;
- écart défavorable de 7,6 M\$ en lien avec les indexations salariales prévues à la nouvelle convention collective des pompiers et des pompières, supérieures aux sommes budgétées;

- écart défavorable de 0,6 M\$ relatif à la rémunération régulière de l'entente COVID-19 des pompiers;
- écart favorable de 0,8 M\$ relatif à l'ajustement de provisions diverses;
- écart favorable de 4,5 M\$ réalisé grâce à des économies sur les postes vacants, les écarts salariaux et autres;
- écart favorable de 3,8 M\$ dû à des taux de charges sociales inférieurs aux hypothèses budgétaires.

Autres familles de dépenses

L'écart défavorable de 28,1 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

- écart défavorable de 30,8 M\$ relié aux dépenses de la Sécurité civile, des villes liées, des arrondissements et autres services de la Ville concernant principalement les mesures d'urgence relatives à la pandémie de COVID-19;
- écart favorable de 1,2 M\$ attribuable à la diminution des coûts d'inventaire d'habits de combat et d'équipements des véhicules;
- écart favorable de 0,5 M\$ attribuable à l'arrêt des services des réviseurs d'Urgences-santé et du retard sur la formation des premiers répondants, en raison de la pandémie;
- écart favorable de 2,0 M\$ attribuable à des économies réalisées sur des honoraires professionnels, sur de la formation ainsi que sur l'achat de mobilier et d'équipements divers.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services institutionnels



SERVICES INSTITUTIONNELS

Tableau 27 – Services institutionnels

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services institutionnels						
Approvisionnement	32 733,6	28 360,2	27 909,8	30 623,3	2 713,5	30 645,1
Évaluation foncière	15 463,2	16 150,3	15 918,1	16 868,1	950,0	16 868,2
Gestion et planification immobilière	164 942,3	164 377,9	174 444,2	178 940,7	4 496,5	179 353,2
Greffe	29 279,5	29 360,0	47 359,6	43 218,6	(4 141,0)	51 235,2
Matériel roulant et ateliers	115 014,5	107 780,4	113 091,3	110 384,8	(2 706,5)	113 114,0
Performance organisationnelle	3 653,4	4 014,8	3 024,2	5 880,0	2 855,8	4 721,7
Total – Services institutionnels	361 086,5	350 043,6	381 747,2	385 915,5	4 168,3	395 937,4

APPROVISIONNEMENT

Par l'expertise de son effectif, le Service de l'approvisionnement soutient les unités d'affaires pour leurs besoins liés au matériel, aux services et aux activités. Il développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion et à l'essor de la Ville de Montréal.

Tableau 28 – Approvisionnement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	25 032,0	26 147,7	26 368,6	26 261,0	(107,6)	26 282,7
Transport et communications	204,2	190,2	200,7	232,0	31,3	312,8
Services professionnels	255,6	197,5	319,0	252,1	(66,9)	497,9
Services techniques et autres	3 750,9	2 189,6	1 385,1	3 137,8	1 752,7	2 860,5
Location, entretien et réparation	67,0	12,4	6,6	78,5	71,9	45,4
Biens durables et non durables	301,6	299,8	136,8	372,8	236,0	356,7
Autres objets de dépenses	3 122,3	(677,0)	(507,0)	289,1	796,1	289,1
Total – Charges de fonctionnement	32 733,6	28 360,2	27 909,8	30 623,3	2 713,5	30 645,1

Faits saillants

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite des activités de la cellule de crise liée à la gestion de la pandémie : approvisionnement en équipements et services pour le personnel de la Ville et la population à risque. Des économies de plus de 6,5 M\$ ont été réalisées sur ces acquisitions en 2021;
- lancement de la nouvelle politique d'approvisionnement qui vise à renforcer l'intégration des volets environnemental, social et économique ainsi qu'à encadrer l'achat local et les communications des intentions de la Ville quant à ces volets auprès des fournisseurs et de la population, au moyen de l'énoncé d'achat local;
- bonification du fichier des fournisseurs de la Ville pour atteindre le plus grand nombre de fournisseurs locaux, d'entreprises d'économie sociale et de fournisseurs de la diversité (plus de 8 000 fournisseurs ciblés) et déploiement d'initiatives permettant à ces fournisseurs de faire affaire avec la Ville (330,0 M\$ octroyés en 2021);
- rapatriement des activités d'achat sous l'outil des appels d'offres publics des services centraux et centralisation de l'expertise d'achat au sein du service;
- poursuite de la transformation du service par l'amélioration et la spécialisation des profils et compétences des différents postes assurant les activités de la fonction approvisionnement;
- déploiement du nouveau processus d'évaluation des fournisseurs et lancement de la formation à travers la Ville;

- renouvellement d'un peu plus de 80 ententes-cadres, sur 365 ententes-cadres actives. Ces ententes corporatives, d'une valeur totale de 636,0 M\$, génèrent en moyenne 10 % d'économies pour la Ville, soit environ 63 M\$.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'approvisionnement présente un excédent budgétaire de 2,7 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,6 M\$ en raison des heures effectuées par le personnel du service pour les activités relevant des mesures d'urgence;
- écart défavorable de 0,3 M\$ qui s'explique par les heures supplémentaires effectuées pour soutenir les activités du Service du matériel roulant et des ateliers;
- écart favorable de 0,8 M\$ lié principalement aux économies réalisées avec le plan de marge de manœuvre, mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à des économies sur des postes vacants;

Services techniques et autres

- écart favorable de 1,8 M\$ dû à des économies générées par le contrat de service pour la gestion vestimentaire intégrée, ainsi que par le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 0,8 M\$ en raison d'un remboursement pour les activités d'entretien sanitaire et de désinfection liées à la pandémie et de dépenses moindres que prévu concernant la désuétude et l'ajustement des inventaires.

ÉVALUATION FONCIÈRE

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Tableau 29 – Évaluation foncière

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	14 880,7	15 576,6	15 248,4	16 108,3	859,9	16 108,3
Transport et communications	191,9	172,1	218,5	266,4	47,9	285,9
Services professionnels	10,0	7,1	9,8	19,2	9,4	12,2
Services techniques et autres	249,1	251,6	359,8	319,4	(40,4)	375,4
Location, entretien et réparation	24,5	21,9	32,0	37,3	5,3	32,1
Biens durables et non durables	107,0	121,0	49,6	117,5	67,9	54,3
Total – Charges de fonctionnement	15 463,2	16 150,3	15 918,1	16 868,1	950,0	16 868,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- collecte des données économiques et analyse des ventes de 2021, requises pour la confection des rôles 2023-2024-2025. La collecte de données économiques consiste à envoyer 35 000 demandes d'informations. En 2021, 10 000 de ces envois ont été réalisés électroniquement, sans usage de papier, une première pour le service;
- évaluation et inscription au rôle de nouvelles valeurs foncières pour plus de 4,6 G\$ découlant des permis de construction émis;
- ajout de 93,0 M\$ aux rôles à la suite de la réinspection des immeubles, une augmentation de 11 % par rapport à 2020. Plus de 19 000 inspections ont été réalisées dans un contexte de contraintes sanitaires et d'effectifs réduits;
- règlement de 300 dossiers de contestations devant les tribunaux pour une valeur de 1,6 G\$;
- consolidation de la démarche de transfert des connaissances visant à éviter la perte d'expertise du service découlant du départ à la retraite de nombreux évaluateurs et évaluatrices.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'évaluation foncière présente un excédent budgétaire de 1,0 M\$ par rapport au budget original, aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,9 M\$ qui résulte des éléments suivants :
 - 0,6 M\$ d'économies relatives à la gestion des postes vacants et des écarts salariaux, qui ont principalement contribué au financement de la contrainte budgétaire;
 - renversement du trop-perçu des provisions à la suite de règlements pour des griefs d'assignation, pour 0,3 M\$;
 - 0,3 M\$ d'économies relatives aux charges sociales, principalement attribuables à la gestion des postes vacants et des écarts salariaux ainsi qu'à la surbudgétisation des régimes de retraite courants;
 - charges supplémentaires de 0,3 M\$ pour les banques de vacances et de maladies;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant principalement des frais de fournitures de bureau et des frais de transport attribuables au télétravail.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

Le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) a pour mission d'offrir à ses clients des solutions immobilières performantes, novatrices et écoresponsables, à l'image et au bénéfice des Montréalaises et des Montréalais.

Tableau 30 – Gestion et planification immobilière
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	57 369,6	64 061,8	66 239,4	66 813,6	574,2	66 930,0
Transport et communications	678,1	591,4	415,9	629,0	213,1	713,2
Services professionnels	684,8	973,4	1 106,8	1 914,1	807,3	1 736,6
Services techniques et autres	7 681,8	7 817,2	7 966,7	8 912,5	945,8	9 346,0
Location, entretien et réparation	73 094,5	69 106,9	72 020,8	76 408,7	4 387,9	73 741,3
Biens durables et non durables	25 443,3	22 231,8	26 743,4	24 262,8	(2 480,6)	26 473,5
Contributions à des organismes	-	0,2	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	(9,8)	(404,8)	(48,8)	-	48,8	412,6
Total – Charges de fonctionnement	164 942,3	164 377,9	174 444,2	178 940,7	4 496,5	179 353,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de près d'une centaine de transactions de toute nature pour répondre aux orientations et besoins de la Ville;
- élaboration d'un nouveau concept d'aménagement pour les espaces administratifs;
- déploiement de la *Politique de sûreté et de sécurité dans les édifices municipaux*;
- élaboration du Cahier des exigences du propriétaire (CEP), qui établit les lignes directrices techniques à considérer dans la conception d'un projet et assure notamment le respect des engagements et politiques de la Ville de Montréal (accessibilité universelle, performance énergétique, développement durable, diversité et inclusion, santé et sécurité des individus, etc.);
- réalisation de près de 120 audits contribuant à dresser le portrait complet de l'état et de la conformité des immeubles;
- poursuite de la mise en œuvre du Plan de réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES des bâtiments municipaux du SGPI 2018-2021;
- élaboration et diffusion de la nouvelle Politique de transition écologique et de développement durable pour les immeubles sous la responsabilité du SGPI. Rappelons que la Ville s'est engagée à rendre son parc immobilier zéro carbone opérationnel d'ici 2030;

- acquisition et prise en charge d'immeubles dans le cadre de la Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021 : 7965, boul. de l'Acadie; 3897, rue Bannantyne; 1695, avenue Laurier Est; 1104, rue Clark; 2135-2145, rue Hall. La Ville a aussi vendu 5 terrains afin que des projets d'habitation sociale puissent y être construits : 4051, avenue Papineau; rue Honoré-Beaugrand; chemin Bates; rue des Seigneurs; avenue Van Horne;
- poursuite du concept d'usage transitoire à l'Îlot Voyageur et à la Cité-des-Hospitalières;
- livraison de projets immobiliers : rénovation des casernes 26 et 61, de l'hôtel de ville et du chalet du Mont-Royal ainsi que des bibliothèques Maisonneuve et L'Octogone et remplacement du théâtre de Verdure; construction du centre de tri des matières organiques de Saint-Laurent, du centre de biométhanisation de Montréal-Est, du complexe aquatique de Rosemont et du nouveau bâtiment qui abritera l'Insectarium;
- hébergement de personnes en situation d'itinérance en période de pandémie, mise en œuvre d'une stratégie immobilière pour les bâtiments vacants et excédentaires et prise en charge de la gestion immobilière et de l'exploitation de la Biosphère et de l'esplanade Tranquille.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la hausse de 0,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié du SGPI a évolué au cours de l'année en prenant en considération les principaux éléments suivants :

- transfert budgétaire de 1,0 M\$ au SMRA;
- budget supplémentaire de 0,3 M\$ pour la prise en charge de nouveaux baux ;
- budget supplémentaire de 0,5 M\$ à la suite de la réception d'un remboursement de dépenses de l'assureur;
- budget supplémentaire de 0,4 M\$ à la suite d'un remboursement de dépenses concernant un jugement de la Cour d'appel du Québec pour une transaction immobilière de 2012;
- budget supplémentaire de 0,2 M\$ résultant d'une subvention pour le projet de géothermie.

Charges de fonctionnement

Globalement, le SGPI présente un excédent budgétaire de 4,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement à la contribution de 2,9 M\$ réservée pour le plan de marge de manœuvre :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,6 M\$, attribuable aux éléments suivants :

- écart défavorable de 0,5 M\$ ayant mené au plan de marge de manœuvre et à plusieurs décisions de restriction des dépenses prises par la direction du service afin d'y contribuer;
- écart favorable de 0,9 M\$ dû à des charges sociales inférieures aux prévisions;
- écart favorable de 0,5 M\$ relatif au remboursement de salaires pour le CCMU;
- écart favorable de 0,3 M\$ en économies liées à un non-comblement de postes;
- écart défavorable de 0,6 M\$ généré par le recours aux heures supplémentaires pour maintenir les activités;

Services professionnels

- écart favorable de 0,8 M\$ dû au report de dépenses en services professionnels afin de contribuer au plan de marge de manœuvre;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,9 M\$ attribuable au report de contrats de services techniques;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 4,4 M\$ attribuable principalement à plusieurs décisions prises par la direction du service :
 - écart favorable de 1,7 M\$ occasionné par une restriction des dépenses pour contribuer au plan de marge de manœuvre;
 - écart favorable de 1,7 M\$ généré par un ralentissement des dépenses qui a permis de compenser en partie le manque à gagner pour les biens durables et non durables;
 - écart défavorable de 0,8 M\$ généré par l'absorption de dépenses de location plus élevées que prévu (principalement dues à des travaux dans le stationnement du 801, rue Brennan);
 - écart favorable de 1,1 M\$ attribuable à un virement budgétaire au SMRA;
 - écart favorable de 0,7 M\$ pour des économies sur l'entretien à contrat;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 2,0 M\$ attribuable à des dépenses plus élevées que prévu pour les pièces et accessoires nécessaires à l'entretien des immeubles;
- écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable à des dépenses plus élevées que prévu en énergie.

GREFFE

Le Service du greffe voit à la préparation, à la tenue et au suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises et au Conseil jeunesse. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi qu'au traitement et à la signature des contrats. Il a également comme obligation de veiller à l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

Tableau 31 – Greffe
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	27 053,8	27 951,7	33 194,2	33 345,0	150,8	34 692,5
Transport et communications	460,9	215,5	2 462,5	2 533,2	70,7	3 051,9
Services professionnels	288,6	458,2	614,9	769,3	154,4	872,7
Services techniques et autres	775,7	369,7	7 794,0	4 500,8	(3 293,2)	8 520,9
Location, entretien et réparation	401,1	229,9	2 368,1	1 630,4	(737,7)	2 391,0
Biens durables et non durables	190,2	145,3	925,9	399,9	(526,0)	1 706,2
Contributions à des organismes	40,0	5,0	-	40,0	40,0	-
Autres objets de dépenses	69,2	(15,3)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	29 279,5	29 360,0	47 359,6	43 218,6	(4 141,0)	51 235,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- organisation de l'élection générale du 7 novembre 2021 en mettant en place l'ensemble des mesures nécessaires afin d'en faciliter le déroulement dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les électrices et les électeurs ont bénéficié de 4 jours complets de vote, incluant 2 jours de vote par anticipation. Toutes les mesures sanitaires requises en fonction de la situation pandémique ont été appliquées. La tenue d'une élection sur 4 jours et dans un si grand nombre d'endroits était une première à Montréal;
- mise en place du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs les plus vulnérables, soit ceux qui résident dans des centres d'hébergement reconnus, les personnes incapables de se déplacer en raison de leur état de santé, les personnes atteintes de la COVID-19 ou celles dont l'isolement est exigé par les autorités de la santé publique;

- déploiement d'une stratégie de communication visant à bien informer les électrices et les électeurs et à favoriser la participation électorale;
- poursuite des mesures visant à favoriser le maintien de la participation citoyenne dans un contexte sanitaire évolutif et de séances à huis clos du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 8,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement dû à l'octroi de crédits additionnels pour la tenue de l'élection générale de 2021, en raison des journées additionnelles de votation et des mesures sanitaires.

Charges de fonctionnement

Globalement le Service du greffe présente un déficit budgétaire de 4,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,8 M\$ dû à des économies sur les charges sociales et la rémunération des élues et des élus, de même qu'à des économies en lien avec le plan de marge de manœuvre;
- écart défavorable de 0,6 M\$ attribuable à des dépenses plus élevées que prévu pour les journées de votation additionnelles de l'élection générale;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 3,3 M\$ lié aux frais de services techniques (honoraires du personnel de soutien de l'élection générale), en raison des journées de votation additionnelles;

Location, entretien et réparation

- écart défavorable de 0,7 M\$ attribuable aux frais de location de salles sur plusieurs jours et fins de semaine, lors de l'élection;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 0,5 M\$ lié à des dépenses supplémentaires pour l'achat de biens, de matériels et d'équipements pour faire face aux mesures sanitaires lors de l'élection dans les différents bureaux et endroits de votation.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Le Service du matériel roulant et des ateliers a pour mission d'assurer la disponibilité et la fiabilité des véhicules et des équipements ainsi que d'offrir divers services et produits spécialisés adaptés aux besoins des arrondissements et des services centraux, de façon écoresponsable et dans un milieu sécuritaire.

Tableau 32 – Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	47 440,3	46 564,3	46 935,3	48 007,2	1 071,9	48 612,4
Transport et communications	163,9	162,0	95,2	87,9	(7,3)	125,8
Services professionnels	163,4	83,9	34,8	70,1	35,3	54,6
Services techniques et autres	2 760,8	2 650,1	3 251,4	2 464,6	(786,8)	3 450,5
Location, entretien et réparation	16 679,1	20 723,5	20 489,3	19 627,5	(861,8)	20 757,8
Biens durables et non durables	49 769,3	38 452,0	43 654,6	43 612,5	(42,1)	43 612,9
Contributions à des organismes	12,5	-	-	15,0	15,0	-
Autres objets de dépenses	(1 974,8)	(855,4)	(1 369,3)	(3 500,0)	(2 130,7)	(3 500,0)
Total – Charges de fonctionnement	115 014,5	107 780,4	113 091,3	110 384,8	(2 706,5)	113 114,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention de la certification environnementale Clé Verte pour 4 ateliers mécaniques. Cette norme garantit entre autres que les ateliers de services pour véhicules respectent l'environnement, de même que les lois et règlements en vigueur pour l'entretien des équipements;
- révision de la structure organisationnelle, tenue de formations sur le cadre légal et administratif du processus d'approvisionnement et augmentation du nombre d'ententes-cadres afin de se conformer aux recommandations du BIG concernant la gestion contractuelle;
- augmentation de la qualité des services à la population et réalisation d'économies d'échelle avec les prêts d'équipements entre arrondissements et les prêts à court terme de véhicules entre ateliers;
- mise en place d'un nouveau processus de planification des ateliers mécaniques en vue d'optimiser l'entretien hors-saison du parc de véhicules ainsi que l'activité de remisage à la fin de l'hiver, en tenant compte de contraintes de réalisation, comme le nombre de mécaniciens et de mécaniciennes.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la hausse de 2,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié est attribuable aux crédits additionnels de 2,1 M\$ reçus pour les autres familles de dépenses afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements, ainsi qu'à l'augmentation du budget de la masse salariale, d'une somme de 0,6 M\$, soit l'équivalent de la création de 5 postes permanents et du transfert de 2 postes d'autres unités administratives.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du matériel roulant et des ateliers présente un déficit budgétaire de 2,7 M\$ par rapport au budget original, provenant principalement des éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,0 M\$ attribuable principalement à des économies en heures supplémentaires chez les cols bleus;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable principalement à l'augmentation des dépenses pour l'entretien des postes de carburant et pour la formation;

Location, entretien et réparation

- écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable principalement à l'augmentation des coûts pour les services d'entretien des véhicules;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 2,1 M\$ dû à la diminution de l'activité de facturation interne ainsi qu'au virage véhiculaire pris par l'atelier de métallurgie (activité non facturable).

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Le Service de la performance organisationnelle accompagne les services centraux et les arrondissements pour l'amélioration durable de leur performance et l'atteinte de leurs objectifs, grâce à l'utilisation d'expertises et de solutions éprouvées en amélioration continue, en architecture d'affaires, en stratégies ainsi qu'en matière de performance financière, d'indicateurs et d'étalonnage.

Tableau 33 – Performance organisationnelle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	3 069,0	3 307,3	2 349,9	3 996,8	1 646,9	3 298,5
Transport et communications	22,7	9,5	6,8	78,0	71,2	78,0
Services professionnels	477,8	668,5	618,9	1 582,2	963,3	1 120,2
Services techniques et autres	66,0	66,4	38,9	134,5	95,6	134,5
Location, entretien et réparation	2,6	0,5	0,1	21,4	21,3	21,4
Biens durables et non durables	15,3	29,4	9,6	67,1	57,5	69,1
Autres objets de dépenses	-	(66,8)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	3 653,4	4 014,8	3 024,2	5 880,0	2 855,8	4 721,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de plus 50 projets de simplification de processus d'affaires facilitant l'atteinte des cibles organisationnelles et la mise en œuvre des recommandations des audits internes, notamment l'accompagnement du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) dans le cadre de son plan de redressement, avec une équipe de 8 conseillers et conseillères, le développement d'indicateurs de performance et l'analyse de modèles financiers comme celui de l'auditorium de Verdun et celui de la gestion vestimentaire;
- transformation numérique des activités d'arboriculture de l'Arrondissement du Sud-Ouest pour optimiser la planification et l'exécution des activités reliées au cycle de vie de l'arbre et aux aménagements horticoles, aussi commencée dans d'autres arrondissements. Cette transformation participe à la concrétisation du Plan climat pour la plantation de 500 000 arbres et, donc, à la réduction des GES;
- optimisation des interventions auprès des partenaires et de la population par la mise en place de protocoles d'intervention bilatéraux pour les activités d'inspection et de salubrité, dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, et par une expérience client bonifiée, au Sud-Ouest, pour les demandes de permis de raccordement d'eau et d'égout sur le domaine public;
- intégration et codification des pièces nécessaires aux entretiens préventifs du parc de véhicules du SMRA pour une planification optimale et un suivi accru des coûts. Projet pilote en cours dans Ville-Marie pour expansion à travers la Ville;

- recensement, analyse et publication annuelle d'indicateurs de performance issus de 2 démarches d'étalonnage :
 - réseau d'étalonnage municipal du Canada (REMC);
 - ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);
- réalisation du bilan de la 1^{re} cohorte de formation « ceinture verte » et de son accompagnement personnalisé, et de 10 projets locaux d'optimisation qui, avec une 2^e cohorte à venir, permet l'agrandissement de la communauté de pratique et le développement d'une culture d'amélioration continue à la Ville, et contribue à l'atteinte des priorités organisationnelles;
- réalisation de dossiers d'architecture d'affaires avec le Service de l'eau pour l'évaluation de son modèle organisationnel en vue d'offrir de meilleurs services d'exploitation de l'eau, ainsi que du modèle opérationnel de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève pour optimiser sa capacité de livraison des services.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la baisse de 1,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par le transfert budgétaire du projet *Alignement stratégique* à la Direction générale.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la performance organisationnelle présente un excédent budgétaire de 2,9 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,6 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
 - écart favorable de 1,1 M\$ dû à l'effet jumelé du transfert de budget à d'autres services centraux et d'économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie;
 - écart favorable de 0,5 M\$ attribuable principalement aux économies générées par la gestion des postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 1,2 M\$ qui s'explique principalement par le transfert budgétaire du projet *Alignement stratégique* à la Direction générale, ainsi que par le report de certaines dépenses en honoraires professionnels, car moins de mandats ont été donnés à l'externe.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Mobilité et attractivité –
Global



MOBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ - GLOBAL
Tableau 34 – Mobilité et attractivité - Global

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Mobilité et attractivité						
Commission des services électriques	65 700,3	69 465,3	72 935,0	83 841,2	10 906,2	83 841,2
Eau	255 908,1	266 129,3	288 032,2	274 220,6	(13 811,6)	272 745,7
Grands parcs, mont Royal et sports	52 363,5	52 304,0	53 087,7	41 790,7	(11 297,0)	42 124,1
Infrastructures du réseau routier	36 012,8	36 490,0	70 833,0	37 391,0	(33 442,0)	39 290,8
Urbanisme et mobilité	84 191,6	58 730,4	56 350,9	66 049,2	9 698,3	70 779,1
Total – Mobilité et attractivité	494 176,3	483 119,0	541 238,8	503 292,7	(37 946,1)	508 780,9

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et assure l'intégration de celui-ci au réseau souterrain.

La CSEM se finance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagers et de ses utilisateurs.

Tableau 35 – Commission des services électriques
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 514,2	6 596,2	8 478,6	7 024,2	(1 454,4)	7 024,2
Transport et communications	235,3	196,2	190,4	283,2	92,8	288,2
Services professionnels	466,4	485,3	413,7	690,7	277,0	575,7
Services techniques et autres	3 864,5	4 137,0	2 569,4	7 655,6	5 086,2	7 498,6
Location, entretien et réparation	1 251,9	1 475,9	1 842,7	1 795,8	(46,9)	1 955,8
Biens durables et non durables	597,9	520,9	621,3	654,7	33,4	761,7
Frais de financement	20 865,6	20 807,1	22 938,3	24 800,0	1 861,7	24 800,0
Remboursement de la dette à long terme	31 473,5	34 499,9	35 648,2	38 816,0	3 167,8	38 816,0
Contributions à des organismes	431,0	746,8	232,4	2 121,0	1 888,6	2 121,0
Total – Charges de fonctionnement	65 700,3	69 465,3	72 935,0	83 841,2	10 906,2	83 841,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation d'un volume de 97,1 M\$ en travaux de construction et de modification de conduits souterrains, incluant ceux de la Ville et des tiers sur le réseau de la CSEM;
- enlèvement de poteaux sur 8 km de rues;
- inspection structurale de 1 000 puits d'accès et vérification de l'occupation sur 925 structures;
- fixation du taux de redevance à 3,933 \$ le mètre, soit une baisse de 1,0 % par rapport au taux réel de 2020.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, la Commission des services électriques présente un excédent budgétaire de 10,9 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,5 M\$ provenant principalement de la baisse de la rémunération capitalisable reliée aux travaux intégrés et aux travaux des tiers. Cet écart est atténué par une réduction dans les salaires et avantages sociaux causée par les postes vacants;

Services techniques et autres

- écart favorable de 4,1 M\$, causé par le fait que plusieurs travaux de construction sont intégrés aux contrats de la Ville de Montréal et du ministère des Transports du Québec et ne sont donc pas imputés aux comptes de dépenses et de revenus de la CSEM;
- écart favorable de 1,0 M\$ relié à des économies dans les dépenses d'inspection structurale du réseau, de nettoyage des puits d'accès et de désencombrement de structures ainsi que dans les frais de services professionnels;

Frais de financement

- écart favorable de 1,9 M\$ dû à des frais d'intérêts moins élevés que ceux prévus au budget;

Remboursement de la dette à long terme

- écart favorable de 3,2 M\$ relié à des remboursements d'emprunt réels qui sont inférieurs aux montants budgétés;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 1,9 M\$ relié au reclassement de l'objet comptable « Programmes d'aide et de subventions ».

EAU

Le Service de l'eau fournit l'eau potable à la collectivité montréalaise, gère les eaux pluviales et assainit les eaux usées pour assurer la santé et la sécurité publiques et protéger l'environnement, maintenant et pour les générations futures.

Tableau 36 – Eau

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	76 321,4	82 019,5	85 856,4	83 227,1	(2 629,3)	83 237,9
Transport et communications	651,9	640,7	718,1	782,8	64,7	1 036,7
Services professionnels	8 021,8	7 938,8	7 414,6	10 062,0	2 647,4	10 455,0
Services techniques et autres	8 852,8	7 563,3	8 987,9	9 677,1	689,2	10 801,4
Location, entretien et réparation	10 758,8	10 436,8	9 704,6	16 568,0	6 863,4	13 625,3
Biens durables et non durables	56 613,2	57 368,5	59 382,3	62 084,2	2 701,9	61 666,5
Frais de financement	31 443,7	36 012,4	37 287,9	35 402,9	(1 885,0)	35 402,9
Remboursement de la dette à long terme	64 148,9	64 654,0	78 708,9	66 910,6	(11 798,3)	66 910,6
Contributions à des organismes	438,7	30,9	115,7	477,0	361,3	536,1
Autres objets de dépenses	(1 343,1)	(535,6)	(144,2)	(10 971,1)	(10 826,9)	(10 926,7)
Total – Charges de fonctionnement	255 908,1	266 129,3	288 032,2	274 220,6	(13 811,6)	272 745,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- continuité des activités malgré la pandémie de COVID-19, et ce, sans interruption de services et dans le respect de la réglementation et des paramètres du Programme d'excellence en eau potable (PEXEP);
- dépistage de 14 000 entrées de service en plomb et auscultation de 123 km de conduites d'aqueduc et d'égouts;
- conception et construction de 6 parcs résilients améliorant le drainage au moyen d'infrastructures vertes et multifonctionnelles;
- mise en service du réservoir Rosemont visant à augmenter la capacité de réserves d'eau de la Ville;
- mise en service de la nouvelle prise d'eau Atwater visant à protéger l'approvisionnement en eau potable des risques autoroutiers.

Principales variations

Budget modifié

L'écart défavorable de 1,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- augmentation de 2,2 M\$ pour soutenir la hausse du coût des coagulants;
- diminution de 3,0 M\$ pour un transfert aux arrondissements concernant les activités d'entretien des réseaux d'eau;
- diminution de 0,7 M\$ des autres transferts interservices.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un déficit budgétaire de 13,8 M\$ par rapport au budget original. Les principaux écarts s'expliquent de la façon suivante :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 2,6 M\$ attribuable à la diminution de la main-d'œuvre capitalisée, aux paiements de banques heures (vacances, mobiles et autres) ainsi qu'à une hausse du nombre d'heures supplémentaires et compensées;

Services professionnels

- écart favorable de 0,5 M\$ dans la gestion des actifs de l'eau potable pour activités faites à l'interne;
- écart favorable de 1,5 M\$ lié à une diminution du nombre d'études d'avant-projet et d'activités d'inspection-auscultation, en raison d'un enjeu de capacité;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 3,0 M\$ correspondant au montant réservé pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat;
- écart favorable de 1,2 M\$ lié au montant réservé pour les interventions pour travaux majeurs et imprévus;
- écart favorable de 0,9 M\$ relié à l'entretien délégué des conduites principales d'aqueduc;
- écart favorable de 1,6 M\$ lié à des dépenses moins élevées que prévu pour l'entretien du réseau et des usines en raison d'un manque de capacité ou de contrats moins élevés;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 2,7 M\$ pour les dépenses en électricité, provenant principalement du report de la mise en service du procédé d’ozonation à l’usine Charles-J.-Des Baillets, du retard de la mise en service du réservoir Rosemont, de la réduction de la production d’eau et de la diminution du débit des eaux usées traitées;
- économies de 1,2 M\$ en biens non durables pour le dépistage plomb;
- écart favorable de 0,6 M\$ en économies d’énergie (essence et gaz naturel), en partie attribuable à la baisse du débit d’eaux usées traitées;
- écart défavorable de 1,7 M\$ pour les dépenses en produits chimiques, incluant un déficit de 1,9 M\$ lié à la hausse du coût des coagulants;

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme

- écart défavorable de 13,7 M\$, attribuable principalement à une sous-estimation des investissements financés par emprunt;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 10,8 M\$, essentiellement relié à la contrainte budgétaire centralisée basée sur les excédents historiques.

GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS

Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports œuvre à la transition écologique de la Ville. Il offre un réseau de grands parcs et d'installations sportives d'envergure et a pour mandat de protéger, de réhabiliter et de mettre en valeur les milieux naturels, la forêt urbaine et les espaces publics. Il contribue également à une vie physiquement active en soutenant la pratique sportive, le développement et la mise aux normes d'équipements sportifs. Il accompagne la tenue d'événements sportifs de portée régionale, nationale et internationale.

Par ses actions, le service place la nature au cœur de la ville pour améliorer la qualité de vie de la population et contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Il rend Montréal plus résiliente et en fait une référence en matière d'écologie urbaine et d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Tableau 37 – Grands parcs, mont Royal et sports
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 514,6	19 537,2	20 549,0	22 056,8	1 507,8	22 113,2
Transport et communications	266,9	187,4	202,0	245,8	43,8	275,3
Services professionnels	3 774,6	2 672,5	1 798,5	2 337,8	539,3	2 657,7
Services techniques et autres	7 945,7	6 564,6	12 972,3	6 385,1	(6 587,2)	6 341,3
Location, entretien et réparation	3 360,8	2 965,6	3 073,2	3 746,2	673,0	3 720,0
Biens durables et non durables	6 633,0	10 666,4	6 628,3	691,7	(5 936,6)	1 034,8
Contributions à des organismes	8 825,7	9 985,8	7 901,8	6 262,0	(1 639,8)	5 910,1
Autres objets de dépenses	42,2	(275,5)	(37,4)	65,3	102,7	71,7
Total – Charges de fonctionnement	52 363,5	52 304,0	53 087,7	41 790,7	(11 297,0)	42 124,1

Faits saillants

En 2021, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports a déployé le Plan nature et sports. Les résultats pour l'année ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention du décret gouvernemental du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour le statut projeté du paysage humanisé de L'Île-Bizard, nouvelle aire protégée de 18 km²;
- forêt urbaine et canopée : plantation de 41 000 arbres, traitement de 19 000 frênes et abattage de 13 600 frênes;
- Grand parc de l'Ouest – Agriculture et solidarité : production maraîchère biologique sur 8 hectares et distribution de 6 000 paniers à des ménages montréalais en situation de vulnérabilité;
- élaboration d'une vision d'accessibilité du site du mont Royal : Table de concertation et acteurs de la mobilité (STM, Vélo Québec);

- mise en place d'une équipe d'expertise en réhabilitation des berges du réseau des grands parcs et finalisation de la caractérisation de l'état des berges des grands parcs;
- réalisation de la démarche de participation citoyenne pour le nouveau parc riverain de Lachine.

Cette année encore, la pandémie aura eu différentes répercussions sur les actions du service. Certaines activités interrompues ont pu reprendre graduellement au courant de l'année, notamment les activités de plein air et d'interprétation de la nature, ainsi que les événements sportifs internationaux ou métropolitains. Dans ce contexte pandémique, notons les résultats suivants pour le service :

- hausse marquée de 129 % de la fréquentation des grands parcs depuis 2019;
- offre d'expériences inclusives et variées dans les installations sportives et le réseau des grands parcs;
- prêt gratuit d'équipements de ski de fond et de raquette pour les jeunes;
- partage d'expertise et offre d'un soutien exceptionnel aux arrondissements pour assurer une reprise graduelle de la pratique sportive locale;
- appel de projets auprès d'associations sportives régionales pour soutenir la relance post-pandémie;
- baisse importante des revenus dans les installations sportives;
- augmentation marquée des coûts des travaux et retards sur les échéanciers causés par la pénurie de main-d'œuvre et les difficultés d'approvisionnement en végétaux.

Principales variations

Budget modifié

Le service a enregistré une augmentation de 0,3 M\$ de son budget de fonctionnement, principalement attribuable au transfert en provenance de l'Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour le programme de soutien aux associations sportives régionales et au transfert à l'Arrondissement de Lachine pour le soutien au mandat d'aménagement temporaire et d'animation du site du port de plaisance de Lachine.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports présente un déficit budgétaire de 11,3 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine. Les principaux écarts s'expliquent de la façon suivante :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,0 M\$ pour la réduction du nombre d'activités dans les installations sportives et aux parcs-nature en raison des mesures sanitaires;

- écart favorable de 0,5 M\$ pour d'autres écarts en rémunération, principalement dû à des postes vacants;

Services professionnels et techniques

- écart défavorable de 8,8 M\$ attribuable aux dépenses liées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- écart favorable de 1,2 M\$ lié à des études reportées;
- écart favorable de 1,2 M\$ lié à la fermeture des installations sportives et à la réduction du nombre d'activités dans les parcs-nature en raison des mesures sanitaires, et ce, en tenant compte de l'augmentation des coûts pour assurer l'accès sécuritaire de la population aux sites;
- écart favorable de 0,4 M\$ principalement lié aux contrats de gestion de la biodiversité;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 0,7 M\$ lié à la fermeture des installations sportives et aux coûts de l'entretien extérieur et des bâtiments, aux parcs-nature;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 5,9 M\$ attribuable aux dépenses du Plan de gestion de la forêt urbaine;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 2,6 M\$, attribuable aux dépenses liées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- écart favorable de 1,2 M\$ lié aux événements sportifs annulés.

INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER

La mission du Service des infrastructures du réseau routier est de protéger, d'aménager et de développer les infrastructures urbaines de façon durable et innovante, afin de concrétiser le Montréal de demain.

Tableau 38 – Infrastructures du réseau routier

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 264,5	25 052,2	59 466,2	24 270,6	(35 195,6)	25 560,6
Transport et communications	633,2	466,1	406,6	867,2	460,6	810,3
Services professionnels	1 020,6	634,5	278,0	1 196,2	918,2	1 468,3
Services techniques et autres	3 020,5	1 017,7	1 179,1	1 063,5	(115,6)	1 356,0
Location, entretien et réparation	8 413,0	9 044,5	8 978,4	9 204,8	226,4	9 305,9
Biens durables et non durables	659,8	513,3	449,7	756,4	306,7	709,3
Contributions à des organismes	31,9	75,0	75,0	32,3	(42,7)	80,4
Autres objets de dépenses	(30,7)	(313,3)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	36 012,8	36 490,0	70 833,0	37 391,0	(33 442,0)	39 290,8

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- accompagnement des partenaires externes de la Ville dans la réalisation de leurs grands projets afin de faire respecter les exigences municipales et de saisir les occasions de bonifier l'intégration des réalisations au milieu bâti;
- planification intégrée des projets et réalisation d'un portefeuille de quelque 381 M\$ en travaux pour le compte de différents requérants, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (guides et mesures);
- déploiement du volet « permis » de l'outil Assistant à la gestion des interventions dans la rue (AGIR), utilisé par les arrondissements. Plus de 74 000 permis ont été demandés par l'intermédiaire d'AGIR. Ce sont aussi 4 500 consentements municipaux qui ont été traités en 2021;
- amélioration de l'encadrement des services de surveillance des chantiers par l'Escouade mobilité en vue d'accroître la qualité des travaux. Plus de 300 audits pour les activités de surveillance et de contrôle des matériaux ont été faits;
- publication de la Charte montréalaise des chantiers et sensibilisation des grands donneurs d'ouvrage sur le territoire afin d'obtenir leurs engagements à adhérer à la charte;
- mise sur pied de l'Observatoire spatial urbain et ouverture de certaines données pertinentes au Plan climat et au Plan d'urbanisme.

Principales variations

Budget modifié

Le service a eu, pour l'année 2021, une augmentation de budget de 1,9 M\$, s'expliquant principalement par les éléments suivants :

- augmentation de 1,5 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets menés en partenariat (SRB Pie-IX, corridor du pont Samuel-De Champlain et secteur Gadbois-Cabot);
- augmentation de 0,2 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets d'investissements;
- augmentation de 0,2 M\$ pour le projet de sécurisation de la falaise Camillien-Houde.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des infrastructures du réseau routier présente un déficit budgétaire de 33,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants:

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 29,4 M\$ découlant d'un ajustement des taux horaires utilisés aux fins de la capitalisation de la main-d'œuvre, et ce, pour les années 2016 à 2020;
- écart défavorable de 4,3 M\$ en lien avec la main-d'œuvre capitalisable de 2021;
- écart défavorable de 1,1 M\$ qui s'explique principalement par les cotisations de l'employeur, causées par les banques d'heures de vacances et d'heures compensées en contexte de pandémie de COVID-19;

Transport et communications

- écart favorable de 0,3 M\$ lié au télétravail en contexte de pandémie;
- écart favorable de 0,2 M\$ causé par le ralentissement des activités imposé par le plan de marge de manœuvre;

Services professionnels, techniques et autres

- écart favorable de 0,8 M\$ à la suite de la baisse du nombre de mandats d'avant-projets préliminaires requis dans le cadre du PDI;
- écart favorable de 0,1 M\$ causé par le ralentissement des activités imposé par le plan de marge de manœuvre.

URBANISME ET MOBILITÉ

S'inscrivant dans une perspective de transition écologique, le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) assure un développement et une mise en valeur du territoire répondant aux aspirations des Montréalaises et des Montréalais. À cette fin, il offre son expertise et sa capacité à innover à la Direction générale, aux arrondissements ainsi qu'aux partenaires de la Ville.

Tableau 39 – Urbanisme et mobilité
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	26 901,6	30 919,4	31 707,5	31 625,4	(82,1)	31 676,9
Transport et communications	951,9	525,3	433,7	726,3	292,6	531,5
Services professionnels	7 796,5	7 848,3	9 662,1	6 525,5	(3 136,6)	14 056,1
Services techniques et autres	2 745,7	2 616,0	2 960,6	2 201,4	(759,2)	4 797,7
Location, entretien et réparation	(624,2)	506,0	390,3	1 137,5	747,2	754,7
Biens durables et non durables	14 038,5	4 526,8	1 842,4	3 928,5	2 086,1	3 364,9
Contributions à des organismes	32 381,6	11 800,1	9 347,1	19 904,6	10 557,5	15 585,3
Autres objets de dépenses	-	(11,5)	7,2	-	(7,2)	12,0
Total – Charges de fonctionnement	84 191,6	58 730,4	56 350,9	66 049,2	9 698,3	70 779,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- démarrage de 4 projets pilotes d'urbanisme transitoire concernant des lieux significatifs ou des bâtiments d'intérêt : Fort Lorette, Cité-des-Hospitalières, Caserne 14 et le 9515 Louvain Est;
- poursuite du processus de planification des écoquartiers de Louvain Est et de Lachine-Est, en plus du lancement de l'étude du modèle d'affaires;
- tenue d'une concertation pour le Vieux-Montréal et d'activités de consultation publique sur le cadre de reconnaissance;
- poursuite de la planification des grands projets d'aménagement inscrits au Plan décennal d'immobilisations (PDI) : études préliminaires relatives au raccordement du boulevard Cavendish, avant-projets définitifs des lots C et H du réaménagement de la rue Peel, planification des phases 2 et 3 du réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, plans et devis du futur pont Jacques-Bizard et lancement de l'appel d'offres pour les travaux;
- mise en œuvre de l'approche Vision Zéro : diffusion de l'état de la sécurité routière en 2020, réalisation de 17 visites terrain par l'équipe post-collision, qui se sont traduites par la mise en place de 20 actions, et rédaction d'une première série de 9 fiches techniques destinées à inventorier et diffuser les meilleures pratiques en matière d'aménagement des rues;
- élaboration des concepts et de la stratégie de réalisation pour compléter l'axe du Réseau express vélo (REV) Viger–Saint-Antoine–Saint-Jacques;

- essai de bordures préfabriquées visant le déploiement rapide d'aménagements cyclables protégés;
- réalisation d'activités de relevé et d'analyse en vue de maintenir la connaissance de l'état des actifs routiers : visite de plus de 100 structures possédant un potentiel de chutes de fragments de béton, analyse des résultats de l'auscultation routière réalisée en 2020 et publication de l'état de l'actif matériel et fonctionnel des feux de circulation;
- comblement de près de 50 000 nids-de-poule.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par une hausse budgétaire de 4,7 M\$, soit : 2,8 M\$ provenant d'affectations du fonds de voirie et 1,0 M\$ provenant du Service du développement économique afin d'effectuer des études d'avant-projets pour plusieurs projets PDI en démarrage au cours de 2022 et 2023 et 0,9 M\$ de budget additionnel en revenus.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'urbanisme et de la mobilité présente un excédent budgétaire de 9,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants:

Services professionnels

- écart défavorable de 3,1 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écarts défavorables de 2,1 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets et de projets prioritaires et 4,2 M\$ pour un transfert de famille de dépenses pour Bixi Montréal (honoraires au lieu de contributions);
 - économies de 1,5 M\$ attribuables au plan de marge de manœuvre;
 - économies de 0,8 M\$ pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel;
 - report de dépenses de 0,7 M\$ lié aux projets de mobilité durable;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,8 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écarts défavorables de 0,4 M\$ pour l'exploitation du réseau artériel, de 0,1 M\$ pour la navette fluviale, de 0,2 M\$ pour des études d'avant-projets provenant d'affectations du fonds de voirie et 0,1 M\$ en transferts provenant d'autres familles de dépenses;

Location, réparation et entretien

- économie de 0,7 M\$ attribuable au plan de marge de manœuvre

Biens durables et non durables

- écart favorable de 2,1 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - économies de 1,4 M\$ pour des dépenses moindres que prévu, de 0,4 M\$ attribuables au plan de marge de manœuvre et de 0,3 M\$ en économies diverses;

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart favorable de 10,6 M\$ s'expliquant en grande partie par les éléments suivants :
 - 4,2 M\$ pour un transfert de famille de dépenses en honoraires pour Bixi Montréal;
 - 4,3 M\$ pour une contribution moindre que prévu à Bixi Montréal (baisse de revenus-dépenses);
 - 1,8 M\$ pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Qualité de vie



QUALITÉ DE VIE

Tableau 40 – Qualité de vie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Qualité de vie						
Culture	64 213,8	61 339,2	61 962,7	65 785,0	3 822,3	68 014,6
Développement économique	92 830,1	93 640,9	122 237,5	124 171,1	1 933,6	147 522,9
Diversité et inclusion sociale	29 251,7	34 626,7	34 740,9	31 143,8	(3 597,1)	36 575,7
Environnement	146 424,8	168 702,4	148 820,6	169 317,9	20 497,3	170 543,3
Espace pour la vie	59 063,8	59 161,5	69 444,6	75 397,9	5 953,3	82 802,0
Habitation	86 940,3	89 605,4	145 850,5	155 856,2	10 005,7	234 476,4
Total – Qualité de vie	478 724,5	507 076,1	583 056,8	621 671,9	38 615,1	739 934,9

CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous et d'enrichir l'expérience culturelle de la population dans tous les arrondissements ainsi qu'au Quartier des spectacles. Cette culture de proximité s'exprime dans un esprit d'inclusion et de diversité et dans une perspective de transition écologique.

De manière plus précise, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le réseau des bibliothèques et le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- la médiation culturelle, l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements et les festivals culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle, ainsi que les industries culturelles et créatives;
- les équipements, espaces et quartiers culturels;
- le loisir, la pratique artistique amateur et le patrimoine immatériel et mémoriel.

Tableau 41 – Culture
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 339,7	16 129,5	16 453,3	16 994,8	541,5	17 016,4
Transport et communications	213,2	80,4	139,3	381,7	242,4	321,5
Services professionnels	3 825,3	3 822,8	3 986,0	4 051,0	65,0	4 080,6
Services techniques et autres	3 693,0	2 870,9	2 941,0	2 879,0	(62,0)	2 982,2
Location, entretien et réparation	112,2	40,4	72,7	206,1	133,4	196,6
Biens durables et non durables	8 076,2	8 037,8	9 492,8	7 951,0	(1 541,8)	9 589,1
Contributions à des organismes	32 954,2	30 357,4	28 877,6	33 321,4	4 443,8	33 828,2
Total – Charges de fonctionnement	64 213,8	61 339,2	61 962,7	65 785,0	3 822,3	68 014,6

Faits saillants

L'année 2021 s'est déployée sous le signe de la relance, inspirée par la créativité et l'innovation, la solidarité, la diversité et l'inclusion, la transition écologique et la participation citoyenne. Le milieu culturel a pu compter à nouveau sur un soutien financier précieux pour redéployer ses activités :

- soutien au milieu culturel et implication active dans la relance du centre-ville :
 - soutien à quelque 120 projets qui ont contribué à redynamiser les espaces publics du centre-ville et des quartiers;
 - soutien financier ponctuel, en partenariat avec le Service du développement économique, qui a permis à 27 organismes de réaliser des projets totalisant plus de 2,5 M\$;

- soutien de 1,4 M\$ au milieu du livre pour l’acquisition de documents, en sus du budget annuel de 7,5 M\$;
- offre culturelle et services directs à la population :
 - adaptation de l’offre des bibliothèques et des maisons de la culture aux consignes sanitaires;
 - lancement d’un grand projet collaboratif de médiation culturelle, *Nos maisons*, mettant en valeur la diversité et la participation citoyenne;
 - présentation de 2 expositions hors les murs par le MEM – Centre des mémoires montréalaises : *Dialogue avec la communauté sino-montréalaise* et *Reflets de la montréalité*;
- équipements culturels et œuvres d’art public :
 - tenue des premières activités estivales à l’esplanade Tranquille, lieu significatif en plein cœur du Quartier des spectacles;
 - démarrage de plusieurs projets de bibliothèques : plans et devis du projet *Sanaaq* (Ville-Marie), concours d’architecture pour le projet *Cœur-Nomade* (Montréal-Nord et Ahuntsic-Cartierville) et Espace Rivière (Rivière-des-Prairies);
 - aménagement des aires d’accueil et des retours automatisés des bibliothèques Saint-Henri, de Notre-Dame-de-Grâce et Robert-Bourassa (Outremont);
 - mise à niveau des équipements numériques et scénographiques de la Chapelle historique du Bon-Pasteur et du Théâtre Outremont pour une fin d’installation en 2022;
 - installation de 4 nouvelles œuvres d’art public et réalisation de 2 murales d’envergure dans des espaces du domaine public et restauration de 2 œuvres;
- innovation et transformation, en collaboration avec les acteurs du milieu et les experts :
 - développement d’un indice d’écoresponsabilité qui vise à tracer un portrait des actions menées par les organisateurs des événements et des festivals;
 - collaboration au programme On tourne vert, avec le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, qui vise à rendre l’industrie audiovisuelle plus écoresponsable;
 - réalisation d’une douzaine d’actions afin de contribuer à la lutte contre le racisme et à la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones, incluant le déploiement, dans le cadre d’un projet pilote, d’un indice d’équité (IDE) qui cherche à établir un point zéro sur la situation des organismes culturels en matière d’équité;
- appui aux ateliers d’artistes dans le cadre du Plan d’action pour le développement et la protection des ateliers d’artistes :

- conjointement avec le ministère de la Culture et des Communications et en collaboration avec le Service du développement économique, soutien à 3 projets de rénovation d'ateliers destinés à plus de 600 artistes, totalisant 11,0 M\$;
 - soutien financier de plus de 0,6 M\$ à 6 OBNL pour conserver ou développer des ateliers d'artistes;
 - mise en place de plusieurs initiatives en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal, incluant un projet visant à outiller les artistes sur leurs droits et obligations et un projet pilote d'accompagnement pour des projets immobiliers d'ateliers;
- renouvellement de l'Entente sur le développement culturel :
- conjointement avec le ministère de la Culture et des Communications, renouvellement de l'Entente sur le développement culturel de Montréal pour les années 2021 à 2024, dotée d'un montant de 158,0 M\$.

Principales variations

Budget modifié

Le Service de la culture a enregistré une augmentation de 2,2 M\$ de son budget de fonctionnement. Cette hausse est principalement attribuable à un budget additionnel de 1,4 M\$ pour les collections de livres des bibliothèques, financé par l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un excédent budgétaire de 3,8 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur:

- écart favorable de 0,5 M\$ s'expliquant principalement par des postes vacants;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 1,5 M\$ attribuable principalement aux dépenses pour les collections de livres des bibliothèques, financées par l'Entente sur le développement culturel de Montréal à hauteur de 1,4 M\$;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 4,2 M\$ pour des dépenses reportées, prévues dans l'Entente sur le développement culturel de Montréal;

- écart favorable de 1,0 M\$ pour des contributions moindres versées à des organismes, à la suite de l'annulation d'événements causée par la pandémie de COVID-19;
- écart défavorable de 0,8 M\$ pour le musée Pointe-à-Callière – renouvellement des expositions permanentes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mission principale du Service du développement économique consiste à faire de Montréal un leader dans des secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance économique durable et inclusive, en collaboration avec les acteurs du milieu.

Le Service du développement économique soutient les entreprises, met en place des programmes d'accompagnement et de financement, assure un arrimage des projets de développement économique avec ses partenaires et sert de levier aux différentes initiatives des secteurs privé, public et communautaire. Outre l'entente de financement relative au Plan économique mixte inclus dans le budget de fonctionnement, le service assume la gestion de plusieurs ententes financières avec le gouvernement du Québec, notamment pour la décontamination des sols, la mise en valeur de l'Est et la relance du centre-ville.

Tableau 42 – Développement économique

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	8 194,9	9 180,0	10 496,8	9 396,7	(1 100,1)	9 667,5
Transport et communications	540,4	357,0	718,6	745,0	26,4	1 325,2
Services professionnels	2 683,4	4 248,0	5 287,7	2 074,7	(3 213,0)	6 558,4
Services techniques et autres	461,0	742,4	804,3	699,0	(105,3)	1 027,2
Location, entretien et réparation	25,8	3,4	0,1	92,6	92,5	63,1
Biens durables et non durables	61,4	195,9	17,1	130,1	113,0	70,9
Contributions à des organismes	80 859,9	78 899,1	104 912,9	61 028,0	(43 884,9)	128 805,6
Autres objets de dépenses	3,3	15,1	-	50 005,0	50 005,0	5,0
Total – Charges de fonctionnement	92 830,1	93 640,9	122 237,5	124 171,1	1 933,6	147 522,9

Faits saillants

Depuis mars 2020, les activités du service se poursuivent dans un contexte de crise sanitaire. À ce jour, plus de 250,0 M\$ ont été engagés dans des actions visant des mesures d'urgence et de relance. En 2021, la mise en œuvre des 10 mesures d'un second plan de relance pour soutenir l'économie montréalaise et d'un plan pour la relance du centre-ville a engagé une large part des ressources humaines et financières du service. Les principales réalisations du service sont les suivantes :

Les 10 mesures d'un second plan de relance pour soutenir l'économie montréalaise :

- une stratégie de 10,0 M\$ pour un centre-ville fort et résilient;
- une impulsion de 12,2 M\$ pour la vitalité commerciale;
- un soutien accru de 5,6 M\$ aux industries culturelles et créatives;

- un virage vert de 8,0 M\$ pour réussir la transition écologique vers des pratiques d'affaires écoresponsables et des modèles d'économie circulaire, et pour appuyer la mobilité durable et l'accessibilité aux pôles d'emplois;
- 6,0 M\$ pour l'économie sociale, une alliée pour la reprise;
- 5,0 M\$ pour l'autonomie alimentaire et l'agriculture urbaine;
- 4,7 M\$ pour le développement du territoire au cœur de la relance de Montréal;
- 3,0 M\$ pour l'innovation au service de la relance;
- 3,0 M\$ pour l'humain au cœur de notre économie;
- 2,3 M\$ pour le rayonnement comme fondement d'une métropole de calibre international.

Les mesures du plan pour la relance du centre-ville

- aide aux entreprises :
 - bonification du fonds Entrepreneuriat commercial, pour 4,0 M\$;
 - transformation des bureaux en espaces collaboratifs, pour 2,0 M\$;
- aménagement du centre-ville :
 - initiatives pour rendre le centre-ville attrayant pour le travail et le loisir, pour 6,0 M\$;
 - revitalisation du Quartier chinois, pour 2,0 M\$;
- appui au dynamisme culturel, commercial et touristique :
 - soutien à la gastronomie, pour 2,0 M\$;
 - soutien à l'opération Relance centre-ville du Partenariat du Quartier des spectacles et de la SDC Montréal centre-ville, pour 3,0 M\$;
- amélioration de l'expérience des personnes qui s'y rendent :
 - augmentation du nombre d'interventions en propreté des rues et des chantiers, pour 1,0 M\$;
 - prolongation de la gratuité du stationnement, pour 3,0 M\$;
- accompagnement de la transformation à plus long terme :
 - démarche de stratégies renouvelées, en collaboration avec les partenaires du milieu, et imprévus, pour 2,0 M\$.

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 23,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- 10,5 M\$ liés au budget additionnel octroyé dans le cadre d'une entente du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) pour la mise en œuvre des projets visant le centre-ville de Montréal;
- 10,4 M\$ liés aux budgets additionnels octroyés dans le cadre des ententes relatives au Fonds régions et ruralité et au développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal (MAPAQ);
- 9,7 M\$ liés au projet d'îlot central du Technopôle Angus et aux programmes de réhabilitation de terrains de l'est de Montréal;
- 1,7 M\$ issus d'excédents affectés aux organismes PME MTL, ce qui a permis l'octroi d'une aide financière aux organismes PME MTL ayant accordé, du 20 mars au 19 septembre 2020, des congés d'intérêts sur certains prêts octroyés à des entreprises;
- diminution de 1,5 M\$ liée à l'entente-cadre Réflexe Montréal, conformément aux dispositions de l'entente de 150,0 M\$ conclue avec le MEI;
- diminution de 7,4 M\$ liée à des transferts budgétaires aux arrondissements et autres unités d'affaires dans le cadre de différents projets tels que la piétonnisation des artères commerciales, le plan de relance du centre-ville (programme spécifique de propreté) et la mobilisation de la société civile et de la population montréalaises pour l'action climatique, ainsi que le Partenariat climat Montréal.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un excédent budgétaire de 1,9 M\$ par rapport au budget original. Celui-ci s'explique par les éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,1 M\$ qui s'explique par des réaménagements des autres familles de dépenses dans le cadre du plan de relance économique – phase 2 et en fonction de besoins additionnels pour la gestion des différents programmes de subventions financés par diverses ententes;

Services et honoraires professionnels

- écart défavorable de 3,2 M\$ qui s'explique par la hausse des dépenses réalisées dans le cadre des diverses ententes et du plan de relance économique – phase 2;

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart défavorable de 20,5 M\$ attribuable à une augmentation des contributions financières octroyées dans le cadre des diverses ententes en cours;

- écart favorable de 3,0 M\$ lié au plan de marge de manœuvre exigé par le contexte de crise sanitaire;
- écart favorable de 23,6 M\$ lié à des transferts à des arrondissements et autres unités d'affaires dans le cadre du plan de relance – phase 2, pour un montant de 9,6 M\$, ainsi qu'à un réaménagement vers d'autres postes budgétaires pour la mise en œuvre des plans stratégiques de développement économique.

DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Dans un monde où l'accès des Montréalaises et des Montréalais à la ville est inégal, certaines personnes peuvent vivre de l'exclusion. Face à cette situation, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale œuvre de concert avec ses partenaires pour que chaque personne ait sa place à Montréal, quels que soient son statut, son identité, son origine et ses capacités.

Tableau 43 – Diversité et inclusion sociale

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 111,5	6 949,4	7 112,6	6 088,6	(1 024,0)	5 954,0
Transport et communications	111,8	412,4	79,1	74,7	(4,4)	380,9
Services professionnels	1 636,1	1 655,7	2 321,5	1 068,4	(1 253,1)	2 973,2
Services techniques et autres	340,7	352,3	535,5	564,3	28,8	1 171,4
Location, entretien et réparation	1,9	1,3	-	24,4	24,4	6,5
Biens durables et non durables	70,0	33,0	45,0	47,9	2,9	140,6
Contributions à des organismes	20 451,6	24 713,4	24 295,8	23 275,5	(1 020,3)	25 949,1
Autres objets de dépenses	528,1	509,2	351,4	-	(351,4)	-
Total – Charges de fonctionnement	29 251,7	34 626,7	34 740,9	31 143,8	(3 597,1)	36 575,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025;
- adoption et suivi de la Politique montréalaise pour l'action communautaire;
- transformation des pratiques municipales par l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) dans les processus décisionnels de la Ville;
- mise en action d'une gouvernance participative innovante pour le Chantier en accessibilité universelle 2020-2024 et finalisation d'une collecte de données élargie auprès de l'ensemble du personnel municipal pour alimenter les travaux en 2022;
- soutien à l'offre de projets communautaires favorisant l'inclusion des enfants et des jeunes;
- déploiement de services d'hébergement d'urgence, de mesures alimentaires et de projets de médiation et de cohabitation sociale pour la prise en charge des personnes en situation d'itinérance;
- renforcement des actions de prévention en matière de sécurité urbaine;
- contribution à 10 projets d'envergure devant favoriser l'accès à une alimentation saine et lutter contre l'insécurité alimentaire, dans le cadre d'un fonds régional conjoint avec la Direction régionale de santé publique de Montréal;

- appui financier à Moisson Montréal afin de lui permettre d’assurer l’approvisionnement en denrées des organismes œuvrant dans la lutte contre l’insécurité alimentaire;
- renouvellement de l’entente entre la Ville et le ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration (Ville-MIFI) pour 2021-2024, à hauteur de 12,0 M\$;
- tenue de l’événement Dialogue avec le Quartier chinois;
- création du premier portrait du service, à l’aide des données de l’outil de gestion et suivi des subventions (GSS).

Principales variations

Budget modifié

L’écart de 5,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient des éléments suivants :

- augmentation budgétaire de 6,9 M\$ liée à des ententes avec le MIFI et le MAMH;
- augmentation budgétaire de 0,6 M\$ en provenance de dépenses contingentes imprévues pour la bonification du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes;
- diminution de 2,1 M\$ à la suite de transferts budgétaires aux arrondissements, dans le cadre de la Politique de l’enfant.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la diversité et de l’inclusion sociale présente un déficit budgétaire de 3,6 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l’employeur

- écart défavorable de 1,0 M\$ attribuable à des postes financés par les subventions Ville-MIFI ainsi que du MAMH, en lien avec la légalisation du cannabis;

Services professionnels

- écart défavorable de 1,0 M\$ lié à des soutiens financiers provenant principalement de la subvention Ville-MIFI;
- écart défavorable de 0,3 M\$ attribuable aux projets en accessibilité universelle financés par des réaménagements internes;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 4,2 M\$ attribuable à des soutiens financiers provenant principalement des subventions Ville-MIFI ainsi que du MAMH, en lien avec la légalisation du cannabis;

- écart favorable de 2,1 M\$ attribuable aux virements budgétaires aux arrondissements dans le cadre de la Politique de l'enfant;
- écart favorable de 1,1 M\$ découlant principalement d'économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie de COVID-19;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 0,3 M\$ qui s'explique par les dépenses subventionnées relatives à l'aide financière pour la légalisation du cannabis.

ENVIRONNEMENT

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie de la population de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant celle-ci aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

Tableau 44– Environnement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 571,8	22 885,0	22 848,2	24 153,0	1 304,8	24 895,2
Transport et communications	513,0	341,6	423,3	916,5	493,2	659,6
Services professionnels	2 865,3	2 427,2	1 264,3	1 285,6	21,3	2 335,8
Services techniques et autres	120 088,2	127 241,4	126 204,5	145 445,6	19 241,1	145 867,2
Location, entretien et réparation	890,4	759,5	960,6	1 565,6	605,0	1 553,1
Biens durables et non durables	27 632,9	29 380,0	7 200,2	6 401,4	(798,8)	12 147,0
Contributions à des organismes	146,2	25,0	28,0	170,5	142,5	171,0
Autres objets de dépenses	(27 283,0)	(14 357,3)	(10 108,5)	(10 620,3)	(511,8)	(17 085,6)
Total – Charges de fonctionnement	146 424,8	168 702,4	148 820,6	169 317,9	20 497,3	170 543,3

Faits saillants

Bien que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir un impact sur les activités du Service de l'environnement, les équipes ont fait preuve de résilience, de persévérance et d'engagement afin de poursuivre la réalisation de leurs différents mandats. Ceux-ci sont en lien direct avec plusieurs priorités du Plan stratégique Montréal 2030, que ce soit la transition écologique, la participation citoyenne et des parties prenantes ou l'offre de milieux de vie de qualité. Parmi les réalisations, les suivantes sont à souligner :

- poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 selon les priorités annoncées :
 - adoption du règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique et modification du règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes pour étendre cette interdiction à l'ensemble des sacs d'emplettes en plastique pour les commerces de détail et les établissements de restauration;

- finalisation des consultations publiques sur la réduction du gaspillage alimentaire par les institutions, les commerces et les industries (ICI), tenues dans le cadre du droit d’initiative en consultation publique (pétition signée par plus de 15 000 personnes) et dépôt des recommandations de la commission;
- démarrage du déploiement de la collecte des matières organiques dans les logements de 9 unités ou plus dans 5 arrondissements et lancement de projets pilotes (Le Sud-Ouest et Saint-Laurent) : 33 000 portes ont été ajoutées, pour un total de 16 % des logements de 9 unités ou plus, à la fin de 2021;
- contribution aux groupes de travail visant la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (2025), ce qui inclut l’élargissement de la consigne des contenants de boissons (2022) pour la gestion des matières recyclables, afin que soit intégrée la réalité montréalaise (2 projets pilotes de collecte des contenants consignés en cours dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Ville-Marie);
- poursuite des travaux de construction de 2 infrastructures de traitement des matières organiques : le centre de traitement par compostage de Saint-Laurent et le centre de traitement par biométhanisation de Montréal-Est, qui fourniront à l’agglomération une capacité de traitement additionnelle de 110 000 tonnes/an, à partir de 2022;
- mise en service de l’usine de traitement des eaux contaminées du parc d’entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);
- construction et mise en service de l’usine de traitement des lixiviats au complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et obtention de la certification ISO 45 001 pour l’ensemble des activités du CESM;
- poursuite du mandat réglementaire pour le respect des normes de qualité de l’air et de l’eau. Au 30 septembre 2021, les actions suivantes avaient été menées :
 - délivrance de 172 permis et autorisations pour différents travaux et activités, dépôt en cour de 28 poursuites ou constats d’infraction et traitement de près de 1 200 plaintes;
 - production d’un rapport spécifique sur l’impact de l’application du règlement sur le chauffage au bois depuis son entrée en vigueur, démontrant une contribution positive à l’amélioration de la qualité de l’air;
 - annonce d’un investissement de 1,2 M\$ en voie de réalisation pour l’amélioration du Réseau de surveillance de la qualité de l’air, qui comprend un accès accru à certaines données ouvertes (un travail conjoint avec la DRSP est en cours, visant la sortie d’un document explicatif sur la qualité de l’air et ses impacts sur la santé des Montréalaises et des Montréalais);
 - poursuite par l’équipe de l’inspection des aliments de la mise en œuvre d’initiatives visant un soutien accru à la transition écologique du secteur.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 1,2 M\$ et provient principalement du programme MTQ-Turcot pour la mesure de la qualité de l'air de 1,6 M\$ et de virements budgétaires de 0,4 M\$ vers les arrondissements pour des activités d'information, sensibilisation et d'éducation pour le déploiement de la collecte des résidus organiques des 9 logements et plus et certaines institutions.

Charges de fonctionnement

Globalement, la variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,3 M\$ principalement attribuable aux postes vacants et à des rajustements salariaux.

Services techniques

- écart favorable de 19,2 M\$ principalement attribuable aux activités de la gestion des matières résiduelles, et plus spécifiquement :
 - écart favorable de 10,4 M\$, en raison de l'évolution favorable du marché des matières recyclables;
 - écart favorable de 4,9 M\$ lié à des économies sur les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (indexation, indice de carburant et contingences) ainsi qu'à des reports d'implantation de projets pilotes, d'activités de sensibilisation et d'études;
 - écart favorable de 1,2 M\$ lié à des écarts de volumes dans le traitement et l'élimination des matières résiduelles (la participation citoyenne et le secteur des industries, des commerces et des institutions) ainsi qu'à des reports d'études;
 - écart favorable de 1,2 M\$ attribuable aux activités des écocentres : transports (baisse du coût et changements), baisse de volume (bois et transport) et fin du paiement pour les halocarbures, maintenant pris en charge par les producteurs;
 - écart favorable de 1,4 M\$ attribuable au report de la mise en service et au rodage de l'usine de traitement des eaux du PEPSC, maintenant pleinement fonctionnelle;

ESPACE POUR LA VIE

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Service de l'Espace pour la vie accompagne l'être humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, la Biosphère, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe muséal en sciences de la nature au Canada – un important pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- accueil de 1 million de visiteuses et visiteurs dans les musées, malgré des activités affectées par le contexte sanitaire : capacités d'accueil réduites et devant être modulées à 8 reprises en cours d'année, pénurie de main-d'œuvre dans le secteur récréotouristique et absence de touristes dans la métropole;
- lancement d'une nouvelle offre tarifaire contribuant à l'effort de relance : le Passeport Espace pour la vie. Son tarif abordable favorise l'accessibilité et contribue à créer une communauté Espace pour la vie en fidélisant la clientèle et en l'invitant à adopter des comportements visant la protection de la biodiversité (14 000 passeports vendus en trois mois en 2021);
- intégration de la Biosphère comme 5^e musée de l'Espace pour la vie, grâce à une collaboration entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la Ville de Montréal;
- renouvellement de l'événement Jardins de lumière, avec le nouveau parcours immersif *Ode à la lune*, mettant en valeur les cultures autochtones;
- déploiement d'une programmation hors les murs, « la Nature près de chez vous », ayant permis aux animateurs et animatrices de l'Espace pour la vie de joindre les communautés dans 55 parcs de Montréal et de plusieurs autres municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- accroissement de l'impact social de l'Espace pour la vie : 48 places offertes gratuitement dans les camps de jour de l'Espace pour la vie, 715 bacs de légumes remis à des cuisines collectives et 3 000 bulbes de tulipes offerts à la communauté;
- obtention de l'accréditation de l'Association des zoos et aquariums (AZA), une distinction prestigieuse qui reconnaît que le Biodôme s'engage aux plus hauts standards en matière de gestion d'institution zoologique;
- contribution remarquable des chercheuses et des chercheurs qui s'illustrent par leurs travaux sur la botanique, la phytoremédiation, l'ethnobotanique, la pollution lumineuse, les météorites, l'entomologie ou encore par leurs programmes de conservation tels que ceux pour la rainette faux-grillon et le monarque.

Tableau 45 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	28 605,2	28 761,4	33 231,1	35 326,1	2 095,0	35 568,1
Transport et communications	2 168,7	1 278,1	1 459,1	2 087,0	627,9	2 300,4
Services professionnels	1 432,1	1 479,5	3 293,2	2 849,9	(443,3)	4 156,0
Services techniques et autres	8 795,4	8 306,5	9 828,1	11 815,0	1 986,9	11 899,8
Location, entretien et réparation	202,3	157,0	238,1	251,7	13,6	348,0
Biens durables et non durables	4 332,8	3 265,2	4 085,9	5 302,0	1 216,1	10 746,5
Frais de financement	5 627,8	6 388,6	6 530,7	6 789,8	259,1	6 789,8
Remboursement de la dette à long terme	7 464,5	9 065,7	10 435,9	10 458,4	22,5	10 458,4
Contributions à des organismes	435,0	490,7	457,0	518,0	61,0	535,0
Autres objets de dépenses	-	(31,2)	(114,5)	-	114,5	-
Total – Charges de fonctionnement	59 063,8	59 161,5	69 444,6	75 397,9	5 953,3	82 802,0

Principales variations

Budget modifié

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'augmentation de 7,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- contribution de 6,6 M\$ de la Fondation Espace pour la vie, soit 6,0 M\$ pour la réalisation des activités de la Biosphère à la suite de son intégration – parties provinciale et fédérale et 0,6 M\$ pour différents projets;
- contributions financières diverses de 0,8 M\$, principalement pour des contrats-échanges et les camps de jour de l'Espace pour la vie, ainsi que pour la vente du forfait passeport.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'Espace pour la vie présente un excédent budgétaire de 6,0 M\$, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,1 M\$ s'expliquant ainsi :
 - 1,1 M\$ en régimes de retraite passés;
 - 1,0 M\$ résultant des enjeux de main-d'œuvre en contexte de pandémie et des ajustements aux différentes banques d'heures compensées, de vacances et de maladie;

Transports et communications

- écart favorable de 0,6 M\$ attribuable à la réduction des efforts publicitaires et des frais d'envoi, et à l'annulation des déplacements;

Services techniques et autres

- écart favorable de 2,0 M\$ provenant des économies engendrées par la fermeture et l'ouverture à capacité réduite des institutions, par l'annulation de certains projets de programmation, par la réduction des frais d'administration internes facturés par la Ville à l'Espace pour la vie, au prorata des dépenses de fonctionnement, et par la participation à l'équilibre budgétaire (marge de manœuvre);

Biens durables, non durables et divers

- écart favorable de 1,2 M\$ découlant de la réduction des activités en contexte pandémique, notamment la réduction des achats de marchandises destinées à la revente en boutique et en restauration, liée à la baisse d'achalandage, ainsi que la diminution des acquisitions nécessaires à l'entretien des collections végétales et animales.

Tableau 46 – Espace pour la vie – Revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Transferts	214,9	86,8	149,4	-	149,4	212,8
Services rendus	14 617,9	3 394,2	17 338,2	21 383,4	(4 045,2)	28 383,9
Total – Revenus	14 832,8	3 481,0	17 487,6	21 383,4	(3 895,8)	28 596,7

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 7,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les revenus additionnels suivants :

- contribution de 6,6 M\$ de la Fondation Espace pour la vie, soit 6,0 M\$ pour la réalisation des activités de la Biosphère à la suite de son intégration – parties provinciale et fédérale et 0,6 M\$ pour différents projets;
- contributions financières gouvernementales et diverses de 0,6 M\$ pour des contrats-échanges et les camps de jour de l'Espace pour la vie, ainsi que pour la vente du forfait passeport.

Revenus

La baisse de 3,9 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Services rendus

- écart défavorable de 4,0 M\$ dû au report de l'ouverture de l'Insectarium, à la réouverture de 3 musées en février avec des capacités d'accueil très réduites et à leur fermeture, le 22 décembre, en raison des restrictions sanitaires; forte diminution de la clientèle touristique et accueil limité de groupes scolaires pendant l'année; ouverture limitée et décalée des points de services alimentaires; mitigation des impacts de la pandémie sur les droits d'entrée par le lancement d'un nouveau produit tarifaire, le Passeport Espace pour la vie.

HABITATION

Le Service de l'habitation a pour mission de soutenir et d'accélérer un développement résidentiel équilibré à Montréal, d'améliorer l'habitat et de répondre aux enjeux urbains en intervenant de façon structurante sur le cadre bâti et le territoire.

Tableau 47 – Habitation

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	9 654,8	10 806,8	11 887,4	11 455,2	(432,2)	11 455,2
Transport et communications	76,7	44,6	98,2	63,2	(35,0)	109,5
Services professionnels	408,2	556,0	797,6	1 004,0	206,4	1 410,9
Services techniques et autres	84,0	123,4	117,6	163,4	45,8	176,1
Location, entretien et réparation	19,6	2,4	18,8	19,1	0,3	22,2
Biens durables et non durables	139,2	92,3	57,9	100,9	43,0	86,9
Contributions à des organismes	76 557,8	78 065,7	132 875,6	143 050,4	10 174,8	221 215,6
Autres objets de dépenses	-	(85,8)	(2,6)	-	2,6	-
Total – Charges de fonctionnement	86 940,3	89 605,4	145 850,5	155 856,2	10 005,7	234 476,4

Faits saillants

En 2021, malgré le contexte de pandémie, le Service de l'habitation a poursuivi le renforcement de mesures :

- remplacement de la Stratégie d'inclusion, en vigueur depuis 2005, par le Règlement pour une métropole mixte, qui balise les nouvelles pratiques d'inclusion de logements sociaux, abordables et familiaux depuis avril 2021;
- avancement des projets issus des programmes de logement social et communautaire AccèsLogis Montréal et AccèsLogis Québec, et du fonds fédéral de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1, destiné aux populations vulnérables ou sans-abri. À la fin de 2021, 4 400 logements étaient terminés ou en voie de développement;
- utilisation des fonds de la Stratégie d'inclusion, à hauteur de 25,5 M\$, pour soutenir 15 projets de logements sociaux dans 9 arrondissements;
- acquisition de terrains destinés à des projets sociaux et communautaires au moyen d'achats de gré à gré, du droit de préemption ou de la Stratégie d'inclusion. Afin de poursuivre les efforts en ce sens, un nouveau règlement d'emprunt de 95,0 M\$ a été entériné par le conseil d'agglomération, en août 2021;

- lancement du nouveau programme d'aide à la rénovation RénoPlex, qui permet aux occupantes et occupants d'immeubles de 1 à 5 logements de bénéficier de logements plus sains, plus confortables et plus efficaces sur le plan énergétique;
- renforcement des mesures destinées aux ménages vulnérables dans le cadre de la reconduction de l'opération 1^{er} juillet, dont le financement a été bonifié pour atteindre 3,6 M\$ en 2021.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 78,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique de la façon suivante :

- 42,4 M\$ en budgets supplémentaires découlant des ententes tripartites 2018, 2019, 2020 et 2021 intervenues entre la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le gouvernement du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;
- 34,5 M\$ pour l'ICRL, découlant d'une entente avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui vise à venir en aide aux personnes en situation d'itinérance ou vulnérables;
- 0,9 M\$ en subventions additionnelles et exceptionnelles destinées à la réalisation de projets AccèsLogis;
- 0,8 M\$ provenant des affectations d'excédents de la Ville pour le logement abordable, dans le cadre de l'axe 3.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'habitation présente un excédent budgétaire de 10,0 M\$, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,4 M\$ qui s'explique principalement par des besoins additionnels, notamment pour la gestion des différents programmes de subventions, et par ailleurs compensé par un réaménagement des autres familles de dépenses;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 10,2 M\$ qui provient de dépenses moindres que prévu, associées au programme AccèsLogis et aux différents programmes de rénovation.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Service aux citoyens



SERVICE AUX CITOYENS

Tableau 48 – Service aux citoyens

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Service aux citoyens						
Concertation des arrondissements	103 856,8	97 438,9	96 215,3	93 230,5	(2 984,8)	100 588,0
Expérience citoyenne et communications	24 100,1	25 894,0	28 166,4	28 752,5	586,1	29 314,7
Technologies de l'information	85 779,5	82 435,7	81 558,0	100 058,0	18 500,0	100 468,7
Total – Service aux citoyens	213 736,4	205 768,6	205 939,7	222 041,0	16 101,3	230 371,4

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS

Le Service de la concertation des arrondissements (SCA) :

- exerce sa compétence dans les domaines du déneigement, de l'Escouade mobilité et de la gestion animale;
- travaille de concert avec les services centraux et les arrondissements afin de les soutenir pour leurs activités locales;
- collabore et contribue, par exemple avec son expertise-conseil, à la mise sur pied de programmes, notamment en matière de propreté, visant à bonifier les activités, et développe des outils technologiques adaptés aux besoins de ses clientèles. Au cours de la dernière année, le SCA s'est vu confier le mandat de suivi de l'évolution des projets d'implantation de nouvelles écoles.

Tableau 49 – Concertation des arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	7 214,4	8 211,2	9 169,9	9 706,8	536,9	10 235,7
Transport et communications	150,4	168,0	154,7	246,8	92,1	214,5
Services professionnels	364,9	553,8	551,4	493,7	(57,7)	896,1
Services techniques et autres	94 738,9	87 289,6	85 086,5	81 391,1	(3 695,4)	87 464,3
Location, entretien et réparation	522,7	525,2	672,3	548,0	(124,3)	818,5
Biens durables et non durables	526,1	381,3	268,4	544,1	275,7	622,7
Contributions à des organismes	337,2	309,8	312,1	300,0	(12,1)	336,2
Autres objets de dépenses	2,2	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	103 856,8	97 438,9	96 215,3	93 230,5	(2 984,8)	100 588,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- déneigement :
 - reconduction de la déclaration de compétences entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement pour une période de 3 ans, concernant la Politique de déneigement révisée en 2019, ce qui a permis la réalisation de chargements locaux par les arrondissements afin de s'adapter aux conditions;
 - réalisation de 5 chargements de neige à l'initiative de la Ville et de 2 chargements par les arrondissements;
 - déploiement d'un plan d'action pour la poursuite des opérations en contexte de pandémie de COVID-19, ce qui a permis de maintenir les services sans interruption pendant tout l'hiver 2020-2021;

- gestion des sols d'excavation :
 - mise en place de la gestion des matières issues des travaux d'excavation pour 3 arrondissements, dans la perspective d'offrir ce service à l'ensemble des arrondissements. Ce projet a pour objectif de permettre à la Ville d'être exemplaire en matière de gestion des sols excavés et d'amorcer une véritable économie circulaire en favorisant le réemploi des sols faiblement contaminés;
- Escouade mobilité :
 - réalisation de près de 28 000 interventions.
 - mise en place de la couverture en fin de semaine pour assurer ainsi des opérations 7 jours sur 7.
 - poursuite du projet pilote d'Escouade à vélo en période estivale;
 - intégration de la planification opérationnelle visant à cibler des thématiques particulières (ex. : sécurité aux abords des écoles) sur une base planifiée, en plus des activités courantes;
 - mise en place du comité Escouade, impliquant les représentantes et représentants des 19 arrondissements et des services concernés;
- propreté :
 - déploiement de brigades de propreté pour le nettoyage manuel des artères achalandées des 19 arrondissements;
 - installation de 1 000 cendriers publics sur les artères à fort achalandage, ce qui a permis de collecter et envoyer au recyclage des centaines de milliers de mégots;
 - poursuite du déploiement de modules d'affichage libre permettant à la population de communiquer, ces babillards favorisant la préservation d'un environnement visuel propre;
 - soutien à plus de 13 organismes communautaires et culturels pour la réalisation de murales de quartier dans 11 arrondissements;
- gestion animalière :
 - présentation et adoption par les instances d'un nouveau règlement sur l'encadrement des animaux domestiques, harmonisé à la réglementation provinciale en la matière. Son déploiement auprès de toutes les parties prenantes a suivi;
 - réalisation de plus de 7 000 interventions de la Patrouille de contrôle animal, qui sillonne le territoire montréalais, visant la sensibilisation et l'éducation au respect de la réglementation en vigueur;
 - traitement de plus de 200 incidents de morsures et plaintes pour des chiens au comportement agressif par les agentes et agents de prévention du SCA afin que soient menées des enquêtes visant à assurer la sécurité publique;
 - poursuite des travaux de planification du futur refuge animalier de Montréal;

- lutte contre la surpopulation des chats communautaires;
- déploiement de programmes et projets visant à assurer la sécurité et à améliorer la cohabitation entre la population et les animaux de compagnie;
- pilotage de systèmes technologiques :
 - mise en œuvre des projets technologiques pour la population, tels que les services numériques (ex. : permis en ligne, requêtes numériques, etc.) et les outils de suivi permettant de structurer les activités opérationnelles en arrondissement (ex. : GDT Mobile);
 - accompagnement des arrondissements dans le déploiement d'outils de gestion de changement et de formation novateurs, facilitant l'adhésion aux systèmes pilotés par le SCA et leur utilisation;
- coordination des projets d'écoles :
 - gestion et facilitation de l'arrimage entre les arrondissements, les services municipaux et les centres de services scolaires sur les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 7,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget additionnel de 5,3 M\$ reçu pour les coûts supplémentaires de chargement et de transport de la neige (provenant de la réserve neige), au budget de 1,0 M\$ reçu du SDÉ dans le cadre du plan de relance du centre-ville ainsi qu'aux montants totaux de 0,8 M\$ reçus du Service de l'eau et des arrondissements pour l'ouverture du site de gestion des matières issues des travaux d'excavation au PEPSC.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la concertation des arrondissements présente un déficit budgétaire de 3,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,5 M\$ principalement attribuable au non-comblement de postes vacants, découlant d'économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 5,3 M\$ afin de couvrir les coûts supplémentaires d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, compensé par la réserve neige;
- écart favorable de 1,6 M\$ relié au remorquage et s'expliquant par le fait que 50 % des dépenses sont déjà incluses dans les contrats de déneigement clés en main;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,3 M\$ qui s'explique principalement par des économies réalisées en lien avec le plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie, notamment dans les activités de propreté tributaires des conditions météorologiques.

EXPÉRIENCE CITOYENNE ET COMMUNICATIONS

Le Service de l'expérience citoyenne et des communications (SECC) a pour mission de créer une expérience citoyenne simplifiée et fluide en établissant des liens intelligibles, compréhensibles et logiques entre les actions de la Ville et la population. Porte-étendard de la Ville, il fait rayonner celle-ci en la rendant inspirante, attrayante et accueillante.

Tableau 50 – Expérience citoyenne et communications

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	19 375,2	22 548,1	24 095,0	24 024,3	(70,7)	24 236,7
Transport et communications	3 185,8	2 360,7	2 820,0	2 729,1	(90,9)	3 224,7
Services professionnels	575,1	447,8	439,5	575,6	136,1	624,3
Services techniques et autres	1 014,8	810,0	778,1	1 275,9	497,8	1 033,4
Location, entretien et réparation	20,8	5,7	14,2	13,2	(1,0)	15,8
Biens durables et non durables	87,8	151,5	164,8	134,4	(30,4)	179,8
Contributions à des organismes	-	50,0	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	(159,4)	(479,8)	(145,2)	-	145,2	-
Total – Charges de fonctionnement	24 100,1	25 894,0	28 166,4	28 752,5	586,1	29 314,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- mesures d'urgence :
 - formulation de conseils et collaboration avec le CCMU pour la gestion de crise liée à la pandémie de COVID-19;
 - élaboration d'une stratégie et diffusion des informations à la population sur l'évolution des consignes sanitaires;
 - soutien et collaboration avec les services, les arrondissements et les villes liées;
- principales campagnes de communication :
 - réalisation de la campagne pour la relance économique et culturelle destinée à soutenir les commerces et les entreprises;
 - réalisation de la campagne d'incitation aux bons comportements et de sensibilisation à la protection des milieux naturels, pour contribuer à la protection de l'environnement et des écosystèmes;
 - réalisation de la campagne hivernale pour sensibiliser au déneigement et promouvoir les activités extérieures;
 - réalisation de la campagne de notoriété pour informer sur les services du centre 311;

- participation publique et engagement citoyen :
 - bonification des pratiques de participation publique pour proposer un parcours plus clair, évolutif, accessible et inclusif, et pour mieux outiller l'administration municipale;
 - réalisation de la campagne pour le premier budget participatif, permettant à la population d'influencer l'affectation de 10,0 M\$ du budget municipal : plus de 11 millions de vues, 620 idées soumises par la population, 35 projets proposés au vote, 20 000 participations au vote et 7 projets lauréats;
 - pour favoriser l'implantation de la Charte montréalaise des chantiers, harmonisation et création de nouveaux outils, déploiement graduel du système de notifications d'avis et alertes, etc.;
 - en lien avec les chantiers gérés par les services centraux, prise en charge de 87,8 % des demandes en moins de 48 heures au centre de services 311 et résolution de 94,2 % des demandes en moins de 10 jours – délai moyen de traitement : 3 jours;
- communications numériques :
 - augmentation de 50 % de la fréquentation de **montreal.ca**, avec 9 millions de visites et 21 millions de pages vues;
 - ajout de 7 services numériques sur **montreal.ca** : solde du compte de taxes, suggestions d'achat de livres, formulaire de réclamation, certificat d'occupation commerciale, demande de permis d'enseigne et d'occupation du domaine public, requêtes liées aux collectes et aux pousards;
 - mise en place d'un compte citoyen pour les entreprises et les organisations sur **montreal.ca**;
 - gestion de plus de 40 000 commentaires et questions citoyennes sur les médias sociaux;
- centre de services 311 :
 - taux d'appels traités en moins de 100 secondes : 89 % (51 % en 2020) – cible : 80 %;
 - délai de réponse aux appels : 34 secondes en moyenne (199 s en 2020) – cible : 100 secondes;
 - taux d'appels abandonnés : 3 % (14 % en 2020) – cible : 10 % et moins;
 - temps de réponse aux courriels : 0,9 jour (5 jours en 2020) – cible : 2 jours;
- relations de presse :
 - organisation de près de 100 événements de presse en présentiel, en virtuel ou en mode hybride;
 - traitement de plus de 1 500 demandes des médias;
 - production de centaines de communiqués de presse, d'allocutions, de messages, etc.

Principales variations

Budget modifié

Le Service a reçu des budgets additionnels au cours de l'année 2021, portant l'écart entre le budget original et le budget modifié à 0,6 M\$, qui s'explique de la façon suivante :

- 0,2 M\$ en affectation d'excédents pour la stratégie de communication (rue Sainte-Catherine Ouest);
- 0,2 M\$ en provenance de 2 arrondissements pour la centralisation du centre de services 311;
- 0,2 M\$ en provenance de divers services (campagnes pour le recrutement et le budget participatif).

Charges de fonctionnement

L'excédent budgétaire de 0,6 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,1 M\$ attribuable à la répartition de la provision pour vacances et maladies des soldes non utilisés de 0,5 M\$;
- transfert budgétaire de 0,2 M\$ en provenance de 2 arrondissements pour le centre de services 311;
- écart favorable de 0,6 M\$ résultant de la gestion des postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 1,0 M\$ dû au plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités causé par la pandémie;
- écart défavorable de 0,3 M\$ imputable à la stratégie de communication pour le chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 0,2 M\$, ainsi qu'à la campagne du budget participatif, pour 0,1 M\$.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Service des technologies de l'information assure le maintien des services technologiques clés de la Ville et en soutient la modernisation. Il appuie aussi les unités de la Ville dans leurs mandats liés à la ville intelligente et numérique, aux initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

Tableau 51 – Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	44 408,3	45 744,2	45 326,9	50 752,4	5 425,5	51 795,1
Transport et communications	9 813,6	8 139,1	8 169,1	8 009,2	(159,9)	8 851,6
Services professionnels	788,5	739,8	1 017,1	1 047,2	30,1	1 523,4
Services techniques et autres	1 065,5	1 227,5	1 497,2	1 786,0	288,8	2 218,0
Location, entretien et réparation	28 553,2	27 693,1	24 875,6	36 599,4	11 723,8	34 245,6
Biens durables et non durables	1 144,9	621,1	732,7	1 863,8	1 131,1	1 867,1
Contributions à des organismes	5,5	11,8	0,5	-	(0,5)	0,5
Autres objets de dépenses	-	(1 740,9)	(61,1)	-	61,1	(32,6)
Total – Charges de fonctionnement	85 779,5	82 435,7	81 558,0	100 058,0	18 500,0	100 468,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement d'équipements afin de soutenir la mobilité du personnel de la Ville : 3 000 ordinateurs portables, 2 500 téléphones cellulaires, 1 000 salles de conférence multimédias et 2 500 téléphones logiciels;
- mise en place de 10 haltes-connexion à travers la Ville de Montréal qui réduisent la fracture numérique en période de mesures d'urgence;
- mise en place de 2 centres de distribution du matériel et amélioration du service à la clientèle en soutien informatique par une diminution de plus de 50 % du temps de réponse téléphonique;
- processus du bureau de projet : dépôt de 11 plans d'action pour l'amélioration des processus et octroi d'un contrat pour le déploiement d'une solution corporative de gestion de projets visant à assurer l'amélioration de la surveillance ainsi que la reddition de comptes et la gestion des investissements TI des projets.

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation nette de 0,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par l'octroi d'un budget additionnel de 0,2 M\$ pour l'analyse des modèles d'affaires, en vue du déploiement de la 5G, et de 0,2 M\$ pour le chantier d'amélioration du réseau logistique et de la gestion des stocks.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des technologies de l'information présente un excédent budgétaire de 18,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 3,9 M\$ dû à une capitalisation plus élevée que prévu des coûts de la main-d'œuvre affectée à des projets d'immobilisations;
- écart favorable de 3,8 M\$ lié à la vacance de postes;
- écart défavorable de 2,3 M\$ dû au paiement d'heures supplémentaires et de primes;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,3 M\$ dû à une réduction du développement du WiFi dans les édifices de la Ville, en raison de la pandémie de COVID-19;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 2,8 M\$ attribuable à une priorisation du déploiement de certaines solutions informatiques afin de réaliser les économies demandées par l'administration municipale;
- écart favorable de 2,2 M\$ dû au report du déploiement de certaines solutions informatiques;
- écart favorable de 1,9 M\$ généré par des économies sur les contrats d'entretien informatique;
- écart favorable de 4,8 M\$ pour les contrats informatiques payés d'avance;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,3 M\$ imputable à une réduction du développement du WiFi dans les édifices de la Ville, en raison de la pandémie;
- écart favorable de 0,8 M\$ dû à des économies sur des accessoires de radiocommunication.

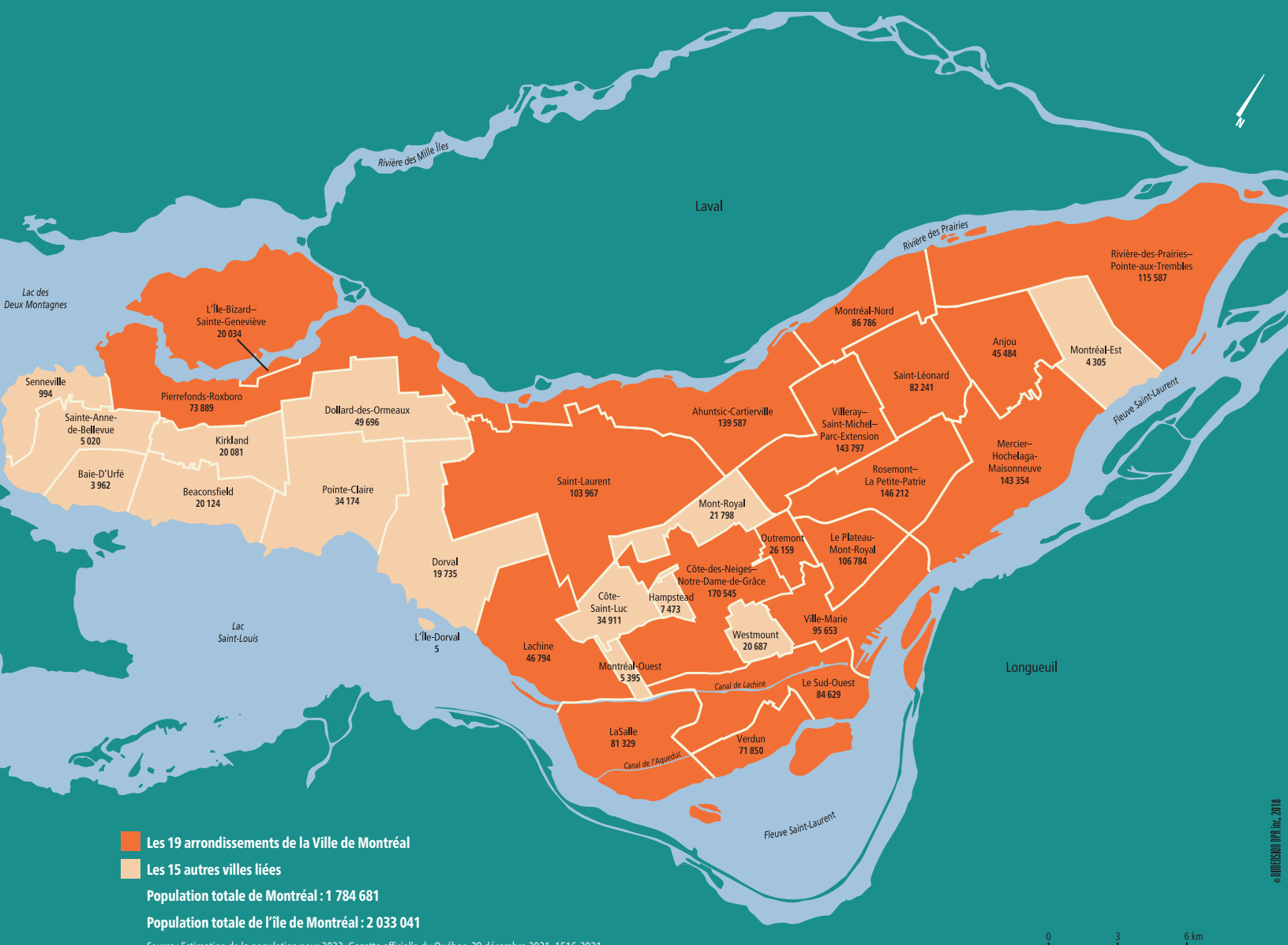
Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyse des charges par secteurs d'activités

Arrondissements

L'île de Montréal et sa population



ARRONDISSEMENTS

Pour 2021, les arrondissements affichent un excédent de 108,6 M\$ par rapport à un budget original de 944,4 M\$ pour les dépenses de fonctionnement. Ces excédents s'expliquent principalement par les raisons suivantes :

- la pandémie de COVID-19 a entraîné des économies d'opérations attribuables au télétravail, aux difficultés de comblement de postes et aux fermetures temporaires des installations sportives, culturelles et de loisirs, et tout particulièrement aux locations, à l'entretien des bâtiments, aux frais d'énergie et de déplacement, aux fournitures de bureau, à la rémunération ainsi qu'aux spectacles et événements publics.
- des économies importantes ont été générées par les activités de déneigement, conséquemment aux conditions climatiques favorables de l'hiver 2021.
- les arrondissements ont généré d'importants excédents relatifs à un contexte immobilier en plein essor, qui proviennent essentiellement des ventes de permis de construction-modification et des permis d'occupation du domaine public.

Tableau 52 – Sommaire des arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réal 2021					Réal 2020
	Revenus	Charges ¹	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	Excédent
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	59 034,5	60 460,9	3 281,8	2 999,9	4 855,3	5 027,7
Anjou	27 783,9	26 650,0	1 010,2	1 900,0	4 044,1	2 741,8
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	70 445,1	65 711,9	2 668,4	2 414,6	9 816,2	7 502,9
Lachine	29 819,8	29 405,8	1 697,4	1 394,8	3 506,2	2 381,2
LaSalle	41 184,0	38 273,0	738,2	1 540,7	5 189,9	5 497,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	10 925,5	12 192,3	395,6	706,5	(164,7)	170,1
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	69 101,6	66 673,0	2 146,4	4 044,7	8 619,7	5 507,0
Montréal-Nord	42 977,9	41 468,1	1 962,5	576,5	4 048,8	4 329,1
Outremont	15 711,4	15 409,2	725,5	1 047,8	2 075,5	1 069,8
Pierrefonds-Roxboro	33 427,8	32 319,5	1 235,5	956,6	3 300,4	2 504,5
Plateau-Mont-Royal	55 892,4	54 747,6	1 390,4	379,3	2 914,5	3 299,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	62 776,0	60 435,4	1 641,4	2 550,7	6 532,7	6 369,2
Rosemont–La Petite-Patrie	68 011,0	65 866,4	5 054,1	2 864,7	10 063,4	3 319,1
Saint-Laurent	71 833,5	66 103,2	(276,3)	(296,0)	5 158,0	5 756,4
Saint-Léonard	37 124,3	35 787,2	1 064,1	1 190,7	3 591,9	1 935,3
Sud-Ouest	56 602,2	55 629,3	4 264,7	2 472,0	7 709,6	5 162,7
Verdun	35 967,9	37 471,2	2 020,2	1 263,1	1 780,0	387,1
Ville-Marie	96 924,7	93 226,7	10 262,9	4 519,6	18 480,5	24 242,2
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	61 708,9	58 350,7	1 792,7	1 933,8	7 084,7	5 292,9
Total – Arrondissements	947 252,4	916 181,4	43 075,7	34 460,0	108 606,7	92 495,0

1. Inclut le remboursement de la dette à long terme.

Le budget des arrondissements comprend des activités déléguées par le conseil municipal et des activités de compétence locale, notamment l'adoption de tous les règlements relatifs à leur territoire respectif et concernant l'urbanisme, la voirie locale, le développement économique local, communautaire, culturel et social, les parcs locaux ainsi que les activités et équipements sportifs et culturels à vocation locale. Le conseil municipal adopte le budget des arrondissements et leurs excédents de gestion découlant des activités sous leur responsabilité.

L'excédent des arrondissements s'élève à 108,6 M\$ pour 2021, incluant des ajustements corporatifs totalisant 34,5 M\$. Ceux-ci portent essentiellement sur les excédents des revenus de permis de construction et de modification, pour 28,8 M\$, le remboursement des dépenses relatives au Plan d'action canopée, à la foresterie urbaine à la déminéralisation pour 1,6 M\$, les ajustements apportés au budget des matières résiduelles, pour 3,0 M\$, une portion des gains de vente la de terrains, pour 2,6 M\$, des ajustements touchant la SST, pour 2,6 M\$, et une participation des arrondissements à l'abolition des mesures transitoires relatives au régime de retraite, pour (4,0 M\$).

ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Tableau 53 – Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	7 305,4	7 520,8	7 824,7	7 744,9	79,8	7 744,8
Transferts centraux	47 595,3	45 955,1	49 449,3	48 932,9	516,4	49 597,7
Services rendus et autres revenus	2 488,3	1 639,2	1 625,3	1 946,3	(321,0)	2 073,5
Transferts	5,0	142,9	135,2	-	135,2	1 885,2
Total – Revenus	57 394,0	55 258,0	59 034,5	58 624,1	410,4	61 301,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 645,8	7 777,0	8 295,4	8 650,3	354,9	9 389,6
Sécurité publique	325,4	208,3	375,5	389,7	14,2	401,1
Transport	14 960,7	13 567,6	13 498,0	13 768,2	270,2	14 529,9
Hygiène du milieu	7 970,0	8 692,7	9 483,1	8 071,1	(1 412,0)	8 664,0
Santé et bien-être	300,3	245,4	293,7	401,7	108,0	476,1
Aménagement, urbanisme et développement	3 514,0	3 917,7	4 010,2	3 632,1	(378,1)	4 192,8
Loisirs et culture	24 440,7	23 967,0	24 505,0	23 711,0	(794,0)	26 781,2
Total – Charges de fonctionnement	59 156,9	58 375,7	60 460,9	58 624,1	(1 836,8)	64 434,7
Affectations	3 061,8	3 371,1	3 281,8	-	3 281,8	3 133,5
Excédent de gestion selon le budget original	1 298,9	253,4	1 855,4	-	1 855,4	-
Ajustements	3 003,7	4 774,3	2 999,9			
Excédent de gestion	4 302,6	5 027,7	4 855,3	-	4 855,3	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du Plan d'action intégré en diversité et en inclusion sociale 2021-2026;
- protection et augmentation de la canopée par la plantation de 1 184 arbres sur le domaine public;
- mise en œuvre du plan de propreté;
- poursuite du développement et de la bonification du réseau cyclable, incluant l'ajout de 2,4 km de pistes cyclables à l'est de l'avenue Papineau;
- adoption de 3 projets prioritaires, dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif : *Rendez-vous avec la rivière*, *Les rencontres qui portent fruit* et *La comédie mobile*;
- mise en œuvre du programme de développement des activités agricoles et du secteur bioalimentaire dans le District central, en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);

- poursuite du projet pilote *Mobilité de quartier pour la réduction de l'auto-solo*;
- amélioration des structures administratives pour assurer la réalisation des projets suivants : centre culturel et communautaire Cartierville, gestion de la forêt urbaine et planification de la nouvelle bibliothèque interarrondissements;
- pérennisation d'une hausse du financement de base de l'Arrondissement aux sociétés de développement commercial (SDC) et aux associations de gens d'affaires.

Principales variations

Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est de 5,8 M\$. Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- affectation d'un excédent de gestion de 3,2 M\$, notamment pour le projet *Un arbre abattu, un arbre planté*, le plan de propreté 2019-2021, le verdissement des banquettes et des saillies, et les 119 dos d'âne;
- augmentation de 1,9 M\$ provenant d'une aide financière dans le cadre du programme Climat municipalités – phase 2 pour les projets *Système alimentaire Bordeaux-Cartierville* et *Mobilité de quartier pour la réduction de l'auto-solo*;
- Virements de 0,5 M\$ provenant des services centraux, principalement du Service de l'eau pour remplacements et réparations majeures de bornes d'incendie, des vannes de réseau et de drains d'égout.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert budgétaire de 0,5 M\$ à l'Arrondissement, provenant principalement du Service de l'eau.

Services rendus et autres revenus

- Écart défavorable de 0,1 M\$ provenant des revenus des services techniques, sur les opérations cadastrales principalement.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ provenant de l'abolition d'amendes et de pénalités dans les bibliothèques.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ pour les divers services à la population des bibliothèques et des arénas.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies budgétaires de 0,4 M\$ provenant de postes vacants.

Hygiène du milieu de vie

- Écart défavorable de 0,7 M\$ provenant des réseaux d'eau potable et d'égouts pour le remplacement et les réparations majeures de bornes d'incendie, des vannes de réseau et de drains d'égout.
- Écart défavorable de 0,7 M\$ provenant de la rémunération en lien avec la gestion des matières résiduelles.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,3 M\$ provenant principalement des contributions dans le cadre du redéveloppement du site Louvain Est et du programme de soutien aux initiatives de développement économique ainsi que pour l'organisation de marchés publics.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ provenant des postes supplémentaires liés à la mise en œuvre des actions du plan local de déplacements.

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 1,3 M\$ provenant de l'augmentation de l'offre de services concernant le programme Un arbre abattu, un arbre planté.
- Dépenses additionnelles de 0,6 M\$ pour le programme de remplacement des frênes.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ relatif au programme Ruelles vertes et jardins communautaires.
- Économies budgétaires de 1,2 M\$ sur les activités récréatives offertes dans les centres communautaires, les patinoires, les piscines et les bibliothèques, en raison de la pandémie de COVID-19.

ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Tableau 54 – Anjou

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	6 946,7	7 747,4	7 342,8	7 329,7	13,1	7 329,7
Transferts centraux	18 877,7	17 411,5	19 213,1	18 804,5	408,6	19 297,4
Services rendus et autres revenus	1 259,7	980,6	1 228,0	1 530,7	(302,7)	1 530,7
Transferts	25,0	18,9	-	50,5	(50,5)	50,5
Total – Revenus	27 109,1	26 158,4	27 783,9	27 715,4	68,5	28 208,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	3 740,5	3 808,4	4 177,7	4 912,3	734,6	4 671,6
Sécurité publique	167,5	521,0	448,7	385,5	(63,2)	460,6
Transport	8 363,4	7 214,4	7 613,3	7 956,0	342,7	8 202,5
Hygiène du milieu	2 223,3	1 973,1	2 275,2	1 919,0	(356,2)	2 311,3
Aménagement, urbanisme et développement	1 494,9	1 632,9	1 682,4	1 921,3	238,9	1 999,0
Loisirs et culture	11 073,1	10 108,4	10 269,7	11 081,8	812,1	11 306,3
Frais de financement	58,3	50,5	42,1	59,9	17,8	54,3
Total – Charges de fonctionnement	27 121,0	25 308,7	26 509,1	28 235,8	1 726,7	29 005,6
Financement	(124,7)	(132,5)	(140,9)	(123,2)	(17,7)	(128,8)
Affectations	357,2	1 024,0	1 010,2	643,6	366,6	926,1
Excédent de gestion selon le budget original	220,6	1 741,2	2 144,1	-	2 144,1	-
Ajustements	701,4	1 000,6	1 900,0			
Excédent de gestion	922,0	2 741,8	4 044,1	-	4 044,1	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- maintien des services à la population en contexte de pandémie de COVID-19;
- maintien de la banque alimentaire en fournissant chaque semaine plus de 500 familles en situation de précarité;
- tenue des camps de jour avec une participation moindre, compte tenu des consignes sanitaires. Le bilan des Ateliers-Soleil est très positif et le service a répondu de belle façon aux souhaits des parents et enfants de l'arrondissement;
- révision de la programmation culturelle et celles des bibliothèques pour tenir compte des consignes sanitaires;
- plantation de 161 arbres dans le cadre du plan maître de plantation;
- diversification des outils de communication destinés à la population;

- modernisation de l'identité visuelle pour, entre autres, la stèle de la mairie et les panneaux d'affichage électronique.

Principales variations

Budget modifié

La variation s'explique principalement par des transferts des services centraux, notamment pour la Politique de l'enfant et les activités de gestion de l'eau, ainsi que par une affectation d'excédents pour les travaux d'entrées charretières.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de 0,4 M\$ pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueducs et d'égouts.

Services rendus et autres revenus

- Réduction de la participation aux camps de jour à la suite de l'imposition des mesures sanitaires, pour 0,2 M\$.
- Réduction des cours et des activités, conséquemment à l'imposition des mesures sanitaires, pour 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,5 M\$ à la réserve pour imprévus.
- Économie de 0,1 M\$ sur les postes vacants.

Sécurité publique

- Dépenses supplémentaires de 0,1 M\$ pour les mesures d'urgence liées à la pandémie.

Transport

- Écart favorable de 0,2 M\$ pour les activités de déneigement.
- Économies de 0,1 M\$ sur le coût du sel et d'autres abrasifs en raison des conditions climatiques.

Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires de 0,4 M\$, principalement liées à la rémunération pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueducs et d'égouts.

Loisirs et culture

- Économie de 0,3 M\$ sur les postes vacants liés à la fermeture des installations durant la pandémie.
- Écart favorable de 0,5 M\$ à la suite de la réduction de la participation aux camps de jour pour respecter les mesures sanitaires.

ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Tableau 55 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	9 175,9	9 390,9	9 736,4	9 579,1	157,3	9 579,1
Transferts centraux	54 074,3	52 345,7	56 189,9	56 059,7	130,2	56 407,5
Services rendus et autres revenus	5 895,6	3 335,3	4 480,7	3 232,7	1 248,0	3 256,8
Transferts	111,9	77,1	38,1	-	38,1	-
Total – Revenus	69 257,7	65 149,0	70 445,1	68 871,5	1 573,6	69 243,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 974,5	8 083,0	6 996,5	8 379,4	1 382,9	7 343,7
Sécurité publique	671,4	319,6	612,3	659,3	47,0	669,9
Transport	13 331,0	12 583,8	11 790,4	14 615,6	2 825,2	14 567,1
Hygiène du milieu	10 640,9	9 939,9	9 595,6	10 225,7	630,1	10 387,7
Santé et bien-être	1 727,1	1 653,1	1 638,1	1 145,6	(492,5)	1 706,0
Aménagement, urbanisme et développement	5 191,5	4 602,9	5 513,6	5 056,3	(457,3)	5 860,4
Loisirs et culture	29 336,4	28 014,4	29 565,4	30 289,6	724,2	31 159,4
Total – Charges de fonctionnement	68 872,8	65 196,7	65 711,9	70 371,5	4 659,6	71 694,2
Affectations	2 650,5	3 036,6	2 668,4	1 500,0	1 168,4	2 450,8
Excédent de gestion selon le budget original	3 035,4	2 988,9	7 401,6	-	7 401,6	-
Ajustements	4 072,2	4 514,0	2 414,6			
Excédent de gestion	7 107,6	7 502,9	9 816,2	-	9 816,2	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués, pour une deuxième année consécutive, par des mesures exceptionnelles destinées à soutenir les communautés et les commerces et à assurer le maintien des services essentiels pendant la pandémie de COVID-19, telles que :

- mise en place d'une clinique de vaccination à l'aréna Bill-Durnan;
- lancement d'une nouvelle programmation aquatique avec l'ajout de longueurs et de cours de mise en forme;
- établissement de gratuités de stationnement pour les restaurants offrant le « prêt-à-emporter »;
- implantation d'un nouvel outil d'inscription en ligne pour des activités sportives (patin et tennis);
- abolition des frais de retard en bibliothèque;
- accueil d'un nombre important d'artistes en résidence.

Les activités de l'Arrondissement se sont démarquées par les projets suivants :

- poursuite des activités de l'Escouade mobilité sur le territoire, du projet *Vélorution CDN-NDG* et du projet d'éradication de l'herbe à poux;
- continuation du projet de rue piétonne et partagée sur la rue Jean-Brillant;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires pour les immeubles de 9 logements et plus;
- dynamisation des artères commerciales, comprenant l'installation de décors lumineux;
- lancement de la planification des équipements collectifs dans le secteur de l'ancien hippodrome.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation d'un excédent de 1,0 M\$ pour divers projets, incluant 0,3 M\$ pour l'égavage et l'abattage d'arbres, 0,2 M\$ pour le projet de piétonnisation de la rue Jean-Brillant et 0,1 M\$ pour l'achat d'équipements destinés au jardin communautaire, sur la portion de terrain acquise du YMCA.
- Versement de contributions financières additionnelles de 0,1 M\$, notamment pour le développement du corridor écologique Darlington et la planification du secteur de l'ancien hippodrome.
- Transfert de 0,4 M\$ de la Ville-centre, incluant 0,2 M\$ pour la Politique de l'enfant.
- Transfert de 0,2 M\$ à d'autres unités administratives, notamment à la Direction des sports, du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour la prise en charge des réservations des terrains sportifs dans le cadre du soutien aux associations sportives régionales.
- Transfert de 0,1 M\$ aux activités d'immobilisations, entre autres pour l'acquisition de chariots et pièces de mobilier ergonomiques pour les bibliothèques.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de 0,4 M\$ en provenance d'autres unités administratives, soit 0,2 M\$ pour la Politique de l'enfant, 0,1 M\$ pour le projet de dynamisation des artères commerciales et 0,1 M\$ pour la collecte de résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus.
- Transfert de 0,1 M\$ à la Direction des sports pour la prise en charge du soutien aux associations sportives régionales.
- Écart d'affectation défavorable de 0,2 M\$ pour le plan d'action Canopée.

Services rendus et autres revenus

- Revenus supplémentaires de 1,2 M\$, incluant 0,5 M\$ pour les permis d'occupation du domaine public en lien avec les projets de construction dans l'arrondissement, 0,2 M\$ pour les vignettes de stationnement sur rue pour résidents (SRRR) et 0,2 M\$ pour les demandes de permis de modification et de construction.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Excédent de 1,4 M\$, principalement affecté en cours d'année à des services professionnels et techniques et à la réalisation de différents projets prioritaires dans l'arrondissement, notamment le remplacement des surfaces amortissantes de plusieurs aires de jeux.

Transport

- Économies de 1,2 M\$ pour les activités d'entretien et de réfection d'infrastructures de voirie, notamment dues à la pénurie de main-d'œuvre en contexte de pandémie.
- Excédent de 1,2 M\$ pour les activités de déblaiement et de chargement de la neige ainsi que d'épandage d'abrasifs, en raison d'un hiver plus clément.
- Écart favorable de 0,3 M\$ pour les activités de circulation (signalisation lumineuse).

Hygiène du milieu

- Économies de 0,8 M\$ pour les activités d'entretien des réseaux d'eau potable et d'égouts, dues à des économies réalisées dans différents contrats de services techniques.
- Déficit de 0,2 M\$ pour les activités de gestion des matières résiduelles.

Santé et bien-être

- Dépenses supplémentaires de 0,5 M\$, notamment sous forme de contributions financières pour la Politique de l'enfant, le corridor écologique Darlington, les ateliers Namur-Hippodrome, le projet *Vélorution CDN-NDG*, etc.

Aménagement, urbanisme et développement

- Excédent de 0,4 M\$ pour des études préliminaires visant le bâtiment de l'ancien théâtre Empress et le site de l'ancien hippodrome.

Loisirs, culture et parcs

- Économies de 0,6 M\$ essentiellement liées à la fermeture de centres communautaires et sportifs durant la période de pandémie.

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Tableau 56 – Lachine

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	4 443,2	4 540,5	4 643,5	4 617,9	25,6	4 617,9
Transferts centraux	21 625,3	20 926,9	23 218,7	22 563,8	654,9	23 330,6
Services rendus et autres revenus	3 669,8	2 049,3	1 866,1	1 708,8	157,3	1 708,8
Transferts	58,2	24,5	91,5	56,0	35,5	56,0
Total – Revenus	29 796,5	27 541,2	29 819,8	28 946,5	873,3	29 713,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 113,5	4 225,5	4 131,0	4 908,1	777,1	4 311,3
Sécurité publique	33,2	26,9	45,6	65,0	19,4	55,7
Transport	5 206,4	4 616,9	4 971,7	5 491,7	520,0	5 562,7
Hygiène du milieu	4 019,8	3 519,0	3 883,0	3 533,6	(349,4)	3 850,9
Santé et bien-être	1 293,5	1 177,2	1 265,2	966,3	(298,9)	1 048,2
Aménagement, urbanisme et développement	2 193,8	2 141,9	2 389,7	2 301,2	(88,5)	2 593,5
Loisirs et culture	13 726,4	12 484,5	12 719,6	12 933,8	214,2	13 876,7
Total – Charges de fonctionnement	30 586,6	28 191,9	29 405,8	30 199,7	793,9	31 299,0
Affectations	1 550,0	2 297,5	1 697,4	1 253,2	444,2	1 585,7
Excédent de gestion selon le budget original	759,9	1 646,8	2 111,4	-	2 111,4	-
Ajustements	1 186,6	734,4	1 394,8			
Excédent de gestion	1 946,5	2 381,2	3 506,2	-	3 506,2	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- transformation de l'ancien port de plaisance de Lachine en espace accessible à toute la population : un nouveau parc riverain voit le jour, où on trouve des espaces de socialisation et de contemplation, d'animation, de spectacles et de prêt d'embarcations aquatiques (canots, kayaks, planches à pagaie). Près de 24 000 personnes ont profité de ce nouvel espace vert en bordure de l'eau;
- tenue d'une première édition du Festival de musique émergente (FME) au nouveau parc riverain et présentation d'une programmation dans plusieurs espaces aménagés;
- mise en place d'un nouveau programme d'art urbain afin de soutenir la réalisation de projets d'arts visuels, d'embellir le paysage lachinois et de contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens à leur milieu de vie;
- inauguration d'installations rénovées au parc LaSalle : chalet de parc et piscine;

- adaptation de l'offre d'activités et de prêts d'équipements par les bibliothèques Saul-Bellow et de Saint-Pierre, en contexte de pandémie de COVID-19, avec des projets innovants s'adressant autant aux jeunes qu'aux adultes : plus de 150 activités et conférences présentées en ligne et don de 1 000 sachets de semences à 240 citoyennes et citoyens pour la création de jardins à la maison;
- tenue du concours d'idées en design urbain « Réimaginer la rue commerçante », visant le réaménagement de la rue Notre-Dame entre la 6^e et la 19^e Avenue;
- obtention d'une subvention de la Fédération canadienne des municipalités pour une étude du potentiel et de la faisabilité de l'insertion d'un nouveau système de gestion, de collecte et de revalorisation des matières résiduelles dans le secteur de Lachine-Est;
- réalisation de travaux de verdissement au parc Jenkins, dans Lachine-Est;
- réalisation de travaux correctifs de stabilisation des berges, à l'École de voile;
- changement du sens de circulation de la 5^e, de la 36^e, de la 41^e et de la 43^e Avenue pour sécuriser les abords de l'école Victor-Thérien;
- installation de radars pédagogiques pour la sensibilisation à la vitesse;
- mise aux normes de la signalisation aux abords de l'école Très-Saint-Sacrement;
- délivrance d'environ 1 350 permis d'occupation du domaine public;
- embellissement du quai de la 34^e Avenue;
- participation à la préparation des plans de mesures d'urgence pour les bâtiments;
- mise à jour du plan de maintien d'actifs pour les bâtiments;
- inspection des bornes d'incendie, nettoyage des égouts à risque et manipulation de plus du tiers des vannes du réseau secondaire par le personnel de l'Arrondissement;
- inspection de tous les équipements de jeux de parc sous la responsabilité de l'Arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

- Financement, pour 0,1 M\$, d'un concours d'idées en design urbain visant le réaménagement de la rue Notre-Dame, entre la 6^e et la 19^e Avenue.
- Soutien financier de 0,5 M\$ à l'aménagement temporaire et d'animation du site du nouveau parc riverain, à l'été 2021, et à la réalisation du FME de l'Avent.
- Virement de crédits de 0,2 M\$ en provenance de la Direction des réseaux d'eau, pour des projets d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.

- Appropriation d'excédents de 0,2 M\$ pour divers dossiers : rue Notre-Dame, fermeture du centre communautaire Albert Gariépy, Lachine-Est, système urbain de chauffage, butte Grovehill.
- Soutien financier de 0,1 M\$ pour la Politique de l'enfant 2021 et soutien aux initiatives de dynamisation des artères commerciales.

Revenus

Transferts centraux

- Transferts budgétaires de 0,8 M\$ provenant des services corporatifs, notamment pour le mandat d'aménagement temporaire et d'animation du site du nouveau parc riverain, la réalisation d'activités d'entretien sur les réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout et un concours de design urbain pour le réaménagement de la rue Notre-Dame.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ pour le plan d'action Canopée, financé par règlement d'emprunt.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Crédits de 0,7 M\$ transférés pour le financement de la masse salariale affectée aux projets de la Direction des travaux publics et pour divers projets urbains réalisés par les directions.

Transport

- Économies de 0,3 M\$ sur les achats de sel et d'abrasifs utilisés pour le déneigement, attribuables à une saison hivernale plus clémente qu'à l'ordinaire.
- Crédits non dépensés de 0,1 M\$ en déneigement, liés aux contrats de services techniques et à la location des équipements.

Loisirs et culture

- Économies de 0,2 M\$ à la suite des interruptions d'activités sportives et culturelles, en raison de la pandémie.

ARRONDISSEMENT DE LaSALLE

Tableau 57 – LaSalle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	4 532,8	4 801,4	5 052,9	4 955,3	97,6	4 955,3
Transferts centraux	32 405,1	32 059,9	34 713,5	34 428,9	284,6	34 752,5
Services rendus et autres revenus	1 761,7	1 326,8	1 391,7	1 474,5	(82,8)	1 742,5
Transferts	38,4	11,1	25,9	30,1	(4,2)	30,1
Total – Revenus	38 738,0	38 199,2	41 184,0	40 888,8	295,2	41 480,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 104,2	6 202,6	5 818,1	7 929,9	2 111,8	6 530,9
Sécurité publique	517,0	274,2	523,7	607,9	84,2	636,2
Transport	10 742,2	9 503,1	9 826,2	10 653,2	827,0	10 935,8
Hygiène du milieu	3 601,4	3 650,8	3 819,1	3 592,6	(226,5)	3 884,8
Aménagement, urbanisme et développement	1 871,8	2 086,5	2 498,9	1 988,4	(510,5)	3 126,8
Loisirs et culture	16 540,8	15 634,8	15 787,0	17 131,5	1 344,5	17 065,2
Frais de financement	12,5	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	39 389,9	37 352,0	38 273,0	41 903,5	3 630,5	42 179,7
Affectations	1 086,4	1 467,5	738,2	1 014,7	(276,5)	699,3
Excédent de gestion selon le budget original	434,5	2 314,7	3 649,2	-	3 649,2	-
Ajustements	1 306,9	3 182,3	1 540,7			
Excédent de gestion	1 741,4	5 497,0	5 189,9	-	5 189,9	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- tenue du premier budget participatif de LaSalle, doté d'une enveloppe de 0,2 M\$;
- poursuite du programme de sécurisation des quadrilatères autour de 7 écoles : Laurendeau-Dunton, LaSalle Elementary, Allion Elementary, LaSalle Community Comprehensive High School, Pierre-Rémy, de la Traversée et de l'Orée-du-Parc;
- création du Fonds vitalité des artères commerciales, doté d'un budget de 0,1 M\$;
- mise à disposition du centre sportif Dollard-St-Laurent afin de permettre au CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal de tenir l'une de ses principales cliniques de vaccination;
- installation de terrasses et de placotoirs sur les rues Centrale et Édouard, sans frais de permis pour les commerces (projet pilote);
- retour d'un programme de contrôle des bernaches au parc riverain;

- partenariat avec le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'éclairage du terrain de soccer synthétique de la nouvelle école secondaire de LaSalle;
- acquisition d'un terrain au bord du fleuve pour prolonger le parc riverain;
- tenue d'une deuxième édition de l'exposition d'art extérieure *La Grande Promenade*;
- plantation de 362 arbres dans les parcs et autour d'écoles primaires.

Principales variations

Budget modifié

La variation favorable de 0,3 M\$ provient de l'appropriation du dépôt de garantie d'un promoteur en défaut pour la réalisation de travaux.

Revenus

Transferts centraux

- Transferts en provenance d'autres unités administratives pour la Politique de l'enfant, pour 0,1 M\$, ainsi que pour la réalisation d'activités d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts et pour les matières résiduelles, pour 0,2 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 2,1 M\$ provenant principalement de transferts à d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes allouées pour imprévus.

Transport

- Écart favorable de 0,8 M\$ découlant d'un hiver clément et de la diminution des coûts d'entretien, d'éclairage et de chauffage de bâtiments fermés pendant la pandémie de COVID-19.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,5 M\$ découlant d'un fort volume de demandes de permis et d'une croissance immobilière soutenue depuis quelques années dans l'arrondissement.

Loisirs et culture

- Écart favorable de 1,3 M\$ pour les services techniques, l'acquisition de biens, les locations, l'entretien et les réparations en raison de l'annulation d'événements, d'activités et de programmes durant la pandémie de COVID-19.

ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

Tableau 58 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 (en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	1 540,2	1 676,1	1 772,6	1 771,0	1,6	1 771,0
Transferts centraux	8 732,0	8 394,6	8 764,1	8 661,3	102,8	8 945,6
Services rendus et autres revenus	338,2	377,8	388,8	623,2	(234,4)	623,2
Transferts	6,2	-	-	7,0	(7,0)	7,0
Total – Revenus	10 616,6	10 448,5	10 925,5	11 062,5	(137,0)	11 346,8
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 300,0	2 467,4	2 983,1	2 297,7	(685,4)	2 452,5
Sécurité publique	171,1	76,8	127,0	133,7	6,7	118,7
Transport	3 055,0	3 219,7	3 245,8	3 247,1	1,3	3 364,6
Hygiène du milieu	1 038,2	900,0	957,2	720,6	(236,6)	965,3
Santé et bien-être	36,1	25,7	24,9	10,0	(14,9)	45,5
Aménagement, urbanisme et développement	699,6	913,2	1 090,7	870,0	(220,7)	987,9
Loisirs et culture	3 855,4	3 388,0	3 763,6	3 783,4	19,8	3 626,3
Total – Charges de fonctionnement	11 155,4	10 990,8	12 192,3	11 062,5	(1 129,8)	11 560,8
Affectations	38,3	106,1	395,6	-	395,6	214,0
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	(500,5)	(436,2)	(871,2)	-	(871,2)	-
Ajustements	170,5	606,3	706,5			
Excédent (déficit) de gestion	(330,0)	170,1	(164,7)	-	(164,7)	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- aménagement du parc de l'Anse-aux-Rivard : travaux visant l'aménagement d'un parc riverain qui comprend une nouvelle placette, des stationnements, du mobilier, des plantations, des sentiers et une nouvelle structure rendant hommage aux draveurs;
- prise en charge de l'entretien et de la maintenance du parc informatique, réseautique et téléphonique (serveurs, postes de travail et appareils mobiles), en attendant son intégration par le Service des technologies de l'information;
- implantation d'une brigade neige pour offrir de l'aide aux personnes vulnérables (âgées ou à mobilité réduite) affectées par les opérations de déneigement;
- implantation de mesures d'atténuation de la circulation pour contrer la vitesse excessive et, ainsi, rendre les rues plus sécuritaires pour l'ensemble des usagères et des usagers, notamment une nouvelle configuration aux abords de l'école Jonathan-Wilson;

- mise à jour des équipements des parcs et des terrains sportifs, comprenant notamment l'installation d'un nouveau revêtement en gazon synthétique sur le terrain de soccer du parc Eugène-Dostie.

Principales variations

Budget original et modifié

L'écart de 0,5 M\$ entre le budget original et modifié s'explique principalement par les dossiers suivants :

- excédent de 0,2 M\$ pour le golf, l'épandage de sels, l'informatique et les imprévus;
- virement de 0,3 M\$ en provenance de services corporatifs pour les activités de gestion de l'eau et d'aide aux commerces.

Revenus

Transferts centraux

- Excédent de 0,3 M\$ découlant de fonds supplémentaires en provenance des services corporatifs.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ relatif aux affectations du plan d'action Canopée.

Services rendus et autres revenus

- Déficit de 0,2 M\$, occasionné par la perte de revenus en location des glaces, des espaces et de la palestre, au Complexe sportif St-Raphaël, attribuable à la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Dépenses additionnelles de 0,4 M\$ concernant les priorités administratives de l'Arrondissement, notamment l'achat et la mise à niveau d'équipements visant l'adaptation au télétravail et le recours à des ressources externes pour accompagner le personnel en place.
- Écarts défavorables de 0,1 M\$ pour divers contrats de services professionnels et de 0,2 M\$ pour les services techniques, concernant notamment l'entretien et la maintenance des systèmes informatiques.

Hygiène du milieu

- Coût additionnel de 0,2 M\$ relativement au vieillissement des infrastructures souterraines, qui exigent un entretien de plus en plus rigoureux et onéreux.

Aménagement, urbanisme et développement

- Dépenses supplémentaires de 0,2 M\$ qui s'expliquent principalement par la création d'un nouveau poste d'inspecteur du domaine public.

ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Tableau 59 – Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	9 673,2	9 933,7	10 521,7	10 546,5	(24,8)	10 546,5
Transferts centraux	51 628,2	50 262,6	53 898,6	53 323,3	575,3	53 976,0
Services rendus et autres revenus	3 999,0	3 859,2	4 633,4	3 084,7	1 548,7	3 884,4
Transferts	-	-	47,9	-	47,9	-
Total – Revenus	65 300,4	64 055,5	69 101,6	66 954,5	2 147,1	68 406,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 174,5	7 792,3	8 210,3	8 058,0	(152,3)	7 906,3
Sécurité publique	490,9	(284,2)	528,7	474,7	(54,0)	533,5
Transport	17 009,1	15 259,4	15 094,6	16 542,9	1 448,3	16 706,2
Hygiène du milieu	7 785,6	7 558,4	7 756,1	7 624,9	(131,2)	7 791,8
Santé et bien-être	530,7	493,6	671,7	225,0	(446,7)	713,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 941,5	4 177,9	5 364,8	4 517,8	(847,0)	5 857,2
Loisirs et culture	28 919,0	28 700,6	29 046,8	29 742,7	695,9	30 968,0
Total – Charges de fonctionnement	65 851,3	63 698,0	66 673,0	67 186,0	513,0	70 476,0
Affectations	1 946,1	3 130,0	2 146,4	231,5	1 914,9	2 069,1
Excédent de gestion selon le budget original	1 395,2	3 487,5	4 575,0	-	4 575,0	-
Ajustements	1 044,1	2 019,5	4 044,7			
Excédent de gestion	2 439,3	5 507,0	8 619,7	-	8 619,7	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

En 2021, année toujours marquée par la pandémie de COVID-19, l'Arrondissement a continué d'adapter ses services à la population. Ses efforts ont visé notamment :

- la transition écologique : plantation de près de 2 000 arbres, modification réglementaire pour la réalisation de toits verts, installation de 1 400 supports à vélos, récupération des masques chirurgicaux pour les détourner de l'enfouissement;
- le développement social : transformation du centre Pierre-Charbonneau en abri hivernal pour les personnes en situation d'itinérance, contribution de 0,3 M\$ provenant des Fondations philanthropiques Canada pour le plan d'action territorial MHM COVID-19, augmentation de 0,5 M\$ du fonds d'initiatives locales en développement social;
- la qualité de vie : piétonnisation de la rue Ontario, aménagement de rues ludiques et d'espaces publics (Joffre, Tiffin-Baldwin, De Lotbinière, Beauclerk) et réalisation de projets de déminéralisation et de verdissage (parcours de biodiversité sur Pierre-Bernard);

- la sécurité et la mobilité : réalisation de travaux de sécurisation aux abords des écoles Armand-Lavergne, Saint-Justin et Saint-Clément;
- les activités culturelles : programmation estivale spontanée et poursuite de la démarche pour un plan d'action culturel local;
- l'aménagement des parcs et des espaces verts : restauration et réaménagement des aires d'exercice canin, du parc Dupéré et de son jardin communautaire, aménagement de 10 ruelles vertes;
- l'amélioration des installations extérieures : réfection du chalet du parc Raymond-Préfontaine, construction du *skatepark* Honoré-Mercier et aménagement d'un ruisseau sec;
- la participation citoyenne : démarches liées au budget participatif et démarrage des projets collectifs.

De plus, l'Arrondissement a implanté la Politique de santé, sécurité et mieux-être « Prenons soin de nous », qui vise la prévention et la promotion des pratiques organisationnelles qui favorisent la santé physique et psychologique ainsi que le mieux-être de l'ensemble du personnel au travail.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation de 1,7 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget et contribuer à celle des partenaires.
- Utilisation de 0,8 M\$ du fonds de parcs pour des projets de verdissement et de stationnement de vélos (achat et installation de supports).
- Attribution d'un budget additionnel de 0,6 M\$, principalement pour un soutien aux enfants et aux familles vulnérables ainsi que pour l'implantation de rues piétonnes.

Revenus

Transferts centraux

- Crédits additionnels de 0,7 M\$ pour les projets de dynamisation et d'implantation de rues piétonnes, ainsi que pour des contributions destinées aux enfants et aux familles vulnérables.

Services rendus et autres

- Revenus excédentaires de 1,5 M\$, reliés principalement à l'occupation du domaine public, aux travaux effectués par la Ville, aux études de demandes de permis de construction, à la vente de vignettes de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR) ainsi qu'aux encaissements liés au fonds de parcs.

Charges de fonctionnement

Transport

- Économies de 1,4 M\$ sur l'épandage d'abrasifs et la rémunération des cols bleus, attribuables aux conditions météorologiques clémentes, à la fin de l'année.

Santé et bien-être

- Dépassement de 0,4 M\$ pour les contributions octroyées dans le cadre de la Politique de l'enfant et de la relance économique post-pandémie.

Aménagement urbain

- Dépenses additionnelles de 0,8 M\$ pour le projet de piétonnisation et de dynamisation des artères commerciales de l'arrondissement.

Loisirs et culture

- Économie de 0,7 M\$ liée directement à la fermeture des installations, des bibliothèques, des centres communautaires et des piscines à cause de la pandémie.

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Tableau 60 – Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	8 466,5	9 653,9	9 948,7	9 935,0	13,7	9 935,0
Transferts centraux	32 011,2	29 550,3	31 950,9	31 808,5	142,4	31 998,2
Services rendus et autres revenus	854,1	757,5	1 078,3	830,2	248,1	830,2
Total – Revenus	41 331,8	39 961,7	42 977,9	42 573,7	404,2	42 763,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 262,5	6 270,5	6 693,5	7 775,6	1 082,1	7 677,9
Sécurité publique	134,8	107,3	107,4	112,1	4,7	122,9
Transport	7 877,9	7 178,9	7 240,3	7 293,0	52,7	7 326,0
Hygiène du milieu	4 610,1	4 450,7	4 536,0	4 561,6	25,6	4 607,6
Santé et bien-être	2 146,9	1 563,3	1 656,4	1 429,0	(227,4)	1 683,5
Aménagement, urbanisme et développement	2 871,3	3 201,4	3 564,0	3 505,6	(58,4)	3 758,1
Loisirs et culture	16 539,2	17 391,4	17 670,5	19 224,8	1 554,3	19 502,7
Total – Charges de fonctionnement	40 442,7	40 163,5	41 468,1	43 901,7	2 433,6	44 678,7
Affectations	1 512,9	2 638,0	1 962,5	1 328,0	634,5	1 915,3
Excédent de gestion selon le budget original	2 402,0	2 436,2	3 472,3	-	3 472,3	-
Ajustements	1 165,4	1 892,9	576,5			
Excédent de gestion	3 567,4	4 329,1	4 048,8	-	4 048,8	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement et déploiement de la mise en œuvre collaborative du plan d'action Équité, diversité et inclusion, destiné au personnel;
- poursuite de la mise en œuvre des plans d'action collectifs Priorité Jeunesse, Développement économique et Développement culturel (coordination et soutien financier);
- poursuite du plan collectif de propreté du secteur nord-est, conçu par et pour les gens du milieu;
- ouverture du pavillon du parc Henri-Bourassa, nouveau lieu emblématique du vivre-ensemble et d'activités destinées aux jeunes et aux familles;
- poursuite des projets du corridor vert et ouverture d'un nouveau pôle aquatique à l'école Henri-Bourassa (piscine, pataugeoire et jeux d'eau);
- inauguration de 4 nouvelles ruelles vertes;

- mise à niveau de l'embellissement hivernal d'artères commerciales et de la mairie;
- adoption du plan d'apaisement de la circulation et déploiement des premières mesures;
- adaptation constante de la programmation destinée à la population, en raison de la pandémie de COVID-19.

Principales variations

Budget modifié

L'écart favorable de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié, pour les charges, est attribuable à l'utilisation de 0,6 M\$ des excédents de gestion pour l'octroi de contributions et le soutien à la réalisation des projets, dont une somme de 0,3 M\$ correspond au report du solde des fonds provenant du programme de soutien financier pour les travaux urgents dans les cours de services. Enfin, s'ajoutent un montant de 0,1 M\$ relatif à la Politique de l'enfant et un montant de 0,1 M\$ provenant du Service de l'environnement, pour l'embellissement des artères.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable à l'augmentation du nombre de demandes d'études et de dérogations au règlement d'urbanisme.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Excédent de 0,8 M\$ pour les imprévus, la pandémie et le financement des postes permanents transférés à d'autres activités.
- Économies de 0,3 M\$ sur les publications de l'Arrondissement, les événements annulés et les mandats non réalisés en raison de la pandémie.

Santé et bien-être

- Écart défavorable de 0,2 M\$ relatif à des contributions octroyées pour des projets locaux répondant aux besoins des enfants des milieux défavorisés (Politique de l'enfant).

Loisirs et culture

- Économies de 1,2 M\$ relatives à la main-d'œuvre non requise en raison de la fermeture des installations causée par la pandémie.

- Excédent de 0,2 M\$ en cachets d'artistes et programmation, à la suite de l'annulation d'événements culturels causée par la pandémie.
- Économies de 0,2 M\$ relatives à la baisse de la consommation d'énergie, de gaz et autres frais de fonctionnement, à la suite de la fermeture des installations causée par la pandémie.

ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Tableau 61 – Outremont

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	2 874,0	2 952,2	3 026,1	3 094,1	(68,0)	3 094,1
Transferts centraux	9 048,1	8 703,4	9 574,5	9 394,9	179,6	9 552,5
Services rendus et autres revenus	2 170,6	3 452,3	3 110,8	2 807,7	303,1	3 238,3
Transferts	19,0	-	-	8,0	(8,0)	8,0
Total – Revenus	14 111,7	15 107,9	15 711,4	15 304,7	406,7	15 892,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 311,9	3 302,7	3 433,9	3 438,6	4,7	3 561,9
Sécurité publique	498,1	682,1	836,5	627,4	(209,1)	624,0
Transport	3 839,0	2 777,0	2 622,3	2 872,1	249,8	3 092,7
Hygiène du milieu	790,1	750,7	815,3	780,9	(34,4)	814,9
Santé et bien-être	-	134,7	253,8	228,4	(25,4)	303,9
Aménagement, urbanisme et développement	1 343,1	1 431,6	1 673,8	1 446,3	(227,5)	1 655,0
Loisirs et culture	5 342,2	5 385,2	5 773,6	5 911,0	137,4	6 588,2
Total – Charges de fonctionnement	14 124,4	14 464,0	15 409,2	15 304,7	(104,5)	16 640,6
Affectations	438,3	(171,4)	725,5	-	725,5	747,7
Excédent de gestion selon le budget original	425,6	472,5	1 027,7	-	1 027,7	-
Ajustements	451,1	597,3	1 047,8			
Excédent de gestion	876,7	1 069,8	2 075,5	-	2 075,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

Contexte sanitaire COVID-19

- soutien aux associations commerciales pour favoriser les achats locaux, à Outremont;
- gratuité du bain libre à la piscine John-F. Kennedy pendant la saison estivale 2021;
- campagne de sensibilisation dans les quartiers d'Outremont, de mars à septembre, avec le soutien du Fonds COVID Québec;
- poursuite de la cellule communautaire d'Outremont;

Consultations publiques

- avancement du programme d'implantation des rues piétonnes et partagées (PIRPP) pour l'avenue Bernard;

- mobilisation et consultation citoyennes pour le développement du plan d'action local de réduction des GES, de résilience et d'adaptation aux changements climatiques;
- mobilisation et consultation citoyennes pour le Plan directeur des parcs et des bâtiments, à la suite d'une première démarche de mobilisation et de consultation citoyennes;
- refonte du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale d'Outremont;
- organisation de plusieurs soirées d'information et d'échanges;

Actions communautaires

- création d'une table de quartier pour l'arrondissement d'Outremont;
- implantation d'une table de concertation bon voisinage et tenue de 6 rencontres coordonnées en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde;
- lancement de plusieurs appels à projets pour octroyer des fonds au milieu communautaire;

Culture

- lancement du plan de développement culturel 2021-2026;
- renouvellement de la programmation événementielle et culturelle, incluant une mini-kermesse, l'installation d'œuvres d'art public éphémères, ainsi que des prestations artistiques surprises;
- tenue de l'exposition *Empreinte* de l'artiste Guillaume Beaudoin, sur l'avenue Bernard;
- inauguration de la murale en hommage à Marcelle Ferron, au Centre communautaire intergénérationnel (CCI), de la place Monique-Mercure et de la promenade Camille-Laurin;
- réalisation de la programmation estivale des avenues piétonnes Bernard et Dollard;

Urbanisme

- réalisation d'une étude de l'Office de consultation publique de Montréal pour la mise à jour du règlement 06-069, pour le territoire du Nouvel Outremont;
- octroi du contrat pour la réalisation d'une démarche de consultation sur les nuisances dans les chantiers de construction;

Transition écologique et développement durable

- dépôt du rapport d’inventaire des GES;
- développement de l’agriculture urbaine : 3 nouveaux sites, pour un total de 5 sites;
- réalisation de projets de biodiversité sur l’avenue Thérèse-Lavoie-Roux, *Cultivons Outremont*, ainsi que des jardins à papillons et des abris pour insectes bénéfiques, en plus d’activités de sensibilisation et de plantation citoyennes;
- application du plan de gestion de la forêt urbaine d’Outremont et plantation d’arbres;

Sécurisation des déplacements et mobilité durable

- travaux de pavage, réparation de rues, de nid-de-poule et de puisards;
- installations des bollards et balises pour sécuriser les pistes cyclables et les rues;
- adaptation de la signalisation et sécurisation de différentes intersections, à la suite de demandes citoyennes;
- certification vélo sympathique bronze, de Vélo Québec.

ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

Tableau 62 – Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	5 548,7	5 999,5	6 515,7	6 485,2	30,5	6 485,3
Transferts centraux	24 238,4	23 718,0	25 769,6	25 100,2	669,4	25 769,4
Services rendus et autres revenus	1 578,2	1 159,4	1 142,5	1 413,5	(271,0)	1 637,2
Transferts	9,4	-	-	25,0	(25,0)	25,0
Total – Revenus	31 374,7	30 876,9	33 427,8	33 023,9	403,9	33 916,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 836,4	4 524,5	5 078,1	6 252,1	1 174,0	6 541,6
Sécurité publique	31,1	(153,3)	30,1	69,3	39,2	45,4
Transport	8 565,2	7 338,8	7 638,9	7 400,0	(238,9)	7 719,3
Hygiène du milieu	3 083,3	3 122,6	3 755,6	3 245,5	(510,1)	3 804,4
Santé et bien-être	415,5	379,6	419,8	282,7	(137,1)	415,1
Aménagement, urbanisme et développement	2 660,7	2 820,4	3 045,9	3 362,6	316,7	3 256,6
Loisirs et culture	12 839,8	11 823,9	12 351,1	13 361,7	1 010,6	13 370,0
Total – Charges de fonctionnement	32 432,0	29 856,5	32 319,5	33 973,9	1 654,4	35 152,4
Affectations	3 008,7	864,1	1 235,5	950,0	285,5	1 235,5
Excédent de gestion selon le budget original	1 951,4	1 884,5	2 343,8	-	2 343,8	-
Ajustements	(368,5)	620,0	956,6			
Excédent de gestion	1 582,9	2 504,5	3 300,4	-	3 300,4	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement d'un programme de spectacles déambulatoires à travers les parcs de l'arrondissement;
- bonification du soutien aux organismes, à la population et aux commerces en raison de la pandémie de COVID-19;
- implantation de la collecte des matières résiduelles pour les immeubles de 9 logements et plus, les industries, les commerces et les écoles;
- plan stratégique de l'îlot Saint-Jean – Projet connexion;
- ouverture officielle de la piscine Versailles et du parc des Anciens-Combattants.

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation du budget a été réalisée par des affectations d'excédents de 0,3 M\$ pour épauler les travaux publics et par l'utilisation de 0,2 M\$ du fonds de parcs pour verdir le territoire et aménager les parcs. Des crédits centraux de 0,7 M\$ ont également permis d'appuyer les efforts de l'Arrondissement à l'égard de la Politique de l'enfant, de la gestion des matières résiduelles, du développement des artères commerciales et de l'entretien de son réseau d'aqueduc.

Revenus

Transferts centraux

- Écart favorable de 0,7 M\$ découlant de budgets transférés de services corporatifs en cours d'année, notamment pour la Politique de l'enfant et l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.

Services rendus et autres revenus

- Diminution de 0,3 M\$ en revenus de loisirs, à la suite d'une baisse d'achalandage et d'une réduction du nombre d'activités causées par la pandémie.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Constitution d'une provision de 0,4 M\$ pour pallier la baisse de revenus locaux engendrée par les contraintes sanitaires.
- Économies salariales de 0,3 M\$ dégagées à la suite de mouvements de personnel.
- Économies de 0,2 M\$ liées à la téléphonie et aux dépenses contingentes de l'Arrondissement.

Transport

- Augmentation de 0,2 M\$ des dépenses salariales liées aux cols bleus affectés à l'entretien du réseau routier.

Hygiène du milieu

- Augmentation de 0,5 M\$ des dépenses liées à l'entretien et à la réparation des infrastructures municipales ainsi qu'au déversement de sols d'excavation dans l'aqueduc et les égouts.

Loisirs et culture

- Économies totales de 1,0 M\$ réalisées en raison d'une diminution du nombre d'activités et d'événements et de la fermeture d'installations sportives et culturelles causées par la COVID-19.

ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

Tableau 63 – Plateau-Mont-Royal

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
	2019	2020	2021			
Revenus						
Taxes ¹	10 086,9	10 281,7	10 491,5	10 485,9	5,6	10 486,0
Transferts centraux	34 955,0	33 717,3	36 986,2	35 543,3	1 442,9	36 281,2
Services rendus et autres revenus	9 271,4	7 581,7	8 379,4	8 382,4	(3,0)	8 382,4
Transferts	51,8	34,4	35,3	-	35,3	-
Total – Revenus	54 365,1	51 615,1	55 892,4	54 411,6	1 480,8	55 149,6
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 623,3	6 152,3	6 600,7	6 779,1	178,4	6 239,4
Sécurité publique	305,1	(115,1)	151,7	156,7	5,0	167,0
Transport	16 179,6	14 618,5	15 562,7	16 100,5	537,8	16 764,8
Hygiène du milieu	8 038,8	8 035,0	7 864,2	7 822,8	(41,4)	7 883,9
Aménagement, urbanisme et développement	4 103,3	4 613,8	5 305,0	4 279,7	(1 025,3)	5 364,6
Loisirs et culture	18 832,1	18 673,9	19 263,3	20 208,3	945,0	20 825,3
Total – Charges de fonctionnement	53 082,2	51 978,4	54 747,6	55 347,1	599,5	57 245,0
Affectations	2 029,7	1 972,9	1 390,4	935,5	454,9	2 095,4
Excédent de gestion selon le budget original	3 312,6	1 609,6	2 535,2	-	2 535,2	-
Ajustements	1 493,2	1 689,4	379,3			
Excédent de gestion	4 805,8	3 299,0	2 914,5	-	2 914,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- pour favoriser la relance des activités, adoption d'un règlement proposant des règles adaptées aux tendances actuelles du milieu de la restauration et des bars, accompagné de divers assouplissements réglementaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (permis de café-terrasse maintenu à 50 \$, stationnement gratuit de 15 minutes pour les commandes pour emporter, etc.);
- octroi de plus de 0,7 M\$ en contributions financières à des projets de développement social;
- réalisation, malgré la pandémie, de 80 représentations artistiques gratuites sur le domaine public, de 360 activités d'animation dans les bibliothèques, ainsi que de 35 spectacles, 6 expositions et 38 activités de médiation culturelle à la maison de la culture;
- mise en place de plusieurs mesures de soutien aux personnes en situation d'itinérance et d'actions en cohabitation sociale (groupes de travail, rencontres citoyennes, sensibilisations et médiation sociale);

- lancement du Plan d'action culturel 2021-2023;
- déploiement d'un projet pilote d'agriculture urbaine avec bacs de 67 litres et colonnes d'arrosage sur la terrasse Guindon;
- mise en place de 23,5 km de pistes cyclables 4 saisons prioritaires;
- installation de 800 supports à vélos et réalisation du projet pilote de 8 stations hivernales;
- déploiement de 7 vélos électriques, en libre partage, pour les contremaîtres de la voirie lors de travaux sur le territoire;
- réalisation de projets de piétonnisation estivale sur les avenues du Mont-Royal et Duluth ainsi que sur le boulevard Saint-Laurent;
- installation de 24 brumisateurs pendant la saison estivale, répartis dans l'arrondissement;
- dépassement de 10 % des cibles de réalisation des travaux d'aqueduc et d'égouts, pour un investissement total de 4,2 M\$;
- verdissement accru du territoire avec 686 arbres plantés, 571 saillies (29 917 m²) désherbées et 73 saillies (2 407 m²) plantées de vivaces et d'arbustes;
- enlèvement de 49 269 m² de graffitis sur le domaine privé;
- implantation de 3 pistes de ski de fond, soit 2 pistes au parc La Fontaine (piste bleue de 2,2 km et piste orange de 3 km) et une au parc Jeanne-Mance (1,3 km);
- offre de 40 séances gratuites d'activités physiques et sportives dans les parcs;
- accueil de plus de 100 000 baigneuses et baigneurs à la piscine extérieure Sir-Wilfrid-Laurier;
- aménagement d'une patinoire réfrigérée au parc La Fontaine;
- ouverture d'un gym culturel au centre culturel Calixa-Lavallée.

Principales variations

Budget modifié

- Budget additionnel de 1,2 M\$ provenant d'excédents à des fins de projets liés à l'aménagement, au transport, à la culture et aux loisirs.
- Virement de 0,6 M\$ en provenance du Service du développement économique pour soutenir le déploiement de projets de piétonnisation d'artères commerciales durant la saison estivale 2021.
- Virement de 0,2 M\$ en provenance de la Ville centre pour la Politique de l'enfant et le soutien aux initiatives de dynamisation des artères commerciales, et annulation de 0,1 M\$ des charges interunités pour le sport régional.

Revenus

Transferts centraux

- Écart d'affectation de 0,7 M\$ dû à la capitalisation de la main-d'œuvre interne qui effectue des travaux en régie.
- Virement de 0,8 M\$ pour des projets de piétonnisation d'artères commerciales, la Politique de l'enfant et le soutien aux initiatives de dynamisation des artères commerciales, et annulation de 0,1 M\$ des charges interunités pour le sport régional.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies de 0,2 M\$ dues à des retards de comblements de postes et aux écarts salariaux.

Transport

- Économies de 0,6 M\$ en rémunération et autres dépenses dans les activités de déneigement, dues à un hiver doux, avec peu de précipitations.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,5 M\$ correspondant à des contributions financières payées à même les excédents de l'Arrondissement.
- Dépenses supplémentaires de 0,3 M\$ pour le projet de piétonnisation, financé à même les fonds en provenance du Service de développement économique.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ en raison du financement de divers projets, incluant le parcours de rafraîchissement transitoire du parc Baldwin, à même les budgets des projets spéciaux.

Loisirs et culture

- Économies de 0,9 M\$ relatives à la fermeture des arénas et des piscines dans le contexte de la pandémie et pour travaux de réfection.

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

Tableau 64 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	10 234,2	10 439,7	10 720,8	10 686,1	34,7	10 686,2
Transferts centraux	48 027,7	47 004,1	50 511,0	50 335,1	175,9	50 851,3
Services rendus et autres revenus	1 327,2	1 701,7	1 544,2	2 197,0	(652,8)	2 250,0
Transferts	11,7	48,7	-	26,0	(26,0)	26,0
Total – Revenus	59 600,8	59 194,2	62 776,0	63 244,2	(468,2)	63 813,5
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 837,2	6 902,7	6 753,1	7 996,7	1 243,6	7 826,2
Sécurité publique	362,3	140,6	400,3	384,4	(15,9)	440,6
Transport	16 306,9	14 149,9	13 756,9	15 791,5	2 034,6	15 715,7
Hygiène du milieu	7 737,7	7 667,9	8 315,6	7 339,6	(976,0)	7 990,9
Santé et bien-être	391,7	660,6	476,6	219,7	(256,9)	427,4
Aménagement, urbanisme et développement	3 592,0	3 671,4	3 586,3	3 687,7	101,4	3 777,4
Loisirs et culture	24 595,8	24 072,9	27 146,6	27 824,6	678,0	28 936,3
Total – Charges de fonctionnement	59 823,6	57 266,0	60 435,4	63 244,2	2 808,8	65 114,5
Affectations	1 398,8	2 642,9	1 641,4	-	1 641,4	1 301,0
Excédent de gestion selon le budget original	1 176,0	4 571,1	3 982,0	-	3 982,0	-
Ajustements	1 023,8	1 798,1	2 550,7			
Excédent de gestion	2 199,8	6 369,2	6 532,7	-	6 532,7	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention du prix de reconnaissance annuel de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) pour le comité en santé et mieux-être mis en place au service des travaux publics de la Division de la voirie, dans la catégorie « Innovation en travaux publics »;
- revitalisation de l'est de Montréal par la mise en place de projets structurants, en collaboration avec le gouvernement du Québec (transports collectifs et actifs, navette fluviale, etc.);
- continuation de la mise en œuvre du Plan d'action en agriculture urbaine, conformément aux engagements de la Politique en agriculture urbaine de l'Arrondissement, notamment le projet d'écopâturage, le projet de poules pondeuses, et la distribution de végétaux et de compost;
- bonification des ressources humaines et financières pour la gestion de l'arbre sur le territoire, permettant de planter plus de 1 211 arbres et de poursuivre ainsi la lutte contre l'agrile du frêne;

- inauguration de la phase 2 du projet *Plage de l'Est* et lancement de l'offre nautique à la plage de l'Est de Pointe-aux-Trembles, avec des locations de kayaks et des tours guidés;
- retour de la patrouille verte, un projet de sensibilisation environnementale existant depuis 17 ans;
- retour des gardiens de parcs pendant la saison estivale afin d'assurer l'entretien ménager des chalets ainsi que la propreté des parcs. Ce projet permet d'améliorer significativement la qualité du service dans les parcs et de faciliter l'accès de la population aux chalets;
- inauguration de la première fabricathèque, L'Artère, un tout nouveau laboratoire de création hybride, un projet qui vise à briser l'isolement et à développer la créativité de la population;
- reconduction de la navette fluviale afin d'offrir à la population de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles une autre option de transport collectif et d'accroître, par la même occasion, le potentiel récréotouristique et le développement de l'Est. Pour la saison 2021, environ 37 000 personnes ont emprunté la navette.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 1,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié résulte d'un transfert de dotation budgétaire de 0,5 M\$ de la Ville-centre pour la Politique de l'enfant, les réseaux d'aqueduc et d'égouts et des charges interunités. À cela s'ajoutent des affectations d'excédents de 1,4 M\$, autorisées par le conseil d'arrondissement, pour des gardiens de parcs, du mobilier urbain, les cours de voirie, le centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney, le marquage et la signalisation, l'élagage des arbres, Montréal en histoires, et autres.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Déficit de 0,2 M\$ en location d'installations récréatives, à la suite des fermetures temporaires causées par la pandémie de COVID-19.
- Écart défavorable de 0,4 M\$ pour l'occupation du domaine public, conséquemment au niveau anticipé d'activités à la délivrance des permis et aux inspections.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies de 0,8 M\$ sur divers services techniques, les biens durables et non durables, les honoraires professionnels, ainsi qu'à divers postes de dépenses reliées à la Maison du citoyen.

- Écart favorable de 0,4 M\$, relatif aux réserves pour la santé et la sécurité au travail et aux réserves hors structure cols bleus.

Transport

- Écart favorable de 0,9 M\$ résultant du report à la saison estivale d'activités de voirie prévues au printemps, le personnel ayant été réaffecté à des activités essentielles telles que les collectes des matières résiduelles.
- Excédent de 0,2 M\$ pour les activités de déneigement.
- Économies de 0,9 M\$ en matière d'éclairage de rues et de circulation, résultant du remplacement des lumières traditionnelles par de nouvelles lumières halogènes.

Hygiène du milieu

- Déficit de 0,9 M\$ pour la main-d'œuvre affectée à la gestion des matières résiduelles et au réseau de distribution de l'eau potable, afin de répondre aux besoins opérationnels de ces activités.
- Déficit de 0,3 M\$ pour les achats de pièces et accessoires.
- Économies de 0,2 M\$ sur les coûts du réseau d'égouts.

Santé et bien-être

- Variation défavorable de 0,2 M\$ pour les contributions destinées au développement social.

Loisirs et culture

- Économies de 0,5 M\$ sur les coûts de location et d'entreposage, ainsi que divers autres coûts.
- Variation favorable de 0,4 M\$ concernant le centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney.
- Économies de 1,2 M\$ sur les patinoires ainsi que sur la gestion et l'exploitation des piscines, reliées à la fermeture des installations et au report d'activités pendant la pandémie.
- Déficit de 0,4 M\$ pour la rémunération supplémentaire concernant la gestion de l'arbre.
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ relatives au programme de remplacement des frênes.
- Dépenses excédentaires de 0,6 M\$ pour les gardiens de parcs, financées par l'affectation d'excédents.
- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour des services techniques et professionnels.

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Tableau 65 – Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	9 057,5	9 233,6	9 628,8	9 472,4	156,4	9 472,3
Transferts centraux	47 636,6	45 762,2	49 358,5	48 924,4	434,1	49 420,9
Services rendus et autres revenus	9 066,9	7 764,7	9 018,6	3 675,6	5 343,0	6 256,4
Transferts	26,8	265,6	5,1	-	5,1	-
Total – Revenus	65 787,8	63 026,1	68 011,0	62 072,4	5 938,6	65 149,6
Charges de fonctionnement						
Administration générale	8 344,8	8 845,8	8 884,0	8 443,0	(441,0)	8 527,5
Sécurité publique	87,6	39,3	80,8	114,8	34,0	114,8
Transport	19 356,9	18 572,5	18 772,2	17 300,6	(1 471,6)	21 009,7
Hygiène du milieu	7 323,2	7 118,1	7 161,6	7 270,9	109,3	7 291,6
Santé et bien-être	1 150,0	1 423,2	1 595,7	906,6	(689,1)	1 577,7
Aménagement, urbanisme et développement	3 474,5	3 517,4	3 979,0	3 392,9	(586,1)	4 413,0
Loisirs et culture	23 629,4	24 820,8	25 393,1	24 643,6	(749,5)	27 207,0
Total – Charges de fonctionnement	63 366,4	64 337,1	65 866,4	62 072,4	(3 794,0)	70 141,3
Affectations	2 584,4	6 220,5	5 054,1	-	5 054,1	4 991,7
Excédent de gestion selon le budget original	5 005,8	4 909,5	7 198,7	-	7 198,7	-
Ajustements	5 291,0	(1 590,4)	2 864,7			
Excédent de gestion	10 296,8	3 319,1	10 063,4	-	10 063,4	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- Vision vélo : nouveaux aménagements cyclables et ajout de 700 supports à vélos;
- aménagement d'une rue conviviale estivale sur la rue Saint-Zotique Est, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Christophe-Colomb;
- refonte réglementaire, accompagnement en transition écologique et partenariat avec la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM;
- réalisation d'un aménagement ludique sur la 9^e Avenue, d'un projet pilote de rue-école sur la 16^e Avenue et de ruelles actives – projets financés par la Politique de l'enfant;
- programme Projets participatifs citoyens : une cinquantaine de projets dans 11 milieux de vie;
- création de 2 microforêts totalisant 1 200 arbres plantés avec la communauté et plantation de 2 384 arbres;
- aménagement de carrés d'arbre pour lutter contre l'herbe à poux;

- prolongation des heures de service dans les parcs et amélioration de la propreté;
- réalisation d'aménagements temporaires à l'espace Boyer, sur la rue Beaubien Est et sur la rue Masson;
- consultation de la population pour le réaménagement du parc Montcalm;
- lancement de la 2^e cohorte du Défi Zéro déchet – commerces avec le Jour de la Terre et implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus;
- adoption de la politique d'agriculture urbaine et réalisation de diverses interventions, notamment le Repaire de Biquette au parc Maisonneuve;
- aménagement de corridors de glisse dans 3 parcs pour l'hiver 2020-2021;
- projets culturels : tenue du Festival des arts de ruelle, du Cinéma sous les étoiles, du festival Ciné Vert et du projet *Créer des ponts*;
- réfection de la cuisine du Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie;
- marquage de 7 160 passages piétons, de 5 203 lignes d'arrêt, de 4 769 passages d'écoliers et de plus de 427 km du réseau cyclable montréalais, ainsi que mise aux normes et ajout de plus de 53 feux piétons et amélioration du temps de 250 feux piétons effectués par la Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée.

Principales variations

Budget modifié

- Facturation interne de la Direction de l'entretien de l'éclairage et de la signalisation et du marquage de la chaussée, haussant de 2,0 M\$ le budget de revenus et de charges de fonctionnement.
- Virement de 5,0 M\$ du compte d'excédents budgétaires pour financer différents projets, soit 0,4 M\$ pour le déneigement, 1,7 M\$ pour la plantation d'arbres, 0,2 M\$ pour la Vision vélo et le restant pour divers projets (projets participatifs citoyens, Défi Zéro déchet, etc.) et pour des contributions financières à différents organismes.
- Utilisation de 0,7 M\$ des revenus reportés pour les parcs et terrains de jeux et du fonds de stationnement, notamment pour l'achat et la plantation d'arbres et pour l'ajout de 700 supports à vélos.
- Budgets additionnels de 0,5 M\$, principalement dans le cadre du programme de piétonnisation des artères commerciales.

Revenus

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 0,5 M\$ provenant des services centraux, notamment pour la piétonnisation des artères commerciales.

Services rendus et autres revenus

- Revenus supplémentaires de 2,0 M\$ liés à la facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée.
- Excédent de 0,2 M\$ relatif aux réclamations de dommages par des tiers et récupération de frais divers.
- Écart favorable de 2,3 M\$ provenant de l'occupation temporaire du domaine public, des études de demandes et autres travaux effectués, qui s'explique par l'augmentation des tarifs et l'ajout de frais d'administration pour les permis d'occupation temporaire du domaine public, par l'augmentation du nombre d'entraves de longue durée dues au développement immobilier et par l'augmentation du nombre d'inspections sur le terrain qui ont mené à des obtentions de permis par des occupants illégaux.
- Utilisation des revenus dédiés (fonds de parcs et de stationnement), pour 0,7 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Coûts additionnels d'assignation temporaire de personnel.

Transport

- Écart défavorable de 1,5 M\$ attribuable principalement aux activités de nettoyage des voies publiques, conséquemment à l'augmentation du nombre de commandes à emporter, ce qui a nécessité la mise en place de collectes systématiques pour les poubelles des artères commerciales, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de dépôts sauvages de résidus de construction, aux abords des ruelles.

Santé et bien-être

- Dépenses supplémentaires de 0,7 M\$ pour la mise en place de divers projets de l'Arrondissement principalement financés par l'excédent (projets participatifs citoyens, Défi Zéro déchet, Politique de l'enfant, collectes immeubles de 9 logements et plus, etc.).

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,6 M\$ pour la réalisation de divers projets de l'Arrondissement principalement financés par l'excédent (aménagement temporaire à l'espace Boyer, sur la rue Beaubien Est et sur la rue Masson, etc.).

Loisirs et culture

- Dépenses supplémentaires de 2,0 M\$ pour l'achat et la plantation d'arbres, financées par l'excédent, et économies de 1,2 M\$ sur la masse salariale, dues à la fermeture temporaire des installations.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Tableau 66 – Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	13 333,9	13 539,5	14 022,2	13 918,4	103,8	13 918,3
Transferts centraux	52 728,3	51 268,6	54 806,3	54 605,7	200,6	54 852,3
Services rendus et autres revenus	4 515,2	2 095,4	2 956,2	4 819,8	(1 863,6)	4 819,8
Transferts	-	33,8	48,8	-	48,8	-
Total – Revenus	70 577,4	66 937,3	71 833,5	73 343,9	(1 510,4)	73 590,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 813,1	9 879,1	9 964,1	10 822,7	858,6	10 514,7
Sécurité publique	1 106,5	1 340,1	1 407,7	1 355,1	(52,6)	1 414,0
Transport	16 818,7	15 394,8	16 029,5	18 441,3	2 411,8	17 954,4
Hygiène du milieu	5 283,1	5 064,9	5 334,7	5 532,7	198,0	5 573,9
Santé et bien-être	1 532,8	1 780,3	1 530,6	1 468,0	(62,6)	1 651,8
Aménagement, urbanisme et développement	4 927,3	4 913,0	5 172,5	5 638,4	465,9	5 816,6
Loisirs et culture	28 545,6	24 562,5	26 664,1	30 429,9	3 765,8	30 342,7
Total – Charges de fonctionnement	66 027,1	62 934,7	66 103,2	73 688,1	7 584,9	73 268,1
Affectations	(387,2)	40,6	(276,3)	344,2	(620,5)	(322,3)
Excédent de gestion selon le budget original	4 163,1	4 043,2	5 454,0	-	5 454,0	-
Ajustements	1 590,8	1 713,2	(296,0)			
Excédent de gestion	5 753,9	5 756,4	5 158,0	-	5 158,0	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation du projet d'amélioration de l'expérience citoyenne avec le lancement d'une application destinée à la population (CLIC);
- poursuite du projet TOD (*Transit-Oriented Development*) Bois-Franc avec la préparation d'un programme particulier d'urbanisme conjoint, avec l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, qui se déploiera autour de la future station Bois-Franc du REM;
- poursuite du développement du projet de pôle scolaire et communautaire Jules-Poitras en assurant, entre autres, le financement nécessaire (plusieurs phases de ce projet ont été réalisées en 2021);
- réalisation de travaux de dernière phase pour la modernisation de l'aréna Raymond-Bourque.

Principales variations

Budget modifié

La baisse de 0,4 M\$ entre les budgets original et modifié provient essentiellement des éléments suivants :

- retour à l'excédent d'un montant de 0,3 M\$, inutilisé en raison de l'interruption d'activités;
- utilisation de 1,2 M\$ du budget de fonctionnement pour financer de la main-d'œuvre capitalisable;
- financement de 0,9 M\$ par les excédents budgétaires cumulés pour des travaux de rénovation des Travaux publics et pour les dépenses liées aux plans sectoriels;
- budget additionnel de 0,2 M\$ provenant de services centraux, notamment pour la Politique de l'enfant.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Écart défavorable de 1,9 M\$ s'expliquant par la fermeture des installations et/ou l'interruption d'une grande partie des activités culturelles, de loisirs et communautaires, en raison de la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,9 M\$ résultant d'excédents dans les autres biens non durables, de projets promoteurs non réalisés et d'aucun remboursement pour le fonds de roulement.

Transport

- Économies de 2,4 M\$ attribuables principalement à la masse salariale (postes non comblés), à un nombre moindre de demandes de coupes dans la voie publique et à un excédent pour les activités liées à la colmateuse de nids-de-poule.

Aménagement, urbanisme et développement

- Économies de 0,5 M\$ sur la rémunération de plusieurs postes vacants, cette activité étant en restructuration.

Loisirs et culture

- Économies de 3,8 M\$ dues à la fermeture des installations et à l'annulation d'activités culturelles, de loisirs et communautaires, en raison de la pandémie.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Tableau 67 – Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	7 261,3	7 461,7	7 628,9	7 637,1	(8,2)	7 637,1
Transferts centraux	27 404,6	26 432,7	28 094,4	27 706,5	387,9	28 094,4
Services rendus et autres revenus	1 761,9	1 257,1	1 347,5	1 847,8	(500,3)	1 847,8
Transferts	6,0	2,2	53,5	30,1	23,4	30,1
Total – Revenus	36 433,8	35 153,7	37 124,3	37 221,5	(97,2)	37 609,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 645,2	5 047,0	5 389,5	5 679,8	290,3	5 768,8
Sécurité publique	215,5	213,0	276,2	195,8	(80,4)	273,2
Transport	8 591,6	7 621,3	7 254,3	8 668,9	1 414,6	7 917,8
Hygiène du milieu	2 916,7	2 834,1	2 976,0	2 993,5	17,5	3 182,6
Santé et bien-être	165,8	345,7	214,8	244,7	29,9	266,3
Aménagement, urbanisme et développement	1 964,5	1 939,0	2 024,2	1 868,3	(155,9)	2 051,6
Loisirs et culture	16 681,3	16 177,5	16 712,8	17 286,3	573,5	18 273,5
Frais de financement	300,2	255,9	208,5	208,7	0,2	208,7
Total – Charges de fonctionnement	35 480,8	34 433,5	35 056,3	37 146,0	2 089,7	37 942,5
Financement	(639,2)	(683,5)	(730,9)	(731,0)	0,1	(731,0)
Affectations	1 246,9	800,1	1 064,1	655,5	408,6	1 064,1
Excédent de gestion selon le budget original	1 560,7	836,8	2 401,2	-	2 401,2	-
Ajustements	295,7	1 098,5	1 190,7			
Excédent de gestion	1 856,4	1 935,3	3 591,9	-	3 591,9	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation d'aménagements et implantation de mesures pour rendre les rues plus sécuritaires pour l'ensemble des usagères et des usagers : amélioration de l'éclairage, ajout de saillies de trottoir et réduction de la limite de vitesse sur plusieurs rues;
- plantation de 1 000 arbres sur le territoire, ce qui représente un record pour l'Arrondissement;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus et dans les institutions, les commerces et les industries, au nord du boulevard Robert, ainsi que dans 8 installations de l'Arrondissement;
- augmentation du nombre de cadettes et cadets de police en vélo et déploiement d'une patrouille d'agentes et agents de sécurité qui circulent en voiture afin de renforcer la surveillance dans les lieux publics pendant la saison estivale;

- offre d'une programmation d'activités à la population en s'adaptant à la pandémie de COVID-19 et à l'application des mesures sanitaires;
- participation aux analyses et à la planification des travaux liées à l'aménagement des futures stations de la ligne bleue du métro, des terminus d'autobus et des stations du REM de l'Est, pour mettre de l'avant le bien-être de la population léonardoise dans le projet et assurer le respect de la vision dont s'est doté l'Arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

La variation favorable de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient essentiellement des éléments suivants :

- augmentation du budget de 0,4 M\$, attribuable à une affectation d'excédents de 0,3 M\$ pour le financement de contrats de plantation d'arbres et à une autre de 0,1 M\$ pour le déploiement d'une brigade de sécurité urbaine;
- participation à des programmes corporatifs, pour un ajout de 0,4 M\$ au budget de 2021, notamment pour la gestion des activités d'aqueduc, l'application de la Politique de l'enfant, l'aide économique aux artères commerciales et une contribution au déploiement de la collecte de résidus alimentaires dans de nouveaux secteurs.

Revenus

Transferts centraux

- Variation favorable de 0,4 M\$ pour les transferts centraux, en lien avec les participations de l'Arrondissement aux programmes corporatifs.

Services rendus et autres revenus

- Perte de revenus généralisée, en lien avec les impacts des mesures mises en place pour contrer les effets de la pandémie de COVID-19. La réduction, l'annulation et la gratuité des activités de loisirs et culturelles ont entraîné des pertes de 0,5 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Transfert de 0,3 M\$ du budget de contingences pour financer des hausses contractuelles dans d'autres activités.

Transport

- Écart favorable de 0,2 M\$ pour l'entretien de la voirie, comprenant les opérations de colmatage de nids-de-poule.
- Écart favorable global de 0,9 M\$ pour les opérations de déneigement, comprenant les économies sur la main-d'œuvre, les heures supplémentaires, la location d'équipements et les fournitures d'abrasifs.
- Écart favorable de 0,3 M\$ pour l'activité d'éclairage de rues, notamment par la diminution de la consommation énergétique et la baisse du nombre d'interventions sur le réseau.

Loisirs et culture

- Écart favorable globale de 0,1 M\$ pour les contrats d'entretien et de gestion des installations de parcs, en lien avec la pandémie.
- Écart favorable de 0,2 M\$ pour les dépenses de plantation et d'essouchage d'arbres grâce à des contributions corporatives et à des travaux effectués en régie.
- Écart favorable de 0,2 M\$ en dépenses affectées aux arénas, notamment attribuable à la baisse des activités et au prêt de l'un d'eux pour l'établissement d'une clinique de vaccination.

ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Tableau 68 – Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	7 790,5	7 942,2	8 635,7	8 344,4	291,3	8 344,4
Transferts centraux	40 118,1	38 613,8	41 491,9	41 476,2	15,7	41 635,6
Services rendus et autres revenus	7 058,8	4 707,7	6 428,4	4 330,7	2 097,7	4 330,7
Transferts	37,1	4,5	46,2	-	46,2	32,3
Total – Revenus	55 004,5	51 268,2	56 602,2	54 151,3	2 450,9	54 343,0
Charges de fonctionnement						
Administration générale	10 819,9	9 931,0	10 441,2	11 248,8	807,6	11 339,4
Sécurité publique	174,6	21,9	133,4	212,8	79,4	169,3
Transport	12 092,3	11 410,8	11 087,1	12 754,3	1 667,2	12 841,5
Hygiène du milieu	7 709,3	7 540,4	8 831,3	8 025,7	(805,6)	8 079,9
Santé et bien-être	3 723,9	3 992,4	3 424,6	3 289,1	(135,5)	3 533,6
Aménagement, urbanisme et développement	4 130,4	4 177,4	5 156,2	5 184,7	28,5	5 570,5
Loisirs et culture	16 303,1	15 817,8	16 555,5	16 207,7	(347,8)	16 929,9
Total – Charges de fonctionnement	54 953,5	52 891,7	55 629,3	56 923,1	1 293,8	58 464,1
Affectations	4 215,6	4 752,2	4 264,7	2 771,8	1 492,9	4 121,1
Excédent de gestion selon le budget original	4 266,6	3 128,7	5 237,6	-	5 237,6	-
Ajustements	(513,0)	2 034,0	2 472,0			
Excédent de gestion	3 753,6	5 162,7	7 709,6	-	7 709,6	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement urbain, permis et inspection : lutte contre les réno-évictions par un meilleur encadrement réglementaire et des mesures administratives, publication de 2 guides pour les travaux de rénovation et d'agrandissement et délivrance de 1 359 permis de construction et de transformation représentant, entre autres, 1 469 nouvelles unités résidentielles;
- développement durable et transition écologique : adoption du Plan d'action local en transition écologique du Sud-Ouest 2021-2025, distribution à la population et aux groupes communautaires de 26 000 végétaux favorables à la biodiversité, plantation écologique de 529 arbres pour augmenter la canopée et la diversité de la forêt urbaine et mise en place de 7 « cafés réparation » dans les bibliothèques pour que la population puisse réparer des objets personnels et s'orienter vers un mode de vie zéro déchet;
- amélioration du milieu de vie : accroissement de l'entretien de 100 parcs et espaces verts avec l'ajout de 40 poubelles, de 50 bacs roulants à déchets et de recyclage, et de 6 brumisateurs,

dont 4 conçus par le personnel pour s'adapter aux besoins de la population en temps de pandémie et de chaleurs accablantes;

- loisirs, sports et culture : diversification de l'offre dans les 4 bibliothèques ouvertes durant la pandémie de COVID-19, avec 86 expositions, 639 activités sur les lieux et 92 activités virtuelles, abolition des frais de retard, renouvellement de l'offre du programme d'accueil et d'animation des chalets et des ludothèques des parcs Clifford et des Jazzmen, offre d'un nouveau parcours festif et animé de la Cyclovia pour promouvoir la mobilité active, offre de service hivernale, festive et familiale, avec installations de glisse au parc Ignace-Bourget, réouverture des aréas Sylvio-Mantha et George-Mantha après un imposant programme de mise aux normes et ajout d'une patinoire au parc Saint-Paul;
- soutien aux organismes et aux populations vulnérables : mise sur pied d'une équipe dédiée à soutenir les personnes en situation d'itinérance et à faciliter la cohabitation sociale, et offre de camps de jour pour les jeunes les plus vulnérables;
- services administratifs : accompagnement du personnel et de l'administration concernant la pandémie, la gestion des mesures et consignes sanitaires, ainsi que des protocoles de retour au travail, le maintien d'un milieu de travail conforme aux orientations de la Santé publique ou de la Ville de Montréal, ainsi que le développement et la mise en place du programme Montréal flexible.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation des excédents de gestion de l'Arrondissement de 1,3 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des activités de loisirs et culturelles, pour des projets et du soutien en développement économique ainsi que pour le plan d'action 2018-2021.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 2,3 M\$ pour les revenus des permis d'occupation du domaine public, s'expliquant par l'augmentation du nombre et de la valeur des permis, ainsi que de la durée moyenne de l'occupation du domaine public.
- Excédent de 0,2 M\$ relatif aux revenus des frais d'étude des demandes.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ provenant de la diminution des revenus des permis de coupe et de désaffectation d'entrées charretières.
- Baisse de 0,2 M\$ sur les revenus de stationnement, due au télétravail et au réaménagement de certaines rues.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,4 M\$ pour les coûts d'énergie (chauffage et climatisation), dû notamment à la fermeture des installations et à l'inoccupation des bureaux administratifs pendant la pandémie.
- Économie de 0,1 M\$ sur la réserve en cas d'imprévus, inutilisée en 2021.
- Économies de 0,1 M\$ sur des mandats de services professionnels reportés en 2022.

Transport

- Économies de 0,8 M\$ sur l'enlèvement de la neige, concernant les services techniques ainsi que l'épandage d'abrasifs, en raison, entre autres, du redoux hivernal de 2021.
- Économie de 0,4 M\$ sur l'électricité.
- Économies de 0,1 M\$ sur l'acquisition d'agrégats et de matériaux de construction.
- Excédent de 0,4 M\$ en lien avec la vacance de quelques postes techniques et une utilisation moins importante que prévu des provisions pour les coûts de main-d'œuvre.

Hygiène du milieu

- Écart défavorable de 0,8 M\$ pour les coûts de la main-d'œuvre affectée à la gestion des matières résiduelles dans les parcs et à la voirie, en réponse à la hausse du besoin de collectes.

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Tableau 69 – Verdun

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	6 981,0	7 151,4	7 275,0	7 193,8	81,2	7 193,8
Transferts centraux	24 964,6	24 424,2	26 804,4	26 218,0	586,4	26 815,7
Services rendus et autres revenus	1 584,5	1 727,5	1 836,6	2 700,4	(863,8)	2 801,7
Transferts	-	57,8	51,9	-	51,9	51,9
Total – Revenus	33 530,1	33 360,9	35 967,9	36 112,2	(144,3)	36 863,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 186,6	5 652,8	5 254,3	5 801,2	546,9	5 692,8
Sécurité publique	465,8	278,1	450,7	394,9	(55,8)	397,1
Transport	10 084,9	10 394,2	9 968,8	9 218,8	(750,0)	9 801,7
Hygiène du milieu	2 376,6	2 408,9	2 353,6	2 420,8	67,2	2 463,8
Santé et bien-être	554,9	836,0	537,9	495,4	(42,5)	556,2
Aménagement, urbanisme et développement	2 333,9	2 494,2	3 290,9	2 832,1	(458,8)	3 442,3
Loisirs et culture	14 821,9	13 667,9	15 615,0	16 277,1	662,1	16 518,1
Total – Charges de fonctionnement	35 824,6	35 732,1	37 471,2	37 440,3	(30,9)	38 872,0
Affectations	2 963,6	2 392,6	2 020,2	1 328,1	692,1	2 008,9
Excédent de gestion selon le budget original	669,1	21,4	516,9	-	516,9	-
Ajustements	1 113,8	365,7	1 263,1			
Excédent de gestion	1 782,9	387,1	1 780,0	-	1 780,0	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- réouverture de l'auditorium de Verdun;
- piétonnisation de la rue Wellington afin de favoriser la vitalité des artères commerciales et réalisation d'un projet pilote de bandes cyclables sur la rue de Verdun;
- lancement d'un concours d'architecture pour le réaménagement du parc Dan-Hanganu;
- refonte des règlements en urbanisme visant leur simplification;
- adoption d'un énoncé de vision pour le développement résidentiel du secteur Hickson-Dupuis.

Principales variations

Budget modifié

L'écart favorable de 1,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- affectation de l'excédent de gestion, d'une somme de 0,7 M\$, afin de financer diverses dépenses liées aux activités de déneigement, pour 0,4 M\$, l'ajout de ressources en réponse à l'augmentation du nombre de permis de construction, pour 0,2 M\$, et le plan d'investissement en santé et sécurité au travail, pour 0,1 M\$;
- budget additionnel de 0,4 M\$ afin de soutenir le déploiement du projet de piétonnisation sur la rue Wellington durant la saison estivale 2021;
- budget supplémentaire de 0,1 M\$ afin de financer la tenue d'un concours en architecture de paysage visant le réaménagement du parc Dan-Hanganu (parc Elgar), dans le quartier de L'Île-des-Sœurs;
- transferts budgétaires de services corporatifs totalisant 0,2 M\$ pour la Politique de l'enfant, la dynamisation des artères commerciales et la réception des fonds d'auto-assurance.

Revenus

Transferts centraux

- Budget additionnel de 0,4 M\$ afin de soutenir le déploiement du projet de piétonnisation sur la rue Wellington durant la saison estivale 2021.
- Ajout de 0,1 M\$ au budget afin de financer la tenue d'un concours en architecture de paysage visant le réaménagement du parc Dan-Hanganu, dans le quartier de L'Île-des-Sœurs.

Services rendus et autres revenus

- Diminution de 0,7 M\$ des revenus de location de salles et d'installations récréatives, de vente de billets, d'abonnements et d'inscriptions, découlant des restrictions gouvernementales en raison de la pandémie de COVID-19.
- Baisse de 0,2 M\$ des revenus, découlant des travaux effectués par la Ville afin de réparer des infrastructures endommagées conséquemment à l'encaissement de dépôts de garantie.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 0,4 M\$ découlant de la radiation de la provision pour une cause en justice, à la suite du jugement de la cour.
- Économies de 0,1 M\$ découlant de la diminution des activités et du travail à distance, principalement liées à la réduction des achats de biens durables et non durables ainsi que des frais de poste.

Transport

- Écart défavorable de 0,4 M\$ lié aux activités de déneigement suite au financement additionnel de location, de services techniques, de sels et d'abrasifs par des excédents de gestion afin de combler des besoins supplémentaires au budget;
- Coûts additionnels de 0,3 M\$ en lien avec le marquage des chaussées et de la signalisation pour l'ajout des zones avancées pour les cyclistes et augmentation de quantité des pistes et des bandes cyclables par rapport aux années précédentes;
- Dépenses supplémentaires de 0,1 M\$ en location d'équipements afin d'assurer notamment le respect des règles de distanciation.
- Économie de 0,2 M\$ pour les dépenses reliées aux travaux effectués par la Ville concernant l'encaissement des dépôts de garantie.

Aménagement, urbanisme et développement

- Ajout de ressources, pour 0,2 M\$, afin de faire face à un volume plus élevé de demandes de permis.
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ pour le projet de piétonnisation de la rue Wellington.

Loisirs et culture

- Économies de 0,6 M\$ découlant du ralentissement des activités, de la fermeture temporaire des installations ainsi que de l'annulation des activités et événements culturels, sportifs et récréatifs, à la suite de la prolongation des mesures de confinement, en 2021.

ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

Tableau 70 – Ville-Marie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	17 904,5	18 520,0	19 730,4	18 909,2	821,2	18 909,3
Transferts centraux	47 444,9	44 666,0	48 094,5	47 440,1	654,4	48 133,9
Services rendus et autres revenus	24 024,2	23 555,4	29 084,4	21 228,1	7 856,3	21 228,1
Transferts	76,5	52,2	15,4	10,0	5,4	10,0
Total – Revenus	89 450,1	86 793,6	96 924,7	87 587,4	9 337,3	88 281,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	11 489,7	10 867,8	12 647,6	12 279,8	(367,8)	13 426,0
Sécurité publique	644,3	67,5	359,3	422,0	62,7	366,5
Transport	28 204,9	25 409,2	25 539,7	28 478,5	2 938,8	27 693,1
Hygiène du milieu	17 446,9	17 275,6	15 616,4	16 544,3	927,9	16 306,2
Santé et bien-être	956,3	1 010,1	1 064,7	1 096,0	31,3	1 166,9
Aménagement, urbanisme et développement	10 199,8	9 655,7	9 494,7	8 451,8	(1 042,9)	9 858,4
Loisirs et culture	27 580,0	26 404,0	28 504,3	29 265,7	761,4	29 687,8
Total – Charges de fonctionnement	96 521,9	90 689,9	93 226,7	96 538,1	3 311,4	98 504,9
Affectations	13 612,3	15 339,3	10 262,9	8 950,7	1 312,2	10 223,6
Excédent de gestion selon le budget original	6 540,5	11 443,0	13 960,9	-	13 960,9	-
Ajustements	9 797,5	12 799,2	4 519,6			
Excédent de gestion	16 338,0	24 242,2	18 480,5	-	18 480,5	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- permis et inspection : délivrance de 1 921 permis (construction et transformation) correspondant à des coûts de travaux de 1,1 G\$;
- développement urbain : présentation de 331 dossiers au comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement, rédaction du règlement encadrant le redéveloppement du site de l'ancien hôpital Royal-Victoria et élaboration du Plan d'action pour le développement du Quartier chinois;
- développement économique : apport d'un soutien financier de 2,9 M\$ pour la réalisation de divers projets, dont 0,8 M\$ pour soutenir le déploiement de projets de piétonnisation sur des artères commerciales;
- culture, sports, loisirs et développement social : versement de contributions financières de 2,6 M\$, dont 0,5 M\$ spécifiquement en développement social et 0,2 M\$ dans le cadre d'un fonds d'urgence COVID-19 pour soutenir des organismes.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation d'excédents de 1,3 M\$, principalement pour financer des dépenses d'assignations temporaires et des travaux au Quartier des spectacles, et pour l'octroi de contributions financières liées à la pandémie de COVID-19.
- Transferts budgétaires de 1,3 M\$ en provenance de services corporatifs, notamment pour les projets de piétonnisation des artères commerciales durant la saison estivale, l'animation aux abords du chantier Sainte-Catherine Ouest et un programme de propreté déployé au centre-ville.
- Transferts budgétaires de 0,6 M\$ vers d'autres services corporatifs pour refléter le transfert de responsabilités concernant l'entretien et la surveillance du chalet du Mont-Royal, la gestion des sols du Parc d'entreprise de la Pointe-Saint-Charles et la réservation des terrains sportifs extérieurs.

Revenus

Taxes

- Excédent de 0,8 M\$ lié à une croissance immobilière plus forte que prévu.

Transferts centraux

- Virement de 1,3 M\$ en provenance des services corporatifs, notamment pour le financement du projet d'animation de la rue Sainte-Catherine Ouest, le financement de projets de piétonnisation et divers autres projets spécifiques.
- Transfert de 0,6 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports et au Service de la concertation des arrondissements pour la prise en charge de certaines activités spécifiques.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 7,9 M\$ principalement attribuable à la délivrance des permis d'occupation temporaire du domaine public en fonction du contexte de développement immobilier.

Charges de fonctionnement

Transport

- Écart favorable de 2,9 M\$ occasionné par des économies sur l'enlèvement de la neige.

Hygiène du milieu

- Excédent de 0,9 M\$ lié à des économies en rémunération (absences du personnel) et en services techniques pour le réseau d'égouts (travaux non urgents reportés en 2022).

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 1,0 M\$ principalement lié aux affectations d'excédents et aux transferts reçus du Service du développement économique pour soutenir les sociétés de développement commercial et autres organismes, en contexte de pandémie et pour la réalisation de projets de piétonnisation.

Loisirs et culture

- Excédent de 0,8 M\$ principalement lié à des économies sur la location d'immeubles et d'installations sportives, l'énergie et les services techniques.

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Tableau 71 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	7 740,3	7 906,0	8 144,3	8 132,7	11,6	8 132,7
Transferts centraux	46 584,4	45 633,6	48 909,9	48 307,3	602,6	49 005,1
Services rendus et autres revenus	3 896,7	3 972,2	4 629,6	3 383,1	1 246,5	3 557,9
Transferts	5,0	2,2	25,1	-	25,1	10,5
Total – Revenus	58 226,4	57 514,0	61 708,9	59 823,1	1 885,8	60 706,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 919,9	6 517,8	6 744,1	7 469,9	725,8	7 539,5
Sécurité publique	570,2	565,7	537,5	561,4	23,9	559,7
Transport	14 565,7	12 280,6	12 321,4	14 056,1	1 734,7	14 415,0
Hygiène du milieu	8 481,9	8 723,3	8 374,9	7 788,9	(586,0)	8 219,4
Santé et bien-être	455,4	602,7	471,4	170,3	(301,1)	408,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 672,4	3 893,9	4 203,5	4 162,3	(41,2)	4 453,7
Loisirs et culture	27 578,5	25 694,2	25 697,9	26 156,6	458,7	26 808,3
Total – Charges de fonctionnement	62 244,0	58 278,2	58 350,7	60 365,5	2 014,8	62 403,6
Affectations	3 611,7	2 380,2	1 792,7	542,4	1 250,3	1 697,4
Excédent de gestion selon le budget original	(405,9)	1 616,0	5 150,9	-	5 150,9	-
Ajustements	2 077,4	3 676,9	1 933,8			
Excédent de gestion	1 671,5	5 292,9	7 084,7	-	7 084,7	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2021 ont été marqués par les éléments suivants :

- aménagement de 12 nouvelles ruelles vertes;
- plantation de 1 830 arbres et de plus de 5 000 vivaces et graminées;
- ajout de plus de 250 arbres et arbustes dans les parcs locaux;
- piétonnisation estivale de la rue De Castelnau Est, entre la rue Saint-Denis et l'avenue De Gaspé, en intégrant de l'art public;
- réalisation d'une étude en matière d'apaisement de la circulation pour le district de Parc-Extension et ajout de mesures dans plusieurs autres rues locales;
- maintien de l'offre de services en ligne pour la délivrance des permis de construction;
- adoption de 3 projets de logements sociaux totalisant 79 logements;
- élaboration d'un plan de propreté avec de nouveaux outils de communication;
- transformation du territoire en musée d'art à ciel ouvert avec l'exposition *Art tout-terrain x 24*.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 2,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- budget additionnel de 1,3 M\$ provenant des affectations pour des projets liés à la réalisation de ruelles vertes et au verdissement des espaces publics ainsi que pour des actions liées à la mobilité et à la sécurité de la population;
- transferts de 0,7 M\$ de la Ville-centre pour le projet de piétonnisation estivale de la rue De Castelnau, la Politique de l'enfant et les réseaux d'aqueduc.

Revenus

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 0,7 M\$ principalement pour le projet de piétonnisation estivale de la rue De Castelnau, la Politique de l'enfant et les réseaux d'aqueduc.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ pour la plantation d'arbres, dans le cadre du Plan d'action canopée.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 1,0 M\$ provenant des revenus d'occupation temporaire du domaine public, compte tenu de l'ampleur et de la durée des chantiers de construction.
- Écart favorable de 0,3 M\$ pour la vente de vignettes de stationnement sur rue réservé aux résidents.
- Baisse des revenus de 0,3 M\$ causée par les fermetures temporaires des installations récréatives.
- Excédent de 0,2 M\$ attribuable aux revenus réservés (fonds de stationnement).

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies budgétaires de 0,7 M\$ relatives aux honoraires professionnels et aux dépenses d'entretien et de réparation non capitalisables pour les bâtiments de l'Arrondissement.

Transport

- Écart favorable de 1,1 M\$ pour les opérations de déneigement, principalement causé par une diminution du nombre d'heures supplémentaires, ainsi que du recours aux services techniques et à la location d'équipements.
- Excédents de 0,2 M\$ pour l'éclairage des rues et de 0,4 M\$ pour l'entretien et la réfection des chaussées, des trottoirs et des tranchées.

Hygiène du milieu

- Variation défavorable de 0,3 M\$, relative à la rémunération destinée à la gestion des matières résiduelles.
- Dépassement budgétaire de 0,3 M\$, conséquemment à l'augmentation du nombre d'interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Santé et bien-être

- Contributions financières à des organismes, financées par l'excédent, pour 0,3 M\$, dont une grande partie est en lien avec la Politique de l'enfant.

Loisirs et culture

- Excédent de 0,5 M\$ résultant principalement de la fermeture temporaire de certaines installations en contexte de pandémie de COVID-19.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2021

Autres charges
corporatives –
Financement
et autres charges



AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES
Tableau 72 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	780 813,7	762 212,1	760 946,0	878 932,9	117 986,9	878 932,9
Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	454 851,5	694 277,0	484 320,2	394 638,0	(89 682,2)	393 853,6
Total – Charges de financement corporatives	1 235 665,2	1 456 489,1	1 245 266,2	1 273 570,9	28 304,7	1 272 786,5
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	135 060,9	193 804,5	146 325,9	250 771,0	104 445,1	234 598,4
Dépenses de contributions	647 284,2	729 308,5	731 610,6	753 879,5	22 268,9	753 974,3
Total – Autres charges corporatives	782 345,1	923 113,0	877 936,5	1 004 650,5	126 714,0	988 572,7
Total – Autres charges corporatives et de financement	2 018 010,3	2 379 602,1	2 123 202,7	2 278 221,4	155 018,7	2 261 359,2

Les dépenses associées aux autres charges corporatives totalisent 2,1 G\$, soit 155,0 M\$ de moins que le budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des paiements au comptant d'immobilisations, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d'activités relevant de leur responsabilité.

SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- les frais de financement correspondant aux intérêts et autres frais relatifs à l'ensemble des emprunts émis par la Ville;
- le remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d'amortissement et les remboursements de capital pour les emprunts liés au financement des dépenses d'immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- le remboursement de capital sur les emprunts servant au financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

Tableau 73 – Service de la dette brute corporative

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
	2019	2020	2021			
Frais de financement	400 970,5	396 696,2	406 616,3	423 395,7	16 779,4	423 390,1
Remboursement de la dette à long terme	495 960,9	534 848,0	568 666,6	575 045,3	6 378,7	575 050,9
Affectations – Remboursement de capital	46 028,5	3 217,9	(21 664,6)	64 792,4	86 457,0	64 792,4
Sous total – Service de la dette brute	942 959,9	934 762,1	953 618,3	1 063 233,4	109 615,1	1 063 233,4
Service de la dette décentralisée ¹	(162 146,2)	(172 550,0)	(192 672,3)	(184 300,5)	8 371,8	(184 300,5)
Total – Service de la dette brute	780 813,7	762 212,1	760 946,0	878 932,9	117 986,9	878 932,9

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités d'affaires (Commission des services électriques, Eau, Espace pour la vie et arrondissements d'Anjou et de Saint-Léonard).

Le service de la dette brute corporative, totalisant 760,9 M\$, affiche un excédent de 118,0 M\$ par rapport au budget prévu. Celui-ci s'explique principalement par des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire et par un volume d'emprunts inférieur au scénario de planification du programme d'emprunt.

AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Tableau 74 – Affectations - Activités d'investissement en immobilisations et en prêts réserves financières et fonds réservés
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Affectations						
Affectation – Réserve financière – Eau	14 878,9	4 393,2	13 911,5	13 829,0	(82,5)	13 829,0
Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées	54 800,0	54 800,0	42 100,0	42 100,0	-	42 100,0
Affectation – Réserve financière – Voirie	(797,0)	(554,3)	(882,2)	2 000,0	2 882,2	(977,8)
Affectation – Réserve financière – Immobilisations	375 168,1	565 605,9	338 982,6	336 600,0	(2 382,6)	336 600,0
Affectation – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	10 531,2	11 436,0	2 727,2	-	(2 727,2)	2 152,7
Affectation – Fonds réservés	270,3	58 596,2	87 481,1	109,0	(87 372,1)	149,7
Total – Affectations	454 851,5	694 277,0	484 320,2	394 638,0	(89 682,2)	393 853,6

Le paiement au comptant des activités d'investissement en immobilisations et en prêts, totalisant 484,3 M\$, a été plus élevé que prévu au budget original d'une somme de 89,7 M\$, ce qui s'explique par les éléments suivants :

- une contribution moindre de 2,9 M\$ à la réserve financière de la voirie, destinée au financement des investissements portant sur cette catégorie d'infrastructures, principalement attribuable aux compressions budgétaires imposées par le plan de marge de manœuvre, en cours d'année, pour atténuer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur la situation financière de la Ville;
- une contribution additionnelle de 2,4 M\$ reflétant principalement les revenus d'intérêts inhérents à la réserve financière des immobilisations;
- une affectation de 2,7 M\$ au financement au comptant des activités d'immobilisations;
- une somme de 87,3 M\$ en provenance du gouvernement du Québec dans le cadre de son programme de prêts d'urgence aux PME, afin de soutenir leur viabilité financière, menacée par le ralentissement économique qui, depuis le début de la pandémie en 2020, s'est poursuivi en 2021.

DÉPENSES COMMUNES

Tableau 75 – Dépenses communes

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Dépenses communes						
Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite	46 968,1	75 384,8	107 184,7	131 356,9	24 172,2	131 356,9
Crédits pour dépenses contingentes	44 285,2	21 379,6	6 941,2	37 018,6	30 077,4	20 934,8
Pertes possibles dans la perception	12 246,4	16 959,3	14 387,8	23 680,0	9 292,2	23 680,0
Prêt d'employés au MESS	17 857,6	15 709,7	12 637,7	13 185,2	547,5	13 185,2
Développement du réseau des bibliothèques	-	-	-	644,3	644,3	644,3
Prêt d'employés au Bureau du taxi de Montréal	3 018,6	3 036,6	2 350,6	3 028,5	677,9	2 939,7
Bureau des régimes de retraite	6 577,9	6 902,6	6 819,1	7 696,9	877,8	7 696,9
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Mesures d'allègement	-	-	(58 600,0)	(70 500,0)	(11 900,0)	(70 500,0)
Affectation – Régimes de retraite	14 300,0	14 300,0	14 300,0	14 300,0	-	14 300,0
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres	(32 168,5)	(32 854,4)	(34 364,2)	(37 445,9)	(3 081,7)	(37 445,9)
Affectation – Sites contaminés	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 600,0	-	1 600,0
Affectation – Montant à pourvoir – TVQ	2 200,0	2 200,0	2 200,0	2 200,0	-	2 200,0
Affectation – Comblement de déficit ou autres	-	-	-	21 294,0	21 294,0	21 294,0
Autres	18 175,6	69 186,3	70 869,0	102 712,5	31 843,5	102 712,5
Total – Dépenses communes	135 060,9	193 804,5	146 325,9	250 771,0	104 445,1	234 598,4

Les dépenses communes de 146,3 M\$ affichent un écart favorable de 104,4 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- un écart favorable global de 24,2 M\$, associé aux charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite, soit :
 - un écart favorable de 17,7 M\$, lié principalement aux règlements des griefs corporatifs;
 - un écart favorable de 1,3 M\$, lié principalement à des dépenses moindres en matière de relations de travail et de gestion de la santé et de la sécurité au travail;
 - un écart favorable de 5,2 M\$ découlant des derniers ajustements imputés aux charges de retraite comptabilisées au chapitre corporatif et dont la finalité reflète, conformément au dépôt de la dernière évaluation actuarielle, une charge de retraite globale à hauteur de 310,1 M\$ pour l'ensemble de la Ville, comparativement au budget de 306,7 M\$, tel que le présente le tableau 79, « Rémunération et cotisations de l'employeur »;
- un écart favorable de 30,1 M\$ aux dépenses contingentes, principalement attribuable au fait que les dépenses ont été réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés, à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels et des provisions inutilisées à la fin de l'année;

- un écart favorable de 9,3 M\$ aux dépenses contingentes, principalement attribuable au fait que les dépenses ont été réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés, à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels et des provisions inutilisées à la fin de l'année;
- un écart favorable de 0,5 M\$, lié à une réduction de l'effectif de la Ville (départs à la retraite) affecté à la gestion des programmes sociaux du MESS, conformément à l'entente;
- un écart favorable de 0,6 M\$, attribuable au fait que le budget pour financer les dépenses d'exploitation liées à l'ouverture de nouvelles infrastructures sportives et socioculturelles en arrondissements n'a pas été utilisé en 2021;
- un écart favorable de 0,7 M\$, lié à la baisse de l'effectif et à la fermeture du point de service, en juillet 2021, du Bureau du taxi de Montréal;
- un écart favorable de 0,9 M\$ au Bureau des régimes de retraite concernant de nombreux postes vacants ainsi que des économies importantes en honoraires professionnels et services techniques;
- un écart défavorable combiné de près de 15,0 M\$ découlant de la révision des montants à pourvoir qui sont liés aux régimes de retraite et établis selon la plus récente évaluation actuarielle;
- un écart favorable de 31,8 M\$ découlant principalement des éléments suivants :
 - des économies de 15,3 M\$ relatives aux frais de gestion et aux prêts de personnel à l'Agence de mobilité durable, dont les activités et le recrutement ont été affectés par la pandémie de COVID-19;
 - un écart favorable de 7,1 M\$ découlant de la révision à la baisse des comptes créditeurs de fin d'exercice;
 - des économies combinées de 2,0 M\$ attribuables aux programmes d'enlèvement des poteaux électriques et de dynamisation des rues commerciales.

CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES

Ce poste prévoit les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui se consacre à la planification des services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, constitué de ceux de la CMM, de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme.

Tableau 76 – Charges de contributions corporatives

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de contributions corporatives						
Communauté métropolitaine de Montréal	39 505,0	41 983,8	42 690,5	42 764,3	73,8	42 764,3
Autorité régionale de transport métropolitain	541 829,4	619 946,6	622 644,3	642 677,3	20 033,0	642 677,3
Société du parc Jean-Drapeau	15 053,3	15 194,0	14 214,6	15 498,9	1 284,3	15 498,9
Société d'initiative et de développement commercial	13 748,4	14 950,8	14 477,6	14 935,0	457,4	14 935,0
Conseil des arts	18 450,0	20 235,0	20 427,2	20 427,2	-	20 427,2
Bureau du taxi de Montréal	4 805,0	3 238,2	3 381,3	3 381,3	-	3 381,3
Autres organismes	13 893,1	13 760,1	13 775,1	14 195,5	420,4	14 290,3
Total – Charges de contributions corporatives	647 284,2	729 308,5	731 610,6	753 879,5	22 268,9	753 974,3

Les charges de contributions corporatives, totalisant 731,6 M\$, affichent un écart favorable de 22,3 M\$, associé aux éléments suivants :

- une contribution moindre de 20,0 M\$ à l'ARTM qui s'explique ainsi :
 - un écart favorable de 17,2 M\$, attribuable à la contribution moindre que la Ville a dû verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moins élevés réalisés par la STM;
 - un écart favorable de 2,9 M\$, relative à l'enveloppe budgétaire destinée au rabais tarifaire offert aux personnes âgées, puisque la facturation réelle s'est avérée plus basse que prévu;
- un écart favorable de 1,3 M\$ en lien avec l'annulation du Grand Prix F1 du Canada, au parc Jean-Drapeau;
- un écart favorable de 0,5 M\$ concernant l'estimation des contributions à verser aux sociétés d'initiative et de développement commercial, en corrélation avec les revenus réellement prélevés pour celles-ci, à la suite de l'adoption de leurs budgets respectifs;
- un écart favorable de 0,4 M\$ pour les autres organismes, dont un écart de 0,4 M\$ pour l'Office de consultation publique de Montréal, engendré par la baisse du nombre de consultations menées en virtuel en 2021, et une contribution moindre de 0,1 M\$ à la CMM résultant de la

facturation finale de la quote-part à verser par la Ville de Montréal, selon les dispositions de sa loi constitutive.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2021

Analyses complémentaires



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS

Tableau 77 – Charges de fonctionnement par objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original ¹	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Charges de fonctionnement						
Rémunération	1 834 881,5	1 912 300,4	2 008 534,5	1 906 230,8	(102 303,7)	1 922 056,5
Cotisations de l'employeur	512 177,1	537 039,3	602 368,6	616 250,1	13 881,5	619 193,1
Transport et communications	37 413,5	30 752,7	32 858,9	40 289,1	7 430,2	43 689,6
Services professionnels, techniques et autres	428 870,9	444 321,2	472 347,7	503 490,3	31 142,6	562 155,9
Location, entretien et réparation	190 080,1	204 324,8	203 112,7	219 140,8	16 028,1	218 242,6
Biens non durables	255 801,7	239 173,5	232 868,4	248 878,2	16 009,8	260 797,2
Biens durables	64 646,3	68 075,5	33 185,3	22 726,9	(10 458,4)	35 643,7
Frais de financement	400 983,0	396 696,3	406 616,2	423 395,7	16 779,5	423 390,1
Contributions à des organismes	943 341,4	1 015 928,4	1 088 199,4	1 082 560,9	(5 638,5)	1 239 132,2
Autres objets	16 879,8	38 863,5	32 883,5	137 612,1	104 728,6	53 641,0
Total – Charges de fonctionnement	4 685 075,3	4 887 475,6	5 112 975,2	5 200 574,9	87 599,7	5 377 941,9

RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Tableau 78 – Rémunération et cotisations de l'employeur
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Rémunération						
Salaires et avantages rattachés à la rémunération	1 703 957,8	1 798 573,6	1 869 797,9	1 820 605,3	(49 192,6)	1 835 865,1
Temps supplémentaire	126 168,1	108 845,0	133 362,5	80 770,0	(52 592,5)	81 262,3
Allocations et autres avantages	4 755,6	4 881,8	5 374,1	4 855,5	(518,6)	4 929,1
Total – Rémunération	1 834 881,5	1 912 300,4	2 008 534,5	1 906 230,8	(102 303,7)	1 922 056,5
Cotisations de l'employeur						
Régimes de retraite						
Services courants	199 012,7	206 513,2	237 006,0	219 825,3	(17 180,7)	220 281,2
Services passés	64 007,2	42 850,6	73 118,2	86 905,3	13 787,1	86 905,3
Total – Régimes de retraite	263 019,9	249 363,8	310 124,2	306 730,6	(3 393,6)	307 186,5
Charges sociales et autres cotisations	249 157,2	287 675,5	292 244,4	309 519,5	17 275,1	312 006,6
Total – Cotisations de l'employeur	512 177,1	537 039,3	602 368,6	616 250,1	13 881,5	619 193,1
Total – Rémunération globale	2 347 058,6	2 449 339,7	2 610 903,1	2 522 480,9	(88 422,2)	2 541 249,6

Salaires et avantages rattachés à la rémunération

La rémunération régulière, soit les salaires, allocations et avantages rattachés à la rémunération, s'élève à 1,9 G\$ en 2021, pour un écart défavorable de 49,7 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 93,4 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique principalement par les éléments suivants :

- services centraux : un écart défavorable net de 42,9 M\$ comprenant :
 - pour les pompiers-pomprières et policiers-policieres : un écart défavorable de 16,0 M\$, généré principalement par la non-réalisation de l'optimisation de la structure des effectifs policiers, pour 9,9 M\$, et par des indexations salariales supérieures aux prévisions, en lien avec la nouvelle convention collective des pompiers et pomprières, pour 6,1 M\$;
 - écart défavorable de 26,9 M\$ découlant d'un ajustement dans les taux horaires utilisés aux fins de la capitalisation de la main- d'œuvre, et ce, pour les pour les années 2016 à 2020;
- chapitres corporatifs : un écart favorable net de 3,3 M\$ provenant principalement de provisions non utilisées;
- arrondissements : un écart défavorable net de 10,1 M\$.

Heures supplémentaires

En 2021, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 133,4 M\$, soit un écart défavorable de 52,6 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération en heures supplémentaires concerne la sécurité publique, soit plus de 90 %. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique notamment par les éléments suivants :

- au Service de police, un écart défavorable de 34,9 M\$, principalement lié aux opérations générales et inhabituelles, au remplacement des absences et des postes vacants et aux événements avec armes à feu;
- au Service de sécurité incendie, un écart défavorable de 12,7 M\$, principalement associé au travail des pompiers et de l'état-major, à un dépassement en heures supplémentaires notamment relié aux remplacements restreints entre casernes (COVID-19) et aux retraits préventifs pour maladies chroniques, ainsi qu'aux opérations;
- dans les arrondissements, un écart défavorable de 2,5 M\$, principalement attribuable aux heures supplémentaires non budgétées;
- dans les services centraux, un écart défavorable net de 2,5 M\$ pour le remplacement des postes vacants.

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur à l'égard des charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employées et les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service de la participante, du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 602,4 M\$ en 2021, soit un écart favorable de 13,9 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cet écart provient principalement des éléments suivants :

- pour les régimes de retraite, un écart défavorable de 3,4 M\$ découlant principalement de 2 éléments :
 - services courants : un écart défavorable de 17,2 M\$, principalement dû à une baisse additionnelle des taux d'actualisation aux états financiers du 31 décembre 2020 et anticipée au 31 décembre 2021;
 - services passés : un écart favorable de 13,8 M\$, généré principalement par la reconnaissance de gains de rendement, à la fin de 2020, et par le décalage du retrait de la clause banquier du régime des policiers et des policières;
- pour les charges sociales et autres cotisations, un écart favorable de 17,3 M\$ découlant entre autres des éléments suivants :
 - une économie de 8,2 M\$ sur les prévisions concernant la CNESST, causée par une amélioration des dossiers d'expérience;
 - une économie de 7,4 M\$ sur les prévisions concernant l'assurance collective;
 - une économie de 1,7 M\$ sur les prévisions au fonds des services de santé (FSS).

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Tableau 79 – Transport et communications

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Transport et communications						
Transport et communications	37 413,5	30 752,7	32 858,9	40 289,1	7 430,2	43 689,6
Total – Transport et communications	37 413,5	30 752,7	32 858,9	40 289,1	7 430,2	43 689,6

Les charges associées au transport et aux communications sont de 32,9 M\$, en baisse de 7,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les diminutions suivantes :

- 4,5 M\$ pour les frais de déplacement de l'ensemble de la Ville, soit 1,7 M\$ pour les frais de déplacement et d'hébergement, 1,4 M\$ pour les moyens de transport, 1,0 M\$ pour les allocations d'automobiles et 0,4 M\$ pour les dépenses de fonction;
- 2,0 M\$ pour les dépenses de publicité et d'information, soit 1,3 M\$ concernant principalement les événements annulés dans les arrondissements et 0,7 M\$ pour la réduction des efforts publicitaires des unités d'affaires concernées;
- 0,8 M\$ pour les frais de poste du Service des affaires juridiques, en raison d'un volume moindre de constats émis en matière de circulation et de stationnement pendant le confinement.

SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES
Tableau 80 – Services professionnels, techniques et autres

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services professionnels, techniques et autres						
Honoraires professionnels	66 689,5	93 537,3	106 613,7	118 842,0	12 228,3	147 658,0
Services techniques	357 301,4	345 387,3	362 082,5	379 461,8	17 379,3	409 614,7
Autres	4 880,0	5 396,6	3 651,5	5 186,5	1 535,0	4 883,2
Total – Services professionnels, techniques et autres	428 870,9	444 321,2	472 347,7	503 490,3	31 142,6	562 155,9

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 472,3 M\$ et affichent un écart favorable de 31,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

Honoraires professionnels en baisse de 12,2 M\$, réduction causée principalement par :

- une diminution de 24,0 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 12,2 M\$ d'écart favorable, imputable aux frais de gestion facturés par l'Agence de mobilité durable, moins élevés que prévu, étant donné des économies de fonctionnement;
 - 3,0 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, soit 1,5 M\$ attribuables au plan de marge de manœuvre, 0,8 M\$ pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et 0,7 M\$ liés aux projets de mobilité durable;
 - 2,3 M\$ au Service des ressources humaines, soit 1,2 M\$ pour les expertises médicales, les enquêtes externes en lien avec le respect de la personne, les tests d'évaluation psychométrique et l'évaluation des cadres et 1,1 M\$ générés par le ralentissement et l'annulation de plusieurs programmes étant donné le contexte pandémique;
 - 2,0 M\$ au Service de l'eau, dont 1,5 M\$ lié à une diminution des études d'avant-projets et d'activités d'inspections/auscultations et 0,5 M\$ pour la gestion des actifs de l'eau potable effectuée à l'interne;
 - 1,7 M\$ au Bureau de l'inspecteur général, correspondant aux montants budgétisés non dépensés pour des services professionnels ponctuels non récurrents, pour des circonstances imprévues;
 - 1,2 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour des études reportées;
 - 0,8 M\$ au Service des infrastructures du réseau routier, à la suite de la baisse du nombre de mandats d'avant-projets préliminaires requis dans le cadre du PDI;
 - 0,8 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière en raison du report de dépenses de services professionnels afin de contribuer au plan de marge de manœuvre;

- cette diminution étant contrebalancée par une hausse de 11,8 M\$, soit :
 - 4,5 M\$ dans les dépenses communes, pour les dépenses de réclamations du contentieux prévues dans les contingences plutôt que dans les services professionnels;
 - 4,2 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, pour les dépenses de Bixi Montréal prévues dans les contributions, puis transférées dans les honoraires professionnels;
 - 3,2 M\$ au Service du développement économique, en raison de la hausse des dépenses réalisées en lien avec les diverses ententes et le plan de relance économique – phase 2;

Services techniques en baisse de 17,4 M\$, réduction causée par :

- une diminution de 30,9 M\$ des dépenses en services techniques, se répartissant ainsi :
 - 19,2 M\$ au Service de l'environnement, baisse principalement attribuable aux activités de la gestion des matières résiduelles et plus spécifiquement :
 - 10,4 M\$ en raison de l'évolution favorable du marché des matières recyclables;
 - 4,9 M\$ liés à des économies sur les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (indexation, indice de carburant et contingences) et à des reports d'implantation de projets pilotes, d'activités de sensibilisation et d'études;
 - 1,4 M\$ attribuables au décalage de la mise en service et au rodage de l'usine de traitement des eaux du PEPSC, maintenant pleinement fonctionnelle;
 - 1,2 M\$ liés au traitement et à l'élimination des matières résiduelles en raison d'écarts de volume (participation citoyenne et ICI) et d'études reportées;
 - 1,2 M\$ attribuables aux activités des écocentres relatives aux transports (baisse du coût et changements), à une baisse de volume (bois et transport) et à la fin du paiement pour les halocarbes, qui est maintenant pris en charge par les producteurs;
 - 6,9 M\$ dans les arrondissements en raison de projets financés par les réserves, de projets non réalisés et d'une diminution des frais d'exploitation due au ralentissement des activités dans les diverses installations;
 - 2,1 M\$ au Service des affaires juridiques, afin de contribuer au financement du plan de marge de manœuvre mis sur pied afin de contrer le ralentissement des activités dû à la pandémie de COVID-19;
 - 1,6 M\$ au Service de la concertation des arrondissements, attribuables à une baisse en remorquage étant donné que 50 % des dépenses sont déjà incluses dans les contrats de déneigement clés en main;
 - 0,8 M\$ au Service des ressources humaines, soit 0,6 M\$ attribuables aux économies réalisées dans la formation d'employées-employés et de contremaîtres ainsi que dans la

formation prévue au programme de leadership, et 0,2 M\$ attribuables au ralentissement des activités et à une diminution des dépenses liée au télétravail;

- cette diminution étant contrebalancée par une hausse de 13,6 M\$, soit :
 - 7,1 M\$ au Service de sécurité incendie, en raison des dépenses occasionnées par les mesures d'urgence;
 - 5,3 M\$ au Service de la concertation des arrondissements, afin de couvrir les coûts supplémentaires d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, compensés par la réserve neige;

Autres services en baisse de 1,5 M\$, principalement attribuable à :

- 1,3 M\$ de diminution pour l'ensemble de la Ville en frais de réception et d'accueil, attribuable en grande partie à la crise sanitaire et au télétravail.

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION

Tableau 81 – Location, entretien et réparation

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Location, entretien et réparation						
Location de bâtiments et de terrains	74 539,0	75 765,2	75 464,4	76 465,3	1 000,9	76 252,0
Location de véhicules et de matériel roulant	17 969,5	16 293,5	17 649,7	19 306,9	1 657,2	19 864,8
Autres locations	3 948,1	11 125,5	12 323,6	5 312,5	(7 011,1)	5 163,1
Entretien et réparation de bâtiments et de terrains	39 250,9	45 217,0	42 863,8	48 209,7	5 345,9	47 028,3
Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant	12 266,8	15 078,1	15 546,4	15 220,0	(326,4)	17 073,6
Entretien et réparation – Autres	42 105,8	40 845,5	39 264,8	54 626,4	15 361,6	52 860,8
Total – Location, entretien et réparation	190 080,1	204 324,8	203 112,7	219 140,8	16 028,1	218 242,6

Les charges de location, d'entretien et de réparation sont de 203,1 M\$, en baisse de 16,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- un écart défavorable de 4,4 M\$ pour l'ensemble des charges, imputable notamment aux éléments suivants :
- une augmentation de 10,9 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 9,8 M\$ liés aux mesures d'urgence;
 - 1,1 M\$ au Service du greffe, attribuables aux frais de location de salles pour l'élection;
 - cette augmentation étant contrebalancée par une baisse de 6,5 M\$, causée principalement par :
 - 3,2 M\$ dans les arrondissements pour la location d'installations sportives et culturelles et la location d'équipements de bureau et informatiques;
 - 1,6 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, baisse due en grande partie à la réduction du nombre de véhicules prévus aux contrats de location (manque de véhicules sur le marché);
 - 1,3 M\$ au Service des technologies de l'information, baisse attribuable au report du déploiement de certaines solutions informatiques;
- un écart favorable global de 20,4 M\$ pour les charges d'entretien et de réparation, attribuable notamment aux postes suivants :
 - une diminution de 23,2 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 10,3 M\$ au Service des technologies de l'information, notamment 4,8 M\$ dus au renversement de la dépense 2021 payée d'avance pour les contrats informatiques de plus de 1,0 M\$, 3,7 M\$ en lien avec une priorisation du déploiement de certaines

solutions informatiques et 1,9 M\$ pour des économies sur les contrats d'entretien informatique;

- 6,7 M\$ au Service de l'eau, soit 3,0 M\$ pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat, 1,6 M\$ liés à des dépenses moins élevées que prévu pour l'entretien du réseau et des usines par manque de ressources, 1,2 M\$ pour une utilisation moindre de la réserve pour travaux majeurs et imprévus et 0,9 M\$ reliés à l'entretien délégué des conduites principales d'aqueduc;
- 5,0 M\$ d'écart favorable attribuable à l'entretien sanitaire des immeubles et à un octroi moindre de contrats pour les travaux d'entretien mineur, étant donné la fermeture temporaire des installations et des bâtiments municipaux en contexte de pandémie de COVID-19;
- 1,1 M\$ dans les arrondissements, en grande partie pour l'entretien des immeubles et des terrains;
- cette diminution étant contrebalancée par une hausse de 2,8 M\$ liée aux mesures d'urgence.

BIENS NON DURABLES
Tableau 82 – Biens non durables

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Biens non durables						
Fourniture de services publics	83 587,6	71 691,5	75 684,9	85 679,4	9 994,5	78 708,8
Autres biens non durables	172 214,1	167 482,0	157 183,5	163 198,8	6 015,3	182 088,4
Total – Biens non durables	255 801,7	239 173,5	232 868,4	248 878,2	16 009,8	260 797,2

Les charges associées aux biens non durables sont de 232,9 M\$, en baisse de 16,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

Fourniture de services publics en baisse de 10,0 M\$, réduction causée principalement par :

- 6,9 M\$ pour les frais d'électricité et 3,1 M\$ pour l'énergie et le gaz naturel;

Autres biens non durables en baisse de 6,0 M\$, résultant des éléments suivants :

- une diminution de 17,8 M\$ dans les postes suivants :
 - 7,5 M\$ dans les arrondissements, soit 5,0 M\$ pour les sels et autres abrasifs, 1,5 M\$ pour les pièces et accessoires destinés à l'entretien des véhicules, des équipements spécialisés et des infrastructures municipales et 1,0 M\$ pour les matériaux de construction;
 - 2,7 M\$ au Service de l'eau, dus à des activités de dépistage du plomb qui se sont avérées moins importantes que prévu;
 - 2,0 M\$ au Service du matériel roulant et ateliers pour l'essence et le diesel;
 - 2,0 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, soit 1,4 M\$ en économies sur le budget de réfection des nids-de-poule et 0,6 M\$ liés au plan de marge de manœuvre;
 - 1,9 M\$ pour les fournitures de bureau et informatiques de l'ensemble de la Ville;
 - 1,1 M\$ au Service de l'Espace pour la vie, étant donné des biens non requis pour l'entretien des collections végétales et animales et l'optimisation des marchandises destinées à la revente, en boutique et en restauration;
- cette diminution étant contrebalancée par une hausse de 11,8 M\$ qui s'explique comme suit :
 - 4,6 M\$ pour les pièces et accessoires destinés à l'entretien des véhicules, des équipements spécialisés et des infrastructures municipales, soit 3,2 M\$ au Service de l'eau et 1,4 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers;
 - 2,7 M\$ au Service de sécurité incendie, associés aux dépenses occasionnées par les mesures d'urgence;

- 2,2 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière, reliés aux pièces et accessoires pour l'entretien en régie des bâtiments;
- 1,4 M\$ au Service de la culture, attribuables principalement aux dépenses pour les collections de livres des bibliothèques financées par l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 0,9 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, attribuables aux dépenses pour le Plan de gestion de la forêt urbaine.

BIENS DURABLES
Tableau 83 – Biens durables

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Biens durables						
Biens durables	58 261,2	61 812,4	25 775,9	15 725,3	(10 050,6)	28 642,1
Propriétés destinées à la revente	6 385,1	6 263,1	7 409,4	7 001,6	(407,8)	7 001,6
Total – Biens durables	64 646,3	68 075,5	33 185,3	22 726,9	(10 458,4)	35 643,7

Les charges associées aux biens durables sont de 33,2 M\$, en hausse de 10,5 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

Biens durables en hausse de 10,0 M\$, augmentation causée principalement par :

- un écart défavorable de 11,4 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 4,9 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
 - 4,3 M\$ dans les arrondissements pour le Plan d'action canopée, des équipements dans les parcs et les terrains de jeux, de l'outillage, des travaux mineurs et du mobilier urbain;
 - 1,6 M\$ au Service de l'environnement, attribuables en grande partie aux dépenses non capitalisables payées par emprunt pour des outils de collecte des matières résiduelles;
 - 0,6 M\$ au Service de la police, en raison d'un dépassement de coûts pour l'achat d'équipements adaptés pour diverses équipes spécialisées ainsi que d'équipements audiovisuels et photographiques;
- cette augmentation étant contrebalancée par une baisse de 1,2 M\$ au Service des technologies de l'information, attribuable à une acquisition moindre d'accessoires et de batteries pour la radiocommunication et à une réduction du développement WiFi dans les édifices de la Ville;
- une hausse de 0,4 M\$ pour les propriétés destinées à la revente, en raison de la dévaluation des terrains détenus à des fins de logement social.

FRAIS DE FINANCEMENT
Tableau 84 – Frais de financement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	397 238,8	393 551,9	412 021,8	419 995,7	7 973,9	419 990,1
Autres frais de financement	3 744,2	3 144,4	(5 405,6)	3 400,0	8 805,6	3 400,0
Total – Frais de financement	400 983,0	396 696,3	406 616,2	423 395,7	16 779,5	423 390,1

Les frais de financement présentent un écart favorable de 16,8 M\$ par rapport au budget original. Cette économie s'explique principalement par la réduction du programme d'emprunt de 2021, par un financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire ainsi qu'une correction rétroactive aux autres frais de financement concernant la comptabilisation des pertes de change.

CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

Tableau 85 – Principales contributions à des organismes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original ¹	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Principales contributions						
Communauté métropolitaine de Montréal	39 505,0	41 983,8	42 690,5	42 764,3	73,8	42 764,3
Autorité régionale de transport métropolitain	541 829,4	619 946,6	622 644,3	642 677,3	20 033,0	642 677,3
Société du parc Jean-Drapeau	15 053,3	15 194,0	14 214,6	15 498,9	1 284,3	15 498,9
Société d'initiative et de développement commercial	13 748,4	14 950,8	14 477,6	14 935,0	457,4	14 935,0
Conseil des arts	18 450,0	20 235,0	20 427,2	20 427,2	-	20 427,2
Bureau du taxi de Montréal	4 805,0	3 238,2	3 381,3	3 381,3	-	3 381,3
Autres organismes	309 950,3	300 380,0	370 363,9	342 876,9	(27 487,0)	499 448,2
Total – Principales contributions	943 341,4	1 015 928,4	1 088 199,4	1 082 560,9	(5 638,5)	1 239 132,2

Les charges des contributions à des organismes totalisent 1 088,2 M\$, en hausse de 5,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

- une contribution moindre de 20,0 M\$ à l'ARTM qui s'explique ainsi :
 - un écart favorable de 17,2 M\$, attribuable à la contribution moindre versée par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moins élevés de la STM;
 - une économie de 2,9 M\$ relative à l'enveloppe budgétaire destinée au rabais tarifaire offert aux personnes âgées, puisque la facturation réelle s'est avérée plus basse que prévu;
- un écart favorable de 1,3 M\$, à la suite de l'annulation du Grand Prix F1 du Canada au parc Jean-Drapeau;
- un excédent budgétaire de 0,5 M\$ concernant l'estimation des contributions à verser aux sociétés d'initiative et de développement commercial, en corrélation avec les revenus réellement prélevés pour celles-ci à la suite de l'adoption de leurs budgets respectifs;
- un écart défavorable de 27,5 M\$ relativement aux contributions aux autres organismes, qui s'explique par les principaux éléments suivants :
 - un écart défavorable de 43,9 M\$ au Service du développement économique, lié principalement à l'entente-cadre Réflexe Montréal, à l'entente MEI centre-ville, à l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR), au Fonds de développement des territoires (FDT) et au Plan de relance économique;
 - des contributions supplémentaires de 7,3 M\$ en provenance de la Direction générale et financées par la subvention du Défi des villes intelligentes;
 - des économies de 10,4 M\$ au Service de l'habitation, à la suite du ralentissement de la construction et de la rénovation (effet de la pandémie de COVID-19), provenant de portions

non utilisées pour AccèsLogis et Rénovation Québec (PRQ), et en raison de demandes moindres pour le programme Axe 3 pour le logement social, le Programme d'adaptation de domicile et le Programme d'appui à l'acquisition résidentielle (PAAR);

- un écart favorable de 10,6 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, attribuable à une baisse des contributions versées à Bixi Montréal, conséquemment à la baisse de l'affluence au centre-ville et à des dépenses moindres que prévu liées à l'Entente sur le développement culturel de Montréal et à la suite d'annulations d'événements à cause de la pandémie de COVID-19;
- un écart favorable de 4,4 M\$ au Service de la culture concernant un budget non utilisé lié à l'Entente sur le développement culturel;
- des contributions supplémentaires de 3,0 M\$ pour l'ensemble des arrondissements, qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année aux sociétés de développement commercial (SDC) et aux organismes sportifs, de loisirs et communautaires, pour diverses situations liées à la pandémie de COVID-19.

AUTRES OBJETS

Tableau 86 – Autres objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Autres objets						
Dépenses contingentes	40 434,4	19 806,3	14 919,2	41 815,5	26 896,3	18 004,9
Créances douteuses ou irrécouvrables	12 351,0	26 621,5	14 388,2	23 777,9	9 389,7	23 682,2
Autres objets – Autres que dépenses contingentes	(35 905,6)	(7 564,3)	3 576,1	72 018,7	68 442,6	11 953,9
Total – Autres objets	16 879,8	38 863,5	32 883,5	137 612,1	104 728,6	53 641,0

Les charges des autres objets totalisent 32,8 M\$, en baisse de 104,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

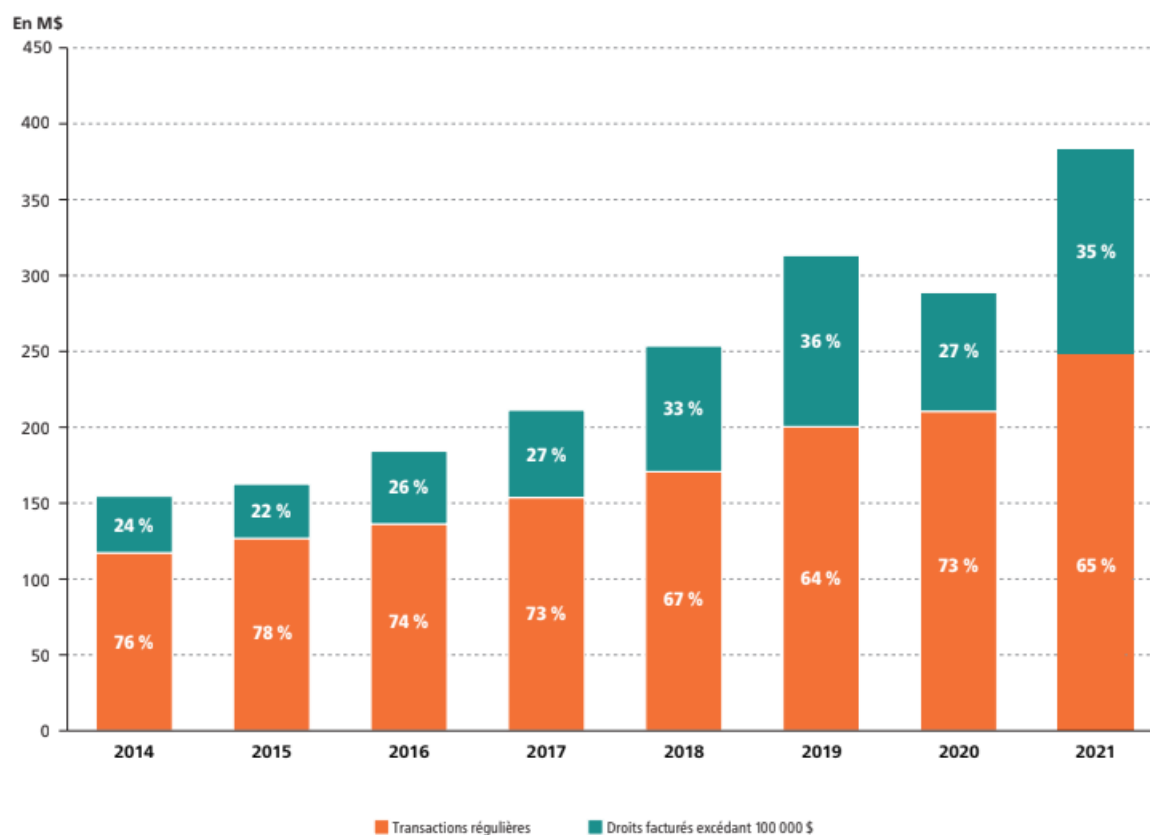
- une baisse de 26,9 M\$ dans les dépenses contingentes qui s'explique ainsi :
 - une réduction de 15,7 M\$, car les dépenses sont réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés dans un autre objet de dépenses, à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels;
 - une baisse de 15,5 M\$ pour les litiges en réclamations contre la Ville réglés pour un montant moindre que prévu ou dans un autre objet de dépenses plus associé à la dépense réelle;
 - une économie de 3,4 M\$ relativement aux provisions inutilisées à la fin de l'année;
 - une hausse de 10,3 M\$, attribuable à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
 - un écart favorable de 2,7 M\$ dans les arrondissements, relié à des réserves non utilisées;
- un écart favorable de 9,4 M\$ résultant de mauvaises créances moindres que celles budgétées;
- une économie de 68,4 M\$ pour les autres objets, découlant principalement des éléments suivants :
 - un écart favorable de 50,0 M\$ lié au transfert du budget associé au Plan de relance économique du Service du développement économique pour verser des contributions aux différents organismes soutenus;
 - un écart favorable de 16,0 M\$ pour des budgets non utilisés et destinés aux nouveaux dossiers prioritaires en cours d'exercice par l'administration municipale;
 - une économie de 7,1 M\$ concernant l'ajustement à la baisse des charges à payer de l'exercice antérieur;
 - un écart favorable de 3,9 M\$ pour les dépenses générales d'administration des arrondissements;

- une économie de 3,6 M\$ à la suite de la révision à la baisse en 2021 des provisions pour passifs environnementaux associés au CESM, au PEPSC (essentiellement la mise à jour du taux d'actualisation) et aux sites contaminés;
- pertes sur change de 10,8 M\$ au Service de l'eau, principalement en raison d'une économie anticipée au budget sans suppression d'activités, basée sur les excédents historiques;
- un écart défavorable de 4,1 M\$ pour les projets couverts par les réserves des passifs environnementaux du CESM, du PEPSC et des autres sites contaminés.

ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS

DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières
(en millions de dollars)



Le marché immobilier a été très actif en 2021, générant une augmentation de 134,3 M\$ des revenus des droits sur les mutations immobilières. Le nombre de transactions a augmenté de 11,4 % par rapport à 2020 et le montant moyen facturé a augmenté de 10,7 %. De plus, les grandes transactions ont rapporté 135,1 M\$ alors que la moyenne des 3 exercices précédents était de 91,4 M\$.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Graphique 4 – Évolution du coût réel de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2017 à 2021

(en millions de dollars)



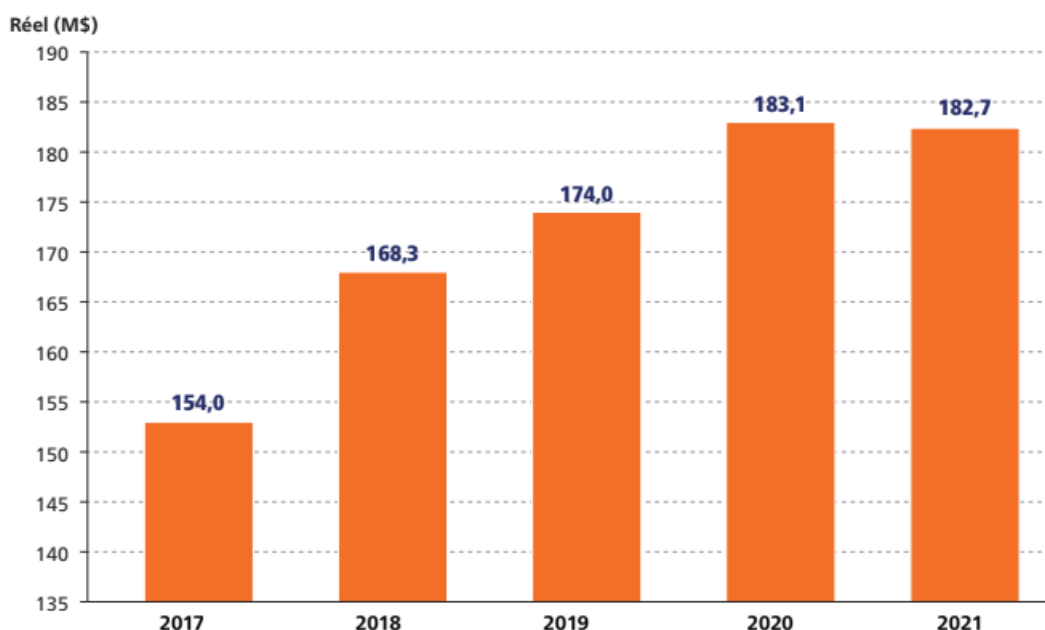
La diminution des coûts de 9,0 M\$ pour les activités de déneigement en 2021 par rapport aux activités de 2020 peut s'expliquer en partie par les quantités de neige ramassées, qui ont été inférieures en 2021.

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles

(en millions de dollars)



Basé sur les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- la collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et autres structures;
- la collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux, les résidus technologiques, etc.;
- la réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles.
- la gestion des boues de la station d'épuration.

Les dépenses reliées aux matières résiduelles de la Ville s'élèvent à 182,7 M\$ en 2021. Il s'agit d'une baisse de 0,4 M\$ par rapport à 2020, principalement attribuable aux éléments suivants :

- une baisse de 8,2 M\$, attribuable à l'évolution favorable du marché des matières recyclables;
- une hausse de 6,1 M\$, liée à la hausse des coûts des nouveaux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles et à la poursuite de l'implantation des collectes des matières organiques dans les immeubles de 9 logements et plus et les ICI (comprenant les outils de collecte et les activités de sensibilisation);
- une hausse de 2,2 M\$, attribuable principalement à la hausse du coût de traitement des résidus alimentaires et du bois dans les nouveaux contrats;
- une baisse de 1,1 M\$, en raison du volume de traitement et d'élimination des matières collectées (résidus mélangés, déchets domestiques et verts);
- une augmentation de 1,2 M\$ des dépenses des écocentres, liée principalement au retour aux horaires habituels de 2020 à 2021 (gestion et location ainsi que transport des conteneurs);
- un ajustement des dépenses pour le matériel roulant, en raison de la hausse du prix du carburant, pour un impact négatif de 0,4 M\$;
- une baisse des coûts associés aux activités de gestion des matières résiduelles des arrondissements par rapport aux dépenses de 2020, en raison de l'évolution du contexte sanitaire, pour 1,1 M\$.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

Tableau 87 – Sommaire des excédents accumulés et des réserves

(en millions de dollars)

	Compétences de nature locale			Compétences d'agglomération	Total	
	Ville	Arrondis- sements	Total		2021	2020
Excédents accumulés non affectés ¹	293,0	108,6	401,6	(299,2)	102,4	72,5
Excédents accumulés affectés	375,6	263,6	639,2	5,0	644,2	670,1
Solde au 31 décembre	668,6	372,2	1 040,8	(294,2)	746,6	742,6
Réserves						
Eau	13,1		13,1	6,2	19,3	10,7
Voirie	12,7		12,7	2,9	15,6	19,3
Immobilisations	249,3		249,3	354,7	604,0	265,0
Autres	0,1	9,4	9,5	0,7	10,2	10,3
	275,2	9,4	284,6	364,5	649,1	305,3
	943,8	381,6	1 325,4	70,3	1 395,7	1 047,9

1. Après affectation des excédents de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les excédents accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour réaliser certains projets spécifiques. Ils sont composés des excédents accumulés non affectés et des excédents accumulés affectés.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces excédents accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les excédents libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Ces excédents accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les excédents des arrondissements.

Activités d'investissement en immobilisations et en prêts – Analyse des résultats

2021

Activités d'investissement
en immobilisations et
en prêts

Portrait des investissements

Analyse des investissements
par catégories d'actifs

Impact des investissements
en immobilisations

Analyse des principales
réalisations



ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'investissement en immobilisations et en prêts de la Ville de Montréal. Ces activités non consolidées couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau illustre aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

Tableau 88 – Excédent consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales

(en milliers de dollars)

	2019	Réel 2020	2021
Revenus			
Transferts	149 323	65 195	448 586
Autres revenus			
Contributions des promoteurs	9 129	16 963	7 468
Effet net des opérations de restructuration	5 047	12 423	-
Autres	8 573	6 613	15 746
Total – Revenus	172 072	101 194	471 800
Dépenses d'immobilisations			
Infrastructures	1 295 629	1 050 114	1 090 201
Bâtiments et améliorations locatives	331 010	208 346	268 387
Véhicules	47 901	38 279	25 202
Ameublement et équipements de bureau	105 700	82 694	94 596
Machinerie, outillage et équipements	21 303	22 992	21 977
Terrains	18 410	5 157	11 560
Autres	2 821	(681)	8 904
Total – Dépenses d'immobilisations	1 822 774	1 406 901	1 520 827
Émission de prêt	-	67 114	78 386
Déficit de l'exercice	(1 650 702)	(1 372 821)	(1 127 413)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	1 082 587	724 687	967 435
Affectations			
Activités de fonctionnement	10 531	11 436	2 727
Excédent des activités de fonctionnement affecté	15 155	12 696	21 123
Réserves financières et fonds réservés	84 782	810 822	134 770
Total – Affectations	110 468	834 954	158 620
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	(457 647)	186 820	(1 358)

PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

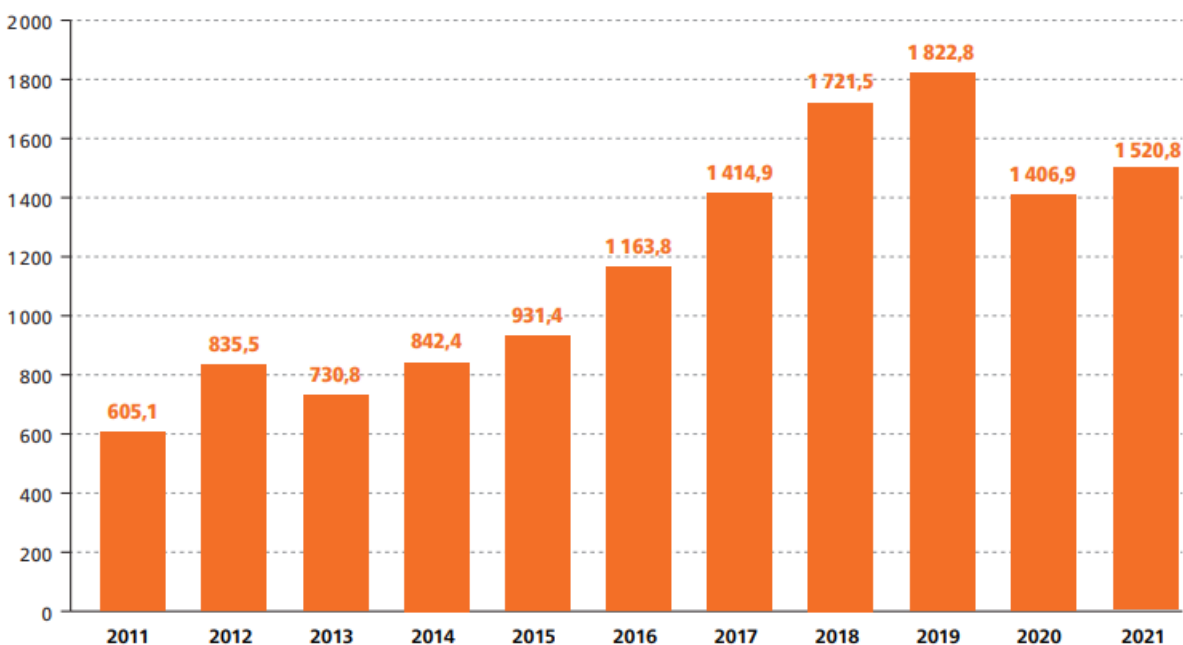
Les dépenses d'immobilisations proviennent d'un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Ville de Montréal réalise sur son territoire pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie de la population. La valeur de remplacement des éléments des actifs de la Ville est estimée à environ 66 G\$¹.

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'investissement en immobilisations et en prêts s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

¹ Données de 2011, en cours de révision.

Graphique 6 – Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales

(en millions de dollars)



En 2021, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais ont totalisé 1,5 G\$, soit une hausse de 113,9 M\$ ou 8,1 % par rapport à 2020.

Après une progression constante de la valeur des réalisations en investissements, qui a presque doublé de 2015 à 2019, étant passée de 0,9 G\$ à 1,8 G\$ (soit une augmentation de 95,7 %), il est possible d'observer un fort ralentissement des réalisations en 2020, tel que l'illustre le graphique 6. Ce ralentissement s'explique par le début de la pandémie de COVID-19, dont les impacts ont retardé ou fait remettre les chantiers de construction. Pour sa part, l'année 2021 témoigne d'un retour progressif au niveau d'investissements prépandémique.

Les principales réalisations de 2021 proviennent des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 608,0 M\$, aux infrastructures routières, pour 319,9 M\$, aux bâtiments, pour 268,4 M\$, ainsi qu'aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 162,2 M\$.

Le graphique 7 illustre les engagements annuels cumulés, des années 2019 à 2021. La baisse des engagements annuels cumulatifs de la Ville depuis 2020 fait suite aux nombreux contrats qui n'ont pu être octroyés par les différents services centraux et arrondissements en période de pandémie. Ces contrats, retardés ou remis, seront octroyés au cours des mois et des années à venir pour poursuivre l'objectif de la Ville de combler les besoins à l'égard de ses infrastructures vieillissantes et d'éliminer, notamment, le déficit d'entretien de ses réseaux d'eau et de voirie.

Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2019 à 2021

(en milliers de dollars)



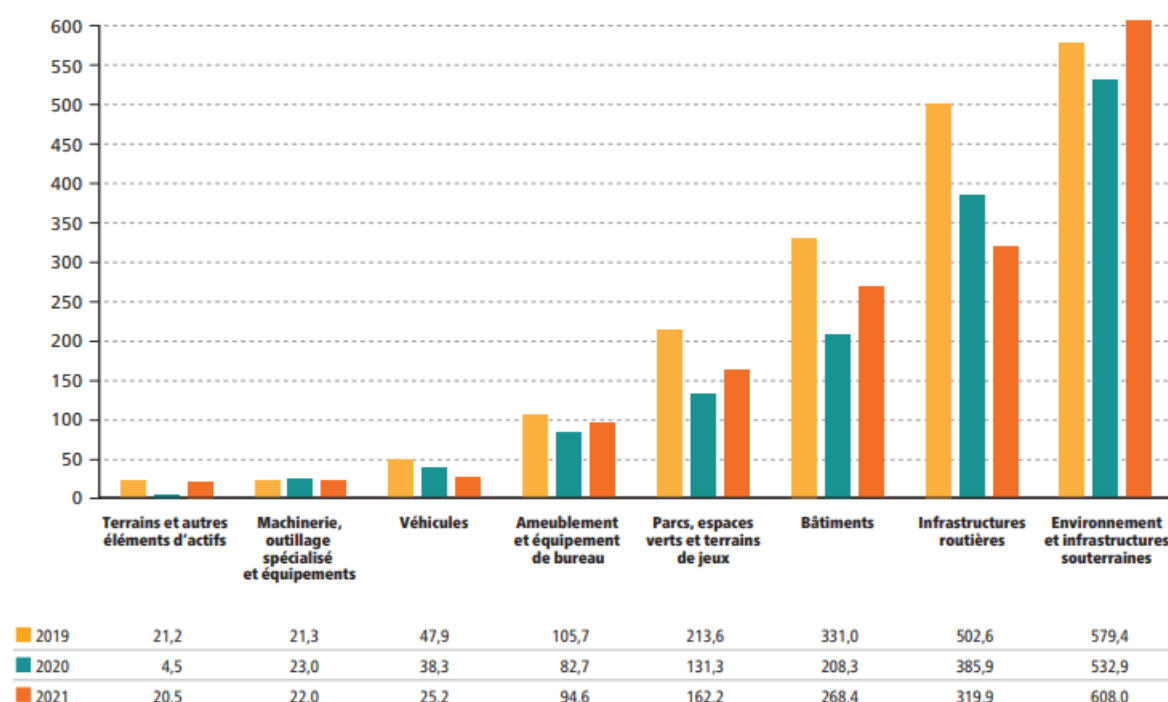
ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2021, 1,5 G\$ pour l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments de ses actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. À ces investissements totaux, ses services centraux ont participé à hauteur de 1,4 G\$ et les arrondissements, à hauteur de 164,6 M\$.

Cette section présente, par grandes catégories d'actifs, les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

Graphique 8 – Réalisations de 2019 à 2021, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 608,0 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, en hausse de 75,1 M\$ ou 14,1 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal. De nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire pour éliminer le déficit d'entretien des années antérieures et pour entretenir et développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants de 279,6 M\$ ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant, 45,7 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 5,7 km de

conduites relatives au réseau primaire d'aqueduc, tandis que 152,2 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 26,9 km du réseau d'aqueduc et de 60,5 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 84 % des conduites secondaires. Un montant de 81,7 M\$ a également été employé pour le réseau primaire d'égouts.

Un montant de 51,6 M\$ a servi à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable. Des investissements de 38,2 M\$ ont également été réalisés pour les réservoirs et stations de pompage d'eau potable, notamment dans le projet du réservoir McTavish pour 22,7 M\$. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 4,6 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

En ce qui a trait à la gestion des eaux usées et à la protection de l'environnement, un montant de 19,7 M\$ a été investi dans la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et son réseau d'intercepteurs afin de maintenir l'actif en bon état. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2021 : 22,6 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention, afin de réduire les surverses d'eaux usées, et 16,8 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égouts, des investissements ont également été effectués pour la réalisation de projets de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal, notamment 6,7 M\$ pour l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges ainsi que 1,4 M\$ pour l'avenue des Pins.

À propos de développement durable, la Ville a investi 51,7 M\$ pour la construction d'un centre de compostage, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, afin de traiter les matières organiques. De plus, 26,4 M\$ ont été consacrés au futur centre de biométhanisation de Montréal-Est.

Par ailleurs, un montant de 14,7 M\$ a été consacré au programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de la neige, afin d'en maintenir ou améliorer la capacité, ainsi que des sites de gestion des sols d'excavation.

Pour sa part, la Commission des services électriques de Montréal a investi 59,7 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances payées par les utilisateurs, selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 319,9 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, en baisse de 66,0 M\$ ou 17,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. En conséquence, la remise à niveau de ce réseau névralgique afin d'éliminer son déficit d'entretien a été établie comme un objectif stratégique.

Globalement, c'est un investissement de 131,3 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie, ce qui a permis de réhabiliter ou reconstruire 71 km de rues. Ainsi, la Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de la voirie :

- 14,1 M\$ dans le programme de réfection routière;
- 50,4 M\$ dans les programmes d'aménagement des rues;
- 37,9 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 22,6 M\$ dans les programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure);
- 6,3 M\$ dans les programmes de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement;

La Ville a poursuivi la mise en œuvre des mesures de sécurisation en consacrant 6,9 M\$ à l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles et aux intersections, en accord avec l'approche Vision Zéro. À cela s'ajoute un montant de 24,9 M\$ dédié aux programmes de mises aux normes, de maintien et d'amélioration des feux de circulation, afin de maintenir une gestion optimale des déplacements en matière tant de sécurité et de mobilité que de développement durable. Un investissement de 2,5 M\$ dans le programme de réaménagement géométrique du réseau artériel a également été réalisé.

Par ailleurs, des investissements ont été effectués dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment ceux de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 23,4 M\$, de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges, pour 7,9 M\$, et de l'avenue des Pins, pour 4,0 M\$. De plus, un montant de 13,5 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit :

- 20,3 M\$ pour le réaménagement urbain en vue de la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;

- 3,4 M\$ dans la construction du Réseau express métropolitain (REM), réalisée par la Caisse de dépôt et placement du Québec;
- 3,2 M\$ dans la réalisation du campus MIL et de ses abords;
- 3,0 M\$ dans la mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier latin;
- 2,7 M\$ dans le projet de réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Tranquille, dans le Quartier des spectacles;
- 1,6 M\$ dans le programme d'implantation de rues piétonnes et partagées.

La Ville de Montréal reconnaît le vélo comme l'un des modes de transport privilégiés pour le déplacement actif des personnes grâce à des axes cyclables confortables et sécuritaires. Afin d'augmenter la part modale du vélo, un investissement de 2,8 M\$ a été consacré au programme Réseau express vélo (REV) et au développement du réseau cyclable sur rue.

Enfin, un montant total de 58,1 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort des réseaux locaux de rues.

BÂTIMENTS

Un montant de 268,4 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, en hausse de 60,1 M\$ ou 28,9 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 35,9 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville;
- 32,7 M\$ dans le réseau des bibliothèques : programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques et programme d'aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID;
- 20,1 M\$ dans le programme de construction d'équipements aquatiques et sportifs, principalement en lien avec le complexe aquatique de Rosemont;
- 17,4 M\$ en matière de sécurité publique, notamment dans les programmes de protection des bâtiments du Service de police et du Service de sécurité incendie ainsi que dans le projet de captation des gaz dans les casernes;
- 14,0 M\$ dans le programme de mise aux normes des arénas;
- 13,4 M\$ à l'Espace pour la vie, principalement dans le projet *Métamorphose de l'Insectarium* ainsi que dans le programme commun de maintien des actifs;
- 10,7 M\$ dans les programmes de protection des bâtiments des grands parcs et des bâtiments sportifs;
- 9,7 M\$ au parc Jean-Drapeau, principalement dans la protection de son actif immobilisé;

- 8,6 M\$ dans le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements;
- 8,0 M\$ dans le programme de protection des bâtiments culturels;
- 7,2 M\$ pour le programme d'infrastructures destiné au développement du logement social et communautaire;
- 5,9 M\$ dans le projet de réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Tranquille, dans le Quartier des spectacles;
- 3,4 M\$ dans la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux;
- 2,0 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle.

Enfin, 52,2 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments municipaux sous leur responsabilité.

PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 162,2 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, en hausse de 30,9 M\$ ou 23,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Une somme de 3,5 M\$ a été investie pour l'aménagement de certaines sections du parc Frédéric-Back, situé au cœur du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). La transformation de ce parc constitue le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain, en Amérique du Nord. De plus, 16,2 M\$ ont été consacrés au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'à celui du mont Royal, pour permettre sa protection et sa mise en valeur tout en bonifiant son accessibilité, et un montant de 13,4 M\$ a servi à la protection de l'actif immobilisé du parc Jean-Drapeau.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a nécessité des investissements dans les parcs, les espaces verts et les terrains de jeux, soit 16,4 M\$ dans le secteur de Griffintown, 9,3 M\$ dans le réaménagement du square Viger, qui s'inscrit dans la requalification du secteur Champ-de-Mars, ainsi que 4,9 M\$ dans le réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Tranquille, dans le Quartier des spectacles.

Afin de protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, ainsi que d'offrir de nouveaux espaces verts qui favorisent le contact de la population avec la nature, un montant de 8,1 M\$ a été investi dans le programme d'acquisition de milieux naturels.

De manière à favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 5,5 M\$ a été consacré au REV ainsi qu'au maintien et au développement du réseau cyclable montréalais dans les parcs.

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces verts, la Ville a mis en place, depuis 2019, un nouveau programme de soutien aux 19 arrondissements afin d'offrir des sites conviviaux et accessibles, favorisant les activités de plein air et, par conséquent, d'améliorer la qualité de l'offre à la population. Ce soutien a permis d'investir 11,2 M\$ en 2021 pour rénover des parcs dans plusieurs arrondissements.

Par ailleurs, le Programme des installations sportives extérieures (PISE) a fait l'objet d'un investissement de 6,0 M\$ afin de résorber le déficit d'entretien qui limite actuellement l'utilisation de ces installations. En soutenant financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets, le PISE a pour objectif de mettre à niveau les installations sportives existantes et d'offrir des installations de qualité, sécuritaires et pérennes. Grâce à cette mise à niveau, le programme permet de favoriser la pratique sportive et de maintenir le statut de Montréal comme ville sportive par excellence.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 43,0 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 94,6 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, en hausse de 11,9 M\$ ou 14,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets liés aux technologies de l'information, pour 84,3 M\$, comprenant : 7,3 M\$ pour l'évolution des postes de travail, 5,7 M\$ pour les plateformes et les infrastructures, 4,7 M\$ pour le programme de sécurité et de continuité des activités, 3,5 M\$ pour la modernisation des systèmes soutenant les opérations policières, 3,0 M\$ pour le développement de nouveaux contenus et sites web ainsi que 1,6 M\$ pour les services numériques transactionnels destinés à la population et aux entreprises.

Un montant de 25,2 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, en baisse de 13,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Plus précisément, un montant de 10,7 M\$ a permis d'acheter et de remplacer des véhicules pour le Service de police et le Service de sécurité incendie. De plus, un montant de 13,8 M\$ a contribué à renouveler la flotte de véhicules, de camionnettes et autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Les véhicules sont prioritairement remplacés par des modèles 100 % électriques ou plus écologiques, selon les catégories.

Un montant de 22,0 M\$ a été investi en 2021 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, en baisse de 1,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été de 5,9 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélo en libre-service Bixi, de 2,5 M\$ pour le centre de tri de matières recyclables de Lachine, de 2,0 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et de 1,8 M\$ pour l'ensemble des 19 arrondissements.

Enfin, un montant de 20,5 M\$ a été investi pour la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, en hausse de 16,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements en acquisition de terrains ont été effectués pour le programme d'acquisitions stratégiques relatif aux secteurs prioritaires de planification, pour 8,4 M\$, ainsi que pour le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements, pour 1,6 M\$.

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Les projets et programmes d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont nécessaires, entre autres des emprunts à long terme, afin que la Ville soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément des actifs de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Cette section présente les principales réalisations liées aux investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal.

Tableau 89 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires
(en milliers de dollars)

	2019	2020	2021
Services centraux			
Commission des services électriques	69 089,9	76 397,8	61 547,8
Concertation des arrondissements	3 021,1	3 183,5	14 712,6
Culture	31 351,9	39 859,8	54 845,6
Diversité et inclusion sociale	1 704,6	3 309,5	2 295,7
Eau	435 006,6	379 704,5	437 740,4
Environnement	42 289,9	41 330,0	82 898,8
Espace pour la vie	43 489,2	27 233,1	14 867,7
Gestion et planification immobilière	93 619,0	77 612,8	108 336,7
Grands parcs, mont Royal et sports	187 469,7	88 373,9	97 396,0
Habitation	6 757,7	19 217,8	9 399,6
Infrastructures du réseau routier	34 553,7	37 522,2	29 154,1
Matériel roulant et ateliers	50 098,6	39 773,6	27 258,5
Sécurité incendie	895,6	162,5	530,7
Société du parc Jean-Drapeau	54 162,0	14 126,5	25 022,6
Technologies de l'information	91 998,7	72 979,1	84 279,3
Urbanisme et mobilité	495 054,4	341 781,3	296 679,9
Autres ajustements	2 851,7	(559,7)	9 228,8
Total – Services centraux	1 643 414,3	1 262 008,2	1 356 194,8
Arrondissements			
Ahuntsic-Cartierville	4 765,0	4 792,7	10 902,4
Anjou	7 715,8	4 051,7	8 413,1
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	11 776,8	7 861,8	6 430,7
Lachine	3 018,3	2 548,3	8 776,7
LaSalle	9 769,2	9 671,7	9 451,4
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 464,9	5 723,2	5 280,5
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	5 228,3	9 474,1	9 939,1
Montréal-Nord	10 441,9	7 807,5	7 593,9
Outremont	5 483,5	1 881,4	6 263,8
Pierrefonds-Roxboro	11 230,9	2 276,4	3 073,5
Plateau-Mont-Royal	10 596,0	9 203,1	8 915,6
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	15 084,8	15 867,5	16 983,9
Rosemont–La Petite-Patrie	11 494,7	5 988,2	8 401,2
Saint-Laurent	13 537,6	12 497,5	13 398,6
Saint-Léonard	9 830,6	6 055,5	8 161,8
Sud-Ouest	11 085,2	11 147,3	7 007,4
Verdun	15 519,4	6 845,6	6 822,9
Ville-Marie	9 512,4	9 821,6	13 800,8
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	11 804,8	11 377,8	5 014,7
Total – Arrondissements	179 360,1	144 892,9	164 632,0
Total – Dépenses d'immobilisations	1 822 774,4	1 406 901,1	1 520 826,8

Les charges en immobilisations de l'année 2021, énumérées ci-après, peuvent différer de celles présentées dans la section précédente, relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, alors que cette dernière énumère les investissements pour chaque catégorie d'actifs, les réalisations présentées dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à toute la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, ils appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales, le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, et d'autres. En 2021, un montant de 1,4 G\$ a été consacré à différentes activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une hausse de 94,2 M\$ ou 7,5 % par rapport à l'exercice précédent.

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL : 61,5 M\$

- Intégration des travaux de la CSEM à une vingtaine de projets de la Ville relatifs au réseau de conduits souterrains.
- Enlèvement de poteaux sur 8 km de rues.
- Coordination de réseaux sur 1,2 km de nouveaux ensembles résidentiels.

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS : 14,7 M\$

- Solutia : aménagement d'un nouveau site de dépôt à neige, adjacent au dépôt Angrignon, dans l'arrondissement de LaSalle, pour 10,5 M\$.
- Réalisation de travaux de voirie à l'entrée des sites Langelier, Armand-Chaput et Ray-Lawson, pour 2,3 M\$.
- Aménagement de la plateforme du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles pour la gestion de sols contaminés, pour 1,0 M\$.
- Réalisation de divers travaux de sécurisation des sites, incluant la signalisation, le réaménagement de clôtures et le remplacement de guérite, pour 0,7 M\$.
- Réalisation de diverses études, notamment des auscultations de chaussée pour prioriser les interventions futures, pour 0,2 M\$.

CULTURE : 54,8 M\$

- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, pour 28,6 M\$, notamment :
 - Poursuite des travaux à la bibliothèque Maisonneuve (arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), pour 16,2 M\$.
 - Début des travaux pour la bibliothèque L'Octogone (arrondissement de LaSalle), pour 9,1 M\$.
 - Réalisation des plans et devis du centre Sanaaq (anciennement Peter-McGill, dans l'arrondissement de Ville-Marie), pour 1,6 M\$.
 - Tenue du concours d'architecture pour le centre du Cœur-Nomade (anciennement projet interarrondissements Ahuntsic-Cartierville–Montréal-Nord), pour 0,5 M\$.
- Quartier des spectacles - Esplanade Tranquille, pour 16,3 M\$:
 - Inauguration en août de la place publique et présentation d'un premier événement.
 - Poursuite des travaux depuis septembre pour terminer les aménagements extérieurs et la mise en service de la patinoire réfrigérée. Réalisation de travaux de finition sur le bâtiment en vue d'une ouverture au public, en février 2022.
- Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – Programme RAC, pour 4,1 M\$, notamment :
 - Fin des travaux pour les bibliothèques suivantes : Robert-Bourassa (arrondissement d'Outremont), pour 0,9 M\$, de Notre-Dame-de-Grâce, pour 1,1 M\$, Saint-Henri (arrondissement du Sud-Ouest), pour 0,4 M\$, et de Côte-des-Neiges, pour 0,6 M\$.
 - Réalisation des plans et devis (en cours) pour la bibliothèque de L'Île-des-Sœurs, pour 0,1 M\$.
- Projet du MEM – Centre des mémoires montréalaises, pour 3,9 M\$:
 - Production des aménagements muséaux, ce qui comprend les acquisitions, la fabrication du mobilier ainsi que les productions audiovisuelles et interactives.

DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE : 2,3 M\$

- Programme municipalité amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle, pour 1,5 M\$ – Contribution à 22 projets afin de rendre les infrastructures municipales universellement accessibles et d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées :
 - Travaux de réaménagement des parcs Lalancette-Nord et Dupéré, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.
 - Amélioration de sentiers au parc Georges-Saint-Pierre dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

- Réaménagement du parc des Madelinots, dans l'arrondissement de Verdun.
- Programme d'aménagements urbains pour les enfants, pour 0,8 M\$ – Contribution à 9 projets afin d'offrir des aménagements urbains actifs, ludiques, sécuritaires et universellement accessibles conçus par et pour les enfants :
 - Aménagement du parc Hironnelles, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
 - Réaménagement du parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.
 - Aménagement d'un parcours scolaire pour les écoles Pierre-Rémy et Cavelier-De LaSalle, dans l'arrondissement de LaSalle.

EAU : 437,7 M\$

- Rattrapage du déficit de maintien des actifs afin de préserver leur état fonctionnel et d'assurer un service fiable d'eau potable et d'eaux usées :
 - Renouvellement de conduites secondaires d'eau potable et d'eaux usées, pour 152,4 M\$.
 - Réalisation d'investissements dans le réseau des collecteurs d'égouts, pour 81,7 M\$.
 - Modernisation et entretien d'éléments liés aux usines de production d'eau potable, pour 52,7 M\$.
 - Réalisation d'investissements dans le réseau de conduites primaires d'eau potable, pour 42,2 M\$.
 - Mise à niveau des réservoirs et des stations de pompage, notamment les réservoirs Rosemont, Dollard-Des Ormeaux et McTavish, pour 38,1 M\$.
 - Maintien en bon état de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et de son réseau d'intercepteurs, pour 21,6 M\$.
- Protection de l'environnement et respect du cadre réglementaire :
 - Construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, pour 22,6 M\$.
 - Poursuite du projet visant la désinfection à l'ozone des eaux usées, pour 16,8 M\$.
- Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution de l'eau potable :
 - Implantation de 2 secteurs de régulation de pression et de 10 sites de mesures de débit, pour 5,1 M\$.
 - Plan d'alimentation de l'ouest de l'île, pour 3,4 M\$.
 - Installation et mise en service de 969 compteurs dans les industries, les commerces et les institutions, pour 1,1 M\$, pour un total de 21 336 compteurs installés à ce jour.

ENVIRONNEMENT : 82,9 M\$

- Achèvement de la conception des installations et réalisation des travaux de construction pour le centre de compostage de Saint-Laurent (mise en service prévue à l'automne 2022), pour 51,8 M\$.
- Avancement de la conception des installations ainsi que de la réhabilitation environnementale du site et progression des travaux civils pour le centre de biométhanisation de Montréal-Est (mise en service prévue à la fin de 2022), pour 26,6 M\$.
- Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et mise en œuvre de mesures environnementales, pour 0,9 M\$.

ESPACE POUR LA VIE : 14,9 M\$

- Trois grands projets, dont deux en cours de réalisation, pour 11,2 M\$:
 - Métamorphose de l'Insectarium, pour 10,2 M\$.
 - Migration du Biodôme, pour 0,8 M\$.
 - Parcours des phytotechnologies, pour 0,2 M\$.
- Investissements dans le programme de maintien des actifs, pour 3,6 M\$, notamment :
 - Biodôme : remplacement de la boucle de géothermie, de la roue thermique du monde polaire, des gicleurs de la forêt tropicale et des systèmes de stérilisation des bassins, début du réaménagement de la salle des plongeurs, poursuite des travaux de conformité électrique sur le circuit d'urgence, renouvellement de l'expérience au niveau 100, aménagement de la quarantaine et de la barrière véhiculaire, sécurisation du travail en hauteur, réalisation de travaux d'infrastructures et de réseaux télécoms, pour 2,0 M\$.
 - Jardin botanique : restauration et mise aux normes du bâtiment administratif, démarrage du projet de restauration du pavillon et du jardin japonais, réalisation de travaux de réfection sur les sentiers, les ruisseaux, les jardins et autres travaux (balustrade, pergolas, etc.), pour 1,5 M\$.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE : 108,3 M\$

- Restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville, pour 35,9 M\$.
- Acquisition d'un terrain et réalisation de travaux de rénovation pour les cours de services, pour 10,2 M\$.
- Réalisation de travaux au quartier général du Service de police de la Ville de Montréal et dans divers postes de quartier, pour 9,1 M\$.
- Réalisation de travaux dans plus d'une dizaine de casernes, ainsi que conception et construction d'un système d'alerte en caserne, pour 7,2 M\$.

- Réalisation de travaux de conversion du chauffage, à l'aréna Maurice-Richard et au centre Pierre-Charbonneau, pour 5,6 M\$.
- Remplacement du théâtre de Verdure, pour 3,9 M\$.
- Rénovation du chalet du Mont-Royal, pour 3,1 M\$.
- Rénovation du complexe sportif Claude-Robillard, pour 1,9 M\$.
- Réfection de l'enveloppe de l'édifice Gaston-Miron, pour 1,7 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection au garage des ateliers de Rouen, pour 1,5 M\$.
- Réaménagement du bain Saint-Michel, pour 1,3 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection de toiture à la pépinière de L'Assomption, pour 1,1 M\$.

GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS : 97,4 M\$

Mise en œuvre du Plan nature et sports en orientant les actions en 4 volets :

- Réseau des grands parcs et des espaces publics – Protection du patrimoine naturel et développement du réseau, pour 37,6 M\$, notamment :
 - Réhabilitation des parcs urbains, ce qui comprend le chantier du théâtre de Verdure, au parc La Fontaine, le réaménagement du seuil d'entrée de l'Insectarium, au parc Maisonneuve, et la mise à niveau d'équipements, au parc Angrignon, pour 13,4 M\$.
 - Finalisation des travaux au square Viger, pour 9,3 M\$.
 - Acquisition et protection de milieux naturels, pour 8,1 M\$.
 - Aménagement d'un nouveau secteur du parc Frédéric-Back, pour 3,6 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement dans le Grand parc de l'Ouest, pour 0,9 M\$.
- Berges et milieux riverains, afin d'offrir de nouveaux accès à l'eau et aux rives, pour 2,6 M\$, notamment :
 - Réalisation des travaux d'accès à la « vague à Guy » pour le surf, au parc régional des Rapides, pour 2,3 M\$.
 - Démarrage de la planification des travaux de réhabilitation des berges et du nouveau parc riverain de Lachine, pour 0,1 M\$.
- Parc du Mont-Royal – Protection et mise en valeur de ses composantes identitaires, pour 3,2 M\$:
 - Réalisation de travaux, incluant la réhabilitation du marécage, pour 1,7 M\$.
 - Réaménagement des abords du chalet du Mont-Royal et de la maison Smith, pour 1,0 M\$.
 - Réhabilitation des sentiers informels fermés, pour 0,5 M\$.

- Sport et vie active – Soutien à la pratique sportive, développement et mise aux normes des équipements sportifs de Montréal, pour 54,2 M\$:
 - Réalisation de la dernière phase de travaux au complexe aquatique de Rosemont, pour 18,7 M\$.
 - Réalisation de travaux de mise aux normes des arénas, notamment ceux des arrondissements de Saint-Laurent et du Sud-Ouest, pour 14,0 M\$.
 - Amélioration de 40 parcs locaux dans les 19 arrondissements, pour 13,1 M\$.
 - Amélioration de 30 installations sportives extérieures, pour 6,0 M\$.
 - Planification de 4 chantiers d'envergure pour des complexes sportifs : Pierrefonds-Roxboro, Le Sud-Ouest et, Ahuntsic-Cartierville (complexe Claude-Robillard et stade de baseball Gary-Carter), pour 2,1 M\$.
 - Réalisation de travaux de mise aux normes d'installations aquatiques, pour 0,3 M\$.

HABITATION : 9,4 M\$

- Investissements dans le développement du logement social et communautaire, en lien avec les Habitations Jeanne-Mance, pour 7,2 M\$.
- Infrastructures du projet Rona–Place Chassé : réalisées par des promoteurs et remises à la Ville à coût nul, pour 1,5 M\$.
- Réalisation d'investissements nécessaires au développement immobilier dans le cadre du programme d'infrastructures, pour 0,7 M\$.

INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER : 29,2 M\$

- SRB Pie-IX : achèvement d'une grande partie des travaux majeurs dans plusieurs secteurs du boulevard Pie-IX, réouverture de 2 voies de circulation dans chacune des directions, réalisation des excavations à l'intersection de la rue Jean-Talon et du boulevard Pie-IX pour la construction du tunnel piétonnier souterrain qui reliera le SRB Pie-IX à une future station du prolongement de la ligne bleue du métro et finalisation du concept d'aménagement du lot Notre-Dame, entre l'avenue Pierre-De Coubertin et la rue Notre-Dame, pour 22,3 M\$.
- Réseau express métropolitain (REM) : reconstruction du viaduc Jean-Talon, réalisation du passage faunique rapide du Cheval-Blanc et d'un passage piétonnier à la station Du Ruisseau, prolongement de la rue Marc-Cantin jusqu'au boulevard Gaétan-Laberge et début de la réalisation d'un lien de transports actifs et collectifs pour desservir la station du REM à Kirkland, pour 4,9 M\$.
- Complexe Turcot (projet en phase de clôture par le MTQ) : paiement final des derniers avis de modification demandés au MTQ et réalisation par la Ville de projets afférents, notamment la poursuite des plans et devis du pôle Gadbois et l'achèvement de l'avant-projet définitif du réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest, pour 1,4 M\$.

- Corridor pont Samuel-De Champlain : élaboration de concepts pour la réalisation de la passerelle Saint-Pierre en utilisant les treillis d'acier de l'ancien pont Champlain et compensation environnementale à Verdun, à la suite du grand chantier, pour 0,3 M\$.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS : 27,3 M\$

- Remplacement de tous les véhicules municipaux sous-compacts en fin de vie utile par des modèles sous-compacts électriques pour réduire les émissions de GES.
- et atteindre les cibles de la Stratégie d'électrification des transports 2021-2023.
- Programme de remplacement des véhicules : 8 chargeuses articulées, 7 surfaceuses à glace pour les arrondissements, 7 tracteurs compacts articulés, 25 véhicules électriques pour Service de l'eau, 8 fourgonnettes avec engin élévateur et aménagement de 28 autres fourgons, 14 épandeurs à abrasifs, 9 véhicules légers pour la patrouille canine et l'escouade mobilité, pour 14,8 M\$.
- Programme de remplacement de véhicules pour le Service de sécurité incendie : acquisition de 9 camions autopompes, pour 7,8 M\$.
- Programme de remplacement de véhicules pour le Service de police : acquisition de 28 véhicules utilitaires sport hybrides pour les patrouilles et d'un poste de commandement mobile, pour 2,9 M\$.

SÉCURITÉ INCENDIE : 0,5 M\$

- Remise à neuf des séchoirs à tuyaux dans les casernes, pour 0,4 M\$.
- Équipements respiratoires pour les pompiers, pour 0,1 M\$.

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU : 25,0 M\$

- Réalisation de divers travaux dans le cadre du programme de protection des actifs immobilisés :
 - Tours du bassin olympique, pour 3,0 M\$.
 - Aménagement de l'entrée sud de la Biosphère, pour 2,5 M\$.
 - Sécurisation du complexe aquatique, pour 2,4 M\$.
 - Poste de distribution événementiel, pour 2,4 M\$.
 - Resurfaçage de la ligne des puits du circuit Gilles-Villeneuve, pour 2,0 M\$.
 - Réalisation de travaux relatifs à l'enveloppe du complexe aquatique, pour 1,7 M\$.
 - Réalisation de travaux de correction et d'amélioration à l'Espace 67, pour 1,5 M\$.
 - Tour de Lévis, pour 1,2 M\$.
 - Maintien du legs de l'Espace 67, pour 1,0 M\$.

- Réaménagement de la plaine des Jeux, pour 0,8 M\$.
- Réfection des toilettes du stationnement P12, pour 0,5 M\$.
- Tour du Grand Prix du Canada, pour 0,5 M\$.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : 84,3 M\$

- Direction des infrastructures et des opérations, pour 14,9 M\$:
 - Rehaussement des infrastructures technologiques (soutien au télétravail et élimination de la désuétude), telles que l'ordinateur central, les serveurs, les bases de données, le stockage corporatif et les systèmes de sauvegarde, afin d'assurer la continuité des activités.
 - Mise en place du pilote urbain 5G à la suite de la signature d'ententes avec les entreprises de télécommunications.
 - Déploiement des infrastructures de fondation en télécommunications (712 antennes, 7 100 mètres de fibre, 89 sites WiFi).
- Direction institutionnelle, pour 31,4 M\$:
 - Octroi des contrats et début des travaux de déploiement pour les solutions de gestion de projets, de gestion des équipements informatiques et de gestion électronique de documents.
 - Déploiement de plusieurs solutions pour la recherche et la consultation, par la population, des règlements municipaux et pour la gestion des revenus de plusieurs points de service manuels.
 - Création de 2 centres de distribution permettant le déploiement de 3 000 portables pour la Ville.
 - Adaptation de la loi sur les régimes de retraite municipaux à la solution informatique de la Ville.
- Direction de la gestion du territoire, pour 15,2 M\$:
 - Réalisation de l'architecture cible des infrastructures TI aux usines de traitement d'eau potable.
 - Mise en service des applications pour la gestion des permis d'occupation temporaire du domaine public et, publication de la programmation des travaux et de maintenance des actifs de la Ville.
 - Mise en service de l'application Go Geo pour la gestion du suivi véhiculaire en temps réel des opérations de déneigement des trottoirs.
 - Publication, mise à jour et automatisation de 42 jeux de données ouvertes.
- Direction de la sécurité publique et de la justice, pour 7,3 M\$:
 - Octroi du contrat pour la solution intégrée visant l'optimisation et la numération des processus de la cour municipale.
 - Mise en place du nouveau Code de procédure civile qui permet d'entreprendre des procédures complémentaires afin de récupérer les amendes non-payées.

- Octroi du contrat de remplacement du système d'alerte en caserne, d'élimination de la désuétude et de réponse aux exigences réglementaires en sécurité publique.
- Mise en place d'un tableau de bord intégrant l'intelligence d'affaires pour l'inspection des bâtiments.
- Modernisation des équipements des salles d'interrogatoire des centres opérationnels.
- Déploiement du module de suivi et de contrôle des activités de remorquage.
- Solutions d'affaires – Engagement numérique, pour 10,8 M\$:
 - Mise en ligne de 14 nouveaux services numériques, incluant des permis en ligne, les requêtes 311, la calculatrice de subventions en habitation et le compte organisation, en plus de la bonification de montreal.ca.
 - Ouverture de la Biosphère, ce qui comprend la mise en place de tous les requis informatiques (applicatifs, télécoms, WiFi, commercialisation et bureautique) pour permettre l'exploitation du 5^e musée de l'Espace pour la vie.
 - Déploiement de systèmes supportant le Règlement pour une métropole mixte et facilitant le traitement des demandes de subventions de la population pour RénoPlex, le logement social, etc.
 - Harmonisation du système de gestion des files d'attente dans les points de services des arrondissements.
- Direction de la sécurité de l'information, pour 4,7 M\$:
 - Poursuite du déploiement et intégration d'une solution d'authentification unique rehaussée pour toutes les applications.
 - Mise à niveau de l'outil de balayage de vulnérabilités.
 - Unification des jetons d'authentification engendrant une diminution du nombre d'appels au centre de services.
 - Rehaussement des protections antivirus.
 - Mise en place d'un outil de surveillance des événements de sécurité.

URBANISME ET MOBILITÉ : 296,7 M\$

- Maintien des actifs de voirie : investissements de 131,7 M\$ pour réhabiliter, reconstruire ou réaménager 70 km de rues artérielles et pour réhabiliter 36 km de voies cyclables ainsi que 7 structures routières, incluant les 2 ponts d'étagement du boulevard de l'Île-des-Sœurs, le pont d'étagement de la jetée Mackay et les ponts du boulevard de la Côte-Vertu, au-dessus de l'autoroute 40.
- Lancement ou poursuite de la réalisation de projets structurants destinés, entre autres, à améliorer la convivialité des lieux ainsi que la sécurité des déplacements, tout en assurant le réaménagement

géométrique du réseau artériel, pour 49,4 M\$: rue Sainte-Catherine Ouest, intersection Côte-des-Neiges–Remembrance, avenue des Pins et PPU du Quartier latin.

- Réalisation de grands projets de requalification urbaine, notamment le quartier de Griffintown, le site du campus Outremont et ses abords, la place des Montréalaises et les abords de l'autoroute Ville-Marie, ainsi que le projet Le Triangle, pour 28,3 M\$.
- Mise aux normes et amélioration de feux de circulation : 304 interventions, comprenant 257 ajouts de feux piétons selon le nouveau guide, pour 25,0 M\$.
- Acquisition de mobilier d'éclairage et mise à niveau de l'éclairage des rues, pour 13,5 M\$.
- Mise en œuvre de l'approche Vision Zéro : financement de 29 projets impliquant le réaménagement de 50 intersections et des abords de 33 écoles dans 10 arrondissements, ce qui améliore la sécurité d'un peu plus de 18 000 élèves, pour 6,9 M\$.
- Déploiement du Réseau express vélo (REV) et du réseau cyclable, pour 6,8 M\$: ajout de 10 km de voies cyclables protégées et de 4 km de voies cyclables non protégées, portant la longueur totale du réseau à 1 031 km. Mise à niveau de 12 km additionnels. Réalisation, notamment, des axes REV Peel et Notre-Dame ainsi que d'une portion de l'axe Viger–Saint-Antoine–Saint-Jacques.
- Poursuite du déploiement du système de vélo en libre-service Bixi Montréal : acquisition de 725 vélos à assistance électrique additionnels, portant le nombre total à 1 905, et mise en service de 83 nouvelles stations électriques, pour 6,3 M\$.
- Déploiement et maintien de systèmes de transport intelligents ou utilisant les nouvelles technologies, pour 4,4 M\$.
- Réalisation de projets patrimoniaux, notamment la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux, la mise en œuvre du Plan lumière et l'aménagement de la rue Saint-Paul, pour 4,0 M\$.
- Acquisition et installation de 130 bornes de recharge, pour 2,2 M\$.

ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés à la population. Pour 2021, un montant de 164,6 M\$ a été consacré à diverses activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une hausse de 19,7 M\$ ou 13,6 % par rapport à l'exercice précédent.

AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 10,9 M\$

- Réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement, au parc Hirondelles (secteur Fleury), réaménagement de l'étang du parc Ahuntsic, du *skatepark*, aménagement d'un espace public au coin de Christophe-Colomb et Crémazie ainsi qu'à l'îlot Gouin-De Martigny, pour 3,3 M\$.
- Fin du projet Voltige, au 2100, rue Sauvé Ouest, dans le cadre du programme d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, pour 2,3 M\$.
- Début des travaux pour le futur centre culturel et communautaire de Cartierville, pour 1,9 M\$.
- Réalisation de travaux de trottoirs, de bordures, de réfection routière et de voirie sur les rues De Saint-Firmin et Sauriol, pour 1,8 M\$.
- Implantation de mesures d'apaisement et de sécurisation aux abords des écoles et installation de feux dynamiques autour des écoles situées sur des artères, pour 0,8 M\$.
- Installation de 119 dos d'âne et réalisation de travaux de réfection routière, pour 0,5 M\$.
- Mise en œuvre du programme de remplacement de mobilier urbain, pour 0,1 M\$.

ANJOU : 8,4 M\$

- Réaménagement du parc des Roseraies, pour 2,2 M\$.
- Réalisation de travaux de voirie à la suite du remplacement d'entrées de service en plomb, pour 1,8 M\$.
- Réfection des stationnements de l'aréna Chaumont et des travaux publics, pour 1,2 M\$.
- Remplacement de l'aire de jeux du parc André-Laurendeau, pour 0,6 M\$.
- Rénovation de l'édifice des travaux publics, pour 0,5 M\$.
- Réfection du terrain de tennis du parc Roger-Rousseau, pour 0,4 M\$.
- Réalisation de divers travaux de pavage, pour 0,4 M\$.
- Réaménagement du boisé Saint-Conrad, pour 0,2 M\$.
- Acquisition de mobilier urbain pour divers parcs, pour 0,2 M\$.
- Remplacement de l'aire de jeux du parc Chénier, pour 0,2 M\$.
- Début des travaux d'installation des panneaux d'affichage et des entrées de ville, pour 0,1 M\$.

- Réfection du terrain de basket-ball, au parc Lucie-Bruneau, pour 0,1 M\$.
- Acquisition d'une benne à ordures et d'indicateurs de vitesse, pour 0,1 M\$.

CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 6,4 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière, comprenant la réfection de trottoirs, pour 3,3 M\$.
- Réalisation de réaménagements au parc de la Savane (aires de détente et d'entraînement et parc canin), pour 0,7 M\$.
- Mise en œuvre de mesures d'apaisement de la circulation, pour 0,5 M\$.
- Aménagement de parcs à chiens aux parcs Loyola et Georges-Saint-Pierre, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de travaux dans divers bâtiments municipaux, notamment le Centre le Manoir et la bibliothèque de Côte-des-Neiges, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de travaux de décontamination et de démolition au 5010, rue Paré, pour 0,2 M\$.
- Achat et installation de supports à vélos, pour 0,2 M\$.
- Début des services professionnels pour le projet d'aménagement du nouveau parc Elie-Wiesel, pour 0,1 M\$.
- Construction et aménagement d'un terrain de basketball au parc Coffee, pour 0,1 M\$.
- Mise à niveau des terrains de balle du parc Loyola et de la piste d'athlétisme du parc de la Confédération, pour 0,1 M\$.
- Réfection de la toiture du chalet du parc Martin-Luther-King, pour 0,1 M\$.

LACHINE : 8,8 M\$

- Rénovation des installations aquatiques et du chalet du parc LaSalle, pour 5,9 M\$.
- Exécution de travaux pour le remplacement des systèmes de climatisation de divers bâtiments (centre technique, mairie d'arrondissement et bibliothèque de Saint-Pierre), pour 1,5 M\$.
- Réfection du terrain de football-soccer en gazon synthétique et de la piste d'athlétisme au parc Dalbé-Viau, pour 0,7 M\$.
- Réfection de rues, de trottoirs et de bordures à divers endroits, pour 0,5 M\$.
- Services professionnels pour la réfection de l'étang des Fougères, au parc du Village-Saint-Louis, et réalisation d'études préliminaires des berges des parcs riverains de l'ouest de l'arrondissement, pour 0,1 M\$.
- Réfection des systèmes d'éclairage sur la 52e Avenue et à d'autres endroits du quartier industriel, pour 0,1 M\$.

LASALLE : 9,5 M\$

- Programme de réfection des parcs et piscines, pour 4,0 M\$:
 - Réalisation de la dernière phase de l'ambitieux projet de réaménagement du parc Ménard.
 - Début des travaux de réfection du parc Albert-Perras.
 - Réfection des terrains de soccer : naturel, adjacent à la mairie et synthétique, au parc Riverside.
- Programme de réfection routière, pour 3,1 M\$:
 - Reconstruction de l'avenue Gérald et Tittley (pavage et trottoirs).
 - Réalisation de travaux de pavage et de reconstruction de sections de trottoirs à la terrasse Churchill et sur la rue de Knowlton et de plusieurs tronçons des rues Centrale et Clément.
 - Réhabilitation de chaussées par planage et revêtement sur les rues Airlie et Jean-Milot.
- Programme de réfection des bâtiments, pour 2,3 M\$:
 - Aménagement d'une terrasse sur le toit de la mairie d'arrondissement.
 - Reconstruction du chalet Michele-Panetta, au parc Ouellette.
 - Dernière phase des travaux de réfection et d'accessibilité universelle au chalet du parc Riverside.

L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE : 5,3 M\$

- Réhabilitation de la chaussée de diverses rues de l'arrondissement, pour 2,9 M\$.
- Aménagement du parc de l'Anse-aux-Rivard, dans le cadre du programme de réfection et de verdissement des parcs, pour 1,1 M\$.
- Aménagement de la cour des Travaux publics et d'autres bâtiments, pour 0,3 M\$.

MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 9,9 M\$

- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation, comprenant notamment la sécurisation des abords d'écoles (Armand-Lavergne, Saint-Clément et Saint-Justin), la suite du projet à l'école Saint-François-d'Assise, le passage piéton de la rue Gabrièle-Frascadore ainsi que des avancées de trottoirs (rue Duchesneau) et l'aménagement de 10 ruelles vertes, pour 3,5 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la réfection des murs et ouvertures de la maison de la culture Maisonneuve, le projet d'accessibilité universelle au centre Notre-Dame-des-Victoires, le réaménagement du chalet du parc Raymond-Préfontaine, de même que la poursuite de la planification des travaux en lien avec les chalets des parcs Morgan, Beauclerk et Théodore, pour 2,8 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs, comprenant la réfection du parc Lalancette, le *skatepark* du parc Honoré-Mercier, le réaménagement du parc et du jardin

communautaire Dupéré, la conception de la pataugeoire du parc de Saint-Aloysius, les aires d'exercice canin dans les parcs Lalancette, Wolfred-Nelson, De La Bruère, Liébert et Félix-Leclerc, l'achat des panneaux électriques des parcs De La Bruère et Saint-Donat ainsi que la construction d'un abri au parc Saint-Donat (dans le cadre du budget participatif), pour 2,3 M\$.

- Mise en œuvre du programme de réfection routière visant la conception, la reconstruction et l'aménagement d'avancées de trottoirs, pour 1,1 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'acquisition d'équipements comprenant l'achat d'équipements pour la maison de la culture Mercier et la bibliothèque Mercier, ainsi que l'achat de livres et d'équipements pour la bibliothèque Maisonneuve, pour 0,2 M\$.

MONTREAL-NORD : 7,6 M\$

- Achèvement de plusieurs travaux dans les parcs :
 - Fin des travaux de rénovation et de mise aux normes du pavillon, ajout d'une scène extérieure et fin du réaménagement paysager, au parc Aimé-Léonard, pour 0,9 M\$.
 - Finalisation des travaux d'aménagement dans plusieurs parcs, notamment les parcs Sabrevois, Sauvé, Pilon et Charleroi, pour 0,5 M\$.
 - Rénovation du chalet de parc et rénovation et mise aux normes du chalet de la piscine, au parc Charleroi, pour 0,4 M\$.
 - Réalisation de travaux de réfection de la toiture du chalet, au parc Le Carignan, pour 0,3 M\$.
 - Réaménagement et installation de jeux d'eau au parc Maurice-Bélanger, pour 0,2 M\$.
 - Réaménagement complet du parc-école Jules-Verne, pour 0,1 M\$.
- Réalisation de travaux de réaménagement de bureaux administratifs, pour 1,6 M\$.
- Aménagement paysager du parc de la maison patrimoniale Brignon-Dit-Lapierre, pour 1,1 M\$.
- Réalisation de plusieurs interventions dans le cadre du programme de réfection routière :
 - Rétrécissement, réaménagement paysager et reconstruction de l'avenue Jubinville (0,3 km de rue, 1 627 m² de trottoirs, construction de 99 ml de fosses de plantation et de 3 saillies), pour 0,9 M\$.
 - Réfection de 954 m² de trottoirs, pour 0,4 M\$.
 - Aménagement de 4 nouvelles ruelles vertes, pour 0,1 M\$.
- Réfection et mise aux normes de bâtiments administratifs, pour 0,9 M\$.
- Remplacement d'équipements informatiques, pour 0,2 M\$.

OUTREMONT : 6,3 M\$

- Programme de réfection routière, pour 3,6 M\$, notamment :
 - Réfection complète et sécurisation de l'avenue Claude-Champagne, pour 1,2 M\$.
 - Parachèvement des travaux sur les avenues Hartland et Bloomfield, pour 1,1 M\$.
 - Aménagement de saillies, sécurisation et divers services professionnels, pour 0,4 M\$.
 - Aménagement de la place Monique-Mercure, devant le théâtre Outremont, pour 0,4 M\$.
 - Installation de plus de 40 dos d'âne dans les rues et ruelles, pour 0,3 M\$.
 - Réfection de trottoirs, pour 0,1 M\$.
- Parcs et installations, pour 1,1 M\$, notamment :
 - Lancement des travaux de réfection du chalet du parc Joyce, pour 0,4 M\$.
 - Réfection de la surface de jeux de 3 mini-parcs (Durocher, De L'Épée et Querbes), pour 0,3 M\$.
 - Lancement des travaux de réfection des terrains de tennis Joyce et F. -X. - Garneau, pour 0,1 M\$.
 - Services professionnels pour la réfection du chalet et de l'aire de jeux du parc Outremont, pour 0,1 M\$.
- Protection des bâtiments, pour 0,8 M\$, notamment :
 - Rénovation du chalet patrimonial du parc Pratt, pour 0,3 M\$.
 - Réfection majeure de la bibliothèque Robert-Bourassa, pour 0,2 M\$.
- Infrastructures, pour 0,3 M\$, notamment :
 - Poursuite du programme des ruelles vertes, pour 0,1 M\$.

PIERREFONDS-ROXBORO : 3,1 M\$

- Réfection routière, incluant la réfection des trottoirs, pour 1,3 M\$.
- Réalisation de travaux dans les bâtiments administratifs, pour 1,0 M\$.
- Réalisation de travaux dans les parcs, pour 0,7 M\$.

PLATEAU-MONT-ROYAL : 8,9 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, comprenant l'aménagement de la place publique des Fleurs-de-Macadam en place multifonctionnelle inondable, la transformation de la terrasse Guindon et de la rue Franchère, les réaménagements géométriques de tronçons des rues Napoléon et Marie-Anne et de l'intersection Marie-Anne–Messier, la réfection de la rue Saint-Dominique, entre du Mont-Royal et Villeneuve, la reconstruction de trottoirs, des bordures et des dos d'âne, ainsi que l'aménagement des ruelles vertes et des saillies, pour 6,3 M\$.

- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la réfection du chalet Baldwin et la démolition de la piscine Baldwin, en vue de sa reconstruction, ainsi que la poursuite de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal, pour 1,0 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, notamment pour le parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, pour 0,7 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 0,7 M\$.
- Acquisition d'un terrain pour fins de parc, pour 0,2 M\$.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES : 16,9 M\$

- Réalisation de divers projets dans les parcs, tels que la construction d'un chalet et la réfection d'un ponceau au parc Armand-Bombardier, l'aménagement du parc Hans-Selye, comprenant la construction d'aires de jeux, la construction d'un chalet et de terrains de tennis léger (*pickleball*) ainsi que la réfection de l'éclairage sur les terrains sportifs, au parc de la polyvalente de Pointe-aux-Trembles, l'aménagement du site de la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles et du parc Ernest-Rouleau, dans le cadre du budget participatif de l'Arrondissement, l'aménagement d'un jeu d'eau, au parc de Saint-Valérien, l'aménagement d'une pergola et l'installation d'équipements de tennis de table au parc du Bout-de-l'île, ainsi que la fin des travaux pour le bloc sanitaire du parc Saint-Joseph, pour 7,8 M\$.
- Aménagement d'un sentier pour piétons et d'une piste cyclable, au parc de la Traversée, pour 4,4 M\$.
- Réalisation de divers travaux dans les centres de loisirs et communautaires, notamment le remplacement des unités de déshumidification, au centre aquatique de Rivière-des-Prairies, l'aménagement en accessibilité universelle d'un vestiaire unique, au centre communautaire Roussin, et des travaux sur la structure, la fondation et les galeries de la maison Antoine-Beaudry, pour 2,1 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection routière dans diverses rues locales, pour 1,2 M\$.
- Réaménagement des terrains de soccer, particulièrement le terrain du parc René-Masson, pour 0,7 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection sur la toiture de la cour de services de Rivière-des-Prairies, pour 0,3 M\$.
- Fin des travaux d'aménagement de 2 stationnements, dans le cadre de la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles, pour 0,2 M\$.

ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE : 8,4 M\$

- Réfection de la patageoire, des jeux d'eau et de l'éclairage ainsi que réaménagement du chalet, au parc de la Louisiane, pour 3,2 M\$.

- Réalisation de remises à niveau intérieures, à la bibliothèque de Rosemont, pour 1,1 M\$.
- Aménagement de ruelles vertes, verdissement de saillies et construction de saillies drainantes, pour 1,1 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, sécurisation des abords des écoles et installation de mobilier urbain, pour 0,8 M\$.
- Aménagement d'une section boisée au parc Rosemont, pour 0,7 M\$.
- Verdissement de l'espace public de la place Shamrock, pour 0,2 M\$.
- Réfection des 3 terrains de balle du parc du Pélican, pour 0,1 M\$.

SAINT-LAURENT : 13,4 M\$

- Poursuite de la rénovation majeure de l'aréna Raymond-Bourque, pour 4,6 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière et du plan de transport, pour 2,8 M\$.
- Réalisation de travaux d'amélioration et d'aménagement dans différents parcs et terrains de jeux, notamment les terrains de tennis des parcs Marcel-Laurin et Noël-Sud, le terrain de baseball du parc Chamberland ainsi que le parc Ronald-Moreau (aménagement), pour 1,2 M\$.
- Restauration de la maison Robert-Bélanger, pour 0,9 M\$.
- Réaménagement et aménagement de nouveaux squares, de nouveaux parcs et de nouveaux espaces verts, notamment les squares du Norseman et Thérèse-Cadorette ainsi que le parc de quartier Cité-Midtown, pour 0,9 M\$.
- Réalisation de divers travaux de rénovation sur les bâtiments administratifs, tels que la mise à niveau des ateliers municipaux et le réaménagement de la cour arrière, la sécurisation des entrées et des toitures, ainsi que la réfection des composantes architecturales et électromécaniques, pour 0,8 M\$.
- Aménagement de plusieurs installations sportives (terrains de tennis, de basketball et de volleyball), au parc Philippe-Laheurte, pour 0,7 M\$.
- Installation d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, pour 0,6 M\$.
- Protection de divers bâtiments sportifs et des centres de loisirs et communautaires, pour 0,5 M\$.
- Remplacement d'éléments de mobilier d'éclairage, pour 0,4 M\$.

SAINT-LÉONARD : 8,2 M\$

- Réalisation de travaux dans le cadre du programme de réfection de rues et trottoirs, d'éclairage et de construction de saillies pour sécuriser les abords des écoles, pour 3,3 M\$.
- Ajout d'infrastructures à la charge d'un promoteur (projet DOMONT), pour 2,5 M\$.

- Réalisation de travaux liés avec le programme d'amélioration des aires de jeux, pour 1,9 M\$, notamment :
 - Remplacement de la surface de jeu synthétique (soccer-football), au parc Hébert, pour 0,5 M\$.
 - Aménagement d'un terrain de stationnement éco-responsable sur la rue Arthur-Péloquin pour desservir les jardins communautaires et le parc canin, pour 0,4 M\$.
 - Réfection des systèmes de drainage de terrains sportifs, aux parcs Ferland, Giuseppe-Garibaldi et Hébert, pour 0,3 M\$.
 - Installation d'une nouvelle glissoire à la piscine extérieure du parc Ladauversière, pour 0,1 M\$.
 - Réalisation de travaux préparatoires à l'aménagement d'un nouveau parc sur la rue Jarry, pour 0,1 M\$.
- Réalisation de travaux de rénovation dans les bâtiments administratifs et de loisirs, pour 0,3 M\$, dont 0,2 M\$ pour la mise aux normes de la mairie d'arrondissement.
- Acquisition d'équipements d'apaisement de la circulation, pour 0,1 M\$.

SUD-OUEST : 7,0 M\$

- Réalisation d'investissements pour la mise aux normes des installations et le développement immobilier, pour 3,0 M\$, notamment :
 - Mise aux normes des systèmes de réfrigération des arénas du complexe récréatif Gadbois, pour 1,4 M\$.
 - Acquisition d'un immeuble afin de créer un carrefour communautaire dans Émard–Saint-Paul, avec des locaux pour les organismes communautaires proposant des services de proximité principalement destinés à la population de ce quartier, pour 1,0 M\$.
 - Réfection de la piscine Sir-George-Étienne Cartier, pour 0,4 M\$.
- Réalisation d'investissements dans les infrastructures urbaines, y compris diverses mesures d'apaisement de la circulation, pour 2,7 M\$:
 - Réaménagement de la rue et du parvis De Biencourt, consistant en la transformation de l'espace piétonnier temporaire en un aménagement permanent, avec la reconfiguration et la reconstruction des voies de circulation et des trottoirs, et avec l'ajout de mobilier, laissant plus de place au verdissement et à la mobilité active et bénéficiant à toute la population, pour 0,9 M\$.
 - Mise en valeur du boulevard Monk, pour 0,8 M\$.
 - Réfection et construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur plusieurs rues ainsi que réalisation de divers aménagements, pour 0,6 M\$.
 - Création d'îlots de fraîcheur à la suite de travaux d'aménagement paysager dans 6 ruelles vertes, pour 0,4 M\$.

- Réalisation de plusieurs interventions dans les parcs, pour 1,1 M\$:
 - Réfection et modernisation de plusieurs parcs, pour 0,5 M\$.
 - Achèvement de projets de transformation de pataugeoires en jeux d'eau, aux parcs Campbell-Ouest, Vinet, et Saint-Gabriel, pour 0,2 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement et d'installation de jeux, au parc Herb-Trawick, pour 0,2 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement au parc Philippe-Lalonde, pour 0,1 M\$.
 - Réalisation de travaux pour l'aménagement de jardins et d'une microforêt, au parc du Lac-à-la-Loutre, pour 0,1 M\$.

VERDUN : 6,8 M\$

- Plage de Verdun, pour 2,1 M\$:
 - Réalisation de travaux d'aménagement pour les sites de compensation environnementale exigés en vertu des certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- Programme de réfection routière, pour 1,3 M\$:
 - Réalisation de travaux de reconstruction des chaussées et des trottoirs de la 5^e Avenue, à la suite de travaux d'aqueduc et d'égouts.
 - Réalisation de travaux d'aménagement de ruelles vertes, à savoir les entrées des ruelles Rielle et Richard.
 - Reconstruction de pistes multifonctionnelles (piste des berges).
 - Reconstruction de trottoirs et pose de 85 dos d'âne.
 - Reconstruction d'ouvrages d'art (ponts d'étagement Darwin).
- Travaux dans les parcs et les places publiques, pour 1,3 M\$:
 - Aménagement d'un parc de planche à roulettes au parc Arthur-Therrien.
 - Rénovation du tableau d'affichage du stade Ronald-Piché.
 - Aménagement de terrains de pétanque.
 - Réalisation de travaux de réaménagement sur l'aire d'exercice canin du parc Champion.
 - Aménagement et amélioration des parcs Riverain, de la Fontaine, Beurling et des Madelinots.
 - Remplacement de la descente de mise à l'eau.
 - Réalisation de l'aménagement paysager, à l'auditorium de Verdun, et de travaux de réhabilitation, au lac Lacoursière.

- Achèvement du projet de l'auditorium de Verdun, pour 1,2 M\$.
- Protection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires, pour 0,9 M\$:
 - Réalisation de travaux de réfection aux chalets des parcs Poirier, Beurling et de la Reine-Élisabeth et au pavillon du parc de la Fontaine ainsi qu'aux ateliers municipaux.
 - Réfection des composantes en bois de la maison Nivard-De Saint-Dizier.

VILLE-MARIE : 13,8 M\$

- Programme de réfection routière, pour 6,2 M\$, notamment :
 - Réalisation de travaux de réaménagement dans les rues de Rouen, Coupal et Goulet, ainsi que dans les ruelles Harmonie, De Lorimier et la ruelle reliant les parcs Sainte-Marie et Olivier-Robert, pour 4,4 M\$.
 - Construction de saillies et réfection de trottoirs, pour 0,7 M\$.
- Programme d'aménagement et de réaménagement de parcs et d'espaces verts, pour 4,5 M\$, notamment :
 - Réalisation de travaux de réaménagement aux parcs de l'Espoir, Médéric-Martin, Fleury-Mesplet ainsi qu'à la place Émilie-Gamelin et à la place publique de la rue Ottawa, pour 1,7 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement aux passages Victor-Hugo et Sainte-Rose, pour 1,4 M\$.
 - Réalisation de travaux de restauration sur les escaliers du parc Thérèse-Casgrain, pour 0,6 M\$.
- Programme Accès jardins, pour 2,0 M\$, notamment :
 - Réaménagement des abords de l'UQAM, pour 1,0 M\$.
 - Aménagement d'un jardin sur la partie nord du square Chaboillez, pour 0,9 M\$.
- Programme de protection des bâtiments, pour 1,1 M\$, notamment :
 - Réfection de la toiture de la maison de la culture Janine-Sutto, pour 0,4 M\$.
 - Réalisation de travaux de rénovation dans l'aire d'accueil du centre Jean-Claude-Malépart, pour 0,3 M\$.
 - Réalisation de travaux de consolidation du muret et de la cheminée du Carrefour St-Eusèbe, pour 0,3 M\$.

VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 5,0 M\$

- Poursuite du réaménagement du parc Julie-Hamelin, pour 1,6 M\$.
- Poursuite du programme de réfection routière, permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 1,5 M\$.

- Réaménagement et rénovation des chalets des parcs De Normanville, Saint-Damase, Howard et Sainte-Yvette, pour 0,8 M\$.
- Poursuite du réaménagement de plusieurs parcs de quartiers (Nicolas-Tillemont, du Bon-Air, René-Goupil, Howard et Birnam), pour 0,7 M\$.
- Remplacement de puisards et autres équipements de drainage, pour 0,3 M\$.

Dette et
financement

2021

Encadrement financier et
stratégies de financement



ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle s'est dotée, depuis 2004, d'une politique de gestion de sa dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 90 – Encadrement financier

Balises	Définitions	Objectifs	Limite
Dettes directe et indirecte nette Revenus annuels	Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels	Limiter le niveau de la dette	Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100% des revenus annuels
Coût annuel net de la dette Charges de fonctionnement	Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations	Limiter le coût net de la dette	Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16% des charges de fonctionnement.
Réserves de fonds (Excédents affectés)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservés à des fins particulières.	Créer des réserves suffisantes pour faire place à des situations exceptionnelles ou imprévues.	Aucune
Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette		Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette	5 M\$ + une hausse minimum de 10% par année et affecter 50% des économies d'intérêts pour rembourser la dette
Dette nette Potentiel fiscal	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Aucune
Dette par habitant	Niveau d'endettement net par habitant	Déterminer le niveau de la dette par habitant	Aucune

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En 2021, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 1,7 G\$ imputées aux différents règlements d'emprunt et autres prêts, tel que le présente le tableau suivant.

Tableau 91 – Sources de financement et répartition des dépenses¹
(en millions de dollars)

	2019	2020	2021
Paiement au comptant d'immobilisations et autres			
Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations	-	676,0	-
Réserve Eau	84,2	76,0	47,4
Autres paiements au comptant ²	51,2	121,8	138,7
Sous-total paiement au comptant	135,4	873,8	186,1
Subventions gouvernementales			
Subventions différées	119,4	32,6	133,0
Subventions comptant	39,2	36,4	319,7
Sous-total subventions gouvernementales	158,6	69,0	452,7
Total des autres sources de financement	294,0	942,8	638,8
Dépenses à financer par emprunts	1 631,0	608,8	1 014,9
Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement en 2021	1 925,0	1 551,6	1 653,7
Répartition des dépenses			
Dépenses d'immobilisations	1 823,9	1 406,9	1 520,8
Émission de prêt	-	67,1	78,4
Dépenses de fonctionnement ²	69,7	64,5	53,7
Propriétés acquises à des fins de revente	31,4	13,1	0,8
Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement	1 925,0	1 551,6	1 653,7

1. Pour l'ensemble des dépenses qui y sont imputées (d'immobilisations, de fonctionnement et autres).

2. Inclut un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser.

STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunts la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui seront financés au comptant. Au 31 décembre 2021, un montant de 604,0 M\$ est réservé pour le paiement au comptant de dépenses d'investissement encourues à cette même date.

SUBVENTIONS DETTES DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les différents ministères. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin de ne plus obliger la Ville à emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses spécifiques indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de profiter de ces nouvelles conditions. Cela diminue le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements actuels.

C'est donc dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements.

FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers (principalement la CSE) et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les 2 cas, une portion doit être financée par emprunts. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- l'utilisation des sommes réservées, en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;

- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2021 un volume d'emprunts de 1,4 G\$. Ces emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9, 10 et 20 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 2,08 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement, pour 96,1 M\$, aux fins de la STM, pour 292,7 M\$ et aux fins du financement à long terme des dépenses d'investissement de la Ville, à hauteur de 986,6 M\$.

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2021, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

Tableau 92 – Évolution du solde à financer
(en millions de dollars)

	2019	2020	2021
Solde des dépenses à financer par emprunt au 1^{er} janvier	390,4	840,0	707,8
Plus : dépenses	1 925,0	1 551,6	1 653,7
Moins : autres sources de financement (voir tableau 91)	294,0	942,9	638,8
Total – Montant à financer par emprunt	2 021,4	1 448,7	1 722,7
Moins : emprunts réalisés	1 181,4	740,9	986,6
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre	840,0	707,8	736,1
Moins : Montant réservé en vue du paiement comptant des immobilisations au 31 décembre ¹	375,4	265,0	604,0
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre	464,6	442,8	132,1

1. Le montant de la réserve pour paiement au comptant inclut une subvention de 150,0 M\$ octroyée par le gouvernement du Québec pour permettre l'accélération des investissements dans les infrastructures vertes de gestion des eaux, tel que cela a été prévu au budget de 2020.

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2021, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 11,6 G\$, alors que la dette nette atteignait 6,6 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices de 2019 à 2021 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2021, le coût brut s'élevait à 1,2 G\$ et le coût net, à 821,4 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 1,2 G\$ et de 878,5 M\$.

Tableau 93 – Évolution du coût réel de la dette

(en milliers de dollars)

	2019	2020	2021	Budget original 2021	Écart 2021	Budget modifié 2021
Coût brut de la dette						
Intérêts et autres frais	400 970,5	396 695,7	406 616,3	423 395,7	16 779,4	423 390,1
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	495 960,9	534 848,0	568 666,7	575 045,3	6 378,6	575 050,9
	896 931,4	931 543,7	975 283,0	998 441,0	23 158,0	998 441,0
Affectation au remboursement de la dette	46 029,0	3 217,9	36 653,8	64 792,4	28 138,6	64 792,4
Remboursement de capital par subventions ¹	79 615,4	72 462,5	64 727,8	64 886,7	158,9	64 886,7
Remboursement de capital de la STM ²	26 254,6	21 139,9	92 303,2	92 303,2	-	92 303,2
	151 899,0	96 820,3	193 684,8	221 982,3	28 297,5	221 982,3
Coût brut de la dette	1 048 830,4	1 028 364,0	1 168 967,8	1 220 423,3	51 455,5	1 220 423,3
Moins :						
Revenus de placement des fonds d'amortissement	68 104,0	66 235,9	73 140,2	68 680,1	4 460,1	68 680,1
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec						
pour la portion des intérêts	25 448,0	22 460,7	21 499,1	21 406,7	92,4	21 406,7
pour la portion du capital ¹	79 615,4	72 462,5	64 727,8	64 886,7	(158,9)	64 886,7
	173 167,4	161 159,1	159 367,1	154 973,5	4 393,6	154 973,5
Moins :						
Recouvrement de la Société de transport de Montréal						
pour la portion des intérêts	36 190,0	43 009,4	49 965,8	48 484,4	1 481,4	48 484,4
pour la portion du capital ²	26 254,6	21 139,9	92 303,2	92 303,2	-	92 303,2
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	41 423,0	43 827,0	45 970,6	46 133,6	(163,0)	46 133,6
	103 867,6	107 976,3	188 239,6	186 921,2	1 318,4	186 921,2
Coût net de la dette à la charge des contribuables	771 795,4	759 228,6	821 361,1	878 528,6	57 167,5	878 528,6

1. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, portion du capital.

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, portion du capital.

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis l'année 2010.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 4,73 % par rapport à 2020. Elle a atteint 6,6 G\$ en 2021, soit une augmentation de 296,0 M\$.

Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette

(en millions de dollars)

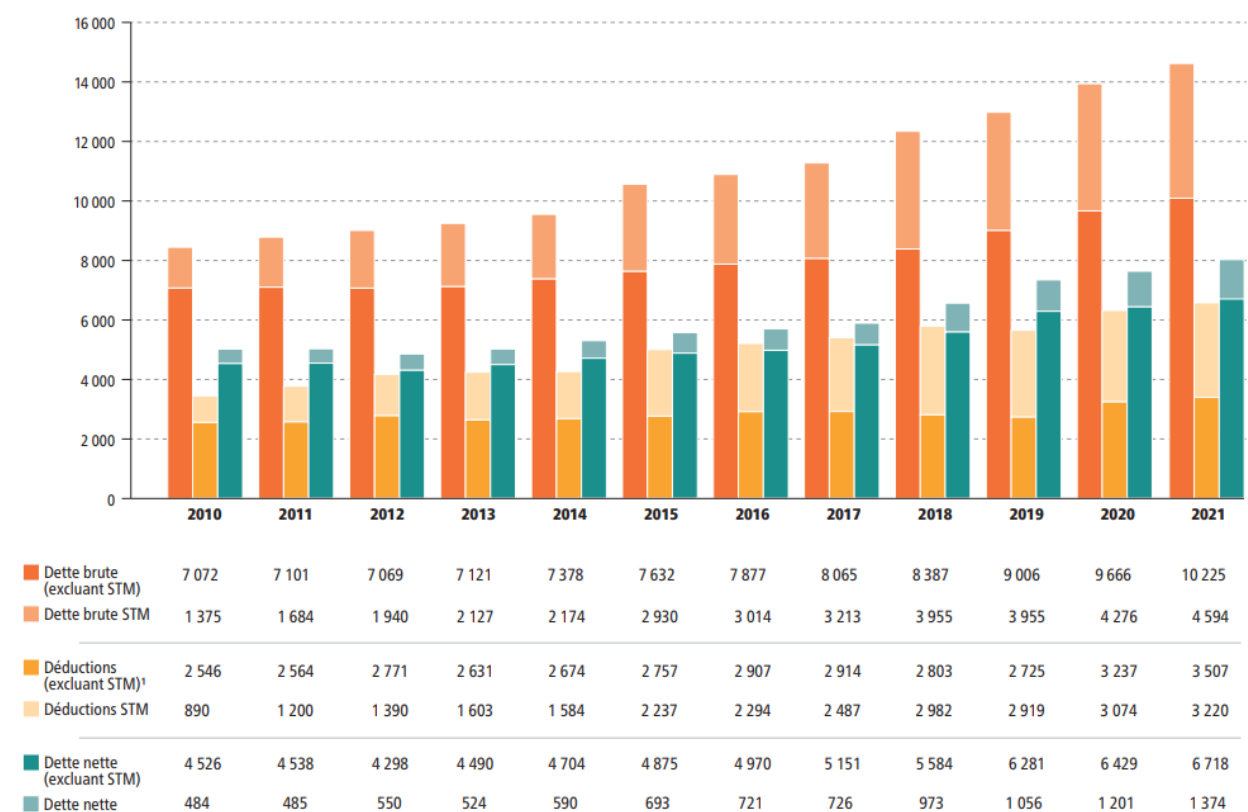


1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2010 à 2021. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM ainsi que, la Société d'habitation et de développement de Montréal. En 2021, la Société en commandite Stationnement de Montréal n'est plus en opération.

Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette
(en millions de dollars)



1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

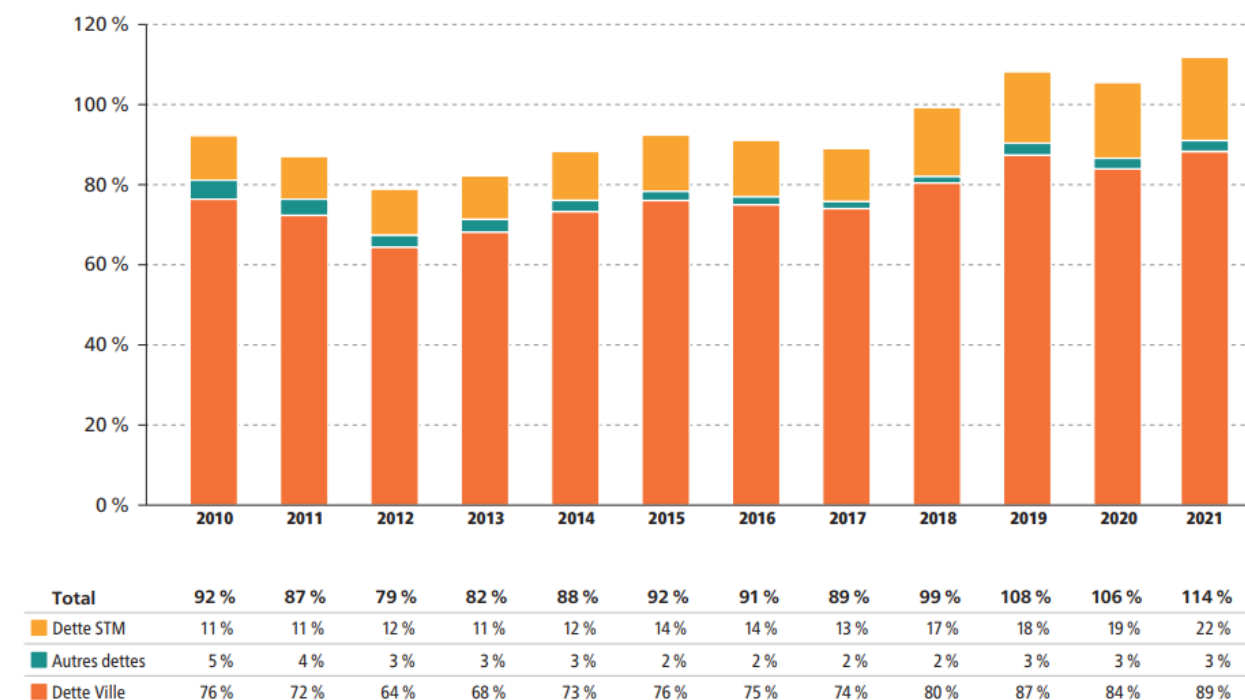
Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal.

L'analyse des données permet de constater que pour 2021, ce ratio atteint 114 %, soit 14 % au-dessus de la limite fixée de 100 %, mais 6 % sous le ratio prévu au budget de 2021. Ce résultat est conséquent avec les stratégies retenues par l'administration municipale prévoyant une dérogation à ce paramètre de la politique de gestion de la dette à compter de 2019, et ce, jusqu'en 2026, portant la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 %. Cette orientation vise à permettre un important rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs municipaux, tout en exerçant un contrôle serré du bilan financier de la Ville.

Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)

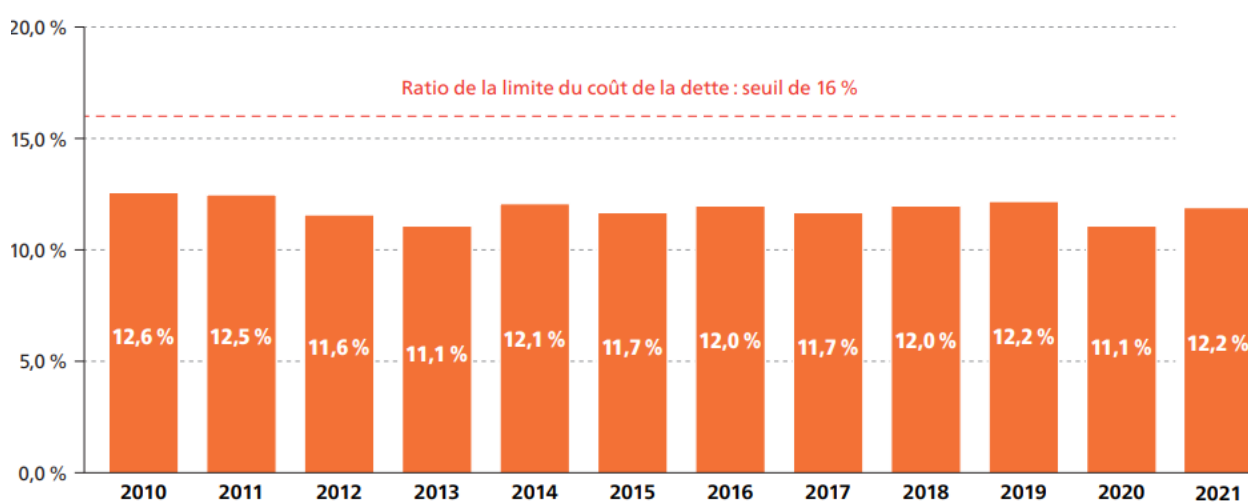


Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net¹ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses². La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

Depuis 2010, ce ratio est relativement stable, étant passé de 12,6 % en 2010 à 12,2 % en 2021.

Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement



1. Le coût net de la dette exclut celui de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de 5 des 6 régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal, qui s'élève à 83,0 M\$.

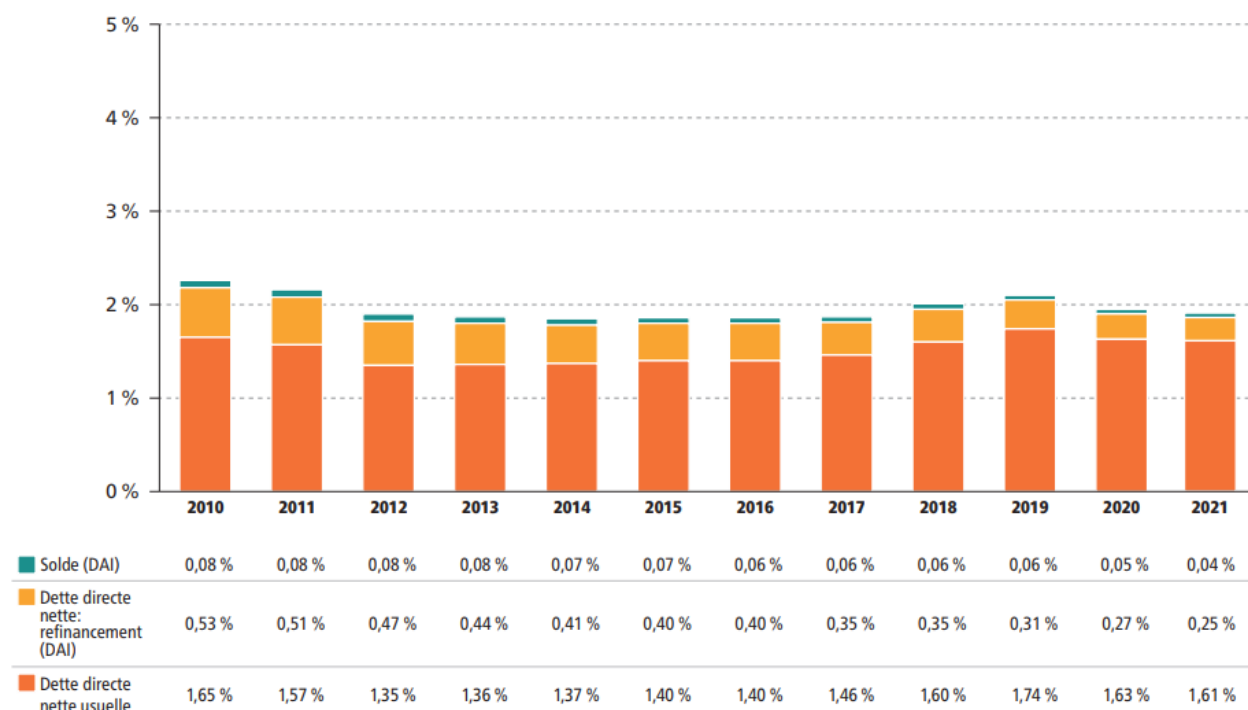
2. Le niveau des dépenses utilisé aux fins de l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités à des fins fiscales.

Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée³. Le poids de la dette directe nette est passé de 1,65 % en 2010 à 1,61 % en 2021. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,90 % en décembre 2021. Cette variation est attribuable à 3 facteurs principaux :

- l'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution à la hausse de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée

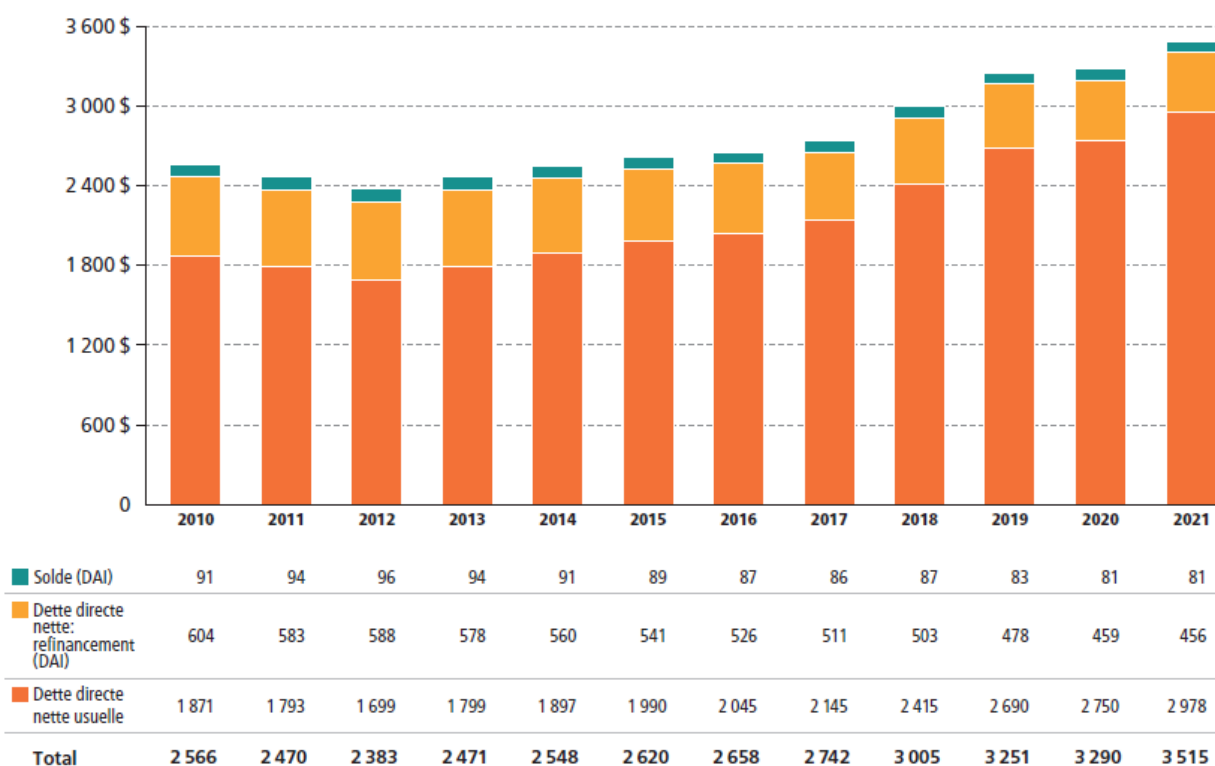


3. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et pour refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Ratio du poids de la dette par citoyen

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par personne résidant à Montréal, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a augmenté de 38 % depuis 2010. Elle est passée de 2 566 \$ en 2010 à 3 515 \$ en 2021, soit une augmentation cumulative de 949 \$ par personne. Comparativement à 2020, la dette par personne résidant à Montréal est passée de 3 290 \$ à 3 515 \$. Cette hausse de 225 \$, ou 6,8 %, est attribuable à 2 facteurs, soit la hausse de l'endettement de la Ville (198 \$) et la baisse de la population (153 \$).

Graphique 14 – Dette directe nette par citoyen



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La politique de gestion de la dette prévoit l'ajout, chaque année, de contributions volontaires pour réduire le niveau de la dette. Ces contributions, qui se sont élevées en 2021 à 90,6 M\$, ont permis, depuis leur mise en place en 2004, de diminuer l'endettement global net de 809 M\$, notamment pour augmenter des contributions au remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$, pour réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$, ou encore pour éviter des refinancements, pour 379,4 M\$. Un solde de 84,7 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2021. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancements ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier sa cote de crédit⁴.

4. Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2015 : AA-.

Annexes

2021

Données historiques
(revenus et charges)

Répartition des
compétences
d'agglomération
et locales

Glossaire

Index des sigles,
des acronymes et
des autres abréviations



DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

Tableau 95 – Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Revenus										
Transferts	381 637,3	358 327,6	251 799,7	256 024,0	244 535,7	350 701,8	283 068,2	358 667,5	825 161,9	493 004,5
Taxes	2 871 471,3	2 973 164,1	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,2	3 343 440,9	3 482 078,4	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4
Services rendus et autres revenus	879 545,1	851 348,8	850 841,6	834 531,3	857 965,8	940 792,0	1 034 462,6	1 078 468,1	941 282,8	1 125 704,1
Quotes-parts	393 230,3	396 295,7	400 572,5	406 084,3	404 753,5	397 246,2	418 105,5	425 936,3	424 495,6	438 752,6
Compensations tenant lieu de taxes	241 638,1	238 411,8	250 956,6	254 543,3	252 329,6	260 024,1	264 416,6	274 855,2	279 132,6	285 843,4
	4 767 522,1	4 817 548,0	4 815 614,9	4 924 883,7	5 021 982,8	5 292 205,0	5 482 131,3	5 692 210,1	6 131 123,4	6 036 528,0
Charges de fonctionnement et autres activités financières										
Rémunération globale	2 436 570,3	2 439 961,9	2 363 751,2	2 369 989,5	2 367 691,3	2 412 358,5	2 365 334,2	2 347 058,6	2 449 339,7	2 610 903,1
Frais de financement	365 408,2	366 499,5	376 588,0	377 064,7	382 947,0	389 789,0	397 165,8	400 983,0	396 696,3	406 616,2
Contributions à des organismes	610 378,0	650 025,6	631 586,2	698 336,3	769 656,4	854 046,1	792 077,5	943 341,4	1 015 928,4	1 088 199,4
Biens et services	745 029,2	786 509,0	700 785,9	752 345,2	776 005,5	847 837,0	871 998,6	976 812,5	986 647,7	974 373,0
Autres objets de dépenses	39 113,4	187 816,0	69 548,2	105 373,1	95 833,8	84 159,2	97 738,1	16 879,8	38 863,5	32 883,5
	4 196 499,1	4 430 812,0	4 142 259,5	4 303 108,8	4 392 134,0	4 588 189,8	4 524 314,2	4 685 075,3	4 887 475,6	5 112 975,2
Remboursement de la dette à long terme	(379 013,9)	(376 515,8)	(385 304,2)	(387 158,8)	(449 312,5)	(463 853,5)	(473 755,5)	(495 960,9)	(534 848,0)	(568 666,6)
Affectations	(82 883,2)	(58 162,2)	(74 111,4)	(88 802,8)	(41 416,3)	(100 651,8)	(271 368,0)	(260 314,7)	(461 803,6)	(61 813,5)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales	109 125,9	(47 942,0)	213 939,8	145 813,3	139 120,0	139 509,9	212 693,6	250 859,2	246 996,2	293 072,7

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

Compétences d'agglomération	Compétences locales
▪ L'évaluation foncière ▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile ▪ Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc ▪ Le centre d'urgence 911 ▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile ▪ La cour municipale ▪ Le logement social ▪ L'aide destinée aux sans-abris ▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci ▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses ▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles ▪ La gestion des cours d'eau municipaux ▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales ▪ Le transport collectif des personnes ▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées ▪ L'accueil touristique ▪ Les parcs industriels ▪ Le Conseil des arts de Montréal ▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications) ▪ La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie ▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci	▪ L'adoption du plan d'urbanisme et les modifications qui y sont apportées ▪ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité ▪ L'habitation ▪ La collecte et le transport des matières résiduelles ▪ La gestion des rues locales et artérielles ▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égouts, sont de nature locale ▪ Les équipements locaux de sport et de loisir ▪ Les bibliothèques locales ▪ Les parcs locaux ▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale ▪ Le patrimoine ▪ La Commission des services électriques de Montréal ▪ Les sociétés de développement commercial ▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020 ▪ L'organisation des élections

GLOSSAIRE

Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme décennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières, ou fonds réservés, et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PDI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004)* comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Année-personne (a-p.)

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés et d'employées converti en temps de travail régulier (c.-à-d. temps plein). Pour calculer des années-personnes, le nombre total d'heures travaillées est divisé par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emplois concerné.

Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

Budget

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime de retraite pour respecter les obligations de ce régime en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charges par objets

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Dépense contingente

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dépenses d'investissement – voir aussi «Immobilisations »

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Dettes

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dettes brutes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, de même que par d'autres tiers et organismes.

Droits de mutation immobilière

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur ou à l'acquéreuse à la suite d'une transaction immobilière.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficience

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense en immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives, pour la production de biens ou encore pour l'entretien, la réparation, le développement, la mise en valeur ou la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (capitalisation)

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, installations technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien des infrastructures, des actifs

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur des équipements ou des installations afin qu'ils puissent être utilisés jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

Méthode 5S

Technique de gestion d'origine japonaise faisant partie de la démarche qualité, qui vise l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises par l'optimisation en permanence des conditions et du temps de travail en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations d'excédents, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant des éléments d'actif dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie du territoire de Montréal. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée selon un facteur déterminé pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme décennal d'immobilisations (PDI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit d'effectuer sur son territoire au cours des prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Proximité (compétences par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants et représentantes élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'au terme de l'amortissement. Les emprunts qui poursuivent le financement pour le reste de la période d'amortissement sont appelés refinancements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants et les participantes, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant ou de la participante. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise le financement par emprunt de certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Rôle d'évaluation foncière

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

Service central

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Secteur d'activités

Regroupement de services, ou unités d'affaires, ayant la même activité principale.

Service de la dette

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et d'autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés qui sont reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AA-	Cote de crédit « Haute qualité » (<i>High grade</i>) de Standard & Poor's
Aa2	Cote de crédit « Haute qualité » (<i>High grade</i>) de Moody's
ACCES	Action concertée contre l'économie souterraine
AMC	Affaires mondiales Canada
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
BAM	Bureau Accès Montréal
CCMU	Centre de coordination des mesures d'urgence
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CFPM	Commission de la fonction publique
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CMQ	Commission municipale du Québec
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
DAI	Dette actuarielle initiale
DEL	Diode électroluminescente
DRSP	Direction régionale de santé publique
EPLV	Espace pour la vie
FCCQ	Fonds Chantiers Canada-Québec
G\$	Milliard de dollars
GES	Gaz à effet de serre
KM	Kilomètre
LRQ	Lois refondues du Québec
M\$	Million de dollars
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRC	Municipalité régionale de comté

MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ	Ministère des Transports du Québec
PDI	Programme décennal d'immobilisations
PDQ	Poste de quartier
PEPSC	Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles
PEXEP	Programme d'excellence en eau potable
PME MTL	Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PRQ	Programme Rénovation Québec
PTI	Programme triennal d'immobilisations
RAC	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques
REM	Réseau express métropolitain
RH	Ressources humaines
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SDC	Société de développement commercial
SGPI	Service de la gestion et planification immobilière
SHQ	Société d'habitation du Québec
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
SMRA	Service du matériel roulant et des ateliers
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
STI	Service des technologies de l'information
STM	Société de transport de Montréal
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
TI	Technologies de l'information
TVQ	Taxe de vente du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

montreal.ca

Dépôt légal
2^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1876-6
Reddition de comptes financière 2021
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal
Service de l'expérience citoyenne
et des communications
27913



Montréal 

montreal.ca

Bilan financier 2021

Une ville résiliente et tournée vers l'avenir

Faits saillants



Table des matières

4	Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif
5	Mot du directeur général
6	Montréal en bref
8	Organisation municipale
10	Sommaire des réalisations
12	Transition écologique
14	Solidarité, équité et inclusion
16	Démocratie, participation et services aux citoyens
18	Développement économique
20	Habitation
22	Sécurité publique
24	Urbanisme, mobilité durable et infrastructures
26	Culture, loisirs, parcs et sports
28	Activités de fonctionnement
36	Activités d'investissement – réalisations 2021
39	Gestion de la dette

Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif



Relance inclusive

En 2021, Montréal a plus que jamais été résiliente et tournée vers l'avenir. Et grâce aux efforts concertés de tous les services centraux et arrondissements, l'exercice financier 2021 se solde par un excédent non consolidé appréciable de 293,1 M\$.

C'est une excellente nouvelle, car cette marge de manoeuvre supplémentaire nous permettra de reprendre plus facilement le cours normal des activités qui font la force de notre ville. Nous sommes d'ailleurs confiantes que Montréal renouera rapidement avec son dynamisme d'avant la pandémie, grâce notamment aux sommes investies dans le centre-ville et en soutien au milieu des affaires.

Malgré une année encore marquée par la COVID-19, nous avons gardé les yeux tournés vers l'avenir de la métropole, en relançant des projets structurants en sécurité, habitation, développement économique et transition écologique.

Nous sommes fières de constater qu'avec nos nombreux partenaires, nous avons réussi à placer l'humain au centre des décisions pour renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion.

Climat, sécurité et habitation

Nous le réitérons, la sécurité est une priorité absolue. Au total, 18,8 % de nos revenus globaux ont été alloués au maintien ou à l'amélioration de la sécurité. De plus, 8 M\$ ont été ajoutés au budget prévu pour répondre à la récente hausse des incidents impliquant des armes à feu.

En habitation, avec la mise en oeuvre de notre Règlement pour une métropole mixte, nous avons fait avancer le développement d'un nombre important de logements sociaux et communautaires, dont 4 400 étaient terminés ou en cours de réalisation à la fin de l'année.

Du côté de la transition écologique, toutes les équipes de la Ville se sont mobilisées pour l'accélérer et augmenter la résilience de la métropole face au défi climatique.

D'ailleurs, les premières mesures du Plan climat 2020-2030, visant à réduire de 55 % les gaz à effet de serre (GES) émis à Montréal, ont été lancées. Ainsi, la plantation de 500 000 arbres, échelonnée sur 10 ans, a déjà commencé.

De plus, nous avons poursuivi l'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, en adoptant le Projet de ville, un document qui oriente Montréal vers une métropole plus verte, inclusive et résiliente. Notre administration a également adopté la Stratégie d'électrification des transports au cours de cette même année.

Bref, nous sommes fières de la gestion responsable des finances publiques de la Ville de Montréal en 2021, et des actions menées par notre organisation, présentées dans cet important exercice financier.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Dominique Ollivier
Présidente du comité exécutif

Mot du directeur général



L'année 2021 fut encore marquée par la pandémie de la COVID-19, dont les effets se sont fait sentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville de Montréal.

Les équipes municipales se sont adaptées aux défis quotidiens engendrés par les différentes mesures sanitaires, s'employant particulièrement à maintenir les services à la population et à soutenir les personnes

les plus vulnérables, notamment les personnes en situation d'itinérance et les organismes. Un montant de 39,1 M\$ a été consacré à la gestion des mesures sanitaires au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU).

Nous pouvons être fiers et fières de l'exercice financier 2021 de la Ville de Montréal qui se solde par un excédent non consolidé de 293,1 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Nous avons fait preuve de rigueur par une gestion habile, responsable et cohérente avec notre vision de maintenir la qualité de vie des gens dans tous les quartiers de la métropole, sans perdre de vue son avenir. La Ville a commencé à concrétiser son premier programme décennal d'immobilisations (PDI), un exercice de prévoyance à long terme et a relancé divers projets structurants en matière de sécurité, d'habitation, de développement économique et de transition écologique.

La Ville a continué d'améliorer son processus budgétaire pour le rendre plus accessible et transparent. Ainsi, quelque 20 000 Montréalaises et Montréalais ont voté pour choisir parmi 620 idées soumises dans le cadre du premier budget participatif de la Ville. Les projets retenus contribueront à la transition écologique et sociale de Montréal.

Forte de cette expérience, la Ville s'est engagée à répéter l'exercice. En outre, dans le cadre de l'élaboration du budget 2022, une troisième consultation prébudgétaire a été organisée pour recueillir les avis de la population et d'organismes montréalais sur plusieurs thèmes tels que la relance économique, la transition écologique et l'attractivité de la métropole pour les familles.

Les projets s'inspirent des orientations de notre planification stratégique Montréal 2030 que nous nous sommes engagés à implanter grâce entre autres au nouveau Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle.

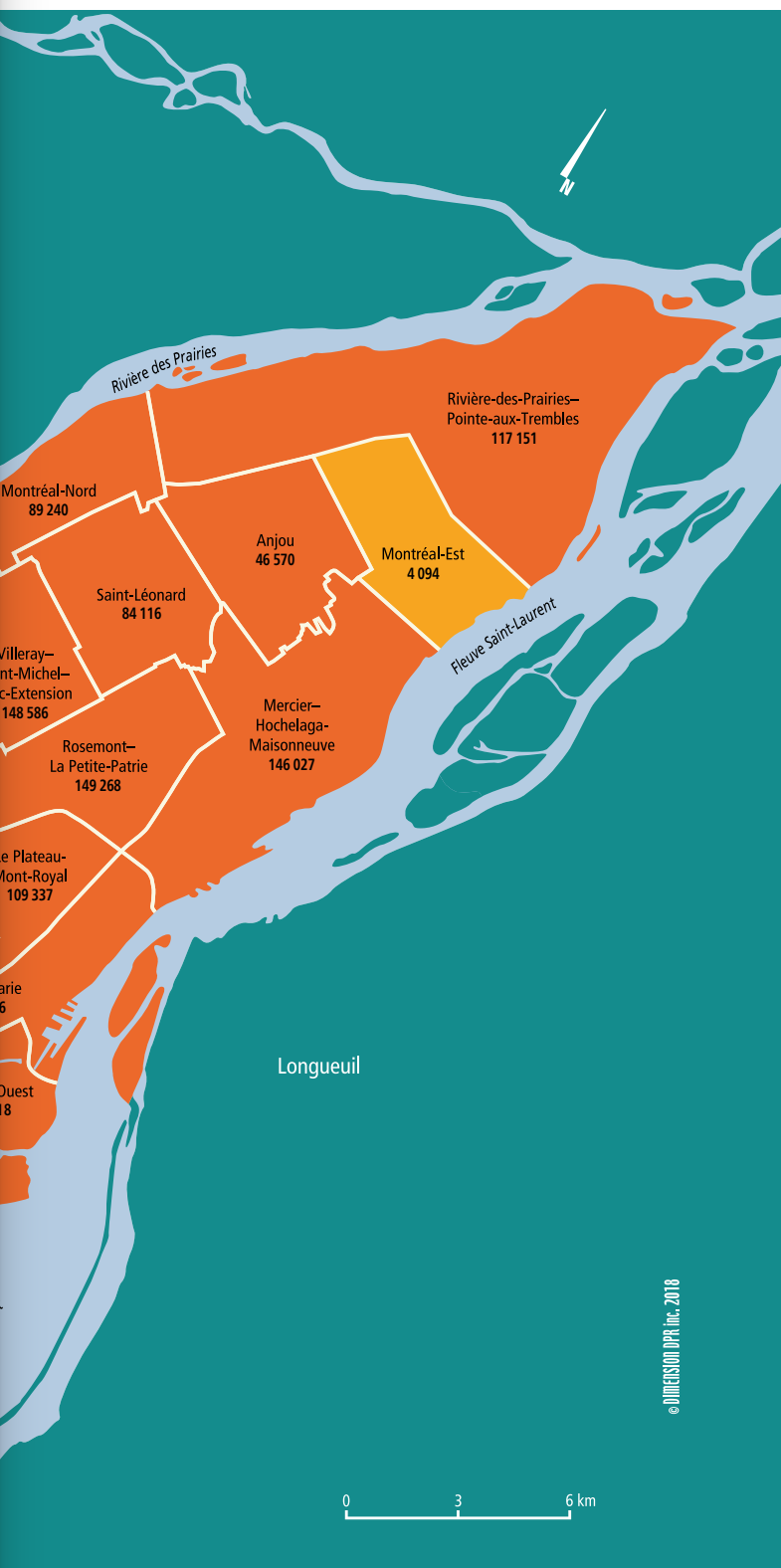
Enfin, la Ville a fait preuve d'agilité et est maintenant plus performante grâce au mode de travail hybride qu'elle a mis sur pied, appuyé par sa première politique en la matière.

Je tiens à remercier toutes les employées et tous les employés de la Ville de Montréal qui déploient des efforts soutenus pour toujours mieux servir les Montréalaises et les Montréalais.

Serge Lamontagne
Directeur général

Montréal en bref





Territoire et population

365,65 km²

de superficie

1,8 million

d'habitantes et d'habitants

34,2 %

de la population qui s'identifie à une minorité visible en 2016

53 %

de l'activité économique du Québec, en 2019 (région métropolitaine)

Organisation municipale

L'**agglomération de Montréal** compte 16 municipalités : Montréal, composée de 19 arrondissements, et 15 villes liées.

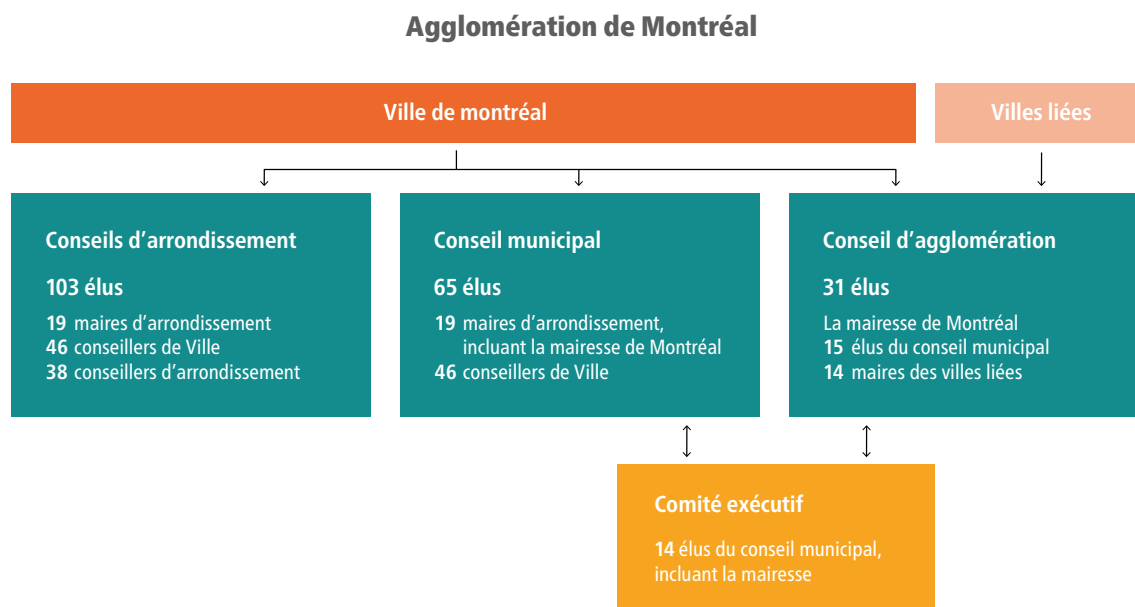
Le **conseil municipal** est la principale instance de la Ville de Montréal. Il adopte notamment les budgets de fonctionnement et, en lien avec le Programme décennal d'immobilisations (PDI), les règlements municipaux, les programmes de subventions et les ententes gouvernementales.

Les **conseils d'arrondissement** prennent des décisions et adoptent des règlements de portée locale, notamment en matière d'urbanisme, de voirie, de permis, de culture, de sports et de loisirs.

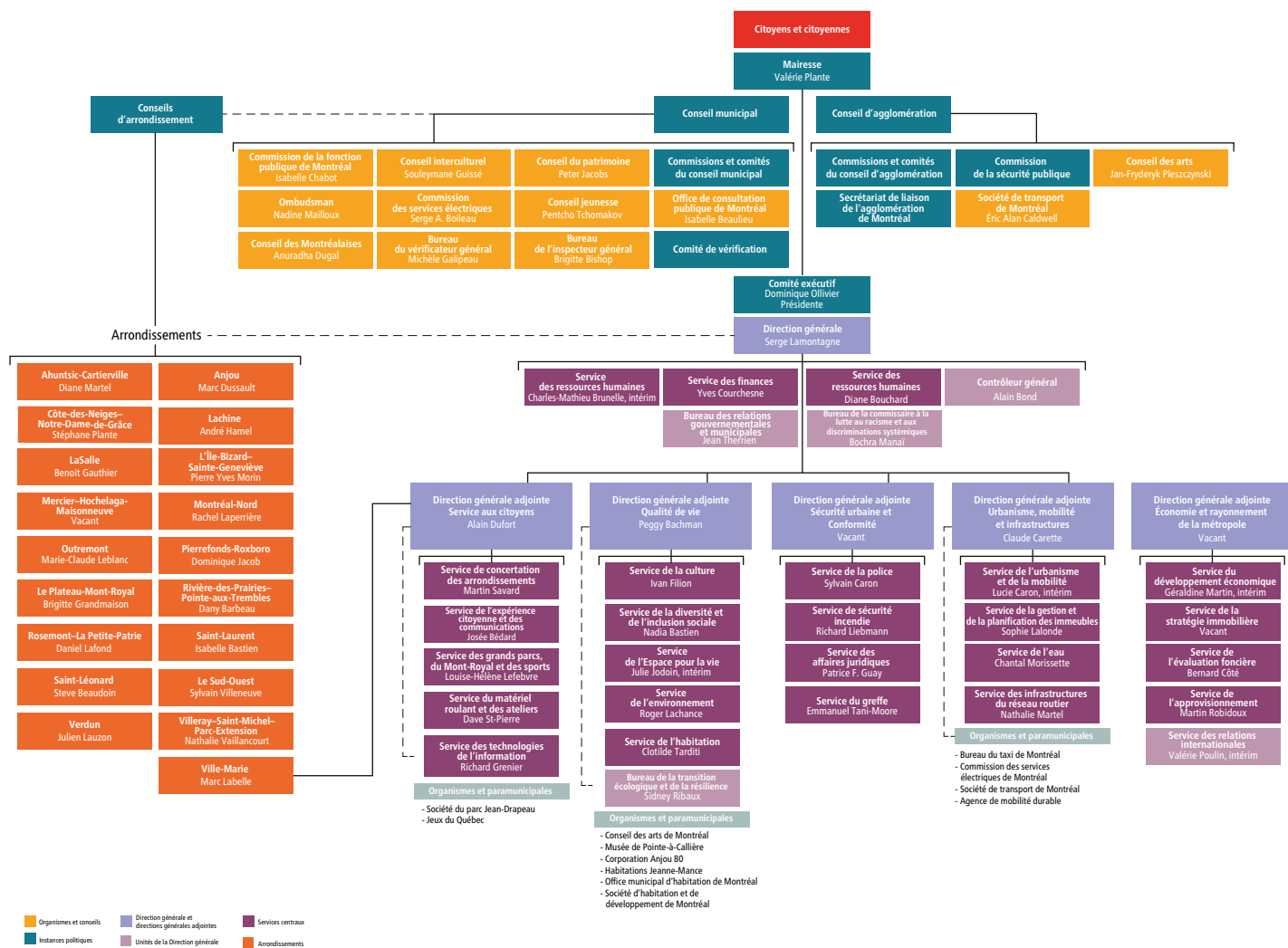
Le **conseil d'agglomération** adopte des règlements et autorise des dépenses liées aux services communs à l'agglomération de Montréal, comme l'évaluation foncière, les logements sociaux, les services d'urgence, la cour municipale et le transport collectif.

Le **comité exécutif** relève du conseil municipal. Il oriente les décisions sur le fonctionnement de la Ville de Montréal et exerce des pouvoirs pour l'agglomération.

Structure de l'organisation municipale



Ville de Montréal – Organisation municipale 2022



22 avril 2021

Sommaire des réalisations

Une ville résiliente et tournée vers l'avenir

En 2021, la Ville a continué à s'adapter pour répondre aux multiples défis engendrés par la pandémie de COVID-19, s'employant particulièrement à maintenir les services à la population et à soutenir les plus vulnérables. Dans le même temps, elle a préparé les lendemains de la métropole, relançant divers projets structurants en matière de sécurité, d'habitation, de développement économique et de transition écologique.

Mesures d'urgence et de soutien

Forte de l'expérience acquise en 2020, la Ville a poursuivi sa gestion responsable de la crise sanitaire. Hautement mobilisées, ses équipes se sont particulièrement attachées à appuyer les populations les plus affectées.

À titre d'exemple, la santé et la sécurité des personnes en situation d'itinérance ont suscité plusieurs interventions municipales, notamment la mise sur pied de services d'hébergement d'urgence et de distribution alimentaire. À l'intention des contribuables, la Ville a permis un report des deux paiements du compte de taxes et gelé pour l'année l'augmentation des taxes foncières sous la responsabilité du conseil municipal.

Relance économique et culturelle

La métropole du Québec devait, d'autre part, se consacrer à la reprise prochaine de ses activités. Pour la deuxième phase de son plan de relance économique, la Ville a implanté 10 grandes mesures destinées aux entreprises et aux commerces, représentant un investissement de 60 M\$ en 2021.

D'autres actions ont aussi été mises en place pour les secteurs économiques et culturels les plus ébranlés. Le centre-ville de Montréal a notamment bénéficié de mesures spécifiques d'une valeur de 25 M\$, et quelque 120 projets en arts et culture ont été soutenus pour redynamiser les espaces publics.

Montréal 2030

D'autres défis que la pandémie interpellent Montréal, qui vit une importante période de transition. En 2021, la Ville a donc entrepris la mise en oeuvre de Montréal 2030, une démarche sur 10 ans pour assurer la résilience sociale, économique et écologique de la métropole.

La Ville a notamment commencé l'exécution du Plan climat 2020-2030 et l'application du Règlement pour une métropole mixte; elle a lancé le Plan nature et sports ainsi que le Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025; et elle a adopté le Projet de ville, qui oriente le futur Plan d'urbanisme, de même que la Stratégie d'électrification des transports.

De plus, pour accompagner efficacement Montréal dans ce changement, la Ville a amorcé six grands chantiers qui lui permettront d'optimiser ses ressources et de faire évoluer sa culture d'organisation. Dans le même but, elle a mis sur pied le nouveau Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle.



Processus budgétaire et finances publiques

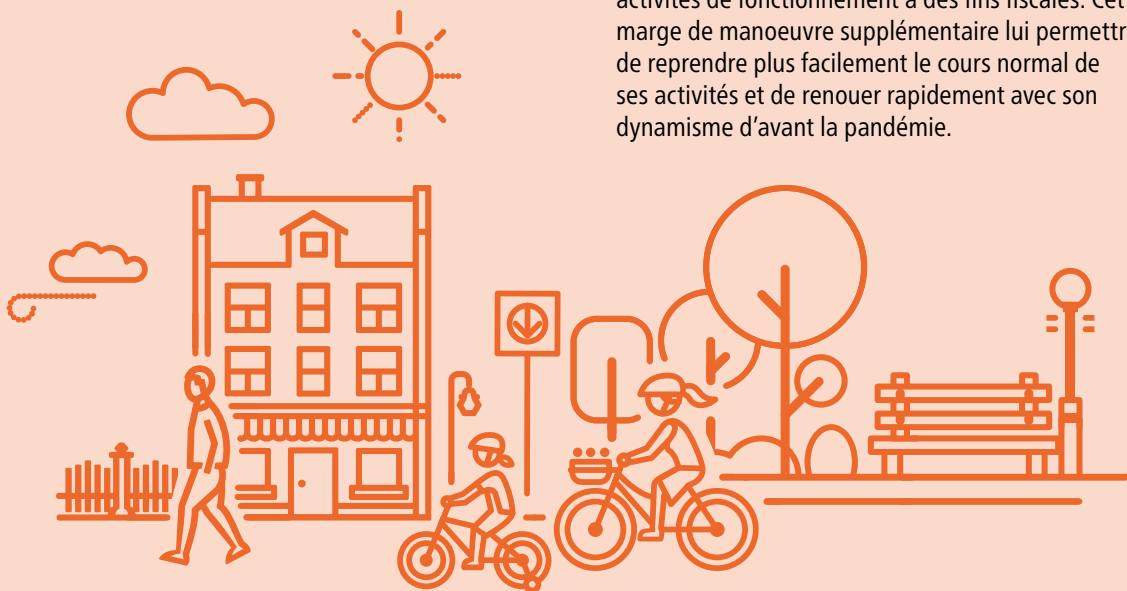
La Ville a continué d'améliorer son processus budgétaire pour le rendre toujours plus accessible et transparent, tout en gérant de manière responsable ses finances.

Ainsi, la Ville a invité les Montréalaises et les Montréalais à son premier budget participatif. Plusieurs centaines d'idées ont été proposées pour contribuer à la transition écologique et sociale de Montréal. Près de 20 000 personnes ont ensuite participé au vote pour choisir les projets à réaliser.

Une troisième consultation prébudgétaire a également permis à la Ville de recueillir les avis de la population et d'organismes montréalais sur plusieurs thèmes tels que la relance économique, la transition écologique et l'attractivité de la métropole pour les familles.

Soucieuse de prendre ses décisions avec transparence, la Ville a produit l'État des finances – Cadre budgétaire préliminaire 2022-2024, en prévision des élections municipales tenues à l'automne. C'est aussi en 2021 qu'elle a commencé à concrétiser son premier programme décennal d'immobilisations (PDI), un exercice de prévoyance à long terme.

En 2021, grâce aux efforts concertés de tous les services centraux et arrondissements, la Ville a réussi à dégager un excédent non consolidé de 293,1 M\$ des activités de fonctionnement à des fins fiscales. Cette marge de manœuvre supplémentaire lui permettra de reprendre plus facilement le cours normal de ses activités et de renouer rapidement avec son dynamisme d'avant la pandémie.



Transition écologique

Pour la Ville, la relance de Montréal est intimement liée à la transition écologique. Dans la dernière année, elle a encore une fois accéléré le pas pour augmenter la résilience de la métropole face au défi climatique et pour que la population bénéficie, à terme, d'un environnement urbain plus respectueux de la biodiversité. Ainsi, la part de ses revenus globaux alloués aux dépenses en environnement a augmenté de 10,4%, passant de 5,8 % en 2020 à 6,4 % en 2021.

Plan climat 2020-2030

L'année 2021 a marqué le début de l'application du Plan climat 2020-2030, dont les 46 mesures concrètes visent à réduire de 55 % les gaz à effet de serre (GES) émis à Montréal. Déjà, des progrès notables ont été enregistrés :

- Deux nouveaux règlements ont été adoptés : le premier, sur la divulgation et la cotation des émissions de GES des grands bâtiments et le second, sur la vente et l'utilisation de nombreux pesticides;
- Le premier volet du « test climat » a été mis en place, dont le mécanisme novateur évalue l'impact climatique des décisions de la Ville;
- La plantation de 500 000 arbres sur 10 ans a débuté;
- La Stratégie sur l'agriculture urbaine 2021-2026 a été adoptée pour augmenter de 120 à 160 le nombre d'hectares cultivés.

Protection et valorisation de la nature

Parce que la nature urbaine doit être tout à la fois préservée, mise en valeur et accessible à la population, la Ville a adopté le Plan nature et sports, qui dévoile ses priorités d'intervention en matière d'environnement, de parcs, d'espaces verts et de modes de vie actifs.

Poursuivant la préservation des milieux naturels, la Ville a investi 8,1 M\$ dans l'acquisition et la protection de milieux naturels supplémentaires. En matière de réhabilitation, elle a inauguré un secteur de 14 hectares et réaménagé 5 autres au parc Frédéric-Back, pour 3,6 M\$.

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Service de l'environnement	148,8 M\$	82,9 M\$
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	53,1 M\$	97,4 M\$
Bureau de la transition écologique et de la résilience	6,5 M\$	---

Dans les grands parcs situés près des cours d'eau, la qualité des berges a fait l'objet d'une importante analyse qui a pris fin en 2021. Par ailleurs, une équipe spécialisée a été formée pour assurer la renaturation écologique de ces berges. Au nouveau parc riverain de Lachine, la planification de la réhabilitation des berges et de l'aménagement du parc a commencé, et des travaux d'accès à la « vague à Guy » ont été effectués, pour 2,6 M\$.

Sur un autre plan, le processus pour faire de l'ouest de L'Île-Bizard le premier paysage humanisé projeté du Québec a mené à l'obtention, en 2021, d'un décret gouvernemental. Une aire protégée pourra ainsi être établie sur ce territoire modifié par l'activité humaine, mais en harmonie avec la nature.



Qualité de l'air, de l'eau et du sol

En plus d'assurer une surveillance permanente de la pollution de l'air et de l'eau, la Ville a mis en service l'usine de traitement des eaux souterraines prévue dans le cadre de la réhabilitation du parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, de même que l'usine de traitement des lixiviats du Complexe environnemental de Saint-Michel.

Gestion des matières résiduelles

La réussite de la transition écologique repose entre autres sur l'efficacité de la gestion des résidus, qui représentait un budget de 182,7 M\$ en 2021.

Tout en gérant les diverses collectes, la Ville a continué la mise en oeuvre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025, qui vise à atteindre le « zéro déchet » d'ici 2030.

Principalement, elle a :

- Adopté un règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique;

- Modifié un règlement pour interdire aux commerces de détail et aux établissements de restauration la distribution des sacs d'emplettes en plastique;
- Terminé les consultations publiques sur la réduction du gaspillage alimentaire par les institutions, les commerces et les industries et déposé des recommandations;
- Commencé la collecte des matières organiques dans les immeubles de neuf logements ou plus de cinq arrondissements et lancé des projets pilotes, ce qui représente un ajout de 33 000 portes accueillant ce type de collecte.

Le traitement des matières organiques requérant diverses installations, la construction du centre de compostage de Saint-Laurent (51,8 M\$) et du centre de biométhanisation de Montréal-Est (26,6 M\$) s'est poursuivie. À leur entrée en fonction prévue pour la fin de 2022, ces centres offriront une capacité de traitement additionnelle de 110 000 tonnes par an.

2021 en quelques chiffres

60 000

arbres plantés
et frênes traités

16,4 ha

de milieux naturels
supplémentaires

605

nouveaux véhicules
municipaux
électriques
ou hybrides

130

bornes de recharge
électriques installées

Solidarité, équité et inclusion

Avec ses nombreux partenaires, la Ville a continué à placer l'humain au centre de ses décisions pour que Montréal se donne un avenir plus inclusif, équitable et solidaire. Ces valeurs mises de l'avant ont été non seulement indispensables pour faire preuve de résilience face à la crise sanitaire, mais aussi pour favoriser des milieux de vie sains et sécuritaires.

Égalité sociale et action communautaire

Afin que chaque Montréalaise et Montréalais puisse trouver sa place et s'épanouir, la Ville a adopté le Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025. En 71 actions, elle s'engage à réduire les inégalités sociales en matière d'accès aux services, d'alimentation et de logement, d'appropriation des espaces publics, de discriminations systémiques et de contribution à la vie économique.

La Ville a également adopté la Politique montréalaise pour l'action communautaire, qui établit des fondements sûrs pour les partenariats qu'elle noue avec de nombreux organismes et regroupements de l'action communautaire. De fait, en 2021, elle a réitéré son soutien à des centaines d'organismes qui oeuvrent auprès de la population dans plusieurs domaines, tels que l'itinérance, la sécurité alimentaire et le rapprochement interculturel.

Soutien aux personnes en situation d'itinérance et réduction des inégalités

Particulièrement affectées par les effets de la pandémie, les personnes en situation d'itinérance ont reçu une assistance continue de la Ville. Tout au long de l'année, les équipes municipales se sont mobilisées pour mettre sur pied des services d'hébergement d'urgence, déployer des mesures alimentaires et piloter des projets de médiation et de cohabitation sociale, en appui au réseau de la santé et des services sociaux et aux organismes communautaires.

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Service de la diversité et de l'inclusion sociale	34,7 M\$	2,3 M\$

Concernant l'insécurité alimentaire, la Ville a contribué à 10 projets d'envergure avec la Direction régionale de santé publique de Montréal. Elle a, en outre, apporté un soutien financier à Moisson Montréal pour approvisionner en denrées les organismes à l'oeuvre dans ce domaine.

Accessibilité des lieux publics

Avec l'objectif de mieux lutter contre la discrimination fondée sur la capacité physique et de bonifier ses pratiques en accessibilité universelle, la Ville a poursuivi son Chantier 2020-2024, notamment en implantant une gouvernance participative innovante.

Parallèlement, la Ville a continué d'aménager ses parcs et autres lieux publics de manière universellement accessible en investissant notamment dans :

- 22 projets, dans le cadre du Programme municipalité amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle (1,5 M\$);
- 9 espaces actifs et ludiques, sécuritaires et universellement accessibles, dans le cadre du Programme d'aménagement urbain pour les enfants 2019-2021 (0,8 M\$).



Équité et inclusion à la Ville

Afin d'éliminer toute forme de discrimination et de racisme, la Ville a mené plusieurs actions au sein même de son appareil municipal.

Dès janvier, le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques (BRDS) a entrepris une démarche de sensibilisation et d'accompagnement auprès de deux maillons stratégiques internes, soit les ressources humaines et la sécurité publique.

Pour que les membres du personnel se sentent intégrés dès l'embauche et puissent progresser dans leur carrière, la Ville a lancé le Plan directeur 2021-2023 pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi. De plus, elle a implanté dans ses processus décisionnels l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+), qui prend en compte les besoins des groupes vulnérables, sous-représentés ou pouvant faire l'objet d'exclusion.

Valorisation du français

Pour affirmer la primauté du français à Montréal, la Ville a dévoilé son premier Plan d'action en matière de valorisation de la langue française. Un investissement de 12 M\$ a aussi été annoncé par la Ville et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dans le cadre d'une entente sur trois ans. Cette enveloppe soutiendra la réalisation de près de 200 initiatives ou projets ayant pour objectif de faciliter l'intégration en français des personnes immigrantes.

Discuter pour contrer le racisme

La Ville a tenu, en février, l'événement Dialogue avec le Quartier chinois, qui comprenait un forum économique, une exposition et trois conversations virtuelles avec la communauté sino-montréalaise. Cette réalisation visait à lutter contre la hausse du racisme envers cette communauté.

2021 en quelques chiffres

24,3 M\$

en contributions à des organismes

6 000

paniers de légumes biologiques distribués à des familles grâce aux terres agricoles du Grand parc de l'Ouest

200

projets communautaires soutenus pour l'inclusion des enfants et des jeunes

Démocratie, participation et services aux citoyens

Pendant que la pandémie imposait la distanciation physique, la Ville a multiplié les efforts pour se rapprocher davantage de la population, stimulant la participation publique, soutenant et renforçant l'esprit démocratique, développant et optimisant ses communications. Dans le même élan, elle offrait une métropole plus performante, prête à accueillir l'effervescence de la relance.

Participation publique et engagement citoyen

Malgré la crise sanitaire, la Ville a tenu son premier budget participatif. La population a très positivement répondu à l'invitation : 620 idées ont été soumises et 20 000 personnes ont voté. Les projets retenus contribueront à la transition écologique et sociale de Montréal. Forte de cette expérience, la Ville s'est engagée à répéter l'exercice.

Pour favoriser la participation publique et l'engagement citoyen, la Ville a bonifié ses pratiques dans le but d'offrir un parcours clair, évolutif, accessible et inclusif aux Montréalaises et Montréalais qui souhaitent agir sur leur ville.

Adaptation de l'appareil municipal

Depuis le début de la pandémie, la Ville s'est sans cesse adaptée pour continuer à fournir des services de qualité à la population et favoriser la participation publique. En 2021, elle a consolidé son évolution vers le télétravail, notamment avec l'adoption de sa première politique en la matière, ce qui lui permet d'accompagner ses effectifs vers un nouveau modèle de travail hybride. La Ville a également maintenu les dispositions déjà prises pour assurer le bon déroulement des séances des conseils municipal et d'agglomération, de même que la participation citoyenne à ces réunions.

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Service de la concertation des arrondissements	96,2 M\$	14,7 M\$
Service de l'expérience citoyenne et des communications	28,2 M\$	---
Service des technologies de l'information	81,6 M\$	84,3 M\$

Pour les élections municipales de l'automne 2021, la Ville a mis en place un ensemble de mesures qui prenaient en compte les consignes sanitaires et permettaient la participation au vote de tous les électeurs et électrices. Elle a notamment :

- Alloué quatre jours complets de vote et multiplié les lieux de vote;
- Implanté le vote par correspondance pour les électrices et les électeurs les plus vulnérables;
- Mis en oeuvre une stratégie de communication visant à bien informer et à favoriser la participation électorale.



Communications numériques

L'expérience citoyenne se vit très souvent au moyen des communications numériques, particulièrement en ce temps de pandémie. De fait, la fréquentation du site **montreal.ca** a totalisé 9 millions de visites en 2021, une augmentation de 50 % par rapport à 2020, qui avait déjà connu une forte hausse.

Pour que cette interaction soit plus simple et accessible, la Ville a ajouté sept services numériques, comme l'affichage du solde du compte de taxes et les requêtes liées aux collectes. Elle a également ouvert un compte pour les entreprises et rendu possible la visioconférence dans les salles d'audience du siège de la cour municipale.

Centre de services 311

Autre pivot des communications avec la population, le centre de services 311 gère l'an dernier les appels et les courriels de 11 arrondissements. Répondant tous les jours à une multitude de questions, l'équipe du 311 a fortement amélioré sa performance :

- En traitant 89 % des appels en moins de 100 secondes (51 % en 2020);
- En répondant aux appels en 34 secondes en moyenne (199 secondes en 2020);
- En n'ayant que 3 % d'appels abandonnés (14 % en 2020);
- En répondant aux courriels en moins d'un jour (5 jours en 2020).

Déneigement et propreté

Fluidité de la circulation et propreté des rues concourent à des milieux sains et invitants. Pour le déneigement hivernal, la Ville a conçu un plan d'action permettant de maintenir les services sans interruption, et ce, en dépit de la pandémie. Au total, la Ville a dépensé 173 M\$ pour l'enlèvement de la neige, soit une baisse de 9 M\$ par rapport à 2020.

Pendant la belle saison, les brigades de propreté ont été déployées dans tous les arrondissements pour nettoyer les rues très fréquentées. Cherchant à diminuer la pollution, la Ville a installé 1 000 cendriers publics sur les artères achalandées, et les milliers de mégots ainsi récupérés ont été envoyés au recyclage.

Pour conclure, la Ville a combiné la propreté de l'environnement visuel à l'expression culturelle et communautaire. En soutenant 13 organismes pour la réalisation de murales de quartier dans 11 arrondissements, elle a démocratisé l'art urbain et détourné les graffitis non désirés. Pareillement, elle a augmenté le nombre de modules d'affichage libre pour permettre aux citoyens et citoyennes de communiquer gratuitement et ainsi diminuer l'affichage sauvage.

2021 en quelques chiffres

40 000

commentaires et questions traités sur les médias sociaux

917 763

appels téléphoniques au 311

7 000

interventions de la patrouille animale

5

opérations de chargement de la neige

Développement économique

En cours d'année, l'économie montréalaise a pu regagner une partie de sa vitalité, soutenue par plusieurs mesures de soutien et de relance. Pour sa part, la Ville a consacré 4,1 % de ses revenus globaux au maintien du dynamisme économique et culturel de la métropole. Elle a particulièrement prêté main-forte aux secteurs les plus éprouvés et mis la table pour une économie de l'après-crise plus résiliente, verte et inclusive.

Soutien et relance de l'économie montréalaise

Depuis le début de la pandémie, plus de 250 M\$ ont été engagés par la Ville et ses partenaires dans des mesures d'urgence destinées à l'économie montréalaise, en complément de différentes mesures gouvernementales.

C'est ainsi qu'au printemps 2021, la Ville a entamé la deuxième phase de son plan de relance économique, dotée d'un budget de 60 M\$. Le plan « Agir maintenant pour préparer la relance » comprend 10 mesures qui se déclinent en plusieurs actions.

Plusieurs équipes municipales ont également été mises à contribution. Par exemple, le réseau PMEMTL a géré l'octroi des prêts aux petites et moyennes entreprises touchées par la crise, dans le cadre du programme d'aide d'urgence québécois, pour un montant de 145,5 M\$. La ligne Affaires Montréal a continué d'offrir un service très apprécié : plus de 15 000 entreprises y ont eu recours depuis sa mise en service, au printemps 2020.

Mesures spécifiques pour le centre-ville

Le renforcement du centre-ville de Montréal a nécessité un appui ciblé. En plus des 10 M\$ prévus par la Ville dans le plan de relance, le gouvernement du Québec a investi 15 M\$ pour des actions concrètes et à court terme. Au nombre de ces actions, on trouve notamment :

- Une bonification du fonds Entrepreneuriat commercial, pour 4 M\$;

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Service du développement économique	122,2 M\$	---
Service de la culture	62,0 M\$	54,8 M\$
Service de l'approvisionnement	27,9 M\$	---

- Un soutien à l'opération Relance centre-ville, du Quartier des spectacles et de la SDC Montréal centre-ville, pour 3 M\$;
- Un soutien à la gastronomie, pour 2 M\$;
- Des initiatives pour un centre-ville plus attrayant, pour 6 M\$.

De plus, des périodes de gratuités ont été mises en place pour les stationnements afin de favoriser le retour de la clientèle dans les commerces du centre-ville.

Soutien au milieu culturel

L'industrie culturelle et artistique a particulièrement souffert des interruptions imposées par la crise. Outre les mesures prévues par les différents plans de relance, la Ville a trouvé divers moyens d'action.

Ainsi, quelque 120 projets contribuant à redonner vie aux espaces publics du centre-ville et des quartiers ont bénéficié de son appui. Et grâce à un financement ponctuel de 2,5 M\$, 27 organismes ont pu réaliser leurs projets culturels.

La Ville a aussi encouragé le milieu du livre en ajoutant 1,4 M\$ au budget annuel de 7,5 M\$ destiné à l'acquisition de livres pour ses bibliothèques.

Achat responsable

Pour la Ville, la future économie montréalaise doit se développer de manière locale, sociale, circulaire et inclusive, tout en étant sobre en carbone. Afin de donner le ton, elle a mis en oeuvre sa nouvelle Politique d'approvisionnement responsable. Elle y adopte des pratiques pour l'achat de ses biens et services, qui s'élèvent à plus de 3 G\$ par année, selon des critères économiques, sociaux et environnementaux favorisant les entreprises qui vont dans ce sens.

Impact de l'activité économique sur les revenus de la Ville

Les différentes mesures mises en place par la Ville et ses partenaires ont contribué à la reprise progressive de l'activité économique. Ce dynamisme s'est notamment fait sentir dans le secteur immobilier : les revenus provenant des permis de construction ont dépassé de 29 M\$ les prévisions budgétaires de 2021. De même, les revenus engendrés par les droits de mutation immobilière ont augmenté de 134 M\$, pour des revenus totaux de 440 M\$.

Toutefois, la pandémie a continué d'avoir des effets néfastes sur certaines activités de la Ville, entraînant des revenus à la baisse pour les catégories suivantes :

- 59 M\$ pour les revenus de contraventions, d'amendes et de pénalités;
- 6,9 M\$ pour les revenus de stationnement;
- 5,5 M\$ pour les installations municipales (baisse de la capacité d'accueil et du nombre de touristes);
- 4,2 M\$ pour Bixi Montréal.

Les 10 mesures du second plan de relance, un total de 60 M\$

• Une stratégie pour un centre-ville fort et résilient 10 M\$	• L'autonomie alimentaire et l'agriculture urbaine 5 M\$
• Une impulsion pour la vitalité commerciale 12,2 M\$	• Le développement du territoire au coeur de la relance de Montréal 4,7 M\$
• Un soutien accru aux industries culturelles et créatives 5,6 M\$	• L'innovation au service de la relance 3 M\$
• Un virage vert pour réussir la transition 8 M\$	• L'humain au coeur de notre économie 3,2 M\$
• L'économie sociale, une alliée pour la reprise 6 M\$	• Le rayonnement comme fondement d'une métropole de calibre international 2,3 M\$

2021 en quelques chiffres

3 647

entreprises financées par des programmes d'aide d'urgence

22

sociétés de développement commercial (SDC) appuyées

13

projets de piétonnisation soutenus

Habitation

En 2021, la crise du logement abordable a pénalisé encore davantage les ménages de la classe moyenne ou à faible revenu. La Ville a diversifié et accentué ses interventions en habitation pour mieux répondre à la pluralité des besoins et favoriser des milieux de vie plus équitables. Ce faisant, ses dépenses en habitation ont augmenté de 43 % dans la dernière année comparativement à 2020.

Règlements et programmes

C'est en 2021 que le Règlement pour une métropole mixte a été mis en oeuvre, en remplacement de la Stratégie d'inclusion de logements abordables, devenue désuète. Le nouveau règlement balise l'intégration de logements sociaux, abordables et familiaux dans tous les projets d'ajouts de logements. Il a pour but de préserver la mixité des quartiers montréalais et de favoriser l'accès de toutes et tous à des logements convenables.

Autre nouveauté : la Ville a déployé RénoPlex, un programme d'aide à la rénovation pour les immeubles de 5 logements ou moins. Cette aide financière contribuera à rajeunir le parc immobilier et à mettre sur le marché davantage de logements sains, confortables et efficaces sur le plan énergétique.

Et, bien sûr, la Ville a continué de soutenir financièrement des clientèles précises telles que les personnes vivant avec un handicap, avec la nouvelle version du Programme d'adaptation de domicile Montréal, et les jeunes familles, avec le Programme d'appui à l'acquisition résidentielle.

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Service de l'habitation	145,9 M\$	9,4 M\$

Logements sociaux et communautaires

La stratégie immobilière de la Ville comprend désormais l'acquisition de terrains. Les achats se font notamment de gré à gré ou au moyen du droit de préemption, et les propriétés acquises sont destinées à des projets de logements sociaux et communautaires. En 2021, la Ville a consacré 4,4 M\$ à l'acquisition de terrains.

Les programmes AccèsLogis Montréal et AccèsLogis Québec, de même que le fonds fédéral de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1, ont permis de faire avancer des centaines de logements sociaux et communautaires. À la fin de l'année, 4 400 d'entre eux étaient soit terminés, soit en cours de réalisation.

De plus, les fonds de la Stratégie d'inclusion de logements abordables, représentant 25,5 M\$, ont servi à soutenir 15 projets de logement social dans neuf arrondissements.



Davantage de soutien pour le 1^{er} juillet

La crise du logement abordable laissait augurer un plus grand nombre de personnes sans logis à la fin de leur bail. Pour l'Opération 1^{er} juillet, menée avec plusieurs partenaires, la Ville a donc renforcé ses mesures et augmenté en conséquence son budget à 3,6 M\$.

2021 en quelques chiffres

1 450

logements abordables et privés
issus d'ententes négociées

1 900

ménages soutenus pour l'acqui-
sition d'une propriété

697

interventions d'adaptation de
logement à un handicap

Sécurité publique

Pour préparer Montréal à la reprise des activités, il a fallu trouver des solutions rapides et efficaces aux problèmes générés par la situation pandémique. La qualité de vie et la sécurité étant des priorités absolues, la Ville a renforcé sa lutte contre les violences armées et les groupes criminalisés, en plus d'innover en matière de prévention et d'intervention psychosociale. Au total, 18,8 % de ses revenus globaux ont été alloués au maintien ou à l'amélioration de la sécurité.

Mesures d'urgences

L'année 2021 a été teintée par le maintien de l'état d'urgence local, déclaré le 27 mars 2020 en raison de la pandémie. Par conséquent, le Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) a poursuivi ses opérations pendant plus de 520 jours consécutifs. Cela a permis une excellente coordination des actions avec les partenaires, notamment pour soutenir les organismes communautaires et aider les personnes en situation d'itinérance. Ainsi, près de 39,1 M\$ ont été alloués en 2021 à la gestion des mesures sanitaires, dont 7,3 M\$ en heures supplémentaires au Service de sécurité incendie (6,3 M\$) et au Service de police (1 M\$).

La Ville a pu également apporter un appui adéquat, en contexte d'urgence sanitaire, à la coordination des interventions lors de situations difficiles comme les épisodes de chaleur extrême, la perturbation dans la production de l'eau potable et la crise du logement.

Sécurité urbaine

En plus d'ajouter 8 M\$ au budget prévu, la Ville a annoncé en cours d'année plusieurs décisions pour répondre à la récente hausse des incidents impliquant des armes à feu. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a mis sur pied l'ELTA, une équipe qui lutte contre le trafic d'armes sur le territoire montréalais, et a augmenté l'effectif de son escouade Éclipse, dont la mission est de collecter de l'information sur les groupes criminalisés. D'autre part, pour mener les opérations liées à ce contexte, les agents et agentes

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Service de police	745,1 M\$	---
Service de sécurité incendie	390,6 M\$	0,5 M\$

du SPVM ont dû faire des heures supplémentaires totalisant plus de 35 M\$, en 2021.

Un grand pas a été franchi, par ailleurs, pour l'implantation d'une nouvelle police communautaire. La première phase de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) a été déployée : des policières et policiers affectés au centre-ville cherchent, avec les organismes locaux, des stratégies novatrices pour favoriser une meilleure prise en charge des problèmes sociaux et mieux répondre aux attentes de la population.

Dans le même ordre d'idées, la Ville a mis en place l'Équipe métro d'intervention et de concertation (EMIC), en partenariat avec la Société de transport de Montréal et la Société de développement social.

Dans tout le réseau de métro, l'EMIC patrouille afin d'offrir un accompagnement aux personnes en situation d'itinérance.



De façon proactive, la Ville a renforcé ses initiatives de prévention :

- En investissant davantage dans le Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes;
- En mettant en place l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS), dans Ville-Marie;
- En maintenant ses investissements pour l'action citoyenne en sécurité urbaine;
- En renouvelant le financement du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence.

En matière de violence conjugale, la Ville a posé un geste important, soit la création d'un module spécialisé de concertation et d'enquête, chargé de fournir un accompagnement plus personnalisé aux victimes de violence conjugale et d'améliorer l'orientation des personnes qui ont commis l'agression vers les ressources appropriées.

Enfin, la nouvelle Politique sur les interpellations policières a été mise en oeuvre, une première au Québec. En encadrant et balisant de manière officielle l'interpellation policière, le SPVM opère un virage culturel majeur.

Sécurité incendie

Pour se conformer à la Loi sur la sécurité incendie, le Service de sécurité incendie a poursuivi la révision du schéma de couverture de risques pour toute l'agglomération de Montréal. Cet outil lui permettra de se donner un cadre de gestion et d'organisation des ressources et contribuera à offrir des milieux de vie sécuritaires et de qualité.

Trois distinctions pour l'EMIC

En 2021, la nouvelle Équipe métro d'intervention et de concertation a reçu le prix d'excellence Intersection du Réseau Intersection et le prix Sûreté et sécurité de l'Association canadienne des transports urbains (ACTU), en plus d'avoir été finaliste pour le Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique du Québec.

2021 en quelques chiffres

**1,4
million**

d'appels au 911

108 926

interventions d'urgence
des pompiers et
pompières

85 690

résidences avec avertis-
seurs de fumée vérifiés

18 501

inspections de
bâtiments et suivis de
non-conformité

Urbanisme, mobilité durable et infrastructures

Fidèle à ses engagements, la Ville a investi 1 178,7M\$, soit 19,5 % de ses revenus globaux, dans les nouveaux quartiers, les transports collectifs et actifs, les infrastructures routières et de l'eau. Les choix et les progrès faits pour les développer, les moderniser et les entretenir privilégient la qualité de vie, la sécurité et la transition écologique, afin de façonner le Montréal de demain.

Urbanisme, planification et aménagement

À quoi devrait ressembler Montréal en 2050? En 2021, la Ville a poursuivi l'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 en adoptant le Projet de ville, un document qui oriente Montréal vers une métropole plus verte, inclusive et résiliente.

Dans le même esprit, la Ville a adopté la Stratégie d'électrification des transports, qui vise à augmenter et diversifier l'offre de transport électrique. Pour sa part, la planification des futurs écoquartiers montréalais a progressé, avec :

- L'ouverture de bureaux de projets partagés avec la communauté, pour Lachine-Est et Louvain-Est;
- L'adoption d'un programme particulier pour Lachine-Est;
- L'adoption de règlements de démarrage pour Louvain-Est;
- L'élaboration d'une vision concertée pour Namur-Hippodrome.

Des investissements de 28,3 M\$ ont été faits afin de donner de nouvelles vocations à certains secteurs, notamment Griffintown, le Campus MIL, la place des Montréalaises ainsi que le projet Le Triangle.

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Service de l'urbanisme et de la mobilité	56,3 M\$	296,7 M\$
Service des infrastructures du réseau routier	70,8 M\$	29,2 M\$
Service de l'eau	288 M\$	437,7 M\$

Transports collectifs et actifs

En tant que partenaire majeur, la Ville a participé à la concrétisation de projets de transport collectif structurants, par exemple l'implantation du service rapide par bus (SRB) Pie-IX, pour 22,3 M\$, et du futur Réseau express métropolitain (REM), pour 4,9 M\$, ainsi que le prolongement de la ligne bleue du métro. Elle a aussi testé des navettes autonomes aux abords de la Plaza St-Hubert.

Du côté des transports actifs, le Réseau express vélo (REV) et le réseau cyclable ont été allongés de 14 km, notamment par l'aménagement de l'axe du REV Peel–Notre-Dame et d'une portion de l'axe Viger–Saint-Antoine–Saint-Jacques, pour 6,8 M\$.



Bixi Montréal a de nouveau mis l'accent sur sa flotte électrique en achetant 725 vélos à assistance électrique additionnels et en offrant 83 nouvelles stations électriques, des investissements de 6,3 M\$ pour le système de vélopartage.

Sécurité et mobilité

La réalisation du Plan d'action Vision Zéro a avancé : la Ville a alloué 6,9 M\$ à 29 projets pour sécuriser 50 intersections et les abords de 33 écoles, et 25 M\$ pour mettre aux normes des feux de circulation.

L'Escouade mobilité se charge d'écarter les obstacles à la bonne circulation partout à Montréal. Active sept jours sur sept en 2021, elle a effectué près de 28 000 interventions.

Infrastructures routières et de l'eau

La mise à niveau d'un réseau routier vieillissant représente un défi majeur et une grande priorité. Dans la dernière année, la Ville a consacré 320 M\$ à l'entretien, à la reconstruction ou au réaménagement de ce réseau.

Pour les installations et infrastructures de l'eau, de nombreux projets d'entretien, de réfection et de développement ont été menés. Ainsi, la Ville a investi :

- 279,6 M\$ dans l'ensemble des canalisations;

- 51,6 M\$ dans la modernisation et l'entretien des usines de production d'eau potable;
- 19,7 M\$ dans le maintien en bon état de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et de ses intercepteurs;
- 38,2 M\$ dans la mise à niveau des réservoirs et des stations de pompage.

L'adaptation aux changements climatiques a, par ailleurs, amené la Ville à construire des ouvrages de rétention qui réduisent les surverses d'eaux usées, pour 22,6 M\$, et six parcs dont les aménagements améliorent le drainage des eaux de pluie. Le projet de désinfection des eaux usées à l'ozone a également suivi son cours, pour 16,8 M\$.

Pour limiter les impacts des chantiers

Avec la Charte montréalaise des chantiers, adoptée en 2021, la Ville a commencé à sensibiliser ses équipes et les donneurs d'ouvrage aux pratiques qui diminuent les nuisances des travaux sur la qualité de vie environnante.

2021 en quelques chiffres

62 km

de voies cyclables ajoutées, mises à niveau ou réparées

93 km

de conduites d'eau renouvelées

50 000

nids-de-poule colmatés

70 km

de rues réparées ou reconstruites

Culture, loisirs, parcs et sports

D'une vague pandémique à l'autre, les organisations culturelles, sportives et de loisir ont adapté leur offre, faisant preuve d'une grande résilience. Partenaire de premier plan, la Ville a coopéré à la reprise des activités pour répondre aux besoins de la population et, dans le même élan, favoriser le retour à une vie montréalaise vibrante et dynamique. Ses efforts ont représenté 351,6 M\$, une hausse de 5,4 % de la part de ses revenus globaux réservée à ces secteurs.

Relance et développement culturel

Ayant particulièrement souffert des conséquences de la pandémie, le milieu culturel et artistique a pu faire appel à plusieurs mesures destinées à soutenir ses activités, notamment grâce à l'enveloppe spécifique de 5,6 M\$ de la deuxième phase du plan de relance.

L'investissement dans l'avenir a également pris la forme d'une entente renouvelée entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 s'accompagne d'un budget de 158 M\$, destiné à des aménagements culturels ainsi qu'à des projets de participation citoyenne et d'accès à la culture.

Toujours avec le MCC, la Ville a appuyé trois projets de rénovation d'ateliers, qui profiteront à plus de 600 artistes, un investissement de 11 M\$. Elle a aussi accordé plus de 0,6 M\$ à six OBNL pour conserver ou développer des ateliers d'artistes. Ces initiatives et plusieurs autres s'inscrivent dans le Plan d'action pour le développement et la protection des ateliers d'artistes.

Coup d'œil budgétaire

Unités responsables	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Service de la culture	62,0 M\$	54,8 M\$
Espace pour la vie	69,4 M\$	14,9 M\$
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	53,1 M\$	97,4 M\$

Espace pour la vie

À nouveau en 2021, les musées de l'Espace pour la vie ont vu leurs activités affectées par le contexte sanitaire. Malgré ces difficultés, le complexe muséal a accueilli un million de personnes.

Parmi les mesures qui ont contribué à cet achalandage, le passeport Espace pour la vie a été lancé au cours de l'année. En plus de son tarif abordable, cette nouvelle offre permet un accès illimité pendant un an et contribue à fidéliser la clientèle. En 2021, 14 000 passeports ont été vendus en trois mois.

Alors que les travaux de métamorphose se sont poursuivis à l'Insectarium, pour 10,2 M\$, l'Espace pour la vie a accueilli un cinquième musée, la Biosphère de Montréal.

Offre culturelle et bibliothèques

Les lieux culturels ont également dû composer avec les variations des consignes sanitaires, ce qui a stimulé la créativité. Par exemple, le réseau Accès culture a déployé *Nos maisons*, un événement collaboratif où des artistes et des organismes réalisent 11 projets de médiation culturelle en sollicitant la participation citoyenne.

Du côté des bibliothèques, la Ville a avancé plusieurs types de travaux, pour 32,7 M\$:

- Démarrage des projets de bibliothèque et espace culturel Coeur-Nomade et du complexe Espace Rivière (concours d'architecture) ainsi que du centre Sanaaq (plans et devis);
- Lancement des travaux à la bibliothèque L'Octogone;
- Poursuite de la rénovation et de l'agrandissement de la bibliothèque Maisonneuve;
- Aménagement d'aires d'accueil et de retours automatisés, notamment aux bibliothèques Saint-Henri, Notre-Dame-de-Grâce et Robert-Bourassa.

Un sceau de qualité pour le Biodôme

L'Association des zoos et aquariums américains (AZA) a renouvelé l'accréditation du Biodôme, ce qui assure le respect des plus hauts standards en gestion d'institution zoologique. Le Canada ne compte que sept institutions zoologiques ayant obtenu cette distinction.

Parcs, lieux publics et installations sportives

Partout à Montréal, de nombreux chantiers ont visé à améliorer la pratique des sports et des loisirs. C'est le cas du Quartier des spectacles, où l'aménagement de l'esplanade Tranquille a été ponctué, en août, par la tenue de ses premières activités. À l'automne, les travaux, au coût de 16,3 M\$, se sont poursuivis pour terminer les aménagements extérieurs, incluant la patinoire réfrigérée.

Confirmés comme le cœur de la vie montréalaise pendant la pandémie, les parcs et espaces verts ont bénéficié d'investissements totalisant 57,6 M\$ en 2021. Des travaux d'envergure ont notamment été menés dans quelques grands parcs urbains, comprenant la protection et la mise en valeur du Mont-Royal, pour 3,2 M\$, de même que la construction du nouveau théâtre de Verdure, au parc La Fontaine, le réaménagement du seuil d'accueil de l'Insectarium, au parc Maisonneuve et la mise à niveau d'équipements, au parc Angrignon, un investissement global de 13,4 M\$.

Pour la qualité de vie dans les quartiers, la Ville a soutenu les arrondissements dans leurs projets d'amélioration de 40 parcs locaux et de 30 installations sportives extérieures (19,1 M\$), ainsi que de mise aux normes de 2 arénas et d'installations aquatiques (14 M\$). De plus, 18,7 M\$ ont été investis dans la dernière phase de la construction du complexe aquatique de Rosemont.

2021 en quelques chiffres

55

parcs montréalais visités par l'Espace pour la vie, avec le programme La nature près de chez vous

4

nouvelles œuvres d'art public

70

projets d'amélioration de parcs et d'installations sportives en arrondissement

1,3 million

de visites dans les parcs-nature, une hausse de 129 % depuis 2019

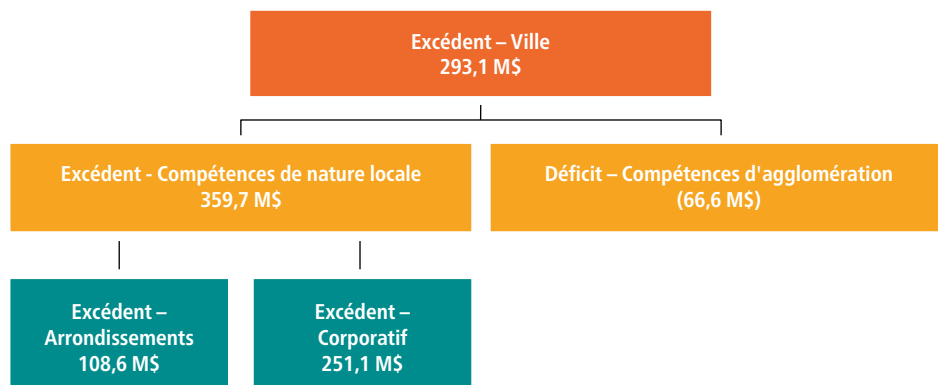
Activités de fonctionnement

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie de COVID-19 et ses effets se sont fait ressentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville. Hautement mobilisées, les équipes de la Ville se sont adaptées tout au long de l'année au rythme des différentes mesures sanitaires.

Répartition de l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales

L'exercice financier 2021 de la Ville de Montréal, excluant les organismes de son périmètre comptable¹, se solde par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 293,1 M\$, soit 4,9 % des revenus globaux.

L'excédent global est composé d'un excédent de 359,7 M\$ pour les compétences de nature locale, soit 108,6 M\$ pour les arrondissements et 251,1 M\$ pour les services centraux. Le conseil d'agglomération affiche, pour sa part, un déficit de 66,6 M\$.



Variations des revenus et des charges de fonctionnement, du financement et des affectations

Les principaux éléments qui ont permis de générer l'excédent sont une hausse globale des revenus de 146,3 M\$ et une baisse globale des charges de fonctionnement et du financement de 94,0 M\$, ainsi qu'une augmentation de 52,5 M\$ des affectations internes, provenant principalement de surplus accumulés lors d'exercices précédents.

¹ Le périmètre de consolidation comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, l'Agence de mobilité durable, le Bureau du taxi de Montréal et Bixi Montréal.

Variation des revenus

L'augmentation nette de 146,3 M\$ des revenus, par rapport aux prévisions budgétaires, s'explique par les éléments suivants :

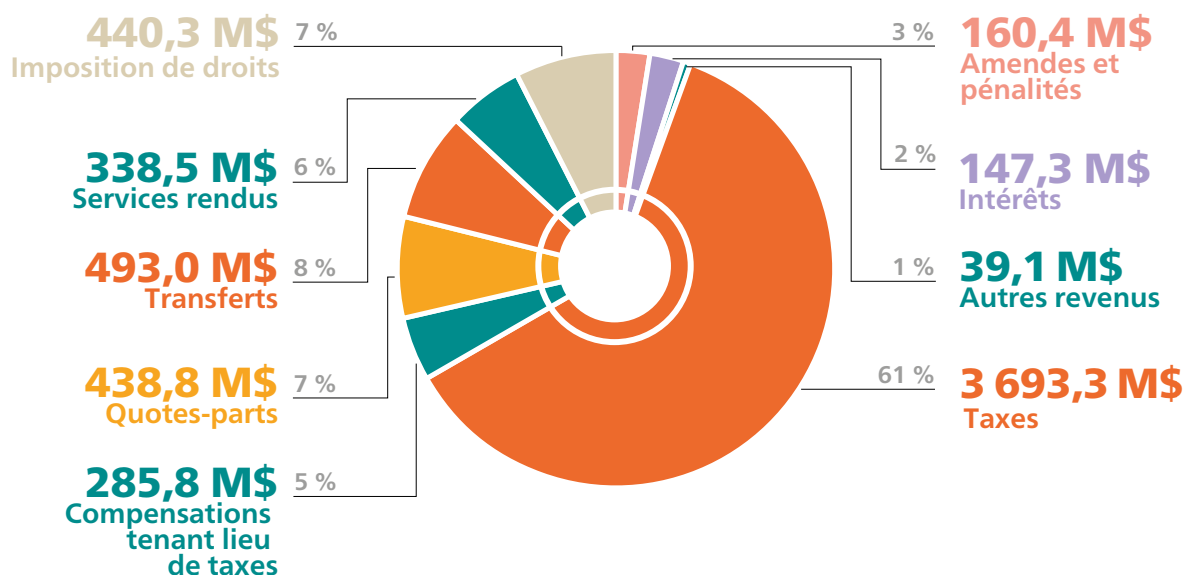
↑ 81,3 M\$ Transferts gouvernementaux, dont : • 33,3 M\$ Développement économique (gouvernement du Québec) • 34,5 M\$ Initiative pour la création rapide de logements (SCHL) • 13,5 M\$ Défi des villes intelligentes (gouvernement du Canada)	↓ 22,7 M\$ Services rendus
↑ 161,3 M\$ Imposition de droits, dont : • 134,3 M\$ Droits de mutation immobilière • 27,0 M\$ Licences et permis	↓ 58,9 M\$ Contraventions, amendes et pénalités
↑ 23,4 M\$ Autres revenus	↓ 23,9 M\$ Revenus d'intérêts
	↓ 14,2 M\$ Taxes
↑ 266,0 M\$ Hausse des revenus	↓ 119,7 M\$ Baisse des revenus
↑ 146,3 M\$ Variation nette des revenus	

Variation des charges de fonctionnement et du financement

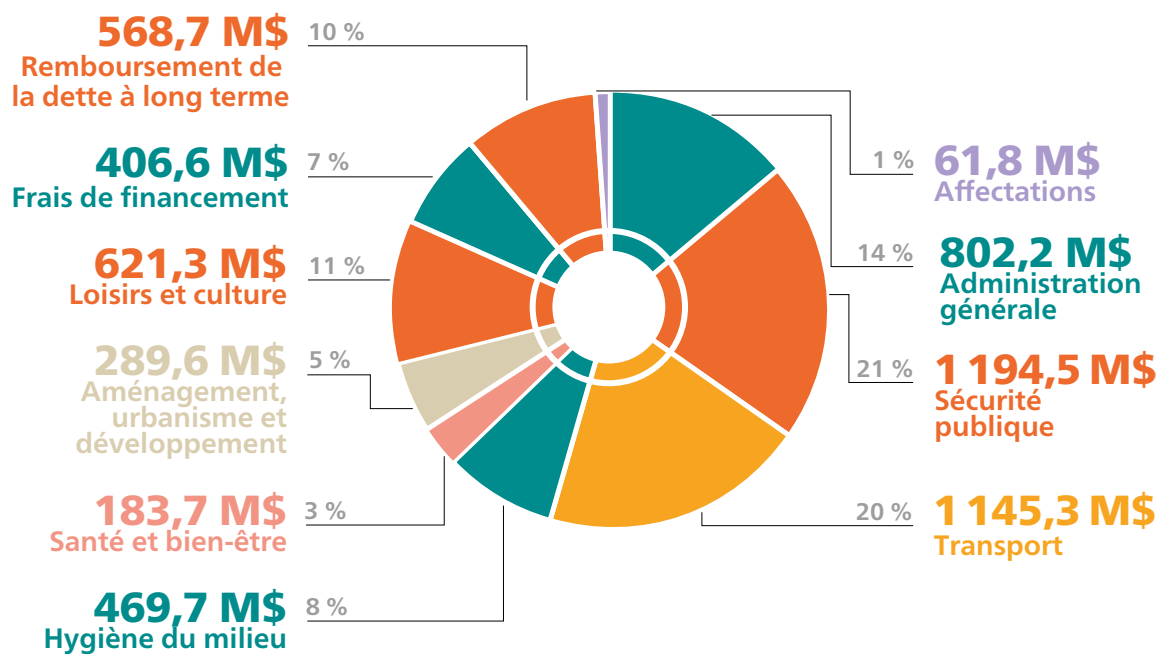
La diminution nette de 94,0 M\$ des charges de fonctionnement et du financement par rapport aux prévisions budgétaires, s'explique par les éléments suivants :

↑ 102,3 M\$ Rémunération, dont : • 52,6 M\$ Heures supplémentaires en sécurité	↓ 104,7 M\$ Autres objets de dépenses, dont : • 50,0 M\$ Transfert budgétaire en contributions à des organismes dans le cadre du plan de relance • 16 M\$ Projets reportés (pandémie) • 15,5 M\$ Montants des règlements de litiges moindre que prévu • 9,4 M\$ Baisse de la provision pour mauvaises créances
↑ 10,5 M\$ Biens durables	↓ 31,2 M\$ Coûts de services professionnels et techniques
↑ 5,6 M\$ Contributions à des organismes	↓ 22,2 M\$ Financement de la dette
	↓ 16,0 M\$ Frais de location, d'entretien et de réparation
	↓ 16,0 M\$ Biens non durables
	↓ 7,4 M\$ Frais de transport et de communication
	↓ 13,9 M\$ Charges sociales
↑ 118,4 M\$ Hausse des charges de fonctionnement et du financement	↓ 212,4 M\$ Baisse des charges de fonctionnement et du financement
↓ 94,0 M\$ Variation nette des charges de fonctionnement et du financement	

Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations



Total des revenus : 6 036,5 M\$



Total des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectation : 5 743,4 M\$

Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0
Compensations tenant lieu de taxes	274 855,2	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6
Quotes-parts	425 936,3	424 495,6	438 752,7	437 575,9	1 176,8	437 575,9
Transferts	358 667,5	825 161,9	493 004,4	411 672,6	81 331,8	544 948,3
Services rendus	313 994,8	281 776,8	338 519,0	361 188,3	(22 669,3)	361 036,9
Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8
Amendes et pénalités	179 462,7	129 092,7	160 426,0	219 265,1	(58 839,1)	219 265,1
Intérêts	172 725,6	148 581,5	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8
Autres revenus	42 953,1	39 553,8	39 139,0	17 544,4	21 594,6	29 832,0
Total – Revenus	5 692 210,1	6 131 123,4	6 036 527,9	5 890 254,5	146 273,4	6 035 666,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	701 589,3	747 464,7	802 243,8	916 756,4	114 512,6	910 124,9
Sécurité publique	1 096 757,6	1 187 618,1	1 194 496,9	1 088 204,9	(106 292,0)	1 096 566,6
Transport	1 023 479,6	1 107 712,7	1 145 310,9	1 176 390,0	31 079,1	1 196 111,7
Hygiène du milieu	442 469,0	471 117,4	469 715,0	477 953,8	8 238,8	484 202,3
Santé et bien-être	123 977,4	147 556,7	183 651,0	176 941,9	(6 709,1)	259 375,0
Aménagement, urbanisme et développement	278 219,1	234 531,3	289 595,5	313 897,4	24 301,9	350 277,9
Loisirs et culture	617 600,2	594 778,4	621 345,8	627 034,8	5 689,0	657 893,4
Frais de financement	400 983,1	396 696,3	406 616,2	423 395,7	16 779,5	423 390,1
Total – Charges de fonctionnement	4 685 075,3	4 887 475,6	5 112 975,1	5 200 574,9	87 599,8	5 377 941,9
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	495 960,9	534 848,0	568 666,6	575 045,3	6 378,7	575 050,9
Affectations						
Activités d'immobilisations	10 531,2	11 436,0	2 727,2	-	(2 727,2)	2 152,7
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(159 110,3)	(156 106,6)	(267 985,9)	(215 515,7)	52 470,2	(246 691,9)
Réserves financières et fonds réservés	437 311,8	675 832,3	478 734,6	391 838,0	(86 896,6)	388 900,8
Montant à pourvoir dans le futur	(28 418,0)	(69 358,1)	(151 662,4)	(61 688,0)	89 974,4	(61 688,0)
Total – Affectations	260 314,7	461 803,6	61 813,5	114 634,3	52 820,8	82 673,6
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	250 859,2	246 996,2	293 072,7	-	293 072,7	-

Le tableau suivant permet de faire le lien entre les données à des fins fiscales présentées dans le rapport financier annuel 2021 (tableaux 2 et 3), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire 2021 (tableau 4), élaborée en fonction des secteurs d'activités et telle que l'ont adoptée les instances de la Ville.

Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget 2021

		Rapport financier	Ajustements	Présentation budgétaire
Revenus	Revenus	6 036,5 M\$	-	6 036,5 M\$
	Affectations des revenus	-	316,0 M\$	316,0 M\$
	Total	6 036,5 M\$	316,0 M\$	6 352,5 M\$
Charges	Charges de Fonctionnement ¹	5 681,6 M\$	-	5 681,6 M\$
	Affectations de charges	61,8 M\$	316,0 M\$	377,8 M\$
	Total	5 743,4 M\$	316,0 M\$	6 059,4 M\$
	Excédent	293,1 M\$	-	293,1 M\$

¹ Comprend les charges de fonctionnement à des fins fiscales et le financement.

Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 707 429,0	(14 205,6)	3 707 429,0
Compensations tenant lieu de taxes	274 855,3	279 132,6	285 843,4	285 332,6	510,8	285 332,6
Quotes-parts	425 936,3	424 495,7	438 752,6	437 575,9	1 176,7	437 575,9
Transferts	358 667,4	825 161,9	493 004,5	411 672,6	81 331,9	544 948,3
Services rendus	313 994,7	281 776,8	338 519,1	361 188,3	(22 669,2)	361 036,9
Imposition de droits	369 331,9	342 278,0	440 279,5	279 006,8	161 272,7	279 006,8
Amendes et pénalités	179 462,8	129 092,7	160 426,1	219 265,1	(58 839,0)	219 265,1
Intérêts	172 725,6	148 581,6	147 340,5	171 239,8	(23 899,3)	171 239,8
Autres revenus	42 953,1	39 553,7	39 138,9	17 544,4	21 594,5	29 832,0
Affectation de revenus	226 496,9	220 936,8	315 978,0	276 244,2	39 733,8	307 420,4
Total – Revenus	5 918 707,0	6 352 060,3	6 352 506,0	6 166 498,7	186 007,3	6 343 086,8
Charges par secteurs d'activités						
Services administratifs	191 196,2	201 749,6	215 270,3	222 796,2	7 525,9	232 520,2
Sécurité publique	1 036 283,9	1 135 664,6	1 135 717,3	1 029 647,5	(106 069,8)	1 038 196,6
Services institutionnels	361 086,5	350 043,6	381 747,2	385 915,5	4 168,3	395 937,4
Mobilité et attractivité	494 176,3	483 119,0	541 238,8	503 292,7	(37 946,1)	508 780,9
Qualité de vie	478 724,5	507 076,1	583 056,8	621 671,9	38 615,1	739 934,9
Service aux citoyens	213 736,4	205 768,6	205 939,7	222 041,0	16 101,3	230 371,4
Arrondissements	917 221,0	882 955,4	916 181,4	944 382,4	28 201,0	979 937,5
Total – Charges par secteurs d'activités	3 692 424,8	3 766 376,9	3 979 151,5	3 929 747,2	(49 404,3)	4 125 678,9
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	780 813,7	762 212,1	760 946,0	878 932,9	117 986,9	878 932,9
Paieement comptant d'immobilisations	454 851,5	694 277,0	484 320,2	394 638,0	(89 682,2)	393 853,6
Total – Charges de financement	1 235 665,2	1 456 489,1	1 245 266,2	1 273 570,9	28 304,7	1 272 786,5
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	135 060,9	193 804,5	146 325,9	250 771,0	104 445,1	234 598,4
Dépenses de contributions	647 284,2	729 308,5	731 610,6	753 879,5	22 268,9	753 974,3
Total – Autres charges corporatives	782 345,1	923 113,0	877 936,5	1 004 650,5	126 714,0	988 572,7
Élimination des transactions internes et interentités	(42 587,3)	(40 914,9)	(42 920,9)	(41 469,9)	1 451,0	(43 951,3)
Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	5 667 847,8	6 105 064,1	6 059 433,3	6 166 498,7	107 065,4	6 343 086,8
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	250 859,2	246 996,2	293 072,7	-	293 072,7	-

Charges par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Services centraux						
Direction générale	18 717,0	26 500,5	30 043,1	23 603,5	(6 439,6)	33 871,2
Affaires juridiques	60 279,6	60 292,1	66 691,0	67 703,8	1 012,8	67 889,6
Finances	46 687,1	47 524,9	50 694,2	52 309,0	1 614,8	52 794,7
Ressources humaines	55 599,4	56 944,5	56 840,6	64 278,5	7 437,9	63 063,1
Bureau de l'inspecteur général	4 500,3	4 508,3	4 274,3	6 583,8	2 309,5	6 583,9
Commission de la fonction publique	351,7	336,7	698,2	842,6	144,4	842,7
Secrétariat de liaison	85,0	84,0	87,2	745,8	658,6	745,8
Vérificateur général	4 976,1	5 558,6	5 941,7	6 729,2	787,5	6 729,2
Total – Services administratifs	191 196,2	201 749,6	215 270,3	222 796,2	7 525,9	232 520,2
Police	680 440,2	708 274,3	745 149,8	679 110,2	(66 039,6)	686 794,0
Sécurité incendie	355 843,7	427 390,3	390 567,5	350 537,3	(40 030,2)	351 402,6
Total – Sécurité publique	1 036 283,9	1 135 664,6	1 135 717,3	1 029 647,5	(106 069,8)	1 038 196,6
Approvisionnement	32 733,6	28 360,2	27 909,8	30 623,3	2 713,5	30 645,1
Évaluation foncière	15 463,2	16 150,3	15 918,1	16 868,1	950,0	16 868,2
Gestion et planification immobilière	164 942,3	164 377,9	174 444,2	178 940,7	4 496,5	179 353,2
Greffe	29 279,5	29 360,0	47 359,6	43 218,6	(4 141,0)	51 235,2
Matériel roulant et ateliers	115 014,5	107 780,4	113 091,3	110 384,8	(2 706,5)	113 114,0
Performance organisationnelle	3 653,4	4 014,8	3 024,2	5 880,0	2 855,8	4 721,7
Total – Services institutionnels	361 086,5	350 043,6	381 747,2	385 915,5	4 168,3	395 937,4
Commission des services électriques	65 700,3	69 465,3	72 935,0	83 841,2	10 906,2	83 841,2
Eau	255 908,1	266 129,3	288 032,2	274 220,6	(13 811,6)	272 745,7
Grands parcs, mont Royal et sports	52 363,5	52 304,0	53 087,7	41 790,7	(11 297,0)	42 124,1
Infrastructures du réseau routier	36 012,8	36 490,0	70 833,0	37 391,0	(33 442,0)	39 290,8
Urbanisme et mobilité	84 191,6	58 730,4	56 350,9	66 049,2	9 698,3	70 779,1
Total – Mobilité et attractivité	494 176,3	483 119,0	541 238,8	503 292,7	(37 946,1)	508 780,9
Culture	64 213,8	61 339,2	61 962,7	65 785,0	3 822,3	68 014,6
Développement économique	92 830,1	93 640,9	122 237,5	124 171,1	1 933,6	147 522,9
Diversité et inclusion sociale	29 251,7	34 626,7	34 740,9	31 143,8	(3 597,1)	36 575,7
Environnement	146 424,8	168 702,4	148 820,6	169 317,9	20 497,3	170 543,3
Espace pour la vie	59 063,8	59 161,5	69 444,6	75 397,9	5 953,3	82 802,0
Habitation	86 940,3	89 605,4	145 850,5	155 856,2	10 005,7	234 476,4
Total – Qualité de vie	478 724,5	507 076,1	583 056,8	621 671,9	38 615,1	739 934,9
Concertation des arrondissements	103 856,8	97 438,9	96 215,3	93 230,5	(2 984,8)	100 588,0
Expérience citoyenne et communications	24 100,1	25 894,0	28 166,4	28 752,5	586,1	29 314,7
Technologies de l'information	85 779,5	82 435,7	81 558,0	100 058,0	18 500,0	100 468,7
Total – Service aux citoyens	213 736,4	205 768,6	205 939,7	222 041,0	16 101,3	230 371,4
Arrondissements	917 221,0	882 955,4	916 181,4	944 382,4	28 201,0	979 937,5
Total – Charges par secteurs d'activités	3 692 424,8	3 766 376,9	3 979 151,5	3 929 747,2	(49 404,3)	4 125 678,9

Sommaire par arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réal 2021					Réal 2020
	Revenus	Charges ¹	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	Excédent
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	59 034,5	60 460,9	3 281,8	2 999,9	4 855,3	5 027,7
Anjou	27 783,9	26 650,0	1 010,2	1 900,0	4 044,1	2 741,8
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	70 445,1	65 711,9	2 668,4	2 414,6	9 816,2	7 502,9
Lachine	29 819,8	29 405,8	1 697,4	1 394,8	3 506,2	2 381,2
LaSalle	41 184,0	38 273,0	738,2	1 540,7	5 189,9	5 497,0
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	10 925,5	12 192,3	395,6	706,5	(164,7)	170,1
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	69 101,6	66 673,0	2 146,4	4 044,7	8 619,7	5 507,0
Montréal-Nord	42 977,9	41 468,1	1 962,5	576,5	4 048,8	4 329,1
Outremont	15 711,4	15 409,2	725,5	1 047,8	2 075,5	1 069,8
Pierrefonds-Roxboro	33 427,8	32 319,5	1 235,5	956,6	3 300,4	2 504,5
Plateau-Mont-Royal	55 892,4	54 747,6	1 390,4	379,3	2 914,5	3 299,0
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	62 776,0	60 435,4	1 641,4	2 550,7	6 532,7	6 369,2
Rosemont-La Petite-Patrie	68 011,0	65 866,4	5 054,1	2 864,7	10 063,4	3 319,1
Saint-Laurent	71 833,5	66 103,2	(276,3)	(296,0)	5 158,0	5 756,4
Saint-Léonard	37 124,3	35 787,2	1 064,1	1 190,7	3 591,9	1 935,3
Sud-Ouest	56 602,2	55 629,3	4 264,7	2 472,0	7 709,6	5 162,7
Verdun	35 967,9	37 471,2	2 020,2	1 263,1	1 780,0	387,1
Ville-Marie	96 924,7	93 226,7	10 262,9	4 519,6	18 480,5	24 242,2
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	61 708,9	58 350,7	1 792,7	1 933,8	7 084,7	5 292,9
Total – Arrondissements	947 252,4	916 181,4	43 075,7	34 460,0	108 606,7	92 495,0

¹ Inclut le remboursement de la dette à long terme.

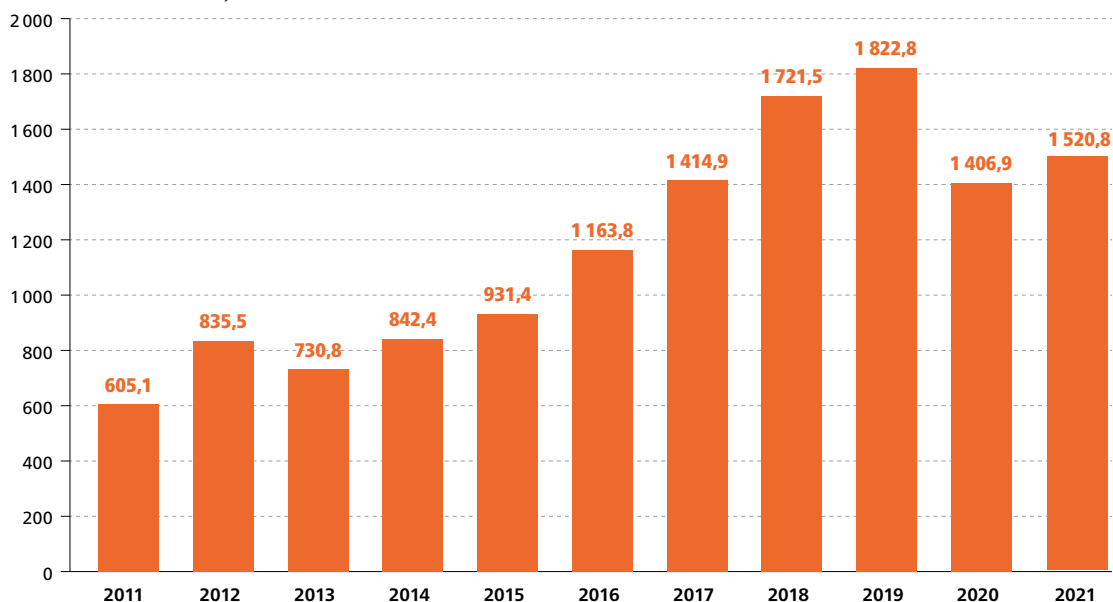
Activités d'investissement – réalisations 2021

Les dépenses d'immobilisations comprennent l'ensemble des investissements que la Ville réalise pour entretenir, mettre aux normes ou moderniser ses biens matériels tels que les infrastructures, les bâtiments et les installations sportives ou culturelles.

En 2021, les réalisations en investissement ont totalisé 1,5 G\$, soit une hausse de 113,9 M\$ (8,1 %) par rapport à 2020. Les services centraux de la Ville ont participé à hauteur de 1,4 G\$, alors que les arrondissements ont participé pour un montant de 164,6 M\$.

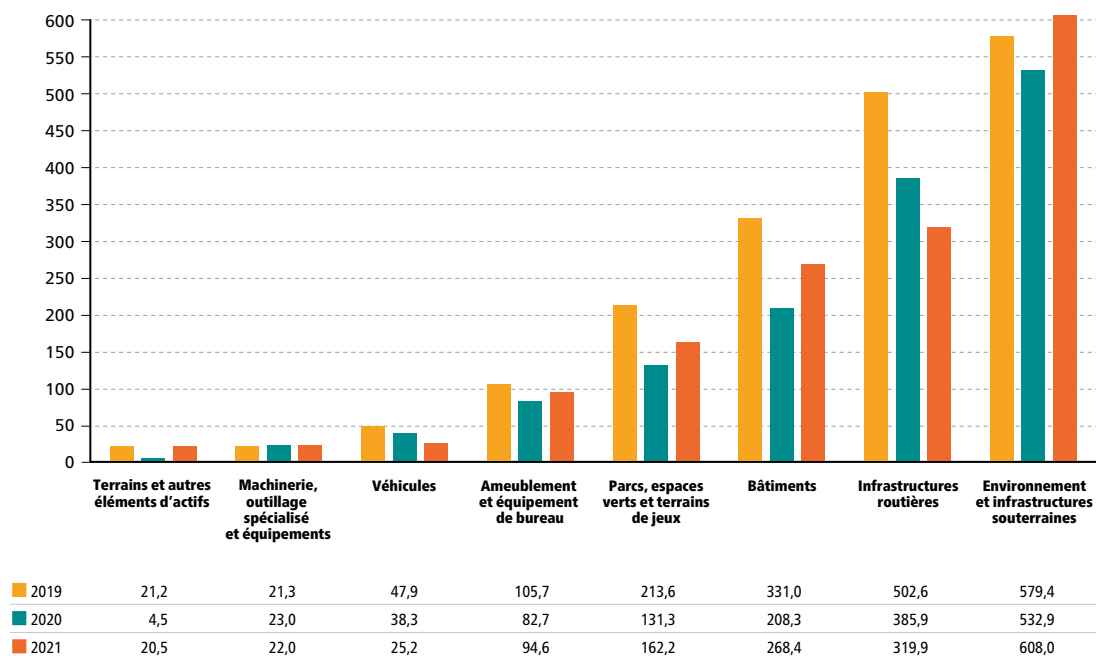
Pour faire face au vieillissement de ses infrastructures, la Ville de Montréal a presque doublé ses investissements de 2015 à 2019, soit de 0,9 G\$ à 1,8 G\$. Toutefois, la croissance des réalisations a fortement ralenti en 2020, en raison des impacts de la pandémie sur la réalisation des chantiers de construction. Les investissements effectués en 2021 font état d'un retour progressif aux niveaux observés les années précédentes, passant de 1,4 G\$ à 1,5 G\$.

Évolution des réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales
(en millions de dollars)



En 2021, les principaux investissements ont été réalisés dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 608 M\$, aux infrastructures routières, pour 319,9 M\$, aux bâtiments, pour 268,4 M\$, ainsi qu'aux parcs, espaces verts et terrains de jeux, pour 162,2 M\$.

Évolution de la réalisation des investissements par catégorie d'actifs (en millions de dollars)



Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires

(en milliers de dollars)

	2019	Réel 2020	2021
Services centraux			
Commission des services électriques	69 089,9	76 397,8	61 547,8
Concertation des arrondissements	3 021,1	3 183,5	14 712,6
Culture	31 351,9	39 859,8	54 845,6
Diversité et inclusion sociale	1 704,6	3 309,5	2 295,7
Eau	435 006,6	379 704,5	437 740,4
Environnement	42 289,9	41 330,0	82 898,8
Espace pour la vie	43 489,2	27 233,1	14 867,7
Gestion et planification immobilière	93 619,0	77 612,8	108 336,7
Grands parcs, mont Royal et sports	187 469,7	88 373,9	97 396,0
Habitation	6 757,7	19 217,8	9 399,6
Infrastructures du réseau routier	34 553,7	37 522,2	29 154,1
Matériel roulant et ateliers	50 098,6	39 773,6	27 258,5
Sécurité incendie	895,6	162,5	530,7
Société du parc Jean-Drapeau	54 162,0	14 126,5	25 022,6
Technologies de l'information	91 998,7	72 979,1	84 279,3
Urbanisme et mobilité	495 054,4	341 781,3	296 679,9
Autres ajustements	2 851,7	(559,7)	9 228,8
Total – Services centraux	1 643 414,3	1 262 008,2	1 356 194,8
Arrondissements			
Ahuntsic-Cartierville	4 765,0	4 792,7	10 902,4
Anjou	7 715,8	4 051,7	8 413,1
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	11 776,8	7 861,8	6 430,7
Lachine	3 018,3	2 548,3	8 776,7
LaSalle	9 769,2	9 671,7	9 451,4
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 464,9	5 723,2	5 280,5
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	5 228,3	9 474,1	9 939,1
Montréal-Nord	10 441,9	7 807,5	7 593,9
Outremont	5 483,5	1 881,4	6 263,8
Pierrefonds-Roxboro	11 230,9	2 276,4	3 073,5
Plateau-Mont-Royal	10 596,0	9 203,1	8 915,6
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	15 084,8	15 867,5	16 983,9
Rosemont–La Petite-Patrie	11 494,7	5 988,2	8 401,2
Saint-Laurent	13 537,6	12 497,5	13 398,6
Saint-Léonard	9 830,6	6 055,5	8 161,8
Sud-Ouest	11 085,2	11 147,3	7 007,4
Verdun	15 519,4	6 845,6	6 822,9
Ville-Marie	9 512,4	9 821,6	13 800,8
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	11 804,8	11 377,8	5 014,7
Total – Arrondissements	179 360,1	144 892,9	164 632,0
Total – Dépenses d'immobilisations	1 822 774,4	1 406 901,1	1 520 826,8

Gestion de la dette

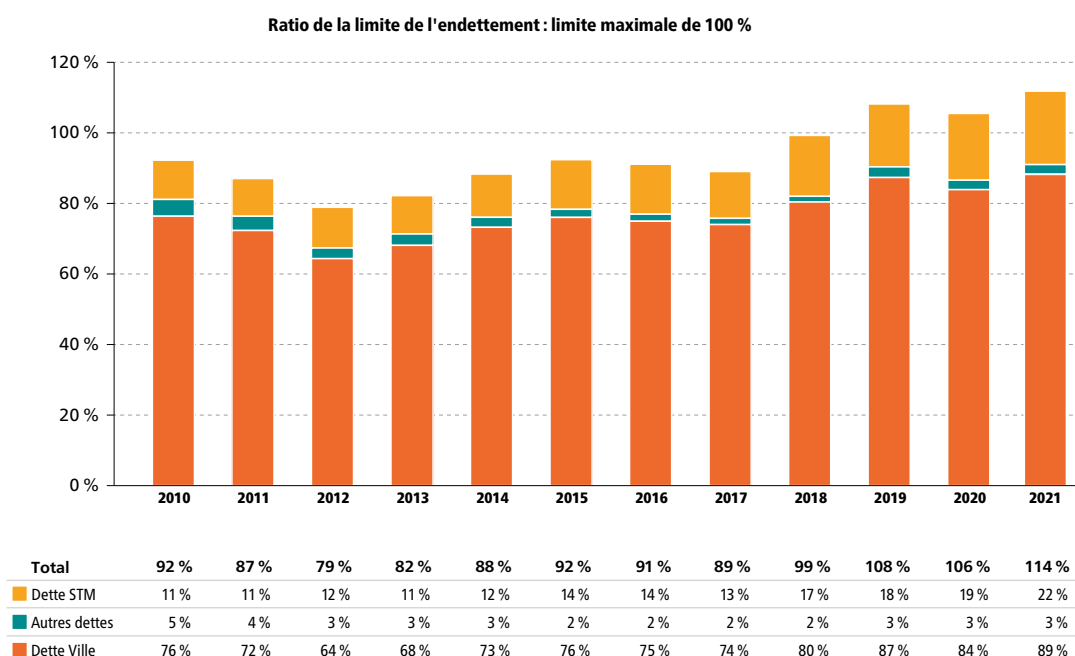
En 2021, la dette nette non consolidée de la Ville de Montréal, qui comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement, a augmenté de 296 M\$ (4,73 %), pour un total de 6,6G\$.

Le paiement au comptant et les subventions gouvernementales ont eu un effet positif sur le financement des immobilisations, ayant permis à la Ville d'éviter des emprunts supplémentaires pour un montant de 638,8 M\$ en 2021.

Le ratio d'endettement a été de 114 %, soit inférieur de 6 % à celui prévu au budget 2021. Ce résultat est conséquent avec la stratégie de l'administration municipale, qui a porté exceptionnellement la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 % pour les années 2019 à 2026 et laisse entrevoir le respect de cette limite au cours des années à venir. Cela permettra un important rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs municipaux, tout en exerçant un contrôle serré du bilan financier de la Ville.

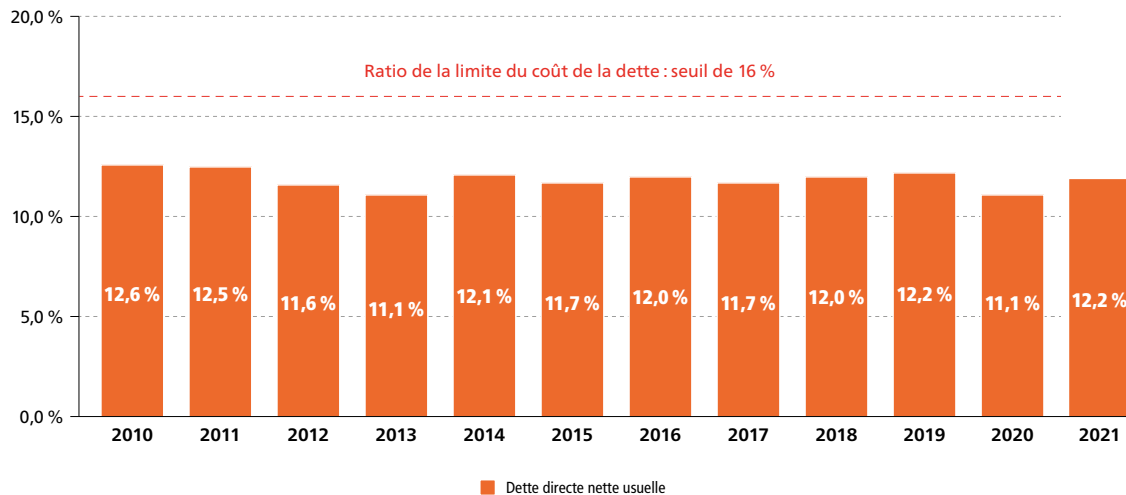
Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)



En ce qui concerne le coût net de la dette, il a légèrement augmenté, soit de 1,1 %, pour atteindre 12,2 % de l'ensemble des charges de fonctionnement de la Ville, un taux inférieur à la limite de 16 % imposée par la Politique de gestion de la dette.

Coût net du service de la dette en pourcentage des charges de fonctionnement



En 2021, la Ville a procédé à cinq émissions de dette, pour un montant total de 1 375,5 G\$. Grâce à l'excellente demande pour les titres de sa dette, elle a bénéficié d'un coût de financement très attrayant.

Aa2 et AA-

Les cotes de crédit de la Ville auprès des agences de notation financière Moody's et Standard & Poor's respectivement. Elles demeurent stables depuis 2006, pour la première et 2015, pour la seconde.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

montreal.ca

Dépôt légal
2^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1877-3
Bilan financier 2021 - Faits saillants
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal
Service de l'expérience citoyenne
et des communications
27914



Montréal 

montreal.ca